5¢ Saint Martin de Tours * * * MAXIMUM : 35 NUAGEUX, PLUS FRAIS

77e ANNEE — No 24

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

MONTREAL, VENDREDI 11 NOVEMBRE 1960

ÉDITION PROVINCIALE

2 CAHIERS — 44 PAGES

MLLE LORTIE
COMPTABILITE

1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

La session provinciale est ouverte

Un vaste programme soumis aux députés

- Trois nouveaux ministères
- Gratuité de l'enseignement
- De nouvelles allocations

QUEBEC, 10 — Dans le discours du trône, qu'il a prononcé hier en ouvrant la session provinciale, Son Excellence le représentant de la reine, l'honorable Onésime Gagnon, a exposé les mesures que le gouvernement libéral de la province demandera aux Chambres de prendre durant la session.

Le cabinet compte réaliser une bonne partie du programme que les libéraux ont fait approuver par les électeurs au scrutin du 22 juin dernier.

Voici une liste des principaux points :

— Création d'un ministère des Affaires culturelles;

— Gratuité des premiers échelons de l'enseignement;

— Paiement d'allocations familiales pour les enfants aux études;

— Formation d'un département des affaires fédérales-provinciales;

— Constitution d'un ministère des Richesses naturelles;

— Elaboration d'un plan directeur pour notre réseau routier;

— Loi pour accélérer la procédure devant la Commission des relations ouvrières;

— Amélioration de la législation octroyant des pensions aux vieillards, aux invalides, aux aveugles et aux mères nécessiteuses;

— Allocation pour les veuves et célibataires de sexe féminin dans le besoin, dès qu'elles ont 60 ans;

— Transformation du département du Bien-être social en ministère du Bien-être social et de la Famille;

— Mesures énergiques pour aider l'agriculture;

— Refonte de la législation de la chasse et de la pêche;

— Modification de la loi régissant le crédit maritime;

— Modernisation de la législation minière;

— Bills concernant la police provinciale et la régie des alcools;

— Création d'un journal officiel des débats à la chambre basse;

— Nouveaux avantages pour les municipalités;

— Changements apportés aux lois du fonctionnarisme et des pensions du service civil;

— Embellissement de la capitale provinciale; etc.

Texte du Discours du Trône et autres nouvelles en pages 7, 18, 19 et 21

Le premier ministre accueille le représentant de la Reine. photo, LA PRESSE

Climat politique nouveau (III)

La démocratisation du parti libéral se poursuivra-t-elle ?

par Vincent PRINCE

Le parti libéral est actuellement dans la gloire. C'est son chef qui, hier après-midi, se tenait à la droite du représentant de la Reine, alors que ce dernier faisait connaître à toute la population les grandes lignes du programme législatif que le gouvernement entend soumettre aux Chambres au cours de la présente session.

Mais ceux qui baignent dans la gloire ont aussi leurs problèmes. Le parti libéral, en effet, et si paradoxal que cela puisse paraître, traverse en ce moment des heures difficiles. Il n'en a sûrement pas connu de plus difficiles et de plus décisives depuis son éloignement du pouvoir, en 1944.

Instrument de pouvoir ?

Nous voudrions, pour aujourd'hui, nous limiter à signaler un seul des dangers que représente, pour cette formation politique, la prise du pouvoir effectuée le 22 juin dernier. Il s'agit, en l'occurrence, de la possibilité d'un arrêt du mouvement de démocratisation du parti commencé depuis quelques années et poursuivi jusqu'ici avec un entrain extrêmement louable.

On sait que les libéraux doivent, en bonne partie, leurs succès électoraux de cette année, à leur fédération provinciale. Celle-ci a permis aux militants du parti d'un bout à l'autre du pays, non seulement de travailler en étroite collaboration dans le domaine de ce que l'on est convenu d'appeler l'organisation, mais surtout de collaborer à l'élaboration d'un programme plus susceptible de répondre aux sentiments profonds de la population.

Mais ce qui fut un merveilleux instrument pour démolir l'adversaire peut-il se transformer en un instrument aussi précieux de gouvernement? En principe, la chose ne fait aucun doute. En pratique, la réponse n'est pas du tout si simple que cela.

Un engagement formel

Comme le disait un haut personnage de la Fédération au congrès d'octobre de cette année, c'est maintenant pour cet organisme "l'épreuve du pouvoir". Si l'on en sort victorieusement, le parti restera en contact avec le peuple, il se renouvellera sans cesse et se maintiendra sûrement en selle pour plusieurs années à venir. A moins, évidemment, d'événements majeurs plutôt imprévisibles...

Les chefs du parti semblent bien déterminés à garder à la Fédération son rôle de premier plan. M. Lesage, dans un geste probablement sans précédent, renouvelait, en octobre, l'engagement pris alors qu'il était dans l'opposition, à savoir de lui rendre compte de son mandat, chaque année.

Chien de garde nécessaire

M. Lesage a donné l'impression d'une grande sincérité. Il proclamait, à la même occasion, son intention bien arrêtée de voir la Fédération se faire dorénavant "le chien de garde de l'honnêteté de ses mandataires... de telle sorte que nous

Voir LE CLIMAT POLITIQUE en page 2

Première séance: en 10 minutes, un échange de paroles mordantes

par Jacques MONNIER

QUEBEC, 11. — La première séance de l'Assemblée législative au cours de la nouvelle session du vingt-sixième parlement provincial a duré dix minutes, mais un échange de paroles mordantes entre le chef du gouvernement et le leader temporaire de l'opposition semble indiquer le ton réservé aux débats de cet automne et de cet hiver. La lutte sera cruelle.

M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, qui dirige les forces de l'Union nationale en l'absence de M. Yves Prévost, malade, a mis le feu aux poudres; en félicitant les huit nouveaux assistants parlementaires, il a fait cette réflexion:

— "La radio hier soir et la presse ce matin nous ont appris la nomination de certains députés ministériels aux postes d'adjoints parlementaires. Secret de polichinelle, tous ces gens aspiraient à être ministres. On a mis un baume sur leurs plaies..."

M. Talbot devait ajouter:

— "Je suis heureux de les féliciter. Je ne leur souhaite pas une longue carrière, car on ne souhaite pas l'impossible. Mais je leur souhaite une carrière heureuse..."

A ces remarques, M. Lesage devait répondre:

— "Au nom des assistants parlementaires, je remercie le chef intérimaire de l'opposition; et je lui dirai que s'ils avaient appartenu à l'Union nationale, ils auraient tous été membres du cabinet et ils auraient atteint les sommets..."

Le premier ministre faisait ainsi allusion au nombre des ministres, qui était beaucoup plus considérable au temps de M. Maurice Duplessis et de ses successeurs.

MM. Lesage et Talbot ont uni leurs voix pour souhaiter au député de Montmorency une meilleure santé et la guérison.

A propos de la maladie qui contraint M. Prévost à passer une quinzaine de jours à l'hôpital, le représentant de Chicoutimi à la Chambre basse a déclaré:

— "Tous ceux qui connaissent M. Prévost, savent que c'est un homme d'un grand courage et un homme de devoir. Je suis bien sûr que le fait de ne pas être ici aujourd'hui est, pour lui, une épreuve plus lourde que sa maladie même. Je ne cache pas que cette maladie est un rude coup pour l'Union nationale. C'est pourquoi tous les membres de l'opposition s'unissent pour souhaiter au député de Montmorency un prompt rétablissement..."

Le premier ministre, joignant sa voix pour ce témoi-

Voir SEANCE en page 2

D'ici six ou huit mois, une conférence du Commonwealth?

LONDRES. (PC) — Dans les milieux gouvernementaux, on considère comme "fort probable" la tenue d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth, d'ici six ou huit mois.

Les échanges préliminaires de vues à ce sujet sont déjà amorcés dans les capitales du Commonwealth. "On pense beaucoup à cette conférence", a déclaré un porte-parole officiel, qui a ajouté : "Tout semble même indiquer que les premiers ministres se réuniront en mai prochain".

Les prévisions britanniques sont peut-être un peu optimistes. Une telle éventualité dépend beaucoup de certains impondérables, comme celui, par exemple, d'une réunion au sommet. Les nations du Commonwealth désireraient avoir leur propre "petit sommet" avant la "grande rencontre". Mais il se peut que le président Kennedy ne soit pas pressé d'accepter le point de vue de M. Khrouchtchev au sujet de la date d'une réunion au sommet.

On est d'avis, dans la capitale britannique, que Khrouchtchev se montrera encore plus intransigeant que jamais au sujet de Berlin, dans le secret dessein de forcer Kennedy à accepter une conférence au sommet hâtive.

L'Afrique du Sud

Les conférences des premiers ministres du Commonwealth ont lieu généralement tous les 18 mois ; leur dernière rencontre remonte au mois de mai de cette année, mais déjà de nombreux problèmes s'accumulent.

La question la plus discutée est peut-être celle de savoir si l'Union sud-africaine devrait être réadmise au sein du Commonwealth une fois devenue République, au printemps prochain. La dernière conférence des premiers ministres a démontré une unanimité d'opinions, au sein du Commonwealth, contre la politique raciale de l'Afrique du Sud.

Mais il semble bien que la Grande-Bretagne déploiera toutes ses ressources diplomatiques pour parvenir à éviter l'exclusion de l'Afrique du Sud et à obtenir une sorte de compromis. Actuellement la temporisation semble être la meilleure façon d'agir.

Par l'intermédiaire de l'ONU

Don de $1,000,000 du Canada au Congo

OTTAWA. (DNC) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. Howard Green, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du Parlement, versera $1,000,000 au fonds des Nations unies pour le Congo.

M. Green a rappelé qu'au début de septembre le secrétaire général des Nations unies a demandé d'urgence la constitution d'un fonds de $100,000,000 pour le Congo. Le 20 septembre, l'Assemblée générale des Nations unies, au cours de sa quatrième session spéciale, a approuvé cette recommandation ; aussitôt le secrétaire général a invité les gouvernements des Etats membres à étudier d'urgence la possibilité de contribuer à ce fonds.

Celui-ci a pour but d'apporter au Congo une assistance financière immédiate, sur une grande échelle, afin d'y rétablir la stabilité administrative et la sécurité intérieure et d'y ramener à la normale l'activité économique. Il n'est pas question d'instituer un subside extérieur permanent, car le Congo paraît capable de subvenir bientôt à ses propres besoins ordinaires et à son développement économique.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a rappelé d'autre part les paroles du premier ministre, qui déclarait le 26 septembre à l'Assemblée générale que ce serait l'une des grandes tâches de l'Assemblée de veiller à ce que les Nations unies reçoivent l'appui nécessaire pour ranimer la vie financière et économique du Congo. Le Canada, avait-il ajouté, prendrait sa juste part du fardeau.

M. Green a souligné que cette annonce d'une avance de $1,000,000 constituait une réponse empressée aux besoins urgents du Congo, ainsi que la situation l'exigeait. C'était aussi une réaffirmation de l'appui du Canada à la tâche d'un nouveau genre entreprise par les Nations unies. M. Green a exprimé le voeu que les autres Etats membres sachent répondre de même à l'appel des Nations unies.

Pour éviter le chaos

De Gaulle proclamerait la République d'Algérie

PARIS (PC, PA, AFP)—Les journaux français ont prédit hier que le président Charles de Gaulle pourrait annoncer la proclamation de la République en Algérie, dans une dernière tentative de mettre fin à la rébellion qui sévit depuis six ans dans ce territoire français d'outremer.

Pour l'anniversaire, aujourd'hui, de l'armistice de 1918, une aggravation de la tension au sein de la population européenne de l'Algérie est prévue, car cette date est importante pour les nombreux anciens combattants vivant en Algérie. Les Européens de ce territoire s'opposent en effet à tout ce qui pourrait être un régime algérien séparé.

Une manifestation en faveur de "l'Algérie française" s'est déroulée hier soir à Alger au cours d'une cérémonie organisée au monument aux morts. Deux étudiants ont été blessés et plusieurs autres ont été appréhendés.

Environ un millier de personnes qui s'étaient massées dans les jardins entourant le monument aux morts, ont proféré tout le long de la cérémonie des cris hostiles au chef de l'Etat, répétant inlassablement "Algérie française", "Libérez Lagaillarde" et "de Gaulle au poteau" !

Voir DE GAULLE en page 2

Réaliser une paix juste et durable -- Kennedy

HYANNIS PORT, Massachusetts. (AFP) — Le président-élu, John F. Kennedy, a déclaré hier dès le début de sa première conférence de presse depuis les élections présidentielles du 8 novembre que "la réalisation d'une paix juste et durable constituera l'objectif fondamental de son administration" quand il prendra le pouvoir à la Maison blanche le 20 janvier prochain.

M. Kennedy a mis M. Khrouchtchev personnellement au courant de son objectif principal dans un télégramme qui répondait à un message de félicitations du président du conseil soviétique au nouvel élu à la présidence des Etats-Unis.

Le président Kennedy, s'écartant résolument de la politique suivie par son prédécesseur, M. Eisenhower, qui pensait améliorer par "ses voyages d'amitié" à travers le monde les relations des Etats-Unis

Voir KENNEDY en page 2

Pas de commotion

"Dora" fait apparition à Vancouver

VANCOUVER. (PC) — Un article au sujet d'une prostituée et d'un étudiant, qui a déjà entraîné dans l'Est du Canada et dans les Prairies la démission de quelques étudiants et une descente de la police, a été publié cette semaine dans le journal des étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique.

Fred Fletcher, rédacteur en chef d' "Ubyssey", a signalé hier que l'article n'a créé aucun remous chez les étudiants ou les dirigeants universitaires.

L'article, publié à l'origine sous le titre de "Dora", dans le journal des étudiants de l'Université Laval, décrit le rendez-vous d'une prostituée avec un étudiant. Les rédacteurs du journal ont été congédiés.

Lorsque l'article a été repris plus tard à l'Université du Manitoba, la police a saisi toutes les copies au cours d'une descente et a soumis le rédacteur à un interrogatoire.

Fletcher a exprimé l'opinion que cet article n'était pas à sa place dans un journal d'étudiants "mais nous nous sommes fait un devoir de le soumettre aux étudiants de l'Université de la Colombie-Britannique à cause de la controverse qu'il a soulevée.

De son côté, le président de l'Université, le Dr Norman Mackenzie, a qualifié l'article de "littérature de fond de cour, plutôt dépourvue d'attrait".

En liberté surveillée pour possession d'arme, un récidiviste commet un vol à main armée où un coup de feu est tiré

Un récidiviste de 33 ans, qui avait été remis en liberté surveillée, il y a quelques mois, après avoir reconnu sa culpabilité à la possession de trois armes différentes, a également été déclaré coupable, hier, à l'accusation d'avoir commis un vol à main armée pendant sa période de "probation". Et un vol à main armée au cours duquel un coup de feu avait même été tiré.

Devant ces révélations, le juge Armand Cloutier, qui avait présidé le procès pour hold-up, a condamné le prévenu à huit années de bagne, et en précisant même qu'à ce compte, il était encore fort clément.

C'est en novembre 1959 que l'accusé, Albert Grenier avait bénéficié de la liberté "surveillée" après s'être reconnu coupable de possession de deux revolvers et d'une carabine pour lesquels il n'avait aucun permis que ce soit.

A ce moment-là, cependant, son avocat avait représenté qu'il n'avait jamais eu de chance auparavant, et que c'était le moment de lui en donner une.

Il en avait donc eu une...

Quelques semaines plus tard, toutefois, il se présentait avec un comparse, dans une maison de chambres de la rue Ste-Catherine ouest, et il louait une chambre.

Une dizaine de minutes plus tard, les deux hommes ressortaient et demandaient les trois dollars qu'ils venaient de payer.

Non sans réticences, le tenancier de l'établissement s'exécutait.

Enhardis, les deux hommes lui réclamaient alors le contenu du tiroir-caisse.

C'est alors que, devant l'hésitation de la victime, l'un des deux bandits tira un coup de feu dans la direction de celle-ci.

Fort heureusement, son épouse, qui se trouvait dans une pièce adjacente, devina ce qui se passait, et vint à la rescousse pour asséner un violent coup de cendrier sur la tête de l'un des intrus.

Ceux-ci quittèrent alors la place, mais non sans emporter le contenu de la caisse. Soit une quarantaine de dollars.

Ramené devant le juge qui l'avait laissé en "liberté surveillée", il écopa alors de deux années de détention, pour la possession des trois armes.

Condamné à huit ans hier, par le juge Cloutier, le prévenu devra également subir son procès aux Assises, d'ici quelques semaines, pour tentative de meurtre. Accusation évidemment provoquée par le coup de feu tiré à la même occasion.

Quant au juge Cloutier, il a rejeté tous les arguments de la défense pour une nouvelle mitigation de sentence en soulignant que la récidive commise en pareilles circonstances, prenait un caractère de gravité exceptionnelle.

"Mais la preuve n'était pas tellement forte", de souligner en dernier ressort son procureur.

"Assez forte, rétorqua alors le tribunal, pour que je l'aie trouvé coupable sans la moindre hésitation."

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	21 à 32
Comiques	8
Courrier Confidences	14
Décès, Naissances, etc.	40
Editorial	4
Finance	38 et 39
Horoscope	8
Loisirs et Récréation	33
Mots croisés	8
Radio et Télévision	8
Sciences	5
Spectacles et Concerts	16 et 17
Sports	34 à 37
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

Coup d'Etat au Vietnam-Sud

SAIGON. (UPI) — A l'aube aujourd'hui, un groupe de parachutistes vietnamiens ont pris d'assaut le palais présidentiel et capturé les emplacements stratégiques de la capitale. Dans un communiqué, ils ont déclaré qu'ils mettaient le président Ngo Dinh Diem et ses ministres aux arrêts.

Le coup d'Etat a commencé à 3 h. 30 ce matin (heure d'Indochine) et à 6 heures, la fusillade continuait dans la ville.

Le leader du coup d'Etat, un lieutenant-colonel du corps des parachutistes (dont l'identité n'est pas révélée) a affirmé qu'en dépit de la résistance des éléments fidèles à Diem ses hommes contrôlent la ville et l'ancien gouvernement a cessé d'exister.

Il a précisé que le but du coup d'Etat est d'éliminer toutes activités politiques au sein de l'armée et de préserver le pays de la main-mise communiste.

Le leader de la révolte a dit qu'il avait été entraîné dans l'art militaire aux Etats-Unis et en France.

En Californie

Nixon table sur le vote des absents

SAN FRANCISCO. (PA) — Le comptage de plus de 220,000 bulletins de votants absents a commencé hier en Californie. Le vice-président Nixon a confiance qu'une fois l'opération terminée, il récupérera les 32 voix électorales de l'Etat où il est né.

Les 6,200,000 votes inscrits en Californie mardi — un record — ont donné au président élu John F. Kennedy une marge de 37,000 voix sur M. Nixon. Mais on ne saura pas avant le 15 novembre si le vote des absents diminuera, effacera ou

Les manteaux *Borg* à doublure épaisse conservent leur chic et leur fini soyeux, même après avoir été portés chaque jour pendant plusieurs saisons... ils sont toujours de mode, et leur prix est si modique qu'ils sont à la portée de tous.

Les manteaux Borg sont de qualité supérieure. Voilà pourquoi ils représentent votre meilleur achat! En Orlon* 100%, ces manteaux conservent indéfiniment leur élégance. Ils sont toujours de mode. Pas besoin de les entreposer, car ils sont à l'épreuve des mites. Une véritable source de satisfaction pendant des années. Au choix, 8 nuances similifourrure. Partout, dans les bons magasins.

Identifiés par l'Étiquette Borg à l'intérieur du manteau

Borg CHALEUR MAXIMUM, PESANTEUR MINIMUM

Les manteaux Borg sont confectionnés exclusivement par

IDEAL FUR CO. LTD., TORONTO

et

IRVING POSLUNS, TORONTO

**Marque déposée de E. I. DuPont de Nemours and Co. Inc., pour sa fibre acrylique.*

A Paris, du 13 au 20 novembre

200 délégués canadiens au congrès de la jeune Chambre internationale

PARIS. (AFP) — 200 Canadiens "de moins de 40 ans" participeront au 5e congrès de la jeune Chambre économique internationale qui se tiendra du 13 au 20 novembre à Paris, pour la première fois depuis la création de cette organisation, en 1944.

Parmi les délégations venant de 58 pays des cinq continents, celle du Canada est la plus nombreuse après celle de la France (250 membres) et des Etats-Unis (250 membres également).

L'importance de ce congrès et les buts de cette Fédération des jeunes Chambres économiques qui groupe à travers le monde 300,000 membres — tous des "moins de 40 ans" ont été exposés hier à la presse par le président mondial de la J.C.I., M. Milton Zapata (Porto-Rico).

Deux principes, a souligné M. Zapata, sont à la base de ce mouvement qui se développe très rapidement à travers le monde, en particulier en Asie et en Amérique latine : la formation et le perfectionnement des hommes en vue de les préparer à mieux servir la communauté. De nombreuses initiatives concrètes sont également prises pour l'amélioration des conditions de vie.

Les jeunes Chambres économiques n'ont aucun lien légal avec les Chambres de commerce, mais le plus souvent collaborent, en fait, étroitement avec elles.

Le Congrès s'ouvrira lundi par une séance solennelle dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de plusieurs membres du gouvernement français.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

avec les pays visités, a dit à sa conférence de presse qu'il n'avait "aucun projet de voyage". Il a mis en garde les Etats-Unis contre les "voyages de bonne volonté". De tels déplacements "devraient être entrepris avec prudence", dit-il. "Je pense qu'il existe une limite à leur utilité".

M. Kennedy a également déclaré qu'il annoncerait avant la fin de novembre ou le début de décembre la composition de son cabinet. Il pense alors être en mesure de donner une liste de "tous les postes qui seront occupés dans son cabinet".

Un journaliste a demandé ensuite à M. Kennedy s'il prévoyait la nomination de M. Adlai Stevenson, l'un des principaux leaders démocrates, dans la prochaine administration. "J'ai parlé de cette question avec M. Stevenson, a répondu M. Kennedy. Je préférerais la remettre à plus tard, après mon voyage en Floride, ainsi que le problème tout entier des nominations, des fonctions et des responsabilités diverses dans ma future administration".

Le président-élu prend l'avion aujourd'hui à destinatiton de Palm Beach, Floride, où la famille Kennedy possède une propriété au bord de la mer, pour se remettre des fatigues de sa longue campagne électorale.

Il sera de retour dans la capitale américaine le 25 novembre.

SEANCE

SUITE DE LA PAGE 1

gnage d'estime, a exprimé ses regrets et les regrets de ses collègues devant la maladie qui a frappé le chef de l'opposition.

—"Le député de Montmorency est un ami personnel que j'ai connu à l'université", a-t-il dit en soulignant le courage et la valeur de M. Prévost, ainsi qu'en formulant des voeux de guérison rapide.

Puis lançant une pointe à M. Talbot, le chef du gouvernement a poursuivi :

—"Je sais que le chef intérimaire de l'opposition fera son possible ; mais je ne sais pas jusqu'où ça pourra aller..."

Longues ovations

En entrant dans la salle des délibérations de l'Assemblée législative après le "discours du trône", M. Lesage avait eu la courtoisie d'aller serrer la main du leader provisoire du groupe de l'Union Nationale.

L'arrivée du premier ministre avait été marquée par d'enthousiastes acclamations et applaudissements traduits, selon la tradition parlementaire, en claquements des couvercles de pupitre.

Longues furent aussi les ovations des députés de l'opposition à l'adresse de M. Talbot.

Des formalités

Le travail exécuté par nos législateurs au cours de leur première séance s'est borné à quelques formalités.

M. Lucien Cliche, le président a fait part à l'assistance des démissions de MM. Antonio Barrette et Laurent Barré, ainsi que des prochaines élections complémentaires dans Joliette et dans Rouville. Puis on a présenté un projet de loi relatif aux assermentations.

A la suggestion de M. Lesage on a remis à aujourd'hui le débat sur le "discours du trône" avec l'adresse que lira M. J.-Noël Lavoie, député de Laval, appuyé par M. Harry Blank, député de Saint-Louis.

Enfin on a constitué le "Comité des Onze" qui, à neuf heures et demie ce matin, formera les douze commissions permanentes de la Chambre basse.

Le comité se compose de : MM. Jean Lesage, Antonio Talbot, Jean-Jacques Bertrand, René Hamel, Daniel Johnson, Charles-A. Kirkland, Georges Lapalme, Bernard Pinard, Jean-Jacques Bédard, Philippe Lalonde et Hormisdas Langlais.

Enfin on a remis à la députation une série de documents: comptes publics du dernier exercice financier, états des sommes dépensées par le gouvernement en vertu de mandats spéciaux, etc.

On a ajourné à cet après-midi à trois heures.

LE CLIMAT POLITIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

ne nous abaissions jamais à adorer ce que nous avons brûlé avec tant d'ardeur".

C'est magnifique, c'est grand ! Mais ce n'est pas encore réalisé. La tentation sera forte et continuelle de dévier de l'idéal envisagé. Des associations de militants d'un parti qui scrutent toutes les déclarations et toutes les actions d'un parti au pouvoir, c'est un peu comme des "gérants dans les estrades", pour employer une expression empruntée aux sports, ou comme des "back seat drivers". C'est très énervant et très agaçant. Il faut une vertu héroïque pour les endurer.

Ne pas trop espérer

Pourtant, ce n'est qu'à ce prix que pourra se parfaire "l'alliance du gouvernement et de la démocratie" dont rêvent non seulement les meilleurs des libéraux, mais les éléments les plus sains de la population.

Le premier ministre et ses principaux lieutenants dans le gouvernement feront-ils preuve des vertus héroïques dont nous venons de parler. Il ne faut pas s'attendre à trop de perfection. La perfection ne sera pas atteinte. Il y aura sûrement des frictions, dont quelques-unes ne devront pas trop nous impressionner. Ainsi, il est facile de concevoir que la Fédération, dont les membres n'ont pas à se faire élire par le peuple et n'ont pas à répondre devant ce même peuple de leurs décisions, cherche parfois à mousser des causes qu'un gouvernement ne peut épouser.

Arrogance à éviter

Des désaccords de ce genre, encore une fois, ne devront pas trop nous impressionner. Qu'à l'occasion également le gouvernement ne veuille aller aussi vite que ses militants de la Fédération ne le souhaiteraient, ne devrait pas non plus nous troubler outre mesure. Ça commencera à être grave le jour où les gouvernants voudront ignorer systématiquement ou à peu près systématiquement ce que décidera la Fédération, quand l'action des deux, au lieu d'être coordonnée, deviendra parallèle. Les parallèles, on le sait, ne se rencontrent jamais.

Pour le moment, cette coopération est assez facile. Le gouvernement, élu de justesse, a besoin de la Fédération. Il ne peut pas le nier. Mais que, petit à petit, il devienne tout puissant, ce sera bien différent. On l'a vu avec les mêmes libéraux sur le plan fédéral. Le parti, qui se croyait invincible, était devenu suffisant, voire arrogant. Ce fut sa perte.

Evitera-t-on l'écueil sur le plan provincial ? C'est à souhaiter, non seulement dans l'intérêt du parti lui-même, mais de toute la population. Nous voulions simplement signaler pour l'instant le danger réel qui existe, le récif sournois qui pourrait bien, si on ne sait l'éviter habilement, faire sombrer un de ces jours la barque libérale.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule embûche qui se dresse sur sa route.

DEMAIN : Un gouvernement surveillé.

Le Canada soumet à l'ONU sa résolution sur le désarmement

NATIONS UNIS, N. Y. (PCI-AFP) — Les propositions canadiennes relatives au désarmement ont officiellement été déposées aux Nations unies, hier. Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a fait observer qu'elles avaient reçu "un très large appui".

M. Green a dit, au cours d'une entrevue, que la résolution canadienne a "des chances raisonnables" d'être adoptée par la commission politique de l'ONU. La résolution a été secondée par la Norvège et la Suède.

Le chef de la diplomatie canadienne avait donné un aperçu du contenu de la proposition du Canada à l'occasion de différents discours qu'il a prononcés devant la commission ; mais il ne l'avait pas encore présentée sous forme de document avant hier. Il a fait remarquer que le Canada présentait sa résolution maintenant pour plusieurs raisons.

Une de ces raisons est la possibilité de la mise à exécution de la menace de boycottage que le premier ministre Khrouchtchev a formulée devant l'ONU.

Le cas Kasuvubu

La commission de vérification des pouvoirs, composée des représentants de neuf pays, a adopté, hier, une résolution de l'Assemblée générale, à la délégation pilotée par le président Joseph Kasavubu.

Seule, l'Union soviétique s'est inscrite contre la résolution américaine mais deux pays, le Maroc et la République Arabe Unie, ont refusé de participer au scrutin. Les représentants de ces deux pays ont expliqué qu'ils ne voulaient pas se prononcer sur cette question, l'Assemblée générale ayant décidé, mercredi soir, d'en suspendre l'étude jusqu'à ce qu'une commission de conciliation, composée de 15 pays afro-asiatiques, tente de rétablir l'harmonie entre les factions politiques au Congo.

L'Algérie

La commission politique a décidé à l'unanimité, hier, d'inscrire l'ouverture du débat sur recommandant d'octroyer le siège réservé au Congo, au sein l'Algérie lundi, le 5 décembre, et celle du débat sur la Mauritanie, le 15 novembre.

Elle a décidé également de suspendre le débat en cours sur le désarmement pour permettre aux délégations de se consulter pour aboutir à une décision concertée en vue de la reprise des négociations entre les grandes puissances, soit au sein du comité des Dix, soit d'un comité d'une composition légèrement différente.

Enfin, la commission a décidé de retarder le débat prévu sur la plainte cubaine contre les Etats-Unis. Ce débat aura lieu après la discussion des problèmes africains qui sont à l'ordre du jour, à moins que des événements nouveaux à Cuba imposent la nécessité d'un débat d'urgence.

Au cours de la réunion, le délégué de l'Inde, M. Menon, a présenté au nom de cinq pays, une résolution réclamant une augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social.

La délégation israélienne a protesté, hier, auprès du président du Conseil de sécurité contre le décret de confiscation par Le Caire de la cargaison du navire grec "Astypalea", arraisonné à Port Said, en décembre 1959, alors qu'il se rendait à Djibouti livrer une commande de 400 tonnes de ciment israélien.

NIXON

SUITE DE LA PAGE 1

accroîtra cette marge. Dans certains endroits populeux, le comptage ne commencera pas avant cette date.

A Sacramento, le gouverneur Edmund G. Brown, un démocrate, a qualifié les résultats du scrutin dans l'Etat de "dangereusement serrés" et a admis volontiers que si Nixon briguait les suffrages au poste de gouverneur en 1962, il ne serait pas facile à battre. Brown doit se présenter de nouveau dans deux ans.

LA POLICE

SUITE DE LA PAGE 3

dans une autre affaire. Il a depuis été ramené à la prison commune de St-Jean.

Elie Goyette, 19 ans, est domicilié à 305B, rue Mercier, à St-Jean. La police l'a arrêté il y a deux jours, comme témoin important dans la cause. Il a également été questionné par les sûretés municipale de Montréal et provinciale en relation avec d'autres crimes commis dans la métropole.

Enfin, Eric Funkel, 50, rue Boveri, est un néo-Canadien qui a reçu sa citoyenneté le 17 juin. Il est le beau-frère de Goyette. C'est chez lui que la police a retrouvé l'arme qui aurait servi au crime.

La Sûreté provinciale croit que c'est Funkel, mécanicien d'origine allemande, qui aurait transformé une carabine de l'armée canadienne en mitraillette. Cette carabine aurait été achetée d'un regrattier de Montréal pour la somme de $12. Par un travail que la Sûreté à qualifié "d'expert", on en a coupé la crosse et le canon. Le mécanisme en a été modifié de telle sorte qu'elle constitue maintenant une véritable mitraillette à six coups. Sa longueur est de 18 pouces, permettant un emploi facile.

C'est en perquisitionnant chez Funkel que la Sûreté a découvert l'arme cachée à l'intérieur d'un faux-plafond, près de la cheminée. On a également retrouvé six balles enveloppées, près de la mitraillette.

La comparution des accusés a été remise à demain. Tout cautionnement a été refusé à Brochu et Goyette tandis qu'un cautionnement de $950 était accordé à Funkel.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans toute l'Algérie, les forces de police ont été considérablement renforcées, en prévision des manifestations antigouvernementales qui pourraient s'y produire aujourd'hui.

Les rebelles algériens, qui ne veulent pas de la politique d'autodétermination du général de Gaulle se sont affrontés hier à Epinay-sur-Seine près de Paris où deux groupes rivaux se sont entre-tués. Sept personnes ont perdu la vie et deux autres ont été blessées.

La situation mondiale, selon la presse française, incitera de Gaulle à agir rapidement, et l'élection de Kennedy à la présidence des Etats-Unis laisse présager une politique plus fortement anti-coloniale, sans compter la menace d'aide de la part de Moscou et de Pékin.

Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions.

Charles de Secondat.

LE VOICI...

L'ENCAN

CARNAVAL DE CAMÉRAS

UNE VENTE QUI DEPASSE TOUTES LES VENTES DE CAMERAS

Cinéphiles, hâtez-vous de venir chez European Camera Service où des cinés, des projecteurs, des appareils et accessoires de marques de choix ont été mis à l'enchère au rabais.

A cette enchère au rabais, tous les articles ont été cotés à un bas prix déterminé. Puis, chaque jour le prix de chaque article est baissé de 10% jusqu'à ce qu'il soit vendu. Des marques aussi réputées que Kodak, Zeiss, Nikon, Eumig, Nizo, Leica, Bell & Howell sont bien représentées et pleinement garanties. Or, si vous êtes à la recherche d'une véritable aubaine en fait d'appareils de photographie fixe ou animée, de projecteurs ou d'accessoires, voici l'occasion. Afin de profiter du meilleur choix et des meilleurs prix... il serait bon que vous veniez tôt.

LA VENTE DEBUTE AUJOURD'HUI
ET SE TERMINE LE 19 NOVEMBRE

EUROPEAN CAMERA SERVICE

5658 AV. DU PARC

Entre St-Viateur et Bernard

Chalifour & Frères LIMITÉE

6510 DELORIMIER
près Beaubien
RA. 1-7801

VENTE SPÉCIALE

Régulièrement $189.50 $88.95
Régulièrement $149.50 $68.95

MACHINES NEUVES

White Zig-Zag console
White couture droite console

20 ANS DE GARANTIE

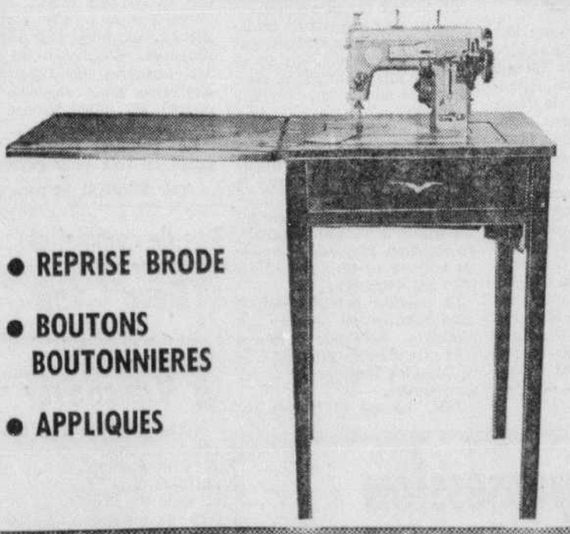

- REPRISE BRODE
- BOUTONS BOUTONNIERES
- APPLIQUES

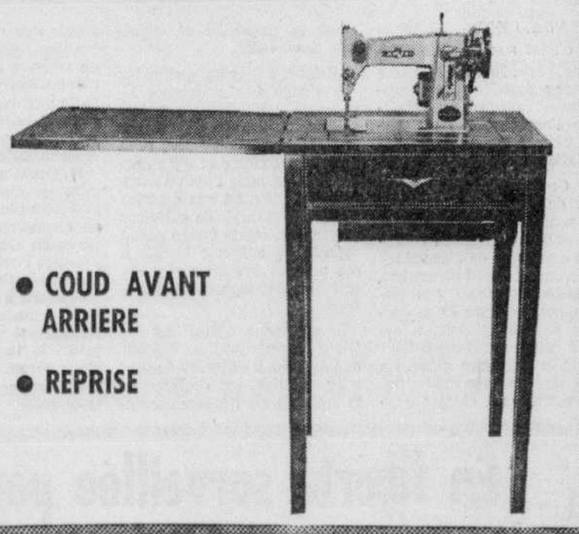

- COUD AVANT ARRIERE
- REPRISE

ÉCHANGES et DÉMONSTRATEURS

PORTATIVES

		REG.	SPECIAL
10 SINGER	127-3, PORTATIVES	99.50	29.95
4 ARROW HA-1	PORTATIVES	129.50	49.95
1 NECCHI BFL	PORTATIVE, POIDS LEGER	189.50	69.95
1 ELNA	PORTATIVE, POIDS LEGER	189.50	89.95
3 BELAIR ZIGZAG	PORTATIVES, DELUXE	189.50	99.95
1 NECCHI ZIGZAG	PORTATIVE	299.00	139.95
1 ALFA	ENTIEREMENT AUTOMATIQUE, PORTATIVES	289.50	149.95
4 BELAIR	ENTIEREMENT AUTOMATIQUES PORTATIVE	289.50	189.95

CONSOLES et PUPITRES

		REG.	SPECIAL
1 NEW HOME JR.	CONSOLE, NOYER	119.00	39.95
1 VICKERS	SECRETAIRE, NOYER	129.00	39.95
1 SEAMSTRESS	CONSOLE, NOYER	99.00	49.95
1 DUPREX	CONSOLE, NOYER	119.00	59.95
1 WHITE	ROTARY, CONSOLE, NOYER	139.00	69.95
2 SINGER	15-90, CONSOLE, NOYER	179.50	79.95
2 SINGER	15-91, CONSOLE, NOYER	189.50	89.95
1 NECCHI	B.F., CONSOLE PALE	259.00	129.95

Tout est à vendre à partir de $9.95

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 24 MONTREAL, VENDREDI 11 NOVEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Le sac du "Chez Paree"

Listarti détenu sans cautionnement; les deux autres, déjà libérés dans d'autres causes, sont introuvables

Malgré les recherches les plus intenses, deux des trois accusés en marge du sac du cabaret "Chez Paree", dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, n'ont pas encore été appréhendés.

Seul Michel Listarti, alias Michel Lister, du 99 rue Emile, à Laval-des-Rapides, a été traduit devant le juge Omer Legrand, hier après-midi

Accusé de méfait et de dommages s'évaluant à $25,000, à l'établissement de la rue Stanley, le prévenu a nié sa culpabilité, et ses procureurs, Mes Raymond Daoust, C.R. et Myer Gross, C.R., ont immédiatement demandé sa libération sous cautionnement.

Mais aussi rapidement, le tribunal l'a refusée.

Me Gross n'en a pas moins continué à présenter une foule d'arguments en faveur de la liberté provisoire.

Mais, chaque fois, le juge Legrand répondait par un "non" catégorique et un ferme "n'insistez pas".

—Et pourquoi ? alla jusqu'à demander le procureur de la défense.

Pour ajouter tout aussitôt :

"C'est à cause de LA PRESSE, sans doute ? "

Visiblement vexé, le tribunal rétorqua :

Non, ce n'est pas à cause de LA PRESSE. Mais je suis le juge, ici, et c'est à moi de décider si les circonstances d'un délit militent ou non en faveur d'un cautionnement".

Me Gross, malgré cette riposte, n'en continua pas moins à argumenter, mais pour s'entendre rappeler à l'ordre à maintes reprises.

Finalement, le tribunal mit fin à la discussion en déclarant:

"Pas de cautionnement. Et, encore une fois, ce n'est pas à cause de LA PRESSE.

Les deux autres déjà sous cautionnement

Pendant ce temps, une escouade spéciale de la police municipale cherchait vainement à connaître les allées et venues des deux autres prévenus, Santos "Frank" Cotroni et Joseph Coccolichio.

Et l'on se rappelait que tous deux avaient, devant les cours montréalaises, des causes pendantes. Le premier pour port d'arme illégal, le second pour parjure.

Et que tous deux jouissaient, le premier en attendant son procès et le second son enquête, de la liberté provisoire sous cautionnement.

Cotroni avait été appréhendé, il y a quelques semaines, à l'intersection des rues Ontario et Delorimier, en compagnie de trois autres individus, dont un membre de la célèbre bande des "cagoules rouges", Robert Rocheleau.

Dans la voiture où ils se trouvaient tous quatre, les agents avaient trouvé quatre revolvers absolument neufs, mais tous chargés à bloc.

Détenu sans cautionnement jusqu'à son enquête, comme les autres accusés, Cotroni avait toutefois été libéré sous une garantie immobilière au moment de son enquête préliminaire, et alors que la preuve avait été jugée assez concluante pour motiver son envoi au procès.

Quant à l'autre prévenu, il avait été accusé de parjure à la suite du témoignage qu'il avait rendu, en défense, au procès d'un tenancier de maison de jeu.

Il avait été remis en liberté provisoire dès sa comparution.

PERCY WAYNE MITCHEL photo LA PRESSE
... *le coupable ? lui ou la société*

Dans le port

Opération déblocage

Enquête sur les "faux billets" lancés au Québec

OTTAWA. (PC) — La Gendarmerie royale a reçu instruction aujourd'hui de faire enquête sur des rapports concernant des billets de banque contrefaits qui auraient circulé dans la province de Québec depuis les dernières élections provinciales.

C'est le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, qui a ordonné l'enquête, après que M. Daniel Johnson, ancien ministre des Ressources hydrauliques du Québec, lui eut fait part d'un article sur ce sujet paru dans un hebdomadaire de la province.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Fulton en réponse à M. Johnson :

"J'accuse réception de votre télégramme du 9 novembre, attirant mon attention sur un article récent concernant des allégations selon lesquelles des faux billets de banque auraient circulé au cours de la dernière campagne électorale dans la province de Québec, et me communiquant votre inquiétude à ce propos. Une enquête sera faite le plus tôt possible sur ces allégations, par la Gendarmerie royale".

M. Johnson avait déclaré à Marieville, hier, qu'il avait demandé à M. Fulton de faire enquête sur un rapport concernant la circulation de $2,500,000 en faux billets de banque qui auraient servi au cours de la dernière campagne électorale.

Dès le retour au travail des membres du Syndicat international des marins, les compagnies maritimes ont tout de suite dressé des plans pour faire circuler les nombreux navires immobilisés dans le port de Montréal.

La fin de l'arrêt de travail des membres du S.I.M. "aidera certainement" à débloquer les navires qui attendent patiemment leur chance de décharger leur cargaison, a fait observer un porte-parole. Il a précisé qu'il entrevoyait la liquidation, dès le début de la semaine prochaine, d'environ 2,000,000 de boisseaux de céréales, soit presque le quart de la quantité accumulée dans le port depuis une semaine.

Embouteillage

L'arrêt de travail déclenché lundi dernier avait eu pour effet de faire cesser toute activité sur les navires des compagnies N. M. Paterson and Sons Limited et Scott Misener Steamships Limited.

Quelques navires étaient amarrés aux quais de déchargement ; mais il était toutefois impossible de faire quoi que ce soit tant que les hommes refusaient de travailler, car ces navires en empêchaient d'autres de s'approcher des quais de déchargement.

Le directeur canadien du S.I.M., M. Hal C. Banks, a assuré le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, que les membres du S.I.M. travaillant sur des navires à Montréal, à Owen Sound, à Fort William et à Québec, retourneraient à leur travail le plus tôt possible.

Les autorités du port ont fait savoir que les équipages de quelques navires immobilisés étaient à leur poste peu après la publication de la déclaration de M. Banks.

Vingt et un cargos transportant plus de 8,000,000 de boisseaux de céréales de l'ouest sont immobilisés dans le port en attendant de décharger leur cargaison.

Fin de la saison

Les compagnies maritimes tiennent à décharger leurs navires sans délai et à les diriger le plus tôt possible dans les Grands Lacs avant la fermeture de la voie maritime du Saint-Laurent. La circulation doit en effet y être interrompue le 30 novembre.

Face à la détention perpétuelle, un récidiviste se défend, accuse la société et réclame une quatorzième chance...

par **Léopold LIZOTTE**

S'exprimant avec la facilité d'un Caryl Chessman, jouant des sentiments sans verser dans la pleurnicherie, battant sa coulpe, mais avec une ostentation retenue, puis accusant quelques minutes plus tard la société avec des accents rageurs, un récidiviste de 38 ans a défendu sa liberté avec un acharnement peu commun, pendant tout l'après-midi d'hier.

Il faut cependant dire que cette liberté, celle de Percy Wayne Mitchell, est présentement menacée . . . pour la vie.

Il y a quelques jours, en effet, dans la cellule de Bordeaux où il attendait son procès pour attaque à main armée, le prévenu recevait du procureur général de la province un document l'avertissant qu'à sa prochaine comparution en cour, on l'accuserait d'être un "criminel d'habitude".

Et c'est ce qui a été fait, hier matin, peu après que le prévenu eût reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé $1,882 à la pointe du revolver, dans une succursale de banque de l'avenue Laurier.

Mais s'il avait reconnu facilement son délit du printemps dernier, c'est avec un acharnement inusité qu'il se mit à se défendre contre la plainte de "repris de justice", qui peut le conduire au bagne jusqu'à la fin de ses jours.

Le dossier, rien de plus

La preuve de la Couronne, dans ce cas, devait être d'un laconisme frappant.

Mettant devant la cour le dossier de treize condamnations criminelles du prévenu, de 1939 à 1960, le procureur de la Couronne, Me Jean Tellier, C.R., a immédiatement déclaré au juge Gérald Almond :

"C'est tout. Nous n'avons rien d'autre."

Immédiatement, alors, le procureur de la défense, Me Raymond Daoust, C.R., a entrepris la formidable tâche d'expliquer cette feuille de route, où les condamnations se succèdent plus que rapidement, et où les récidives suivent de quelques semaines, parfois même de quelques jours, la libération de la prison ou du pénitencier.

Il tente tout d'abord de le faire par le témoignage d'un journaliste montréalais qui, entre février et mai dernier, a fait des efforts pour assurer la réhabilitation du prévenu en lui procurant un emploi dans l'hebdomadaire où il travaillait et en le rémunérant de façon fort généreuse pour sa collaboration au journal.

Mais face à la récidive du prévenu, le 28 mai, les déclarations du journaliste, quant aux bonnes intentions du prévenu et à son désir de redevenir un citoyen honnête, semblent tomber un peu à plat.

Il en est de même du témoignage du chef des garçons de table, dans un grand café de Montréal, qui affirme que Mitchell a travaillé à temps partiel dans son établissement, au début du printemps, mais pour laisser son emploi dès la mi-avril . . . en déclarant qu'il préférait garder son emploi diurne.

Et c'est au tour du prévenu lui-même d'entrer dans le box des accusés.

A l'école de réforme à l'âge de . . . sept ans !

C'est là que le "spectacle" commence.

Mitchell, qui est mis fort élégamment, parle avec une égale facilité le français et l'anglais

Constatant que le juge Almond est de langue anglaise, il s'adressera toutefois à ce dernier dans cette langue. Et sans qu'on puisse relever un terme impropre, une erreur d'expression.

Interrogé par Me Daoust, il relatera sa première expérience derrière les barreaux.

Il avait alors . . . sept ans.

Avait-il commis un crime quelconque ?

Non pas.

Mais dans son foyer, où sa mère était disparue depuis six mois, il avait eu le tort, un jour, de comprendre que son père vivait en concubinage avec une autre femme.

Cette femme fit vite comprendre à son amant que la place du jeune indiscret n'était plus dans la maison.

Et c'est pour qu'il ne répète pas au voisin ce qu'il avait vu par une porte entrebaillée qu'on le plaça au Mont-Saint-Antoine, alors situé angle Berri et Demontigny.

De cet endroit, il avoue s'être évadé par la suite un total de 34 fois. Mais chaque fois parce qu'il sentait que ce n'était pas là un "foyer" pour lui.

—Que faisait-il, dans ses moments de liberté illégale ?

Pour une culotte, six mois

"Avec des compagnons de mon âge, et évadés du même endroit, nous volions des gâteaux des voitures de boulangers, dans le jour, et nous dormions sur les bancs d'un parc, la nuit. Et on finissait toujours par nous reprendre".

Puis, un jour, son père, consentit à le prendre comme aide, dans un club nautique de la banlieue métropolitaine.

C'est là qu'il commit son premier délit . . . par accident, précise-t-il toutefois.

"Un jour, dit-il, je me baignais dans le lac Saint-Louis. Lorsque je revins sur la berge, mes vêtements étaient disparus. Je crochetai donc une case et pris un pantalon pour rentrer chez moi.

"Le lendemain matin, lorsque je revins porter la culotte où je l'avais prise, on m'arrêta. Et ma sentence, pour ce premier délit, alors que je n'avais que dix-sept ans et demi, fut: six mois."

Au second larcin, il devait voler une bicyclette, à Sorel. La peine: trois mois.

Puis on peut deviner la suite. Les délits succèdent aux délits en s'aggravant. Les peines aussi.

Et cela jusqu'à la plus lourde de ses condamnations, en 1953, alors qu'il écopa de dix années de détention.

C'est à ce moment-là, selon le prévenu, qu'il décida de mettre fin à sa vie de crime.

"Me rendant compte que j'étais un être anormal qui ne pouvait réprimer ses instincts, je demandai moi-même à être traité par les psychiatres du pénitencier. En même temps, je pris des cours par correspondance pour améliorer mon éducation, et lorsque je fus libéré, sept ans plus tard, je n'avais qu'une chose en tête: devenir un citoyen honnête, respectueux des lois".

Et avec un "gun" acheté sur la "Main"

Le prévenu raconte alors qu'il a rencontré le propriétaire d'un hebdomadaire montréalais, par le truchement d'un annonceur de radio, et que celui-ci l'a très généreusement aidé pendant quelques semaines.

Mais, au terme de celles-ci, il se trouvait encore sans emploi.

Entre temps, il avait emménagé avec une amie, avait acheté quelques meubles et fait quelques économies.

Dans la matinée du 28 mai, cependant, il revenait chez lui pour constater que la jolie fille était disparue avec tout ce qu'il possédait.

C'est alors que, découragé au dernier point, il s'en allait dans une salle de billards de la "Main", achetait un revolver pour la somme de dix dollars et

Voir RECIDIVISTE en page 41

La police croit tenir les gunmen de l'attaque de la gare de St-Jean

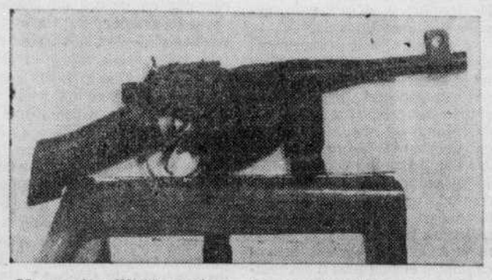

Une mitraillette-maison de construction experte.

ST-JEAN. (DNC) — La Sûreté provinciale, en collaboration avec la police municipale de St-Jean, semble avoir définitivement résolu l'attaque à main armée commise à la gare du Pacifique Canadien, il y a une dizaine de jours, à St-Jean. L'arme qui aurait servi au vol a été retrouvée ainsi que diverses marchandises volées dans les environs.

Deux individus, Denis Brochu et Elie Goyette, ont comparu devant un juge de paix, hier, pour répondre à une accusation de vol qualifié. Un troisième, Eric Funkel, est accusé d'avoir eu en sa possession une carabine à canon tronçonné.

Brochu, 20 ans, de Rougemont, était arrêté la semaine dernière dans une maison de chambres de St-Jean. La police le reconduisait immédiatement à la prison de St-Hyacinthe, où un mandat d'arrestation avait été émis contre lui pour défaut de comparaître

Voir LA POLICE en page 2

Le Conseil du travail demande une enquête sur le travail du dimanche

Le Conseil du travail de Montréal a exprimé hier soir le désir qu'une enquête soit lancée sur la question du travail du dimanche.

Cet organisme présentera une résolution d'urgence, au prochain congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, priant celle-ci de réclamer une enquête gouvernementale, afin de découvrir les patrons qui abusent du travail du dimanche.

Cette résolution a été adoptée après que M. Willie Fortin, du Syndicat des ouvriers de salaisons, eut demandé l'appui du Conseil pour empêcher la compagnie Wilsil de retourner au régime du travail du dimanche.

"Depuis plusieurs années, a dit M. Fortin, notre syndicat avait réussi à faire abolir le travail du dimanche dans les salaisons, mais la compagnie Wilsil veut maintenant revenir à ce régime."

"Il y a dans cette province des lois qui interdisent le travail du dimanche, a souligné à son tour M. Louis Laberge, président du Conseil du travail, mais il y a des employeurs qui ne s'en préoccupent guère. Il faudrait qu'une enquête soit faite sur cette question".

Vigoureuse action contre les tactiques paralysant la C.R.O.

Le Conseil du Travail de Montréal a décidé hier soir d'entreprendre une vigoureuse action contre certaines tactiques visant à paralyser la Commission des relations ouvrières pour empêcher des syndicats d'être reconnus comme agents négociateurs.

En adoptant une résolution pour appuyer le Syndicat international des commis de détail qui lutte actuellement contre les magasins Pascal, le Conseil du travail a décidé de soulever la question au prochain congrès de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Armand Marion, délégué de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants, a vivement critiqué l'attitude des patrons qui tentent de susciter des syndicats soi-disant indépendants partout où un syndicat de bonne foi veut agir comme agent négociateur. Il s'en est pris également à ceux qui tentent sous toutes sortes de prétextes d'obtenir des brefs de prohibition pour paralyser la Commission de relations ouvrières.

Un porte-parole du Syndicat international des commis de détail a dit que lorsque ce groupement avait lancé une campagne d'organisation dans les magasins Pascal, la compagnie avait tout d'"abord suscité la formation d'un syndicat soi-disant indépendant. Celui-ci retira sa requête à la Commission de relations ouvrières après qu'on eut démontré qu'il était dominé par l'employeur.

La compagnie, a ajouté le porte-parole syndical, a ensuite trouvé un prétexte pour demander un bref de prohibition à la Cour supérieure.

Le Conseil du travail a accordé son appui entier aux commis de détail, a promis d'écrire à la compagnie Pascal pour protester contre son attitude et a invité toutes les unions affiliées à en faire autant.

L'affaire des "Skycaps"

Appel au gouvernement fédéral; syndicalisme suggéré aux ouvriers

Le Conseil du travail de Montréal a demandé hier soir au gouvernement fédéral de s'assurer que les concessionnaires des compagnies de la Couronne respectent la loi fédérale des justes salaires ainsi que les lois provinciales du salaire minimum.

La centrale syndicale a fait cette requête après avoir condamné la compagnie Murray Hill Limousine pour avoir "honteusement exploité" les porteurs qu'elle avait à son emploi à l'aéroport de Dorval.

Tout en blâmant les employeurs et les autorités fédérales, le Conseil du travail a souligné que ce n'est qu'en s'organisant que les travailleurs peuvent faire cesser les abus dont ils sont victimes.

C'est pourquoi les délégués ont recommandé aux ouvriers concernés ainsi qu'à tous les autres employés travaillant à l'aéroport de Dorval ou ailleurs de s'organiser s'ils ne veulent pas être exploités.

Le Conseil du travail de Montréal a aussi décidé d'appuyer les revendications des pompiers et a demandé à la nouvelle administration municipale de négocier le plus rapidement possible la nouvelle convention collective de ces employés.

M. André Plante, président de l'Association des pompiers, a dit que les demandes des pompiers sont pleinement justifiées parce que leurs salaires sont actuellement parmi les plus bas au Canada pour les travailleurs de leur catégorie, alors qu'ils devraient être au premier rang, à cause des difficultés particulières rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, dans la métropole du Canada.

Le Conseil du travail se propose d'ailleurs de rencontrer la nouvelle administration pour lui offrir ses meilleurs voeux et lui exposer certaines de ses revendications.

Femme étranglée à Portneuf : le mari est détenu

Hubert Piché, âgé de 28 ans, est présentement détenu comme témoin important, en marge de la mort de sa femme, qui a été trouvée étranglée dans la maison de ses parents, à Portneuf.

La victime, âgée de 26 ans, née Denise Matte, a été trouvée inanimée dans son lit, et la police a déclaré qu'elle avait été étranglée vers les 3 heures dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le couple, marié depuis le 26 décembre dernier à Québec, vivait chez M. et Mme Ovide Matte. Mme Matte, dont la chambre est voisine de celle de sa fille, a révélé qu'elle l'avait entendue crier durant la nuit, mais qu'elle n'y avait porté aucune attention, croyant tout simplement qu'elle rêvait.

Jeudi matin, au lever, le mari aurait déclaré à sa belle-mère que sa femme semblait "inconsciente et souffrante".

Mme Matte a immédiatement appelé un médecin après qu'elle eût trouvé sa fille dans son lit, apparemment sans vie.

Le médecin n'a pu que constater le décès et a mandé sur les lieux les agents de la Sûreté provinciale. Le lieutenant J.-M. Bouchard est chargé de l'enquête.

Fin de l'arrêt de travail des marins

Les membres d'équipage des navires des compagnies N. M. Paterson et Scott Misener Steamships retournent au travail aujourd'hui, après une abstention de deux jours.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui un porte-parole du Syndicat international des marins, en commentant une déclaration du ministre fédéral du Travail, l'hon. Michael Starr, selon laquelle cet arrêt de travail était illégal.

Le porte-parole a ajouté que les mécaniciens impliqués dans cette affaire rencontreront le ministre du Travail pour lui exposer leur situation.

Le syndicat soutient qu'il n'avait pas ordonné la grève, mais que les mécaniciens avaient spontanément cessé le travail après que leurs employeurs eurent signé une convention collective avec l'Association nationale des mécaniciens de la marine. Les employés concernés prétendent ne pas être membres de cette organisation, alors que selon les employeurs l'Association des mécaniciens est l'agent négociateur légalement reconnu.

Selon le syndicat, la convention collective signée entre N. Paterson, Scott Misener et l'Association nationale des mécaniciens de la marine réduit les salaires actuels.

Par ailleurs, le Syndicat international des marins, qui prétend représenter les mécaniciens travaillant à bord des navires des Grands Lacs, a fait savoir aujourd'hui qu'il a signé une convention collective avec Canada Steamship Lines, accordant aux mécaniciens les mêmes augmentations de salaire qu'ont obtenues les marins, il y a quelques semaines. Selon le syndicat, deux autres

Voir MARINS en page 41

Le préféré de tous
Gâteau au chocolat RBI
SPECIAL CETTE SEMAINE !
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
Rég. 59¢ 49¢
En vente à la pâtisserie Richstone de votre voisinage

LOUEZ UN PIANO
Vous pouvez louer un petit piano neuf, moderne pour aussi peu que $2.50 PAR SEMAINE
PRIX SPECIAL si vous désirez l'acheter DURANT la LOCATION
J. Donat Langelier CIE. INC.
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal
Au 2e étage, prenez l'ascenseur
entre St-Denis et St-Hubert - Tél. : VI. 5-8111
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Epargnez $3.18
METRECAL
Régime alimentaire pour combattre l'embonpoint..
Gratis
2 BOITES DE METRECAL avec chaque achat de 10 boites
SAVEUR AU CHOIX Rég. 19.08 SPECIAL $15.90
ou EPARGNEZ $1.59 (1 boite gratuite) avec chaque achat de 5 boites
Pour un temps limité seulement
LIVRAISON GRATUITE JOUR ET NUIT
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUETTE & PUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

À PRIX RÉDUIT
Pour l'étudiant . . . l'homme d'affaires
SERVIETTES
SPECIAL!
$6.95
Prix régulier $9.95
• En cuir lisse
• Poignée solide avec serrure en métal
• Trois compartiments
• Renforcée de supports métalliques
• Monture en métal
• Grandeur : 17" x 13" x 8"
CHOIX COMPLET DE SACS SCOLAIRES A PRIX VARIES
LIBRAIRIES PILON Inc.
750, rue Beaubien CR. 4-6487* 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081
851 boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

BOEUF
DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE MAINTENANT EN VENTE
HUITRES MALPEQUE
MORUE NOIR FUMEE D'ALASKA
SAUMON FUME — PALOURDES
PIGEONNEAUX "ROYAL"
MELONS CASABA
MELONS CRANSHAW — MELONS HONEYDEW
FRAISES DE CALIFORNIE
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine Tél. : VI. 9-2341

Olds '60
démonstrateurs
A PRIX TRES SPECIAL
Modèles "88" et "98"
SUPER "88"
CONVERTIBLE
SEDAN
HARDTOP 2 PORTES
HARDTOP 4 PORTES
"88"
SEDAN
HARDTOP 2 PORTES
HARDTOP 4 PORTES
"98"
CONVERTIBLE
HARDTOP 4 PORTES
TOUS VENDUS AVEC LA MEME GARANTIE QU'UNE AUTO NEUVE.
★ Très peu de millage.
★ N'ont été conduits que par notre personnel des ventes ou membres de notre exécutif.
LA PLUS HAUTE ALLOCATION D'ECHANGE VOUS SERA DONNEE POUR VOTRE AUTO ACTUELLE.
Venez voir ce que nous vous offrons
Votre dépositaire exclusif "OLDSMOBILE" et "ENVOY"
Jarry Automobile Limitée
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 11 NOVEMBRE 1960** — **No 24**

Programme impressionnant

C'est un programme fort impressionnant que le gouvernement de M. Jean Lesage a annoncé hier à l'ouverture de la session du parlement provincial.

Il est vrai que, depuis leur arrivée au pouvoir, M. Lesage et son équipe ont déjà accompli pas mal de choses dans la mesure où ils pouvaient le faire par des décisions administratives dans le cadre des lois existantes. Il fallait toutefois attendre la session pour donner suite à ceux des articles du programme qui exigeaient des mesures législatives. Et l'on constate aujourd'hui que, dans le discours du trône, pas un seul secteur de la vie québecoise a été oublié : le social comme l'économique et le culturel, l'urbain comme le rural, l'industriel comme l'agricole, celui des mines et des forêts comme celui des pêcheries et des autres richesses naturelles, celui des routes comme celui de l'éducation.

Le discours du trône repose sur quatre piliers, quatre secteurs dont chacun fait l'objet de nombreux projets de loi : la culture, l'économique, l'humain et l'avenir. On se soucie autant de la langue française que de la construction de routes et de ponts, des pensions aux nécessiteux que de l'aide financière à l'éducation — et de la qualité de l'enseignement aussi — des grandes et petites industries que du crédit aux pêcheurs comme aux agriculteurs. La gamme va des finances publiques aux fonctionnaires de l'administration, des municipalités au tourisme, de l'assurance-hospitalisation à l'indemnisation des automobilistes accidentés, des relations ouvrières à la pollution des eaux, du chômage à la planification économique.

Ce qui est le plus impressionnant, le plus nouveau aussi, c'est que toutes les mesures proposées reposent sur des idées directrices qui semblent avoir été longuement mûries, sur une politique d'ensemble qui en font un tout dont les parties sont rigoureusement coordonnées.

La politique de M. Lesage et de son équipe, ce n'est pas celle de l'Etat-Providence qui ferait de chaque citoyen un pupille de la nation, mais ce n'est pas non plus celle du laisser-faire par laquelle chacun de nous resterait isolé, sans défense contre les forces économiques et politiques de la société contemporaine.

L'une de ces forces aveugles qui pourrait nuire le plus à l'avancement de la population québecoise, surtout à notre époque de rapides progrès de toutes les techniques, c'est, tout autant que l'ignorance, une instruction insuffisante. Ouvrir le plus largement possible au plus grand nombre des nôtres les portes de l'enseignement à tous ses degrés — et d'un enseignement modernisé selon les normes de l'ère scientifique que nous vivons — c'est une des conditions sine qua non de notre survivance.

Aussi quels que soient les progrès accomplis jusqu'ici, et sans pour cela renier le passé ni lancer la pierre aux prédécesseurs, le nouveau gouvernement ne se contente-t-il pas de jeter dès aujourd'hui les bases d'un régime de gratuité scolaire qui sera établi par étapes. Il ne se contentera pas non plus d'aider financièrement les institutions d'enseignement. Il veut faciliter aux jeunes l'accès à tous les niveaux de l'enseignement en multipliant les bourses et les allocations. Il veut aussi que cet enseignement atteigne les plus hauts degrés de qualité en améliorant le mode de recrutement et la formation professionnelle du personnel enseignant.

De là, il cherche à étendre son action aux domaines économique et social. La clé de son programme dans ces domaines, c'est le Conseil d'orientation économique qu'il a ressuscité. Il étendra son champ d'action pour faire de ce conseil un organisme de planification grâce auquel la mise en valeur de nos richesses naturelles se poursuivra selon un plan d'ensemble, et non plus au hasard ou selon le bon plaisir d'entreprises privées ne recherchant que leur intérêt plutôt que celui de la province. Ainsi notre vie économique sera assise sur des bases solides et durables, ce qui sera de nature à stabiliser l'emploi et à remédier au chômage.

En attendant d'atteindre cet objectif à longue portée, un vaste programme de travaux provinciaux et municipaux multipliera dès maintenant les emplois. La construction des routes, par exemple, ne sera plus entreprise avec des arrière-pensées politiques, mais selon un plan directeur qui tiendra compte des besoins régionaux, de ceux du tourisme et de l'agriculture, des richesses naturelles qui doivent devenir accessibles pour être mises en valeur.

Naturellement, chacune des mesures que le gouvernement proposera aux chambres législatives au cours des prochains mois devra être étudiée et discutée à son mérite lorsque les détails en seront connus. Mais, dans ses grandes lignes, le programme est impressionnant et marque un excellent début.

L'anarchie persiste toujours

Le rôle de gendarmes dévolu aux troupes chargées par les Nations unies de maintenir l'ordre dans l'ancien Congo belge n'est pas de tout repos. Dix soldats irlandais ont été assassinés cette semaine par des rebelles en maraude au nord-est de la province de Katanga. On a été horrifié de ce massacre, parce qu'il a causé tant de pertes de vie, d'un seul coup. Mais ce n'est pas la première fois que des "casques bleus" se font tuer en service, dans l'accomplissement de leur mission. Une vingtaine d'autres ont eu le même sort.

L'étonnant est peut-être, au fond, que l'on ne compte qu'une trentaine de morts, si l'on songe aux difficultés de la tâche confiée aux soldats de l'ONU. Ils ne sont pas vingt mille pour assurer le maintien de l'ordre dans un territoire presque deux fois aussi grand que la province de Québec, renfermant des régions parfois si mal pourvues de moyens de communications qu'il faut recourir à l'avion pour passer de l'une à l'autre sans trop de retard.

Et ce pays est en pleine anarchie depuis qu'il a reçu l'indépendance en juin dernier. Il était à peine promu à la condition d'Etat souverain que les événements le jetaient dans une crise où il se débat depuis plus de quatre mois sans espoir de solution prochaine. Ce fut d'abord la désintégration de ses forces armées, qui devaient protéger l'ordre public. Puis le gouvernement lui-même s'effondra sous l'effet de querelles politiques opposant le président du Congo et le premier ministre.

La carence du pouvoir a fait naître des mouvements de sécession dans deux provinces, ce qui complique gravement la mission de pacification de l'ONU. Elle a en outre laissé la voie libre aux coups de main des membres des tribus les plus turbulentes que l'ancienne administration belge avait réussi à discipliner. En somme, la libération a plongé le Congo dans un chaos dont on se demande ce qu'il pourra en sortir.

L'intervention même des Nations unies ne peut rétablir tout au plus qu'un ordre précaire. Car ceux qui en assument la direction ont les mains liées par les divergences existant au sein même de l'ONU sur les initiatives à prendre. Le secrétaire général, M. Hammarskjold, ne peut soutenir aucun des hommes politiques les plus influents du Congo, sous peine d'encourir le blâme de l'un ou l'autre des groupes en opposition à l'Assemblée générale, c'est-à-dire qu'il doit laisser se perpétuer le désordre. Une fois de plus les querelles des Grands auront desservi, et de façon éminemment tragique cette fois, un petit pays qui avait besoin de compter sur les Nations unies pour sortir du chaos où l'a précipité son accession évidemment prématurée à l'indépendance totale.

Marius GIRARD

L'espace libre, c'est pour mettre d'autres dates. Marche, marche !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

"Juges et policiers"

Monsieur le Rédacteur,

Votre offensive — lucide et très incisive — contre la mise en liberté trop facile de criminels dans nos rues mérite les plus grands éloges et elle est assurée du support spontané de toute la population.

Quand donc votre perspicacité verra-t-elle le véritable hold-up dont nos maisons d'enseignement sont l'objet depuis qu'elles reçoivent — enfin — les octrois fédéraux. En prétendant fonder deux universités (Loyola et Ste-Marie) **la même année** dans **la même ville,** les bons pères Jésuites révèlent une incompréhension profonde de ce que sont les besoins — en fonds et en capital humain — d'une Université. Qu'on donne un peu de chance à notre Université de se mettre sur pied avant de l'entailler !

L. Piché

Monsieur J.-Louis Gagnon,
directeur,
Journal "La Presse",
7 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre éditorial "Juges et Policiers" ainsi que la discussion qui a suivi. A mon avis, vous avez parfaitement raison et vous avez mis le doigt sur la plaie. Il est évident que le système de cautionnement est devenu un mécanisme par lequel les bandits de tous genres peuvent retrouver incessamment leur liberté et continuer à exercer leur métier pour le plus grand intérêt de ceux qui les ont aidés à reconquérir cette liberté.

Il est évident que si, pour le vol d'automobiles qui est si fréquent, la peine minimum était de dix années de pénitencier **sans** rémission de peine, les vols d'automobiles cesseraient du jour au lendemain.

Permettez-moi, monsieur Gagnon, de vous dire que vous avez touché là le point tournant de toute cette question qui concerne bandits, juges, policiers et surtout citoyens. Je vous en félicite et j'espère que vous ne vous laisserez pas influencer par les propos de ceux qui pensent, dans leur suffisance, qu'ils sont au-dessus de tout blâme.

G. Gingras

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Monsieur le Rédacteur,

La campagne que vous menez en faveur de la punition implacable des criminels part sans doute d'un bon naturel et est inspirée par le but louable de protéger la société. Mais êtes-vous bien certains du résultat heureux ?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un criminel ? Cette notion même a varié à travers les âges et varie encore selon les pays. Ne fut-il pas une époque pas tellement éloignée dans notre province où le seul fait de voyager dans un pays situé derrière le rideau de fer ou de se trouver en compagnie d'une personne à tendance communiste faisait de vous un criminel et pouvait vous exposer à la vindicte populaire et à tous les châtiments ?

Vous vous en prenez violemment contre les récidivistes. Mais ne voyez-vous donc pas que la presse est elle-même en grande partie responsable de la situation intenable où se trouve le criminel à sa sortie de prison ? Quand un journal comme La Presse, qui a une circulation d'un million d'exemplaires, a publié son nom, sa photo et les détails de son crime à travers toute la province et au-delà, où peut-il aller pour refaire sa vie, où peut-il chercher avec succès un emploi ?

Quoi de surprenant alors qu'il se retourne presque obligatoirement vers les seuls qui veuillent l'accepter, ses anciens compagnons d'infortune ? Et c'est ainsi que se forment les associations d'anciens bandits, la pègre. Ils sont dans la même galère, dans les mêmes difficultés, dans les mêmes entraves. Ils mettent en commun leurs connaissances et retournent à ce qui leur apparaît comme le seul gagne-pain désormais possible pour eux : le crime.

La prison a ainsi brisé plus de vies, détruit plus de foyers, créé plus de misères au Canada que tous les autres fléaux réunis: le feu, les inondations, La peste, la famine et la guerre.

Je comprends les juges qui sont prêts à risquer en liberté surveillée les criminels, même les plus endurcis, plutôt que de les envoyer ou les renvoyer à cette université par excellence du crime.

Aucune sentence d'emprisonnement ne devrait être prononcée contre qui que ce soit dans une société qui se respecte avant d'avoir tout essayé pour autrement réadapter le malheureux qui a enfreint l'une de ses lois; il est encore récupérable. Après l'emprisonnement, il le devient beaucoup plus difficilement. L'argent qui sert à maintenir les prisons serait beaucoup mieux employé à multiplier les hôpitaux psychiatriques et les services sociaux. La prison par elle-même n'a jamais empêché la commission des crimes et n'a jamais guéri un seul criminel. La publication des crimes non plus.

Libera Nosamalo

Bilinguisme

Monsieur le Rédacteur,

Je vous félicite de votre éditorial du 4 novembre au sujet du bilinguisme — ou plutôt du manque de bilinguisme — à Ottawa.

Les exemples cités par Vie Française ne sont que des apparences extérieures. Après presque un siècle comme capitale nationale, Ottawa reste une ville anglo-saxonne dominée jusqu'aux coins les plus refoulés et les plus poussiéreux du fonctionnarisme fédéral par une mentalité et une procédure anglo-saxonnes. Il n'y a guère lieu de s'étonner que bon nombre de Canadiens de culture française s'y sentent en pays étrangers, et qu'ils préfèrent accepter des emplois aux salaires moins élevés plutôt que de "s'expatrier", et de voir croître leurs enfants dans ce milieu. Les conditions à Ottawa ressemblent peu au bi-culturalisme que nous prônons à l'étranger.

Nous sommes encore bien loin de cet idéal de deux cultures en train de se développer côte à côte dans l'harmonie et le respect mutuel. Pourtant, le destin du Canada nous commes loin d'y arriver. Mais pour cela, il faudra changer l'attitude des champions des deux groupements. Plutôt que de se surveiller avec une attitude de méfiance, il faudrait qu'ils se rendent compte que les intérêts des Canadiens français et des Canadiens anglais sont plus semblables que divergents. Bien plus, nous dépendons très largement les uns des autres. Affolés par la menace de "l'américanisation" par la télévision, les revues, etc., les Canadiens de langue anglaise peuvent se réjouir d'avoir des concitoyens moins vulnérables aux influences américaines, et y trouver l'espoir de la survivance d'un Canada distinct. D'un autre côté, les Canadiens de langue française peuvent se réconforter en se rappelant que la tradition de liberté, de justice, et de respect de l'individu que nous avons héritée de l'Angleterre constitue la meilleure assurance de l'avenir de la culture française en Amérique.

De cette constatation il n'y a qu'un très petit pas jusqu'au point de vue positif que la dualité culturelle est en réalité une double richesse. C'est le célèbre poète allemand Goethe qui déclara que chaque langue que nous possédons nous fait don d'une autre vie. Il suffit d'un simple changement d'attitude pour tourner cette belle déclaration en réalité au Canada. Et que de réalisations s'ensuivraient, non seulement dans le domaine culturel, mais en termes de prospérité et de bien-être aussi !

Nous faisons un progrès incontestable dans ce sens. Dans la belle lutte que vous menez pour faire valoir la culture française au Canada, — et il convient certes de commencer par le bilinguisme à Ottawa — vous avez l'appui chaleureux d'un grand nombre de Canadiens d'origine anglo-saxonne.

Dale C. Thomson

Le français d'abord

Monsieur le Rédacteur,

En vue de donner suite à l'article publié dans vos lettres ouvertes et intitulé "les sciences et l'anglais", signé Adélard Desjardins, je désire vous exposer les faits suivants.

M. Desjardins a évidemment une marotte, soit celle de tenter d'angliciser le plus possible ses compatriotes. Son dernier article le prouve amplement. Je résume cet article en disant qu'il préconise de faire apprendre l'anglais à ses compatriotes de la campagne. Il oublie de dire que pour posséder une autre langue il importe de connaître sa propre langue, autrement dit plus on possède un vocabulaire étendu plus il est facile d'apprendre une autre langue. Cet exposé ne constitue pas seulement l'opinion du soussigné mais également celle de professeurs d'anglais avec lesquels le soussigné est venu en contact. J'ajoute que ce qui fait d'avantage le désespoir des professeurs est le manque d'instruction de nos malheureux compatriotes, lesquels se contentent de 5e et de 6e année. Le vocabulaire étant limité, il s'ensuit des difficultés pour apprendre une autre langue.

M. Desjardins n'a pas jugé à propos d'implorer l'assistance de l'épiscopat de langue française pour aider à réaliser cette idée fixe qu'il a de la langue anglaise. A ce sujet il y a vingt ou vingt-cinq ans, en autant que ma mémoire me le rappelle, M. Desjardins demandait à l'épiscopat de langue française de se fusionner avec celui de langue anglaise. En vue d'étoffer son argument, il rappelait à ses compatriotes le petit nombre d'archevêques et d'évêques que nous possédions. Ses prédictions se sont avérées fausses puisque depuis cette époque nous avons obtenu trois archevêchés, soit ceux de Rimouski et de Sherbrooke, et un autre dans les Maritimes.

Je crois qu'il devrait plutôt demander à ses compatriotes d'acquérir plus de connaissances générales de façon à être plus aptes à gagner leur vie.

Un Laurentien

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Vivre, c'est se renouveler

Monsieur le Rédacteur,

La vie c'est un renouvellement perpétuel. Or, nous avons dans nos sociétés d'Etat deux de ces sociétés qui sont en partie mortes, elles se nomment : Radio-Canada et la Télévision.

Ces deux sociétés depuis qu'elles existent n'ont annoncé que les savons, le tabac, y compris les cigarettes, et les eaux gazeuses : Coca-Cola et Pepsi-Cola. Elles sont dans les répétitions continuelles et perpétuelles.

Leur existence est toxique pour la vue et les oreilles, et ces marottes, qu'elles montrent et répètent à satiété, dégoûtent les artistes et les rendent impopulaires chez les spectateurs et auditeurs.

Pour la santé du corps et de l'âme il y a des règlements qui empêchent les abus des malpropres et des immoraux et il serait temps, il nous semble, que des lois semblables protègent le public contre ces annonces commerciales et vénales.

Aussi tous ceux qui parlent au grand public ont droit d'être respectés et nos pièces littéraires et artistiques ne devraient pas être profanées par ces directeurs vulgaires qui n'ont de considérations que pour la piastre des annonceurs du même acabit.

Pour la bonne réputation de notre province, pour la survie de notre langue et la propreté de notre Foi, tâchons donc d'avoir des programmes complets et présentés dans leur entité sans coupures ni souillures.

Chaque chose à sa place, à la radio comme à la télévision, et que notre jeunesse en particulier ne soit pas troublée dans ses goûts innés de l'ordre, du bien et du vrai?

A tous les lecteurs nous demandons de prier pour le renouvellement de nos sociétés Radio-Canada et Télévision et que leur résurrection ne se fasse plus attendre !

Démétrius Baril, c.r.
418, rue St-Sulpice,
Montréal.

Colonialisme

Monsieur le Rédacteur,

En serons-nous bientôt réduits à la situation ironique de demander à M. Khrouchtchev, ou à son successeur, de dire un bon mot pour nous aux Nations Unies !

A la suite du rapport de M. Gérard Légaré suivant lequel une demi-douzaine de techniciens unilingues du CNT ont été recrutés en dehors du Québec pour travailler en Gaspésie, nous nous demandons quand de tels faits cesseront. Certains milieux de l'Ontario auraient-ils une disposition naturelle et inconsciente au colonialisme ? Est-ce de cette manière et de bien d'autres encore que le gouvernement de M. Diefenbaker s'emploie pour consolider l'unité canadienne **menacée** déjà par de sérieuses fissures ? Est-ce ainsi qu'il désire manifester sa reconnaissance envers les électeurs du Québec ? Messieurs les députés conservateurs de Rimouski et de la Matapédia, est-ce que vous entendez faire quelque chose pour soutenir les droits des gens du Québec à s'administrer eux-mêmes ? Ne craignez-vous point que la question soit soulevée aux Communes ?

On commence à beaucoup entendre parler de l'Indépendance du Québec. Il est évident que ceux parmi les centralisateurs de Toronto qui ont le recours facile à l'arbitraire donnent un aliment de choix aux partisans de plus en plus nombreux et pressants de l'Indépendance tout court.

Il y a quelques mois René Lévesque semblait douter d'une majorité prochaine en faveur de l'idée d'Indépendance. Mais les esprits évoluent peut-être beaucoup plus vite qu'on ne pourrait le soupçonner. Le temps peut arriver soudainement où le peuple du Québec sera littéralement "tanné" de discuter en vain avec Ottawa. M. Lesage parait avoir autant de difficultés avec Ottawa que pouvait en avoir le grand patron de l'Union Nationale. C'est significatif. Alors M. Lesage, soyez ferme, n'ayez point peur, proclamez l'Indépendance du jour au lendemain. Les Nations Unis seront là pour nous protéger !

Néo-résistant

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Les commentaires vont bon train

NEW YORK. — La presse new yorkaise consacre évidemment un très grand nombre de pages aux résultats des élections qu'elle annonce en grands titres, soulignant que M. Kennedy n'a gagné que de justesse.

Les commentaires électoraux sont dans l'ensemble assez superficiels et ne tirent pas de conclusions importantes. Le **NEW YORK NEWS** et le **NEW YORK MIRROR** se félicitent de ce que "la victoire de M. Kennedy" pour citer le **NEWS,** "ait fait exploser comme par une bombe à hydrogène la vieille tradition selon laquelle un catholique ne pourrait jamais être élu président". "C'est là, pensons-nous, un gain à quelque point de vue que l'on se place", ajoute l'éditorialiste.

Le **NEWS** ne peut s'empêcher pourtant d'exprimer une certaine inquiétude quant à la politique extérieure que suivra M. Kennedy et craint que le nouveau président ne suive la voie tracée par le président Roosevelt et "ne vende au communisme les quelques alliés qui nous restent, tout en prétendant n'en rien faire".

Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** souhaite qu'une fois président M. Kennedy "abandonne certaines de ses promesses parmi les plus exagérées qu'il a faites dans le feu de la campagne".

Quant au **NEW YORK TIMES,** il conclut sa première analyse des élections par trois points principaux.

D'une part, le nombre d'électeurs qui semblent avoir voté en partie pour les démocrates et en partie pour les républicains dénote "un scepticisme sain".

D'autre part, "certains des clichés géographiques les plus persistants de la politique américaine deviennent peut-être désuets", par exemple le fait que les Etats du sud sont "solidement démocrates" ne semble plus aussi certain.

Enfin, affirme le **NEW YORK TIMES,** le total des votes remportés par M. Nixon est partout très inférieur à ceux de M. Eisenhower en 1952 et en 1956, ce qui prouve combien les républicains dépendaient, pour ces deux élections, du prestige du général.

WASHINGTON. — Le quotidien indépendant **THE EVENING STAR** se déclare convaincu que le peuple américain se tiendra solidement uni derrière M. John Kennedy.

Dans un éditorial consacré à la victoire du candidat démocrate, le **STAR** se félicite du fait que la campagne ardue qui vient de prendre fin n'ait provoqué aucune scission profonde au sein du pays: "Aussi peut-on dire avec confiance que le peuple des Etats-Unis serrera les coudes derrière le prochain président quand il s'agira de questions qui mettent en jeu la survie même de notre pays. La question n'est pas de savoir ce qui est souhaitable. L'union nationale devant l'ennemi, la création d'un front commun et résolu, sont absolument nécessaires, non seulement pendant notre génération mais pendant les générations à venir", conclut le quotidien indépendant.

Satisfaction générale

ROME — L'élection de M. John Kennedy à la présidence des Etats-Unis est saluée avec satisfaction par l'ensemble des journaux italiens.

"Les Etats-Unis, écrit notamment **IL TEMPO** (libéral de droite), ont atteint la prospérité et l'abondance, mais ils sont contraints de faire face au défi soviétique dans le domaine de la technique militaire et du progrès économique."

Pour le **MESSAGERO** (modéré du centre), M. Kennedy marche vers deux directions : vers l'accroissement général de l'économie américaine en vue de rétablir les distances avec le monde communiste et de donner un nouvel essor au monde libre, et vers la multiplication à une échelle gigantesque du dispositif défensif."

"Tous les hommes de bonne volonté, écrit, pour sa part, **IL POPULO** (organe démocrate-chrétien), ne peuvent que souhaiter la réalisation du programme de Kennedy, de façon que les Etats-Unis à la tête du monde libre, consolident et fassent développer, dans les années futures, les oeuvres de paix et de sécurité qui furent mises en place, au cours de ces années, par Eisenhower et Nixon."

Pour l'**AVANTI** (organe socialiste de M. Nenni), les "Américains ont choisi Kennedy en votant contre la politique d'Eisenhower", que "Kennedy s'est engagé à renverser".

Enfin, l'organe communiste **L'UNITA** écrit qu'aux Etats-Unis, ont gagné ceux qui, pour la première fois après tant de temps, déclarent que quelque chose est malade dans la société américaine, que quelque chose doit être changé dans son attitude à l'égard du reste du monde."

LA NOUVELLE DELHI. — La presse indienne a accueilli avec une satisfaction unanime l'élection de M. Kennedy. Le journal indépendant **INDIAN EXPRESS** donne le ton en affirmant : Cette élection signifie des liens plus étroits entre les Etats-Unis et l'Inde. Le **HINDUSTAN TIMES** écrit : On espère qu'il apportera un sang nouveau à une administration lasse et découragée.

VIENNE. — La presse dans son ensemble réserve un accueil favorable à l'élection de M. Kennedy, idéaliste sans illusion, dont l'ère sera décisive pour le monde. L'**INDEPENDANT KURIER** écrit : M. Kennedy représente un espoir et un risque, alors que M. Nixon aurait constitué, parce que déjà connu, un risque moins grand, mais aussi un espoir plus réduit.

La presse latine : réserve, espoir

MEXICO—En dépit de l'intérêt avec lequel les Mexicains ont suivi les élections américaines, la presse de Mexico se montre réservée et même indifférente.

EL UNIVERSAL GRAFICO (tendance de droite) déclare que, pour les Mexicains, il est d'une importance relative que le nouveau président soit démocrate ou républicain et, évoquant la guerre de 1847 et les invasions de 1914, ajoute : il faut se rappeler que c'est sous les démocrates que le Mexique a souffert le plus durement.

L'**EXCELSIOR** (centre droit) souhaite que l'administration Kennedy travaille pour développer l'amitié et les bonnes relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine.

Les journaux du centre gauche soulignent le dynamisme et la jeunesse de M. Kennedy et le **DIARIO DE MEXICO** déclare qu'il y aura maintenant une nouvelle politique dont le seul but est de maintenir la paix dans l'univers.

SANTIAGO DU CHILI — M. German Vergara, ministre des Affaires étrangères du Chili a exprimé les grands espoirs attachés par l'Amérique latine et particulièrement par le Chili à l'élection de M. Kennedy et s'est déclaré convaincu que le nouveau président travaillera à renforcer les liens entre les Etats-Unis et le Chili. Il a également rendu hommage à la profonde connaissance que M. Kennedy a des affaires de l'Amérique latine.

GUATEMALA—Le Guatemala a fait bon accueil à l'élection de M. Kennedy. Les milieux estudiantins ont relevé avec satisfaction la défaite de M. Nixon. Le parti révolutionnaire (gauche modérée) a exprimé l'espoir que les démocrates rectifieront la déplorable politique extérieure du gouvernement républicain.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Trompette plus puissante

PEKIN — Bien que le ministère des Affaires étrangères chinois se soit refusé à tout commentaire sur le résultat des élections américaines, la presse chinoise a manifesté une hâte inhabituelle à annoncer la victoire de M. Kennedy.

Sous un titre modeste au bas de la page six, le **QUOTIDIEN DU PEUPLE** écrit : "Le bloc du capitalisme monopoliste change d'instrument.

"Nixon, le politicien de la guerre froide, admet sa défaite. L'agent anti-communiste Kennedy lui succède."

L'article, tout en soulignant que la défaite républicaine reflète la "banqueroute de l'actuelle administration", brosse un sombre tableau de la situation des Etats-Unis tant dans le domaine économique que dans celui des Affaires étrangères. Il qualifie Kennedy de "champion des intérêts des grands monopoles". "Son programme, dit l'article, manifeste qu'il ne diffère pas de Nixon dans la poursuite des buts de la politique agressive et réactionnaire des milieux dirigeants des Etats-Unis. Nixon et Kennedy ne diffèrent en rien l'un de l'autre."

Le même thème se retrouve dans des caricatures publiées par le journal. L'une d'elles montre le "capitalisme soufflant dans la trompette de l'anticommunisme de Kennedy" et la légende dit : "Cette trompette est plus puissante que celle de Nixon."

Désaccord sur un incident aérien

BONN—Une certaine mauvaise humeur se manifeste actuellement dans les milieux politiques de Bonn, où l'on regrette la position adoptée par le ministère britannique de l'air, lequel s'oppose à la publication intégrale du rapport de la commission d'enquête germano-britannique sur l'incident aérien survenu au retour de la reine Elisabeth et du duc d'Edimbourg, du Danemark.

On rappelle, dans ces milieux, que certains commentaires publiés avant la rédaction du rapport contenaient de sérieuses accusations contre les pilotes de la Luftwaffe — on est allé jusqu'à les traiter de "pirates du ciel" — et qu'il est nécessaire à présent de dire publiquement ce qui s'est passé en réalité. C'est pourquoi le rapport rédigé il y a six jours doit être publié dans son intégralité, affirme-t-on dans ces milieux.

On **souligne** également qu'ainsi que l'ont déclaré à plusieurs reprises les porte-parole du ministère fédéral de la défense et M. Franz Josef Strauss lui-même, aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre les pilotes allemands, ce qui, ajoute-t-on, n'aurait certes pas été le cas si l'incident avait vraiment mis en danger le "Comet" de la reine.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

Le Canadien Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00 ; Etats-Unis $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

A Montréal, le 6 décembre 1953

John Kennedy faisait envers le Canada une profession d'amitié

John Fitzgerald Kennedy, le millionnaire de Boston que 34,000,000 d'Américains viennent de porter à la présidence de la première puissance mondiale, n'est pas tout à fait un étranger à Montréal.

Il y a sept ans, alors qu'il n'était encore qu'un novice au Sénat américain, il avait fait dans la métropole une profession d'amitié envers le Canada.

C'était à l'époque où tout n'allait pas rondement entre le Canada et les Etats-Unis.

La rage maccarthyiste déferlait sur l'Amérique et n'était pas sans causer un certain ressentiment chez-nous. Implacable, elle traversait les frontières et atteignait des Canadiens. Le rapport contre Herbert C. Norman, diplomate canadien qui devait plus tard s'enlever la vie au Caire, avait déjà été déposé auprès du gouvernement Saint-Laurent et circulait dans les services de police et de contre-espionnage.

Le projet de canalisation du Saint-Laurent provoquait également des frictions entre les deux pays. Chacun voulait y cueillir la part du lion et les travaux traînaient en lenteur.

Parlant devant les étudiants en lettres de l'Université de Montréal, le 6 décembre 1953, le jeune Jack Kennedy se faisait le médiateur entre les deux pays et les conviait à la tolérance dans leurs relations.

"L'amitié, la cordialité, la sympathie qui existe entre nos deux pays, disait-il, sont un exemple unique dans l'histoire mondiale et ne doivent pas être malmenées, détériorées, diminuées par les controverses insignifiantes, temporaires et parfois d'inspiration politique qui peuvent surgir.

"Car, enfin, si deux peuples ayant le même langage, une histoire commune, une économie identique ne peuvent vivre en paix, quel espoir de paix restera-t-il aux autres nations du monde ?"

Plus loin, le sénateur ajoutait :

"Au-dessus des incidents, il doit y avoir la sagesse de deux peuples qui veulent s'entendre, qui ont toujours vécu dans la paix et la concorde."

Et, faisant allusion à la menace communiste qui ne pesait pas moins lourdement qu'aujourd'hui sur notre système économique :

"Nos deux peuples ont le devoir de mettre en valeur les éléments positifs de nos rapports de bons voisins. Ils doivent s'unir devant le danger et ne pas accorder d'importance démesurée aux éléments négatifs qui, à l'occasion, peuvent provoquer dans les deux camps des moments de courte colère."

M. Kennedy et sa femme avaient séjourné deux jours à Montréal.

Le samedi soir, 5 décembre, ils avaient inauguré le bal de St. Mary's, à l'hôtel Windsor. Le lendemain, sur leur demande, on les avait amenés voir la marche des travaux de construction de l'hôpital Ste-Justine, sur le chemin Côte-Ste-Catherine. Entre temps, ils avaient rendu visite aux petits malades hospitalisés dans le vieil édifice.

Alors qu'il était sénateur, M. John F. Kennedy visitait Montréal, le 6 décembre 1953. A sa demande, on l'avait amené voir la marche des travaux de construction du nouvel hôpital Ste-Justine. On le voit ici s'entretenant avec Mme L.-G. Beaubien (à gauche), présidente du conseil d'administration de l'hôpital, tandis que sa femme Jacqueline, à ses côtés, cause avec Mme J.-E. Perreault.

Pierre Berton :

CONFIDENCES D'UN CHRONIQUEUR

— Excusez-moi M. Berton, mais où prenez-vous les idées que vous émettez dans vos chroniques ?

— En lisant les chroniques des autres, chère madame.

— Et les autres, où prennent-ils leurs idées ?

— En lisant ma chronique, chère madame.

Pierre Berton, chroniqueur au "Toronto Star" depuis deux ans, après avoir collaboré treize ans à la revue "MacLean's", lançait hier soir au Reine-Elisabeth son sixième volume : "Adventures of a Columnist" édité par la maison McClelland & Stewart.

Titulaire de la médaille Stephen Leacock pour son humour, en 1959, et du "J. V. McArree Memorial Award", également en 1959, récompense décernée annuellement au meilleur chroniqueur de tous les quotidiens du Canada, Pierre Berton n'est pas un nouveau venu dans le domaine du journalisme puisqu'il apparait régulièrement aux émissions télévisées "Front Page Challenge" et "Close-Up".

"Adventures of a Columnist" contient entre autres, une chronique que le "Toronto Star" a refusé d'imprimer, une autre qui a eu le don d'outrager ses lecteurs, les vues de Berton sur le divorce, ses chroniques favorites et une sélection de ses meilleurs "gags" pour lesquels il a remporté la médaille Stephen Leacock.

— Ecrivez-vous votre chronique, de demander la dame à Berton ou bien la dictez-vous, tel que les gens le prétendent?

— Je la dicte directement au typographe chère madame. Au fur et à mesure que ça me passe par la tête. Ça me prend environ dix minutes.

— Oh ! comme j'aimerais être à votre place ! Comment fait-on pour devenir chroniqueur?

— C'est aussi simple qu'un enfantillage, chère madame. Tout ce que vous avez à faire

Voir CONFIDENCES en page 14

SCIENCES

Recherches à l'Université

La forme des molécules organiques est capitale en chimie et en médecine

M. Henri Favre, directeur du département de chimie de l'Université de Montréal, a donné mercredi après-midi sa leçon inaugurale de professeur titulaire. En vertu d'une coutume qui remonte à plusieurs siècles dans les universités d'Europe, un professeur qui devient titulaire donne sa première leçon en public : c'est une occasion de présenter à un auditoire plus large que celui de ses élèves le résultat de ses travaux, d'exposer certaines idées personnelles ou d'énoncer un programme de recherche. La leçon de M. Favre portait sur "les formes des molécules organiques." En voici un bref résumé.

L'étude de la forme (objet de la stéréochimie) ouvre des perspectives nouvelles dans de nombreux domaines de la chimie organique et de la biochimie : les terpènes, en particulier, sont les mieux adaptés à ce genre d'étude : ces molécules peuvent être utilisées comme produits de parfumerie, comme substances de base pour des polymères nouveaux (plastiques, etc.) et en tant que stéroïdes comme médicaments. La notion de forme est à l'étude présentement dans les processus éliminatoires de la vie, où des différences minimes signifient santé ou maladie dans les interactions entre petites molécules et molécules géantes telles que protéines et polyglycosides.

Les notions de configuration et de conformation sont bien comprises de nos jours. La notion de la forme a toutefois été négligée jusqu'à aujourd'hui en raison des difficultés techniques que l'on rencontre lorsqu'on tente de la mettre en évidence.

J'ai réussi, ces dernières années, à mettre au point un certain nombre de moyens, propre au laboratoire de chimie de l'université, pour déceler ces variations subtiles et délicates dans les arrangements spaciaux des atomes constituant les molécules organiques.

Des projets de plus grande envergure encore sont amorcés, en collaboration avec les professeurs Sandorfy, Rinfret et Richer, du département de chimie de l'Université de Montréal. Un appareillage coûteux ($100,000 environ) est nécessaire, dont une partie seulement est en place.

Edifices d'atomes

L'explication suivante aidera à comprendre la notion de forme en chimie.

Les modes de liaison entre les atomes qui constituent les combinaisons chimiques forment la base de la chimie. Ces modes de liaison ont leurs origines dans les relations qui s'établissent entre le noyau et les électrons d'un atome.

Les molécules organiques, contenant un ou plusieurs atomes de carbone, sont polyatomiques : l'hydrogène, l'oxygène, l'azote se lient au carbone pour former des édifices à trois dimensions. L'électrovalence permet de comprendre le mode de liaison entre les atomes de sodium et de chlore dans le chlorure de sodium. Finalement, la liaison métallique rend compte de la structure cristalline des métaux.

La stéréochimie a pour objet l'étude de ces édifices cristallins ou moléculaires. En première approximation il est possible de ne considérer dans un atome que son centre de gravité, pour le ramener à un point, et de traiter une molécule ou une structure cristalline comme un ensemble de points répartis dans l'espace.

En terminant, M. Favre a tenu à remercier tous les étudiants qui ont patiemment oeuvré au cours de leurs études de maîtrise et de doctorat pour apporter chacun leur contribution : Lanthier, Y. Lefebvre, Richer, Marinier, M. Lefebvre, Ménard, Bruderlein et Mme Bruderlein-Cambron, Lapierre, Billy, Lalancette, Dufort, Champagne, Gravel, Vocelle, Durocher.

Précisions de M. P. Eliav

Des inexactitudes se sont glissées malheureusement dans la reproduction de l'interview que m'accordait récemment le consul général d'Israël, M. Pinhas Eliav. En toute justice pour l'interviewé, nous citons ci-contre les mises au point de M. Eliav.

1) Il n'a pas dit que M. Gamal Nasser, président de la RAU est "le seul qui décide au sein de la Ligue" (arabe).

2) Le Plan de partage de la Palestine n'est pas de conception britannique, n'a pas été laissé par les Britanniques mais a été formulé "au départ des mandataires", en 1947.

3) Le Protocole de Lausanne (1949) a recommandé à Israël et aux Etats arabes d'utiliser le Plan de partage, non pas comme seule base, mais comme une des bases de négociations.

4) La Ligue arabe est officiellement un Centre d'informations. Le mot "propagande" n'a pas été lancé au cours de l'entrevue.

Ces "inexactitudes" ne modifient en rien le thème de l'entrevue ni n'infirment les conclusions qui s'en dégagent. Elles ne sont publiées que par souci d'objectivité.

F. B.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Intoxication par l'eau de pluie

Dr Wilfrid LeBLOND, M.D.

L'intoxication apportée par l'eau de pluie n'est certes pas d'ocurrence fréquente dans nos régions bien organisées, où la distribution de l'eau potable se fait par des systèmes d'aqueducs modernes dans lesquels cet aliment premier circule sans risques de contamination toxique ni microbienne.

Il n'en va pas de même dans les collectivités familiales ou autres, lorsque la pluie qui tombe est provisoirement, ou de façon permanente — la seule source d'approvisionnement en eau potable.

L'eau de pluie a été pendant près de deux siècles, et jusqu'en 1941, la seule source de ravitaillement en ce précieux liquide pour des agglomérations humaines comme celle habitant les îles Bermudes dans l'Atlantique nord, ou comme celles des îlots ou atolls de corail de l'océan Pacifique sud.

En 1941 les Américains, au moment d'établir une base militaire aux Bermudes, commencèrent par régler le problème de l'approvisionnement de l'eau potable en bâtissant une station de pompage et distillation de l'eau salée de la mer.

Et à propos de l'eau distillée, il est bon de souligner qu'elle présente le risque de causer une intoxication, par le même processus que celui que subit l'eau de pluie, dans les conditions qui seront indiquées ici.

C'est précisément de sa ressemblance avec l'eau distillée que découle, pour l'eau de pluie, le danger de causer des empoisonnements.

Rappelons immédiatement que ce n'est pas l'eau de pluie, elle-même, telle qu'elle est quand elle tombe du ciel, qui est toxique, pas plus que ne l'est l'eau distillée au moment où elle sort de l'alambic.

Les propriétés "toxiques" d'une eau de pluie lui viennent de certaines substances avec lesquelles elle peut prendre contact ; substances que cette eau "attaque", tout comme le fait l'eau distillée. On connait par exemple le parti que l'on tire de la propriété qu'a l'eau distillée d'"attaquer" le plomb, pour construire les "batteries" d'automobiles ou les "accumulateurs". C'est bien l'action de l'eau distillée sur les rames de plomb, qui "génère" l'électricité de réserve dans votre "batterie".

Or l'eau de pluie a une action analogue sur le plomb métallique. Elle décompose le plomb pour en faire un "sel" fort toxique qui reste désormais en suspension ou en solution dans l'eau.

Ce détail est important à retenir pour la cas où, provisoirement même, on doit recourir à l'eau de pluie comme eau de boisson.

Cette eau est généralement — chez-nous du moins — collectée par les gouttières des toits, et recueillie dans des récipients métalliques.

Il est fort important de voir à ce qu'il n'y ait aucun contact entre l'eau de pluie et le plomb métallique; soit celui des soudures des gouttières, soit du réceptacle dans lequel on la recueille,.

Il y a des personnes fort sensibles à l'action toxique du plomb ;en particulier celles qui — comme les peintres en bâtiment — ont déjà subi un premier empoisonnement par les "sels" de plomb qui se trouvent dans la céruse, ou cette peinture mieux connue sous le nome de "blanc de syrus."

Ce "cyrus" est évidemment une déformation du mot "céruse"' Pour ces personnes, des traces de plomb dans l'eau suffiront pour déclencher les symptômes fort pénibles et douloureux de l'intoxication "plombique", appelée aussi "saturnisme."

Il est sans doute utile de signaler une autre précaution à prendre à l'égard de l'eau de pluie utilisée comme eau pour boire. L'eau de pluie est, comme l'eau distillée, privée d'air en solution dans sa masse. Elle est, de ce fait, lourde, indigeste. Il faut donc l'"aérer" si l'on veut en boire. Ceci se fait facilement et fort simplement en transvesant deux ou trois fois l'eau d'une réceptacle à un autre, en ayant soin de verser de haut chaque fois, afin que l'eau en tombant d'une vaisseau dans l'autre, s'aère dans sa chute.

Echanges Canada-URSS

2e savant russe arrivé au pays; un 3e attendu

OTTAWA. (PC) — Conformément à une entente canado-soviétique conclue à Moscou il y a un an au sujet des échanges scientifiques, un deuxième savant russe est arrivé au Canada pour y étudier et donner des conférences.

M. D. V. Maksimov, 29 ans, est un ingénieur qui s'intéresse actuellement à l'usinage du minerai. Il doit retourner à Moscou le 7 décembre.

Un troisième savant russe, M. A. P. Shotov, doit se rendre au Canada d'ici deux semaines, tandis que le premier à effectuer un voyage d'études au Canada sous l'empire de cette entente est de retour à l'Institut de chimie physique de Moscou.

Ingénieur en électricité, M. Shotov viendra au Canada pour une période de cinq mois.

Le premier spécialiste russe, M. Frederick Diatchkovsky est retourné à Moscou il y a quelques semaines après avoir travaillé avec M. E. W. R. Steacie, président du Conseil national des Recherches, pendant neuf mois.

Les savants canadiens de retour au Canada après un stage d'études et de recherches en URSS sont les suivants: M. W. B. Pearson, du Conseil national des Recherches, le professeur H. R. Rice et M. J. M. Ham, de l'Université de Toronto, ainsi que le professeur L. H. J. Shebeski, de l'Université du Manitoba.

Le président du Conseil national des Recherches et M. John Convey, directeur d'un service au ministère fédéral des Mines ont déclaré que ces échanges et séjours d'études étaient mutuellement profitables au Canada et à l'URSS.

Legaré

Voici un Etalage de SPÉCIAUX DE FIN-DE-SEMAINE

OUVERT CE SOIR jusqu'à 10 hres p.m.

LE DAVENPORT SE TRANSFORME EN UN LIT CONFORTABLE

CAOUTCHOUC-MOUSSE

Voici l'occasion rêvée d'épargner $50.95

ENSEMBLE DAVENPORT, 2 MORCEAUX

REG. 179.95

$129

SEULEMENT 1.50 PAR SEMAINE

A un prix d'aubaine, Legaré est fier de vous offrir ce magnifique davenport 2 mcx, aux lignes modernes, à la construction robuste, et à double utilité.

- Cadre en bois dur séché au four.
- Recouvert d'un frisé durable, dans les teintes brun, beige, rouge, vert et bleu.
- Fabrication à ressorts ne se déformant pas.
- Coussins de première qualité "PINCOARD" de "Dominion Rubber".

Ajoutez à votre compte

Ouvrez un nouveau compte

Une superbe valeur à un prix abordable. EPARGNEZ $15.07

ENSEMBLE DE CUISINE, 5 mcx

REG. 64.95

49.88

50¢ PAR SEMAINE

C'est un mobilier de cuisine chromé pratique, solide, convenant à la famille peu nombreuse.

- Table "ARBORITE" 30" x 39" s'allonge à 48"
- Sièges à dossier rembourré de feutre de coton.
- Pattes à embouts de plastique noir; fini chrome.

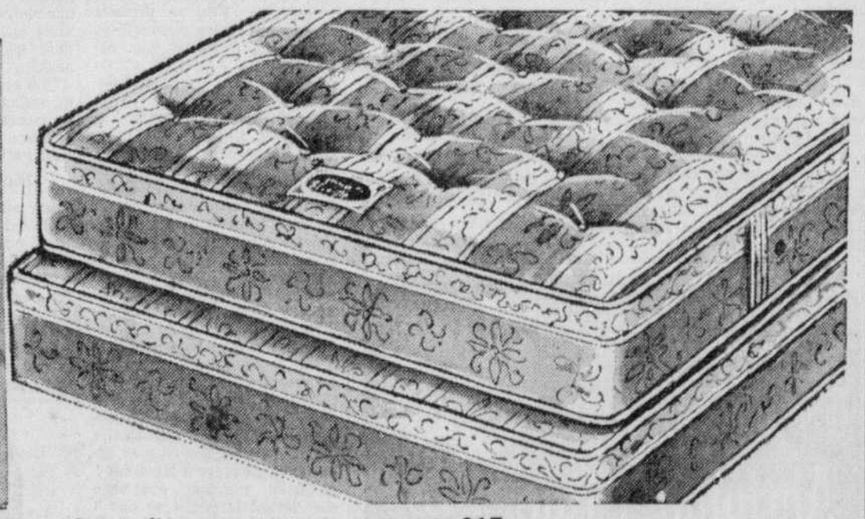

Dessus lisse ou capitonné. EPARGNEZ $15

MATELAS "HAPPY SLEEP" par Simmons

REG. 54.95

39.95

40¢ PAR SEMAINE

Ce fameux matelas est fabriqué avec des ressorts spiraux et recouvert par l'exclusif coutil "SIMMONS". "SIMMONS".

- Isolation de "SISAL" pour plus de confort.
- Ressorts spiraux "Auto-Lock" (253; gr. 4'6").
- Sommier-boîte disponible au prix du matelas.

Rég. 7.95 — 4.88 — ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

Balance de Chambre de Bain

- Verre grossissant.
- Très stable; 2½ de haut.
- Dessus recouvert de caoutchouc
- Fini blanc, vert, jaune, rose et turquoise.

Rég. 18.95 EN SPECIAL 13.88

Joli pouf à fleurs

- Dimensions: 16" de diam., 12" de h.
- Dessus en cuirette; se gonfle à volonté.
- Fleurs à l'intérieur; choix de 3 couleurs.

Rég. 44.95 — 29.88 — 30¢ par semaine

Confortable berceuse

- Fabrication en bois dur
- Joints collés et chevillés
- Haut dossier pour plus de confort.

Voici un autre service que Legaré met à la disposition de sa clientèle :

SON FAMEUX ET UTILE

PLAN "MISE-DE-COTE"

Toute marchandise de votre choix sera gardée pour livraison à NOEL.

RAPPELEZ-VOUS . . .

que grâce à nos termes faciles vous pouvez magasiner sans déranger votre budget.

PAS DE DEPOT

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(taxe de vente payable à l'achat)

Tout achat chez LEGARE est garantie pour service et satisfaction.

11 MAGASINS À MONTRÉAL · Legaré · 80 MAGASINS DANS LE QUÉBEC

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — MEIrose 7-5825
4078, rue WELLINGTON — POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

Un nuage de dentelle, création St-Laurent de chez Dior, dans la silhouette "flottante" de l'automne 1960.

"Pour la démocratie"

Miss Quartier Latin 1960: une souriante poutchinette

par Françoise de Repentigny

Fidèle au protocole royal, c'est dans un beau carrosse doré, en l'occurrence une Cadillac décapotable, que Miss Quartier Latin fut conduite au trône improvisé. Au Palais (du commerce), où se tenaient les cérémonies du couronnement, Lise Vaillancourt était hier soir acclamée par ses loyaux sujets en bleu et or, foule grouillante de couples présents comme un seul homme: 1,500 étudiants en verve, comme il se doit.

Sous les éclairs de magnésium, poutchinette aux yeux de biche, aux joues roses de pudeur, utilise la seule arme à son programme d'hôtesse : le sourire. Elle a 19 ans, menue, presque une gamine dans sa robe de satin coupé velours saumur rosé. Nous la détaillons avec sympathie : corsage en chiffon, escarpins de guipure. Deux rangs de perle au cou.

Quand elle parle, c'est le fond qui manque le moins (Quartier Latin dixit) "Mon père est syndicaliste. On me dit gauchiste. Je suis pour la démocratisation de la royauté."

Egalement Miss Ecole Normale secondaire, déléguée de l'AGEUM, elle a été élue d'après suffrage universel ; 67% des 3560 votes lui ont valu la couronne sur 20 autres Miss Faculté.

Bachelière diplômée du collège Jésus-Marie, elle prépare sa licence d'enseignement, en vue du cours classique. "J'espère qu'un jour le rôle de l'éducateur sera reconnu comme une profession".

"Quelle est votre opinion au sujet de l'université laïque ou non ? —

"On me reproche d'être trop franche : les prêtres n'ont pas à monopoliser l'enseignement, il faut cependant reconnaître ce qu'ils ont fait".

Une appréciation glanée parmi ses admirateurs : "C'est une jeune fille qui sait allier la beauté à la distinction. Elle est très réservée, c'est ce que j'admire le plus chez une femme".

Pour compléter ce charmant portrait, il vaut de lire le journal des étudiants : Québécoise de naissance, montréalaise de coeur, qui croit à l'amour et aux garçons qui ont du cran, à une mode féminine belle et simple (comme elle d'ailleurs) et à une vie sociale intéressante.

Extrémiste, elle lit Camus et les poètes romantiques, vibre à la musique classique et ne perd pas la tête au moindre petit compliment.

En faut-il plus ? Elle envisage une belle carrière et aussi le mariage. Elle se propose d'être cette figure souriante et dynamique, d'assister aux assemblées de l'AGEUM et de mériter le titre de grande dame des étudiantes.

En plus de Miss Quartier Latin 1959-60 sortant de charge, Mlle Marguerite Dufour, les 4 autres finalistes au Concours annuel de Mademoiselle Quartier Latin, l'entouraient sur la tribune d'honneur. Ce sont Mlles Colette Alepins, Miss Sciences Sociales, Nicole Fortin, Miss Agronomie, Micheline Lespérance, Miss Psycho et Michèle Andrée Major, Miss Lettres.

Nous reproduisons ici le questionnaire auquel les candidates à la couronne ont répondu: 1—Nommez 5 ministres et leur ministère (une seule bonne réponse) 2—Comment interprétez-vous votre rôle ? 3—Quelle serait votre suggestion pour divertir un étranger à Montréal ? 4—Quelle réaction avez-vous eue devant le problème des 3 étudiants à Québec ? 5—Quel est le rôle de l'AGEUM ?

photo LA PRESSE

Mlle Lise Vaillancourt, Miss Quartier Latin 1960-61. Une seule arme à son programme d'hôtesse : le sourire franc et irrésistible.

Chez les joueuses de balle molle

Canadienne détentrice de nombreux trophées

NANAIMO, B.C. (PC) — Toute jeune, Beryl Piper, âgée maintenant de 30 ans, jouait déjà à la balle molle dans les champs de sable de Nanaimo. Aujourd'hui, elle détient 15 trophées qui prouvent qu'elle est une des meilleures joueuses de balle molle au monde.

Il y aura bientôt sept ans que Mlle Piper attirait l'attention d'un dénicheur de talents pour le club "The Portland Florists", une des meilleures équipes féminines des EtatsUnis. A la suite d'une correspondance suivie avec l'entraîneur Irv Lind, Beryl Piper, joignit les rangs du club de l'Orégon.

Pendant ces sept années, Mlle Piper joua, sous la bannière des Portland, dans le tournoi mondial féminin pour le championnat de la balle molle. Son club remporta le titre en 1954. Elle fut nommée pour jouer dans l'équipe "tout étoiles" et remporta à peu près toutes les récompenses qu'il était possible d'obtenir étant donné son habileté exceptionnelle au champ intérieur comme au champ extérieur.

Lors d'une visite avec ses parents à Nanaimo, elle a déclaré que l'apogée de sa carrière a été un voyage en Extrême-Orient alors que son club joua à Hawaii, à Okinawa, au Japon, à Formose et dans les Iles desservies par les Etats-Unis.

La tournée, pour la première fois faite par une équipe féminine, remporta un succès tel que le gouvernement des Etats-Unis décida d'en faire un événement annuel.

Mlle Piper avait tout d'abord attiré l'attention sur son jeu alors qu'elle était membre d'une équipe de l'île de Vancouver en 1947. Ivan Temple de Victoria la convainquit de jouer avec son club. La grande opportunité s'est présentée peu après, dans une joute contre une équipe semi-professionnelle des Etats-Unis. "L'entraîneur des Queens vint à moi, le jour suivant la joute exhibition et souligna que si j'avais besoin d'un joueur hors pair, il se trouvait une jeune fille à Nanaimo qui était en mesure de jouer sur n'importe quelle position" a rapporté Lind. "Je l'ai d'abord décidée de venir pour un essai et ce fut vraiment un jour heureux lorsque Beryl Piper signa son contrat avec nous".

Parmi les trophées en montre à sa demeure, Mlle Piper conserve un trophée de championnat canadien de ballon au panier, gagné en 1952 alors qu'elle était membre des "Eilers" de Vancouver; il est sans nul doute une preuve de plus de son talent versatile.

La vente d'immeubles un talent féminin

VANCOUVER (PC) — Une agence immobilière composée uniquement de trois femmes va bientôt réussir à prouver que ces dames sont les meilleures vendeuses quand il s'agit d'immeuble.

Se basant sur le fait que ce sont les femmes qui décident dans 95 à 87 pour cent des achats de propriétés domiciliaires, Mmes Edith Woodworth, Joey Ashdown et Marianne Linnell ont formé leur propre compagnie qui ne compte que des femmes.

Maintenant, elles sont plus convaincues que jamais du bien-fondé de leur théorie.

"Quand il s'agit d'une maison, les femmes se comprennent mieux entre elles, a révélé la gaie Mme Linnell. Une femme ne veut pas seulement une maison de tant de pièces, mais bien une maison qui reflète quelque peu sa personnalité et sa façon de vivre.

"Là où un vendeur n'offrirait qu'une maison ayant le nombre de pièces requises, une femme trouvera un logis qui a un attrait particulier.

Maris compréhensifs

Par ailleurs, les trois experts féminins n'ont que des félicitations pour les maris de leurs clientes. Si la structure de la maison est bonne et s'il en a les moyens, le mari s'en tient presque toujours à la décision de sa femme.

Toutes les associées sont dans la quarantaine et ont des enfants aux études; il y a deux des membres du personnel qui ont des petits-enfants.

En tant que femmes, elles comprennent plus facilement les caprices de certaines de leurs clientes, comme cette dame qui avait un chat qui raffolait de la maison qu'elle voulait vendre.

Yves St-Laurent toujours sous traitement

PARIS. (AFP) — Yves Mathieu Saint-Laurent, définitivement réformé, a quitté hier matin l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où il avait été transféré le 19 septembre dernier, après avoir séjourné pendant trois semaines dans une clinique psychiatrique de Nogent-sur-Marne.

Appelé le 1er septembre dernier sous les drapeaux, le célèbre modeliste de la maison Dior, qui était atteint d'une dépression nerveuse, n'a jamais pu rejoindre son régiment, cantonné à Beni-Messous, en Algérie. Aujourd'hui, libéré de toute obligation militaire, il a été transporté dans une maison de santé de la région parisienne, où il devra suivre un traitement avant de pouvoir reprendre une vie normale.

Chez Dior, où Marc Bohan le remplace pour la collection d'été, on déclare qu'on ne sait pas encore si Saint-Laurent reviendra après sa convalescence. C'est en 1958, après la mort de Christian Dior, que Saint-Laurent s'était rendu célèbre en lançant la ligne "Trapèze", réaction contre la mode de la robe-sac et de la ligne floue.

LE MONDE Féminin

A la bonne fourchette

Le beurre d'arachides

De nos jours, le beurre d'arachide ne se déguste pas seulement sur du pain; c'est aussi un ingrédient de cuisson fort utilisé dans bon nombre de plats. Environ la moitié des cacahuètes vendues sur le marché sont transformées en beurre; pourtant, jusqu'à la fin du 19e siècle, le beurre d'arachide était pratiquement inconnu. Les premiers à l'utiliser furent les Américains du Nord qui s'en servaient comme nourriture dans les sanatoriums suivant les conseils d'un médecin de Saint-Louis. Les malades aimaient ce beurre riche et, de retour à la maison, ils en commandaient par la poste. Ainsi se développa le marché du beurre d'arachide.

Voici une recette de tortillons au beurre d'arachide qui ressemble beaucoup à la préparation sud-américaine du beurre d'arachide. Les petits pains possèdent une pâte vraiment riche et légèrement sucrée. Ils doivent être servis au sortir du four ou réchauffés pendant quelques minutes avant de les mettre sur la table.

Tortillons au beurre d'arachide

⅓ de tasse de beurre d'arachide — 2 c. à table de miel liquide — 1¾ tasse de farine tout usage tamisée une fois ou 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois — 4 c. à thé de poudre à pâte — ½ c. à thé de sel — 2 c. à table de sucre granulé fin — ⅓ de tasse de beurre dur — ⅔ de tasse (environ) de lait — Graisser une plaque à biscuits. Préchauffer le four à 450°F (chaud). Donne 8 petits pains.

Mélanger le beurre d'arachide et le miel. Tamiser ensemble dans un bol la farine tout usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Incorporer le beurre en le coupant finement. Ajouter suffisamment de lait pour obtenir une pâte molle. Renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinée et pétrir environ 10 secondes. Rouler en un rectangle de 8 pouces par 14 pouces. Etendre le mélange de beurre d'arachide et de miel dans le sens de la largeur sur une moitié de la pâte. Ramener l'autre moitié par-dessus. Détailler la pâte dans le sens de la largeur en 8 bandes de 1 pouce. Tordre chaque bande plusieurs fois. Placer l'extrémité d'une bande sur la plaque beurrée et l'enrouler sur elle-même; rentrer le bout par en dessous. Procéder de la même façon pour les autres bandes. Badigeonner le dessus d'un peu de lait et saupoudrer de sucre granulé. Cuire au four préchauffé de 10 à 12 minutes. Servir chaud.

Ces délicieux tortillons au beurre d'arachide sont garnis d'un savoureux mélange de beurre d'arachide et de miel. Ils constituent un goûter idéal pour les petits lorsque servis avec un verre de lait, et peut-être même un fruit frais. Ces petits pains sont meilleurs servis chauds.

Les élections américaines

Dix-sept femmes au nouveau Congrès

WASHINGTON. (UPI) — Margaret Chase Smith et Maureen Neuberger sont les deux premières femmes à être élues simultanément au Sénat américain pour un terme de six ans. Toutefois elles occuperont des sièges opposés puisque Mme Smith est républicaine et Mme Neuberger, démocrate. Et ce sera la première fois depuis 1954 que Mme Smith aura une collègue sénatrice. Cette année-là une femme de Nebraska avait été élue pour deux mois, comblant une vacance.

La sénatrice Smith en est à son troisième terme d'office, représentant le Maine : son adversaire dans la lutte était Mme mocrate. En remportant les suffrages de l'Oregon, Mme Neusuffages de l'Oregon, Mme Neuberger devient la 10e femme admise au Sénat et la troisième à être élue pour un terme de six ans.

Une autre femme, Mme Hattie W. Caraway, dont le terme d'office expira le 3 janvier 1945, servit au Sénat pendant 13 ans et un mois. Elle fut la première femme présidente d'une commission au Sénat américain.

A la récente élection, 15 femmes ont été élues à la Chambre des représentants. Ce qui veut dire que le 87e Congrès comprendra autant de femmes que celui qu'il va remplacer. Aucune des 14 femmes qui briguaient de nouveau les suffrages à la Chambre n'ont été défaites. Le 15e siège a été conquis par Mme Julia B. Hansen, démocrate, dans l'Etat de Washington où Mme Neuberger a également remporté sa victoire de sénatrice.

Mme Coya Knutson a été défaite au Minnesota dans la présente campagne. Elle avait déjà en 1958, essuyé un échec qu'elle avait imputé à son mari alors opposé à sa candidature. On se souvient du fameux mot de celui-ci, repris par les manchettes : "Coya, reviens à la maison." Cette fois, le mari était parfaitement d'accord et avait donné son appui à sa femme : ce qui ne l'a pas empêchée de perdre.

Encore du bruit pour un rien?

LONDRES. (AFP) — Selon le "Daily Express" le concours de Mlle Monde 1960 s'est terminé dans le mécontentement et les récriminations, car plusieurs concurrentes reprochent à Miss Monde, Norma Gladys Cappagli de Buenos Aires d'avoir cherché à influencer la décision des juges en dansant avec un de ces derniers, le célèbre coureur automobile Stirling Moss. Ce dernier a fait remarquer qu'il n'a dansé avec Mlle Cappagli que deux fois. "Elle ne parle que l'espagnol et je le parle très mal".

Mlle Cappagli a déclaré de son côté que d'autres concurrentes avaient dansé avec Stirling Moss ajoutant que sa conversation n'avait porté que sur Juan Manuel Fangio, que tous les deux connaissent très bien.

Défense du droit à l'intimité

LONDRES. (PA) — Un jugement en faveur de la reine-mère vient d'être rendu par un tribunal de Londres, afin d'empêcher un ancien domestique ayant servi à Clarence House, de publier ses mémoires sur l'époque de son service dans la maison royale. Le défendeur était David J. Payne. Il était à Clarence House que Margaret partageait avec sa mère avant son mariage avec Armstrong-Jones.

Si vous désirez des souliers qui assurent le maximum de confort

Ne manquez pas de voir notre assortiment considérable de souliers Travelese. Ils sont faits à la main sur des formes spéciales en vue de vous chausser parfaitement.

L'illustration fait voir un de nos nombreux souliers Travelese pour l'automne.

Wm. H. Mack LTD.

Chaussures mieux ajustées pour dames et messieurs

1395 ouest, rue Ste-Catherine (près Bishop)

1432, rue Bleury (près Ste-Catherine)

Heures d'affaires : 9 - 5.30 — Ouvert le vendredi jusqu'à 9 p.m.

POUR UN *soulagement rapide* DU RHUME DE POITRINE ET DES DOULEURS RHUMATISMALES ET ARTHRITIQUES

Antiphlogistine

RUB A-535

Inspirée du monde de Susie Wong

LA PETITE ROBE CHEMISIER "SHANGHAI"

en crêpe de laine anglais qui se porte avec ou sans le ceinturon est entièrement doublée de taffetas de brillante couleur émeraude, or, turquoise, rouge ou apricot. Une jolie chaînette argentée au col accentue la ligne orientale de cette robe. Tailles 5 à 15. **$25**

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

BOUTIQUE MISS OGILVY, AU DEUXIEME

JAS. A.OGILVY'S LIMITED

9303—Pour tous les jours de la semaine, une petite robe en tweed, en jersey ou en tricot à jupe croisée, large col boutonné et manche dolman. Elle peut se porter avec une petite écharpe de soie, une ceinture de couleur contrastante. Grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18. **Prix: 43 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. Inclure 43c par patron, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

46e ANNIVERSAIRE PERLEY

VENTE DE MANTEAUX

GARNIS DE FOURRURE

$77 à $129

Valant régulièrement $119 à $179

NON GARNIS DE FOURRURE

$47 à $87

Valant régulièrement $69.95 à $115

MANTEAUX DOUBLES DE FOURRURE

$149 à $199

Valant régulièrement $229 à $295

Un assortiment exceptionnel de manteaux de superbes tissus importés comprenant le Blin et Blin, le poil de chameau pur et le tweed Harris. Ces manteaux sont garnis de vison, castor, mouton de Perse gris et teint noir, renard. Ceux qui sont doublés de fourrure comprennent le mouton de Perse, rat musqué teint, le broadtail américain teint noir et nutria... qui sont toutes les propres fourrures de Perley !

Perley

Conditions budgétaires si on le désire

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures

RUE STE-CATHERINE ANGLE DE LA MONTAGNE UN. 6-2031

AVANT-PREMIÈRE

VISITEZ DÈS MAINTENANT

"LE CENTRE DES BIJOUX"

LE PREMIER DU GENRE AU CANADA

41 BOUTIQUES DE BIJOUTERIE REUNIES !

Jamais vous n'avez eu l'occasion de voir un tel étalage de bijoux précieux réunis en un même endroit. Un choix de bagues de fiançailles, de joncs, de bracelets, de colliers et de bagues "cocktails" qui feraient l'envie d'une reine; des diamants, des perles, des rubis, des émeraudes et des saphirs dignes d'un roi; des bijoux exquis en or ou en platine, créés par les maîtres français et italiens de notre époque; de rares bijoux antiques; un assortiment fabuleux de montres ravissantes pour dames et messieurs... vous verrez tout cela, et bien d'autres trésors encore !

Dans le décor élégant du "Centre des Bijoux", il y aura, en permanence, quarante et un étalages des plus magnifiques bijoux que vous puissiez imaginer. Visitez donc dès maintenant le nouveau centre des bijoutiers canadiens. Facilités de stationnement à proximité.

Jewellery Centre

1450, rue City Councillors

Au rez-de-chaussée de l'édifice City Centre, derrière le théâtre Orpheum — un coin à l'est de chez Morgan.

Elégance et politique

Derrière l'apparat, un Discours du Trône qui porte un intérêt accru à l'élément féminin

QUEBEC (par **L. A.**) — Les mères de famille, les veuves, les célibataires âgées feront l'objet d'une attention spéciale de la part des législateurs au cours de la présente session parlementaire. Des projets de loi seront soumis pour permettre au nouveau gouvernement libéral de réaliser le généreux programme politique qui lui a attiré une grande partie du suffrage féminin.

L'élégante assistance féminine qui se pressait, hier, à la cérémonie d'ouverture de la législature, n'a pas manqué de remarquer ces quelques points saillants du discours du trône. Ces dames ont d'ailleurs écouté attentivement la lecture du discours en français et en anglais, manifestant un intérêt marqué pour les sujets à portée sociale et culturelle.

"Quand une femme s'occupe de politique, elle le fait par amour; amour de ses enfants, de sa famille, de son pays." Ces paroles prononcées récemment par Mme Jean Lesage revenaient à l'esprit en observant les visages sérieux et attentifs des épouses de ministres, de conseillers législatifs, de députés, ainsi que des représentantes des associations libérales féminines.

L'intérêt des femmes pour la politique est loin de se limiter à la cérémonie grandiose de l'ouverture de la session avec son caractère d'événement social. Plusieurs invitées ont manifesté leur intention d'assister le plus souvent possible aux débats de l'assemblée législative. Le jour n'est peut-être pas tellement lointain où quelques femmes brigueront les suffrages et siégeront comme députés à Québec.

Aux mères de famille, le discours du trône laisse entrevoir une ère nouvelle qui les aidera à garder plus longtemps aux études leurs grands enfants. Il sera en effet proposé aux membres du parlement qu'une allocation familiale provinciale soit versée aux parents d'enfants âgés de seize à dix-huit ans qui sont encore aux études.

Dans le domaine de l'éducation, toute une législation nouvelle sera étudiée concernant la gratuité scolaire aux niveaux élémentaire et secondaire. Le système d'enseignement sera amélioré.

Les veuves et les célibataires dans le besoin pourront aussi, dès l'âge de soixante ans, toucher une allocation spéciale correspondant à la pension actuellement versée aux personnes de soixante-cinq ans.

L'assurance-hospitalisation, un autre sujet qui touche particulièrement la femme, est également au nombre des projets mentionnés.

L'hon. premier ministre avait promis que la première session dirigée par un gouvernement libéral serait la session de la famille. Le discours du trône prouve qu'il tiendra ses engagements.

EN ATTENDANT LE DEBUT DE LA CEREMONIE — A l'ouverture de la session parlementaire hier après-midi, la famille du premier ministre et quelques épouses de ministres sont photographiées, ci-haut, dans un salon des appartements du représentant de la reine. De gauche à droite : M. Xaverie Lesage, père du premier ministre, Mme Jean Lesage, épouse du premier ministre, sa fille Marie, Mme Xaverie Lesage, Mmes Bernard Pinard, Gérard Cournoyer, Paul Earl et René Hamel.

Faste exceptionnel au mariage de Baudouin et Dona Fabiola

BRUXELLES. (AFP) — Une centaine de chefs d'états ont été invités à se faire représenter au mariage du roi Baudouin et de Dona Fabiola de Mora Y Aragon. De très nombreux parents de la famille royale belge et membres de familles royales et princières étrangères ont également été priés d'assister à la cérémonie qui aura lieu le 15 décembre à Bruxelles, a annoncé, mercredi soir, l'attaché de presse au cabinet du roi.

Il y aura au moins trois têtes couronnées dans le cortège: la reine Juliana des Pays-Bas, la grande duchesse Charlotte de Luxembourg et le roi Olaf de Norvège, oncle du roi Baudouin. Le Souverain pontife, en tant que chef d'état a été invité à se faire représenter.

Il en est de même pour les pays du groupe communiste avec lesquels la Belgique entretient des relations diplomatiques. L'attaché de presse s'est refusé à communiquer la liste des invités pour ne pas préjuger des décisions qui seront prises par les intéressés.

De nombreuses réceptions précèderont le mariage lui-même: le 10 décembre, à 14 heures, réception du corps diplomatique, des membres du parlement et des corps constitués au palais de Bruxelles.

Le 13, grand dîner de gala donné par le roi, en l'honneur des chefs de délégations étrangères.

Le 14, invitation, des personnalités présentes à Bruxelles, par le gouvernement.

Le mariage lui-même sera célébré avec un faste exceptionnel. La cérémonie civile se déroulera dans la salle du trône et c'est le Bourgmestre de Bruxelles, M. Lucine Cooremans, qui unira les époux.

Le cortège se rendra ensuite à la Collégiale des Saints Michel et Gudule, où le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, et primat de Belgique, bénira l'union. A la sortie de la cathédrale, le couple royal passera sous une "voûte d'acier" constituée par les épées d'une cinquantaine d'officiers des trois armées.

Le couple royal se déplacera dans une voiture de la Cour sur laquelle aura été adapté un toit en plexiglas.

Des centaines de demandes d'invitations, émanant de Belgique et de l'étranger, sont déjà parvenues au palais, mais elles demeureront probablement sans réponse.

Mme M. H. Grivakis, présidente des dames auxiliaires de la société "Hellenic" dont le bal de charité aura lieu, le samedi, 19 novembre, à l'hôtel Windsor, sous le patronage d'honneur de Son Exc. l'ambassadeur de Grèce au Canada, M. John D. Kallergis.

Les épouses des ministres ont apporté à l'impressionnante cérémonie d'ouverture de la législature, un cachet d'élégance et de distinction. De gauche à droite, on reconnaît sur cette photo : Mmes Alcide Courcy, C.-A. Kirkland, Alphonse Couturier, Paul Gérin-Lajoie et André Rousseau.

Au profit de l'hôpital Maisonneuve

La partie de cartes des dames auxiliaires de l'hôpital Maisonneuve et de l'Institut de Cardiologie de Montréal aura lieu le 17 novembre prochain à l'hôtel Windsor. Voici les noms des eprsonnes qui s'ajoutent à la liste déjà parue : Mmes E. Nadon, R. Lachapelle, André Nadon, André Brunelle, Aimé Renaud, Maurice Lamoureux, Marcel Bisson, Hervé Delisle, Georges Lavoie, Roland Millard, Dunois Gazaille, Mlle Mondor, Mmes A. Vary, N. Lussier, André Jacques, R. Plante, R. Gagnon, André Lesage, B. Boyer, Paul Tranchemontagne, C. Leclrec, J.-L. Dufault, J.-W. Latendresse, R. Godin, S. Nadeau, R. Bricault, G. Moreau, R. Morand, A. DuSault, A. Boudrias, Albert Lefebvre, Paul Tremblay, A. Boudrias, Guy Dupuis, Joseph Planté, Arcade Langlois, Mlle Jacqueline Langlois, M. Marcel Villeneuve, Mmes Aimé Renaud, Mlle Lucille Renaud, M. et Mme Polydor Cadieux, Gérard Lafortune et Mme Mozart Carle.

Elisabeth sera représentée au mariage de Baudouin

LONDRES. (AFP) — La reine Elizabeth a reçu une invitation du roi des Belges à se faire représenter par un membre de la famille royale d'Angleterre, à son mariage avec Dona Fabiola, indique-t-on dans les milieux proches de la cour, où l'on précise que la reine a accepté cette invitation avec le plus grand plaisir. Le nom du représentant de la reine sera annoncé prochainement.

Déplacement

—Mmes Jeanne-V Seremba et Jean Barrette sont parties ces jours derniers à Paris pour un voyage de quinze jours.

M. et Mme JACQUES VALOIS (Micheline Lord) dont le mariage a été béni, ces jours derniers, par Mgr Omer Valois, p.d., à l'église St-Pierre de Shawinigan. La mariée est la fille de M. et de Mme Paul Lord, de Shawinigan, et le marié, le fils de M. Rolland Valois, décédé et de Mme Valois, de Montréal.

VENTE 76e ANNIVERSAIRE
Choix incomparable de CADEAUX importés
20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES IMPORTATIONS
3 VERRERIES EN SPECIAL
Economisez — Offre de 5 jours
Modèle No 1 ROSEDALE . . Rég. 75¢ Ch. 49¢
Modèle No 2 ST-LOUIS . . Rég. $1.49 Ch. 89¢
Modèle No 3 CROSS & OLIVE Rég. $2.50 Ch. $1.49
* Verreries complètes dans chacun de ces 3 modèles à pièces remplaçables.
3 2 1
Grégoire
1371 EST, STE-CATHERINE — LA. 2-2103
STATIONNEMENT GRATUIT

Le Gala du Commerce

—Le Gala du Commerce aura lieu, le vendredi, 2 décembre, à l'hôtel Reine Elisabeth. Le comité féminin qui s'occupe de cette soirée mondaine, sous la présidence d'honneur de Son Exc. le lieutenant gouverneur, l'hon. Onésime Gagnon, est composé comme suit :

Membres: Mme Fernand Rochon, présidente et de Mmes Jean Allaire, Jean-C. Aubry, Lucien Bélair, David Belhumeur, de Trois-Rivières, Léo-E. Boissonnault, Paul-Emile Bonnier, Gustave Boulanger, Roland Chagnon, Henri Ferron, de Trois-Rivières, Lucien Genet, Paul-Henri Guimont, de Québec, Camille Huppé, de Sorel, Narcisse Lacourcière, d'Ottawa, Henri-Paul Lemay, Lucien Massé, d'Ottawa, Henri Touchette, Gaston Tremblay, de Chicoutimi et Marcel Vincent.

Rainier et Grace en Suisse

BERNE — (AFP) — La première journée du séjour officiel, en Suisse, des souverains monegasques s'est terminée, mardi soir, par un dîner offert en l'honneur du prince Rainier et de la princesse Grace par le conseil fédéral.

Arrivant en voiture le couple princier a été l'objet de chaleureuses manifestations de sympathie de la part de al population bernoise.

Au cours de la visite, qu'il avait faite dans l'après-midi au conseil fédéral, le prince Rainier avait offert au gouvernement suisse une collection de monnaies d'or de la principauté et une collection de timbres. M. Max Petitpierre a offert de son côté au prince un chronomètre de marine.

4e réunion à l'Alliance française

—M. Jean Thoraval, professeur de littérature française à l'Université de Rennes et professeur invité à l'Université de Montréal parlera sur "La personnalité de Colette" à la quatrième réunion de l'Alliance française de Montréal, à l'hôtel Ritz Carlton, le mardi, 15 novembre, à 8 h. 45 précises.

A l'Amicale St-Jean-l'Evangéliste, samedi

L'Amicale St-Jean l'Evangéliste recevra pour sa réunion annuelle, samedi prochain, 12 novembre, à 2 h. 30 p.m., à l'école Ste-Croix, 2325, rue Centre, Pointe St-Charles. Les anciennes élèves sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Déplacements

—L'ambassadeur du Mexique au Canada et Mme R. De La Colina sont retournés à Ottawa, après avoir séjourné à l'hôtel Windsor.

—Mme Flore Chaput est revenue d'un séjour de plusieurs années à Paris. Elle habitera désormais le Ridgewood.

M. et Mme SERGE LAURIN (Hélène Champagne) dont le mariage a été célébré récemment, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun. La mariée est la fille de M. et de Mme Arthur Champagne, de Verdun, et le marié, le fils de M. et de Mme Albert Laurin, de Montréal.

Faudra-t-il les marier à nouveau?

BYTHORN, Angleterre (PC) Le ministre anglican du village de Bythorn, Angleterre, a découvert que les 16 mariages qui ont eu lieu dans son église depuis 1936 ne sont pas valides.

De ces 16 couples, un seul vit encore au village; il s'agit de M. et de Mme Ernest Chapman, mariés en 1949.

Et Mme Chapman a déclaré: "Je ne sais pas si nous nous déciderons à nous soumettre à une autre cérémonie, nous sommes très heureux comme cela."

Le révérend Edward Lamburn, âgé de 60 ans, a fait cette découverte bouleversante alors qu'il effectuait des recherches dans les registres de la paroisse. Il a trouvé que son église n'avait plus de permis pour les mariages depuis 24 ans alors que la paroisse fut fusionnée à un vicariat du voisinage.

"Il aurait fallu demander un permis pour que l'église puisse être utilisée pour des mariages mais, malheureusement, la chose n'a pas été faite," a précisé le révérend Lamburn.

Heureusement, un porte-parole du gouvernement a trouvé une solution :

"S'il existe quelque doute, quant à la validité des mariages, le ministère de l'Intérieur peut émettre un ordre de validation. Ainsi, les couples n'auraient pas besoin de se soumettre une deuxième fois à la cérémonie officielle."

Amicale du Couvent Bethléem

—La réunion des anciennes du couvent Bethléem, aura lieu le dimanche, 13 novembre, à 2 heures p.m. Toutes sont priées de considérer ce communiqué comme une invitation personnelle.

Au profit des Soeurs Blanches missionnaires

—La vente de charité des Soeurs Blanches missionnaires d'Afrique aura lieu les 11 et 12 novembre, à la salle de l'Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel.

DE CHEZ BIRKS

Pour de futures mariées comme pour celles qui le sont déjà . . . une bague délicate de la collection exclusive de Birks constituera, en tout temps, un impérissable souvenir . . . le symbole de sincérité de vos sentiments.

200.

Le modèle à 2 joyaux s'obtient soit à deux diamants ou diamant et rubis, soit saphir ou émeraude : monture en or blanc 18 carats.

BIRKS

Bijoutiers enregistrés à l'American Gem Society

NOS TROIS MAGASINS SONT OUVERTS VENDREDI SOIR

BIRKS

Service des achats UN. 6-1411, local 391

DE CHEZ BIRKS

Service quatre articles : miroir, brosse, peigne et plateau, 20.00 l'ens.

luxe pratique

Un ravissant service de toilette de chez Birks constitue un objet d'utilité courante aussi bien qu'un cadeau toujours apprécié des femmes de tous les âges. La collection féminine de Birks vous en offre une profusion de modèles.

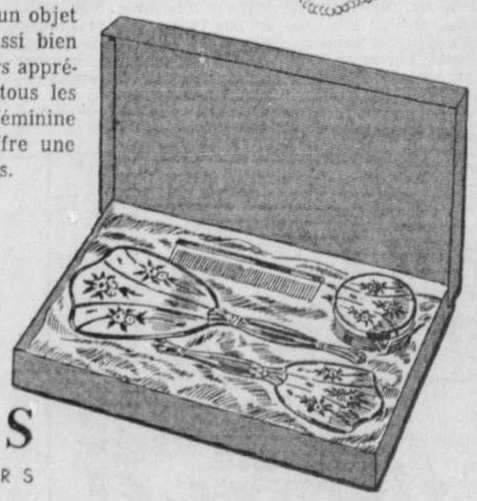

Ensemble de miroir, brosse, peigne et poudrier dans coffret de présentation, 15.00 l'ens.

BIRKS
BIJOUTIERS

NOS TROIS MAGASINS SONT OUVERTS VENDREDI SOIR

BIRKS

SERVICE DES ACHATS : UN. 6-1411, local 391

MOTS CROISÉS

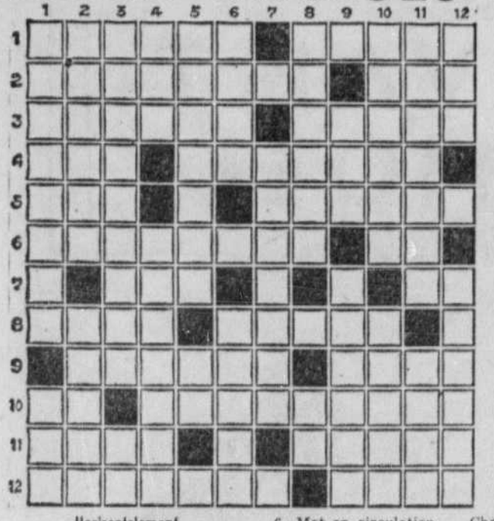

Horizontalement

1—Qui a de la saveur. — Cause une irritation.
2—Considérer comme probable. — Portion d'un tout.
3—Sortir de l'oeuf. — Traitement des militaires.
4—Durillon — Rend moins vif, moins grave.
5—Adjectif numéral. — Grande ignorance.
6—Mortalité. — Dans.
7—Terre entourée d'eau. — Voyelle doublée.
8—Qui existe effectivement.— Supporter, endurer.
9—Agile, leste. — Eau chargée de gaz carbonique.
10—Infinitif. — Lier étroitement et fortement.
11—Facile. — Filet de pêche.
12—Personne qui prête à usure. — Manches au tennis.

Verticalement

1—Compter sur. — Liquide incolore.
2—Opération mystérieuse des alchimistes. — Pris de passion pour quelqu'un.
3—Qui prépare les fourrures. — Connu.
4—Préfixe signifiant égalité. — Soulager d'une partie d'un fardeau.
5—De nature à durer longtemps. — Possessif.
6—Met en circulation. — Chacun des petits sillons parallèles, à la surface d'un objet.
7—Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.
8—Saint né à Rome (350-445). — Charpente du corps humain.
9—Un, en anglais. — Traces laissées par une personne.
10—Façon de marcher. — Tranche de pain qu'on a rôtie.
11—Alcaloïde extrait de l'opium. — Découpure saillante.
12—Saison. — Mets hors du droit chemin.

Solution demain

Solution du dernier problème

PERSPICACITE
RUE ON LATIN
ET OR FEVRE F
CHARCUTER AL
HANTES OEUVE
EN EL FLANER
RADIA LEU N
SILICE FAT
AILE NOCTURNE
MESSE HALETE
AEU MI VIE
SOLE ARIENS

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 12 NOVEMBRE : Les natifs de ce jour sont des idéalistes, mais ils ont souvent des idées chimériques. Leurs convictions bien établies ne les empêchent pas de se laisser facilement influencer par les personnes qui sortent de l'ordinaire et qui savent séduire leur imagination. Leur impulsivité ne leur profite pas toujours, mais il est fréquent qu'elle soit bénéfique à autrui.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Il vous sera imposé une présence qui ne vous sera pas sympathique. Sachez rester maître de vos réactions et affectez une attitude qui tranquillisera tout le monde. Votre comportement a une influence considérable sur le moral de votre milieu et vous devez faire montre d'un caractère supérieur.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — La soirée vous apportera du nouveau sur le plan sentimental. D'autre part, un fond d'agressivité percera dans des propos qui tenteront de vous flatter. Sachez jouer l'indifférence, car on cherche précisément à vous faire sortir de vos gonds afin de provoquer un esclandre.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous aurez tendance à grossir des difficultés très passagères et à rechercher de faux responsables, surtout parmi les êtres que vous aimez. Ce serait une suprême injustice. Faites preuve de lucidité, vos problèmes seront simplifiés au maximum.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — La tournure de vos relations sentimentales sera satisfaisante et, pour cette raison, elle vous intéresseront moins. Votre imagination vagabondera dans les régions de l'amour impossible. Sachez donc comprendre que les chimères ne remplaceront jamais le terrain solide sur lequel est bâti votre bonheur actuel.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous souffrirez de la bouderie d'un ami capricieux; n'affectez pas trop de froideur pour faciliter la réconciliation et ne demandez pas aux autres d'avoir votre constance d'humeur.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous tirerez fierté d'être l'objet d'une rivalité; toutefois, faite le nécessaire pour que la jalousie ne divise pas des personnes de votre entourage et chassez pour cela toute équivoque. Il est peut-être flatteur d'avoir une petite cour à soi, mais il vaut mieux vous assurer un bonheur solide avec l'être aimé.

La Balance (du 23 septembre au 22 oct.) — Dans vos entretiens avec l'être cher, nuancez vos expressions afin de ne pas provoquer des réactions qui vous seraient préjudiciables. Son coeur, rempli d'amour, est si sensible à tous vos faits et gestes qu'ils prennent à ses yeux un relief extraordinaire. Veillez à ne pas le blesser.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Dans le domaine du coeur, les perspectives sont en tous points favorables; elles ne vous promettent que des satisfactions. S'il y a eu auparavant quelques nuages dans votre ciel, ils se dissiperont. Ce sera comme par enchantement, et vous serez bien près de croire aux vertus des bonnes fées de votre enfance.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Vous aurez affaire à des personnes dont la tolérance et la patience ne sont pas les premières vertus. Abstenez-vous de les contrarier, sinon vous pâtirez de leurs réactions. Il importe aussi que vous continuiez à vous comporter prudemment dans l'emploi de votre argent.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Le climat sentimental de cette journée dépendra bien plus de votre imagination inquiète, prête à s'alarmer, que de la réalité qui ne comporte aucun élément susceptible de vous émouvoir. Soyez sûr que vous êtes aimé plus que vous n'aimez. Vous n'avez pas le droit de vous montrer tyrannique.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Plutôt que d'engager un flirt qui risque de fausser les sentiments et de vous engager sur une voie dangereuse, restez sur le plan de la camaraderie. D'autant plus que vous êtes si faible de caractère que vous êtes susceptible de céder à la moindre proposition qu'on vous fera.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Il y aura une singulière analogie entre la situation de vos amours réelles et l'intrigue d'un roman que vous aurez lu récemment. Mais n'allez pas vous ancrer dans l'opinion que l'issue sera la même dans les deux cas. La vie aura des surprises que le romancier n'aura pas prévues.

ON NE CHANGE GUERE

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE SURHOMME

LE FANTOME

LES TERRIENS

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

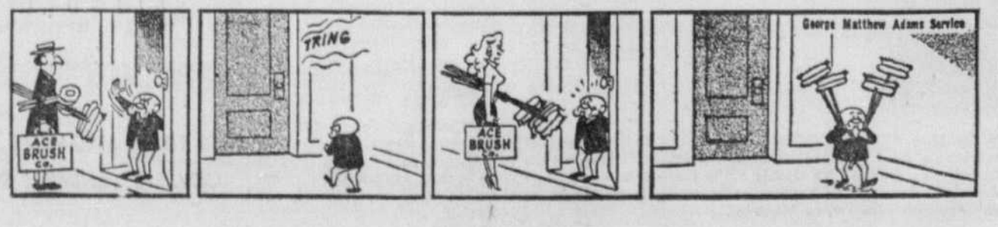

À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

VENDREDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room for Daddy
6: Trouble with Father
7: Menu à la carte
8: Cartoons
4:15 P.M.
3: Secret Storm
4:30 P.M.
2,4: La Boite à surprises
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Roundup
5:00 P.M.
2,4 : CF-RCK
3: Chuckwagon Tales
5: Rin Tin Tin
5:30 P.M.
2: Au bout du monde
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: Fury
7: Whirlybirds
8: Popeye Theater
5:55 P.M.
3 : Living and Learning
8: Learn to Draw
6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3 : Headlines
4 : Musique en dinant
5, 8 : News, Sports
6: Rendez-vous
7: Melody Ranch
6:10 P.M.
3: Sports, Weather
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Dan Raven
6: Métro
8: Movie
6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports
7:00 P.M.
2: Carrefour
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
6: Seven-O-One
7: Club du Rythme
7:15 P.M.
4: Panorama
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
4: Québec appelle
5: Leave It To Beaver
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts
7:45 P.M.
2, 4, 7: Pour elle
8:00 P.M.
2, 4, 7: Sur demande
5: The Untouchables
6,8: Country Hoedown
8:30 P.M.
2, 4, 7 : Jeunes Visages
3: Route 66
6,8: Perry Mason
9:00 P.M.
2,4,7: Cinéma international
5: Bell Telephone Hour
9:30 P.M.
3: Mr. Garlund
6, 8: Danger Man
10:00 P.M.
3 : Twilight Zone
5 : Michael Shayne
6, 8 : Have Gun, Will Travel
10:30 P.M.
3 : Eyewitness
5 : Peter Gunn
8: How to Marry a Millionaire
10:45 P.M.
2, 4, 7 : Abat de rigueur
11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 5, 6, 8 : News
11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-Up
11:22 P.M.
2, 4: Commentaires
6: Sports Final
11:30 P.M.
2: Lutte
4 : La boite aux images
6 : Gunsmoke
7: Ciné-Vedette
8: Award Theatre
12:30 A.M.
2 : Cinéma
6 : Feature Film

SAMEDI

CBFT — Canal 2

A.M.
9:00—Musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
P.M.
12:00—Musique
1:00—Football du Big Four
3:30—Magazine international
4:00—Film
5:00—Walt Disney
6:00—Ce soir
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Refrains
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Orientation
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Les Affaires de l'Etat
8:00—Le Club des autographes
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey "Détroit-Montréal"
10:15—Mes chansons
10:30—Le Sifflleur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Errol Flynn
11:52—Long métrage : "Jean de la lune"

WCAX — Canal 3

AM
10:00—Captain Kangaroo
11:00—Magic Land
11:30—Mighty Mouse
PM
12:00—Sky King
12:30—CBS News
1:00—TV University
1:30—Saturday Spotlite
4:30—Big Picture
5:00—Film Shorts
5:30—Dance Date
6:00—News — Sports
6:30—Hour of Stars
7:30—Perry Mason
8:30—Checkmate
9:30—Have Gun, Will Travel
10:00—Gunsmoke
10:30—Not for Hire
11:00—News
11:20—Movie : "Devil's Canyon"

CFCM — Canal 4

A.M.
9:00—Musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
PM
12:00—Musique
1:00—Football du Big Four
3:30—Magazine international
4:00—Film
5:00—Walt Disney
6:00—Le Comte de Monte Christo
6:30—Nouvelles
6:45—Cinefeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Le dernier des Mohicans
7:45—Les Affaires de l'Etat
8:00—Colin-Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Cinéma
8:45—Christian Science
10:00—Shari Lewis Show
10:30—King Leonardo
11:00—Fury
11:30—Lone Ranger
PM
12:00—True Story
12:30—Detective's Diary
1:00—Lazy L. Ranch
1:30—Film
2:00—College Football
2:15—MCAA Football
6:00—News
6:15—Film Feature
6:30—Hawaiian Eye
7:30—Bonanza
8:30—The Tall Man
9:00—Lawrence Welk Show
10:00—Fight of the Week
10:45—Make that spare
11:00—Movie : "Colonel Effingham's Raid"

CBMT — Canal 6

PM
1:00—Big Four Football
3:30—Film
4:00—Feature Film
4:45—The Sport Shop
5:00—Building HMS Bounty
5:30—Cartoons
6:00—Speaking French
6:30—Mr. Fix It
6:45—CBC TV News
7:00—Dennis the Menace
7:30—Red River Jamboree
8:00—The Aquanauts
9:00—Hockey
10:15—Juliette
10:45—Film
11:00—News — Sports
11:15—Manhunt
11:45—Feature Film :

CHLT — Canal 7

PM
12:00—Entrée des Artistes
12:30—Actualité féminine
12:45—Première édition
1:00—L'heure du Far West
2:00—Long métrage
3:30—Documentaire
4:30—Film
5:00—Walt Disney
6:00—Troubadours
6:30—Nouv. — Météo
6:50—Edition Sportive
7:00—Soirées Canadiennes
7:30—Chasse aux Images
7:45—Les Affaires de l'Etat
8:00—Colin-Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Golf Quiz
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—News — Round-Up
11:30—Long métrage : "Le Château des Quatre Veuves"

CJSS — Canal 8

PM
5:00—Outside Broadcast
5:30—Cartoons
6:00—Sheriff of Cochise
6:30—News
6:40—Popeye Theatre
7:00—Dennis the Menace
7:30—Death Valley Days
8:00—TV Hour of Stars
9:00—Hockey
10:15—Juliette
10:45—King Whyte
11:00—CBC News — Sports
11:15—Feature Film : "Unchained"

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.

VENDREDI — CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** — Jeux de dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:10 P.M.—Courses
6:15 P.M.—Dans l'creux de l'oreille
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le rosaire
7:15 P.M.—Noces d'or
7:20 P.M.—Variétés
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.**—Evénements
8:10 P.M.—Gaietés musicales
8:30 P.M.—Les ambassades
8:45 P.M.—Gaietés musicales
9:00 P.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
10:00 P.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
10:45 P.M.—Revue des **nouvelles**
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Musique de danse
12:00 A.M.—**Nouv.**—LeBel de nuit
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir. Fermeture.

SAMEDI — CKAC —

5:55 A.M.—**Nouvelles**
6:00 A.M.—La Messe
6:30 A.M.—**Nouv.** — Bonjour
7:00 A.M.—**Nouv.** — J. Duceppe
7:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
7:45 A.M.—Oratoire
8:00 A.M.—**Nouvelles**
8:15 A.M.—Du "pep" avec Jean Duceppe
8:30 A.M.—**Nouv.** — Du "pep"
9:00 A.M.—**Nouv.** — Chansons françaises
10:00 A.M.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 A.M.—**Nouv.** — Grand prix du disque canadien
11:30 A.M.—Monsieur Bricole
11:45 A.M.—Gaietés musicales
12:00 P.M.—Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M.—Chansons du midi
1:00 P.M.—**Nouvelles**
1:10 P.M.—Hit Parade canadien
2:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
3:00 P.M.—**Nouv.** — Hit Parade
4:00 P.M.—**Nouv.** — Evénements
4:30 P.M.—Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M.—Musique espagnole

5:00 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Musique de France
5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CJAD, Ralph Kirchen
5:45 A.M.
CKVL, Parade des vedettes
6:00 A.M.
CBF, Nouv. — A la bonne heure
CKVL-FM, Récital de chant
CKVL, Ste-Anne
CJMS, Nouvelles Sports — Déjeuner R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News - Ralph Kirchen
6:15 A.M.
CJMS, Prière de l'ouvrier
CKVL, Prière
CJAD, Hour of St-Francis
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CBF—Nouv — A la bonne heure
CJMS, Nouv. Message Spirituel
CKVL, Parade des vedettes
CKVL-FM, Variétés en FM
CJAD, News Ralph Kirchen
CKGM, Neds
6:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Jamieson
7:00 A.M.
CBF, Nouv. - Prière
CKVL, St-François
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouvelles
CFCF, Bob Gillies, Morning Show
CJAD, News - Ralph Kirchen
CKGM, News - Weather
CBM, News, Concert
7:15 A.M.
CBF, Opéra de quat'sous
CKVL, Parade des vedettes
CJMS, Sportorama - Message Spirituel
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv. — Opéra
CBM, News, Concert
7:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CBF, Nouv.—Opéra
CKVL, Famille Soucy
CKVL-FM, Symphonie
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News
CKGM, News — Editorial
CJAD—News, Sports Ralph Kirchen
CFCF—News, Morning Show
8:15 A.M.
CJMS, Sports—Prière des malades
CBM, Sportsbeat
8:30 A.M.
CBF, Rythmes et mélodies
CJMS Nou.Jeannette
CKGM, News — Editorials
CJAD, News — Ralph Kirchen
8:45 A.M.
CJMS, Déjeuner avec R. Lemay
CKVL, Nouvelles
CBM, World of Pets
9:00 A.M.
CBF, Nouvelles — Fantaisies
CKVL, Zézette
CKVL-FM, Maitres du clavier
CBM, News, Fry Frolics
CJAD News, Sports
CFCF, Morning Show
CKGM, News — Editorial
CJMS, Nouv. — R. Lemay.
9:15 A.M.
CJAD, Townships
CJMS, Raymond Lemay
9:30 A.M.
CBF, Tante Lucille
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouv. Janette
CKVL, Nouv. — Call Me Uncle
CKGM, Music for everyone
9:45 A.M.
CJMS, R. Lemay Maman du jour
CJAD, Safety Salute
CKGM, Editorial
10:00 A.M.
CBF, Musiques en tous genres
CKVL-FM, Violon
CKVL, Nouvelles Chanteville
CBM, Mr. Homme's House
CKGM, News — Feature
CJAD, News, Ralph Kirchen
CFCF, Saturday Show
CJMS, Nouv. — Voisine Idéale S Bélair.
10:15 A.M.
CJMS, S. Bélair — Message Spirituel
10:30 A.M.
CKVL-FM, Joyaux de la musique
CJMS, Nouvelles — S. Bélair —
CBM, Matinee Highlights
CKGM, News
10:45 A.M.
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Feature
CKVL, Chanteville Nouvelles
11:00 A.M.
CBF, Opéra
CJMS, Nouvelles — S. Bélair Voisine Idéale
CKVL-FM, Les Orgues mélodieuses
CKVL, Boite à musique
CFCF, G. Herbert
CBM, Jazz at Best
CJAD, News — G. Kirby
CKGM, News — Feature
11:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
11:30 A.M.
CKVL-FM, Musique de scène
CBF, Le Monde parle au Canada
CJMS, Nouv. S. Bélair. Janette
CKGM, News
CJAD, Fashion Show
12:00 P.M.
CBF, Rien qu'une chanson
CKVL-FM, Joue Tzigane
CJMS, Nouvelles
CBM, BBC News
CJAD, N's, G. Kirby
CBM-FM, Divertimento
12:15 P.M.
CJMS, S. Bélair
CBM, CBC Stamp Club
CKGM, Doc Stone
CKVL, Edition spéciale — Boite à musique
12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CJMS, Nouvelles Janette, Sécurité
CBM, Junior Farm Club
CFCF, G. Herbert
CBM-FM, Nouveaux disques
CKGM, Editorial
CJAD, News — Pigskin Parade
12:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, S. Bélair
CBM, Movie Scene
CKGM, Feature
CJAD, Football
1:00 P.M.
CBF, Nouvelles Intermède
CKVL-FM, Accordéon
CKVL, Hit Parade
CJMS, Nouvelles S. Bélair
CBM, News
1:15 P.M.
CBF, Musique des Pays-Bas
CJMS, Editorial
CBM, This Week
CKGM, Editorial
1:30 P.M.
CBF, Rythmes de Paris
CKVL-FM, Opéra
CJMS, S. Bélair — CBM, Time for French
CBM-FM, Variétés
1:45 P.M.
CJMS, S. Bélair — Maman du jour
CBM, Chansonnettes
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Opéra du Métropolitain
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Nouvelles J. Lajoie
CBM, Saturday Date
CBM-FM, London Calling Canada
CFCF, G. Herbert
CKGM, Bob Washington
2:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie Message Spirituel
CKGM, Housewives
2:30 P.M.
CKVL-FM, Ouverture
CJMS, Nouvelles Sportorama Janette
CKGM, News
2:45 P.M.
CJMS, Emission J. Lajoie
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CKVL-FM, Musique d'Hawaii
CJMS, Nouvelles
CKGM, News Golden Music
CFCF, Saturday Show
3:15 P.M.
CJMS, Jean Lajoie, Voisine Idéale
3:30 P.M.
CJMS, Nouv. - La Dame de Coeur
CKVL-FM, Concert
CKGM, News — Feature
CJAD, Hi-Fi Club
4:00 P.M.
CKVL-FM, Musique de Russie
CJMS, Nouvelles Sécurité - Dame de Coeur
CKGM, Hit Music - Feature
CJAD, News, Hi-Fi Club
4:30 P.M.
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles Jean Lajoie
CKGM, News

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Semaine des ventes

AVANT-NOËL

Épargnes d'Avant-Noël !

Robes de chambre en flanelle - messieurs

De haute élégance pour les heures de repos. Robes de chambre de belle coupe dans un choix de tissus haute qualité ; tons unis, quadrillés et motifs écossais :

A. Epargnez 10.00 ! Robe de chambre en tissu tout-laine avec liséré de blanc ou bicolore. Tons masculins de vin ou bleu. Tailles : P.M.G. et X.G.

Normalement 19.95
Prix de la vente "Avant-Noël" **9.95**

B. Epargnez 10.05 ! Tissu tissé "Lanella" 50% laine australienne, 50% coton égyptien. Inaltérable et Sanforized. Quadrillés assortis en vin, bleu ou vert. Tailles : P. M. G. xG.

C. (Non illustrées) — Robes de chambre laine-coton Camella, tissu tissé en Ecosse. Motifs écossais assortis de vin, bleu ou vert. Tailles : P.M.G. et X.G.

Normalement 25.00
Prix de la vente "Avant-Noël" **14.95**

TELEPHONEZ (VI. 2-6261) sur modèles B et C seulement.
Pas de commandes postales

VETEMENTS POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Spécial d'Avant-Noël !

Manteaux en castor canadien rasage lustré !

Prix de la vente
"Avant-Noël" **$399**

Ne manquez pas cette chance de réaliser de réelles épargnes ! Merveilleux manteaux marqués à prix extrêmement bas . . . et le castor n'a jamais paru aussi luxueux ! Le secret est dans le nouveau procédé "rasage ras" lequel apporte un beau lustre. Venez demain avant l'épuisement de stock et faites votre choix parmi les nouvelles silhouettes mode cols volumineux, manches larges et lignes flatteuses. Tailles : 10 à 20 dans le groupe.

Conditions budgétaires si désiré

SALON DES FOURRURES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

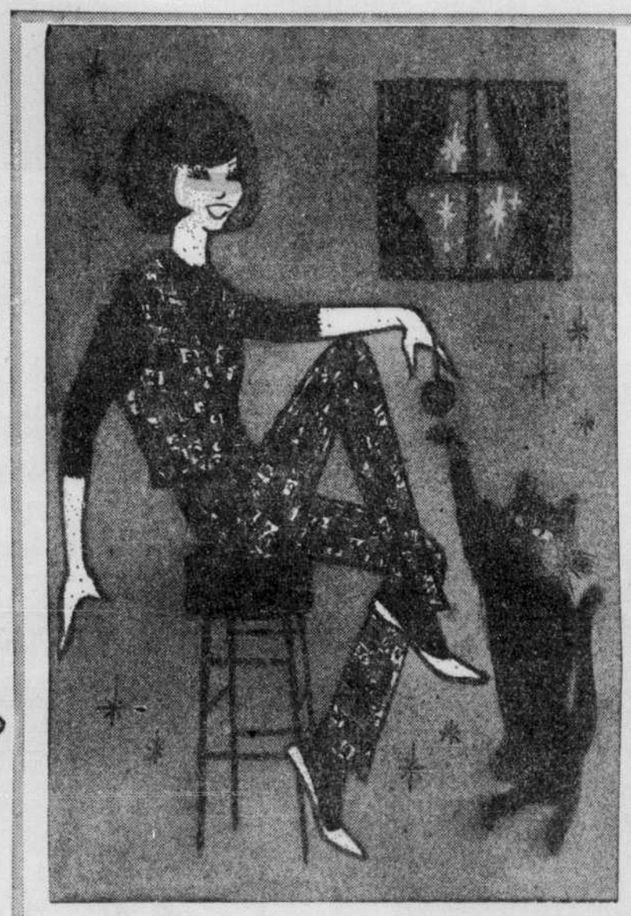

Epargnez 1.51 !

Ensemble 2-pièces fuseau en velours côtelé imprimé pour fillettes

Norm : 6.00
Prix de la vente "Avant-Noël" **4.49** l'ens.

Pour après l'école, les travaux manuels à la maison, les heures à regarder la T.V., les moments de détente... un ensemble coquet pour les fillettes. Fuseau avec élastique à la taille arrière, jambes fuselées et ouvertures aux chevilles... glissière sur le côté et une poche. Veste sans manches assortie, modèle trois boutons. Impression multicolore, brun, rouge ou bleu comme teintes dominantes. Tailles : 7 à 14.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS DE FILLETTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 4.02 !

Ravissant peignoir chiffon de nylon . . . matelassé fleuri

Norm. 17.00
Prix de la vente "Avant-Noël" **12.98**

Charmante dans l'intimité du foyer... cette robe de chambre fleurie en nylon matelassé. Noeud de chiffon nylon au col paré de dentelle assortie aux revers et spacieuses poches. Boutons pierres du Rhin. Tissu facile à laver à la main, et gardant son aspect de neuf même après maints lavages. Impression en rose ou bleu. Tailles : 12 à 20. Une idée heureuse pour cadeau de Noël.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ROBES DE CHAMBRE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Prix bien en bas de la normale !

Verrerie" Coronation" taillée main, importée de Belgique

Norm. 1.00 ch.
Prix de la vente
"Avant-Noël" **6 pour 4.69**

Une fois de plus nous vous offrons un des styles que vous préférez à de grandes épargnes ! Modèle à réassortiment, soufflé main, en semi-cristal importé d'Europe, délicatement taillé en un motif qui fait briller chaque morceau.

Cadeaux merveilleux pour n'importe quels jours de l'année ! Vous pouvez ajouter de nouveaux morceaux en tout temps !

- Gobelet
- Verre sur pied à jus.
- Verre à liqueur.
- Grand verre de 12 oz.
- Verre à vin
- Verre à Old Fashioned.
- Verres à sorbet ou à champagne.
- Assiette de 6".
- Verre à cocktail.
- Verre à claret.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VERRERIE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Appareils Hoover à prix d'épargne !

Aspirateur de luxe "Constellation" Hoover Modèle 861

Prix de liste suggéré par le manufacturier 64.88
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL"
54.95
Au complet avec outils de dépoussiérage

- Puissant moteur 1 c.v.,
- Il semble flotter dans l'air.
- Sac à poussière amovible.
- Outil combiné pour tapis et planchers.
- Boyau étirable double sens, espace pour remisage de la corde.
- Jeu complet d'outils de dépoussiérage.

Nouvel aspirateur "Convertible Spécial" Hoover

Modèle No 311 simple. Prix suggéré par le manufacturier 79.95
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" **64.95**

- Tout à fait nouveau ! Aspirateur triple action.
- Dispositif automatique d'ajustement pour épaisseurs des tapis.
- Sac à poussière amovible.
- Jeu complet d'outils de dépoussiérage.

Polisseuse Hoover, Modèle 5332

Prix de liste suggéré par le manufacturier 39.95
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" **34.95**

- Légère, de grande efficacité, pratique et facile d'emploi.
- Fait l'ouvrage en la moitié moins de temps.
- Au complet avec brosses jumelées et bichons.

PAYABLE 6.00 PAR MOIS

1 AN DE GARANTIE ET DE SERVICE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

Pour informations : téléphonez (VI. 4-1515) local 466

HOOVER... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix !

Épargnez 17.00 !

Coffret deux-tiroirs façon acajou

Norm : 39.95
Prix de la vente "Avant-Noël" **22.95**

Coffret, modèle 1847 par Rogers Bros... offert à prix spécial d'épargne. Capacité pour environ 130 morceaux. Doublure tissu bleu royal... tiroirs à poignées cuivre, riche fini acajou.

Coutellerie 34 morceaux en métal argenté Tudor Plate

Motif "Sweet Briar" par Oneida

Norm. : 54.95
Prix de la vente "Avant-Noël"
Au complet avec coffret.
27.45

Coutellerie présentée dans un coffret façon noyer... le cadeau idéal à donner ou à se faire à Noël ! Valeur exceptionnelle à ce bas prix ! Marque d'un fabricant de haute renommée.
La coutellerie comprend: 34 morceaux, 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillers à dessert, 8 cuillers à soupe, 2 cuillers de service.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI.2-6261)

ARGENTERIE... AU QUATRIEME

Les 5 Magasins Morgan **OUVERTS CE SOIR** *et Samedi toute la journée*

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Semaine des ventes AVANT-NOËL

Épargnes exclusives!

Bottillons d'hiver St. Moritz

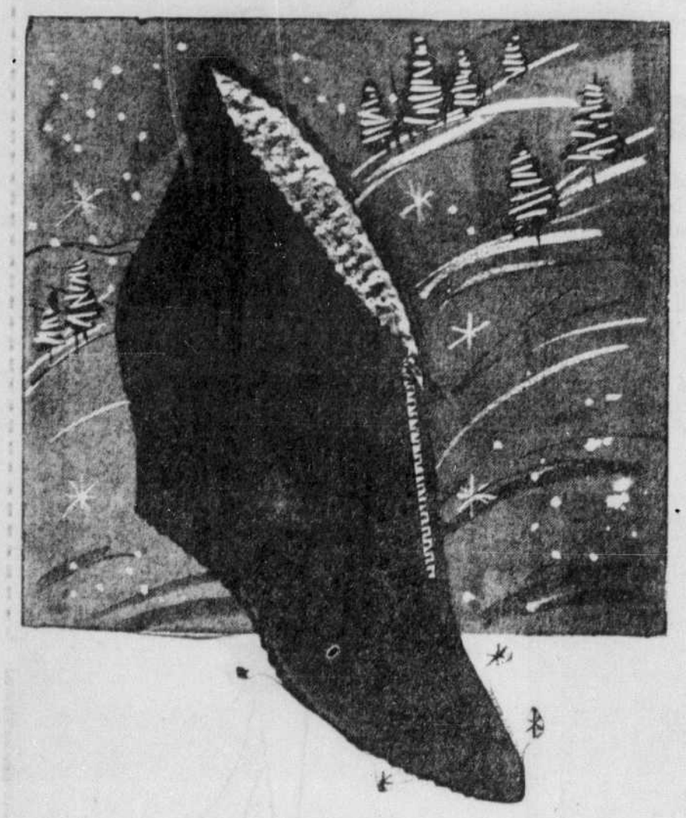

Doublure toison pour dames

Norm. 18.95
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **15.98**

Demain à 9.00 h. a.m. c'est le temps de venir magasinez pour ces bottillons d'hiver de style continental... vous épargnerez 2.97! Cuir de veau souple ou suède imperméabilisé, avec doublure de toison épaisse pour plus de chaleur, semelles en caoutchouc anti-dérapant. Noir ou brun. Pointures : 5 à 11 (pas de demi-pointures). Nous vous suggérons de venir de bonne heure afin d'obtenir la pointure et la couleur qu'il vous faut.

Pas de commandes postales ou téléphoniques !

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 5.97!

Souliers exclusifs de marques connues!

Norm. 21.95
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **15.98**

Un achat exceptionnel avant les Fêtes... modèles gracieux réalisés en tissus et textures haute mode. Choix de sandales et escarpins favoris.

- Lamé multicolore
- Brocarts
- Dentelle et sequins
- Suèdes faciles à teindre.

Venez magasiner de bonne heure demain matin pour profiter de ces épargnes d'avant-Noël et faire votre choix de souliers de haute élégance de couleurs, dorée, argentée, multicolore, blanc, noir et autres coloris en pointures 5 à 9½, largeurs AAA et B dans le groupe.

A noter : Ces souliers sont tous munis du célèbre confort Caressoles*.

* Marque déposée

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

Norm. 49.95!

Manteaux d'hiver - unis ou parés de fourrure

Prix de la vente "Avant-Noël" **$35.**

- **Manteau garni d'un col de vison deux-peaux**
- **Manteau uni en lainage importé**

Venez voir ces superbes manteaux chauds et luxueux offerts à un prix incroyablement bas ! Que vous aimiez la richesse d'un luxueux col de vison, ou la haute simplicité d'un manteau uni, vous trouverez ces deux modèles à prix spécial de vente chez Morgan... mode toute nouvelle... coupe généreuse, confection soignée, fronces aux dos, manches fuselées, doublure entière de satin, chaude entredoublure, et chamois semi-long.

A. (gauche) Col vison deux-peaux, lainage "sealskin". Brun vison, vert ou noir en tailles 10 à 20.

B. (droite) Manteau uni en lainage importé, large col allé. Brun, beige, gris, paon, "heather mixture" ou noir en tailles : 8 à 18.

TELEPHONEZ (VI. 2-6261) — PAS DE COMMANDES POSTALES

MANTEAUX DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

½ prix et moins!

La vente de chapeaux échantillons se continue

... la plupart à exemplaire unique !

Prix de la vente "Avant-Noël" ch. **8.95**

C'est encore le temps d'épargner et de choisir un chapeau original... parce que chacun de ces chapeaux est un échantillon spécialement taillé et formé pour en faire un original... Choix des formes de chapeaux les plus nouvelles de Paris et New-York: STYLES : modèles habillés et tout-aller, parfaits pour le temps des fêtes. Toque haute, cloche à calotte profonde, turbans drapés, cloches manipulées et plusieurs autres styles.

TISSUS : Satins brillants, feutre velours de castor souple, feutre velours unis, et fleurs d'hiver.

COLORIS : Beige, des verts, doré, améthyste royale, tons de rouge, tons de vison, noir, blanc dew, bleus, tans, prune et autres coloris mode.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAPEAUX, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 4.00 !
Exclusivité Morgan...

Robes demi-tailles en crêpe Ticotina

Norm. 16.95
Prix de la vente "Avant-Noël" **12.95**

Robes élégantes de grande simplicité pour l'après-midi... la petite "robe de crêpe"... la préférée des dames... offre à prix vedette ! Crêpe "Ticonia", mélange viscose/acétate, drapé savant enjolivé d'une rose. Noir, brun ou bleu porcelaine. Tailles : 14½ à 24½.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix !

Solde de robes automne-hiver

Norm. : 12.95 à 16.95
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL"
6.45 , 8.45

Lainages, crêpes, nouveaux texturés... mode une ou deux-pièces pour demoiselles et dames... Groupe de robes à assortiment de tailles incomplet et marquées à prix de solde ! Dans le groupe, robes d'après-midi, de jour, en noir, lilas, des verts, des bruns. Tailles: 10 à 18, 16½ à 22½. Venez de bonne heure faire votre choix.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME

AU MAGASIN DU CENTRE SEULEMENT

Epargnez 4.05 !

Ensemble stylo et crayon Waterman

Normalement 14.00
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" l'ens. **9.95**

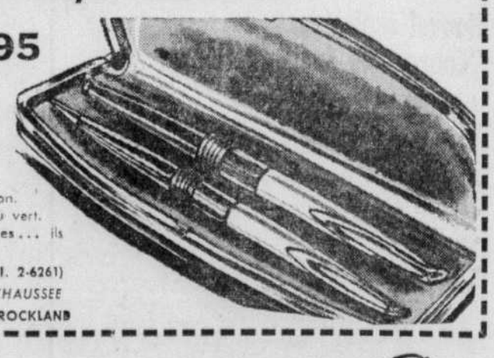

Un bas prix remarquable pour un ensemble stylo et crayon de si haute qualité. Le stylo et le crayon ont des capuchons attrayants en métal "lustraloy" avec des clapets et motif de couleur or. Boîte-cadeau recouverte de cuirette avec fermeture à bouton. Disponibles en bleu, noir, marron ou vert. Achetez un ou plusieurs ensembles... ils feront des cadeaux de valeur.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PAPETERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Seulement 1000 paires !
Un achat spécial !
Epargnez 2.52 !

Couvre-chaussures d'hiver doublés toison importés

Norm. : 12.50
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **9.98**

Epargnes valables sur confortables couvre-chaussures importés d'Irlande. Choix d'empeignes en souple cuir ou suède. Les deux, chaudement doublés de toison laine et semelles crêpelées en caoutchouc vulcanisé. Modèle élégant à bouts fuselés. Couvre-chaussures cuir en brun ou noir. Couvre-chaussures suède en vert, noir, brun foncé ou moutarde foncé. Pointures 4 à 10, demi-pointures comprises.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

CHAUSSURES D'ADOLESCENTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les 5 Magasins Morgan **OUVERTS CE SOIR** *et Samedi toute la journée*

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Semaine des ventes AVANT-NOËL

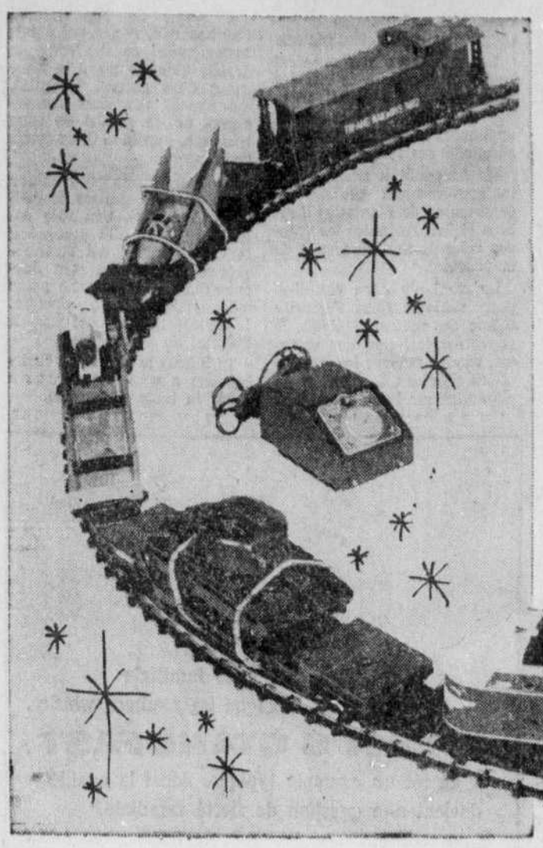

Epargne avant-saison de 12.92! Fabrication anglaise, jauge H.O.!

"Train militaire" diesel 5-unités TRI-ANG

Norm.: 42.90

PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL"

29.98

Epargnes à ne pas manquer . . . ce train Tri-ang est présenté dans une jolie boîte cadeau . . . prête à être emballée . . . et à être déposée sous l'arbre de Noël.

- Moteur diesel double puissance et deux phares
- D'un grand réalisme, peinture verte et jaune
- Deux wagons à bogies, un avec char d'assaut "Conqueror", l'autre avec un avion Delta Avro.
- Wagon avec fusée "Rocket". Wagon de queue rouge.
- Rails jauge H.O. : 12 voies courbes, 6 droites non accouplées avec traverses.
- Contrôle A-C.
- Bouton d'ingénieur, informations manuelles, catalogue.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261

JOUETS . . . AU SIXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 4.00!

Carrosse de poupée Lloyd deluxe

Norm. : 18.98
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" **14.98**

Pour leurs bébés, les petites filles modèles ont à coeur de posséder une voiture de luxe Lloyd de 20" de long avec guidon 26" de haut. Caisse émaillée avec dessins en relief . . . choix de plusieurs couleurs : marine ou saphir avec tablier et toiture blancs . . . bronze avec toiture et tablier ton cuivre. Monture tubulaire, pneus caoutchoutés.

(Veuillez mentionner le choix d'une seconde teinte)

Luxueux tapis tout-laine torsadés

Un des tapis les plus fins, disponibles à contexture serrée . . . et maintenant offert à prix d'épargne à ne pas manquer ! Cet élégant tapis tout-laine reste beau et doux malgré le grand usage qu'on en fait. Laine 3-plis assurant durée, endos de couleur dorée. Disponibles en teintes ravissantes et en largeur 12' seulement. Ne manquez pas cette chance de donner à votre foyer une atmosphère gaie et nouvelle pour les Fêtes.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

TAPIS . . . AU QUATRIEME

Norm : 16.95 la verge carrée
Pose comprise*

PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL"

12.95

la verge carrée. Pose comprise*

*POSE COMPRISE : veut dire : PAS de frais de main-d'oeuvre, feutre 32 oz, bords unis, sans broquettes, escaliers, etc. . .

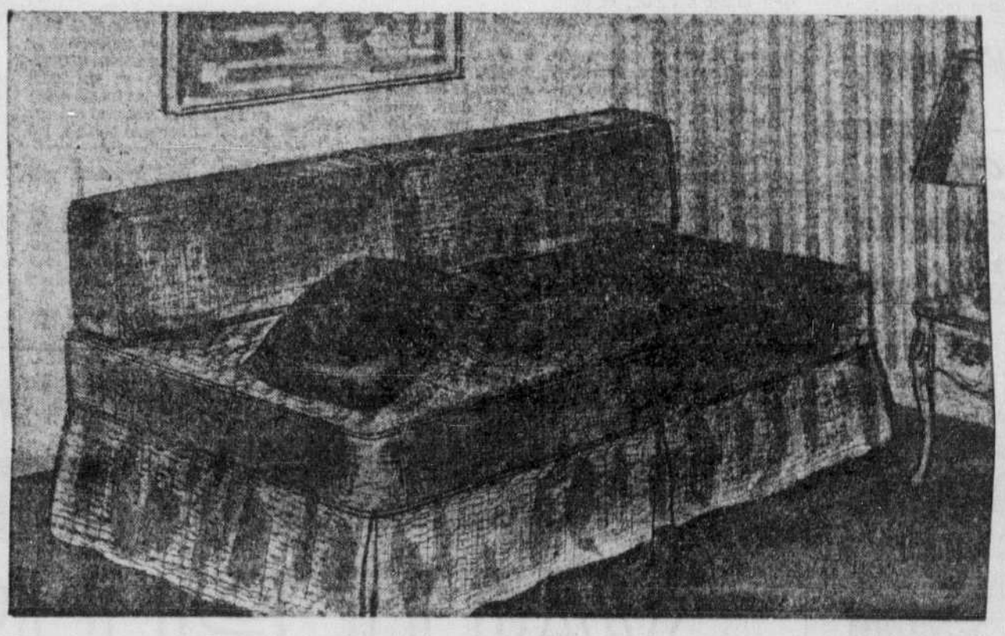

Nouvelles housses contour pour lit continental

au complet avec housses de coussins. Exclusivité Morgan !

Norm. 25.90
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" **19.95**

Modèles taillés pour lits style continental d'une largeur de 39" x 75" de long . . . housses solides en coton texturé, marquées à bas prix ! Vous verrez comme il est facile de changer l'aspect d'une pièce en changeant votre lit en un élégant sofa ! Il ne prend que quelques minutes pour poser ces housses, et elles sont faciles à laver . . . entièrement pré-rétrécies et teintes sur chaîne donc inaltérables. Choix des coloris glorieux : rouge, vert, brun, bleu, beige et kaki. Housses de coussins assorties sans frais supplémentaires.

Coussin de fauteuil assorti **1.98** ch.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

TENTURES . . . AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

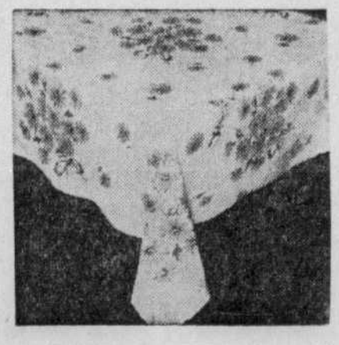

Epargnez 33⅓% !

Nappes plastique, endos finette

Norm: 4.50 Prix de la vente "Avant-Noël" ch. **2.98**

Environ : 54" x 72" . . . Nappes pratiques en plastique longue durée, se nettoyant facilement avec un linge humide. Endos finette tenant bien en place, et de haute protection pour la table. Plastique à l'épreuve des égratignures, de l'humicité. Motif fleuri plein de coloris, en rouge, rose, jaune, vert ou bleu.

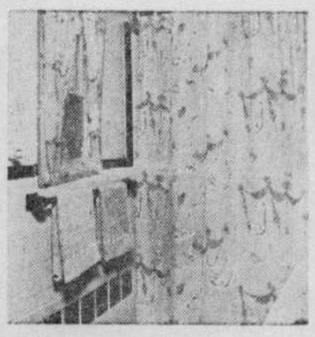

Moitié prix !

Ensemble rideaux plastique "Golden Swan" de salle de bain

Norm : 5.95 Prix de la vente "Avant-Noël" l'ens. **2.98**

Populaire ensemble de rideaux de salle de bains, en plastique épais et de grande résistance. Rideau de douche, environ 72" x 72", et une paire de rideaux droits 24" x 48" avec attaches pour fenêtre. Motif décorateur "Golden Swan" au choix de rose, bleu pâle, vert pâle, jaune ou blanc.

Epargnez plus de 25% !

Draps ajustés et taies d'oreillers première qualité "Tex Made" Homestead

Draps
Norm. 4.25 ch.
Prix de la vente "Avant-Noël" ch. **2.98**

Taies assorties Norm: 1.85 PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" la paire **1.45**

Draps ajustés d'un blanc étincelant, grandeurs lit jumeau ou double. Populaire coton "service" de longue durée. Coins ancrés tenant bien. Blanc seulement. Taies assorties, ourlets ajourés. Environ 42" x 33".

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

LINGE DE MAISON . . . AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VISITEZ LA KERMESSE AUX JOUETS

CHEZ MORGAN
AU SIXIEME ETAGE
FAITES PLAISIR
AUX ENFANTS
EN LEUR PAYANT
UN TOUR
DE VOITURE
.10 le tour

Epargnez plus de 33 1/3% !

Papeterie. Qualité excellente

Norm. : 1.50 la boîte
PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL", la boîte **.89**

PAPIER "LAID"
"Bluebird" (illustré), 60 feuilles, 30 enveloppes.
Parasol, 48 feuilles, 24 enveloppes.
Petite, 48 feuilles, 24 enveloppes. "Tweed", 48 feuilles, 24 enveloppes.

PAPIER VELIN
"Super Value" (illustré), 72 feuilles, 36 enveloppes.
"Lovely Face", 48 feuilles, 24 enveloppes.
"Bon-Ton", 48 feuilles, 24 enveloppes.

PAPIER HAMMERHILL BOND, 32 feuilles, 16 enveloppes.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
Sur commandes de 1.00 et plus.

PAPETERIE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les 5 Magasins Morgan **OUVERTS CE SOIR** *et Samedi toute la journée*

Rôle joué par Henri le Navigateur dans l'action colonisatrice du Portugal

par André-P. LUCHAIRE

"Une colonisation effectuée sans une mystique étrangère à toute préoccupation matérielle manque son but", a souligné hier le professeur Richard Pattee, de l'Université Laval, citant ce principe fondamental, posé par le prince portugais du XVe siècle, le fameux Henri le Navigateur, et resté depuis un dogme intangible de l'action colonisatrice du Portugal, jusqu'à nos jours.

C'est dans deux jours en effet que se produira le 500e anniversaire de la mort de cet extraordinaire personnage qui a marqué pour des siècles le destin particulier du peuple portugais, et si au Portugal même de nombreuses manifestations ont exalté depuis le début de l'année le souvenir de l'Infant Henri, ici à Montréal, le Consul de Portugal, M. da Silva Nogueira, a voulu faire sa part en demandant au professeur Pattee de retracer la figure du Navigateur devant un public choisi composé entre autres de nombreux représentants du corps consulaire accrédité à Montréal.

Le professeur Richard Pattee est un Sherbrookois qui a fait du Portugal sa seconde patrie, un universitaire spécialiste de la littérature et de l'histoire de ce pays.

Il est consul du Portugal à Québec, et à son actif il faut mentionner outre le doctorat honoraire à l'Université de Coimbre (au Portugal), une des plus anciennes du monde, des ouvrages écrits dans la langue de Camoens.

Le sujet précis de la conférence d'hier était, plus encore que la vie et les oeuvres mêmes d'Henri le Navigateur, leur signification pour le Portugal et même pour l'Europe et le monde chrétien tout entier.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'Infant Henri a très peu navigué lui-même, mais il a joué dans la navigation européenne un rôle exceptionnel, dont Christophe Colomb entre autres a tiré avantage un demi-siècle plus tard.

Ce fut un véritable savant, mais aussi une sorte de ministre de la Marine, inspirant et conseillant toute une équipe de capitaines qui, sur des "barques" d'abord, puis sur des "caravelles", réalisèrent des exploits inouïs pour l'époque et sans lesquels les grands "circumnavigateurs" comme Magellan et Christophe Colomb n'eussent pas osé s'éloigner des côtes européennes de l'Atlantique.

Grâce à lui, sous ses directives, les Portugais découvrirent les Açores, puis Madère, le cap Vert et poussèrent le long des côtes occidentales de l'Afrique jusqu'à l'Equateur.

Ils brisèrent ainsi la terreur superstitieuse qui avait jusqu'alors empêché les navigateurs européens de dépasser ces côtes plus au sud que les Canaries.

Mais la grande idée d'Henri le Navigateur, a souligné le professeur Pattee dans sa brillante causerie, était en réalité d'ordre à la fois "géopolitique" et mystique: c'était de tourner l'infranchissable mur de l'occupation musulmane en Afrique et au Proche-Orient pour prendre à revers l'empire de l'Islam et opérer la jonction avec le mythique royaume du "Prêtre Jean" — en réalité l'Ethiopie chrétienne.

Ce faisant Henri donnait aux efforts colonisateurs portugais une qualité morale et religieuse qui, pour lui, "était une condition sine qua non de ces efforts": c'était pour convertir autant et plus encore que pour découvrir et occuper qu'il fallait naviguer, et toute réussite dans ce domaine devait être considérée comme illusoire si elle ne s'accompagnait d'une oeuvre définitive de conquête à la foi et à la morale chrétiennes.

Cinq cents ans après, les Portugais sont convaincus d'être restés fidèles à ce message, et, comme le souligna aussi le consul Da Silva Nogueira dans son allocution de remerciements, c'est cette conviction profonde qui explique leur acharnement à conserver leurs "colonies".

On ne saurait comprendre cet acharnement, en plein XXe siècle, au moment où les plus grands empires européens se défont au souffle des mouvements d'indépendance africains et asiatiques, sans tenir compte de ce que ces "colonies", du fait de l'absolue absence de discrimination raciale et de leur imprégnation par la culture chrétienne constituent une exception unique dans l'histoire du colonialisme européen, conforme à la mission définie il y a cinq cents ans par l'Infant Henri.

C'est là, manifestement, une situation dont les Portugais du XXe siècle s'enorgueillissent et qui, entre autres, justifie l'importance et l'éclat qu'ils donnent aux célébrations d'Henri le Navigateur, dont ils ont réalisé pleinement le message à la fois scientifique et chrétien.

A cette conférence de M. Richard Pattee, donnée à l'Université de Montréal, assistaient en particulier les consuls d'Espagne, d'Allemagne de l'Ouest, d'Autriche, de Finlande, d'Argentine, de l'Equateur, du Guatemala, du Panama, et du Venezuela, ainsi que M. Paul Massé, représentant S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

photo LA PRESSE

500e ANNIVERSAIRE — Dans le cadre des manifestations marquant le 500e anniversaire de la mort d'Henri le Navigateur, un public de choix, rehaussé par la présence de nombreux représentants du corps consulaire, assistait hier soir, à l'Université de Montréal, à la conférence que donnait le professeur Richard Pattee, de Sherbrooke. On voit ici, de gauche à droite : M. Arthur Dias da Silva Nogueira, consul du Portugal à Montréal; M. Paul Massé, membre du Comité exécutif de Montréal, représentant le maire Drapeau, et M. Richard Pattee, professeur à l'Université Laval.

A Montebello

33e congrès du Barreau rural

Le 33e congrès annuel du Barreau rural de la province s'est déroulé en fin de semaine à Montebello, au Seigniory Club. Le congrès réunissait des avocats de toute la province, à l'exception de ceux de Québec et Montréal, qui ne font pas partie du mouvement.

Elections

Me Fernand Legault, de Lachute, succède à la présidence à Me J. Marineau, de Montmagny. Les autres membres élus sont : Me M. Archambault, de Farnham, vice-président; et Me E. Savard de Chicoutimi, secrétaire-trésorier.

Invités

Entre autres invités présents à ce 33e congrès, soulignons MM. Noël Dorion, secrétaire d'Etat; René Hamel, Gérard Lévesque et Gérard Cournoyer, ministres provinciaux. M. Lévesque représentait M. Jean Lesage, premier ministre. Me A. Hugessen, bâtonnier de la province, était également présent.

Il y eut un forum, dirigé par le juge Challies et Me A. Leblanc, deux des trois commissaires élus par la province pour reviser le code de la procédure civile.

Ce congrès était sous les auspices du Barreau de Hull.

Les permis de vente de boissons

Un comité de moralité approuve la politique de M. G. Lapalme

ST-JEAN. (DNC) — Le Comité de moralité publique du diocèse de St-Jean approuve en partie la déclaration de l'hon. Geo. Emile Lapalme, particulièrement en ce qui a trait à la politique de légalité que la Commission des liqueurs a voulu instituer en accordant des permis à ceux qui n'étaient auparavant que "tolérés".

Le Comité mentionne notamment : "Pour avoir une idée du passage de la politique de tolérance de l'Union nationale à la politique de légalité du gouvernement libéral, on n'a qu'à remarquer que sur les 140 cafés du district de Montréal qui ont obtenu un nouveau permis, 135 "marchaient" auparavant avec tolérance. Au lieu de faire des caucus inutiles et injustes, la commission a accordé des permis. En cela elle avait raison."

Quant à la mention faite par le procureur général qu'aucun permis n'est accordé jusqu'à ce que "l'on sache où l'on va", le Comité déclare qu'on aurait dû savoir dès le début où on allait, "cela s'appelle gouverner". Il mentionne qu'on aurait ainsi évité bien des critiques.

Le Comité approuve la réorganisation de la police des Liqueurs dans le district de Montréal et invite le gouvernement à mettre rapidement à la porte quiconque est pris à avertir les tenanciers avant une descente. "Il faudrait alors mettre à la porte toute la racaille qui continue à agir comme au temps de l'Union nationale, car, sans cela, la population croira qu'en changeant de gouvernement elle n'a guère changé de système et que la tolérance établie par des députés ou des policiers continue de fleurir dans la province."

C'est avec joie que le Comité accueille l'annonce que le gouvernement va refondre la loi des Liqueurs et va réorganiser la police. "On attend, on espère beaucoup. Et si cela ne se fait pas ou si cela se fait plus ou moins bien, alors on dénoncera et on critiquera" termine le Comité de moralité publique.

L'exploitation de la forêt ne se fera plus au petit bonheur

— M. Bona Arsenault

HULL. (PC) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Bona Arsenault, a déclaré, mercredi, qu'il n'est plus question dans le Québec d'exploiter la forêt au petit bonheur.

Portant la parole devant les délégués au congrès annuel de l'Association forestière des Laurentides, il a dit que par le passé, les ressources forestières de la province ont été littéralement gaspillées.

M. Arsenault a déclaré que son gouvernement a l'intention de prendre des mesures énergiques afin que les richesses forestières servent davantage à consolider la situation économique des différentes régions.

Le ministre a ajouté que c'est son désir de voir à ce que des mesures d'aménagement rationnel et de surveillance soient appliquées afin d'assurer la pérennité des forêts.

M. Arsenault a annoncé que le gouvernement projette un programme de plantation d'arbres le long de toutes les grandes voies de communication de la province.

Lorsqu'il n'y aura pas d'espace suffisant dans l'emprise même des routes, a-t-il dit, le gouvernement, par des ententes, verra à amener les propriétaires riverains à autoriser la plantation sur leurs propriétés.

La paroisse Ste-Cécile ne sera pas annexé

VALLEYFIELD (DNC) — La paroisse Sainte-Cécile ne sera pas annexée à Salaberry-de-Valleyfield.

C'est ce qu'a décidé le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, lors d'une rencontre avec les parties intéressées vendredi dernier à son bureau du Palais du commerce à Montréal.

Le maire Rodolphe Brunet pilotait la délégation de Ste-Cécile, accompagné de Me Maurice Perron, conseiller juridique, et des conseillers Bertrand Provost, Lionel Côté, Hector Daoust, Richmond Viau, Maurice Daoust et Robert Sauvé, secrétaire-trésorier. Salaberry-de-Valleyfield était représenté par le maire Robert Cauchon, l'ingénieur Alcide Lafontaine et Me Charles Codebecq, secrétaire-trésorier.

A la suite de cette décision, le maire de Ste-Cécile a déclaré qu'il tenait à remercier les journaux de Valleyfield et LA PRESSE de Montréal pour leur collaboration en "me permettant de renseigner les contribuables" sur cette question d'annexion.

Pour sauver une jeune mère

Sang livré d'urgence à Saint-Jean

La Croix rouge a délivré, dans la nuit d'hier, du sang du type O négatif, afin de sauver la vie d'une jeune mère qui venait de donner naissance à un enfant à l'hôpital de Saint-Jean de Québec.

Il s'agit de Mme Hervé Charbonneau, 29 ans, qui perdit brusquement de son sang en grande quantité après la naissance d'un garçon. L'hôpital, qui n'avait pas dans ses réserves de ce groupe de sang très rare, appela la Croix rouge de Montréal.

La Croix rouge communiqua alors avec les stations de police de Montréal. Une auto patrouille fut aussitôt envoyée à la Croix Rouge, qui porta le précieux liquide au pont Jacques Cartier. De là, une autre auto, de la police provinciale, le transporta d'urgence jusqu'à l'hôpital de Saint-Jean.

Tard dans la nuit, Mme Charbonneau n'avait pas encore quitté la table d'opération.

"C'est un fait, une entreprise familiale de distillateurs fabrique un meilleur whisky. GRANT'S STANDFAST en est un exemple typique. Ainsi la qualité devient une question de fierté familiale."

Ceci est la forme du nouveau dactylographe

OLIVETTI
Diaspron 82
Réalisation sans pareille. Demi-espace, attachement pour cartes clavier bilingue, frappe douce. Nouvelle couleur moderne.

N.B. — Nous avons quelques modèles 1959 (Lexikon) tout neufs — encore dans les boîtes de manufacture à un prix qui vous surprendra.

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
44 St-Jacques Ouest Montréal Victor 4-3491

Voyagez avec le Canadien Pacifique
PAR LA SEULE ROUTE DIRECTE, SANS ESCALE, DU CANADA au MEXIQUE
5 VOLS PAR SEMAINE
à compter du 15 déc.

- Passez de merveilleuses vacances d'hiver, sous le chaud soleil du Mexique... l'endroit idéal pour des vacances à peu de frais.
- $230. seulement, classe touriste, de Montréal. Mode de paiements différés, si désiré.
- Service et hospitalité renommés du Canadien Pacifique.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES ou
Canadian Pacific AIRLINES
UN. 1-9361

LA NOUVELLE METEOR VAUT PLUS QUE SON PRIX

D'un bout à l'autre du pays, la toute nouvelle Meteor brise tous les records de ventes. Pourquoi? Parce qu'elle vaut plus que son prix par sa beauté et ses dimensions. ■ D'abord, la Meteor présente de nouvelles lignes, sobres et élancées. Elle est d'une spaciosité exceptionnelle. Six personnes peuvent s'asseoir à l'aise sur les deux banquettes larges de 5 pieds et peuvent étendre leurs jambes à volonté. Le coffre peut recevoir dix valises! ■ **Et la Meteor vaut plus par sa puissance.** Ses trois moteurs un 6-cyl. et deux V-8, tirent le maximum de chaque goutte d'essence. La puissance s'allie à l'économie. ■ La Meteor économise l'huile et le lubrifiant. Elle fait plus de 30,000 milles entre chaque lubrification et 4,000 entre chaque changement d'huile. ■ De plus elle porte une garantie de 12,000 milles ou d'une année complète selon la première éventualité. ■ Le silencieux de la Meteor dure trois fois plus que les autres. Ses freins se règlent automatiquement. Economie, élégance et confort... voilà la nouvelle Meteor. **Elle vaut vraiment plus que son prix!**

Le hardtop 4-portes Montcalm, l'une des excellentes voitures de Ford-Canada, fabriquées au Canada.

EN VENTE CHEZ LE VENDEUR MERCURY-METEOR-COMET

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées sont standard dans certains modèles, facultatives moyennant suplément dans d'autres.

4302MP

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR'G
4411, rue Papineau, LA. 6-4411

COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE
10170, Boul. St-Laurent, DU. 9-3581

CUMMING PERRAULT LIMITED
6435, Upper Lachine Road, HU. 9-3831

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE
3897-99, ave. Bannantyne, Verdun, PO. 6-8521

EUDES AUTOMOBILE LIMITÉE
8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066

HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6651

HART MOTORS LIMITED
6450, Côte-de-Liesse, Dorval, ME. 1-3561

JOS. LAPIERRE AUTO LTÉE
1800, Boul. Taschereau, Ville Le Moyne, OR. 1-5905

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9H ET SAMEDI 9H A.M. À 5H 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE *AVANT-NOËL*

CADILLAC 1961, No 6237, Coupé 2 portes

Mansfield Parking Automatique
Maximum de jour : $2 (6 h. a.m. à 6 h. p.m.)
Maximum pour 4 heures : 2.50
SPECIAL EN SOIREE (6 à 12 p.m. .75 tarif fixe)
Max. de nuit : 1.50 (6 h. p.m. à 8 h. a.m.)
20¢ la ½ heure
(rue Mansfield, au nord de Simpson, coin suivant)

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson.
Taxe payable à l'achat.

LUNDI SOIR ! VOUS POURRIEZ GAGNER UNE SUPERBE CHEVROLET 1961 !
TOUTES LES FACTURES DEPOSEES JUSQU'A 5 H. 30 P.M. LUNDI, SONT ELIGIBLES AU CONCOURS !

Chevrolet 1961, No 1119
SEDAN 4 portes

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

Simplifiez votre tâche quotidienne tout en profitant de ces aubaines extraordinaires !

VENTE! POÊLES, LESSIVEUSES, SÉCHEUSES!

RABAIS $20.00 À $100.00

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "KENMORE"** 30 po. Modèle de démonstration. **Rég. 199.98** — **169.98**

1 seulement **POELE "KENMORE"** de luxe 30 po. Modèle de démonstration. **Rég. 179.98** — **129.98**

1 seulement **POELE "KENMORE"** de luxe 30 pouces. Avec "rôtisserie". **Rég. 199.98** — **159.98**

1 seulement **POELE "GURNEY"** de luxe 30 pouces. **Rég. 279.98** — **239.98**

1 seulement **POELE "KENMORE"** 30 pouces. Avec "rôtisserie". **Rég. 199.98** — **159.98**

1 seulement **POELE "KENMORE"** de luxe 30 pouces. Automatique. Modèle démonstration. **Rég. 234.98** — **199.98**

10 seulement **POELES "GURNEY"** de luxe 30 pouces. Avec "rôtisserie". **Rég. 259.98** — **159.98**

10 seulement **POELES "GURNEY"** de luxe avec "rôtisserie". **Rég. 269.98** — **199.98**

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "KENMORE"** 24 po. Commutateurs bouton-poussoir. **Rég. 239.98** — **199.98**

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "KENMORE"** 30 pouces de luxe **Rég. 254.98** — **199.98**

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "KENMORE"** 24 pouces. **Rég. 199.98** — **149.98**

1 seulement **POELE "GURNEY"** de luxe 30 avec "rôtisserie" et éléments à de la chaleur. **Rég. 279.98** — **239.98**

10 seulement **POELES "KENMORE"** super-luxe avec "rôtisserie" et éléments à intensité rapide. **Rég. 269.98** — **219.98**

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "BELANGER"** de luxe. **Rég. 279.98** — **239.98**

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "BELANGER"** 30 pouces. Super-Luxe **Rég. 299.98** — **259.98**

1 seulement **POELE AUTOMATIQUE "GURNEY"** 30 pouces. Automatique. **Rég. 249.98** — **219.98**

Lessiveuses et sécheuses automatiques

8 seulement **SECHEUSES AUTOMATIQUES "KENMORE"** de luxe. **Rég. 199.98** — **79.98**

1 seulement **SECHEUSE AUTOMATIQUE "LADY KENMORE"** de luxe, **Rég. 259.98** — **199.98**

4 seulement **SECHEUSES AUTOMATIQUES "KENMORE"** **Rég. 189.98** — **149.98**

1 seulement **LESSIVEUSE** 2 vitesses, 7 cycles, automatique. **Rég. 369.98** — **299.98**

Fours encastrés

3 seulement **FOURS ENCASTRES** automatiques, aluminum rugueux. **Rég. 159.98** — **129.98**

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson — Taxe payable à l'achat.

SIMPSON — APPAREILS MENAGERS, AU CINQUIEME — Rayon 756

Achetez aujourd'hui ! Acquittez plus tard !
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

Tous réduits de notre stock regulier! Collection superbe! La plupart sont uniques! Venez tôt pour un meilleur choix!

SOLDE! BROADLOOM ET CARPETTES À PRIX D'AUBAINE!

RABAIS 25% à 50%!

BROADLOOM A LA VERGE CARREE

		REG.	
397	v.c. 12 pi. Frise laine, champignon, vert, épice, aqua, or, "martini"	13.98	8.95
290	v.c. 9 pi. Frise laine, vert, gris martini, or	13.98	8.95
76	v.c. 12 pi. Acrilan relief, blanc brumeux	12.98	7.95
168	v.c. 12 pi. Wilton velours laine, vert, bois de santal, beige, rose.	11.98	7.95
259	v.c. 12 pi. Frise, bleu brume, cannelle, vert.	10.98	6.95
30	v.c. 9 pi. Frise 80% laine et 20% nylon gris.	11.98	7.95
68	v.c. 12 pi. Frise laine, vert, aqua.	10.98	6.95
131	v.c. 9 pi. Frise laine, gris, vert.	10.98	6.95
152	v.c. 12 pi. laine bouclée, martini.	8.98	4.95
70	v.c. 12 pi. coton velours, champignon, martini.	5.98	3.95
42	v.c. 9 pi. coton velours, rose cendré, vert bourgeon.	5.98	3.95

TAPIS DE PASSAGE ET D'ESCALIER

		Qual. REG.	
353	v. 27 po. Frise Wilton 80% laine 20% nylon beige, gris, rose. Minimes imperfections.	8.98	4.49

CARPETTES A DECORS

		REG.	
3	seulement 8pi. 3 po. x 11 pi. 2 po. Chintz laine noir, rouille, martini.	224.95	149.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Wilton sculpté, martini.	239.98	179.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Wilton sculpté, aqua.	239.98	159.95
5	seulement 9 pi. x 12 pi. Suédois moderne, gris.	129.98	94.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Tapis Axminster, beige.	100.00	69.95
7	seulement 9 pi. x 12 pi. Tapis coton crocheté main corail, champignon.	110.00	54.95
1	seulement 8 pi. x 10 pi. Tapis coton cromain champignon.	79.95	39.95
7	seulement 6 pi. x 9 pi. Tapis coton crocheté main champignon, corail, vert.	54.98	26.95
3	seulement 10 pi. x 14 pi. Tapis laine crocheté main rose.	119.98	79.95
9	seulement 6 pi. 6 po. x 9 pi. 6 po. Chintz laine, martini, noir, rouge.	154.98	99.95
1	seulement 6 pi. 6 po. x 9 pi. 6 po. Chintz laine, vert.	99.98	69.95
5	seulement 6 pi. 6 po. x 9 pi. 6 po. dessin oriental, vert, noir. Ch.	89.98	64.95
2	seulement 6 pi. 6 po. x 9 pi. 6 po. Wilton Chintz, rouille.	89.98	59.95
1	seulement 7 pi. 6 po. x 9 pi. dessin oriental, beige.	69.98	49.95
14	seulement 3 pi. x 12 pi. Tapis de passage oriental, rouge, beige.	59.95	39.95

CARPETTES BROADLOOM UNI

		REG.	
1	seulement 12 pi. x 14 pi. 3 po. Wilton laine, champignon.	309.95	229.95
1	seulement 12 pi. x 12 pi. Wilton bouclé, cacao.	149.95	89.95
1	seulement 12 pi. x 12 pi. 4 po. Wilton velour, aqua.	321.00	189.95
1	seulement 10 pi. x 12 pi. Tapis Axminster, martini.	193.95	109.95
1	seulement 10 pi. x 12 pi. Wilton velours, vert.	249.95	184.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Wilton deux tons, champignon.	191.00	139.95
2	seulement 9 pi. x 12 pi. Tweed laine, gris	112.95	69.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Chintz laine, noir.	126.50	94.95
1	seulement 9 pi. x 11 pi. 3 po. Wilton relief, cacao.	108.95	59.95
4	seulement 9 pi. x 12 pi. bouclé Viscose, cannelle, beige.	83.40	59.95
3	seulement 9 pi. x 12 pi. Frise laine, gris.	136.95	99.95
3	seulement 9 pi. x 12 pi. Frise laine, gris, aqua, or.	173.75	129.95
2	seulement 9 pi. x 12 pi. Chintz laine, noir.	124.95	94.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Acrilan en relief, martini.	102.50	74.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Frise laine, champignon.	148.75	109.95
5	seulement 9 pi. x 12 pi. coton uni, vert, champignon, rose.	71.76	53.95
1	seulement 9 pi. x 11 pi. coton uni, cacao.	65.98	48.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Acrilan relief, champignon.	162.50	119.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Frise laine, aqua.	184.95	134.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Wilton tweed, cannelle.	90.00	64.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Wilton velours, vert.	177.25	129.95
1	seulement 9 pi. x 12 pi. Frise laine, rose.	149.95	99.95
1	seulement 6 pi. 5 po. x 12 pi. Trilan tweed aqua.	59.95	45.95
1	seulement 6 pi. 3 po. x 12 pi. Trilan tweed cannelle.	57.95	42.95
1	seulement 7 pi. x 12 pi. Trilan uni, bleu.	64.95	47.95
1	seulement 6 pi. 5 po. x 12 pi. Trilan uni, cannelle.	58.95	43.95
1	seulement 6 pi. 3 po. x 12 pi. Trilan uni, beige.	57.95	42.95
2	seulement 5 pi. 6 po. x 12 pi. Trilan uni, beige, cannelle.	50.95	37.95
3	seulement 5 pi. x 12 pi. Trilan uni, cannelle.	46.25	33.95
3	seulement 4 pi. 9 po. x 12 pi. Trilan uni et tweed, fumée, cannelle, rose.	42.95	31.95
2	seulement 5 pi. 6 po. x 12 pi. Viscose bouclée, beige.	53.25	38.95
2	seulement 7 pi. 6 po. x 12 pi. Viscose velours, gris.	113.35	74.95

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson — Taxe payable à l'achat.

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.
SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME, Rayon 750

Vous revivrez tous vos moments de joie ! Mallette comprise !

PROJECTEUR "MANSFIELD" 8 mm.

- Objectif grand angle 1.6
- Bobine capacité de 400 pieds
- Lubrifié en permanence
- Lampe 500W
- Marche avant et arrière.

Ecran de projection 40" x 40" — 11.95 de plus

Rég. $72

$55

Mensualités $6

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

SIMPSON — APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 704

Pour photos aux Fêtes !

LAMPE-ÉCLAIR

Marque "ZEISS-IKOBLITZ" — Fabrication allemande. Pour ampoules no 5. Livrée dans élégant étui plastique.
Batteries 22½ volts
Rég. 2.05, ch. 1.79

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 704

"Mansfield Parking" Automatique

Maximum de jour : $2 (6 h. a.m. à 6 h. p.m.)
Maximum pour 24 heures : 2.50
SPECIAL EN SOIREE (6 à 12 p.m. tarif fixe) 75¢
20¢ LA ½ HEURE
Maximum de nuit : 1.50 (6 h. p.m. à 8 h. a.m.) (rue Mansfield, au nord de Simpson, coin suivant)

Voici une occasion excellente ! Pour accompagner votre nouveau manteau d'hiver !

SACS CUIR ÉLÉGANTS ! CHOIX DE MODÈLES !

Séries interrompues de manufacturiers ... échantillons ... réductions de notre stock !

- Modèles classiques, "tout-aller" ou habillés.
- Ravissantes teintes de tan, bleu, beige, gris, vert, rouge, vin ou marine dans le groupe.
- Choix de cuirs ... suède ... cuir grainé, veau ou "kip".
- Montures et fermoirs inédits ton or. Quelques-uns avec fermeture glissière.

Rég. 15.98 et 17.98

7.99

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SACS A MAIN, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 702

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 HEURES A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

Courrier Confidences

Vulgarité = malhonnêteté

Q. — Voici une lettre que j'ai fait traduire par ma sténographe. Je parle assez bien le français, (je lis même souvent La Presse) mais je ne peux l'écrire décemment.

La plupart de mes nombreux employés sont des Canadiens français que j'estime beaucoup. Je les choisis cependant avec soin et je ne garde que des gens d'honneur à mon service.

On me félicite souvent sur la qualité de mes hommes et on se demande comment je découvre si facilement les gens de basse classe et les voyous. Car, il me faut souvent en congédier, ce que je fais sans explication. Dans presque tous les cas, mes assistants constatent que j'avais parfaitement raison. Tous se demandent avec curiosité comment je peux être si psychologue. Comment, simplement en circulant dans l'usine et sans parler avec mes employés, je peux déceler les gens peu recommandables.

Ma méthode est bien simple. N'étant pas sourd, j'entends parler mes ouvriers. Chaque fois que j'entends un homme prononcer un juron qui a trait à la religion, il est renvoyé à la fin de semaine. C'est très élémentaire : si cet homme n'a pas d'honneur, il peut tout aussi bien me voler de la marchandise ou du temps.

On ne peut m'accuser d'être un scrupuleux car je ne suis pas un catholique romain. A bon entendeur, salut ! L'entreprise est sous mes ordres et j'ai le droit de garder à mon service qui je veux. Personne n'a le droit de dire derrière mon dos que je congédie les gens trop facilement et sans raison. — THE OLD BOSS.

R. — Encore plus que vous, puisqu'il s'agit de mes compatriotes, je déplore l'habitude qu'ils ont de jurer à tout propos et hors de propos. Et je n'ai aucune excuse à présenter en leur nom. Cette grossièreté de langage est devenue l'une de nos caractéristiques nationales. Le pire, c'est qu'on la retrouve du haut en bas de l'échelle sociale.

Cependant, je ne suis pas d'accord avec vous sur deux points essentiels : d'abord, lorsque vous alliez très arbitrairement la vulgarité des paroles à la malhonnêteté, ensuite lorsque vous congédiez un employé sans lui donner la raison de son congédiement. En la lui expliquant, vous feriez oeuvre d'éducation populaire. C'est absolument votre droit d'exiger de la tenue dans votre entreprise; je vous en félicite. Mais il serait beaucoup plus formateur de mettre un ouvrier au courant de cette exigence, lorsque vous l'embauchez, puis, s'il y manque et que vous le mettiez à la porte, de lui spécifier le motif de votre décision. Méthode simple et élémentaire, dites-vous; justement c'est trop élémentaire. Elle ne colle pas toujours à la réalité et elle risque de priver de bons pères de famille de leur emploi.

Je me refuse également à suivre le raisonnement par lequel, à partir de la vulgarité, vous concluez que l'employé qui jure vous volera. Hélas ! s'il fallait que vous ayez raison, peu de nos gens seraient honnêtes et consciencieux. Or, voler est une chose, jurer une autre. Une conscience droite accepte mal de léser le prochain; l'indélicatesse de langage écorche les oreilles d'un homme bien éduqué mais ne prend rien à personne.

Quant à votre affirmation : "Personne n'a le droit de dire derrière mon dos que je congédie les gens trop facilement et sans raison", elle fait fi de la liberté qui prévaut en ce pays. Vous êtes le patron et vous usez largement du droit de jeter dehors qui vous voulez; concédez au moins à votre subalterne celui de juger votre conduite. C'est aussi élémentaire.

Continuez votre politique, si telle est votre conviction qu'elle est juste et droite; mais au moins, considérez vos employés non comme des outils mais comme des êtres humains en leur donnant la raison de leur congédiement. En plus de témoigner du respect pour la personne humaine, vous ferez, je le répète, une oeuvre utile et éducative.

Il serait grand temps que nos Canadiens français cessent de se conduire en enfants mal élevés et bannissent les vains jurons.

C'est aujourd'hui le Jour du Souvenir. Parmi ceux qui sont montés à l'assaut et n'en sont jamais revenus, nombreux étaient ces hommes que vous n'auriez pas gardés à votre service à cause de leurs mots malsonnants et de leurs imprécations. Mais comme chair à canon, on les a trouvés acceptables.

Et, grâce à eux, nous avons pu continuer à dormir dans des lits bien chauds et à faire de beaux rêves. L'honneur et la bravoure, non plus que l'honnêteté, vous le voyez bien, ne tiennent au langage.

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Je suis âgée de seize ans et je travaille dans un hôpital depuis deux ans environ. Je pensionne à ce même endroit. J'ai pu faire ma neuvième année. Depuis trois mois, je travaille de quatre heures à minuit. Je n'ai donc aucune soirée, excepté le dimanche. Lors de ma journée de congé, je suis obligée d'aller chez nous, à la campagne. Si je n'y vais pas, mes parents disent que j'ai quelqu'un qui me retient et que je ne les aime pas. Je m'ennuie ; je voudrais me distraire.

Les trois quarts de mon salaire vont à mes parents qui ne sont pas très riches. Mais cela me fait plaisir de débourser ce montant pour les aider. Je ne suis plus capable de vivre ainsi. Je suis désespérée de la vie et je la crains horriblement. — DESESPEREE DE LA VIE.

R.—Vous êtes une brave enfant ; mais il ne faut pas vous laisser abattre ainsi. D'abord, ayez une explication avec vos parents. Faites-leur comprendre que vous les aimez beaucoup mais qu'il est normal que vous ayez aussi des amis de votre âge. Partagez en parts égales le temps dont vous disposez pour vos loisirs.

Ensuite, demandez aux autorités de l'hôpital de changer vos heures. N'attendez pas d'être malade, neurasthénique. Ces heures de travail sont provisoires. Ne les acceptez pas de façon permanente.

Vous pourriez bien allez voir vos parents le matin et revenir au début de l'après-midi pour prendre votre service. De ce fait votre jour de congé serait à vous. Allons, réagissez, souriez. Autrement, vous deviendrez malheureuse comme une pierre. A votre âge, c'est défendu !

Ayez du courage; ne vous faites pas des montagnes d'un grain de sable. Défense absolue de désespérer ! Faites face à la vie; elle a ses bons moments, vous verrez . . .

Q.—A l'âge de seize ans, j'ai connu un garçon de mon âge. Ayant sorti quelquefois, je m'aperçus que j'étais jeune. Tous deux, nous avons eu de la peine. Aujourd'hui, j'ai dix-huit ans; j'aimerais sortir avec lui. Dois-je lui parler la première ? Comment m'y prendre ? Ce jeune homme n'a pas d'amie sérieuse présentement. Je suis presque certaine qu'il aimerait sortir avec moi. — ROUGETTE.

R.—C'est bien simple: lorsqu'on vous invitera à une fête, accompagnée d'un garçon, téléphonez-lui et demandez-lui simplement s'il veut bien être votre cavalier ce soir-là.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A **"Petit Oiseau des Iles"** — Votre poids devrait être d'environ 106 livres. Ne vous désolez pas d'être grande; plus tard, vous serez très fière de votre taille.

Les teintes vives devraient vous convenir : les rouges, les gros bleus, les verts. En effet, le violet c'est un peu vieux pour vous mais le vert olive se porte à tout âge.

Portez des jupes droites, mais pas trop serrées. Evitez le genre fourreau qui accuserait votre haute taille. Les chandails à longs poils, c'est tout à fait de votre âge.

Pour lutter contre l'acné, évitez de vous laver la figure trop souvent au savon; quand vous le faites, rincez abondamment à l'eau chaude, puis à l'eau froide pour refermer les pores de la peau. Supprimez les fards, cosmétiques. Surveillez votre alimentation : éliminez épices, poivre, charcuterie, poisson, choux, tomates, crème fraîche, les mets farineux. N'abusez pas du pain, du vin, du café. Tenez vos intestins libres. Menez une vie régulière et dormez suffisamment.

Les petites filles dont vous parlez sont un peu sottes; mais leur plaisir est bien innocent !

R. — A **"Une qui a hâte de savoir"** — Il est bien vain d'essayer de changer entièrement son type physique. Vous avez la peau blanche et vous voulez brunir. Il faut vous exposer au soleil, quelques minutes au début, puis vous augmenter la durée des expositions si vos réactions sont normales.

Quant aux marques laissées par les piqûres de mouches noires, il vous faudrait consulter un dermatologiste.

Pour garder vos cheveux blonds, rincez-les avec une effusion de camomille allemande. (Voyez votre pharmacien).

Quant aux taches de rousseur, vous pourrez les atténuer par un masque au citron. Deux fois par semaine, coupez un fruit en tranches minces et étalez celles-ci sur votre front, vos joues, votre menton (attention aux yeux!). Ou bien, couvrez votre visage de crème de lait battue avec un jus de citron.

Pour vos jambes, faites des exercices. Procurez-vous un livre de culture physique dans lequel vous trouverez, décrits et illustrés, des exercices appropriés.

Enduisez chaque soir vos cils avec un mélange de vaseline (10 gr.), d'huile de ricin (4 g) et d'acide gallique (1 gr.). Pour les foncer, il faut les maquiller.

M. et Mme HUBERT BRAIS (Margot Lizee) dont le mariage a été béni récemment par le R. P. Paul-Marie Pharand, O. P., à l'église de Dorval. La mariée est la fille de M. et de Mme Aimé Lizee, de Dorval, et le marié, le fils de M. et de Mme Euclide Brais, également de Dorval.

M. et Mme NORMAND ADAMS (Marcelle Bourgouin) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Sainte-Brigide. La mariée est la fille de M. et de Mme Armand Bourgouin, et le marié, le fils de M. et de Mme Frank Adams.

M. et Mme YVES GERMAIN (Hermine Gohier) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Joseph de Bordeaux. La mariée est la fille de M. et de Mme E. Gohier, et le marié, le fils de M. et de Mme J. Germain.

La coquetterie féminine ignore la guerre froide

LONDRES, (Reuters) — La vanité féminine n'a que faire de la guerre froide, selon un relevé énoncé hier par trois grandes associations de mode.

Des bulletins provenant de sources différentes et traitant des fourrures britanniques, du monde de la chaussure et des tricots nous prouvent une fois de plus que les femmes sont soeurs par les liens du tempérament et de la coquetterie qu'elles viennent du bloc Occidental ou des pays socialistes.

La situation est celle-ci:

1 — Le vison provenant de la Chine communiste permet à des milliers d'Anglaises d'atteindre une apparence de luxe à des prix relativement bas.

2 — Les Russes ont pris d'assaut les premières cargaisons de tricots anglais.

3 — Les autorités soviétiques ont demandé que les lainages britanniques, aussi élégants de styles que de texture, soient particulièrement mis en lumière dans le pavillon anglais de la Foire de Moscou.

D'après des informateurs de l'industrie de la fourrure, le vison de Chine est très en demande: ses prix ne sont qu'une fraction du vison sauvage d'Amérique ou du vison de ranch des autres pays.

Les femmes russes aiment beaucoup les souliers anglais même si elles rejettent les talons stiletto, déclare la fédération des manufacturiers anglais de la chaussure.

Le secrétariat international des lainages mentionne que 10,000 échantillons de lainages anglais et de modèles haute-couture seront montrés à la Foire de Moscou.

CONFIDENCES

SUITE DE LA PAGE 5

est d'aller frapper à la porte d'un journal et de postuler l'emploi de chroniqueur.

— Et où prenez-vous toutes vos informations, cher monsieur?

— En assistant à plusieurs "cocktails" comme celui-ci, chère madame, et en rencontrant des gens comme vous.

. . . Et ça continue sur ce ton durant 212 pages.

On pourrait croire que Berton n'a qu'à asseoir et pondre tout ce qu'il lui passe par la tête. C'est un peu vrai. N'empêche que depuis ses débuts au "News Herald", alors qu'à 21 ans il était le plus jeune chef des nouvelles du Canada, jusqu'à aujourd'hui, il est devenu un des journalistes les plus connus du pays.

L'agneau de bonne qualité

Le maigre de l'agneau de bonne qualité est ferme, à texture fine et veloutée, de couleur rose cendré; le gras est ferme, d'un blanc crémeux ; les os sont petits, poreux et roses.

La Semaine du diabète (14 - 21 nov.)

Le diabète doit être dépisté dès le début

-- Dr Adélard Groulx

Comme prélude à la Semaine du diabète, qui sera observée dans tout le Canada, du 14 au 21 novembre, l'Association du diabète de la province de Québec Inc., qui est protégée par le gouvernement et qui est le seul groupe officiel pourvu d'une charte et reconnu par les Facultés de médecine du pays, a tenu au bureau de l'un de ses patrons d'honneur, le Dr Adélard Groulx, directeur du Service de santé de la ville de Montréal, une conférence de presse destinée à éclairer le public sur les buts éminemment louables de cet organisme.

A cette occasion, le ministre provincial de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, avait rédigé un message qui se résume ainsi: "Pour réussir, il faut subdiviser les tâches, pour que chacun, dans la sphère qui lui est propre, donne le maximum de rendement. L'ADPQ est probablement née de cette pensée, puisqu'elle groupe tous ceux qui s'occupent de venir en aide aux diabétiques. Il est bon que chaque année, au cours de la Semaine du diabétique, vous rappeliez au public quelles sont les recherches cliniques effectuées dans ce domaine, ainsi que les traitements les plus efficaces et les moyens de prévention. Nous souhaitons que cette Semaine permette aux diabétiques de reprendre confiance et rappelle aux imprudents que la pratique de l'hygiène est la meilleure sauvegarde de la santé."

60,000 diabétiques dans le Québec

Pour bien traiter le diabète, il faut d'abord le dépister, a souligné le Dr Groulx, et c'est la raison d'être de la Semaine nationale, et du travail de l'ADPQ, dont le secrétariat est situé au 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal (24).

Cette Association a précisément été fondée pour éduquer la population, pour découvrir les diabétiques qui s'ignorent, pour aider, diriger et encourager ceux qui connaissent leur état, pour créer des camps d'été pour enfants diabétiques, etc.

Sait-on, par exemple, que le diabète est une maladie héréditaire dans environ 75% des cas et qu'il atteint 1.2% de la population, ce qui signifie que notre province seule contient 60,000 diabétiques?

Sait-on aussi que le diabète, maladie insidieuse, ne fait pas mal, n'avertit pas sa victime et se cache souvent sous l'apparence trompeuse d'une bonne santé qui est "l'obésité"? Non traité ou insuffisamment traité, il évolue vers les complications graves ou mortelles: cécité, maladies de coeur ou de reins, gangrène ou coma, alors qu'au contraire, s'il est dépisté précocement et bien traité, il permet une survie égale, ou presque, à la durée moyenne de vie de la population.

Plusieurs représentants de l'Association et d'éminents diabétologues, dont le Dr Armand Gratton, qui en est le vice-président, et le Dr Rosario Robillard, rédacteur en chef de "Survivre", assistaient à cette réunion.

Problème de santé publique

Après avoir assuré l'Association de la collaboration du Service de santé de Montréal, le Dr Groulx révéla que le diabète vient au 10e rang des causes de décès dans la métropole, et que le Québec se classe au 3e rang parmi les provinces du Canada, pour le taux de mortalité par le diabète.

Même si, d'après les statistiques de la ville de Montréal, moins de 2% des décès sont attribués au diabète, en réalité cette maladie figure sur 4% des enregistrements de décès, soit comme cause principale (2%) soit comme cause contributoire. Et à mesure que la population avance en âge, le nombre des diabétiques augmente, a-t-il ajouté.

Parmi les maladies dégénératrices, le diabète est toutefois la plus facile à diagnostiquer; de là l'importance d'un "examen périodique" pour dépister le mal et le traiter rapidement, ce qui évitera bien des complications et augmentera les chances de survie.

Grande assemblée

Pour que cette Semaine nationale soit pleinement efficace, la section des Diabétiques de Montréal invite toutes les personnes que le sujet intéresse à une assemblée à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, à 8 h. 30 p.m., jeudi prochain, 17 novembre. Le Dr Gilles Amyot prononcera une conférence sur la grossesse chez les diabétiques, laquelle sera suivie de la projection d'un film sur l'accouchement naturel et d'un forum médical. L'entrée est libre.

Pochard mécanique inventé en Autriche

VIENNE. (AFP) — Un robot destiné à étudier les effets de l'alcool sur le corps humain et surtout sur les fonctions biologiques, vient d'être mis au point par deux chercheurs autrichiens, le neurologue Hans Rotter et le psychologue Peter Scheffler.

Cet appareil, auquel peuvent être "injectées" des doses d'alcool, en reproduit à l'aide de circuits lumineux les effets sur les centres nerveux et cérébraux. Il peut même simuler les différentes phases de l'ivresse.

M. Samuel Boulanger refuse de désarmer

OTTAWA. (DNC) — Deux bills "tués" à coups de discours élogieux à la dernière session fédérale et . . . à plusieurs autres, reviendront à la prochaine session. Il s'agit de projets de loi en faveur de chèques bilingues et d'un drapeau national, inscrits, encore une fois, par M. Samuel Boulanger, député libéral de Drummond-Arthabaska.

Chez les Filles d'Isabelle de Laflèche

Lors de la réunion mensuelle du 28 octobre, Mme Jeannette Martineau a été réélue régente des Filles d'Isabelle de Laflèche, en remplacement de Mme Anita Aubé, ex-régente. Les officières suivantes ont également été élues : Vice-présidente, Mme Françoise Larivière ; secrétaire-financière, Mme Laurette Gravel; secrétaire-trésorière, Mme Madeleine Larivière et secrétaire-archiviste, Mme Jacqueline Rochon.

TROPHEES CHEZ LES COIFFEURS — Au cours d'un festival de la coiffure qui avait lieu, lundi, à la Comédie canadienne, on a mis en lumière le travail accompli par nos artistes les plus méritants. Ci-dessus, Mme Carole Marcotte, à droite, reçoit des mains de Mlle Jeannine Goudreau l'u nes dix trophées Bernard qui furent remis à cette occasion. Les détenteurs des trophées d'honneur furent H. Marquis, Mlle Rolande St-Germain, MM. Philippe Laganière, et Georges Larue.

une collection exquise de beaux diamants

HEMSLEY'S

664 OUEST, RUE STE-CATHERINE
394 OUEST, RUE ST-JACQUES

Prix spécial durant Novembre !

Voyez désormais votre cadeau de fleurs télégraphiées tel qu'il arrivera!

L'emblème FTD garantit Qualité et Livraison —sinon on vous rembourse

Ce cadeau spécial de fleurs télégraphiées est une offre en vigueur présentement chez tous les fleuristes FTD. Recherchez simplement ce fameux emblème de Mercure ...ou consultez les pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique FTD — Florists' Telegraph Delivery où vous trouverez facilement et rapidement le nom d'un fleuriste FTD.

Commandez aujourd'hui et votre cadeau sera livré en vitesse !

VOYEZ VOTRE FLEURISTE LOCAL FTD

AHUNTSIC FLEURISTE 10182, boul. Lajeunesse DU. 1-3919

VICTOR 2-4444 House of Flowers James D. McKenna DE LA MONTAGNE, angle SHERBROOKE

McKenna Limited DEPUIS 1851 RE. 8-1124 4509, Chemin Côte-des-Neiges

AMERICAN FLEURISTE A. JOLIVET (prop.) 3639, rue WELLINGTON PO. 8-3773

Mme A. LAFLEUR FLEURISTE 7117, rue ST-DENIS CR. 1-3548

Gérald McKENNA LTD. 4509, ch. COTE-DES-NEIGES RE. 8-1124

Marcel Berthiaume FLEURISTE - FLORIST 4275 O. NOTRE-DAME, WE. 7-3935

ANDRE LAURIER FLEURISTE 3637, STE-CATHERINE EST LA. 1-4233

MIMOSA FLEURISTE 8690, rue ST-DENIS DU. 8-3251

DOMINION FLORAL CO. 1042, STE-CATHERINE OUEST HOTEL REINE ELISABETH UN. 6-9331

MARIAM FLOWER SHOP ARMAND-D. VALOIS (prop.) 412 ouest, rue Jean-Talon CR. 6-8569

Y FLORIST REG'D. 4512, av. du PARC CR. 4-8237

UNE SPECIALITE DE JACQUES BERNARD LIMITEE :

SOULIERS DE CONFORT POUR DAMES

Pour vaquer à ses occupations quotidiennes, la femme moderne doit parcourir plusieurs milles à pied. Il est donc indispensable qu'elle soit chaussée confortablement. Jacques Bernard se spécialise dans l'ajustement scientifique de ces souliers de confort et ce service vous est offert sans charge additionnelle.

SOULIERS DE CONFORT POUR FEMMES, HOMMES ET ENFANTS

UN SEUL MAGASIN POUR VOUS SERVIR

HEURES D'AFFAIRES : de 9 hrs à 6 hrs P.M.

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 hrs.

CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE VI. 4-7819

3680, ST-DENIS, près Cherrier

Congrès des Commissaires d'écoles

L'heure est aux réformes de l'éducation et le Québec ne peut se payer le luxe de les retarder

par Gaston DUGAS

L'heure est aux réformes, à tous les niveaux de l'enseignement et de l'administration scolaire dans la province de Québec, et la Fédération des commissions scolaires catholiques continue, à l'occasion de son congrès actuellement en cours dans la métropole, la lutte entreprise dans ce sens lors de la réunion annuelle de l'an dernier surtout.

Ainsi, M. Jean Leduc, président de la commission scolaire de Forestville et président de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Hauterive, déclare : "Le principe, qui depuis des générations, incite nos gouvernements à placer l'instruction publique à l'abri de l'ingérance indue de l'Etat et fait que tous, depuis 1845, ont accepté l'idée du rôle supplétif de l'Etat dans l'éducation, doit encore nous guider aujourd'hui, mais ne doit pas paralyser la volonté de renouvellement et de progrès que l'on discerne dans tous les milieux.

"Cette réforme, ont doit l'aborder avec un esprit ouvert. Ce que l'on disait dangereux et irréel il y a 50 ans est aujourd'hui admis comme pratique courante. Dans 10 ans, les idées et les suggestions d'aujourd'hui, qui peuvent sembler osées et prématurées, seront inscrites dans notre législation. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de laisser dormir des projets pendant une génération sous prétexte qu'il faut faire l'accord de tous les esprits.

"En nous inspirant de ces données, il nous sera possible de mettre en marche les réformes tant attendues, tout en maintenant les structures maîtresses de notre système scolaire. Ces réformes et ces changements s'effectueront sous le signe d'une collaboration mieux comprise entre l'Eglise, la Famille et l'Etat".

M. Leduc avait été invité, en cette deuxième journée du 13e congrès de la Fédération, à traiter du rôle de l'Etat en éducation, dans le cadre du thème général qui est : "Le commissaire d'écoles dans la société".

Le conférencier commence par poser plusieurs questions : "Notre Conseil de l'instruction publique répond-il à ce qu'on attend de lui ? Sommes-nous satisfaits de ses décrets et de ses décisions ? etc." Ce sont là, dit-il, des questions qui viennent souvent à l'esprit et il n'y a rien d'anormal à les poser. C'est tout simplement un indice de maturité.

Et les parents

M. Leduc pose aussi des questions sur l'efficacité des commissions scolaires, telles que constituées aujourd'hui. Et il note tout d'abord que, dans un grand nombre de municipalités, les commissaires ne représentent ni la famille, ni les parents. En limitant aux seuls propriétaires de bien-fonds l'éligibilité à la commission scolaire, on laisse de côté un élément important de la population, dit-il. Pour en faire un organisme représentatif de la famille, une réforme s'impose.

Le conférencier ne fait cependant pas allusion aux Commissions scolaires de Montréal et de Québec où les parents sont pourtant encore moins représentés qu'ailleurs. Les commissaires d'écoles de ces deux villes sont nommés, comme on le sait, par les autorités gouvernementales et religieuses.

Les commissaires s'inquiètent aussi, si l'on en croit M. Leduc, de la part de plus en plus

M. JEAN LEDUC

grande des subventions gouvernementales dans le budget de la commission scolaire. La gratuité scolaire et l'enseignement secondaire moderne amèneront de nouvelles subventions. De quelle sorte d'autonomie jouiront les commissions scolaires dans ces circonstances ?

Les rapports des commissaires avec les fonctionnaires du département de l'instruction publique posent d'autres problèmes. "Pouvons-nous dire que les officiers du département sont toujours enchantés de leurs transactions avec les commissaires ? Je crois que, d'un côté comme de l'autre, on a de nombreux et sérieux griefs à formuler. Ceci dépasse le cadre de cet exposé. Cependant, le fait de le constater est déjà un commencement de réforme. Le temps est venu d'une étude approfondie sur la question des relations entre le département et la commission scolaire ainsi que sur la modernisation des rouages administratifs du département".

M. Leduc se demande en terminant si le commissaire d'écoles 1960 est à la hauteur de la situation, s'il place toujours au premier rang le bien de l'enfant ou bien s'il ne donne pas trop souvent la préséance à des considérations étrangères à l'idéal qu'il doit avoir ? "On a parlé, l'an dernier, de valorisation du commissaire d'écoles: un grand nombre d'entre eux comprennent sans doute toute l'importance de leur fonction, mais ne sont-ils pas aussi nombreux ceux qui placent les intérêts scolaires, qu'ils ont pour mission de sauvegarder, au bas de l'échelle des valeurs ?"

Et le conférencier termine par une recommandation : "Faisons de la commission scolaire la véritable institution qu'elle doit être dans notre système éducatif, c'est-à-dire, celle qui représente les parents. Travaillons à moderniser l'appareil administratif avec lequel elle doit agir, mais gardons cette institution qui a un rôle immense à jouer dans notre société".

photo LA PRESSE

OUVERTURE DU CONGRES — Le 13e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec s'est ouvert hier à Montréal en présence des autorités civiles et religieuses. Sur cette photo prise quelques instants avant l'ouverture du congrès annuel, on remarque, de gauche à droite : M. GERARD NIDING, maire suppléant, représentant S. H. M. Jean Drapeau, M. PAUL DESROCHERS, président de la Fédération, et S. Exc. Mgr VALERIEN BELANGER, évêque auxiliaire de Montréal. Plus de 1,000 commissaires d'écoles représentant quelque 800 commissions participent au congrès.

La place de l'Eglise dans l'éducation

"Toute éducation, si elle veut être adéquate, doit tenir compte, dans la formation de l'enfant, de l'adolescent, du jeune homme, de ce qu'il est, de la fin vers laquelle il tend, de la manière dont il doit et devra se comporter demain dans toutes ses options, dans toutes ses activités.

"Or, lorsqu'il s'agit d'un chrétien, l'éducateur ne peut perdre de vue qu'il y a en lui simultanément une personne, une unité de la famille, une unité de la société civile, un fils de l'Eglise, un enfant de Dieu.

"Comme membre de l'Eglise et fils de Dieu il doit être formé de manière à devenir le meilleur chrétien possible; comme personne humaine et membre d'une société familiale et civile, il doit être préparé à assumer toutes ses tâches terrestres."

C'est pourquoi, selon S. Exc. Mgr Percival Caza, archevêque coadjuteur de Valleyfield, il ne doit pas y avoir de divorce entre la religion et la vie, dans nos écoles. Aussi les professeurs peuvent-ils être regardés à la fois comme "mandatés par l'Eglise pour former les fils de Dieu et chargés par la nation de former de bons citoyens."

Mgr Caza était le premier conférencier à adresser la parole au 13e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, congrès qui a débuté hier à l'hôtel Reine-Elizabeth et qui se poursuivra jusqu'à demain midi. La conférence de l'évêque, qui portait sur "L'éducation et l'Eglise", a été suivi d'un forum au cours duquel il a beaucoup été question de l'enseignement du catéchisme et des améliorations qu'il conviendrait d'y apporter pour donner aux élèves une véritable culture religieuse, mais où les principes énoncés par Mgr Caza n'ont aucunement été abordés.

Ce dernier a brossé un rapide tableau historique des responsabilités de l'église éducatrice, signalant en terminant qu'elle (l'Eglise) a été "la grande éducatrice des peuples, soit en exerçant cette mission par l'entremise de ses prêtres et religieux, soit en dirigeant et en inspirant des institutions tenues par des laïcs. Elle a conservé la culture antique durant les siècles barbares; elle a rempli, au Moyen Age, le ministère de l'enseignement à tous les degrés; à l'époque moderne, elle a fondé les premières écoles publiques; et, dans les terres de mission, elle apporte aussi, avec l'Evangile, la culture profane."

L'école, centre de culture populaire

par Pierre VENNAT

"Que pensez-vous des cours du soir, des cours de perfectionnement de notre personnel et du public, surtout dans les milieux éloignés des grands centres où seule l'organisation scolaire peut faire quelque chose ?"

Lancée hier soir par le R.P. Albert, O.F.M., Cap., conseiller moral de l'ACELF, la question a visiblement pris les commissaires par surprise. Il semblait à peu près évident que la plupart d'entre eux n'y avait jamais pensé et dans le colloque qui devait suivre la conférence on parla à peu près de tout sauf de se servir de l'école comme centre de culture populaire.

Pourtant le père Albert avait parlé de l'utilisation possible de l'école comme centre social pour la communauté rurale.

"Est-il vraiment avantageux, de demander l'aumônier de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, dans les centres moins populeux surtout, d'avoir deux ou trois organisations complémentaires qui s'ignorent. Je songe à ces paroisses où une grande salle académique, qui peut servir de théâtre, existe au collège, au couvent, au centre de loisirs, et ne sert que quelques fois par année pour la même population".

Apprendre à apprendre

Et le père Albert de dire aux commissaires qu'ils doivent savoir exactement quels sont les besoins des enfants et de la société, savoir quels sont les meilleurs moyens de satisfaire ses besoins et que pour cela il leur faut étudier constamment la situation et entreprendre des démarches ininterrompues.

"Il ne faut pas seulement apprendre à nos enfants, il nous faut surtout leur apprendre à apprendre, car toute la vie il leur faudra étudier comment s'adapter aux exigences nouvelles dans tous les domaines, domaine du travail, domaine de la vie économique, de la vie politique, de la vie nationale et de la vie internationale."

Apprendre à apprendre . . . ces mots eurent le don d'irriter un commissaire qui durant la discussion publique s'en prit vivement aux instituteurs, "qui ne savent pas montrer comme il faut". Et l'on parla de la compétence des instituteurs, ("il n'y a rien de parfait sur la terre", de répliquer M. Leblanc, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste), de leur facilité d'expression et du bien-fondé de n'avoir que des propriétaires comme commissaires.

Ce qui amena le président de la Fédération des SSJB à émettre cette réplique amusante : "Aujourd'hui on a évolué et les gens qui ont de l'argent ne veulent plus être propriétaires".

Plusieurs agriculteurs se plaignirent également que le cours secondaire ne préparait pas adéquatement à la vocation agricole mais le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Paul Desrochers, vint clore le débat en déclarant qu'une des résolutions qui sera présentée à l'assemblée générale a justement trait à l'éducation agricole puisqu'elle demande qu'on donne des cours d'agronomie dans les écoles secondaires rurales jusqu'au niveau de la 12e année.

Plus tôt, dans son exposé, le père Albert avait déclaré aux commissaires que représentants dûment mandatés des parents, responsables de l'éducation de plus d'un million d'enfants, ils se doivent, et ils doivent aux familles, à l'Eglise et à la patrie, d'acheminer vers l'état parfait d'adultes ceux qui seront la nation de demain, la nation 1980, la nation de l'an 2,000.

"Tâche formidable dans les conjonctures actuelles, c'est-à-dire dans un monde qui évolue à un rythme déconcertant."

De rurales qu'elles étaient, de continuer le père, nos populations sont devenues en majorité urbaines. Les problèmes d'éducation se sont multipliés et se sont compliqués d'autant plus que, chez nous comme ailleurs, les générations montantes sont conscientes des besoins d'éducation et d'instruction qui les attendent.

Les problèmes d'éducation se sont multipliés de toutes parts, a conclu le distingué conférencier ; les responsabilités des éducateurs en sont augmentées d'autant.

BLAUPUNKT le chef-d'oeuvre du réalisme dans le domaine de la haute fidélité!

Incomparable! Magnifique! Une réalisation exclusive pour les initiés de la musique qui exigent ce qu'il y a de mieux, Blaupunkt vous donne cette splendeur du relief acoustique que seules les grandes salles et les scènes les plus célèbres au monde laissent entendre. Au moyen de la diffusion radiophonique ou des enregistrements, les chefs-d'oeuvre de l'art musical et dramatique vous seront révélés à un nouveau degré de perfection avec un appareil Blaupunkt à haute fidélité.

Marchant de pair avec les qualités sonores incomparables, les cabinets Blaupunkt sont d'une beauté remarquable. Vous avez le choix d'un style continental élégant ou d'un style contemporain canadien, façonné en acajou ou en chêne spécialement choisis.

Admirez et entendez Blaupunkt—le chef-d'oeuvre du réalisme dans le domaine de la haute fidélité.

Le modèle Iroquois. Complètement stéréophonique. Haut-parleurs: 2 grands haut-parleurs angulaires, 2 haut-parleurs aigus AP, 2 haut-parleurs aigus électrostatiques. AM/FM, ondes courtes, tourne-disques automatique à 4 vitesses. Fini noyer ou noyer suédois.

Le modèle Granada, est un joli radio de table en noyer foncé ou moyen, AM, FM, et ondes courtes. 2 haut-parleurs latéraux d'aigus, 1 grand haut-parleur de basses avec un cône pour les notes élevées.

Le modèle Champlain est un appareil compact, complètement stéréophonique avec 6 haut-parleurs, AM, FM, ondes courtes; tourne-disques automatique à 4 vitesses. Style continental en noyer foncé ou moyen.

Blaupunkt comporte plusieurs modèles de stéréophonie à haute fidélité et d'appareils de radio AM/FM pour la maison et l'automobile.

ROBERT BOSCH (CANADA) LTD.
Toronto 18 Montréal 13

Disponible chez les marchands ci-dessous :

LAYTON BROS
Fondée en 1887
1170 STE-CATHERINE O.
UN. 6-7791

Ameublement Legault Enrg.
Meubles — Accessoires
9341, BOUL. LAJEUNESSE
DU. 7-4096 DU. 7-4373

H. R. Savard
Radio Ltée
910 RUE BLEURY
UN. 6-5351-2

Verdun Import
SALES CORP.
211, av. GORDON
VERDUN — PO. 6-2311

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Radio Lorenz
251, STE-CATHERINE O.
VI. 5-5608

ST-HUBERT
FURNITURE & STOVE CO.
6330 rue ST-HUBERT
CR. 4-3644

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Ogilvy's

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h.

VENTE A SUCCES REPETEE . . .
POUR DAMES ET JEUNES FILLES

SUPERBES MANTEAUX TOUT LAINE

PRIX SPECIAL

28.88

Coupe et finition impeccable par des experts. Souple lainage d'une haute qualité.

- Manteau uni garni de vison oriental (teint brun) ou de mouton (agneau traité et teint).
- Manteau non garni, uni ou quadrillé.
- Noir, brun, bleu, vert, vison.
- Tailles : 8 à 18; 18½ à 22½.

S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques

OGILVY'S — Modes petit-budget, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's

RABAIS ⅓ — VETEMENTS POUR FILLETTES

A) **Ensembles 3 pièces** : Manteau, chapeau et jambières. Modèle ajusté ou ample, doublure piquée. Tissure sealskin ou tweed. Quelques-uns avec col fourrure. Beige, brun, Loden ou rouge. **Ages : 4, 5, 6, 6x.** 17.98

B) **Manteaux pour fillettes.** Modèles ajusté ou ample, doublure piquée. Quelques échantillons; quelques-uns garnis fourrure. Bleu Loden, brun ou tweed. **Ages : 7, 8, 10, 12 ans.** 17.98

C) **Manteaux pour adolescentes.** Très jolis modèles avec col nouveau genre. Quelques cols fourrure. Chaude entredoublure. Tons unis ou tweed. **Ages : 10 à 14x.** 21.98

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

BOTTES D'AVIATEUR DOUBLÉES

Ogilvy's

Modèle se portant avec le soulier. Dessus en cuir, épaisses semelles caoutchouc. Chaude doublure en laine de mouton. Brun seulement.

- **Jeunes garçons :** pointures 1 à 5 (1 ou 2 glissières). 9.99
- **Jeunes hommes:** pointures 6 à 10 (2 glissières). 10.99

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Couvre-chaussures, au troisième

Ogilvy's

NOUS SERONS HEUREUX DE MESURER VOS FENETRES DES MAINTENANT AFIN QUE VOS TENTURES SOIENT PRETES POUR NOEL.

SUPERBES TENTURES FAITES SUR MESURE

Les tissus : lourd satin, antique, tissu diaphane "Fortisan", filets épais ou cotonnades.

Les couleurs : or, café, bleu, rose, vert ou blanc.

Les longueurs : 54", 63", 72", 81", 90", 99" ou 108".

Les largeurs : simple, double, triple ou quadruple.

17.95 paire (largeur simple)

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Tentures, au cinquième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S est ouvert tous les jours de 9 h. à 5 h. 30. Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h.

Spectacles et Concerts

LA POESIE — Jacques Godbout, Jean-Guy Pilon et Gérald Godin, dont les recueils de poèmes ont été lancés hier soir à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Jacques Godbout a publié "C'est la chaude loi des hommes", J.-G. Pilon "La Mouette et le Large", et Gérald Godin "Chansons très naïves".

Au Ladies' Morning

WILLIAM MASSELOS: des oeuvres rares...

WILLIAM MASSELOS, pianiste, présenté par le Ladies' Morning Musical Club. A la Comédie-Canadienne.

Programme

Quatre Sonates: fa majeur (catal. de Longo: no 279) Domenico Scarlatti
fa mineur (L. 281)
ré majeur (L. 417)
sol majeur (L. 286)

"Album für die Jugend" ("Album pour la jeunesse"), op. 68 (extraits) ..... Schumann

Variations ..... Aaron Copland

Sonate en si mineur ..... Liszt

□

William Masselos ne s'était pas fait entendre à Montréal depuis 1953, alors qu'il avait joué le "Concerto Empereur", avec Klemperer au pupitre, à l'Orchestre Symphonique, et donné un récital au Ladies' Morning.

Il est revenu devant les membres de cette organisation hier après-midi et il s'est taillé de nouveau un succès personnel non seulement par ses interprétations mais aussi par le choix de son programme et même par cette espèce de naïveté d'enfant prodige qu'il conserve encore et avec laquelle, par exemple, il se présente, salue ou demande à ses auditrices ce qu'elles veulent entendre comme rappel.

Le jeune pianiste américain (de descendance grecque et hollandaise) possède une technique phénoménale. Il a un peu le maintien et le toucher de Rubinstein. Un souffle puissant traverse chaque pièce, de sorte que rien de ce qu'il joue ne paraît indifférent.

William Masselos se distingue par ses programmes inusités. Il aime la musique contemporaine, américaine surtout, et ne craint pas d'en inscrire à tous ses concerts; il a soin aussi de jouer des pages classiques à peu près ou complètement inconnues.

De certaines oeuvres particulièrement difficiles du répertoire américain, il est l'interprète unique dans le monde entier, de sorte qu'il doit souvent parcourir des distances considérables pour aller faire entendre telle oeuvre dans tel festival.

□

Hier après-midi, William Masselos nous arrivait avec deux nouveautés qui illustrent bien ses goûts. Tout d'abord, l'"Album für die Jugend" ("Album pour la jeunesse"), op. 68, de Schumann, oeuvre tout à fait différente des "Kinderscenen" ("Scènes d'enfant"), op. 15, bien que les deux s'inspirent aux mêmes sources et soient de même genre.

Alors que l'on connait par coeur à peu près tous les morceaux des "Kinderscenen", bien peu de mélomanes connaissent les 44 petites pièces de l'"Album" op. 68 et bien peu de pianistes les jouent. Elles sont pourtant assez simples, mais sans doute est-ce que ce cahier n'offre pas autant d'intérêt que l'autre. De toutes façons, il était intéressant de l'entendre. M. Masselos en a joué une vingtaine d'extraits, apportant à chacun son toucher exquis et un charme bien particulier.

L'autre nouveauté, les Variations d'Aaron Copland, constitue un ouvrage majeur dans l'oeuvre complet de ce compositeur.

L'oeuvre date de 1930 et s'éloigne totalement de l'aspect "Americana" caractéristique de l'auteur. C'est de la musique absolument "internationale", et dans le fond et dans la forme. Cela aussi est habilement écrit, aussi pianistique et aussi difficile d'exécution que bien des meilleures pages de Prokofieff, par exemple — ceci dit uniquement pour référence, car Copland affirme ici une personnalité bien marquée.

M. Masselos est l'un des rares interprètes de cette oeuvre qui demande des doigts (et des bras) d'acier; il s'y est donné corps et âme. C'est une de ces exécutions que l'on n'oublie pas!

Pour finir, l'écrasante Sonate de Liszt, ce monument unique, en un seul très long mouvement de plus d'une demi-heure de durée, et que M. Masselos joue avec une virtuosité, une passion, une sonorité fulgurantes.

Tout à l'opposé, le récital s'était ouvert par quelques-unes de ces innombrables petites Sonates (ou "esercizi") de Scarlatti où le pianiste, tout en se préparant les doigts, suggère avec une délicieuse discrétion le clavecin.

Deux rappels, puisés dans le répertoire "rare" du pianiste: "La Balançoire" et "Les Courses", d'Erik Satie.

Claude Gingras

MARIONNETTES, AU SPECTACLE MATHIS — André Tahon, fameux marionnettiste de Paris, photographié ici avec deux de ses nombreuses petites créatures qu'il montre cette semaine, au spectacle du chanteur Johnny Mathis, sur la scène du Her Majesty's. Les dernières représentations ont lieu ce soir ainsi que demain en matinée et en soirée.

En décembre au Stella

"Hennit soit qui joual y pense"

"Hennit soit qui joual y pense", tel est le titre de la revue de Louis-Martin Tard et Albert Bric, que le Rideau Vert présentera à compter du 15 décembre comme troisième spectacle à l'affiche de sa saison.

Il s'agit, on le conçoit aisément, d'une revue satirique avec sketches et chansons, dont Roger Lesourd a écrit la musique et Jean Rafa les paroles.

Les principaux interprètes de "Hennit soit qui joual y pense" seront Jean Mathieu, Edgar Fruitier, Juliette Béliveau, André Cailloux, Lucie de Vienne, Janine Fluet, Yvon Leroux, Denise Filiatrault et Jacques Lorain.

La mise en scène sera réglée par Lois LeGouriadec, dans des décors de Jacques Leblanc, assisté de Madeleine Arbour.

Le 15 novembre, prendra à l'affiche au Stella une comédie de Jean de Létraz, "Le Voyage à trois", qui sera donnée par quatre comédiens seulement, Janine Mignolet, Georges Carrère, François Carier et Janine Fluet.

L'Orchestre à Sherbrooke et à Sorel

Comme par les saisons passées, l'Orchestre Symphonique de Montréal donnera quelques concerts à l'extérieur de Montréal cette année. Ce soir, l'Orchestre au complet donne un concert à l'Auditorium St-Charles de Sherbrooke, sous la direction du chef canadien Jacques Beaudry. Demain, l'Orchestre jouera à Sorel, toujours sous la direction de M. Beaudry. Sorel est la ville natale de M.Beaudry.

Le programme, pour les deux occasions, comprend l'Ouverture "Léonore" no 3 de Beethoven, l'Ouverture-Fantaisie "Roméo et Juliette" de Tchaikowsky et la Symphonie no 1, en do mineur, de Brahms.

HORAIRES

Théâtres

COMEDIE-CANADIENNE: "Florence": 9 h.
EGREGORE: "Eté et Fumées": 8 h. 30.
HER MAJESTY'S: Johnny Mathis: 8 h. 30.
MRT: "Fifth Season": 8 h. 30.
STELLA: "Adorable Julia": 8:30; dimanche: 2:30, 7:30.
TNM: "Le Dindon": 9 h.

Cinémas

ALOUETTE: "Ben Hur": tous les soirs à 8 h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE: "The Mouse that Roared": 1.30, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
BIJOU: "Le Temps des Oeufs Durs", 12.40, 3.52, 6.41, 9.57; "Asphalte", 1.55, 5.10, 8.22.
CANADIEN et PLAZA: "Ma sacrée belle-mère": 1.35, 4.55, 8.15; "Entre la vie et la mort": 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL: "Surprise Package": 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.40
CHAMPLAIN et CREMAZIE: "Les Chemins de la Haute-Ville": 12, 3.22, 6.44, 10.06; "Pauvres mais beaux": 1.53, 5.15, 8.37.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY: "Where the Hot Wind Blows": 2.25, 5.50, 9.30; "The House of the Seven Hawks": 12.50, 4.15, 7.50.
ELECTRA: "Les Soucoupes volantes attaquent", 1.25, 4.16, 7.02, 9.58; "L'Homme H": 12, 2.51, 5.37, 8.29.
ELYSEE: 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche: "Pather Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tomkowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS: "Les derniers jours de Pompéi": 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Julie la Rousse": 1.25, 4.45, 8.
IMPERIAL: "This Is Cinerama", tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT: "Left, Right and Center": 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.35.
LOEW'S: "Psycho", 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.10.
MERCIER: "123, rue Montmartre": 12.35, 3.41, 6.47, 9.53; "Les Chiens sont lâchés": 1.59, 5.05, 8.11.
PALACE: "Song without End": 10, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS: "Where the Hot Wind Blows": 10.25, 2, 3.40, 9.25; "The House of the Seven Hawks": 12.15, 3.55, 7.40.
REGENT: "Miss Stone": 1, 3.05, 5.15, 7.20, 9.30.
RIVOLI: "Hiroshima, mon Amour": 1, 3.55, 6.50, 9.50; "La 1000e Fenêtre": 2.25, 5.25, 8.25.
ROSEMONT: "Hell to Eternity": 1.15, 5.10, 9.05; "The Bloody Brood": 3.35, 7.30.
SAINT-DENIS: "Asphalte", 12.30, 3.42, 6.34, 9.46. "Le Temps des Oeufs Durs", 2.04, 5.16, 8.28.
SEVILLE: "The Alamo": 8 hres p.m. Matinées à 2 h. p.m., les mercredi, samedi et dimanche.
STRAND: "12 Hours to Kill": 10, 12.50, 3.50, 7, 10; "Young Jesse James": 11.30, 2.35, 5.40, 8.50.
WESTMOUNT: "Sons and Lovers": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

Le "Met" à Toronto

TORONTO. (PC) — La troupe du Metropolitan Opera de New York sera à l'affiche du Centre d'Art de Toronto du 29 mai au 3 juin. Les oeuvres présentées seront "Aïda", "La Bohème", Rigoletto", "La Traviata", "Martha" et "Turandot". Ce sera la neuvième tournée annuelle de la troupe du Metropolitan dans la Ville-Reine.

DERNIERE SEMAINE
CE SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 St-Denis
Le Rideau Vert présente
"ADORABLE JULIA"
Comédie de Maugham et Sauvajon
Réservations: VI. 4-1793
15 NOV. "VOYAGE A TROIS", comédie de Jean de Letraz

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour!
Oh! "ma sacrée belle-mère"
aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS
LILLI PALMER Entre la vie et la mort
Canadien PLAZA coin St-Hubert et Jeanne-Mance

AUJOURD'HUI EN PRIMEUR
HIROSHIMA MON AMOUR
AUSSI Pierre Fresnay dans LA 1000e FENETRE
AV. 8-5123 FRANÇAIS et RIVOLI CR. 1-2210

Ce soir à 8 h. 40
LA VERSION ORIGINALE
This is CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1430, BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

LA SCALA
TEL. RAI-5107
2ème SEMAINE!
FESTIVAL EDDIE CONSTANTINE
3 fameux succès
"LE GRAND BLUFF"
"VOUS PIGEZ"
"LA MOME VERT-DE-GRIS"

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"LES BIJOUTIERS DU CLAIR DE LUNE", CinemaScope couleurs, BRIGITTE BARDOT, Stephen Boyd. "TOUT PRES DE SATAN", Jeff Chandler, Martine Carol. "LE TRIPORTEUR", couleurs, Darry Cowl, Beatrice Altariba.

FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ
CE SOIR à 9 H.
3 DERNIERES
"Il est indubitable que la Comédie-Canadienne tient là un succès d'affiche". — LA PRESSE
Prix populaires
$2.50 - $1.65 - 90c
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

Après THE WORLD OF APU au FESTIVAL du FILM MAINTENANT au CENTRE D'ART DE L'ELYSEE 35 MILTON OUEST
Le premier film de la trilogie indienne de Satyajit Ray
PATHER PANCHALI
Version originale
Sous-titres anglais
2e SEMAINE
COURTS METRAGES DE KROITOR TRNKA McLAREN
VI. 2-6053

LE THEATRE CLUB
présente
Catherine Sauvage
LES 16,17,18 NOVEMBRE.
2 REPRÉSENTATIONS:
à 8.30 HRES et à 10.30 HRES.
1858 RUE St-Luc.
WE 7-8978.

CE SOIR
A 9 H.
LE DINDON
59ème REPRESENTATION
A L'ORPHEUM
525 O., Ste-Catherine
VI. 2-9181
SAMEDI: COMPLET
Billets en vente à l'extérieur de Montréal:
LIBRAIRIE BOYER Ltée, 10, rue Nicholson, Valleyfield — FR. 3-6211
AU CARROUSEL Enr'g., 147a, rue St-Jacques, St-Jean — FI. 7-4332
DEAUX VOYAGES, 1626, des Cascades, St-Hyacinthe — PR. 4-5316

GINA LOLLOBRIGIDA ET YVES MONTAND
WHERE THE HOT WIND BLOWS
Hear THE AMES BROTHERS sing "WHERE THE HOT WIND BLOWS" Music by Jimmy McHugh • Lyrics by Buddy Kaye
PIERRE BRASSEUR · MARCELLO MASTROIANNI · MELINA MERCOURI
Directed by JULES DASSIN · An M-G-M Release
pullulent dans ce film où six personnes jouent, avec la vie, le plus dangereux des jeux!
Attraction supplémentaire!
ROBERT TAYLOR NICOLE MAUREY
in A DAVID E. ROSE PRODUCTION
THE HOUSE OF THE SEVEN HAWKS
Also Starring LINDA CHRISTIAN DONALD WOLFIT
DES DEMAIN
AUX 7 THEATRES
PRINCESS UN. 1-2697
RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS HU. 4-3367
PAPINEAU LA. 1-6853
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY PO. 9-7372

David Crockett (John Wayne), arrivant avec ses gars du Tennessee en vue de San Antonio de Bexar, où aura lieu la fameuse résistance de "The Alamo", qu'évoque le film à l'affiche au cinéma Séville.

Bâle rend hommage à la famille Holbein

BALE. (AFP) — L'Université de Bâle, une des plus anciennes de la Suisse, a fêté les cinq cents ans de sa fondation en présentant plusieurs expositions. L'une d'elles, consacrée à la famille Holbein, a rempli presque en entier l'étage principal du Musée des Beaux-Arts de ses tableaux, ses gravures, ses livres illustrés, ses maquette de fresques décoratives. "La famille Holbein à Bâle", voici le titre de cet ensemble prestigieux, qui attira une foule de visiteurs.

On parle d'un "portrait de Holbein", comme s'il n'existait qu'un peintre de ce nom. Mais les Holbein étaient quatre : Sigmund, Hans le Vieux et les fils de ce dernier, Ambrosius et Hans, dit le Jeune. Quand nous parlons du "portrait de Holbein", il est bien probable qu'il est l'oeuvre de Hans le Jeune, le plus illustre de la famille. Mais il ne serait pas juste d'oublier les autres, dessinateurs aussi remarquables les uns que les autres. Hans le Vieux notamment est l'auteur de tableaux religieux pleins d'un charme encore gothique qui s'ouvre aux formes renaissantes.

Certains pensent que les Holbein étaient Suisses ; d'autres, Allemands. En vérité, il s'agit d'une famille germanique installée en Suisse durant une période assez longue. Ils venaient d'Augsbourg, où Hans le Jeune était né vers 1497. Une vingtaine d'années plus tard, il ouvre avec son frère Ambrosius un atelier à Bâle. Hans visite ensuite Lucerne et peut-être l'Italie. Dès son retour, il devient citoyen bâlois, et se marie. Nous connaissons bien son épouse et ses enfants par leur portrait, pièce maîtresse du Musée et de l'Exposition : devant le buste, encore florissant, de la mère, dont le visage flétri paraît garder encore des traces de larmes, se découpent les têtes maladives d'un garçon et d'une fillette.

La Suisse vit, durant ces années-là, un tournant décisif de son Histoire. Le feu de la Réforme protestante brûle aux quatre coins du pays. Certaines villes, comme Lucerne ou Fribourg, restent fidèles à la foi catholique qu'elles garderont jusqu'à nos jours ; d'autres, dont Bâle en 1529, adoptent la religion réformée.

Quelques années plus tôt, Holbein le Jeune a créé plusieurs chefs-d'oeuvre de l'art sacré : le "Christ mort" du Musée de Bâle, dépouille rigide coincé dans son tombeau ; la "Madone de Soleure", ville qui resta fidèle à Rome et dont le Musée a prêté à l'Exposition Holbein son joyau le plus rare. Dans ce tableau d'autel, le jeune Holbein a suivi l'exemple de son père, mais il a réussi à donner aux personnages plus d'humanité. Ce ne sont pas des êtres célestes, mais des êtres en chair et en os. Le merveilleux croquis d'après nature qui servit de modèle est exposé à côté de la "Madone de Soleure" grâce au Cabinet des dessins du Louvre : peut-être est-ce l'épouse du peintre, dans les années heureuses de son mariage, quand sur ses traits transparaissait la joie intime de la maternité et de l'amour.

Dans cette période de luttes théologiques, un humaniste hollandais, Erasme de Rotterdam, sans rompre jamais avec Rome, joua un rôle de premier ordre. Etabli, lui aussi, à Bâle, où il était professeur, c'est dans cette ville qu'il publia la plupart de ses livres, dont l'"Eloge de la Folie". L'Exposition Holbein a présenté un exemplaire de cet ouvrage particulièrement précieux : Hans le Jeune a couvert ses marges de dessins qui attestent sa fantaisie prodigieuse et sa virtuosité inouïe. Ce trésor étaient sous vitrine ; mais pour permettre aux visiteurs d'étudier l'ouvrage, on avait installé devant lui un pupitre portant une édition fac-similé. A côté, les divers portraits de Didier Erasme par Holbein : celui du Louvre nous offre le profil d'un vieillard frileux couvert de fourrures ; celui de Bâle, le sourire mystérieux de cet homme secret.

La plupart des oeuvres exposées appartiennent au Musée de Bâle ; d'autres sont venues de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, de Hesse. Les seuls livres illustrés mériteraient des pages de description.

(Droits réservés — AFP "La Presse")

Le tableau de "Schéhérazade" aux Ice Capades

Les premières notes de musique du merveilleux spectacle des "Ice Capades" au Forum, du 13 au 20 novembre, transporteront le spectateur dans un monde de rêve, puisque le premier tableau de la revue est celui de "Schéhérazade" sur glace, un numéro d'ensemble à grand déploiement de costumes et d'éclairages. S'il est vrai que la Schéhérazade du conte fabuleux des Mille et Une Nuits conserva sa vie grâce à la série d'histoires sans fin qu'elle parvenait à raconter au shah, il est vrai aussi que la présentation par les "Ice Capades" du conte arabe et la merveilleuse musique de Rimsky-Korsakov sauront tout simplement enchanter le public.

Les magnifiques costumes blancs et argent des femmes du harem, les ondulations de leurs voiles, le son des cymbales, tout contribue à créer une atmosphère orientale. Au centre de la patinoire, une immense idole dorée à plusieurs bras semble tenir ses sujets—les jolies danseuses des "Capades", sous le charme. La chorégraphie est du réputé Chandra Kaly, qui est né à Pondichéry et qui a appris son métier de sa mère, danseuse professionnelle de renom.

Ce superbe numéro met en vedette, en plus de 48 Ice Capets et Ice Cadets, les fameux acrobates sur patins Cathy Steele et Phil Romayne, plus téméraires que jamais en exécutant des mouvements difficiles et dangereux. La blonde Sandy Culbertson, qui en est à sa 3e saison comme vedette des "Capades", paraît aussi dans ce magnifique numéro.

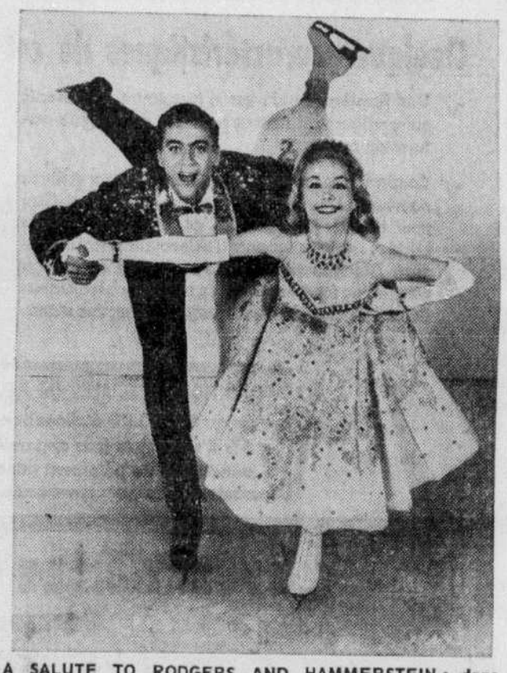

A SALUTE TO RODGERS AND HAMMERSTEIN : dans plusieurs extraits des comédies musicales les plus populaires de ces dernières années, les élégants danseurs-patineurs Bobby Specht et Sandy Culbertson font merveille aux "Ice Capades", que l'on verra au Forum du 13 au 20 novembre.

DERNIERES DE "ADORABLE JULIA"—Yvette Brind'Amour et Gérard Poirier dans une scène de "Adorable Julia", dont la dernière a lieu lundi soir, au Stella. A comptre de mardi : "Le Voyage à trois", de Jean de Létraz.

Commande de 25 wagons plats pour Terre-Neuve

La section Eastern Car de la société Dominion Steel Coal Corporation, de Trenton (N.-E.), vient de recevoir une commande pour la construction de 25 wagons plats en acier destinés au réseau des Chemins de fer Nationaux dans l'île de Terre-Neuve. C'est ce qu'annonce aujourd'hui M. E.-A. Bromley, vice-président et directeur du service des achats et magasins.

Plus tôt cette année les Chemins de fer Nationaux avaient demandé à la même compagnie 130 wagons plats de 40 pieds de longueur.

Les nouveaux wagons, qui pèsent 40 tonnes et mesurent 42 pieds de longueur, ont la même pesanteur que les wagons déjà en service dans cette province, mais leur capacité est accrue de 35% en raison de leur construction en acier spécial.

1282 visiteurs russes en Angleterre en 1960

LONDRES. (AFP) — Le nombre des touristes soviétiques qui ont visité la Grande-Bretagne au cours des 9 premiers mois de l'année s'élève à 1,282, a indiqué aux Communes, en réponse à une question écrite, M. R. A. Butler, ministre de l'Intérieur.

Le chiffre correspondant à l'ensemble de l'année 1959 n'avait été que 377. En 1956, la Grande-Bretagne n'avait pas accueilli un seul touriste soviétique.

Le tourisme au Mexique

(PC) — On prévoit que le tourisme étranger au Mexique battra tous les records cette année et dépassera le million.

contre l'interdit

PARIS. (AFP) — Yves Montand, invité à participer aux émissions de télévision française de fin d'année, a répondu au directeur des programmes qu'il aurait été heureux d'accepter, mais, a-t-il ajouté "tant qu'un interdit pèsera sur les artistes (qu'il me soient proches ou parfaitement étrangers), je m'interdis, à mon plus grand regret, croyez-le-bien, d'accepter une émission".

On sait que Simone Signoret ayant signé le "manifeste des 121", est frappée par la mesure à laquelle son mari fait allusion."

LAVAL 2 grands films
MARILYN MONROE
Tony CURTIS, Jack LEMMON
"CERTAINS L'AIMENT CHAUD"
aussi "LA TETE DU TYRAN"
Technicolor et Totalscope

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN. 6-6851
ALERTE 2e BUREAU
Marc Cosset
TEMOIN A CHARGE
Tyrone Power
VERDICT SECRET
Ray Milland

HER MAJESTY'S
3 dernières représentations
Ce soir à 8 H. 30
Mat. sam. à 2 H. 30
johnny mathis
LE CELEBRE CHANTEUR AMERICAIN
ANDRE TAHON
"La Compagnie Des Marottes"
The HERMES PAN DANCERS
BONNES PLACES EN MATINEE SAM. : $3.94, 3.38, 2.82, 2.22, 1.69. — Soir, vend., sam. $5.07, 4.50, 3.94, 3.38, 2.82.

BALLET NATIONAL DU CANADA
LOIS SMITH • DAVID ADAMS
COMPAGNIE DE 80 MEMBRES
COMPRENANT UN GRAND ORCHESTRE
Programme sujet à changement
• MARDI SOIR 15 NOV. "REMARKABLE ROCKET" "LILAC GARDEN" "PRINCESS AURORA"
• MERCREDI SOIR, 16 NOV. "GISELLE" "ANTIC SPRING"
• JEUDI SOIR, 17 NOV. "LES SYLPHIDES" "WINTER NIGHT" "PINEAPPLE POLL"
• VEND. SOIR 18 NOV. "LES RENDEZ-VOUS" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "PAS DE DEUX ROMANTIQUE" "PAS DE CHANCE" "PRINCESS AURORA"
• SAMEDI, MATINEE, 19 NOV. "COPPELIA"
• SAMEDI SOIR, 19 NOV. "COPPELIA"
• DIMANCHE, MATINEE, 20 NOV. (Matinée pour enfants) "CASSE-NOISETTE" 2 actes (en français)
• LUNDI SOIR, 21 NOV. "PAS DE CHANCE" "PAS DE DEUX ROMANTIQUE" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "JARDIN AUX LILAS" "REMARKABLE ROCKET"
• MARDI, 22 NOV. PAS DE REPRESENTATION
• MERCREDI SOIR, 23 NOV. "SWAN LAKE" David Adams et Lois Smith
• JEUDI SOIR, 24 NOV. "RENDEZ-VOUS" "PAS DE CHANCE" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "BLUEBIRD PAS DE DEUX" "PINEAPPLE POLL"
• VENDREDI SOIR, 25 NOV. "LES SYLPHIDES" "JARDIN AUX LILAS" "ANTIC SPRING"
• SAMEDI, MATINEE, 26 NOV. CASSE-NOISETTE"
• SAMEDI SOIR, 26 NOV. "LAC DES CYGNES"
• DIMANCHE, MATINEE, 27 NOV. (Matinée pour enfants) "PINEAPPLE POLL" (en anglais)
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
MATS DIMANCHE : Orch. $2.00, $1.50 ; 1er balc., $2.00, $1.00 ; 2e balc., 50¢
MATS SAMEDI : Orch. et 1er balc., $3.25, $2.75 ; 2e balc., $2.25, $1.00
Soirées : Orch. et 1er balc., $3.75, $3.25 ; 2e balc., $2.25, $1.00
HER MAJESTY'S

PREMIÈRE LE 17 NOVEMBRE
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lasalle
Pierre Thériault
Ronald Kinsman
Bernard Sicotte
dans
CHAMBRE 110
Comédie de Jacques Bobet • mise en scène de Jean Dalmain
LA COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

"L'AUDITOIRE EST PROFONDEMENT TOUCHE. VUES PANORAMIQUES ENCHANTERESSES". —N.Y. Times
THE ALAMO TODD-AO
EN VEDETTE JOHN WAYNE, RICHARD WIDMARK, LAURENCE HARVEY, AND GUEST STAR RICHARD BOONE
TECHNICOLOR
TOUS SIEGES RESERVES
Retenez vos billets au guichet, par la poste ou téléphone
MATINEES A 2 P.M.
Merc. $1.50 — Sam. dim. et fêtes $2.
SOIREES A 8 P.M.
Lun. à vend. $2 — Sam., dim. et fêtes $2.50
A L'AFFICHE SEVILLE
2155 O., Ste-Catherine WE. 2-1139

TEMOIN D'UN MEURTRE DANS LE MONDE DE LA PEGRE...
Ils en avaient trop vu pour vivre
PLUS
Un adolescent terrorise l'Ouest !
Nico Minardos, Barbara Eden
"12 HOURS TO KILL"
YOUNG JESSE JAMES
STRICKLYN PARKER ARDEN
A compter d'Aujourd'hui
2 Films Palpitants
STRAND

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "HEAD OF A TYRANT" TotalScope et Technicolor, en vedette Massimo Girotti. "THE SUBTERRANEANS" CinémaScope et MetroColor, Leslie Caron, Georges Peppard.
Lucerne "CARRY ON NURSE" Charles Hawtrey, Shirley Eaton. "LET NO MAN WRITE MY EPITAPH" Burl Ives, Shelley Winters, James Darren.
Monkland AUX DEUX CINES Outremont
"IT STARTED IN NAPLES" en Technicolor, Clark Gable, Sophia Loren. "THE FUGITIVE KIND" Marlon Brando, Anna Magnani, Joanne Woodward.
Rosemount "HANNIBAL" CinemaScope et Technicolor, Victor Mature, Rita Gam. "MURDER INC." CinemaScope, Stuart Whitman, May Britt.
York AUX DEUX CINES Van Horne
"FROM THE TERRACE" CinémaScope et couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "SERGEANT RUTLEDGE" Technicolor, Jeffrey Hunter, Constance Towers.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

CONCERT J. M. C.
Guy Fallot
VIOLONCELLISTE
Ayla ERDURAN
VIOLONISTE
Au programme :
BACH — MARCHAND — HALVORSEN — RAVEL
CE SOIR au Plateau
à 8.30 h. P.M.
Renseignements : VI. 4-1391

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TETE !
CHAMPLAIN LA. 4-1535
CREMAZIE DU. 8-2310
MERCIER CL. 5-6234
VILLERAY DU. 8-5577
ELECTRA LA. 3-9177
BEAUBIEN BA. 1-6060
Verdun PALACE PO. 8-2092
(RODIN AT THE TOP) LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE avec SIMONE SIGNORET
aussi PAUVRES mais BEAUX
4e GRANDE SEMAINE
125 RUE MONTMARTRE LINO VENTURA LES CHIENS SONT LACHÉS
LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT HUGH MARLOWE • JOAN TAYLOR
L'HOMME H EN COULEUR
CASINO de PARIS CATARINA VALENTE LUIS MARIANO UN AMOUR AVEUGLE ETCHIKA CHOUREAU

COMMENÇANT DEMAIN
ST-DENIS et BIJOU
La plus merveilleuse des revues... Un éblouissement de danses, de musique, de décors somptueux.
ANNIE CORDY
SYLVIA LOPEZ
JEAN-PIERRE KÉRIEN
TABARIN EN COULEURS
avec MICHEL PICCOLI, HENRI VILBERT
avec LES BLUEBELL GIRLS DU LIDO et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE
Musique de FRANCIS LOPEZ
ARLETTY, MARTHE MERCADIER, RAYMOND BUSSIÈRES
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
Vacances Explosives
DU RYTHME FOU ET DU FOU-RIRE
— AUJOURD'HUI DERNIER JOUR —
"ASPHALTE"
"LE TEMPS DES OEUFS DURS"

11 "PRIX DE L'ACADEMIE", DONT CELUI POUR "LE MEILLEUR FILM"
Course trépidante de chariots
Le Christ crucifié sous vos yeux
Un roman d'amour éternel
Gigantesque combat naval
METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S
BEN-HUR
ETUDIANTS (de plus de 16 ans) $1.25 EN TOUT TEMPS
Mat. à 1.30 ; Mercredi $1.50 ; sam., dim. et fêtes $2.00
Soir à 8 h. : Lun. à ven. $2.00 ; sam., dim. et fêtes $2.50
Bons sièges pour toutes les représentations
Pas besoin de les réserver d'avance
Commandes téléphoniques acceptées
ALOUETTE STE-CATHERINE & BELAIR UN. 1-2067
Guichet ouvert de 10 h. à 9 h.

SES AMOURS ONT SCANDALISE SON SIECLE...
Son jeu l'a électrisé...
Personne n'a eu la vie fabuleuse de FRANZ LISZT !
SONG WITHOUT END
starring DIRK BOGARDE as Franz Liszt
with GENEVIEVE PAGE, PATRICIA MORISON, MARITZA HUNT, IVAN DESNY, LOU JACOBI
and Introducing glamorous, breathtaking CAPUCINE
in CINEMASCOPE and Eastman COLOR
Le palais du son stéréophonique
Palace
6e DERNIERE SEMAINE
STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR
Du lun. au sam. : 6 p.m. à 12 p.m.
Dimanche : 11 a.m. à 12 p.m.

ABSOLUMENT personne ne sera admis dans la salle après le début de la projection de PSYCHO
Un ALFRED HITCHCOCK tout différent et ultra-tendu
2e sem.
PSYCHO
* J'ai demandé que personne ne soit admis après le début de chaque représentation de PSYCHO, ceci afin que chacun puisse le goûter davantage. Alfred Hitchcock
ANTHONY PERKINS • VERA MILES • JOHN GAVIN
MARTIN BALSAM, JOHN McINTIRE
JANET LEIGH .. MARION CRANE
Directed by ALFRED HITCHCOCK
A PARAMOUNT RELEASE
Projections tous les jours à 12.10 — 2.20 4.35 — 6.50 — 9.10
Stationnement au Garage Peel-Windsor Lun. à sam. : 6 p.m. à 12 p.m. Dim. de 11 a.m. à 12 p.m.
LOEW'S

L'ECRAN DEVELOPPE LA PLUS GRANDE ET ETONNANTE SURPRISE DE VOTRE VIE !
YUL BRYNNER
MITZI GAYNOR
NOEL COWARD
SURPRISE PACKAGE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
CAPITOL 2e SEMAINE

1,200 invités à la réception offerte au Parlement

PRISE DE CONTACT SOURIANTE — Le ministre des Mines l'hon. Paul Earl, donne la main au chef intérimaire de l'opposition, l'hon. Antonio Talbot, sous le regard souriant du ministre de la Jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie.

QUEBEC. (par **Jacques MONNIER**) — Douze cents personnes avaient été invitées à la réception donnée hier après le "discours du trône" par son excellence le représentant de la Reine, M. O. Gagnon, par le président de l'Assemblée législative, M. Lucien Cliche, et par le président du conseil, M. Hector Laferté, au café du parlement.

Dans la salle, il y avait place pour six ou sept cents personnes.

Tous les records d'assistance pour une telle réunion étaient battus.

L'affluence n'a pas manqué toutefois d'éveiller des souvenirs chez les vieux parlementaires.

En 1936, alors que les présidents des chambres donnaient encore séparément (mais simultanément) des réceptions ; une foule de 10,000 personnes avaient envahi le parlement. L'assaut avait tourné en catastrophe.

Visite du ministre

Dans le cours de la journée, M. René Lévesque, ministre des Travaux Publics, dont dépend le café du parlement, avait rendu visite au personnel et au gérant M. Willie Douville. Il avait serré la main à tous les employés, dont la plupart comptent vingt ans de service.

"Mon gouvernement"

Dans le discours prononcé par le lieutenant-gouverneur pour ouvrir la première séance régulière du 26ème parlement provincial, l'expression "mon gouvernement", caractéristique des "discours du trône" des précédentes années, a été remplacée par la formule plus démocratique "le gouvernement".

Les deux façons de s'exprimer sont d'ailleurs l'une et l'autre conformes à de vieilles traditions parlementaires.

Ambassade de France

Son Excellence Francis Lacoste, ambassadeur de France, au Canada, a assisté à la cérémonie inaugurale. Il n'y avait pas été invité officiellement, mais à titre d'ami d'un membre du conseil législatif.

Protocole et publicité

M. Jos. Couture, chef du protocole de la province, avait dirigé les préparatifs.

Les exigences protocolaires n'excluent plus aujourd'hui, du parlement de Québec, les équipes de la télévision. Trente techniciens de Radio-Canada s'activaient hier, sous la direction de M. Paul-Marcel Raymond, chef du service des reportages, pour capter l'image des principales phases de la réunion et pour les diffuser à l'intention des téléspectateurs aux quatre coins de la province.

Le service d'ordre était assuré par un détachement de la police provinciale sous le commandement de l'inspecteur René Dagenais.

Prise de contact et félicitations

La réception du café du parlement a permis à 1,200 personnes de présenter leurs hommages au lieutenant-gouverneur, au premier ministre et aux présidents des Chambres.

Le colonel Jean-Paul Martin, aide de camp principal du représentant de la reine présentait chaque invité.

Retour à l'usage ancien

Pendant le "discours du trône", un seul membre du gouvernement est resté debout auprès de M. Onésime Gagnon : M. Jean Lesage, premier ministre . . . ce qui est conforme à l'ancienne coutume.

M. Maurice Duplessis avait innové en invitant ses collègues du cabinet à demeurer tous à ses côtés pendant la cérémonie.

Hier soir, le représentant de la reine a donné son premier dîner d'Etat de la session au Bois de Coulonge. Etaient présents le député de Québec-Ouest et ses ministres, ainsi que M. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'opposition pendant la maladie de M. Yves Prévost.

Plus longue absence

Le leader du groupe parlementaire de l'Union nationale à l'Assemblée législative, le représentant de Montmorency, sera absent de la chambre plus longtemps qu'on l'avait dit tout d'abord.

Son médecin l'a vu hier à l'hôtel-Dieu du Précieux-Sang dans la vieille capitale et lui a déclaré qu'il devra non seulement se faire traiter pendant quinze jours dans l'établissement, mais prendre ensuite un repos. La convalescence durera de quelques jours à quelques semaines.

Un coquetel

Une réception en l'honneur de M. Yves Prévost a été donnée hier à la fin de l'après-midi au Club Renaissance bien que le député de Montmorency n'y puisse venir. Presque tous les parlementaires de l'Union nationale y assistaient.

Comités secrets

Ces derniers se réuniront, ce matin, à huis clos, pour mettre au point le plan stratégique sur lequel ils baseront leur action au cours des mois qui viennent.

Hier matin, c'étaient les conseillers et les députés libéraux qui avaient leur comité secret, traditionnel à l'ouverture d'une session.

Du côté de l'opposition à la chambre basse, plusieurs parlementaires ont changé de place et ont progressé vers la première rangée de pupitres. Certains observateurs politiques se demandent si cela n'est pas le présage d'une participation plus active aux prochaines discussions. Les députés en question sont notamment MM. Custeau (Jeanne-Mance), Thibeault (Mercier), Roy (Nicolet) et Somerville (Huntingdon).

Journal officiel

M. Lesage a confirmé qu'il y aura bientôt un journal officiel des débats à l'Assemblée législative. Toutefois le premier ministre ne peut encore dire à quelle date exactement cette réplique du "hansard" d'Ottawa verra le jour. Le chef du gouvernement n'est pas également en mesure de déclarer si la polycopie des textes sera assez rapide pour permettre aux journalistes de les utiliser le jour même.

Comités

Le premier ministre a révélé que les comités de la Chambre basse siégeront régulièrement le mardi et le jeudi de chaque semaine. Ces organismes n'auraient pas de séance le mercredi, contrairement à ce qui se passait les années passées.

Commission d'enquête sur l'administration

Selon le député de Québec-Ouest, les membres de la commission chargée de l'enquête sur l'administration des affaires de la province par l'Union nationale commenceront à siéger au début de décembre. On sait qu'ils prêteront serment lundi à Montréal.

La première séance : un très bref ordre du jour

QUEBEC. (**J.M.**) — L'ordre du jour, indiquant le travail de l'assemblée législative au cours de sa première séance de la session, est très bref.

Il n'y est question que du rapport du président Lucien Cliche sur le "discours du trône" et de la formation du "Comité des onze", chargé de nommer les membres des douze commissions permanentes de la Chambre basse.

Contrairement à la pratique du temps des gouvernements de l'Union nationale, l'ordre du jour ne contient pas une liste des premiers projets de loi que le gouvernement entend soumettre à l'approbation des législateurs.

Lorsqu'une telle liste était publiée dès le premier jour d'une session, il arrivait que, durant le débat ultérieur sur le "discours du trône", tel ou tel orateur abordât des problèmes ayant des relations avec les bills.

Comme le règlement est très explicite et stipule que, pendant le débat, il est "irrégulier" de parler d'un projet de loi inscrit à l'ordre du jour, il en résultait que le président se trouvait devant un dilemme : s'il appliquait le règlement à la lettre, il limitait l'envergure de la discussion et empêchait l'opposition d'aborder certains sujets ; s'il n'appliquait pas le règlement, il le violait . . .

Les autorités provinciales actuelles ont voulu tout régulariser. Les bills gouvernementaux seront annoncés, à l'ordre du jour, seulement lorsque l'adresse aura été approuvée par la Chambre basse.

L'ORATEUR REPOND A L'APPEL — L'hon. Lucien Cliche sort de la Chambre Basse précédé du sergent d'armes, M. C.-E. Therriault, pour se rendre à la Chambre Haute entendre le message du représentant de la Reine. Cette scène typique du protocole s'est répétée encore une fois hier à Québec, à l'occasion de l'ouverture de la session.

Départ de 14 membres des 4-H pour Toronto

QUEBEC. (**J.M.**) — Quatorze membres des cercles 4-H du Québec partent aujourd'hui pour Toronto. Ils représenteront la province de Québec à la Semaine nationale des cercles 4-H organisée par le Conseil canadien des cercles. Cette délégation est formée des champions sélectionnés lors de concours de jeunes éleveurs.

La délégation québecoise rencontrera à Montréal, à l'hôtel Reine Elizabeth, les délégations des provinces Maritimes, y compris Terre-Neuve, pour se rendre au Macdonald College où elles seront les hôtes du ministère de l'Agriculture de Québec, lors d'un dîner en leur honneur qui sera présidé par M. J.-Ernest Dubé, directeur du Service de la propagande.

De là, le groupe se rendra à Toronto, où samedi matin il prendra contact avec les délégations d'Ontario et des provinces de l'Ouest. Hôtes du Conseil canadien, ces quelque 140 jeunes fermiers et fermières participeront à un programme d'excursions et de réceptions dans le voisinage de la Ville-reine, y compris la visite de l'Exposition royale d'hiver.

Les délégués du Québec sont accompagnés de M. J.-E. Audet, directeur des clubs 4-H de la province.

Nos porte-couleurs sont: Lynn Forgrave, de Sawyerville; Jean Nicol, de Montmagny; Bernard et Maurice Brisson, de Richmond; Réal Fafard, de Drummond; Marcel Demers, de Lotbinière; Valérien Gagné, de Matapédia; Wendell Gaulin, de Bury; Jack Graham, de Quyon; Davis McVicar et Donald Parker, de Lachute; Barry Parsons, de Bury; Fernand Roireau, de St-Césaire et Benny Roy, de Clairval, Abitibi.

PAUL FRECHETTE

CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE A L'ELECTION COMPLEMENTAIRE DE ROUVILLE

SAMEDI SOIR
8 h. 30
Salle paroissiale St-Jean-Baptiste

DIMANCHE
2 heures
Hôtel de ville Richelieu
8 h. 30
Ecole Vincent St-Césaire

LUNDI SOIR
8 h. 30
Ecole Jeanne-Mance Ste-Angèle

MARDI SOIR
8 h. 30
Salle de l'Ecole St-Mathias

"GARDONS ROUVILLE UNION NATIONALE"

Organisation centrale de l'Union Nationale

A la recherche du meilleur appareil de chauffage?

Voyez le beau modèle automatique à gaz "Debonaire" de McClary-Easy qui conditionne aussi l'air en hiver.

IL NETTOIE, HUMIDIFIE, RÉCHAUFFE ET FAIT CIRCULER L'AIR!

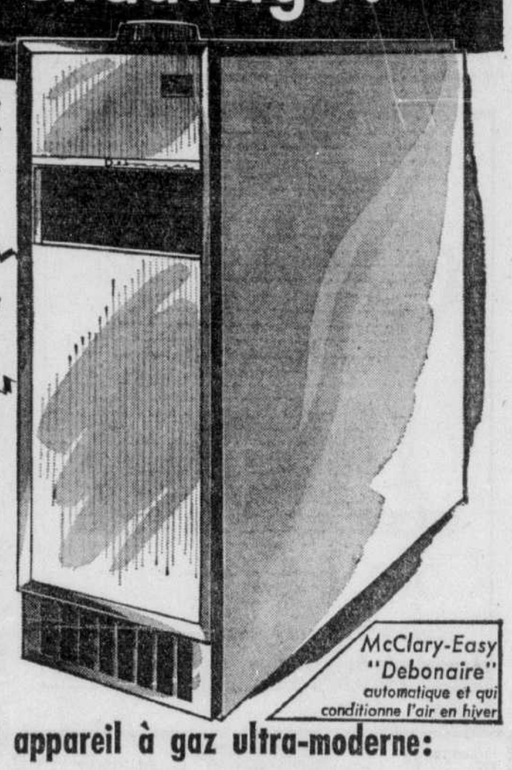

Voici le tout-dernier modèle de générateur de chaleur, fabriqué avec précision par la plus grande manufacture d'appareils de chauffage au Canada.

Le conditionneur d'air d'hiver McClary-Easy "Debonaire" fonctionne dans la plus grande propreté et dans le silence complet. Il est économique aussi, car il a été conçu pour tirer le plus de degrés de chaleur possibles de son combustible.

Tout l'air de la maison est nettoyé, humidifié, réchauffé et circulé à toutes les dix ou douze minutes!

Quelques caractéristiques de cet appareil à gaz ultra-moderne:

√ **Une lumière-témoin** sur le thermostat vous avertit automatiquement lorsque les filtres doivent être nettoyés ou remplacés.

√ **Commandes automatiques,** humidificateur et filtres nouveaux. L'air sec de l'hiver est humidifié et filtré pour éliminer jusqu'à 97.5% de la poussière et de la saleté . . . automatiquement! Si le courant vient à manquer, l'équipement de servo-commande continue à pourvoir au fonctionnement du brûleur et à la distribution de la chaleur par gravité jusqu'au retour du courant.

√ **Vous économisez** du combustible et de l'argent grâce à la **SOUFFLERIE QUADRI-LEVEL.** Voici un appareil qui fournit une distribution de chaleur égale en tout temps . . . et qui ne souffle jamais d'air froid. Le souffleur entre en fonction après que la chaleur s'est accumulée dans l'appareil et il continue de fonctionner, même après que le brûleur s'est arrêté, jusqu'à utilisation complète de la chaleur.

CONDITIONS SPÉCIALES DE PAIEMENT POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE
- jusqu'à $100.00 d'allocation pour votre vieux brûleur
- 5% d'escompte (par appareil) pour paiement au comptant
- conditions de paiement adaptées à votre budget

CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC
Composez RI. 8-6211

TAPIS AUCUN DÉPÔT 36 mois pour payer TAPIS

WILTON FRISÉ (Twist)
★ ROSE BEIGE ★ NUTRIA
Tapis 100% laine
• COUSSIN FEUTRE
• "SMOOTHEDGE"
• INSTALLATION
LE TOUT $10.50 LA V.C.

VISCOSE
Tapis synthétique à poil très long
CHOIX DE 8 COULEURS
• COUSSIN FEUTRE
• "SMOOTHEDGE"
• INSTALLATION
LE TOUT $7.50 LA V.C.

LAINE NON COUPÉE
Renforcie de 20% de nylon
• COUSSIN FEUTRE
• "SMOOTHEDGE"
• INSTALLATION
LE TOUT $10.95 LA V.C.

OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 10 PM

TAPIS Lalonde rue St. Hubert TAPIS

6920 rue ST-HUBERT CR. 4-3563

Le projet de loi sur l'assurance-hospitalisation

QUEBEC. (J. M.) — Des exemplaires du projet de loi du gouvernement pour instituer l'assurance-hospitalisation dans la province seront distribués aux membres de l'Assemblée législative dès aujourd'hui.

C'est le seul bill dont la présentation était annoncée hier.

M. Jean Lesage et son gouvernement veulent ainsi que nos parlementaires aient le temps d'étudier à fond le texte qui permettra la mise en oeuvre d'un des principaux articles du programme politique du parti libéral.

Le projet de loi sera suivi d'explications détaillées sur la façon dont fonctionnera le système.

Quelqu'un a demandé au premier ministre si le plan des autorités du Québec ressemble à ce qui se fait ailleurs au Canada. Le député de Québec-Ouest a répondu qu'il y a certains rapports avec ce qui existe dans d'autres provinces.

De toute manière, le gouvernement libéral veut donner aux intéressés tout le loisir d'exprimer leurs vues, de formuler leurs suggestions et de faire part de leurs critiques. C'est pourquoi le texte sera étudié publiquement pendant une séance du comité des bills de l'Assemblée législative.

Comme on s'enquérait des clauses du projet de loi, M. Lesage a déclaré qu'on les connaîtra toutes aujourd'hui. Il a cependant indiqué que la rémunération du personnel et des religieuses est prévue.

Le bill sera un des premiers à être étudié, amendé le cas échéant et adopté pour doter le Québec de l'assurance-hospitalisation dès le 1er janvier prochain.

Cette mesure, comme les autres qui ont été annoncées hier dans le discours du trône, résulte de l'exécution du programme que le parti libéral a fait approuver par les électeurs le 22 juin dernier.

Les articles 27 et 28 de cette plate-forme électorale prometent :

"L'institution immédiate, en collaboration avec la profession médicale, les professions et les services connexes, d'un système gouvernemental d'assurance hospitalisation.

"Ce plan sera établi selon les modalités permettant aux citoyens de la province de bénéficier des avantages de la loi nationale d'assurance-hospitalisation, tout en tenant compte des droits constitutionnelles de la province de Québec et des caractéristiques propres de notre population, et plus particulièrement des institutions directement concernées . . ."

Dans de récentes déclarations officielles, on a dit que les dépenses supplémentaires entraînées par la création de l'assurance-hospitalisation au Québec se monteront à $25,000,000 d'abord, puis à $35,000,000 lorsque les "services extérieurs" seront inclus dans le programme.

Pour la fin de l'exercice financier 1960-1961 seulement il en résulterait un déboursé de $10,000,000 à $15,000,000.

L'autre jour, une délégation représentant six groupements, la Fédération des travailleurs du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, l'Union catholique des Cultivateurs, le Conseil de la coopération du Québec, la Fédération des Unions de familles, et la section française de Montréal de l'Association canadienne des travailleurs sociaux avait souligné que, d'après les prévisions, le coût de l'application de la loi augmenterait rapidement avec les années et qu'il faudrait une autre source de revenu pour l'administration provinciale. Les délégués avaient suggéré d'imposer une taxe spéciale d'un dollar par mille kilowatts-heure sur la consommation de l'électricité. Par la suite, M. Jean Lesage a promis d'étudier la question. Il importera de déterminer si les inconvénients ne seraient pas plus grands que les avantages, principalement si l'on se place au point de vue de l'industrialisation de la province, car le problème des frais généraux est important pour les industriels désireux de fonder de nouvelles usines.

Le chef du gouvernement avait donc laissé entendre qu'il soumettrait la question à M. René Lévesque, ministre des Ressources hydrauliques, à ses techniciens, à l'Hydro-Québec et au Conseil d'orientation économique.

Quelle que soit la décision finale, les Québécois auront dans quelques semaines l'assurance-hospitalisation. Tous en bénéficieront.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Colloque à l'ouverture de la session. De gauche à droite, MM. René Lévesque, ministre des Ressources hydrauliques; Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse ; et Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre.

LA PLUPART DES MAGASINS
OUVERTS au
CENTRE D'ACHATS
Notre-dame
Rue NOTRE-DAME E., coin St-Donat, à Tétreaultville
MAGASINEZ LES VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H. 30 P.M.
STATIONNEMENT GRATUIT

salle bonaventure
LE "SUPPER CLUB"
LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
Tous les soirs excepté le dimanche
THE DELTA RHYTHM BOYS
DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse,
le plus réputé d'Amérique du Nord,
ainsi que le trio Louis Bannet
— Musique de danse sans interruption.
Réservations: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur.
AU REINE ELIZABETH

Pilote de l'ARC tué à Marville

MARVILLE, France (PC, AFP) — Le lieutenant de section Ronald Duffie, âgé de 21 ans, pilote de l'Aviation Royale Canadienne, a été tué mercredi quand l'avion qu'il pilotait a fait explosion.

M. Duffie était marié et natif d'Hamilton, en Ontario.

Contrats pour 10 nouveaux ponts

QUEBEC. (par J.-L.L.) — L'hon. René Lévesque, ministre des Travaux publics, a annoncé hier l'adjudication de contrats pour la construction de dix nouveaux ponts dans autant de comtés de la province. Les travaux doivent débuter sous peu et ils entraîneront des déboursés de plus d'un million et demi de dollars.

Le pont sur la rivière St-Maurice, à Shawinigan, est le plus important de ces projets. Le contrat pour sa substructure a été accordé à Grant-Mills Ltd., de Montréal, pour $754,749. Le contrat de la superstructure métallique a été adjugé à Lord et Compagnie, de Montréal également, au coût de $558,000.

Voici la liste des autres travaux :

Terrebonne : Ste-Marguerite-du-lac-Masson, rivière Bras-est, à Ferland Construction Inc., de Ste-Emilie-de-l'Energie, comté de Joliette, pour $29,547.66.

Huntingdon : A Hinchinbrook, pont Coulter, à Laberge et Frères, Ste-Martine, comté de Châteauguay, pour $20,134.92. La maison Laberge s'est classée deuxième. Le plus bas soumissionnaire s'est retiré.

Verchères : à St-Mathieu-de-Beloeil, le pont Préfontaine, à Robert A. Guay Construction Inc., 290, rue Paré, Granby, P.Q., pour $62,807,84.

Mégantic : à Thetford-les-Mines, rivière Blanche, à Brassard Construction Inc., Thetford-les-Mines, comté Mégantic, pour $32,316.40.

Beauharnois : à St-Louis-de-Gonzague, rivière St-Louis, à J.-A.-Omer Duranceau, de St-Louis-de-Gonzague, pour $56,-311.00. La maison Duranceau s'est classée deuxième, le plus bas soumissionnaire n'étant pas éligible dans le territoire concerné.

Abitibi-Ouest : canton Royal-Roussillon et Poularies, rivière Macamic, à D. Lamothe Ltée, de Noranda, pour $117,928.02.

Beauce : A St-Victor, rivière Le Bras, à Ch.-Emile Langelier, de St-Victor, pour la somme de $99,712.91.

Chambly : A St-Bruno, pont du Petit Rocher, à Désourdy Construction Ltée, case postale 110, Jacques-Cartier, P.Q., pour $24,164.53.

Roberval : à St-André, pont no 2, rivière Métabetchouan, à Sud Limitée, 1160 ave Belvédère, Québec, pour $169,278.86.

ANNONCE
CONSTIPÉ?
Des millions de personnes ont retrouvé leur régularité grâce à une céréale croustillante et appétisante. Elle supprime la constipation causée par une nourriture manquant de "volume". L'All-Bran Kellogg favorise la régularité car c'est du son entier—l'aliment par excellence pour fournir du "volume". Prenez une demi-tasse d'All-Bran Kellogg avec du lait, une fois par jour. Voyez comment cela vous réussira.
ALL-BRAN Kellogg

BACHELIER EN COMMERCE
POUR
SERVICE DES TAXES
Pour travailler avec et suppléer le gérant et son adjoint au service des taxes d'une grosse organisation industrielle de Montréal.
Faut posséder diplôme de bachelier en Commerce et une certaine expérience en taxes fédérales des corporations. Un peu de connaissances en autres taxes fédérales, provinciales et municipales seraient un avantage.
Le candidat choisi devra posséder parfaitement la langue anglaise.
Veuillez donner tous détails concernant âge, instruction et expérience à :
CASE no 995, LA PRESSE

YEUX IRRITÉS
OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.
Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"
OP-19

Finis les cors!
Aucune autre méthode n'accomplit ceci:
1. Soulage la douleur en un instant . . .
2. Déloge les cors par un des moyens les plus rapides connus de la science médicale . . .
3. Tue les cors avant qu'ils ne se forment . . .
4. Protège les orteils, évite les ampoules . . .
5. Atténue la pression des chaussures neuves ou trop étroites.
Pharmacies, mag. à rayons, à chaussures, 5-10-15.
Dr Scholl's SOULAGEMENT RAPIDE!
Zino-pads du Dr Scholl Ultra-doux

EATON OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H

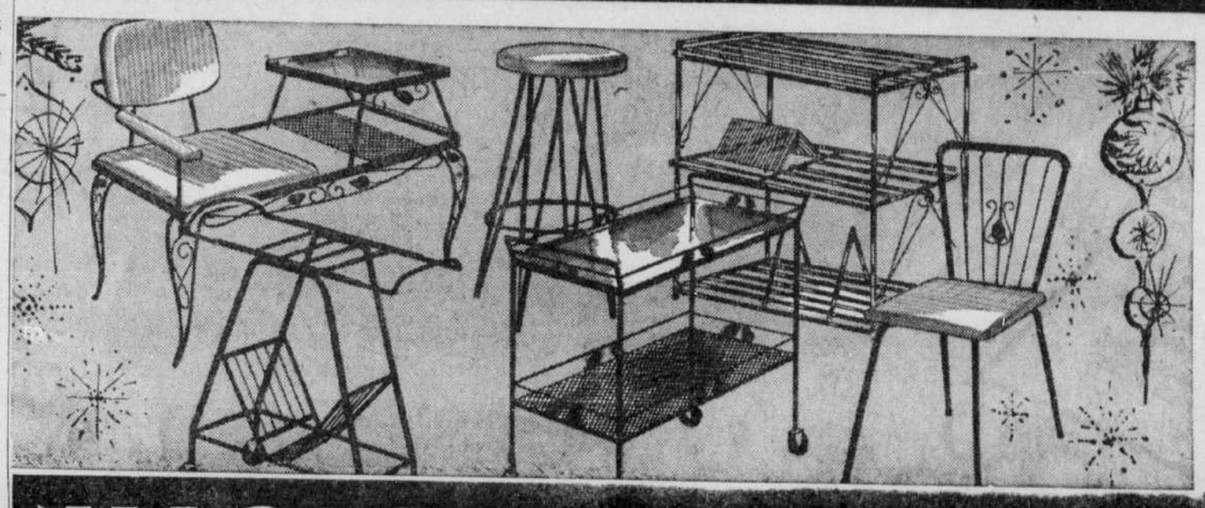

MEUBLES EN FER FORGE!
REPETITION D'UNE OFFRE TRES APPRECIEE PAR NOTRE CLIENTELE
(fini noir) chacun 9.99
COMPOSEZ VI. 2-9211
TABLE DE TELEPHONE DE LUXE. Fini noir ou ton brun, siège et dossier en plastique harmonisant. Tablette de verre. Env. 34" x 16" x 31". 9.99
Fini cuivre 11.99
CHAISES DE COIFFEUSE : Cadre noir, siège coussins en plastique blanc, turquoise ou rayé rouge. 9.99
WAGONNETTE TV : Cadre noir, tablette verre. Env. 24" x 15" x 30". 9.99
Fini cuivre 11.99
TABOURET DE BAR : Fini noir ou ton brun. Siège plastique coussiné, en blanc, turquoise ou rouge. Env. 30" de haut. 9.99
TABLE DE TV : Pour modèles portatifs ou les nouveaux modèles effilés 1961. Fini noir ou cuivre. 22", peut s'ouvrir à 32" (construction tubulaire). 14" de larg., 21" de haut. Sur roues. 9.99
DISCOTHEQUE : Espace pour le phonographe aussi. Grande dimension, env. 22" x 16" x 28" de haut. Fini noir. 9.99
Fini cuivre 11.99
(RAYON 370, AU SEPTIEME)

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON
MAGASINEZ VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES CHEZ EATON

Paletots de laine/cachemire
Bien en dessous du prix habituel samedi
D'un fabricant canadien renommé !
33.00
Pardessus légers mais chauds dans un mélange de laine et cachemire. Modèle droit 2 poches piquées et manches à revers. Demi doublés de satin de rayonne. Teintes d'automne. Tailles courante, courte et grande. 35 à 44 dans le groupe.
Conditions du Plan Budgétaire si désiré. PAS DE VERSEMENT COMPTANT. 10 mensualités de 3.57 chacune, y compris les frais d'administration. — Taxe payable à l'achat.

Paletots d'auto
Doublure matelassée
Paletots pour garçons en nylon/rayonne robuste, doublure chaude rayonne sur laine. Glissière dissimulée, fermeture extérieure à chaînons. Col et faux poignets en tricot. Beige, bleu, gris et quelques rouges dans le groupe.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(932)

Solde! Paletots sport
D'une série du fabricant vendue à prix plus élevé
Quelques tout-laine dans le groupe. La plupart en brun foncé. Modèles droits, 36 à 42. Spécial samedi 8.99

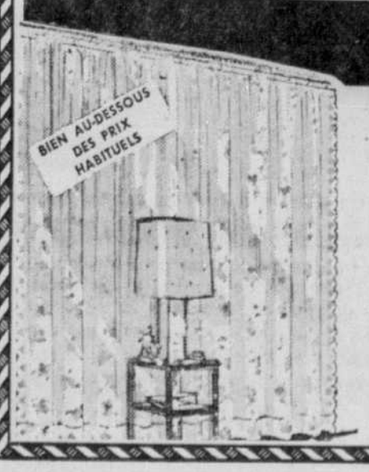

Panneaux de "Dacron"
Solde du fabricant
SPECIAL SAMEDI, CHACUN
40" x 54" 40" x 63" 1.00
40" x 72" 40" x 81" 1.59
40" x 90" 1.99
Un achat remarquable de panneaux de "Dacron" diaphane facile d'entretien à motifs flochés d'une grande variété. Quelques-uns à rebords festonnés. La plupart tout blanc, quelques uns à floches de couleur.
Pas de commandes téléphoniques ou postales sur cet article, S.V.P.
(967)

3 manteaux de fourrure pour dames en tailles 38 à 44!
Les tailles 46-48-50 sont disponibles sur *commande* aux mêmes *bas prix !*
A. MOUTON AVEC COL DE CASTOR 179.00
B. PATTES DE MOUTON DE PERSE TEINT NOIR 149.00
C. DOS DE RAT MUSQUE DU NORD (TEINT) 199.00
A. MOUTON AVEC COL DE CASTOR : Mouton traité, rasé et teint. Joli modèle ample, col de castor Canadien luxueux. Teinte brune très riche. 38-40-42-44. SPECIAL SAMEDI 179.00
B. PATTES DE MOUTON DE PERSE TEINT NOIR : Manteau de belle coupe amincissante. Grand col de vison chinois (teint). 38-40-42-44. SPECIAL SAMEDI 149.00
C. DOS DE RAT MUSQUE DU NORD : Coloris modes, teints, brun et anthracite. Belle coupe, grand col châle et larges manches à poignets ajustants. Tailles : 38-40-42-44. SPECIAL SAMEDI 199.00
CONDITION DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
Pas de versement comptant
Taxe payable à l'achat
(941)

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Prévoyez vos achats de Noël dès maintenant en allant à la

BOUTIQUE DU PETIT PANIER ROUGE

au troisième étage. Entre les escaliers roulants avant.

LES BEAU-MARKS

En personne, chez EATON !

Samedi, 12 novembre, à 2 h. 30,

deuxième étage, (arrière)

Les disques des BEAU-MARKS seront en vente et le groupe sera heureux de vous les autographier.

EATON VILLE DES JOUETS OUVRE SAMEDI AU 5e ÉTAGE

Du bonheur pour les bambins !

UNE VISITE AU "CARNAVAL BONHOMME DE NEIGE" À BORD DU TRAIN DE LA VILLE DES JOUETS

Dès samedi, le petit train préféré du Père Noël, commence ses tournées triomphales au CARNAVAL BONHOMME DE NEIGE ! Quelle promenade merveilleuse et quel ravissement pour les petits ! Rendez-vous, sans tarder, à la VILLE des JOUETS EATON, au 5e étage.

Au débarcadère, chaque petit passager reçoit un colis-surprise.

Promenade et colis-surprise .23
Taxe .02
.25

CARNAVAL DU BONHOMME DE NEIGE

NOËLOGRAMME

Un beau bonjour à tous mes petits amis de Montréal ! Le croyez-vous ... LA VILLE DES JOUETS OUVRE DEMAIN, et bientôt, bientôt, je quitterai le Pôle Nord pour entreprendre mon long voyage ! J'ai bien hâte de vous revoir tous à ma Grande Parade et de vous recevoir, chacun en particulier, à mon beau trône, à la NOUVELLE VILLE DES JOUETS EATON, au 5e étage.

Je vous embrasse bien fort,
PÈRE NOEL.

LA GRANDE PARADE DU PÈRE NOËL

s'en vient chez EATON

samedi le 26 novembre

Plus que deux semaines à attendre ! Ne manquez pas cette merveilleuse parade pour acclamer le **PERE NOEL** à son arrivée à la féerique Ville des Jouets chez **EATON**

EATON OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H.

OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE DE 9 H. À 5 H. 30

LE CADEAU QUE L'ON CONSERVE PRECIEUSEMENT

UN BEAU PORTRAIT EATON

Une photo qui aura capté l'expression sereine de la jeunesse pour la conserver intacte durant des années. Le cadeau par excellence !

Venez ou téléphonez pour exposer à notre photographe ce que vous désirez et pour fixer un rendez-vous.

COMPOSEZ
VI. 2-9331
local 254

STUDIO DU PORTRAIT
(RAYON 612), AU NEUVIEME,
CHEZ EATON

Grandes économies ! Vêtements d'hiver

CHAUDES VAREUSES POUR GARÇONS

SPECIAL SAMEDI **9.99**

A) VAREUSES NYLON

- Coutil de nylon
- Réfractaire au vent et à l'eau
- Chaleur sans pesanteur
- Glissière résistante
- Marine ou anthracite
- Tailles 26 à 36.

B) VAREUSES LAINE

- Laine et rayonne ou molleton tout laine
- Epaisse doublure matelassée de rayonne sur laine
- Capuchon fendu, fermoirs à chaînons ou boutons
- Anthracite, gris, bleu ou vert.
- Tailles 24 à 32.

A

B

PANTALONS

- Coton "Verticord".
- Doublure flanelle coton.
- 2 poches en biais.
- Brun antilope, vert loden, anthracite.
- Tailles : 28 - 36

Spécial samedi **3.79**

2 pour 7.50

Composez VI. 2-9211

RAYON 232, AU REZ-DE-CHAUSSEE

"SUPP-HOSE" de KAYSER

Les bas qui soulagent les jambes fatiguées !

4.95

Approuvés par les médecins ; nylon ne contenant pas de caoutchouc. Ils ont l'apparence de tout autre bas, tout en soulageant la fatigue des pieds. Pointures 8½ à 9½, réguliers ; 10½ à 11, réguliers ; 9½ à 10, longs ; 10½ à 11, longs ; 10½ à 11½, très longs. Beige ou taupe.

BAS KAYSER SANS COUTURE

Nylon uni ou tulle, 400 aiguilles, 15 deniers. Petite flèche pour indiquer l'alignement correct. "Wildbloom", "Flamingo", cuivre, brun teck, Charm Taupe, brun des Tropiques, topaze d'Espagne et noir carbone. Pointures 8½ à 11. **1.55**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 201, AU REZ-DE-CHAUSSEE

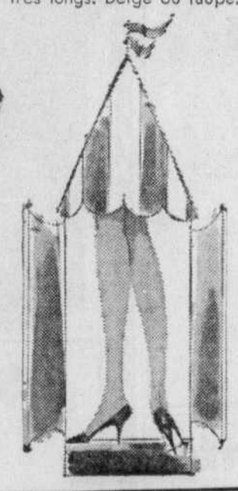

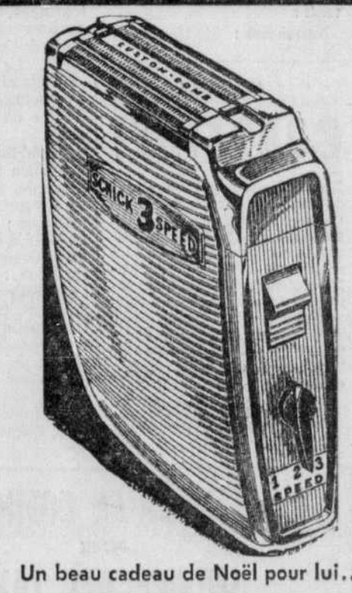

Un beau cadeau de Noël pour lui...

RASOIR SCHICK A 3 VITESSES

SPECIAL SAMEDI **19.95**

Le rasoir qu'il aime, car il rase vite et net. A 3 vitesses, réglable selon l'épiderme et la barbe ! Bouton de mise en marche et d'arrêt, s'ouvre pour le nettoyage, système puissant AC/DC, étui de luxe, fini cuir. Disponible en blanc givré ou gris mercédès.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHAUDES BOTTES DE "POLYLASTIC"

Doublées de laine d'agneau ... pour dames et adolescentes ...

Deux modèles en polyastic, doublés de laine d'agneau — conçus pour résister au calcium, à l'eau, et au froid.

A. **Botte droite :** noir, brun, rouge ou beige.

B. **Botte à bout pointu :** à fermeture éclair à l'intérieur. Noir ou brun seulement.

Pointures 5 à 10, pas de demi-pointures.

7.95

Service des commandes téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES
(RAYON 238), AU DEUXIEME,
CHEZ EATON

Souliers de qualité à grands rabais pour garçons !

SOLDE DE SOULIERS "BROUWERS RESEARCH"

Souliers à trépointes Goodyear pour meilleure durée et pour en faciliter l'entretien. Modèles discontinués de brogues et de mocassins en noir ou brun. Pointures 3½ à 7 dans le groupe ; largeurs : B à E. **8.98**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

CHAUSSURES POUR GARÇONS (RAYON 239), AU DEUXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON : "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2
77e ANNEE — No 24
QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
LA PRESSE
MONTREAL, VENDREDI 11 NOVEMBRE 1960
MAURICIE CANTONS DE L'EST
PAGES 21-44

Deux agents du SIM devant la Cour des Sessions de la paix

QUEBEC, (G. P.) — Parce qu'ils auraient voulu "raider", comme on dit en terme syndical, dans le champ de l'Association nationale des mécaniciens de la marine, deux agents d'affaires du Syndicat international des marins ont comparu, hier, en cour des Sessions, de la paix, à Québec, sous deux chefs d'accusation.

Raymond Doucet, de Québec, et René Turcotte, de Montréal, ont toutefois nié leur culpabilité à l'accusation d'être montés à bord de navires, sans autorisation, puis d'avoir persuadé ou tenté de persuader des marins de déserter ces navires. En vertu du premier chef, ils sont passibles d'au moins six mois de prison et pour le deuxième d'un minimum de $50 d'amende. Ils doivent tous deux subir leur procès le 17 novembre.

Dans le cas de Doucet, la plainte a été portée par le capitaine du Newbrundoc, de N. M. Paterson, M. H. W. Curtis, qui soutient que l'accusé a persuadé 16 hommes de quitter le navire.

L'autre agent d'affaires, René Turcotte, est accusé par le capitaine du Cartierdoc, aussi de N. M. Paterson, M. Gordon Jenkins, qui affirme que l'inculpé a convaincu 18 marins de quitter son bord. Ils ont tous deux été libérés sur cautionnement.

L'avocat de la poursuite, Me Jean-C. Lord, allègue que la compagnie perd $2,500 par jour pour le stationnement des deux navires dans le port et que de plus, il est dangereux de les laisser sans équipage.

"Si les syndicats veulent régler des problèmes entre eux, ils n'ont pas à le faire sur le dos de la compagnie" a-t-il dit. Ces deux navires seraient ainsi immobilisés pour la troisième fois cette année.

Projet de cinq films à valeur touristique sur la ville de QUEBEC

QUEBEC. (par J.K.) — Une demande de collaboration, pour un montant de $22,000, a été présentée devant les membres du comité administratif, pour la réalisation et la production de cinq films à valeur touristique, dont trois seraient distribués internationalement par la Paramount. Cette demande de collaboration a été formulée par M. Charles Desmarteau, producteur de Boucherville, qui a réalisé déjà le film "Carnaval de Québec", lequel connaît actuellement un succès retentissant.

Les cinq films en question traiteraient de : La Citadelle, les vieux murs de Québec; le hockey pee-wee, à Québec; la ville de Québec; la Gaspésie, avec point de départ à Québec, et finalement Québec au stampede, c'est-à-dire un parallèle entre le stampede de Calgary, ville-soeur de Québec, et les activités patriotiques et touristiques de Québec.

Les différents intéressés dans la production et la réalisation seront tout à tour approchés, pour fournir une collaboration à ces films. Actuellement, selon M. Desmarteau, le brigadier Allard aurait déclaré que l'armée était prête à collaborer avec lui, pour la production traitant des vieux murs et de la Citadelle. Ce dernier film serait axé sur le gouverneur-général, le major-général Georges-P. Vanier, premier commandant de la Citadelle, et Canadien de langue française.

M. Desmarteau suggère à la ville de fournir le montant de $22,000 en cinq versements, soit $5,000 en décembre 1960, $10,000 en trois versements, en 1961, et $7,000. en deux versements, en 1962.

Le tourisme n'est pas à la baisse

M. Desmarteau a déclaré, au cours de la présentation de sa demande, que le tourisme était à la baisse dans la province et dans la ville, en dépit même du fait que les attraits que nous pouvons offrir au public sont introuvables ailleurs. Le maire, en réponse à M. Desmarteau, a souligné que le tourisme, dans la Vieille Capitale, n'était pas à la baisse, au contraire. A cet effet, il a déclaré qu'au cours des neuf mois de cette année, plus de visiteurs ont requis les services de l'Office du tourisme qu'au cours de toute l'année précédente.

Cette année, à date, 43,679 personnes se sont adressées à l'Office du tourisme, pour obtenir des renseignements, relativement à 36,606, l'an passé, considérée comme une année-record, dans le domaine touristique.

Le maire Wilfrid Hamel a déclaré que le projet sera étudié incessamment dès que M. Desmarteau aura soumis un projet écrit.

$5 pour avoir enfreint la loi du comité conjoint de l'industrie et du commerce

QUEBEC. (M.F.) — La maison J. Bouchard et Fils, entrepreneur de pompes funèbres, a été condamnée à une amende "pro forma" de $5, hier, pour avoir enfreint le décret régissant le comité conjoint de l'industrie et de la construction.

Cette décision du juge Thomas Tremblay sera probablement appliquée dans 18 cas similaires actuellement devant les tribunaux.

Bouchard et Fils était poursuivi par le comité conjoint pour avoir fait exécuter des travaux de peinture à un de ses employés sans que ce dernier se soit procuré un certificat de qualification. Il s'agissait d'une question de principe pour le comité conjoint. Celui-ci prétendait en effet qu'un employeur n'avait pas le droit de faire travailler ses engagés à d'autres travaux que ceux pour lesquels ils avaient été embauchés et que la tâche de peinturer la façade d'un immeuble devait être exécutée par une personne possédant une carte de compétence à cet effet.

Le juge Thomas Tremblay a rejeté la défense de Bouchard et Fils qui alléguait que s'il ne pouvait pas faire travailler ses employés à des travaux d'entretien, cette entreprise se verrait dans l'obligation de diminuer son personnel. Dans son jugement, le juge souligne que ce décret régissant le secteur de la construction, était d'ordre public. Le but de cette convention collective, déclare-t-il, est de protéger à la fois les ouvriers et le public qui désire faire exécuter des travaux requérant des qualifications qui doivent être constatées par la carte de qualification.

Le jugement sur les 18 autres causes sera rendu le 17 novembre prochain.

Convocations

Prêt d'honneur aux étudiants — 5 h., au grand salon de l'université, ouverture officielle de la campagne, sous la présidence de M. Edouard Fiset et de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, aupres de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

CIGARETTES
"EXPORT
BOUT UNI
OU FILTRE

AVANT LE DISCOURS DU TRONE — S. Exc. le lieutenant-gouverneur et Mme Gagnon s'avancent vers la salle du conseil législatif, suivis de l'hon. Jean Lesage et d'un aide de camp du représentant de la reine.

Texte du discours du trône

QUEBEC — (DNC) — Voici le texte du discours du trône que Son Excellence le représentant de la reine, l'hon. Onésime Gagnon, a prononcé hier après-midi à l'ouverture de la première session régulière du nouveau Parlement provincial :

Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

Il m'est agréable de présider aujourd'hui à l'ouverture de la première session régulière de la vingt-sixième Législature. Aux représentants élus du peuple de la province de Québec, anciens et nouveaux, je suis heureux de souhaiter la bienvenue.

La première tâche du gouvernement a été de déterminer les besoins les plus urgents de la province. Il a déjà adopté des initiatives concrètes. Au cours de la session présente, il se propose de soumettre aux Chambres un programme de législation visant à répondre aux exigences collectives les plus pressantes de la population, à élargir le champ d'action et accroître l'efficacité du gouvernement par la création de nouveaux ministères, à moderniser ou remodeler l'appareil administratif existant.

Le gouvernement vous invitera à étudier un projet de loi pour autoriser la création d'un ministère des Affaires culturelles qui aura sous sa juridiction, entre autres organismes, un office de la linguistique, un département du Canada français d'outre-frontière et un Conseil provincial des arts.

Le gouvernement vous proposera des mesures pour faciliter l'éducation à tous les niveaux dans la province. Plus particulièrement, il vous suggérera de franchir dès maintenant les premières étapes de la gratuité scolaire, d'accélérer le développement de l'enseignement secondaire et de favoriser un meilleur recrutement et une meilleure formation du personnel enseignant.

Une mesure législative vous sera également soumise pour autoriser le paiement d'allocations aux enfants aux études.

Un autre projet de loi vous demandera d'autoriser la création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales.

Vous serez appelés à étudier la formation d'un ministère des Richesses naturelles. L'exploitation de ces richesses devant s'effectuer de façon à profiter à la population de la province d'abord, le gouvernement vous proposera, en outre, de modifier la loi instituant un conseil d'orientation économique pour donner plus d'extension aux structures de cet organisme, afin qu'il devienne l'outil de la planification indispensable à une économie moderne.

Le gouvernement n'oublie pas que le chômage demeure l'un des plus angoissants problèmes économiques de l'heure. A ce propos, le travail du Conseil d'orientation économique devrait justement donner des résultats positifs.

Parmi les mesures d'urgence que le gouvernement a déjà prises, il y a le paiement de 40 pour cent du coût de la main-d'oeuvre dans l'exécution du programme conjoint des travaux municipaux d'hiver. Le gouvernement de la province entend bien continuer à prendre ses responsabilités en matière de chômage et une législation vous sera soumise à cet effet.

Le gouvernement est à élaborer un plan directeur de tout le réseau routier de la province. Ce réseau devra s'intégrer dans le développement des richesses naturelles, du tourisme et des besoins économiques régionaux.

Après avoir pris des positions nécessaires pour sauvegarder les droits constitutionnels de la province, le gouvernement a récemment signé une convention avec l'administration fédérale pour construire une grande voie moderne de communication qui traversera notre territoire de l'Est à l'Ouest. Cet accord permettra à notre province de récupérer des sommes d'argent considérables du gouvernement du Canada.

Une autre entente avec l'administration fédérale prévoit la construction de nouvelles routes donnant accès à nos richesses naturelles.

La réalisation de ces projets d'envergure procurera du travail à une nombreuse main-d'oeuvre, facilitera l'accès aux régions du nord de la province et contribuera à l'exploitation d'immenses richesses forestières et minières jusqu'ici inaccessibles.

Dans le domaine des relations industrielles, en attendant que le conseil supérieur du travail ait terminé l'étude d'un code, vous serez appelés à voter, entre autres, des mesures destinées à accélérer les procédures devant la Commission des relations ouvrières.

Il sera proposé des améliorations aux lois sociales existantes, en vue d'accorder des allocations supplémentaires, suivant leurs besoins, aux personnes âgées, aux invalides et aux aveugles sans compter que le barème des allocations aux mères nécessiteuses sera revisé.

Un autre projet de loi vous priera d'autoriser le gouvernement à verser une allocation aux veuves et aux célibataires de sexe féminin dans le besoin à partir de l'âge de 60 ans.

Le gouvernement projette d'établir immédiatement un régime d'assurance-hospitalisation selon des modalités qui permettront aux citoyens de la province de bénéficier des avantages de la loi nationale d'assurance-hospitalisation. Ce régime tiendra compte de nos droits et des caractérisques propres de notre population et en particulier de nos institutions hospitalières.

Pour favoriser une politique familiale bien conçue et l'intégrer à la législation sociale, le gouvernement vous soumettra un projet de loi modifiant les structures actuelles du ministère du Bien-Etre social pour en faire un ministère du Bien-Etre et de la Famille.

Des mesures énergiques doivent être prises pour sortir l'agriculture de la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Dans l'intérêt des agriculteurs et des colons, le gouvernement vous soumettra des projets de lois pour accroître le rendement des fermes, améliorer la loi du crédit agricole ainsi que celle régissant la mise en marche des produits agricoles, aider les agriculteurs habitant les régions éloignées, autoriser la création de réserves forestières paroissiales dans les centres de colonisation, améliorer la loi des terres de colonisation en vue de consolider nos paroisses et assurer un prix minimum pour le bois de pulpe mis sur le marché par les cultivateurs et les colons.

Le gouvernement vous soumettra des projets de modifi-

Voir LE DISCOURS en page 22

QUATORZE LIVRES AU TOTAL — De quatre enfants qu'elle était, la famille de M. et Mme Roger Lavoie, du 940 Caseau, à Québec, est subitement passée à sept par la naissance de triplets, deux filles et un garçon qui ont vu le jour dans la nuit de jeudi à hier, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les deux filles pèsent respectivement cinq livres; quatre livres et sept onces; le garçon, cinq livres et dix onces. On voit, sur la photo supérieure, Mme Lavoie. Les gardes Simone Bélanger et Thérèse Blouin, observent les nouveaux-nés sur la photo du bas.

Québec

Droit indéniable du travailleur à la SECURITE à son travail

QUEBEC. (G.P.) — La protection du travailleur n'est pas un privilège que l'industrie lui accorde. Ce n'est pas un objet de litige susceptible d'opposer l'employeur et l'employé. Le travailleur compétent et honnêtre, attaché à l'emploi qui lui fournit sa subsistance et celle de sa famille, possède un droit indéniable à la sécurité au travail.

C'est ainsi que s'adressait, hier soir, l'hon. René Hamel, ministre du Travail, au congrès de la sécurité industrielle, au Château Frontenac. Il a souligné que cette sécurité n'est ni simplement une question d'aménagement approprié au lieu du travail, ni un problème purement technique.

Pour l'hon. Hamel, c'est avant tout un fait psychologique, "car la sécurité au travail bien comprise signifie tout d'abord une tranquillité d'esprit, une disposition psychique, nécessaires au bon rendement et au travail satisfaisant. On ne saurait parvenir à cet état d'esprit chez l'ouvrier, s'il n'est pas conscient et ne participe pas activement aux efforts de la prévention".

Le conférencier a rappelé que toutes les analyses s'accordent sur un point capital : les accidents sont dus plus souvent au facteur humain qu'au facteur mécanique. Conséquemment, la prévention ne peut pas être tout simplement une technique, une méthode destinée à rendre la machine inoffensive. M. Hamel a noté que ce n'est qu'un aspect que les spécialistes peuvent attaquer et résoudre en appliquant leur science.

"Les faits et les chiffres prouvent, a dit le conférencier, que ce qui est "accidentel" dans les accidents industriels est tout d'abord le travailleur lui-même. Que ce soit son ignorance ou son incurie, que ce soit sa fatigue, son manque d'attention, son absence de prévision des conséquences possibles de son geste, que ce soit un concours de circonstances ou la distraction, il y a toujours l'homme au fond du problème".

Aussi, a poursuivi M. Hamel le gouvernement s'inspire-t-il de l'humanisme chrétien car le point de départ et le but de sa politique demeurent l'homme.

cations aux lois de la chasse, de la pêche et des parcs de façon à mieux assurer la conservation de ces richesses et à permettre à un plus grand nombre de citoyens d'en bénéficier.

Afin d'augmenter la sécurité du pêcheur et de sa famille, le gouvernement vous proposera des modifications à la loi du crédit maritime.

Vous serez invités à reviser la loi des mines en vue d'adapter notre législation minière aux conditions actuelles et de favoriser l'expansion de cette industrie de base.

Le gouvernement vous soumettra des projets de lois concernant la Sûreté provinciale et la Régie des alcools.

Pour assurer le bon fonctionnement de la démocratie, il est essentiel que la population soit tenue au courant des actes et des attitudes de ses mandataires. La publication d'un journal officiel des débats, communément appelé "Hansard," sera soumise à votre approbation.

Dans le domaine municipal, des mesures législatives vous seront présentées afin de donner suite à certaines recommandations de l'Union des municipalités de la province, ainsi que de l'Union des conseils de comté.

Le gouvernement vous demandera de l'autoriser à réformer les structures du ministère des Finances afin d'assurer un contrôle plus efficace des dépenses publiques.

Le programme législatif comportera des modifications à la loi du fonctionnarisme ainsi qu'à la loi des pensions du service civil.

Il y aura également un projet de loi concernant l'embellissement de la cité de Québec et la conservation du cachet distinctif de la capitale.

De nombreuses autres matières seront portées à votre attention, notamment: Office du tourisme, pollution des eaux, responsabilité financière des automobolistes, sécurité routiè-

La Gaspé Copper Mines...

Un témoin raconte ses déboires aux mains des mineurs en grève

QUEBEC. (M. F.) — Les procureurs de la Gaspé Copper Mines ont appelé huit témoins pour décrire l'atmosphère qui régnait à Murdochville à l'encontre des grévistes, lors de la grève de 1957. Il s'agit our la compagnie de prouver que les actes des grévistes ont causé un tort à la demanderesse et cela à la connaissance des représentants syndicaux des métallos.

Comme l'on s'en rappelle, une action en dommages-intérêts de $5,200,000 a été intentée par la Gaspé Copper contre l'Union internationale des métallos unis d'Amérique. La compagnie prétend que ces dommages lui ont été causés par suite de l'arrêt de production de la mine, survenu à la suite de l'arrêt de travail de ses employés.

Un des principaux témoins, M. Audibert Babin, a raconté les troubles qui lui avaient été causés par les grévistes parce qu'il était resté au travail après la déclaration de la grève. La fonction de M. Babin pour un temps du moins a consisté à tenter de convaincre les grévistes de retourner à l'ouvrage. Cette tâche ne lui aurait pas attiré les sympathies des mineurs, semble-t-il. En effet, immédiatement après ses premiers efforts, il aurait été cerné, selon ses affirmations, par plusieurs automobiles en se rendant au domicile de son père. Ces personnes lui auraient fait un mauvais parti à cause de son attitude envers les grévistes.

Un peu plus tôt, M. Babin avait raconté qu'une ligne directe de téléphone reliant son domicile aux bureaux de la compagnie avait été suspendue, les grévistes ayant cassé les fils. Le témoin a de plus affirmé avoir reçu plusieurs coups de téléphone de la part d'inconnus qui l'injuriaient. Un des termes qui revenait souvent était celui de "scab".

Les autres témoins vinrent pour la plupart raconter des aventures semblables, soit parce qu'ils avaient refusé d'arrêter de travailler soit parce qu'ils avaient décidé de retourner à l'emploi de la compagnie.

L'audition de la cause a été ajournée à lundi prochain, vu le jour du souvenir.

6 magasins bien situés pour mieux vous servir

CARTIERVILLE — VERDUN — MONTREAL-NORD — CENTRE — RIVE SUD

PLYWOOD DECORATIF

POUR FINIR LA SALLE DE JEUX

ou TOUTES AUTRES PIECES de la MAISON

LE PLYWOOD PRE-FINI

VOUS EPARGNE TEMPS ET ARGENT
NUL BESOIN DE TEINDRE, VERNIR OU POLIR

. . . et vous pouvez juger de l'effet immédiatement avant qu'il soit posé aux murs.

REHAUSSEZ LA BEAUTE DE VOTRE HOME AVEC CES ATTRAYANTS PANNEAUX D'ACAJOU TROPICAL.

LUXUEUX PLYWOOD ACAJOU "RIBBON STRIPED"

Rayures en 'V', Pré-fini. Panneaux 4' x 8' x ¼". Pi. ca. **28¢**

ACAJOU "LAUAN", PRE-FINI

Rayures en 'V' simulant planches. Panneaux 4' x 8' x 3/16 Pi. ca. **20¢**

NE MANQUEZ PAS D'ASSISTER A NOS CLINIQUES DU HOME. Chaque samedi à 10 A.M. à notre magasin de Montréal-Nord, 11401, boul. Pie-IX. Venez entendre des conseils pratiques sur "LA FINITION DU SOUS-SOL".

AUTRES SUGGESTIONS:

ARBORITE le pi. ca. 52¢
RESILACRETE pour peinturer les planchers de ciment, le gal. $9
PLYWOOD en Peuplier 4' x 4' x ¼". pi. ca. 7¢
PORTES Modernfold Spacemaster 2 pi. 24.95 2'6" $29.95
CLOTURE à Neige pour protéger vos arbustes. le pied 30¢
Roul. de 50 pi. $10.95
Roul. de 100 pieds $18.95

Faites toutes vos rénovations maintenant et payez par versements proportionnés à votre budget.

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITEE — CENTRE : 159 JEAN-TALON O. CR. 3-1781
National BUILDERS SUPPLY LIMITEE — VERDUN : 667 GALT PO. 9-4581 — CENTRE : 150 BEAUBIEN O. CR. 6-2511
Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITEE — CARTIERVILLE 12200 BOUL. REED FE. 4-5320 — MONT.-NORD : 11401 BOUL. PIE-IX DA. 2-7341
Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION — RIVE SUD : 475 boul. TASCHEREAU OR. 6-1833

* Divisions des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Quelques scènes à l'ouverture de la vingt-sixième Législature

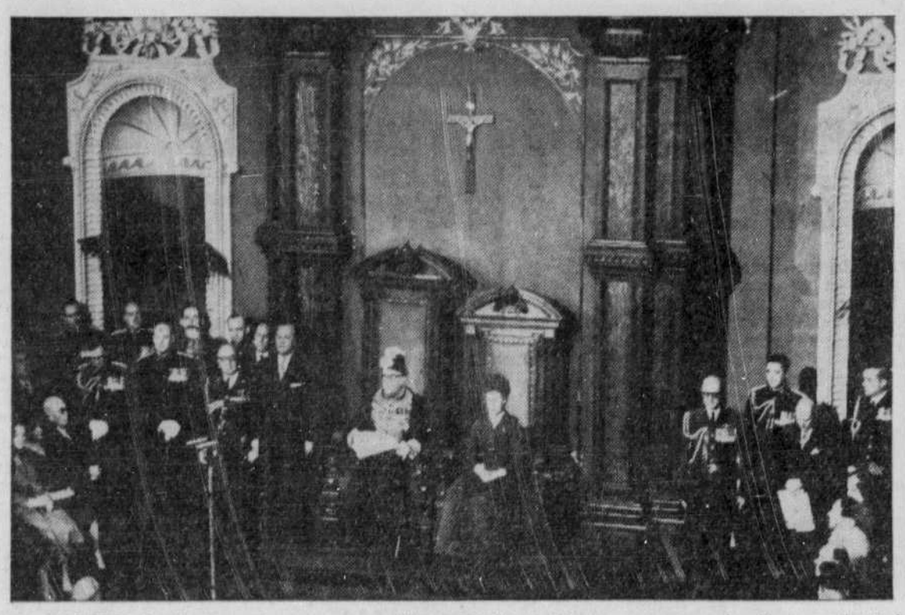

A GAUCHE, le lieutenant-gouverneur, l'hon. Onésime Gagnon prononce le discours du Trône avec à ses côtés, Mme Gagnon et le premier ministre. AU CENTRE, le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône, MM. J.-Noël Lavoie, député de Laval et Harry Blank, député de Montréal-St-Louis. A DROITE, des membres de l'oppostion, M. Hormisdas Langlais, whip en chef, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur et l'hon. Joseph-Damase Bégin, ex-ministre de la Colonisation et organisateur en chef des forces de l'opposition.

Le carnet mondain

Le monde officiel

L'hon. premier ministre et Mme Jean Lesage donnent une réception, ce soir, à leur résidence, avenue Bougainville. Au nombre des invités, on remarque les ministres du Cabinet provincial, les conseillers législatifs et les députés, tous accompagnés de leurs épouses.

Bal du régiment de la Chaudière

Au nombre des invités qui ont accepté d'assister au bal de l'Armistice du régiment de la Chaudière, demain soir, au manège militaire de Lévis, mentionnons : le major et Mme J.-R. Choquette, major et Mme Raymond Bissonnette, major et Mme F. Dion, major et Mme Paul Tanguay, major et Mme F. Rancourt, major et Mme B. Roy, major et Mme R. Belley, capt. et Mme Jacques Lambert, capt. et Mme P. Gagnon, capt. et Mme R. Powers, Lt. et Mme Jacques Nadeau, capt. et Mme René Audet, Lt-colonel et Mme J.-P. Bélanger, capt. et Mme L. Lizotte, M. et Mme C. Bolduc, M. et Mme R. Bolduc, M. et Mme M. Labrecque, Dr et Mme Phil Boulianne, Dr et Mme J.-P. Carrier, major et Mme A.-J.-L. Couet, Dr et Mme Roger Darveau, col. et Mme Robert Feuiltault, M. et Mme Georges Laflamme, major et Mme Jean Laporte, Mme Nazaire Lemelin, M. et Mme Denis Lemieux, M. et Mme Maurice Marquis, M. et Mme Robert McNeil, M. et Mme Hercule Raymond, Major et Mme Marcel Samson, Dr et Mme Roland Scherrer, major et Mme J.-P. Thivierge, M. et Mme Paul Vachon, lt-colonel et Mme Gérard Venne, Dr et Mme Raymond Laberge, lt et Mme Jacques Fortin, lt et Mme M. Frappier, lt et Mme G. Gonthier.

Réceptions

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel recevra à déjeuner demain midi, au Château Frontenac, les membres de l'Union canadienne des journalistes de langue française, à l'occasion de leur congrès annuel tenu à Québec en fin de semaine.

Mme John Darlington reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, au Château Frontenac.

Les étudiants de la faculté des Sciences donnent une soirée dansante, ce soir, au pavillon Mgr Vachon.

Fiançailles

Mme Alfred Dallaire, de Sillery, annonce les fiançailles de sa fille, Andrée, à M. David Penney jr., fils de Mme David Penney, de Sillery.

Mariage Le Brun-Martin

Le mariage de Mlle Françoise-Thérèse Martin, diététiste, fille du Dr et de Mme Benoit Martin, avec Me Guy Le Brun, avocat, fils de Mme Jean-Baptiste Le Brun, a été célébré récemment en l'église Sainte-Brigitte de Maria, Gaspésie, par le R.P. Noël Le Brun, o.m.i., frère du marié.

Société Royale du Canada

Le président et les membres de la section française (section 1) de la Société royale du Canada présideront à la cérémonie de présentation de M. André Giroux, de M. Charles-Marie Boissonnault et de M. Arthur Tremblay, à la salle de l'Institut canadien, le samedi douze novembre, à quatre heures de l'après-midi.

Déplacements

Mme René Lévesque, de Montréal, fait un séjour à Québec à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire.

L'hon. George Marler, de la métropole, est de passage dans notre ville, inscrit au Château Frontenac.

M. Jean-Marc Léger, président de l'U.C.J.L.F., et Mme Léger, de Montréal, sont attendus dans la Vieille Capitale à l'occasion du congrès des journalistes qui sera tenu dans notre ville en fin de semaine.

Le commandant de marine et Mme Guy Montgenest ont fait un bref séjour à Québec, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire.

Le Lt-colonel Sarto Marchand et Mme Marchand, de Montréal, étaient de passage à Québec hier.

M. et Mme F. G. Powers, de Washington, D.C., sont présentement inscrits au Château Frontenac.

Le chef d'escadrille Allan Daoust, et Mme Daoust, de la métropole, ont fait un bref séjour dans notre ville à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire.

L'hon. Talbot au Club Renaissance

QUEBEC. (Y.B.) — Le Club Renaissance, de Québec, a souligné hier l'ouverture de la session par une fête dont l'invité d'honneur était l'hon. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'opposition.

C'est en compagnie de M. Talbot que le président du club, M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur, a reçu les quelque 500 invités au nombre desquels plusieurs conseillers législatifs de l'Union nationale: MM. J.-L. Baribeau, Gérald Martineau, Albert Bouchard, Patrice Tardif, Jean Barrette, Olier Renaud, et bon nombre d'ex-ministres, de députés ou ex-députés du parti.

Des responsables de la réunion nous ont fait remarquer que tous les comtés étaient représentés et que la cordialité qui régnait parmi tout ce monde était une preuve de la vitalité du parti.

LE DISCOURS

SUITE DE LA PAGE 21

re, aménagement et exploitation rationnels de nos forêts.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics de la dernière année financière vous seront bientôt présentés; et vous serez invités à voter les subsides nécessaires à l'administration de la province.

Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

Vous serez aussi invités à étudier plusieurs autres projets de lois d'intérêt public et d'intérêt privé.

Je prie la divine providence de vous guider dans vos délibérations et de bénir vos travaux au cours de cette session afin qu'ils contribuent au progrès de notre province et au bonheur de sa population.

Approbation officielle des travaux d'hiver pour un montant de $1,094,300

QUEBEC. (J.K.) — Des travaux d'hiver, pour un montant de $1,094,300., ont été officiellement approuvés, au conseil de ville, hier après-midi. Au nombre de ces travaux, signalons l'élargissement de la rue Carillon, pour un coût de $71,500. Cette demande avait été formulée par l'échevin Marcel Laroche.

La ville est autorisée à effectuer un emprunt devant servir à défrayer le coût de ces travaux. L'emprunt pourra être fait pour une période de 20 ans.

Poste de feu

L'échevin Isidore Deschênes, du quartier Limoilou Ouest, a réclamé, devant le comité administratif, que le poste de feu no 11, dans son quartier, à Stadacona, soit amélioré. Il faudrait, pour ce faire, a souligné l'échevin, qu'une somme de $100,000. soit affectée à cette fin. Il a donc demandé que dans le bill de Québec, on inclue une demande d'emprunt de $100,000.

Le maire a répondu à cette requête qu'il valait mieux attendre, pour prendre connaissance d'un rapport à cette fin. Selon le maire, quand le temps sera venu, des améliorations beaucoup plus considérables seront faites. Quand il y aura des changements, a souligné le maire, ce sera plus majeur que ce que vous préconisez.

Côte Gilmour

L'échevin Paul Mecteau a demandé que le conseil fasse pression, auprès du Conseil des Parcs nationaux, pour que soit gardée ouverte, au cours des mois d'hiver, la Côte Gilmour, sur les Plaines d'Abraham. L'échevin a signalé que nombre de résidents du quartier Champlain utilisent fréquemment cette voie, qui facilite les communications entre le haut et le bas de la ville.

Stationnement, au parc Victoria

Le stationnement des lourds camions, au parc Victoria, serait excessif. Selon l'échevin Matte, nombre de ces camions demeurent stationnés à cet endroit durant plusieurs heures, durant des journées entières, comme si le terrain leur appartenait. Il a demandé qu'une enquête soit faite sur l'utilisation du terrain par les camions lourds.

Derrière les panneaux installés à même le roc, Côte d'Abraham, il se produirait des éboulis. Résultat : les panneaux en question servent de remparts et rien ne dit qu'ils sont suffisamment forts pour servir à cette fin . . . on enquêtera sur cet état de choses.

La police sera appelée à exercer une surveillance plus étroite, aux alentours de l'escalier qui conduit de la rue de la Couronne à la rue Ste-Claire. Au cours des derniers temps, selon les renseignements de certain échevin, des jeunes auraient agacé des dames qui circulaient dans ces alentours. La surveillance de la police à cet endroit sera donc accrue.

M. Francis Lacoste conférencier chez les instituteurs

QUEBEC, (par A. S.) — Conférencier à la Fédération des instituteurs de Québec, M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, a présenté, hier, une série de constatations, de citations et d'anecdotes servant à montrer la valeur et l'importance du français dans le monde.

Il a présenté un bref tableau de la place occupée par le français dans les hauts faits de l'histoire internationale depuis le traité de Westphalie jusqu'aux accords de Locarno en 1926.

Après avoir de plus présenté diverses citations, de Boileau et de Viviani notamment, M. Lacoste a souligné combien serait grande l'erreur que feraient les Canadiens français qui attacheraient crédit à la fable qui veut que dans une ou deux générations il n'y ait plus de français au Canada.

Présenté par Me Jean-Charles Bonenfant, M. Lacoste a été remercié par M. Marie-Louis Lavoie, ex-président de la Fédération.

Sur l'Office municipal du tourisme

Le conseil approuve la demande d'enquête

QUEBEC. (par J.K.) — Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la résolution demandant qu'une enquête municipale soit ouverte "sur les responsables et les employés de l'Office municipal du tourisme." Cette enquête, dont la date d'ouverture n'a pas été dévoilée, sera dirigée par le juge en chef de la Cour municipale, Son Honneur Emile Morin, comme juge enquêteur.

L'enquête, qui portera sur l'activité de l'Office du tourisme, du 1er mai 1951 au 1er mai 1958, a été réclamée par suite des déclarations de ligues de citoyens et par suite d'une série d'articles de LA PRESSE. Le but de l'enquête est de permettre aux dirigeants municipaux de démontrer la fausseté des allégations formulées à leur sujet, et de punir, s'il y a lieu, les accusateurs qui ne pourront prouver leurs avancés. Un échevin a déclaré, à la suite de la séance du conseil, que les accusateurs qui ne pourront prouver leurs prétentions seront poursuivis en justice.

D'ici huit jours, tout échevin pourra demander que la résolution ordonnant l'enquête soit réétudiée. Si, jeudi prochain, aucune demande en ce sens n'a été faite, l'enquête devra être tenue. Cependant, aucune date n'a encore été dévoilée.

Une technique nouvelle

Modelage du métal par explosion sous-marine

QUEBEC, (Y. B.) — Une technique nouvelle et étonnante qui consiste à appliquer au modelage du métal la pression produite par une détonation sous-marine a fait l'objet de l'un des 27 travaux scientifiques présentés par autant de spécialistes au congrès de génie chimique du Canada qui vient de se terminer à Québec.

Dans ses grandes lignes cette technique est très simple. On place dans l'eau le moule qui doit servir à modeler le métal et on y applique celui-ci. A courte distance on déclenche la détonation d'un explosif dont la pression est transmise par l'eau au métal. Celui-ci prend instantanément la forme du moule.

Cette méthode remplace très avantageusement la presse, spécialement lorsqu'il s'agit de travailler des métaux ou des alliages extrêmement durs ou réfractaires, comme c'est souvent le cas dans la fabrication des appareils nucléaires ou astronautiques. C'est aussi moins coûteux, sauf lorsqu'on veut produire en grande quantité et que le métal n'est pas trop dur. A ce moment il va sans dire que le système de la presse est plus rentable.

La pression obtenue au moyen d'explosifs est incomparablement plus forte que celle que peuvent donner les presses les plus gigantesques. Le procédé est aussi plus expéditif.

Un exemple: Les suppresseurs de bruit pour moteurs à jet devaient auparavant être construits en plusieurs sections qu'on soudait ensuite. C'est maintenant l'affaire d'une seule explosion. Sous la force de la détonation, l'eau se précipite dans le tube de métal et lui fait épouser parfaitement la forme du moule sur lequel il est appliqué.

Le Dr Guy Goyer, surintendant de la recherche à long terme pour la C.I.L., diivsion des explosifs, qui a présenté un travail sur ce sujet, nous a dit que la technique est connue depuis assez longtemps mais appliquée depuis quelques années seulement.

CONCOURS de la Société protectrice des ANIMAUX

QUEBEC. — Afin d'éveiller un intérêt dans le soin et le bon traitement des animaux, la Société protectrice des animaux de Québec organise un concours pour les jeunes de six à quinze ans. Le concours sera sous la forme d'un dessin ou d'une affiche démontrant un intérêt pour les animaux ou les oiseaux.

Des épreuves semblables ont créé un grand enthousiasme dans les écoles de Montréal et les autres villes, et elles sont devenues très populaires. Les fonctionnaires du service provincial de l'éducation ont approuvé cette initiative. L'organisation a été confiée à Mme Don O'Donnell, vice-président de la S.P.A.Q.

Ce concours a pour but d'éveiller l'attention sur la nécessité de considérer les droits et le bien-être de tous les animaux, le toutou, le gibier, les animaux de la ferme, le poisson, etc . . . la protection, la conversation, le soin et les précautions de sécurité sont autant de sujets qui peuvent être traités en donnant une attention spéciale à l'idée que l'on veut présenter. Les moyens d'aider à secourir les animaux ainsi que les raisons utiles de le faire sont des points essentiels à exposer telle que l'importance qu'il y a à les nourrir et à les protéger.

CFCM — TV (4)
AUJOURD'HUI

10:45—Jour du Souvenir
11:15—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Les nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—CF-RCK "Le trésor de Tacona"
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Musique en dinant
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—La boîte aux images

DEMAIN

9:00—Mire et musique
10:00—Fon-Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:00—Big Four Football
3:30—Magazine international
4:00—Film
5:00—Walt Disney présente
6:00—Le comte de Monte Cristo
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles

CKMI — TV (5)
AUJOURD'HUI

10:45—Remembrance Day Service
1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Fury
6:00—Red Barry
6:30—Dateline Quebec
6:45—News and Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun Will Travel
10:30—Not for Hire
11:00—CBC News
11:14—Late Show

DEMAIN

12:30—Test Pattern (with music)
12:58—Opening
1:00—Big Four Football Playoff
4:30—Test Pattern (with music)
4:58—Opening
5:00—H. M. S. Bounty
5:30—Cartoon party
6:00—Teen Club
6:45—News and sports
7:00—Dennis the Menace
7:30—The Californians
8:00—T.V. Hour of stars et On stage with Monty Woolley
9:00—NHL Hockey
10:15—Juliette
10:45—Film
11:00—CBC News
11:09—Sports score highlights
11:14—Late show
12:53—Sign off

Douze étudiants de l'université Laval à Toronto

QUEBEC. (A.S.) — Douze étudiants de l'université Laval ont quitté Québec hier afin d'aller rendre une visite de courtoisie aux étudiants de l'université de Toronto dans le cadre des échanges de cordialité entre les universités canadiennes.

Ils passeront trois jours à Toronto où ils seront reçus sur le campus étudiant. Ils y participeront à des débats avec les étudiants de Toronto.

De plus, le directeur du groupe M. Charles Roberge, étudiant en droit et directeur du comité d'accueil et d'échanges de Laval, présentera au recteur de l'université de Toronto, le Dr Claude Bissel, les hommages du recteur de Laval, Mgr Louis-Albert Vachon.

Succès inespéré du film sur le Carnaval de Québec

QUEBEC. (J. K.) — Le film intitulé "Carnaval de Québec", produit et réalisé par M. Charles Desmarteau et distribué par la compagnie américaine Paramount, connait actuellement une diffusion qui dépasse les prévisions.

Actuellement, plus de 46 millions de spectateurs ont pu voir le film, en couleurs, sur les activités hivernales à Québec. Il passe actuellement à Londres et Paris, avec le film à grand succès de Hitchcock "Psycho".

Au départ, on prévoyait éditer le film en 100 copies anglaises. On en est actuellement rendu à 250 copies. La version française est prête, tout comme les versions portugaises et espagnoles. La version allemande sera probablement réalisée bientôt.

DOMAINE D'ESTEREL

A Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, DOMAINE D'ESTEREL INC. met en vente un groupe de chalets suisses pour occupations à la mi-décembre, à des prix variant de $12,500 à $15,000. Les services d'aqueduc, d'électricité et téléphone sont installés. On peut visiter ces chalets les samedi et dimanche après-midis (Photo CO-OP no 17953).

Suivre la route 11 jusqu'à Ste-Adèle, tourner à droite jusqu'à Ste-Marguerite et de là suivre indications "Domaine d'Esterel".

BONA REALTIES LIMITED

507, PLACE D'ARMES, Montréal

Représentants

Montréal — R. Proulx AV. 8-5221

Ste-Marguerite — P. Lecours CA. 8-2413

Cinéma

CAPITOL — Représentation continue de 12 h. 45 à 11 h.: "Crack in the Mirror" (Cinémascope, (97 min.) à 12 h. 45, 3.40, 6.30, 9.30 h. "13 Fighting Men" (69 min.) à 2.25, 5.20, 8.15 h. Dernier spectacle complet à 8 h. 15.

CLASSIC — "Les racines du ciel" : 1.15, 3.15, 9.05 h.; "La mouche noire" : 5.30, 7.30 h. Continuel de 1.15 à 11.10 h.

IMPERIAL — "La Parisienne" : 12.40, 3.43, 6.46, 9.49 h. Sujet : 2.03, 5.06, 8.09 h. "Les années dangereuses" : 2.06, 5.09, 8.12 h.

LAURIER — "Le pont de la rivière Kwai" : 1.15, 5 h., 9 h. Nouvelles : 3.55, 7.20, 8.40 h. "La déesse de la jungle" : 3.55, 7.35 h. Fin : 11.20 h.

PRINCESSE — "L'épée de la vengeance" : 12.40, 3.44, 6.48, 9.52 h. Sujet : 2.03, 5.07, 8.11 h. "Une Cadillac en or massif" : 2.06, 5.10, 8.14 h.

RIALTO — Nouvelles : 4.15, 7.40 h. "Terreur dans la vallée" : 1 h., 4.25, 7.50 h. "L'aigle vole au soleil" : 2.30, 5.55, 9.25 h. Fin : 11.10 h.

VICTORIA — "Les racines du ciel" (Cinémascope, couleurs): 1.15, 5.10, 9.10 h. "La mouche noire" (cinémascope, couleurs) : 3.30, 7.25 h. Continuel de 1.15 à 11.15 h.

BIENVILLE — "La déesse de la jungle" : 6.30, 10 h. Nouvelles: 7.35 h. "Le pont de la rivière Kwai" : (cinémascope): 7.40 h. Fin: 11.05 h.

CINEMA DE LEVIS — "Nos plus belles années" (cinémascope): 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.40 h. "Une fille qui promet" (cinémascope) : 8 h.

ETCHEMIN — "C'est la faute d'Adam" (couleurs cinémaScope) : "Comment tuer un oncle à héritage" (couleurs cinémaScope).

CARTIER — "La foire aux femmes" : 1 h., 3.50, 6.45, 9.50 h. Nouvelles : 8.05 h. "Pourquoi viens-tu si tard" : 2.15, 5.10, 8.15 h. Annonces : 3.45, 6.40, 9.45 h. Fin: 11.10 h.

EMPIRE — Nouvelles : 1 h., 3.30, 6.10, 8.40 h. "Song without end": 6 h., 8.30 h. Cartoon: 1.10, 3.40, 1.20, 3.50, 6.20, 8.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h.

LAIRET — "La foire aux femmes" : 1 h., 3.50, 6.45, 9.50 h. Nouvelles : 8.05 h. "Pourquoi viens-tu si tard" : 2.15, 5.10, 8.15 h. Annonces : 3.45, 6.40, 9.45 h. Fin : 11.10 h.

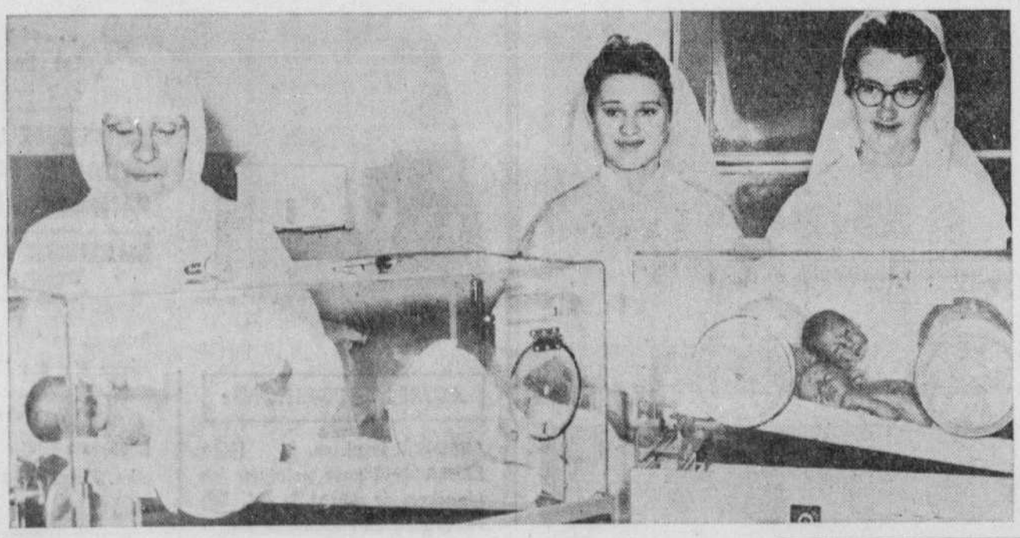

TROIS GARÇONS — Une jeune femme de St-Anselme-de-Dorchester, Mme Roger Larochelle, 19 ans, a donné naissance à des triplets, tous garçons, de quatre livres cinq onces, quatre livres, et trois livres et onze onces, mardi, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. On voit sur la photo du bas, Mme Larochelle en compagnie de garde Colette Beaudoin; près des incubateurs, dans l'ordre, la R. S. Ste-Julienne; les gardes Lorraine Fecteau et Suzanne Legendre. Les poupons sont en excellente santé.

Un seul délégué du conseil en Suisse ?

QUEBEC, (J. K.) — La résolution demandant qu'un montant de $7,000 soit versé pour les frais de voyage de la délégation de la ville, à Zurich, Suisse, pour effectuer la livraison de l'émission d'obligations de la ville, d'une valeur de 20,000,000 de francs suisses, a été retournée au comité pour plus ample étude.

La résolution qui était présentée au conseil recommandait "de déléguer l'échevin Gérard Moisan, maire suppléant, et M. C.-R. Fontaine, directeur des services et trésorier de la ville, en compagnie de leurs épouses, à Zurich, Suisse.

L'échevin Deschênes a réclamé que la résolution soit retournée au comité. Il considérait que ces frais de voyage sont trop élevés. Le montant, devant servir à quatre personnes, sera probablement réduit au cours du prochain comité. Il est possible également, que le conseil ne délègue qu'un représentant, en Europe.

Là "Conseillère de la Mariée" chez Simpson vous aide à réaliser un

mariage parfait

FORMALITES IMPORTANTES

. . . invitations et faire-part publication dans les journaux, photographies, transport, musique, service d'un traiteur, fleurs, rendez-vous avec le Salon de Beauté, cadeaux pour les membres du cortège.

LES PROBLEMES D'ETIQUETTE DU MARIE

. . . Lui aussi peut avoir recours à la "Conseillère de la Mariée" pour toutes les questions d'étiquette et conseils au sujet de sa tenue et accessoires, cadeaux à la mariée et aux placiers.

"LA CONSEILLERE DE LA MARIEE" AU TROISIEME (RAYON 733)

VOTRE NOUVEL INTERIEUR

. . . venez inscrire vos préférences dans le registre "Références - Cadeaux" chez Simpson. Vous y mentionnerez les décors de la verrerie, de l'argenterie et de la porcelaine vers lesquels vont vos désirs . . . De même pour vos meubles . . . Ces renseignements seront précieux pour vos amis.

VOTRE ROBE DE MARIEE

VOTRE VOILE

. . . et l'harmonie des couleurs de votre mariage, les robes des invitées, leurs chapeaux, les robes des mères, votre trousseau personnel.

Simpson MONTREAL

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

UNITE AU QUEBEC D'ABORD

Une importante assemblée des principaux responsables du cyclisme dans le Québec se tiendra ce soir à Trois-Rivières. Même si le climat ne se prête plus beaucoup à ce sport, il n'est pas trop tôt pour les dirigeants provinciaux d'élaborer un plan de bataille en vue de l'assemblée générale de Toronto, qui se tiendra le deuxième samedi de janvier 1961.

Un groupe de la ville de Québec avait tenté l'an dernier de s'emparer du contrôle de la C.W.A. Malgré tout leur enthousiasme, les organisateurs locaux se sont heurtés à une bureaucratie impénétrable et à une opposition hypocrite d'éléments montréalais. Il est vrai également que Georges Lachance n'a pas aidé sa cause en allant le même jour diriger des sauteurs de barils à Crossinger, N.Y.

Le résultat de cet échec a été la formation d'union cycliste nationale, qui n'a pas tardé à devenir l'organisme principal du cyclisme au Québec. Le bilan de la première saison parle de lui-même : 6 courses du printemps 13 courses séniors, 12 courses juniors, un total de 200 licences émises, sans parler des 64 permis spéciaux fournis aux commissionnaires d'épicerie.

Même s'ils possédaient le président national de la C.W.A., les officiels montréalais se sentent submergés par l'administration torontoise. Bafoué lors du choix du capitaine olympique, renversé dans sa décision de laisser les coureurs de l'U.C.N. participer au tour du St-Laurent, Doug Péron s'est montré beaucoup plus aimable envers son ancien vice-président, à mesure que s'accumulaient les succès de l'organisme provincial. A l'insu de Toronto, il laissa tous les cyclistes prendre part aux dernières courses de la saison.

On semble prêt à pardonner le passé et à faire un front uni dans le Québec en vue de la prochaine élection de la Canadian Wheelman. Le but principal n'est pas de renverser le bureau de direction actuel, mais bien d'en expurger les éléments indésirables, parce que trop conservateurs et retardataires. Il existe à Toronto des types à la vision suffisamment large, comme Eric Fellow, pour être acceptables par tous les groupes ethniques de cyclistes.

Les coureurs, entraîneurs et promoteurs, qui ont fait confiance à Georges Lachance et à Gaston Pouliot, ne sont pas réfractaires à un retour à la C.W.A., mais ils ne le favorisent qu'en tant que tous obtiendront la même justice qu'ils ont recherchée par leur rébellion.

Un groupe d'Italiens de l'Ontario serait également prêt à accorder son appui à tout compromis équitable. Tous sont d'accord que c'est le temps que ça change. Ça changera, si tous se donnent la main, et s'il n'y a pas de traîtres à l'intérieur même de la province.

La C.W.A. est désirable, si elle peut garantir une nomination démocratique des présidents provinciaux, si elle peut assurer un choix juste de nos représentants pour les jeux panaméricains, de l'Empire ou olympiques, si elle est contrôlée par des gens intéressés au cyclisme et non par des membres honoraires à deux dollars.

La photo ci-dessus fait voir les principaux responsables du club de ski Union commerciale; de gauche à droite, Gérard Veilleux, président de la Zone de la Vallée du St-Laurent; Claude Brunelle, président du club; Roger Deslauriers, instructeur en chef, et Gérard Bureau, publiciste de l'Union commerciale.

Crise éducationnelle en enseignement physique aussi

QUEBEC, (par N. G.) — Les stigmates de la crise éducationnelle que connaît notre époque ne sont pas que d'ordre moral, intellectuel, professionnel ou social, mais aussi d'ordre physique.

Il fallait s'attendre à ce que le mal soit décelé, là comme ailleurs, que des spécialistes le dénoncent et proposent des antidotes.

Vieille d'a peine une année, la Ligue canadienne d'éducation physique s'est penchée sur le problème, l'a étudié. Elle offre aujourd'hui le fruit de son travail.

Lors d'une entrevue avec son secrétaire, M. Don Guay, professeur au centre expérimental de la ligue à Québec, nous avons appris que l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre provincial de la Jeunesse, a été saisi d'un mémoire sur la question.

Selon la Ligue, c'est le concept actuel de l'éducation physique qui est faux. Dans nos écoles supérieures, voire même dans nos universités, on vise bien un championnat, on s'entraîne en fonction du titre, de la gloire qu'il procure, mais on néglige l'essentiel en réduisant l'éducation physique à la simple activité sportive.

C'est pourquoi la Ligue préconise la construction de salles d'éducation physique dans les établissements scolaires, condition primordiale pour un enseignement valable, dit-elle. Le but qu'elle vise est d'obtenir une éducation physique plus méthodique ainsi qu'une utilisation meilleure des activités sportives.

Jusqu'à maintenant, le rôle de la Ligue s'est limité à des prises de contact avec les autres groupements mondiaux similaires et à l'éducation d'une partie de la masse à l'aide d'un bulletin intitulé: "Ligue canadienne d'éducation physique".

Elle veut dorénavant étendre son champ d'action de façon à faire accepter à tous l'éducation physique comme un moyen précieux pour la conquête ou la reconquête de l'équilibre organique, de la santé du corps, fondement de l'esprit, temple de l'âme.

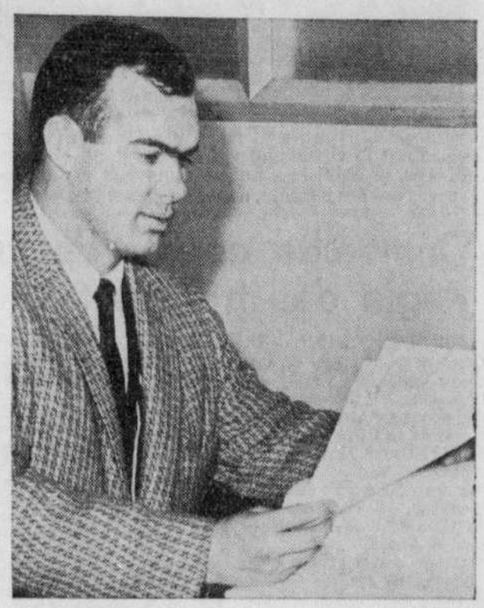

M. Don Guay, secrétaire de la Ligue canadienne d'éducation physique.

Thèse scientifique présentée à Laval

QUEBEC. (A.S.) — M. Réal Tremblay a présenté récemment à la faculté de sciences une vigoureuse thèse scientifique portant sur un nouveau type d'interféromètre micro-onde et sur un nouveau type de déphaseur variable qu'il avait construits et utilisés pour l'étude de la diffraction.

Dans son résumé, M. Tremblay a exposé comment, en utilisant un signal de référence à fond cohérent, il a pu mettre au point un interféromètre et comment un deuxième instrument, fondé sur le principe de hopkins-de, lui a également permis d'obtenir des résultats expérimentaux de première importance.

Le jury était présidé par le professeur T. J. F. Pavlasek, de l'Université McGill, et composé des professeurs Manoranjan de l'Université de Calcutta en Indes, André Dion, du Lincoln Laboratory, M. I. T., et Albéric Boivin, du département de physique de Laval qui a dirigé des recherches de M. Tremblay et dont les calculs théoriques ont été vérifiés expérimentalement par les appareils construits par le candidat.

M. Tremblay est originaire de Chicoutimi

Réunion des membres du club Union commerciale

QUEBEC — Le bureau de direction et les membres du club de ski Union commerciale, se sont réunis, hier soir, afin d'entendre une conférence de leur président, Claude Brunelle. Celui-ci a souligné que les activités seront plus vivantes que jamais cet hiver, au sein de l'Union commerciale. Une acquisition précieuse pour le club de ski Union commerciale, est celle de Roger Deslauriers, diplômé en éducation physique de l'université Laval et diplômé professionnel de la "Canadian Ski Alliance", comme nouvel instructeur en chef de l'école de ski du club. Après avoir élaboré les activités tant sportives que sociales du club pour la saison à venir, le président Claude Brunelle, fit connaître les membres des comités de compétition, qui sont: pour le saut: Georges Dubuc et Laurent Bernier. Pour le combiné alpin : Jacques Demeule et Claude Brunelle. Et pour la course de fond: Evariste Lavoie. En plus d'avoir produit presque tous les skieurs olympiques et F.I.S., issus de Québec, le club de ski Union commerciale n'a pas oublié les compétiteurs juniors, puisqu'il organise cette année, un camp d'entraînement pour ces derniers, qui sera sous la direction de Bernard Charest. Le conférencier Claude Brunelle signalait entre autre, "que ce qu'il faut, c'est créer un esprit de groupe qui règnera parmi les membres durant toute la saison." Disons que le club de ski Union commerciale, ira de l'avant cette saison et que tous les fervents du grand sport qu'est le ski, sont invités à se joindre à l'Union commerciale.

Hausse du tarif du patinage au parc Victoria

QUEBEC. (par A. S.) — Au cours de la dernière assemblée mensuelle des directeurs de l'OTJ de Québec, le gérant de l'aréna du parc Victoria a déclaré que l'aréna a reçu 153,802 personnes au cours de l'hiver 1959-1960, exception faite des présences non contrôlées pour le tournoi international Pee-Wee et pour celles des pratiques des As de la Ligue Américaine.

Par ailleurs, il a proposé aux directeurs que le prix d'admission pour le patinage à l'aréna soit augmenté de cinq cents. Les directeurs ont accepté cette augmentation qui est rendue nécessaire à la suite de l'accroissement du coût d'entretien occasionné par la nouvelle annexe. Cette augmentation est en accord avec une décision déjà prise par les administrateurs du Colisée.

De plus, les enfants pourront bénéficier d'une séance de patinage plus longue, soit de 1 h. 30 à 3 h. p.m.

A la demande du curé de la paroisse Saint-Pascal, les directeurs de l'OTJ consentent à administrer une patinoire à l'école Saint-Dominique-Savio à condition que les autorités municipales y installent les bandes et y assurent un local pour les patineurs.

La paroisse Saint-Pascal a aussi demandé aux RR. PP. Saint-Vincent-de-Paul d'y diriger un patro; mais comme on n'a pas pu trouver de terrain répondant mieux aux exigences inhérentes à ce projet, il est à prévoir qu'une demande sera faite pour utiliser à cette fin une partie du parc Bardy. Cette proposition a été renvoyée à une assemblée spéciale ultérieure.

On a annoncé au cours de l'assemblée que les autorités municipales avaient accepté de reconstruire le chalet des Plaines comme on devait le faire pour l'été dernier.

Le maire W. Hamel lance la campagne du club KIWANIS

QUEBEC. (J.K.) — La campagne de souscription pour la colonie de vacances du club Kiwanis, à St-Augustin, a officiellement été lancée par le maire de Québec, hier matin, à l'hôtel de ville.

Les profits de la vente de pistaches et d'amandes serviront à défrayer le coût d'entretien de la colonie que le club a fondée à St-Augustin. Le président du club, M. Francis Keith, en compagnie des officiers du club, s'est rendu à l'hôtel de ville pour demander au maire d'ouvrir officiellement la campagne.

Début des éliminatoires du football à Ste-Foy

Dans les ligues de football mineur de Ste-Foy, les éliminatoires commenceront en fin de semaine, et voici le classement final des différentes ligues avec le calendrier des joutes de détail. Dans la catégorie Mosquito, St-Yves a terminé au premier rang avec 12 points, suivi du Plateau 9, St-Louis-de-France 4. Les 2 autres équipes sont éliminées, soit St-Thomas avec 3 points et Notre-Dame du Rosaire avec 2. Samedi, à 2 heures p.m., sur le terrain sud, le Plateau rencontrera le St-Louis de-France en semi-finale. Le lendemain à 3.30 heures, le vainqueur s'attaquera au St-Yves pour déterminer le champion.

Dans la classe pee-wee, Notre-Dame-de-Foy détient la première posiiton avec 10 points, St-Louis de France suit avec 8, alors que St-Thomas et Notre-Dame du Rosaire ont chacun 6 points. Ces 4 équipes participeront donc aux semi-finales. Samedi à 9 heures a.m., le Notre-Dame-de-Foy rencontrera le St-Thomas et à 11.30 heures a.m. le St-Louis-de-France fera face au Notre-Dame-du-Rosaire. Les 2 vainqueurs se rencontreront en finale dimanche à 1 heure p.m., également sur le terrain sud. Il est à noter que le Plateau a été éliminé de cette catégorie par suite d'infraction au règlement concernant la limite d'âge des joueurs.

Dans la ligue Bantam, le calendrier prendra fin en fin de semaine. Samedi matin, à 10.30 heures a.m., le parc Neilson fera face au Notre-Dame-de-Foy sur le terrain nord, joute qui sera suivie à une heure d'une rencontre entre le St-Yves et le Notre-Dame-du-Rosaire, dimanche, 2 joutes seront présentées à 2.30 heures: le Plateau rencontrera le parc Neilson sur le terrain sud et le St-Louis-de-France jouera contre le St-Thomas sur le terrain nord.

Aréna loué pour $500

QUEBEC. (par A. S.) — Les administrateurs du tournoi pee-wee ont demandé aux directeurs de l'OTJ que l'aréna leur soit loué pour quatre jours, soit du 4 au 7 février 1961.

Considérant les facteurs exposés dans la demande, les directeurs ont accepté de leur louer pour $500, étant donné la période demandée et les nouveaux services et accommodations qu'on pourra trouver à l'aréna.

Dans les épiceries

Une lutte entre deux syndicats indépendants

Deux associations indépendantes vont se faire la guerre pour tenter d'obtenir l'adhésion des employés des épiceries indépendantes en vue de signer une convention collective de travail et d'obtenir un décret régissant toute l'industrie.

M. Elie Allard, président du Syndicat national des camionneurs (indépendant), a dit mercredi qu'il ferait la lutte à l'Association des employés du commerce de détail, inc. (F.C.A.I.), afin d'agir comme représentant des employés d'épiceries indépendantes affiliées à l'association Metro-Lasalle.

M. Lucien Tremblay, porte-parole de l'Association des employés du commerce de détail, prétend que plus de 3,000 employés d'un millier d'épiciers indépendants de la région métropolitaine sont déjà membres de son groupement.

L'Association des détaillants en alimentation a par ailleurs déjà reconnu le groupement de M. Tremblay avec lequel elle a commencé à négocier une convention collective.

M. Allard soutient qu'un grand nombre d'employés ont été forcés par leur employeur de devenir membres de l'Association des employés du commerce au détail.

M. Tremblay a dit qu'à sa connaissance, il n'y a eu aucune coercition de la part des employeurs. "Je condamne, a-t-il dit, de telles pratiques et si par hasard certains employeurs y avaient eu recours, ce serait contre mon gré."

M. Allard, de son côté, a dit qu'il a déjà demandé un certificat de reconnaissance syndicale pour représenter les employés d'entrepôt de l'association Metro-Lasalle et qu'il est en train actuellement d'organiser les employés d'épiceries.

L'un des principaux buts que se proposent l'Association des détaillants en alimentation et l'Association des employés du commerce de détail est de réglementer les heures de fermeture par extension juridique d'une convention collective de travail.

Il est aussi question d'augmentations de salaire, mais il n'y a pas encore eu d'entente à ce sujet.

Piquetage à Dorval

Après plusieurs essais infructueux le syndicat local 1040 des camionneurs (teamsters) a commencé mercredi matin à organiser les chauffeurs de la Murray Hill Limousine à Dorval, mais se serait heurté à une opposition patronale déloyale.

C'est ce qu'a rapporté mercredi soir le représentant du syndicat qui soutient qu'après avoir recruté des membres toute la journée, il n'a pu les réunir en assemblée parce que l'employeur a fait faire du surtemps aux 40 ou 50 employés de l'équipe de jour, (certains travaillaient depuis 6 heures du matin) pour les empêcher de se rendre à cette assemblée.

Le syndicat a envoyé un télégramme au ministre fédéral des Transports et Communications, M. Léon Balcer, et proteste contre cette forme d'intimidation. Plusieurs des chauffeurs de la Murray Hill, dit le syndicat, ont manifesté leur intention de s'organiser en signant des cartes d'adhésion et en versant la cotisation initiale.

Ce matin, dès huit heures, le syndicat a établi une ligne de piquetage à Dorval avec la collaboration de plusieurs des porteurs congédiés il y a quelques semaines.

M. F. A. Moore, organisateur du syndicat des camionneurs a dit que la compagnie tient ni plus ni moins les chauffeurs en captivité pour les empêcher de s'organiser.

"Comme ces chauffeurs n'ont actuellement aucune condition fixe de travail, a dit le porte-parole syndical, on les garde sur les lieux du travail depuis le matin jusque tard dans la soirée, de sorte qu'il leur est à peu près impossible de rencontrer des organisateurs syndicaux."

M. Moore a aussi déclaré que les porteurs qui ont été congédiés par la compagnie Murray Hill, il y a quelques semaines sont actuellement membres du Syndicat international des camionneurs. Celui-ci a demandé au Conseil canadien de relations ouvrières à être reconnu comme agent négociateur.

La ligne de piquetage établie ce matin à Dorval a pour but d'informer le public de l'attitude de la compagnie Murray Hill.

"Ma visite au pape est motivée par la fraternité"

--Dr Fisher

LONDRES. (UPI) — L'archevêque de Canterbury a déclaré hier que son intention de rendre visite au pape Jean XXIII le mois prochain était motivée par "l'amour et la fraternité".

Le Dr Geoffrey Fisher a dit à une assemblée de l'Eglise anglicane que "cette visite a été interprétée de diverses façons par des personnes imprudentes".

"Mais il ne s'agit, dit-il, que du simple désir de la part du chef d'une grande religion chrétienne de rencontrer personnellement et de converser avec charité, amour et fraternité avec le chef d'une autre grande religion chrétienne".

La visite de l'archevêque, prévue pour le début de décembre, a suscité beaucoup de satisfaction chez les chefs religieux. Mais elle a aussi donné lieu à certaines critiques.

Accusés de vol à main armée

QUEBEC (M.F.) — Deux récidivistes de Québec, André Letellier et Jean-Guy Martel, subiront leur enquête préliminaire le 18 novembre relativement à une accusation de vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi de Charlesbourg, M. Lucien Rochefort. Tout cautionnement leur a été refusé par le juge Alphonse Caron des sessions de la paix.

Les prévenus auraient attaqué M. Rochefort dans un chalet de St-Emile après qu'il eut été amené à cet endroit sous de fausses représentations. Lui ayant vidé les poches, les deux comparses l'auraient ligoté pour ensuite prendre la fuite avec l'automobile de M. A. Simard, une Pontiac 1960. Un troisième acolyte serait recherché par la police en rapport avec cet assaut.

Atelier de corps de métier construit à Petite-Rivière-Sud

QUEBEC. (par J.-L.L.) — Le ministère des Travaux publics construira, au coût de $93,538, un atelier qui abritera différents corps de métier de ce ministère dans la municipalité de Petite-Rivière-Sud, dans la banlieue de Québec.

Un communiqué du ministère précise que le contrat à cet effet a été octroyé hier. Onze entrepreneurs ont répondu à l'appel de soumissions, mais les deux plus bas soumissionnaires ont été écartés parce que leurs soumissions n'étaient pas conformes à l'avis.

Le contrat a donc été accordé au troisième plus bas soumissionnaire, la Compagnie de Construction provinciale, 1955, rue de la Ronde, à Québec.

Nouveau salon d'expositions artistiques

QUEBEC. (A. S.) — Québec aura un nouveau salon d'expositions artistiques. En effet, la direction du Magasin Pego's inaugurera le 26 novembre prochain une salle de 800 pieds carrés située au deuxième étage de son magasin sur l'avenue Cartier.

L'idée de lancer un Salon d'expositions loin de l'ensemble de tous les autres en ville ne manque pas d'audace mais elle pourra permettre une décentralisation heureuse des expositions.

C'est Thérèse Brassard, considérée par beaucoup comme la meilleure émailliste au Canada, qui sera le premier exposant à ce salon, le 26 novembre. Lauréate du concours artistique de la province de Québec et boursière du Conseil des arts du Canada, elle y fera sa première exposition depuis son dernier retour d'Europe.

28 candidates au titre de duchesse encore éligibles

QUEBEC — Des 141 candidates au titre de duchesse pour le Carnaval d'hiver, 28 demeurent sur la liste, soit quatre par duché.

Cette première élimination s'est faite hier soir à l'Institut canadien. Le jury comprenait huit commentatrices de la radio ou rédactrices de pages féminines et un nombre égal d'intendants du Carnaval de l'an passé.

C'est le duché de Cartier, qui a présenté le plus grand nombre de candidates, soit 33. Venaient ensuite Laval et Champlain, 26; Frontenac, 19; Montmorency 16; Montcalm 12; enfin Lévis 9.

Une exposition exceptionnelle à La Huchette

QUEBEC. (par A. S.) — Le salon "La Huchette" présentera du 1er au 15 décembre l'une des plus importantes expositions de gravures et de lithographies jamais vues à Québec.

On pourra voir des oeuvres originales de Matisse, Monet, Manet, Signac, Picasso, Chagall, Utrillo, Miro, Dali, Renoir, Grommaire et Cézane.

Par ailleurs, le salon Zanettin tiendra une importante exposition des oeuvres de Claude Picher à compter du 1er décembre.

1. **Pour des ragoûts plus succulents.** Votre famille dira de vous que vous êtes une fée, si vous lui servez un vrai ragoût de chez-nous, assaisonné à point et rehaussé avec le bouillon de poulet en cubes Maggi.

2. **Avec du riz et des légumes.** Un truc culinaire qui ne rate jamais. Lorsque vous cuisez du riz, des carottes, des pois et des épinards, ajouter simplement deux cubes de bouillon de poulet Maggi dans la cuisson.

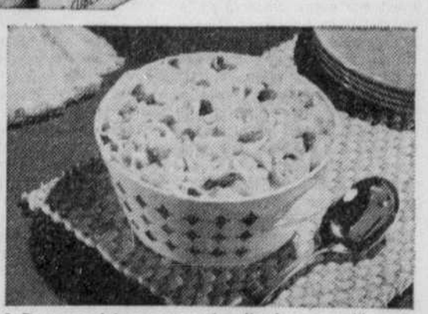

3. **Pour vos plats en casseroles.** Une façon merveilleuse de rehausser la saveur de vos mets favoris. Ajouter deux ou trois cubes de bouillon de poulet Maggi ... c'est magique!

4. **Pour les galantines.** La prochaine fois que vous ferez une galantine, ajouter deux ou trois cubes de bouillon de poulet Maggi à la préparation. Vous aimerez ce petit goût bien spécial.

5. **Appétissants goûters chauds.** Un délicieux bouillon prêt en un clin d'oeil. Verser simplement une tasse d'eau bouillante sur des cubes Maggi. Vous obtiendrez un breuvage délicieux en y mélangeant une partie égale de jus de tomates chaud. Servez-en à l'heure du goûter, tout le monde en raffolera!

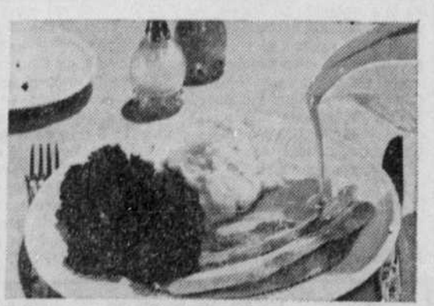

6. **Des sauces au goût plus fin.** Vos sauces au poulet auront un goût exquis et tout à fait nouveau, si vous y ajoutez deux ou trois cubes de bouillon de poulet Maggi.

Grâce à la magie de Maggi, vous pourrez préparer des douzaines de bons plats qui feront les délices des gourmets. Vous trouverez d'excellentes recettes sur la feuille incluse dans la boite (format 12 cubes). Servez-vous souvent de ces cubes de bouillon de poulet lorsque vous faites la cuisine, ils amélioreront même les bonnes choses.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

UN GRAVE ACCIDENT — Cette scène illustre l'accident de la circulation qui se produisait, mercredi soir, à Saint-Jean-Eudes, alors que deux personnes ont été blessées, dont l'une assez gravement. Cette camionnette renversée appartient à la Boulangerie Nationale, de Québec. Elle était conduite par un monsieur Gagné et apportait toute une provision de denrées dans la région.

Jonquière-Kénogami réclame une école d'arts et métiers

JONQUIERE (M.T.) — "Une école d'arts et métiers dans le comté Jonquière-Kénogami est un besoin pressant. Si la Chambre de commerce faisait encore des pressions, on pourrait peut-être avoir cette école pour septembre 1961."

En faisant cette déclaration, M. Léopold Bergeron a précisé qu'il y avait 20 ans que l'on attendait après cette institution. A l'issue de l'assemblée, la Chambre de commerce de Jonquière a résolu de demander le concours des chambres de Kénogami et d'Arvida pour redemander cette école au gouvernement.

Au début de la discussion sur ce sujet, le président Alfred Gauthier, rappelant que la Chambre n'avait pas perdu de vue l'idée d'avoir une école de technologie dans le comté, a appris aux membres qu'il en avait parlé dernièrement au député provincial. M. Gérard Harvey lui aurait dit que "l'affaire suivait son cours, mais que le terrain acheté en vue de la construction d'une telle école était trop petit". M. Louis-Charles Gagnon a ajouté que le député avait appris en plus aux délégués de la Chambre de Jonquière qu'il y aurait des modifications à apporter aux plans et devis.

On sait que sous l'ancienne administration, le gouvernement a acheté un terrain de 400 pieds de largeur par 400 pieds de longueur, dans le rang St-François, adjacent à l'embranchement du boulevard Talbot. L'architecte Bertrand Dallaire avait été chargé de préparer les plans. Il avait même déjà tracé l'esquisse de la future école de technologie du comté Jonquière-Kénogami.

Poursuivant son argumentation en faveur d'une école de technologie, l'inspecteur d'école Léopold Bergeron, officieusement, a révélé à la chambre qu'il se poursuivait une enquête sur le plan provincial pour obliger les enfants à fréquenter l'école jusqu'à 16 ans.

Selon M. Bergeron, à Jonquière, pour ne citer qu'un exemple, la fréquentation scolaire serait idéale. "Toutefois, dit-il, on est en face d'une situation alarmante. Au moins 400 enfants sont en 8e et 9e années au cours général, qui ne mène à rien. Au moins 200 de ces 400 enfants ne sont pas à leur place. Avec une école de technologie, on soulagerait les locaux de la commission scolaire tout en permettant à ces garçons d'être orienté comme ils le devraient".

M. Bergeron a affirmé, en outre, que ce problème se rencontre à Kénogami également et que dans la ville de l'Aluminium la même situation prévalait. A Arvida au moins une centaine de garçons pourraient être dirigés du cours général à l'école de technologie.

C'est après avoir énuméré ces faits, que l'inspecteur d'école de Jonquière a prié la chambre de commerce de faire des démarches, afin que le comté soit doté d'une telle école, dont les portes devraient s'ouvrir en septembre 1961, si l'on veut remédier aux problèmes des garçons déclassés immédiatement.

Les sentences des tribunaux

Il ne faut pas tuer tout espoir de réhabilitation et de réforme

-- Le juge J.-C. Simard

CHICOUTIMI, (A.F.) — Ce sera justice, s'il y a lieu, pour protéger la société d'enfermer en prison, et pour un séjour prolongé, les criminels qui se font une profession du crime. Il faut prendre garde, cependant, par des décisions inconsidérées ou des sentences excessives, de tuer tout espoir de réhabilitation et de réforme dans l'esprit des autres individus qui ne viennent que de s'engager sur le sentier du crime.

Cette considération sur la tâche difficile des tribunaux a été tirée de commentaires fait, hier matin, par le juge Jean-Charles Simard, en cour des Sessions de la Paix, au palais de justice de Chicoutimi. Le magistrat, très pondéré, a émis ses réflexions avant de prononcer la sentence décernée à deux individus de Montréal, Bernard Bélanger, 21 ans, et René Sauvé, 22 ans, qui ont écopé respectivement de trois ans et demi et de trois ans de pénitencier.

Les deux prévenus ont encaissé cette décision sans broncher. Ce n'était pas la première fois d'ailleurs, Bélanger, pour sa part, avait déjà purgé des peines de deux ans, de 9 mois et de trois mois de pénitencier, pour des vols pour conspiration et pour faux. Son copain, lui avait fait des séjours de deux ans derrière les barreaux.

Ils ont montré leur savoir-faire également, dans la région. Cinq plaintes comportant plusieurs chefs d'accusation ont été portées contre Bélanger. La dernière expédition de celui-ci a été effectuée à l'Ile-Maligne, où il a volé une auto d'une valeur de $5,000, propriété de Mme Camélia Larouche. En d'autres circonstances les deux Montréalais "travaillaient" de complicité. C'est ainsi qu'ils ont commis des vols et des effractions à Arvida et Bagotville. Ils étaient impliqués également dans des affaires de faux.

Aujourd'hui, les deux visiteurs retournent là d'où ils viennent. Leurs méfaits ne leur ont pas été plus profitables sous le ciel saguenéen que sous celui de la métropole.

Possibilité de réhabilitation

Le juge, en rendant sa sentence, a précisé qu'il tenait compte de l'âge, des antécédents, de la "feuille de route", et aussi des possibilités d'une réhabilitation éventuelle.

Dans son exposé préliminaire, le président du tribunal affirme: "théoriquement et en regard de la loi criminelle, la gravité des crimes se mesure à l'échelle des sanctions maxima imposée par le législateur; mais, sous le plan individuel et en deçà de ses frontières maxima, le juge a le devoir de rendre et l'obligation de rendre des décisions qui se situent à l'échelle humaine, c'est-à-dire, que dans l'ordre pratique et en regard des variations presque infinies de la responsabilité personnelle, deux crimes de même gravité, commis par deux individus différents, peuvent recevoir, l'un, une sanction grave et l'autre, une sanction légère . . . Ce sera justice . . ."

Le magistrat affirma, en outre, qu'il serait injuste de croire que, dans l'attribution d'une sentence, le juge agit tout simplement au gré de sa fantaisie ou de son humeur: dans le silence de son cabinet de travail et devant le tribunal de sa conscience, le juge toujours réfléchit profondément . . Du fruit de sa méditation résultera une décision qui lui semble la plus juste et la plus équitable.

Le sort de Louis-R. Tremblay actuellement dans la balance

ARVIDA. (A.H.) — Le cas de Louis-René Tremblay pourrait bien être définitivement réglé au cours des prochaines heures et ce, à la satisfaction du club de hockey "les Citadins" d'Arvida, et du joueur lui-même !

Tremblay est un jeune athlète de 19 ans qui appartenait à la direction des Marquis de Jonquière, de la ligue de hockey junior régionale au cours de la dernière saison. Cette année, le club ne l'a pas invité à se rapporter au camp d'entraînement pour des raisons qu'il n'a pas voulu divulguer.

Or, la direction des Citadins d'Arvida a invité ce joueur de défense à rejoindre les 5 candidats à l'entraînement. Quelque temps après, le duo Bilodeau-Gagnon lui offrit un contrat. C'est à ce moment là que "le chat est sorti du sac" puisque Louis-René Tremblay a prévenu la direction d'Arvida que les Marquis ne lui avait pas donné sa "libération".

Hier soir, le pilote des Citadins communiquait avec le vice-président régional de la QAHA pour tenter d'obtenir les services de Louis-René Tremblay et M. Simard mène une enquête sérieuse dans son cas et la direction des Citadins espère pouvoir l'aligner pour la joute de ce soir contre les Aiglons d'Alma, à l'aréna du centre d'Arvida.

Un 4e club au circuit Rina

ALMA. (G. P.) — Un quatrième club évoluera dans le circuit juvénile Rina, au cours de la prochaine saison. C'est en effet ce que le président de la ligue, M. Gilles Guay a communiqué hier. Il s'agit du club de la Police juvénile, qui n'avait pas manifesté son intention de joindre les rangs, lors de la première assemblée.

La ligue juvénile opérera donc à 4 clubs, tout comme l'an passé. Par ailleurs, l'ouverture de la saison a été fixée pour la prochaine fin de semaine.

Démarche auprès de la Régie des transports

JONQUIERE. (M. T.) — La Chambre de commerce de Jonquière demandera l'appui des Chambres de Kénogami et d'Arvida pour porter plainte auprès de la Régie des Transports et Communications. Cet organisme veut obtenir un "service égal à prix égal" de la compagnie de téléphone, pour les villes de Jonquière, Kénogami et Arvida.

On sait que la Chambre de commerce de Jonquière a fait de nombreuses démarches auprès des autorités de la compagnie Bell à Chicoutimi afin d'obtenir, pour les abonnés du comté Jonquière-Kénogami, le même service téléphonique dont bénéficient les usagers de la compagnie de Chicoutimi.

L'argumentation de la Chambre de Jonquière se base sur le fait que les abonnés de Chicoutimi peuvent communiquer par téléphone avec beaucoup plus de gens que ne peuvent le faire ceux de Jonquière, Kénogami et Arvida, et qui pourtant paient le même tarif que ceux de Chicoutimi.

Un membre de la Chambre, M. J.-J. Boudreault, rappelant les démarches faites auprès de la compagnie Bell, a mentionné que cette compagnie avait changé de gérant à Chicoutimi. Ce nouveau gérant, quand la Chambre lui a fait part de ses remarques, l'a référée à l'argumentation de son prédécesseur. La compagnie amène des objections d'ordre technique.

Avant de proposer de porter plainte auprès de la Régie, M. Boudreault avait laissé entendre que les Chambres concernées pourraient préparer un mémoire à soumettre aux autorités de la compagnie Bell. L'assemblée a décidé finalement de s'adresser directement à la Régie pour obtenir un "service égal à prix égal."

R. Dufault mérite sa promotion

JONQUIERE. (R. H.) — Le lieutenant de section Roger Dufault, commandant de l'escadrille 634 des cadets de l'air de Jonquière, recevait dernièrement, du quartier général de St-Hubert, sa promotion au grade de chef d'escadron. Cet honneur, que décernent au commandant de l'escadrille 634 ses supérieurs hiérarchiques, lui est amplement mérité, puisque le commandant Dufault veille sur la bonne marche du corps des cadets de l'air depuis sa fondation en septembre 1956.

Il est à remarquer que les cadets de l'air n'appartiennent pas à la réserve de l'aviation, mais forment un corps patronné par un comité civil, responsable auprès d'un comité civil provincial. Seuls les trois officiers font partie intégrante des forces de l'air comme réservistes.

Actuellement, le comité civil de l'escadrille 634 groupe les membres suivants : MM. François Lapointe, président, Gaston Beaudoin, vice-président, Omer Bérubé, I.D., secrétaire-trésorier, et l'abbé Lauréat Lemieux, aumônier. Les directeurs sont MM. Augustin Brassard, député fédéral, Léon Harvey, Philippe Dion, J.-A. Boily, Fernando Dicaire, George McNaughthon, Liguori Larochelle, Ferdinand Tremblay, Rév. Frère Jean Berchmans, S.C., Arthur Tremblay, Lionel Barrière, Richard Deschênes, Fernand Martel, Marcel Bouchard, Odilon Gagnon et James Armour.

L'escadrille 634 compte cette année 105 cadets actifs et intéressés, qui font honneur à Jonquière, partout où ils passent. Les nouveaux cadets se sont inscrits au début d'octobre. Trente-cinq se sont qualifiés et revêtiront l'habit officiel avant la fin de novembre. Tous les cadets doivent fréquenter l'école secondaire Sacré-Coeur et peuvent ainsi profiter des locaux appropriés mis à leur disposition par la commission scolaire de Jonquière.

Chaque semaine, les cadets se réunissent le mardi soir de 7 à 9 heures, pour suivre en groupes distincts, des cours de perfectionnement sur les sujets suivants: discipline, manoeuvre, maniement des armes, tir de précision, navigation et principe de vol, premiers soins, culture physique, familiarisation des services armés, musique de fanfare, et bientôt, photographie et radio. Tous ces cours leur sont donnés par des instructeurs qualifiés et reconnus par l'aviation royale du Canada.

Lors du congrès annuel de la ligue des cadets de l'air du Canada, tenu cette année, les 1er et 2 octobre à la base de St-Hubert, le comité civil avait délégué deux représentants: MM. James Armour et le commandant le lieutenant Roger Dufault. On sait que le publiciste de l'escadrille 634 est le Frère Ephrem, S.C.

Déclaration de l'Ass. des camionneurs du Saguenay

CHICOUTIMI. (A.J.) — Une déclaration de l'Association des camionneurs du Saguenay nous apprend que le groupe applaudit à la récente mise au point du syndicat des camionneurs du comté de Roberval et à l'attitude de son président, M. J.-M. Senneville vis-à-vis de l'association d'Alma et de son agent d'affaires, M. Claude Girard. On y déplore "la naïveté et l'incompréhension de certains camionneurs qui ont foi en des promesses mensongères; qui se prêtent à des procédés condamnables et qui ont recours à des expédients qui ne sauraient gagner les faveurs des autorités provinciales et municipales".

Ces gens prétendent, ajoutent les chefs de l'association chicoutimienne, qu'ils ont les jeunes députés de la région dans leur "poche" et qu'ils "sauront bien mettre au pas le gouvernement libéral", mais les membres de l'exécutif déclarent que ce n'est pas "en dénigrant les officiers de l'association du comté de Chicoutimi et son agent d'affaires, M. Augustin Tremblay" ou en refusant de reconnaître les services qu'elle a rendus aux camionneurs, que les gens d'Alma pourront établir qu'ils ont les qualifications requises pour organiser les camionneurs et les mener vers le succès.

Enfin, les porte-parole de l'association de Chicoutimi terminent en disant que "ces messieurs nuisent considérablement à la cause syndicale et tendent à s'aliéner l'opinion publique; mais ils ne feront pas long feu, et les camionneurs auront tôt fait de découvrir la vérité et de les retourner chez eux, comme cela est arrivé à Shawinigan et ailleurs".

Jonquière-Kénogami réclame une école Normale pour garçons en invoquant un droit prioritaire

JONQUIERE. (MT) — La question de l'école Normale de garçons est revenue sur le tapis à la dernière assemblée de la Chambre de Commerce de Jonquière, qui n'entend pas discontinuer ses démarches. Cet organisme, comme il l'a fait savoir au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, ne doute pas "qu'une école Normale de garçons ne peut être construite ailleurs qu'à l'endroit où un besoin prioritaire la réclame, c'est-à-dire, au centre même de notre région, soit le comté Jonquière Kénogami".

Le secrétaire administratif du ministre avait écrit à la Chambre pour lui dire : "Soyez assurés que le ministre de la Jeunesse et le département de l'Instruction publique établissent des projets de construction en fonction des besoins prioritaires dans les diverses régions de la province. Nous sommes très heureux de recevoir le point de vue des citoyens de la province et souhaitons qu'un plus grand nombre soumettront leurs opinions objectives dans un esprit de coopération afin que notre jeunesse bénéficie des meilleurs services éducatifs possibles."

La discussion sur l'école Normale a été soulevée quand, à la dernière réunion de la Chambre, on a parlé de la récente délégation de plusieurs organismes du comté qui s'est rendue à Québec pour demander la reconnaissance des cours qui se donnent actuellement à l'école Normale de Jonquière, oeuvre des éducateurs du Saguenay.

Dans sa réponse au ministre Gérin-Lajoie, la Chambre ajoute en outre, ce qui suit : "Assurés que le ministère de la Jeunesse et le département de l'Instruction publique établissent des projets de construction en fonction des besoins prioritaires dans les diverses régions de la province, nous sommes convaincus que votre gouvernement ne peut ignorer les besoins des 16,823 écoliers d'Arvida, Kénogami et Jonquière.

Et la chambre poursuit : "Il nous semble impossible de ne pas reconnaître l'heureuse initiative des Educateurs du Saguenay Inc., et de ne pas tenir compte des 71 élèves qui se préparent déjà à propager dans notre région l'instruction que nos enfants sont en droit d'attendre".

En terminant, cet organisme fait remarquer qu'en outre, "la population de notre comté s'étant prononcée indubitablement en faveur de l'établissement d'un gouvernement responsable — le député libéral provincial a été élu avec plus de 6,000 voix de majorité, — elle est justifiée de s'attendre à ce que les principes qu'il a déjà établis soient respectés. C'est pourquoi nous ne doutons pas que l'injustice sera désormais évitée et qu'une école normale de garçons ne peut être construite ailleurs qu'à l'endroit où un besoin prioritaire la réclame, c'est-à-dire, au centre même de notre région, soit le comté Jonquière-Kénogami."

Auparavant la Chambre de Jonquière avait demandé une entrevue avec le premier ministre pour discuter de l'école Normale. M. Jean Lesage lui a fait savoir qu'en raison de ses nombreuses occupations il lui était impossible d'accorder cette rencontre et qu'il serait reconnaissant à la Chambre si elle s'adressait plutôt au ministre de la Jeunesse. Ce que la Chambre de commerce s'est empressée de faire, d'après la correspondance dont on a donné lecture à la dernière assemblée.

Nécrologie

Feu Ernest Tremblay

Est décédé subitement, le 10, à Port-Alfred, à l'âge de 79 ans et 10 mois, Ernest Tremblay, époux de Joséphine Bergeron. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraire du 15 de la rue de la Fabrique, à Bagotville.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'église Saint-Alexis et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Un lecteur nous écrit

M. T. Duhaime,
Bureau de LA PRESSE,
426 rue St-Dominique,
Jonquière.

Cher Monsieur,

Votre journal a adopté une politique qui nous plait énormément.

Les revendications et les protestations ouvrières même les plus légitimes n'atteignaient pas toujours le public.

C'était alors une sorte de refoulement malsain qui n'aidait pas au règlement des questions complexes des relations patronales ouvrières.

Les travailleurs de l'industrie de l'aluminium sont en négociation avec l'Aluminum Limited pour une nouvelle convention collective de travail. C'est toute une affaire. L'économie de la région est axée passablement sur cette industrie et la population tout entière suit avec intérêt tous les événements.

Dans votre équipe, nous remarquons tout spécialement M. Marcel Tremblay qui montre une impartialité remarquable, une ténacité peu ordinaire et une recherche d'objectivité que nous nous plaisons à reconnaître. Un fait illustrera l'appréciation que nous venons de faire.

Nous avions suggéré à l'Aluminum Company un affrontement à la télévision présidé par les journalistes. Les journalistes avaient été chargés de l'organisation de cet affrontement. LA PRESSE fut le seul journal qui inlassablement pressa la compagnie de donner une réponse à notre invitation.

Nous ne voulons ni votre approbation ni votre désaveu sur notre conduite, nous désirons que vous continuiez à donner à la population les deux côtés de la médaille sur les problèmes qui la confrontent.

Veuillez nous croire,

Le Syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida Inc.,

par : Adrien Plourde, président.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

On cherche toujours M. A. Lavoie

ROBERVAL. (L. L.) — Les recherches intensives pour retrouver M. Arthur Lavoie, 61 ans, dans le Grand-Nord, ont de nouveau été discontinuées, hier, toujours par suite du mauvais temps. La neige qui tombe sans cesse rend la visibilité pratiquement nulle.

Les quatre avions de la base de Trenton sont retournés à Bagotville, vers la fin de l'après-midi. Il aurait été question de tenter de nouvelles envolées mais l'approche de la noirceur, vers 5 p.m., aurait forcé les autorités de remettre définitivement à aujourd'hui la poursuite des recherches.

On est donc toujours sans nouvelle de M. Lavoie qui pilotait un Cessna, en direction des contrées du Grand Nord. L'itinéraire du pilote disparu devait le conduire au lac Makanichi et même jusqu'à Rupert House. Mais il n'a jamais atteint cette destination. Selon les déductions les plus logiques, étant donné cette contestation, M. Lavoie aura amerri son hydravion entre Roberval et le grand lac Mistassini.

Convocations

A Chicoutimi, ce soir, retraite de contremaitres à la Villa Saint-Ignace, prédicateur, le R.P. Wilfrid Morin, S.J.

Ce soir, dans la paroisse de la paroisse de la cathédrale : réunions de guides, scouts et Jeannettes.

Un bref sera émis en cour Supérieure de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A.F.) — Me Richard Dufour, procureur de la Couronne à Chicoutimi, émettra un bref en cour Supérieure de Chicoutimi, relativement aux enquêtes de Jean-Marc Barrette, Jean-Claude Lelièvre et André Gagnon.

On sait que la défense, dans ces trois cas, représentée par Me Edmond Savard, et la Couronne ne se sont pas encore entendues quant aux procédures à suivre dans ces enquêtes. Il semble que l'instruction de ces causes sera assez longue.

Les enquêtes seront menées indépendamment dans chaque cas. C'est sur ce terrain que les deux parties ne s'entendent pas. Durant toute la journée de mercredi, les débats, un peu extraordinaires, se sont déroulés entre Me Savard et Me Dufour, en présence du juge Jean-Charles Simard. La défense veut instruire d'abord la cause de Lelièvre tandis que la Couronne tient, sans retour, à débuter dans la cause de Gagnon.

Le juge avait ordonné de commencer dans celle de Lelièvre et de remettre l'enquête au 21 novembre. Le procureur de la Couronne s'est formellement et respectueusement opposé à cette décision du tribunal. A cette fin, Me Dufour a fait savoir qu'il irait en appel sur cette décision.

Hier matin, il a présenté une motion dans laquelle il déclare qu'il aurait recours à un autre tribunal, la cour Supérieure, pour faire "casser" ce jugement.

Le procureur de la défense demanda un cautionnement de $10,000 pour ses clients. Ce qui fut refusé. Le juge Jean-Charles Simard précisa qu'en agissant ainsi, il ne voulait pas aller à l'encontre de la décision du juge Gérard Simard, prise auparavant dans cette affaire. Tout cautionnement avait alors été refusé.

Me Savard a, à son tour, ajouté qu'il profitera de l'intervalle pour rencontrer les prévenus et préparer son enquête.

Les merveilles du chauffage moderne

LE CONFORT SANS EFFORT avec le CHAUFFAGE À L'HUILE Esso

Un foyer heureux, c'est d'abord un foyer confortable . . . et c'est là qu'intervient le chauffage à l'huile Esso.

Le chauffage à l'huile Esso est sans égal pour créer cette atmosphère intime et chaude où s'épanouit la joie de vivre.

Le coeur de ce système de chauffage—le plus sûr au monde—est l'équipement de chauffage Esso, silencieux et fiable. Cet équipement a été conçu pour assurer un confort moderne et pour s'adapter à toutes les exigences en matière de chauffage. De plus, il porte la garantie la plus réputée qui soit et il peut s'acheter par faibles mensualités étalées sur 5 ans, à un faible taux d'intérêt.

Il n'est pas trop tôt pour vous occuper de votre équipement de chauffage. Adressez-vous, dès aujourd'hui, au plus proche bureau de vente Imperial Oil.

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC A CHICOUTIMI — On voit ici M. FRANÇOIS BERNIER, dirigeant cet ensemble instrumental, au premier concert qu'il a donné à Chicoutimi, au petit séminaire, le mercredi 9 novembre.

Contre la tuberculose

Arvida poursuit sa campagne de dépistage

ARVIDA (R. H.) — La campagne de dépistage intensif se continue à Arvida, à un rythme qui démontre la belle collaboration donnée par toute la population dans cette lutte contre la tuberculose qu'a entreprise le comité du timbre de Noël, en collaboration avec le ministère de la santé.

Dans le but de renseigner davantage la population sur cette campagne, trois journalistes, MM. Claude Poirier, du Soleil, Charles Carrier, du Lingot et Réal Huot, de LA PRESSE, ont interrogé le Dr Marcel Cantin, sur les ondes du poste de télévision local CKRS-TV. La conférence de presse était animée par M. François Laroche, président du comité du timbre de Noël, d'Arvida.

Répondant aux questions des membres de La Presse, le Dr Cantin a fait remarquer qu'il s'agissait de la première campagne du genre entreprise sur une telle ampleur dans le Québec. Il a également apporté des précisions sur le fonctionnement de ce relevé, ainsi que sur le cuti-test, appliqué à la population. A la fin de l'émission, M. François Laroche a fait appel à la collaboration entière de la population, afin que cette campagne de dépistage de la tuberculose remporte un succès complet.

Dans un communiqué qu'a émis l'organisation de cette campagne, on mentionnait que les trois dernières cliniques du soir tenues les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine dernière ont vu passer 851 personnes, ce qui porte à au delà de 6,000 le nombre de citoyens et citoyennes qui ont poussé présentement par la radiographie.

De plus, aux usines de l'Alcan, 3,500 des 6,000 et quelques cents employés sont déjà passés à la roulotte et à la clinique. Ce qui devrait donner un total de plus de 8,000 personnes ayant été radiographiées depuis le début de cette campagne commencée le 26 octobre.

C'est là la campagne la plus intensive menée dans toute l'histoire de la région et de la province, et nul doute que la population d'Arvida apportera son concours pour que ceux qui n'ont pas encore été radiographiés, s'y prêtent de bonne grâce afin d'aider le comité du timbre de Noël à mener une campagne au bénéfice de la population, en même temps qu'une contribution aux fins de recherches scientifiques.

Comme il a été mentionné plus tôt, des équipes d'infirmières du ministère de la santé et de l'Université de Montréal, ont commencé à pratiquer l'épreuve cuti-réaction chez les élèves des écoles d'Arvida, lundi de cette semaine. Présentement, près de 2,800 élèves avaient subi cette épreuve, et l'équipe des infirmières, ainsi que le Dr Marcel Cantin ont commencé l'étude bactériologique pour définir l'état de positivité et de négativité de chacun.

On sait que ce test n'est nullement dangereux, comme le mentionnait le Dr Cantin, lors de la conférence de presse télévisée. Il est simplement appliqué dans le but de déterminer si un individu est porteur du bacille de Koch ou non. S'il n'est pas porteur de ce bacille, on lui offre de l'immuniser par le vaccin BCG. Cette épreuve de cuti-réaction sera faite à toute la population d'Arvida et permettra de déterminer les catégories de citoyens, qui doivent passer à la radiographie ou simplement être immunisés.

Violente sortie du président de la Chambre de commerce régionale

CHICOUTIMI. — (A. F.) — "Croyez-vous qu'il soit normal que, dans une région comme la nôtre, notre potentiel de main-d'oeuvre augmente sans cesse alors que nous n'accusons pratiquement aucune hausse au domaine industriel ? Ici, au Saguenay, comme ailleurs, ne se fie-t-on pas trop sur les secours gouvernementaux ? . . ."

Ces points d'interrogation ont été posés, hier soir, aux représentants des Chambres de commerce locales de la région, par leur président régional, M. Charles-Henri Desbiens; celui-ci porta ces points à l'attention de l'auditoire en traçant les grandes lignes du programme proposé à l'organisme, cette année.

"L'heure de la confession, dit le président, est arrivée. Un sérieux ferme-propos s'impose; surtout une action réaliste, sous la forme de coup de barre à droite, doit se manifester au plus tôt pour le plus grand bien de la communauté . . ."

M. Desbiens s'est également interrogé sur la venue d'étrangers au domaine industriel : "N'attend-on pas depuis trop longtemps que des étrangers viennent accomplir chez nous certains efforts industriels que notre potentiel régional, s'il le voulait, serait apte à réaliser lui-même ?"

Le président déplorait de fait "notre perte de temps précieux dans des querelles de clochers, des mesquines politiques et de questions secondaires . . ."

Puis le conférencier ajouta : "La Chambre de Commerce régionale du Saguenay a prouvé sa nécessité d'existence et son efficacité; elle est d'ailleurs dans notre région, et à l'heure actuelle le seul organisme officiel, au sein duquel l'entreprise privée, sous toutes ses formes, a droit et devoir de parole et d'action et possède la faculté d'éduquer et de revendiquer justement".

L'exposé du programme du président mentionne : L'établissement de relations de bon voisinage avec les régions contiguës; la création d'un climat favorable à l'industrie.

Relations syndicales

Un point nouveau apparaît au programme de la Chambre régionale : "Un champ nouveau, délicat et très important", celui des relations syndicales-patronales. Ceci, selon le président, afin d'étudier, de scruter, d'analyser les sujets de controverse, au besoin conseiller et aider les intérêts de l'entreprise privée et de notre région.

Après avoir insisté fortement sur la formation des cadres de la Chambre régionale, M. Desbiens dit : "Je voudrais lancer une invitation spéciale à tous les groupements divers de l'entreprise privée. Les temps acuels nécessitent que les différents groupements de l'entreprise libre se serrent les coudes, collaborent plus étroitement, sachent s'unir et faire front commun sur certains aspects de l'économie, en vue d'une action positive et directe . . ."

M. Desbiens souligna les fortes secousses que subit actuellement notre économie tant au domaine national que régional, à ce propos, il disait: "Il devient urgent que tous ceux qui ont pour mission de diriger l'entreprise privée, réalisent la grande nécessité de se grouper, de s'unir pour mieux étudier, mieux commenter et au besoin agir. . . ."

Le président affirma que lui et son exécutif s'attaqueront à tous ses problèmes avec ardeur. Et il se dit très confiant en la collaboration utile de ses collègues.

Assemblée spéciale

Jonquière amende son règlement d'annexion

JONQUIERE. (M.T.) — Une brève assemblée spéciale a permis, hier, au conseil municipal de Jonquière de modifier son règlement d'annexion de la paroisse. Par le règlement 481, la ville amende le règlement 480 en y ajoutant : "un versement annuel de $5,000 pendant 25 ans."

On sait qu'au cours de la dernière assemblée du conseil de la paroisse, ce dernier a approuvé le règlement d'annexion soumis par Jonquière en se prononçant en faveur de l'annexion, à la ville de Jonquière.

Le règlement accepté par la paroisse était le règlement 480. Ce document mentionnait que la ville était intéressée à annexer une certaine partie de la paroisse dans le rang St-André, où se construit le nouveau moulin de la compagnie Price Brothers, y compris la partie de Chateauguay et de l'Orée des bois.

En approuvant ce règlement, le conseil de la paroisse y avait mis une condition : que la ville verse à la paroisse une somme de $5,000 pendant 25 ans. Jonquière avait déjà offert à la paroisse, si elle acceptait de s'annexer à la ville, de lui fournir gratuitement, à perpétuité, les services de police et d'incendie. Cette offre avait été faite dans le règlement 473 amendé par le 480.

Il reste maintenant au conseil de la paroisse à prendre connaissance du règlement 481. Par après, ce document sera publié durant quatre semaines. Une fois ce délai écoulé, le conseil de la paroisse pourra fixer la date d'une assemblée publique. Les électeurs-propriétaires seront alors appelés à se prononcer par un "oui" ou par un "non" sur le règlement 481. Cinq électeurs, par leur dissidence, pourront exiger la tenue d'un référendum sur l'annexion. On calcule qu'ils auraient une centaine de propriétaires directement intéressés. On prévoit aussi que le conseil de la paroisse pourrait fixer cette assemblée publique au 16 décembre prochain.

Au sujet de cette annexion, on sait que la ville de Kénogami a soumis un règlement presque semblable. La paroisse ne l'a pas accepté. Le maire de Kénogami a demandé à la paroisse de retarder sa décision, lorsque l'on s'est prononcé pour l'annexion à la ville de Jonquière. Le conseil de la paroisse a refusé.

Par ailleurs, à la dernière assemblée de la Chambre de commerce de Jonquière, un membre présent s'est dit d'avis que dans toute cette histoire d'annexion, on avait trop exagéré la question d'esprit de clocher. Selon M. Léopold Bergeron, on devrait "laisser l'affaire suivre son cours." Et il a ajouté : "l'opinion publique n'est pas tellement émue et on n'a pas à crier sur tous les toits que les villes de Jonquière et de Kénogami sont divisées."

M. Bergeron a formulé ces remarques qu'il dit "personnelles", après que le secrétaire de la Chambre eût donné lecture d'une lettre des conseils d'administration des Chambres de Jonquière et de Kénogami. Dans cette lettre conjointe, les Chambres-soeurs ont demandé aux conseils municipaux de Jonquière et de Kénogami de se réunir de nouveau pour trouver un terrain d'entente sur l'épineux problème de l'annexion de la paroisse. La ville de Kénogami a endossé cette proposition lorsque le conseil a décidé de s'adresser à Jonquière pour demander une autre rencontre sur l'annexion. Au conseil de Jonquière, on étudie la recommandation des Chambres de commerce.

Formation d'un comité des loisirs

RIVIERE-DU-MOULIN. (AJ) — Au nom du conseil municipal qui désire former un comité général des loisirs dans la localité, l'échevin Léonidas Bélanger et l'ex-échevin Léonce Morissette sont allés pressentir l'autorité religieuse de la paroisse Saint-Nom-de-Jésus, quant à l'organisation de ce comité dans cette paroisse. Ils ont reçu un excellent accueil, et leur travail en ce sens sera même appuyé avec plaisir par qui de droit.

Voici quelques noms ajoutés à la liste des candidats membres de ce futur comité, MM. Alain Lajoie — aussi délégué par le conseil — Georges-Ernest Lessard, Yvan Grenon et Paul Rathé. Ses citoyens, et, sans doute, aussi quelques autres, se réuniront sous peu en vue de constituer définitivement le comité des loisirs des deux paroisses, celle de Saint-Isidore étant déjà entrée à fond dans le mouvement.

Délégation spéciale en vue de la route Chicoutimi-Tadoussac

CHICOUTIMI (A. F.) — La Chambre de Commerce régionale du Saguenay organisera une délégation spéciale auprès du premier ministre de la province et du ministre de la Voirie afin de hâter les travaux de construction de la route Chicoutimi-Tadoussac.

Cette question a été longuement débattue, hier soir, à une assemblée générale des présidents des chambres de commerce locales, réunis à Chicoutimi. L'assemblée avait lieu afin de faire le point à la suite du voyage qu'a fait récemment une nombreuse délégation régionale à Sept-Iles.

La question a été amenée sur le tapis par M. J.-A. Lessard. Celui-ci a paru quelque peu pessimiste quant à la terminaison finale des travaux : "On n'a pas l'outillage nécessaire pour que ça aille bien", dit-il. Il affirmait en outre que les travaux au tronçon de route vers Sacré-Coeur n'ont pas encore débuté selon les informations que lui aurait données le député du comté Saguenay M. Bélanger. Ce dernier aurait laissé savoir à M. Lessard, qu'il n'y aurait pas encore de budget de voté à cette fin. C'est dans l'intérêt de toute la région, de dire M. Lessard, de s'unir afin de donner un dernier coup". Il a émis l'opinion aussi, que la délégation de la Chambre de Commerce fasse pression auprès de MM. Lesage et Pinard pour qu'on vote un montant global, pour que la route soit terminée en 1961. "Il y a assez longtemps qu'on attend. Ça presse . . ." Tel est le slogan suggéré par M. Lessard.

"Dépêchons-nous d'avoir la route. Le reste viendra tout seul . . ."

C'est le maire de Port-Alfred, M. Ernest Bergeron, qui à son tour a clamé la nécessité de la route Chicoutimi-Tadoussac. Le maire de Port-Alfred, qui faisait partie de la délégation à Sept-Iles, affirmait "On a vu là des choses qu'on ne s'attendait pas à voir . . ." Puis il ajoutait : "Cependant, on constate que les gens de ce coin de pays sont loin de nous . . . Ce qui leur manque c'est un débouché... Le jour où ils pourront dire "Dans quelques heures je serai à Chicoutimi" le Messie sera arrivé pour eux..."

Plusieurs opinions ont été émises. Le grand avantage qui ressortira du débouché vers la Côte Nord, sera la facilité qu'auront les travailleurs pour se rendre à ce secteur où la main-d'oeuvre est recherchée. Certains ont déploré la chance que manquent les jeunes travailleurs de la région à se tailler un poste intéressant aux divers chantiers entrepris à cet endroit. On a fait constater à des membres de la délégation que les jeunes de chez nous, les Canadiens français, n'étaient pas assez nombreux, mais que par contre on comptait une foule d'Anglais et Américains qui font un travail qui pourrait être aussi exécuté par les nôtres.

Délégation de jeunes ?

Il fut suggéré de former une délégation de jeunes gens de Chicoutimi et des environs, qui pourraient se rendre à Sept-Iles. La visite aurait pour but de faire prendre connaissance des possibilités avantageuses qu'il y a là pour eux.

Cette délégation pourrait être subventionnée par les hommes d'affaires de la région. Les délégués seraient particulièrement recrutés parmi les étudiants.

Des idées et des plans ont été suggérés pour favoriser les relations, les débouchés tant aux points de vue économique et industriel, entre les deux régions. Mais toujours on en revenait au point primordial : LA ROUTE Chicoutimi - Tadoussac.

Quelques-uns ont manifesté la confiance de voir les travaux entrepris pour concrétiser ce projet se poursuivent sans heurt. D'autres se sont montrés plus pessimistes. De toute façon, la Chambre de Commerce régionale fera de nouvelles pressions auprès des autorités gouvernementales pour hâter la marche des travaux.

La délégation qu'on formera dans ce but s'appuiera, semble-t-il, d'un "petit mémoire" tel que suggéré par le président de la Chambre de Chicoutimi M. Eugène Houde. De plus, il est fort probable que nos représentants s'adjoignent des membres de la Chambre de Commerce de la Côte-Nord. Une invitation leur sera faite en ce sens.

Un seul appel suffit pour vous assurer les merveilles du chauffage moderne

POUR CONNAÎTRE LE NOM DU PLUS PROCHE VENDEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

ESSO

APPELEZ MONTREAL WE. 3-8671

Ailleurs, appelez le plus proche bureau de vente Imperial Oil

Conçus pour assurer un confort moderne

•

Léger versement comptant

•

Versements mensuels faciles

•

5 ans pour payer

•

Garantie Imperial Oil

PRODUITS ESSO IMPERIAL

Geste de solidarité de la presse d'Alma

ALMA, (P.T.) — Les membres de la presse d'Alma ont posé un beau geste de solidarité et de fraternité, hier midi, alors qu'ils ont fondé une association qui groupera les journalistes de la presse et de la radio, les photographes attachés aux journaux ainsi que les gérants de services d'information et les chroniqueurs sportifs dans la région d'Alma.

C'est au cours d'un dîner qui groupait tous les intéressés au motel Ste-Marie, que l'on a fondé la tribune de l'information d'Alma qui a pour but d'améliorer les relations entre les membres de la presse et les différents organismes municipaux, sociaux et autres, de créer des liens plus étroits entre les membres de la presse et de la radio et les personnes qui ont rapport à la profession, de discuter les problèmes de la profession et enfin d'organiser des réunions sociales pour les membres et leurs épouses.

C'est au doyen des journalistes du Lac St-Jean, M. Paul Tremblay de LA PRESSE, qu'on a confié la présidence du nouvel organisme; il sera assisté de M. France Fortin, gérant du poste de radio CFGT d'Alma à la vice-présidence et de M. Antoine Labonté, du Soleil comme secrétaire.

Les membres de la tribune se réuniront au cours d'un dîner une fois par mois, au cours duquel un journaliste présentera une étude sur un sujet d'actualité qui fera le sujet d'un forum. Des personnalités religieuses et civiles seront également invitées à ces dîners, afin de discuter des problèmes de l'heure avec les journalistes.

Le prochain dîner aura lieu au début de décembre, cependant l'exécutif a été chargé d'organiser une première réunion sociale à l'occasion de la Ste-Catherine et une autre, à l'occasion de Noël, alors qu'il y aura dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants des membres.

Service d'aqueduc pour la route de Saint-Bruno

ALMA. (P.T.) — Les résidants de la route de St-Bruno, dans la partie de la paroisse de St-Joseph d'Alma, pourront bénéficier d'un service d'aqueduc qui répondra à leurs besoins, à la suite d'une entente entre les autorités de la paroisse et de la ville d'Alma.

C'est au cours d'une rencontre entre les deux parties intéressées mercredi soir à Alma, qu'on en est venu à une entente au sujet de la demande des propriétaires de la route St-Bruno, pour un meilleur service d'aqueduc. Cette question était à l'étude depuis longtemps et les autorités de la paroisse ne pouvaient envisager les dépenses qui seraient occasionnées par la construction d'un aqueduc plus moderne, sans avoir au préalable fait des arrangements avec la cité d'Alma.

Après avoir exposé les difficultés des propriétaires intéressés de cette partie de la paroisse, les conseillers de la paroisse d'Alma ont tenté plusieurs compromis avant d'obtenir une solution pratique. En effet, le maire d'Alma, M. Paul-Emile Harvey, a tenu à ce que la discussion se fasse en marge du plan directeur, c'est-à-dire que les travaux d'aqueduc et d'égout qui doivent être faits dans cette partie de la paroisse appartiennent directement à la paroisse. Toutefois, comme l'a expliqué le maire d'Alma, en tenant compte qu'un jour ou l'autre la ville d'Alma bénéficiera de ces travaux, à la suite des projets prévus par le plan directeur, il y aurait certainement moyen de trouver un terrain d'entente.

Après de nombreuses et fructueuses discussions, le conseil municipal d'Alma a accepté que la paroisse entreprenne des travaux pour la pose d'un tuyau d'aqueduc de 4 pouces sur la route St-Bruno et qu'il se raccorde sur l'aqueduc d'Alma, aux limites de la ville. Cette décision règle donc, pour le moment, le problème de l'eau dans cette partie de la paroisse.

Les deux parties ont également convenu de continuer les études commencées pour certaines annexions demandées par la ville d'Alma, en conformité avec le plan directeur qui sera soumis aux contribuables au début de 1961. Les représentants de la paroisse ont admis que plus on retardait les annexions demandées, plus on se créait de problèmes pour l'avenir. On a cité en exemple plusieurs constructions nouvelles, dans la paroisse, qui ne sont pas en conformité avec le plan directeur.

Afin d'éviter de pareilles erreurs, en attendant qu'on trouve une solution aux annexions prévues, le conseil de la paroisse a accepté que le secrétaire communique avec la Commission de l'habitation d'Alma chaque fois qu'il y aura une demande de permis. "Il ne s'agira pas d'un contrôle sur les permis de construction dans la paroisse, par la ville d'Alma, a expliqué le président de la commission, l'échevin Roméo Fortin, mais seulement des consultations entre les deux parties afin de tenter d'éviter qu'il se commette d'autres erreurs".

Le conseil municipal d'Alma a également autorisé la paroisse a fournir l'eau au Granit National Limitée, construit dans la paroisse de St-Gédéon mais juste aux limites d'Alma. Certaines conditions ont cependant été posées par la ville d'Alma afin que cette dernière ne soit pas tenue de fournir un débit suffisant à la paroisse pour alimenter cette industrie.

En remerciant le conseil d'Alma de sa courtoisie à l'égard des représentants de la paroisse, ces derniers ont émis l'opinion que d'autres rencontres semblables devraient avoir lieu pour le bénéfice des deux organismes.

Prochaines cliniques

JONQUIERE. (M. T.) — Il y aura cliniques de puériculture, d'immunisation D.C.T. et contre la polio aux dates et endroits suivants, la semaine prochaine :

Lundi, à St-Charles, école du 2e rang, de 2 à 3 h.

Mardi, à Jonquière, hôtel de ville, de 2 à 3 h. A St-Léon, salle paroissiale, de 2 à 3 h.

Mercredi, à Kénogami, hôtel de ville, de 2 à 3 h. A Jonquière, école Marie-Jacinthe de Fatima, de 2 à 3 h. 30.

Jeudi, à Jonquière, église St-Georges, de 2 à 3 h. 30 A Arvida, école St-Georges, de 2 à 3 h. 30. A Jonquière, Unité sanitaire, de 9 h. à midi et de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol : (du 5 au 11 nov. incl) : La Porteuse de pain, Né de père inconnu.

Cartier : (9,10,11,12 nov.) : Une femme marquée, J'étais la doublure de Montgomery.

Imperial : (du 5 au 11 nov. incl) : Leçon dangereuse, Les époux terribles.

BAGOTVILLE

Saguenay : (8,9,10,11 nov.) : Les amants tourmentés, Château des amants maudits.

JONQUIERE

Centre : (5,6,7,8,9,10,11) : Leçon dangereuse; Les époux terribles.

Bellevue : (5,6,7,8,9,10,11) : La malédiction des Pharaons; Le long des trottoirs.

KENOGAMI

Princess : (9,10,11,12) : Johnny Guitar; Diables de l'Oklahoma.

ARVIDA

Palace : (7,8,9,10,11) : The Diary of Ann Frank; Villa.

ALMA

Alma : (du 9 au 12 nov.) : Giant of Marathon : Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?

Canadien: (10,11,12,13,14,15,16): La flèche noire de Robin des Bois; Echec aux tueurs.

ROBERVAL

Diana : (9,10,11,12 nov) : La flèche noire de Robin des Bois, Echec aux tueurs.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—CF-RCK
5:30—Au bout du monde
6:00—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Libérace
7:30—Pro-musica
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Télé-journal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Ciné-vedette: "Singapour"
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions.

DEMAIN

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fen Fen
11:00—Le professeur Calculus
11:00—Coucou
12:00—Mire et musique
1:00—Football du Big 4 (Finale, 1ère partie)
3:30—Magazine international
4:00—Film
5:00—Walt Disney présente
6:00—Ralliement des créditistes
6:15—Film
6:25—Claire joie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Père Noël
7:15—Can Am Toy
7:30—Tirons ensemble
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Collin Maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey "Détroit vs Montréal"
10:15—Chansons
10:30—Le sifflleur
11:00—Télé-journal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Silence, on tourne : "La bête magnifique"
12:50—Nouvelles anglaises
1:00—Fin des émissions

QUELQUE CHOSE d'unique À MONTREAL!
(OU MÊME AU CANADA)

VENEZ VOIR SUR PLACE TOUT GENRE D'APPAREILS A GAZ !

Des quartiers-généraux, pour le gaz naturel, en pleine métropole! Une salle de démonstration comme on n'en voit pas! Tous les appareils y fonctionnent!

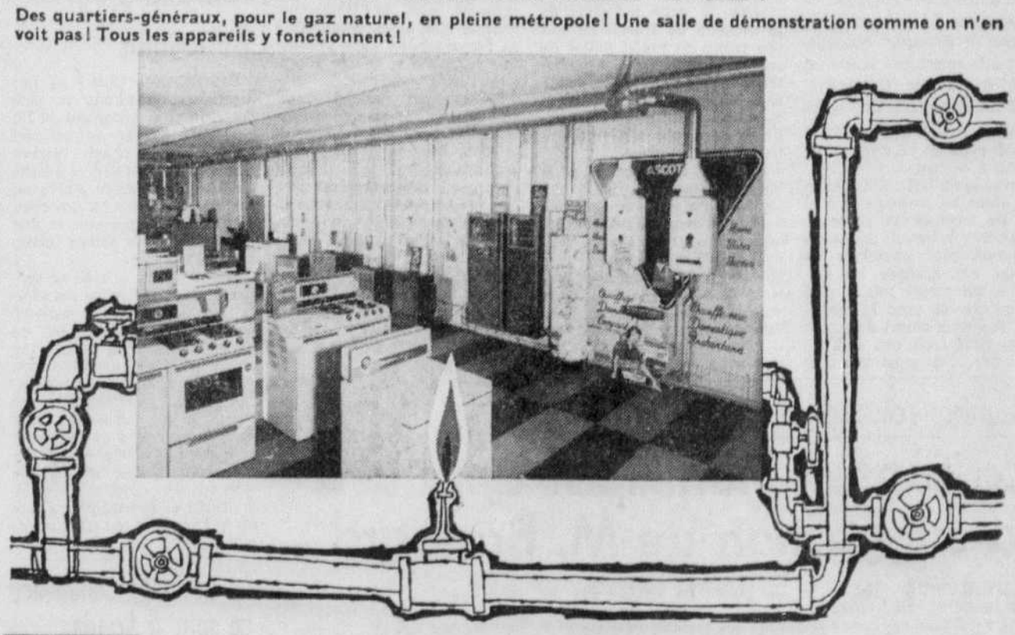

M. MIKE D'AMBROSIO, président de la "Natural Gas Heating Installation Co. Ltd."

7111, rue ST-DENIS, CRescent 9-7245
(COIN JEAN-TALON)

vous invite à venir voir à l'oeuvre toute une série de merveilleux appareils alimentés par le gaz naturel.

Brûleurs de conversion—Appareils de chauffage central à l'eau chaude—Appareils de chauffage central à l'air chaud—Poêles combinés chauffage et cuisine—Unités automatiques de rayonnement—Fournaises murales—(Systèmes de climatisation et de chauffage combinés)—Chauffe-eau—Séchoirs à gaz—Appareils aérothermes à rayons infra-rouges . . . Bref, la liste est interminable et vous n'avez qu'à passer à (adresse) pour constater le fonctionnement de ces machines pratiques, commodes et sûres!

INSTALLATION, SERVICE, FINANCE ET GARANTIE SOUS UN MÊME TOÎT!
Estimés gratuits, d'installations domiciliaires, commerciales et industrielles.

SALLE D'EXPOSITION OUVERTE DE 9 À 9 SUR SEMAINE, DE 9 À 5—LE SAMEDI

NATURAL GAS HEATING INSTALLATION CO. LTD.
7111, RUE ST-DENIS, CRESCENT 9-7245

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

"A mon avis, la position que nous occuperons dans le classement à la fin du mois, permettra de juger, de façon assez précise nos chances de remporter un deuxième championnat". C'est à peu près en ces termes, que s'exprimait l'instructeur des Aiglons, à l'issue de la séance de pratique de son club, mercredi soir. Jules Tremblay, qui répondait aux questions du correspondant de La Presse, a affirmé qu'à cette date, il aura eu amplement de temps pour analyser les possibilités de ses protégés, au regard de la saison en cours.

"Même si je suis déjà convaincu que nous pouvons logiquement envisager un deuxième championnat, je préfère patienter encore quelque peu pour me prononcer ouvertement". Nous n'avons pas encore rencontré les Citadins d'Arvida. En dépit du fait qu'ils manquent beaucoup d'entrainement, il est plus sage d'attendre de les avoir vus à l'oeuvre". "Un championnat, c'est fabriqué avec des victoires surtout, et des défaites, mais le moins possible bien entendu."

"Or, il arrive que bien souvent les clubs de dernières position remportent des victoires surprises, aux dépens des équipes de premier rang, et ça aide assez fréquemment à éliminer des adversaires trop gênants". "Je m'explique, en ajoutant que le National, aussi bien que les Citadins, peuvent nous être des précieux collaborateurs, pourvu qu'ils aient quelques fois raison des Marquis et des Castors d'ici les fêtes".

Ce ne sont là évidemment que des suppositions et des calculs. Les Aiglons ont encore beaucoup de chemin à faire, avant de tremper leurs lèvres, dans le champagne de la coupe. Et d'ailleurs, la route sera difficile à suivre, car les Marquis, de Jonquière, tout comme les Castors, de Dolbeau, sont assoiffés de ce délicieux breuvage. Un regard sur le classement des équipes, dans le circuit Jean-Baptiste Tremblay, démontrera que les hommes de Marcel Dufour et ceux de Jack Bellemare sont déterminés à défendre chèrement l'enjeu de la première position.

Jules Tremblay ne semble pas trop s'en faire, du fait que la défensive de son club s'améliore, de joute en joute, alors que sur le plan offensif, la production est mieux répartie. Au cours des premières joutes, les Aiglons ont alloué presque autant de buts, à leurs adversaires, qu'ils n'en comptaient eux-mêmes. Dans une tentative d'améliorer la situation, le moniteur des Aiglons n'a pas hésité à utiliser deux gardiens de buts, ce qui a permis de constater que l'expérience de l'un apportait de meilleures garanties que la rapidité de l'autre.

Au fait Jacques Laforest a laissé 13 rondelles pénétrer dans ses filets, comparativement à 19 dans les buts de Claude Gaboury. Chacun a joué 4 joutes, et de plus, Laforest n'est responsable que d'une défaite, alors que l'autre en a subi deux. En comparant le tableau des deux candidats, Jules Tremblay a décidé d'envoyer Jacques Laforest, dans la mêlée ce soir à Arvida, contre les Citadins.

Les Aiglons, qui sont à deux points des meneurs, ont donc une chance exceptionnelle de rejoindre les Marquis en première position ce soir. Fait à noter, les Aiglons donnent un meilleur rendement à l'extérieur. Jules Tremblay en faisait lui-même la remarque mercredi soir, ajoutant que ses hommes ont remporté 3 de leurs 5 victoires à l'étranger. Il explique le phénomène, en disant que ses joueurs ont à maîtriser la nervosité, lorsqu'ils évoluent devant leurs partisans.

Avant de nous quitter, Jules Tremblay nous a confié qu'il avait bon espoir d'avoir enfin trouvé la bonne combinaison pour ses différents trios offensifs. Les nouveaux changements ont donné des résultats très encourageants, cette semaine, alors que les Aiglons ont tenu plusieurs séances de pratique avec les Eperviers dirigés par Simard et Gagné. Comme on le sait, ce dernier club est presque entièrement formé d'anciens joueurs des Aiglons. "De plus, le fait de travailler, avec des vétérans, concluait l'instructeur des Aiglons, a permis à mes joueurs d'acquérir une certaine expérience".

N'anticipons pas davantage, la saison est encore jeune. Néanmoins, les Aiglons semblent sur la bonne voie . . .

L'année de ski devrait être exceptionnelle, au Saguenay

ALMA. (G. Potvin) — Le ski connaîtra une saison exceptionnelle, en 1960-61. C'est du moins l'impression qu'on a, après avoir assisté à la première assemblée régulière de la zone de ski du Saguenay, qui se tenait mercredi soir, en l'hôtel Villa Saguenay d'Alma. Tous les clubs de la région, affiliés à la zone, étaient représentés par de nombreux délégués à la réunion, présidée par M. Théo Gagnon, de Jonquière, dont c'est le deuxième mandat à la direction de l'organisme.

Rappelons que le nouvel exécutif de la zone de ski du Saguenay avait été installé dans ses fonctions, lors d'une assemblée antérieure, tenue à la salle de réception de M. Roland Hébert, le 13 octobre dernier. Le bureau de direction de la zone, pour la prochaine année, est composé de la façon suivante; M. Théo Gagnon, président; M. Gerry Desbiens, de Chicoutimi, vice-président; Mlle Esther Otis, de Jonquière, secrétaire; M. René Tremblay, d'Arvida, trésorier; M. Georges Nadeau, de Kénogami, aviseur technique; et M. Renald Tremblay, de Kénogami également, publiciste.

Après la prière et la lecture du procès-verbal, le président M. Théo Gagnon a souhaité la bienvenue, aux représentants des différents clubs. Il s'est dit particulièrement heureux de voir qu'on avait répondu à l'invitation, en aussi grand nombre. Il a également fait remarquer que l'élément féminin, qui, soit dit en passant, était fort bien représenté, ajoutait à l'atmosphère de la réunion.

"Il est intéressant et surtout très encourageant de constater le magnifique enthousiasme qui règne un peu partout, à l'approche de la saison de ski". Le mot de bienvenue du président était imprégné d'optimisme, et l'assistance ne lui a pas ménagé ses applaudissements, lorsqu'il a déclaré en terminant: "soyez assurés que la zone de ski du Saguenay travaillera dans l'intérêt de tout le monde, de façon à ce que chaque section atteigne de nouveaux sommets, en 1960-61".

Par la suite, le trésorier, M. René Tremblay a donné lecture du rapport financier des opérations de la zone, au cours de la dernière saison. La situation financière de l'organisme ne laisse aucun doute, quant à sa bonne administration. En résumé, la zone ne brasse pas les millions, mais son chiffre d'affaire se balance parfaitement.

L'agenda de la soirée était excessivement chargé, et l'assemblée s'est terminée à une heure assez tardive. Avant de détailler quelques-uns des principaux points qui ont été discutés, il ne faudrait pas oublier de noter que la réunion a été cloturée de brillante façon. L'ami des skieurs, le sympathique Raoul Harvey, dont le dévouement à la cause du sport, est reconnu depuis longtemps, a prouvé une fois de plus qu'il s'intéressait de près à la cause du ski, en offrant une belle réception, à l'issue de la réunion.

L'organisation d'un concours pour élire une reine régionale du ski, de même que les possibilités de répéter l'expérience de la traversée du lac St-Jean, en ski, ont été l'objet d'une attention spéciale. Sur la suggestion du président, un représentant de chaque club a fait connaître le point de vue de son groupe, sur le premier sujet, et l'unanimité s'est faite pour qu'un semblable concours de popularité soit organisé, cette année encore.

Des commentaires favorables sur la première traversée du lac St-Jean en ski, par des représentants des différents clubs, ont également été entendus. C'est ainsi qu'après avoir félicité les responsables, pour le magnifique succès remporté l'an dernier, le président de la zone a invité les dirigeants du club de ski de Roberval à continuer cette heureuse initiative.

Toutefois, un porte-parole du club en question, a laissé entendre qu'un décision définitive sera prise, d'ici une quinzaine de jours. "Il faut envisager des dépenses plus considérables, pour améliorer l'organisation, et nous devons contacter les autorités de l'armée, afin de savoir si l'on peut compter sur son concours, comme l'an dernier, avant de donner une réponse affirmative."

L'inscription des clubs à la zone, le processus à suivre, la cotisation des membres senior pour le fonds olympique, la date et le lieu des compétitions d'envergure régionale, sont autant d'autres points qui ont fait le sujet d'une étude approfondie. Il a, par ailleurs, été décidé que la "Semaine du ski" se tiendrait, cette année, du 20 au 26 novembre. La zone dirigera un programme de publicité, sur le plan régional, afin d'aider chaque club, dans le recrutement de ses membres. Une danse et une parade de modes clôtureront cette semaine spéciale, et ce sera, en même temps le signal de départ pour la nouvelle saison.

On se rappelera que plus de 2,000 membres, répartis dans 8 secteurs, étaient affiliés à la zone de ski du Saguenay l'an dernier. Si la tendance actuelle continue, l'organisme pourrait bien doubler ses effectifs, au point de vue membres, au cours de la prochaine saison. Les adeptes du ski se font plus nombreux que jamais.

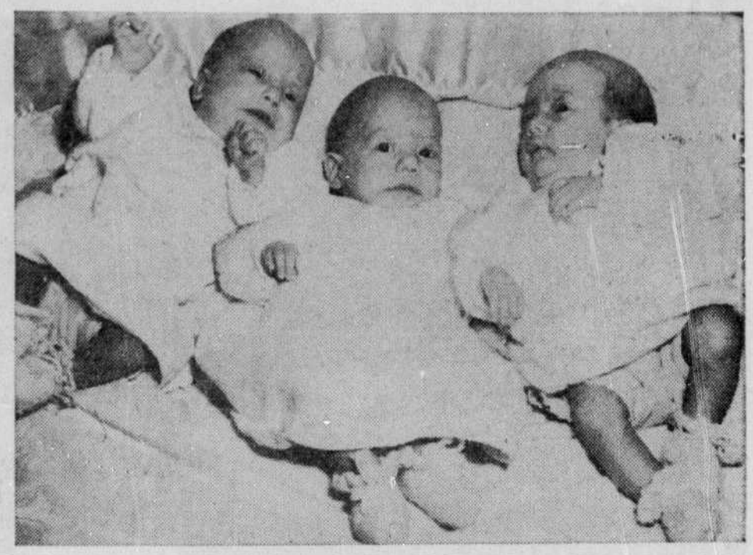

DE L'ENTRAIN ET DE LA VIGUEUR — FRANCE, FRANÇOIS et FRANCINE, triplets nés à Jonquière en septembre, ont maintenant deux mois . . . et tiennent à la vie, comme on le voit. Les parents, M. et Mme Réal Proulx, 202 rue St-Hilaire, ont maintenant cinq enfants.

Les haltérophiles du Saguenay veulent tenir à Chicoutimi le prochain championnat national

CHICOUTIMI. (R. L.) — L'association régionale des haltérophiles demandera à l'AAU le privilège de présenter les prochaines compétitions pour le championnat canadien des haltérophiles, à Chicoutimi. Cette demande sera transmise par Maurice Allen, président provincial de l'AAU, au bureau de direction national de cette association, lors de l'assemblée qui se tient à Halifax.

Maurice Allen est présentement à Halifax où il prend part à l'assemblée des dirigeants des sports amateurs du Canada, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse. Après son séjour à Halifax, Allen viendra au Saguenay et dirigera les compétitions pour le championnat provincial des haltérophiles. On sait que ces compétitions se dérouleront à Chicoutimi, le 27 novembre.

Stevan Gagné a été le premier à faire parvenir son inscription en vue de cette soirée du 27. Champion canadien, Gagné est favori pour remporter d'autres grands honneurs, lors de la compétition provinciale.

Le dixième anniversaire des poids et haltères, au Saguenay, sera souligné d'une façon spéciale, alors qu'aura lieu la remise de plaques souvenir à trois personnalités sportives qui ont aidé à populariser ce sport dans notre région. Ce sont Jacques Bordeleau, Jack Bacon et Sylvio Croteau.

Ben Côté tentera, à cette occasion, de réussir un record mondial officiel de soulevé de terre. Lors d'une récente pratique, Côté a réussi l'imposante marque de 760, ce qui est 31 livres de mieux que le record de Bob People. Il lui reste maintenant à accomplir le même exploit à une compétition sanctionnée par l'AAU.

D'autre part, le trophée Sylvio Croteau sera remis à Stevan Gagné, de Bagotville, pour avoir été choisi l'haltérophile no 1 au Saguenay, cette année.

Joute d'étoiles de la ligue des fléchettes

ARVIDA. (A.H.) — La première joute annuelle d'étoiles de la ligue senior de fléchettes du Saguenay sera disputée à compter de 9 h., ce soir, au camp Vaudreuil d'Arvida entre les champions de l'an dernier —les porte-couleurs de Roland Hébert — et le club d'étoiles choisi par les capitaines des équipes actuellement dans le circuit régional.

Pour les étoiles, l'alignement sera composé de : John Bremner, des Elks de Kénogami ; Lou Verhelle, de l'équipe des Moose; Henri Savard, des Elks; Normand Fillion, du Alec Garant ; D. Gaut, des Caporaux de l'A.R.C.; R. Belley, également des caporaux de Bagotville ; Fernand Trudeau, de la Légion canadienne d'Arvida; Charles Cloutier, de la Légion de Kénogami ; P. Mitchel, des Elks de Kénogami ; B. Stanix, de l'Aviation de Bagotville, et W. O. Pearson des Caporaux de l'Aviation.

Le curling reprend à Kénogami

KENOGAMI. (A.H.) — Les activités reprendront au club de curling de Kénogami en fin de semaine, par un bonspiel mixte, exclusivement réservé aux membres du club et à leurs amies. La première soirée de curling consistera en des compétitions hors-concours et une soirée récréative suivra immédiatement après.

Incidemment, le club de curling Kénogami tiendra ses compétitions officielles à compter de mardi prochain. C'est ce qui a été décidé au cours d'une réunion, tenue dernièrement, au Memorial Hall de Kénogami.

A propos, cette semaine, les membres des clubs de curling de la région se sont réunis en assemblée générale et ont décidé de présenter les compétitions Golden Scott et Whiteker à Arvida et Kénogami les 3, 4 et 5 des mois de février et mars.

Le patinage commence ce soir, à Arvida

ARVIDA. (A.H.) — Les séances de patinage pour les adultes, au centre récréatif d'Arvida, ont commencé hier soir. Plus de 150 personnes y ont assisté . . .

Interrogé à ce sujet, le directeur de la récréation à Arvida, M. Conan Arseneault a déclaré que son département s'efforcerait de composer un horaire qui permettrait aux amateurs de patins sur glace de pratiquer leur sport favori au moins 3 soirs par semaine.

Actuellement, le club de hockey "Les Citadins" junior tente de faire modifier sa cédule locale et dès que le cas sera réglé définitivement, les sportifs qui désirent patiner à l'aréna du centre seront invités à suivre un calendrier qui sera tracé par le département de la récréation d'Arvida, que dirige M. Arseneault.

R. Bégin président du club de ski Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R. L.) — Rodrigue Bégin, un vétéran skieur, a été élu président du club de ski Chicoutimi, au cours d'une assemblée des membres de ce club tenue hier soir. Il succède à Jean-Claude Tremblay.

Les autres membres du bureau de direction sont Maurice Lalancette, comme premier vice-président, et Martin Soucy, comme second vice-président ; Jacqueline Jalbert sera de nouveau secrétaire et le trésorier sera René Courchesne. Le président de l'an dernier, Jean-Claude Tremblay, a été choisi comme directeur et Denis Veuilleux comme aviseur technique.

Dans la ligue junior

Ghislain Gagné est le premier compteur

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) —Ghislain Gagné, des Marquis, est en tête des compteurs de la ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean pour une deuxième semaine consécutive. Cependant, il ne possède plus qu'une mince avance d'un point sur Rosaire Leclerc, des Castors, de Dolbeau, qui a effectué un bond remarquable de sept places, depuis la publication des statistiques, le 3 de ce mois. Guy Gagnon et Clément Bernard montrent aussi des gains appréciables, tandis que Gaston Dufour est descendu du second au sixième rang.

Clément Morneau s'avère le meilleur compteur du National et des défenses également avec un total de 12 points. Avec seulement deux joutes disputées présentement, les Citadins ne possèdent aucun nom sur la liste des vingt-et-un premiers.

Chez les gardiens de buts, un seul blanchissage a été obtenu à date et il va au crédit de Rénald Côté, des Marquis, dont les chiffres indiquent la meilleure moyenne défensive du circuit Jean-Baptiste Tremblay. Individuellement, c'est Yvon Laprise, du même club, qui s'est fait déjouer le moins souvent, cinq fois en deux joutes seulement. Toutefois, considérant les deux tiers requis pour l'obtention du trophée Vézina, c'est Jacques Laforest, des Aiglons dirigés par Jules Tremblay, qui le mériterait avec un record actuel de 3.25 en quatre duels. Voici de plus amples détails :

Classement

	J	G	P	N	PP	PC	Tot.
Jonquière	8	6	2	0	57	26	12
Alma	8	5	3	0	37	32	10
Dolbeau	8	4	4	0	36	53	8
Port-Alfred	8	2	6	0	35	42	4
Arvida	2	0	2	0	5	17	0

Les compteurs

	PJ	B	A	Tot.
Ghislain Gagné, Jonq.	6	10	10	20
R. Leclerc, Dolb.	8	7	12	19
Guy Gagnon, Alma	8	4	13	17
C. Bernard, Jonq.	8	3	13	16
A. Lamontagne, Dolb.	8	9	6	15
R. Girard, Jonq	7	6	9	15
G. Dufour, Alma	8	5	10	15
J.-M. Fortin, Jonq.	8	7	7	14
N. Rivard, Jonq.	8	6	8	14
S. Daigle, Alma	8	6	6	12
C. Morneau, P.-A.	7	4	8	12
Y. Juneau, Dolb.	6	5	6	11
R. Spence, Dolb.	8	3	8	11
A. Tremblay, P.-A.	8	2	9	11
B. Bouchard, P.-A.	8	8	2	10
A. Girard, Jonq.	7	3	7	10
C. Bérubé, Dolb.	8	3	7	10
Luc Tesier, Alma	8	7	2	9
J.-Yves Picard, P.-A.	7	5	4	9
Yves Cantin, Dolb.	8	3	6	9
A. Tremblay, Jonq.	5	2	7	9

Gardiens de buts

	PJ	PC	Moy.	Blanch.	
Côté, Jonq.	6	21	3.50	1	
Laprise, Jonq.	2	5	2.50	0	3.25
Laforest, Alma	4	13	3.25	0	
Gaboury, Alma	4	19	4.75	0	4.00
Michaud, J.-A.	8	42	5.25	0	
Vallée, Dolb.	4½	31	6.00	0	
Lavoie, Dolb.	3½	22	6.28	0	6.62
Pilon, Arvida	2	17	8.50	0	

"Le Journal d'Anne Frank" à Chicoutimi, le 19 novembre

CHICOUTIMI. (A. T.) — "Le journal d'Anne Frank", une pièce qui a soulevé des commentaires élogieux à travers le monde, sera jouée à Chicoutimi, le 19 novembre, à la salle académique du séminaire. Cet événement artistique de première importance soulignera en même temps la première visite du théâtre universitaire canadien dans la région du Saguenay, cette année.

"Le journal d'Anne Frank" est une pièce théâtrale que les critiques se sont plus à qualifier de "spectacle déchirant et merveilleux". Ecrite par Frances Goodrich et Albert Hackettan dans une adaptation de Georges Nerveux, la pièce sera interprétée à Chicoutimi par un groupe d'artistes canadiens, parmi lesquels nous remarquons Paul Alain, Françoise Lemieux, Guy Perron, Isabelle Jean, Marie Frennières, Michèle Pelletier, Gaétan Labrèche, Colette Courtois, Edgar Fruitier et Jean Gaumont.

La mise en scène sera d'André Bousquet, réalisateur de "Jeunes visages" et les décors seront signés Claude Jasmin. "Le journal d'Anne Frank" sera présenté le même jour en matinée d'étudiants.

Rôle d'évaluation déposé à Roberval

ROBERVAL.— (L.L.) — D'ici les prochains trente jours, tous les citoyens de Roberval qui le désirent peuvent se rendre à l'hôtel de ville afin de consulter le rôle d'évaluation qui vient d'y être déposé par les estimateurs de la cité. A noter cependant les principaux changements apportés concernant les nouvelles propriétés.

Le Richelieu recueille $4,000 à Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — Le club Richelieu Roberval, lors de son récent souper-causerie présidé par Me P.-E. Beauchemin, a donné le résultat final de la dernière campagne de vente de pains Richelieu au profit de l'enfance malheureuse. Grâce à la générosité de la population, le montant recueilli se chiffre à près de $4,000 soit sensiblement le même que l'an dernier.

Le même soir, les membres du Richelieu Roberval ont décidé de faire une demande pour l'émission d'une charte civile. Bientôt, un bulletin hebdomadaire sera également redigé afin d'être distribué à chaque souper.

Enfin, le premier tour de scrutin en vue de l'élection du bureau de direction pour la prochaine année aura lieu dans deux semaines, soit le 21 novembre.

Des cours de couture organisés à Roberval

PORT-ALFRED. (RP) — De nouveau cette année, la commission scolaire de Port-Alfred, organisera des cours post-scolaire, de couture pour les dames et demoiselles de toutes les paroisses de la baie des Ha-Ha.

Ces cours se donneront au couvent Notre-Dame-du-Bonseil de la paroisse St-Edouard. On ne connait pas encore, la date exacte, du début de ces cours.

En proposant une résolution pour autoriser le secrétaire-trésorier à s'occuper de l'organisation matérielle de ces cours, le commissaire Albert Dufour, a déclaré que ces cours avaient rendu d'innappréciables services dans le passé à un grand nombre d'épouses et de jeunes filles, en leur permettant d'apprendre l'un des plus importants métiers, qu'une mère de famille doit savoir celui de couturière qui contribue à faire réaliser des économies importantes dans le budget familial.

La commission scolaire paiera $7 et $5 aux deux professeurs chargés de ces cours, que subventionnera le département de l'Instruction publique.

Une série de victoires pour les Citadins; et la première ce soir, prédit Claude Gagnon

ARVIDA. (A. H.) — La ligue de hockey junior vous offre le choix entre deux excellentes joutes ce soir, à Arvida et Port-Alfred. Dans la première rencontre, les protégés de Bilodeau et Gagnon recevront les Aiglons d'Alma, pendant que les Castors de Dolbeau joueront à Port-Alfred.

L'instructeur Claude Gagnon nous a donné l'impression d'être fort optimiste pour la joute Aiglons vs Citadins, ce soir, à l'Aréna du Centre. Gagnon est d'avis que son club manque beaucoup d'entrainement. Mais il ne repousse pas l'idée que son club est aussi puissant que les autres équipes de la ligue de hockey junior. Il a notamment déclaré que : "Les victoires s'accumuleront avec le temps . . . et pourquoi pas à compter de ce soir" ? a-t-il dit.

Aucun changement n'est prévu sur l'alignement du club de Jules Tremblay, tandis que chez les Citadins un seul trio demeurera intact. En effet, Claude Gagnon nous a laissé entendre hier soir qu'il modifierait son alignement mais en se gardant bien d'effectuer quelques changements sur le trio Tremblay, Bouchard et Paquet.

On peut s'attendre à toutes sortes d'émotions, ce soir, à Arvida, à l'occasion de la première visite des Aiglons d'Alma.

Rappelons que le club du lac est au second rang, ex aequo avec les Castors de Dolbeau, tandis que les Marquis de Jonquière mènent le bal en première position. A Port-Alfred, les Castors tenteront d'augmenter leur emprise sur la seconde position et peut-être rejoindre les Marquis de Jonquière, inactifs ce soir . . .

A Port-Alfred comme à Arvida, la joute sera disputée à compter de 9 h.

Le National affronte les Castors ce soir

PORT-ALFRED. (W. G.) — Les porte-couleurs du National de Port-Alfred tenteront de secouer la guigne qui s'acharne sur eux depuis trois semaines lorsqu'ils recevront ce soir la visite des Castors de Dolbeau.

Lors de la dernière rencontre entre les deux clubs, le National l'emportait par 7 à 2 mais depuis ce temps, les hommes de Jack Bellemarre ont repris leur aplomb, ce qui laisse ainsi prévoir une lutte plus serrée avec le clan local.

Evidemment, après six défaites en ligne, le jeune instructeur Paul Dufour n'affiche point le large sourire de la victoire mais il espère que ses joueurs reviendront à la normale et produiront davantage. Les Nationaux ont beau travailler sans relâche et devant les insuccès, ils veulent trop bien faire, de là une tension plus grande s'empare d'eux. Il en résulte donc, selon le pilote, un manque de précision dans les passes et aussi beaucoup de buts ratés.

Le sympathique moniteur espère que les nombreux supporteurs du National se montreront indulgents devant la léthargie de leurs favoris et continueront de les encourager fortement. Un jour viendra, et il n'est peut-être pas loin, où les Nationaux reprendront le chemin de la victoire; alors, tout le monde sera heureux d'avoir contribué au relèvement surtout moral de l'équipe.

Pour la rencontre de ce soir, Dufour n'est pas certain d'aligner 2 ou 3 joueurs.

Il n'a pas voulu en dévoiler les noms mais on croit savoir que si les visés sont en uniforme, ils afficheront certes une tenue irréprochable s'ils ne désirent point subir les foudres de l'instructeur. Steven Larouche est le cerbère substitut du National et il épate Dufour à chaque pratique. Advenant une faiblesse de Georges Michaud qui va bien depuis quelque temps, Larouche obtiendra une chance de se faire valoir.

Chez les visiteurs, le retour d'Yvon Juneau a sensiblement renforcé le département offensif des Castors. Après avoir rejoint ses camarades Rosaire Leclerc et André Lamontagne, ce trio n'a pas pris de temps à s'illustrer et on devra les surveiller ce soir.

Comme d'habitude, la rencontre est cédulée pour neuf heures, ce soir au Palais municipal, à Port-Alfred.

Roberval représenté à la corporation de St-Michel Lachesnaie

ROBERVAL. (L. L.) — Lors de sa récente Assemblée, le Conseil de la cité de Roberval a nommé un représentant qui prendra part aux réunions du bureau de direction de la Corporation St-Michel Lachesnaie. Le Conseil désire être représenté étant donné que la cité de Roberval a pris part à la construction de la route et du réseau d'aqueduc et d'égoûts pour cette organisation qui s'occupera des jeunes orphelins, ainsi que des inadaptés mentaux. La ville prendra part également, si le projet se réalise, à la construction d'une bibliothèque et d'un gymnase, lesquels serviront aussi aux résidents de Roberval.

Le délégué désigné fut le maire F.-X. Bouchard, qui aura comme substitut l'échevin Albert Duperré. L'un ou l'autre assistera aux assemblées de la Corporation, à l'ouverture des soumissions publiques pour divers travaux. Une résolution demandant l'acceptation de ce représentant sera donc adressée par M. Ls-André Brosseau, greffier, à la Corporation St-Michel Lachesnaie, qui la soumettra ensuite à Québec, au département du Bien-Etre social, car aucune décision n'est prise par la Corporation sans passer par ce département.

Programme du hockey, en fin de semaine, à Jonquière - Kénogami

JONQUIERE. (AH) — Profitant de l'absence des Marquis au Palais des sports, la ligue de hockey juvénile de Jonquière-Kénogami présentera deux programmes doubles en fin de semaine.

Ce soir, à 7 h., le Collège de Jonquière aura une excellente occasion de se hisser seul au premier rang du circuit alors qu'il visitera le club du Patro. Dans la seconde joute, l'Ecole secondaire de Jonquière et la Police juvénile en viendront aux prises. Dans ce dernier cas, on peut s'attendre à une joute des plus enlevantes puisque l'école secondaire n'a pas encore connu la victoire, tandis que les jeunes policiers tenteront de se mériter un gain puisqu'ils ne désirent pas se laisser "damer le pion" dans le classement de la ligue.

Actuellement, les protégés de Normand Trudel et Léon-Maurice Tremblay occupent la 3e position avec seulement un point de moins que le Classic, au 2e rang.

Dimanche, le club du Patro sera inactif alors que les équipes Police juvénile et Ecole secondaire se disputeront une victoire contre les clubs du Collège de Jonquière et du Kénogami juvénile, dirigé par Gilles Dechesne.

5 morts dans un incendie

ASHAND, Massachussetts. (PA) — Un homme, une femme et leurs trois enfants sont morts hier matin dans un incendie qui a ravagé leur demeure. Les victimes sont: Paul Laprise, âgé de 29 ans, sa femme, Mary, âgée de 21 ans, et leurs trois enfants âgés de 4 ans, 2 ans et 6 mois. Une enquête a été entreprise pour déterminer la cause de l'incendie.

230 personnes vont jouer au badminton

ARVIDA. (A. H.) — Plus de 230 personnes se donnent au sport du Badminton à Arvida, nous faisait savoir hier, le directeur de la récréation M. Conon Arseneault.

A l'école Guillaume Tremblay, des jeunes de 16 ans et moins jouent deux fois la semaine entre 6 h. et 11 h., tandis que plus de 100 personnes adhèrent au club de badminton St-Philippe d'Arvida, qui tient également ses activités à l'école Tremblay d'Arvida. Pour le groupe senior, le gymnase est réservé entre 8 h., et 11 h. Tous les mardis jeudis et dimanches soirs.

M. Robert Prévost conférencier au Pavillon Mauricien

SHAWINIGAN. — M. Paul Telmosse, ex-administrateur régional et un des pionniers du mouvement touristique en Mauricie, présentera le conférencier, M. Robert Prévost, de l'Office touristique provincial, lors du diner-causerie de la Commission touristique de la Mauricie, au Pavillon Mauricien, dimanche soir.

Cette réunion sera sous la présidence de Me Jean-Marie Bureau. C'est un diner qui groupera tous les organismes intéressés au tourisme en Mauricie, comme les Chambres de Commerce, le Jeune Commerce. Les conseils municipaux de même que les corporations scolaires y délégueront également des représentants. On s'attend à la participation de 300 convives.

Cette réunion a pour but principal de renforcer l'unité régionale en ce qui concerne l'industrie touristique.

Les organisateurs à Shawinigan sont MM. Jean-Noël Richard, Albert Racine et Armand Blais.

Campagne du timbre de Noël

ISLE-MALIGNE, (P.T.) — C'est lundi et mardi, les 14 et 15 novembre, que cinq mille foyers des quatre villes d'Alma, Naudville, Riberbend et Isle-Maligne recevront leur invitation à souscrire à la campagne du timbre de Noël. Chaque envoi contiendra outre la lettre du président local, M. Gilles Goulet, deux feuilles du timbre à la croix de Lorraine.

Cette campagne annuelle de souscription qui se fait au pays depuis le début du siècle, et sur une base nationale, depuis plus de trente ans, sera la première organisée dans le comté de Lac-St-Jean, par un comité local. Dans le passé, la région faisait partie du district du comité de Roberval.

Si tous les foyers du district d'Alma retournent au quartier général, casier postal 310, Alma, la valeur des timbres reçus, soit $2 pour chaque deux feuilles de timbres, le comité sera en position de réaliser tous ses objectifs de dépistage et d'assistance, dont le passage de la roulotte anti-tuberculeuse, au début de l'été 1961.

Un comité de femmes, comprenant Mme Léopold Naud, à Naudville ; Mme Marcel Rhéaume, à Isle-Maligne et Mme Réal Côté, à Alma, procédera au cours de la semaine du 14 à la visite des "noms spéciaux" dont on attend une bonne collaboration pour la campagne de 1960.

Le mot d'ordre de l'organisation, "aujourd'hui ou jamais", demeure toujours l'objectif des membres du comité local du Lac-St-Jean. Pour les souscripteurs des quatre villes du centre urbain du comté, la suggestion est de garnir tous les articles de correspondance de timbres 1960

Demande officielle du syndicat à l'Alcan :

Retarder la fermeture des salles de cuves pour négocier la réduction de la semaine de travail et sauver les 500 travailleurs

ARVIDA. (M.T.) — Le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida vient de décider de demander officiellement à la compagnie si elle est prête à retarder temporairement la fermeture des salles de cuves 44 et 45 pour négocier la réduction de la semaine de travail à 36 heures.

Après avoir fait cette suggestion, dans les journaux et à la TV, de négocier la réduction des heures de travail avec compensation pour conserver un emploi aux quelque 500 employés qui seront mis à pied prochainement avec la fermeture des deux salles de cuves, le syndicat croit que cela ne suffit pas. C'est pour cela qu'il a décidé d'adresser une lettre à la compagnie.

Même si cette réduction de la semaine de travail ne fait pas partie du projet initial de convention collective actuellement en négociation, le syndicat croit aussi que la situation actuelle le justifie de faire officiellement une telle proposition à la compagnie.

C'est ce que mentionne le bulletin syndical "Tirons ensemble." On y ajoute que "devant l'ampleur du problème du chômage, particulièrement dans la région, le temps n'est plus où nous pouvions nous contenter de déplorer la situation et souhaiter que l'économie redevienne normale. Tous ceux qui ont des responsabilités sociales doivent accomplir des gestes positifs pour empêcher une aggravation de la situation. Nous espérons que la compagnie voudra, elle aussi, reconnaitre sa responsabilité dans l'économie régionale et qu'elle acceptera l'offre syndicale."

Le syndicat prétend qu'en réduisant la semaine de travail à 36 heures on augmenterait la main-d'oeuvre de sorte que les 5,000 employés actuellement au travail conserveraient leur emploi. Autrement dit, avec la semaine de 36 heures, la fermeture des salles de cuves 44 et 45 n'entrainerait pas le congédiement de 500 employés. Tel sera le cas, si la compagnie refuse d'en retarder temporairement la fermeture et de négocier la réduction de la semaine de travail.

L'assurance - chômage ou l'assurance - travail

Le conseil municipal appuiera la suggestion de M. Brassard

PORT-ALFRED. (R.P.) — Dans le but de remplacer l'assurance chômage par l'assurance travail, le conseil municipal de Port-Alfred, appuiera la suggestion formulée l'an dernier à la Chambre des communes par le député du comté de Chicoutimi, M. Vincent Brassard.

Une résolution en ce sens a été proposée par l'échevin Roland Bélanger. Ottawa, devra toutefois prendre l'initiative, des travaux publics qu'entrainerait un tel changement précise la motion Bélanger.

Dans une lettre à la municipalité, qui s'était prononcée antérieurement pour des modifications à la loi de l'assurance-chômage, M. Brassard, se demande si une augmentation des contributions et des prestations pourraient vraiment apporter un correctif au chômage endémique que nous connaissons. Lors d'une assemblée précédente du conseil municipal, l'échevin Georges Elie Boucard, avait proposé une majoration des contributions hebdomadaires, et une diminution du nombre des semaines requises pour avoir droit aux prestations d'assurances-chômage.

A ce sujet, le député s'interroge: "Ne serait-ce pas plutôt un encouragement à donner à certains types de chômeurs peu recommandables, qui sont chômeurs parce que cela fait leur affaire? J'ai déjà suggéré à Ottawa écrit-il, et je persiste dans mon opinion de remplacer l'assurance-chômage par l'assurance-travail".

De cette façon, souligne le député fédéral du comté de Chicoutimi, nos travailleurs seraient assurés d'un emploi permanent, nos villes d'une main-d'oeuvre gratuite pour exécuter leurs travaux et automatiquement les indésirables ne participeraient plus à la caisse. Pour plus de détails sur cette idée, je vous réfère au débat de la Chambre des Communes de la dernière session et j'inviterais votre ville à m'appuyer sur cette question que je soulèverai certes de nouveau à la prochaine session, "ajoute M. Brassard.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Ste-Geneviève aux prises avec un problème d'aqueduc

par JEAN BEAUDRY

STE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN. — La population de cette municipalité de quelque 1,300 habitants est présentement aux prises avec un problème aigu d'aqueduc.

A l'exception de quelques rares familles qui, par suite des nombreuses difficultés du système d'aqueduc, ont préféré aménager leur propre puits, tout le village est littéralement privé d'eau potable depuis une semaine. On ne sait quand l'eau reviendra dans les robinets.

Tandis que tout le monde déclare son mécontentement devant la situation qui ne semble pas offrir de règlement satisfaisant, ou tout au plus une solution temporaire, il est assez étrange de constater que cette question ne semble pas préoccuper, plus qu'il le faut, les responsables.

Le maire Edouard St-Arnaud a déclaré au représentant de LA PRESSE hier que cette question ne relevait pas du conseil municipal du fait qu'il s'agit d'un service vendu par une compagnie privée.

Il a convenu que le problème était sérieux, mais qu'il ne touchait aucunement l'administration municipale et qu'aucune plainte n'avait été portée par les contribuables de la municipalité.

Quand nous lui avons demandé s'il songeait à prendre certaines mesures pour remédier à la situation advenant le cas ou les propriétaires du réseau se proposeraient de remettre à plus tard les travaux qui s'imposent, il a répondu : "Cela ne nous intéresse pas. Il ne s'agit pas pour nous de prendre les devants et il n'y a rien à faire pour le moment. En tout cas, nous allons attendre les coups".

Selon le maire, tout le système d'aqueduc est à refaire. La municipalité est approvisionnée par une conduite d'eau qui prend sa source dans la montagne, à quatre milles de la municipalité.

Normalement la pression de l'eau se situe entre 40 et 45 livres et, présentement, par la gravité de la pente de la montagne, les citoyens sont alimentés de la façon la plus rationnelle. Aussi les ménagères laissent égoutter leur robinet durant toute la journée, la seule façon d'obtenir quelques pintes d'eau par jour.

Si on réussit de cette façon a obtenir un peu d'eau, juste assez pour la cuisson, cela est possible dans la basse partie de la municipalité seulement, tandis que dans la partie élevée c'est totalement impossible, à l'exception de la nuit alors qu'un mince filet d'eau s'égoutte des robinets.

Pompes défectueuse

L'interruption presque totale du service d'aqueduc a été occasionnée par le bris de la pompe, survenu il y a une semaine. Les morceaux de rechange étant impossibles à trouver à Montréal et dans tout le Canada, la situation devient d'autant plus inquiétante, qu'aux dernières nouvelles on ne semble pas assuré de trouver le morceau principal à l'usine située dans le Wisconsin, aux Etats-Unis.

Il ne restera alors qu'une alternative et ce sera de commander la fabrication de cette pièce principale à l'usine même. Et encore ce ne sera qu'une solution temporaire, semble-t-il.

La compagnie

La compagnie du réseau d'aqueduc se déclare peu intéressée à moderniser son système et le président, M. Renaud Trudel, déclare lui-même que si le service ne satisfait pas les besoins de la municipalité, c'est à elle qu'il appartient de prendre les dispositions pour donner le service aux citoyens.

M. Trudel déclare que tout le système est à refaire et les actionnaires sont peu disposés à effectuer les moindres travaux. Il déclare que toute la conduite d'eau a été déjà condamnée par le ministère de la Santé, ce qui signifie la construction d'un nouvel aqueduc.

Suivant des expertises effectuées à ce sujet, la construction d'un nouvel aqueduc coûterait environ $90,000.

Loin d'être intéressé à construire un nouveau système, la compagnie préfère discontinuer son service. M. Trudel déclare que les revenus des abonnés au service d'aqueduc ne permettent pas d'entreprendre des travaux majeurs. Si le service est encore maintenu, ce n'est que pour accommoder la population.

Dès que la conduite principale fût condamnée par le ministère de la Santé, la compagnie proposa à la municipalité de prendre le service à sa charge, mais celle-ci n'en a voulu à aucune condition.

En considérant que la municipalité bénéficie d'une subvention du gouvernement provincial en construisant elle-même un nouveau réseau d'aqueduc, il lui en coûterait environ $60,000, tandis que la compagnie ne peut profiter de ces avantages du fait qu'il s'agit d'une entreprise privée.

Pour le service d'eau à Ste-Geneviève - de - Batiscan, les clients paient, depuis six ans $15 par année mais avant 1954, le taux était de $9 par année.

A Grand'Mère

L'illumination des fêtes disparaîtra si le J.C. supporte seul le fardeau

GRAND'MERE — Comme dans la plupart des villes de la région, l'illumination des rues pour le temps des fêtes se fera sous condition à Grand'Mère. On sait que depuis trois ou quatre ans, le Jeune commerce se charge de la décoration lumineuse des rues principales et des avenues commerciales de la ville avec le concours financier des marchands et des professionnels locaux.

Dans les premières années, tout a semblé bien marcher grâce à la collaboration que recevait les membres du Jeune commerce. Cette collaboration se fait toutefois ressentir de moins en moins et l'an dernier le Jeune commerce a eu de la difficulté à tout boucler. Dans quelques villes de la région, l'illumination s'est soldée par un déficit que le Jeune commerce a dû absorber de lui-même, en plus d'avoir fait l'installation et de s'être dévoué bénévolement pour que la ville ait vraiment un air de fête.

Au Cap-de-la-Madeleine, le Jeune commerce a dû se départir de cette charge qu'elle voulait bien prendre depuis quelques années, parce que les marchands locaux ne donnaient plus la collaboration qu'ils devraient.

A Shawinigan, on a récemment élaboré un projet d'illumination que l'on tentera de réaliser si l'on reçoit l'aide des marchands et des professionnels. Si cette aide ne vient pas en temps, le Jeune commerce de Shawinigan se retirera lui aussi de l'illumination.

A Grand'Mère, c'est le même problème qu'ailleurs qui survient et le Jeune commerce a longuement débattu cette question de l'illumination au cours d'une assemblée de l'exécutif qu'il tenait hier soir au secrétariat permanent.

Le Jeune commerce a alors décidé de prendre l'initiative d'envoyer une lettre aux marchands et aux professionnels de la ville pour solliciter leur concours financier à la cause de l'illumination. Dans cette lettre, le Jeune commerce annonce aux intéressés qu'un projet d'illumination tout à fait nouveau a été conçu et qu'on attend qu'un peu d'aide de leur part pour le mettre à exécution.

Le Jeune commerce a décidé de tout laisser tomber si la réponse des marchands ne se montrait pas favorable au projet.

Le projet d'illumination sera un peu plus dispendieux cette année qu'il ne l'était l'an dernier parce qu'on aura à faire le changement des fils cette année. L'an dernier, les fils électriques étaient à moitié à découvert au milieu de la rue et le Jeune commerce avait alors été averti que s'il se produisait des dommages dus à cette état de chose, il devrait en répondre.

Pour faire le changement de tous les fils et pour donner un peu plus d'expansion à l'illumination, le Jeune commerce devra recueillir une somme de $2,000. La aussi aux marchands et aux professionnels locaux, sont-ils pour ou contre l'illumination ? A eux de le décider.

Délégués de Grand'Mère au domaine du folklore

GRAND'MERE — Deux personnalités de Grand'Mère, bien connues par leur activité dans le domaine du folklore, M. et Mme Cyrille Lafrenière, participeront à un important camp d'étude, que tiendra la Fédération folklorique du Québec à l'Auberge du Jeunesse du Lac Guindon, à Ste-Anne-des-Lacs, près de Shawbridge, du 11 au 13 de ce mois. M. Lafrenière représentera la Mauricie à titre de directeur régional de la Fédération et Mme Lafrenière, l'équipe locale, les Lutins du Rocher.

Ce camp sera le siège d'importantes assises où sont convoqués tous les principaux responsables du mouvement. Ce sera une sorte de congrès qui servira à faire le point dans l'expansion que connaît actuellement cette jeune association d'équipes folkloriques. Ce sera une prise de conscience de même que l'occasion choisie pour mettre les expériences en commun, de façon à orienter l'organisation vers de plus grandes et de plus fructueuses réalisations.

Ce camp s'adresse particulièrement aux présidents et directeurs techniques des équipes associées. Mais tous les intéressés à la cause du folklore y sont également invités.

M. Lafrenière a déclaré que la direction du camp s'était assurée les services de personnalités compétentes dans le domaine des loisirs en marge de ces assises. On y retrouvera également plusieurs spécialistes en récréation. Les séances d'études seront dirigées par des psychologues et des sociologues.

LE TIMBRE DE NOEL — Aux Fêtes de chaque année, le public est invité à penser à ceux qui peuvent être dans le besoin en contribuant à la grande campagne de souscription pour le Timbre de Noël, un comité du Jeune Commerce de Shawinigan. C'est pour la prévention de la tuberculose que le Jeune Commerce a besoin d'une somme de $5,000 encore cette année. Les principaux responsables sont MM. Raymond Touchette et Camille Noël, photographiés en compagnie de M. Jean Laperle, directeur du Business College, où chaque année les jeunes filles adressent les milliers de lettres.

A la Consolidated Paper

Renouvellement de contrats à 2 moulins de l'entreprise

SHAWINIGAN. — La Consolidated Paper Corporation est en pleine période de renouvellement de contrats de travail avec ses employés des moulins Laurentide, de Grand'Mère, Belgo, de Shawinigan, et Wayagamac, du Cap-de-la-Madeleine.

A Grand'Mère, les négociations viennent de prendre fin. A Shawinigan, elles ont été rompues; elles ont été suspendues jusqu'à samedi à la Wayagamack.

Les négociations en vue d'un nouveau contrat collectif de travail se sont terminées le 30 septembre à Grand'Mère. La gérance de la division Laurentide n'a pas voulu discuter et négocier le nouveau contrat présenté par les syndicats. Les syndiqués ont donc accepté l'ancien contrat en y apportant toutefois quelques changements "pour le mieux ou pour le pire", a-t-on dit. Le contrat durera un an. Les rajustements de salaires ont été rétroactifs au 1er mai 1960.

Solidarité

Il avait été tout d'abord convenu entre les employés des trois moulins précités qu'aucun contrat serait signé avant que les négociations ne soient terminées partout. Comme les employés de Grand'Mère ont signé leur convention sans attendre leurs confrères des autres moulins, ceux-ci ont renouvelé leur geste de solidarité et s'entendent pour ne pas signer de contrat avant que les négociations ne soient terminées aussi bien à Shawinigan qu'au Cap.

Les négociations ont été rompues à Shawinigan à cause d'une mésentente sur l'interprétation et de la définition des inspecteurs et de leur travail. La compagnie a catégoriquement refusé de mettre de côté les points en litige, afin de continuer les négociations sur le reste du contrat. Cette attitude surprend beaucoup les membres de ces locaux d'une union internationale. On attend donc la venue d'un conciliateur.

Au sujet du contrat à la Wayagamac, on sait seulement que les négociations ont été suspendues et qu'elles doivent reprendre samedi.

Présentation d'un recueil de poèmes

SHAWINIGAN — L'Académie littéraire du séminaire Ste-Marie présentera le 15 à 4 heures un autre recueil de poèmes, créés par les étudiants de cette institution et publiés par l'Académie à ses éditions des Rapides.

A cette occasion, M. Clément Marchand, écrivain canadien et membre de la Société royale du Canada, donnera une conférence sur la poésie canadienne-française.

L'abbé Jean-Marc Tousignant préfet des études, a lancé une invitation à plusieurs personnalités de la ville, de même qu'aux journalistes pour assister au lancement du recueil.

Jean Huard subira son procès le 22

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Jules Huard a été condamné, hier matin, à subir son procès aux assises criminelles où il aura à répondre du meurtre de Marguerite Vallée-Bonneville, commis au Château de Blois il y a déjà quelques mois.

Après avoir pris connaissance de la décision du juge Maurice Langlois, des sessions de la paix, d'envoyer le prévenu aux assises, Me Jacques Lacoursière, substitut du procureur de la Couronne, devait déclarer que Huard subiron son procès le 22.

Chez les Filles d'Isabelle de Shawinigan

SHAWINIGAN. — La réunion mensuelle du Cercle Jeanne-Mance des Filles d'Isabelle aura lieu le 14 novembre au local, sur la 5e rue.

Le nouveau conseil de direction qui vient d'être élu compte beaucoup sur la présence nombreuse pour cette première activité. La réunion débutera à 8 heures.

Soirée récréative de l'Union musicale samedi à Shawinigan

SHAWINIGAN. — L'Union musicale donnera sa soirée récréative annuelle samedi prochain, à laquelle sont invités les supporteurs de cet ensemble musical.

M. Maurice Coutu, secrétaire-trésorier de l'Union musicale, est l'organisateur de cette soirée. Il profitera de l'occasion pour présenter des films en 8 ou 16mm tournés à l'occasion du récent festival de l'Association des fanfares amateurs de la province, tenu à Shawinigan, les 3 et 4 septembre. Il y aura tout d'abord, à 7 heures le souper canadien; la projection des films suivi d'un programme récréatif.

Le conseil de Shawinigan sera assermenté mardi

SHAWINIGAN — L'assermentation du nouveau Conseil municipal élu lundi soir dernier aura lieu mardi, à 5 h. 30, annonçait hier M. Jos Buisson, greffier de la ville qui agissait comme président de cette élection.

Il se peut que la cérémonie d'assermentation soit présidée par Mgr Maurice Patry, curé de la paroisse St-Pierre.

La première séance régulière de ce nouveau Conseil aura lieu le 21 novembre.

M. Buisson a terminé hier le relevé des boites qui ont servi au scrutin. Les résultats n'ont changé nulle part. Le maire J.-Armand Foucher a conservé sa majorité de 595 voix contre son adversaire, M. Paul-Emile Bélanger. Ce dernier a obtenu 2,701 voix et M. Foucher, 3,296.

Deux candidats à l'échevinage ont perdu leur dépôt de $50. C'est M. Lucien Boucher, candidat contre M. Ephrem Lacerte réélu et M. Camille Beaulieu, dans le quartier no 3, et M. Bruno Pellerin, dans le quartier no 7. A cet endroit, l'élu fut M. Antoni St-Onge, qui a défait trois adversaires, MM. Pellerin, Jos Boisvert et Armand Vallières.

Dans le quartier no 1, M. Maurice Bruneau a été réélu par acclamation lors de l'appel nominal.

Dans le quartier no 2, M. Henri Désaulniers a été réélu avec une majorité de 126 voix contre M. Rémi Lamothe. Ce dernier a obtenu 423 votes et M. Désaulniers, 549.

Dans le quartier no 3, M. Ephrem Lacerte a été réélu avec une confortable majorité de 417 voix contre son plus proche adversaire, M. Camille Beaulieu. M. Lacerte a obtenu 855 voix, M. Beaulieu, 438 et M. Lucien Boucher, 242.

Dans le quartier no 4, M. Gérard Voyer a été réélu avec une majorité de 95 voix. Il a obtenu 484 votes, M. Julien Vallières, 389 et M. Nicolas Lahaye, 289.

Dans le quartier no 5, M. Rosario Barolet a été réélu avec 174 votes de majorité. Il a récolté 438 voix.

Il n'y eut pas de lutte dans le quartier no 6, où M. Yvon Boisvert avait été élu par acclamation.

Dans le quartier no 7, il y avait quatre postulants au titre d'échevin. Le vainqueur, M. Antoni St-Onge a obtenu, 394 voix, MM. Jos Boisvert, 180, Bruno Pellerin, 109 et Armand Vallières, 222. Ce qui laissait une majorité de 172 voix à M. St-Onge et faisait perdre le dépôt à M. Pellerin.

L'éclairage dans les écoles sera discuté

TROIS-RIVIERES. — Un intéressant panel sur l'éclairage dans les écoles a été organisé pour le 15 novembre par le Chapitre de la vallée du St-Maurice de la Société de génie en éclairage — Illuminating Engineering Society. La réunion aura lieu à 8 hres à l'Institut de technologie de Trois-Rivières et se déroulera sous forme de forum.

L'invité principal sera M. O. Maillette, I.P., du ministère de la Jeunesse. Il sera secondé de l'ingénieur - conseil J. Urbain Moreau, d'un optométriste, M. Jean Gascon, d'un architecte, M. Jean-Louis Beaumier, des présidents des Commissions scolaires de Trois-Rivières et de Shawinigan, MM. Gaston Francoeur et Léon Lamothe, ainsi que de M. Gérard Denis, conseiller en éclairage de la compagnie Shawinigan Water and Power, qui agira comme modérateur.

La société est anxieuse d'aider les Commissions scolaires à se renseigner davantage sur l'éclairage. Et à cet effet, les membres de 85 commissions scolaires de la Mauricie, ont été invités à assister au panel.

M. JACQUES HEBERT, dirigera, à titre de moniteur, la deuxième session du Comité d'Orientation qui se tiendra de 10 heures à 11 h. 45, dimanche matin, à la salle Penn-Mass, au Cap-de-la-Madeleine, sous les auspices du Jeune Commerce de cette localité. Le sujet traité sera : L'étude du Credo "Jeune Commerce".

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Pour le Jour du Souvenir

Vif succès du concours de dessins dans les écoles de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Le jugement final du concours de dessins organisé par la section locale de la Légion canadienne a eu lieu hier après-midi, à l'atelier du peintre Raymond Lasnier. Ce dernier et M. Richard Normandin, graphiste publicitaire au poste CKTM-TV, n'ont pas eu la tâche facile pour décerner les honneurs aux plus méritants. Assistés de M. Paul Bergeron, vice-président de la Légion canadienne, ils ont adjugé treize prix et une mention spéciale à quatorze étudiants de notre ville. Voici de quelle façon les prix ont été adjugés :

Premier prix : Jean - Marc Gaudrault, 11e année, Académie de La Salle ; Deuxième prix : Marianne Mongrain, 8e année, école Marie-Immaculée ; Troisième prix : Roland Fafard, 8e année, école St-Sacrement ; Quatrième prix : Elyse Piquette, 12e année, école St-Louis-de-Gonzague ; Mention spéciale : Pierre Rivard, 11e B, Académie de La Salle.

Les neuf autres étudiants qui se sont mérités un prix en argent sont : Françoise Le Priol, 6e année, école Dominique-Savio ; Diane Young, 1ère année, école Notre-Dame-de-la - Paix ; André Provencher, 7e année, école St-Jean-Bosco ; Pierre Nadeau, école Jean-Godefroye ; Réjean Harnois, 11e année, Académie de La Salle ; Jean-Pierre Olivier, école Jean-Bosco ; Christiane Halley, 9e année, école Ste-Angèle ; Mary de Voy, 10e année, école Ste-Cécile ; Lina Marchand, 4e année, école Dominique-Savio.

M. Paul Bergeron, trésorier de la campagne du coquelicot fera parvenir tous les montants en argent aux directeurs des écoles fréquentées par les gagnants. Les dessins primés sont actuellement exposés dans les vitrines de la quincaillerie Cyrille Labelle et du journal LA PRESSE.

A 1 heure, cet après-midi, M. l'échevin André-O. Dumas, président de la campagne du coquelicot, sera l'invité de Louis Dufresne, animateur de l'émission "Indiscrétions". Il parlera du concours de dessin ainsi que des autres manifestations qui auront lieu dimanche prochain, jour du Souvenir.

Ils ont protesté de leur innocence pour le hold-up

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Réal Dodier et Guy Lefebvre ont protesté de leur innocence, hier matin, à une accusation de vol à main armée au garage Rheault-Beauchemin de Saint-Grégoire de Nicolet alors que Gisèle Thibeault, Gabriel Beaudoin et René Jussaune, faisaient de même à une accusation de complicité après le fait.

Un après l'autre, les prévenus ont opté pour un procès devant un juge seul pour ensuite protester de leur innocence. Les procès ont tous été fixés au 24.

On se souvient que Dodier et Lefebvre avaient dérobé moins de $200 pour être appréhendés sur le traversier faisant la navette entre Sainte-Angèle-de-Laval et Trois-Rivières, peu après l'heure du souper la veille au soir.

LES JUGES DU CONCOURS DE DESSINS EVOQUANT LE JOUR DU SOUVENIR se réunissaient hier après-midi pour déterminer le choix du vainqueur. Des milliers d'écoliers et d'écolières ont participé à cette compétition artistique trifluvienne qui avait été inscrite comme exercice hebdomadaire de dessin dans toutes nos institutions locales. Les titulaires des classes avaient fait un premier choix et remis au jury les meilleurs dessins exécutés par leurs élèves, soit plus de deux cents. Nous apercevons ici, dans l'ordre habituel, les juges officiels, MM. Paul Bergeron, vice-président de la Légion Canadienne, instigatrice du mouvement; Raymond Lasnier, artiste peintre avantageusement connu, et Richard Normandin, graphiste-publiciste au poste de télévision local CKTM-TV.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée : "Le Père Lebonnard"
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—Boîte à surprises
5:00—CF-RCK "Le Trésor du Tacona"
5:30—Au bout du monde
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Pour Elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—CBC TV News
11:30—La lutte
12:00—Ciné-Soir : "Le bigame"
1:30—Fin des émissions.

DEMAIN

2:00—Football du Big Four
4:30—Film
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—J.-L. Fortin
7:30—Caméra 13
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Colin maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Hockey : Détroit vs Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Le siffleur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Errol Flynn
12:06—CBC TV News
12:16—Ciné-Soir : "La belle de Cadix"
2:00—Fin des émissions.

pour 1961—une sensationnelle

VOITURE "MAJESTUEUSEMENT COMPACTE"

PLUS GRANDE OÙ C'EST UTILE...

ELLE EST GRANDE par toutes les qualités qui comptent . . . on a immédiatement le sentiment d'être au volant d'une ardente routière qui sait . . . s'accrocher" au sol . . . se moquer des vents contraires . . . et prendre les virages sans "coups de roulis". ELLE EST GRANDE également par la sécurité offerte . . . une construction ultra-solide . . . des freins surpuissants . . . un tableau de bord rembourré . . . une vue panoramique non-déformée . . . et une stabilité inébranlable par le passage des poids lourds.

ELLE EST GRANDE par son volume intérieur . . . la Lark est RÉELLEMENT une *grande* voiture . . . elle est plus spacieuse que toutes les compactes et la plupart des voitures conventionnelles. Ses portes larges et hautes sont d'un accès facile . . . et elle offre une place ample à 6 personnes avec un espace généreux aux genoux et à la tête, tant à l'arrière qu'à l'avant. La Lark révèle également sa *grande classe* par ses performances . . . milles par gallon . . . ou milles à la minute . . . les nouveaux modèles combleront tous vos voeux. Il y a un tout nouveau Skybolt Six ou un dynamique V-8 qui s'offrent au choix . . . *et* . . . le 6 a une énorme réserve de puissance avec une transmission automatique.

PLUS PETITE OÙ C'EST SENSÉ...

ELLE EST COMPACTE pour être extrêmement maniable . . . elle se conduit pratiquement du bout des doigts . . . se gare du premier coup, même dans les espaces restreints . . . et se faufile aisément à travers une circulation dense. ELLE EST COMPACTE pour être économique . . . la nouvelle Lark vous offre plus et coûte moins cher . . . à acheter . . . à entretenir et à utiliser. C'est vraiment un chef-d'oeuvre de la technique Studebaker—il n'y a pas mieux.

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE LA GARANTIE STUDEBAKER— 12,000 MILLES OU 12 MOIS

soyez parmi les heureux qui conduisent une LARK STUDEBAKER *elle vous enchantera*

VI-Sedans à 2 et 4 portes; Station-Wagons à 2 et 4 portes et le modèle décapotable.
VIII-Sedan à 4 portes; Hardtop à 2 portes; Station-Wagon à 4 portes; un modèle décapotable et le "Cruiser" à 4 portes.

BOISCLAIR-ALIX AUTOMOBILE INC. 6807, avenue Delorimier
GARAGE BOUCHARD LTD. 340, 10e Avenue, Lachine
GARAGE LAPIERRE 5400, avenue Papineau
MIDLAND MOTOR SALES INC. 1934 ouest, Ste-Catherine
PLAMONDON MOTOR SALES REG'D. 2643, boulevard Rosemont
PROVOST AUTO ELECTRIC LTEE 8305, boulevard St-Laurent
GARAGE WOODLAND LIMITED 980, avenue Woodland, Verdun
LAVIGNE GARAGE ENRG. 4, Montée Ste-Marie, Ste-Anne-de-Bellevue
POULIOT AUTO LTEE 1450, boulevard des Laurentides, Ville de Renaud

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

L'affaire PROHIBITION rebondit à Yamachiche

par **Jean BEAUDRY**

YAMACHICHE. — La démission de l'échevin Joseph Milot qui se rattache de près à la récente initiative du Conseil municipal, de faire abolir le règlement de prohibition, est devenue le premier sujet de conversation à Yamachiche.

Pourquoi l'échevin Milot a brusquement remis sa démission au Conseil municipal ? Des pressions se sont-elles exercées auprès de lui en le menaçant de lui faire perdre son emploi s'il ne résignait pas sa fonction ? Comment a-t-il pu invoquer, comme raison de sa démission, le fait qu'il souffre de surdité, quand le même malaise l'incommode depuis trois ans et demi qu'il est échevin ? Le président de la Commission scolaire, M. Thomas Bellemare, un tenant connu de la prohibition est-il lié de près à la démission de l'échevin ?

Voilà autant de questions que se pose aujourd'hui la population de Yamachiche, en regard de cette démission inattendue d'un des membres du Conseil municipal.

Depuis deux jours, les déclarations fusent de toute part et chacun y va de ses commentaires. Sourd mais pas fou, disent les uns, et les véritables raisons ne sont pas toujours celles que l'on invoque dans les déclarations officielles, disent les autres.

Pendant que M. Thomas Bellemare, président de la Commission scolaire et tenant marqué de la prohibition, et au surplus patron de l'échevin démissionnaire, qui est concierge à la Commission scolaire, dit qu'il n'a rien à voir avec la démission de l'échevin, M. Joseph Milot, ce dernier a précisé hier, à l'aide d'une déclaration assermentée devant le secrétaire de la Commission, M. Oscar Leclerc, qu'"il n'a subi aucune pression ni directement ni indirectement de la part du président de la Commission scolaire, M. Thomas Bellemare". Il ajoute : "Il n'a même pas été question entre nous que je démissionnerais, pas même par personne interposée."

Il est toutefois un fait connu de plusieurs et où la rumeur persistante depuis quelques semaines voulait que M. Joseph Milot soit remplacé par M. Armand Milot, — aucun lien de parenté — à la conciergerie de la Commission scolaire.

Le récent geste posé par le Conseil municipal donnerait-il lieu à du chantage de la part des opposants ? Les événements de ces derniers jours le laissent croire. Chose certaine, c'est qu'entre les faits véritables, où les cartes passées sous la table ont définitivement plus de valeur, et les ententes prises dans l'intimité et qui sont tout de même décelées dans les bruits des conversations, tout vient à s'éclaircir. Les déclarations officielles ne suffisent pas toujours à primer sur l'opinion générale.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que la question n'en restera pas là, puisque certains sont bien déterminés à tirer les cartes au clair d'ici peu.

A la Wayagamack

M. Roland Lemay élu président de l'Association

TROIS-RIVIERES. — Dernièrement, les membres de l'Association athlétique des employés de la Wayagamack se sont réunis en assemblée générale pour élire M. Roland Lemay à la présidence de cet organisme pour la saison 1960-61.

Les autres membres du nouvel exécutif comprennent MM. Yves Lamarche, vice-président; Jacques Croteau, secrétaire ; Lucien Hamel, trésorier et les directeurs André Ayotte, Yvon Alarie, André Bellerose, Albert Bergeron, Edouard Biron, François Goulet et Maurice Lapointe.

L'Association athlétique des employés de la Wayagamack aura encore cette année une équipe dans la ligue Industrielle de hockey. Elle préconise aussi plusieurs soirées et d'autres manifestations sportives et sociales d'ici l'été prochain.

EXPOSITION ARTISANALE — Mme Rita Gingras, de Grand'Mère, exposera à compter de ce soir et jusqu'au 20 novembre, 50 de ses plaquettes murales représentant divers sujets. L'exposition a lieu à la Forestière, au Lac-des-Piles.

Vernissage d'une exposition artisanale de Mme R. Gingras

GRAND'MERE. — Toute la Mauricie est invitées à assister à compter de ce soir et jusqu'au 20 novembre prochain, au vernissage de l'exposition de Mme Rita Gingras, artisane de Grand'Mère, qui exposera ses plaquettes murales à la Forestière, un restaurant situé au Lac-des-Piles, dans un décor enchanteur.

Mme Gingras contribue beaucoup à répandre des arts esthétiques, et plus particulièrement la peinture. Elle délaisse quelque peu la peinture depuis quelque temps pour se consacrer plus particulièrement à l'artisanat en fabriquant des plaquettes murales. Elle a créé à date plus de 70 modèles différents et grâce à son équipe elle entend continuer dans la même veine.

Son apport à l'artisanat et le renouvellement constant de ses sujets pourraient bien lui mériter cette année les honneurs d'être choisie comme l'artisan de l'année.

Mme Gingras s'est jointe à l'Association professionnelle des artisans du Québec, de même qu'à la Centrale d'Artisanat du Québec.

Ses plaquettes fort originales, s'apparentent bien à l'ameublement scandinave en pleine vogue présentement dans notre province. Elles sont faites avec toutes sortes de bois précieux. Mme Gingras utilise aussi le cuivre et la céramique.

Les sujets les plus souvent représentés sont les fleurs, les madones, les animaux, les paysages et les instruments de musique. Elle utilise ce que les artisans appelent la laminé de bois exotique. Les bois viennent d'Afrique, de Russie du Japon. C'est le bois de rose, l'acajou (6 teintures différentes), le zébra japonais, l'orme des Carpathes, le bois de teck, le coeur de noyer et autres.

Un peu comme chez les frères Bourgault, Mme Gingras exploite son "studio d'art à Grand-Mère" sous forme de petite industrie. Elle a cinq employés à son service, dont Mme Thérèse Lamarre qui s'est déjà fait remarquer par ses toiles aux coloris très chauds.

Pour l'exposition qui ouvrira ce soir, Mme Gingras a invité entre autres l'honorable René Hamel, député du comté de St-Maurice ; M. J.-A. Richard, député fédéral de St-Maurice-Lafièche ; les maires J.-Armand Foucher de Shawinigan, J.-Alfred Therrien de Grand'Mère, J.-A. Mongrain de Trois-Rivières, Valmore Gratton, économiste en chef de la ville de Montréal, et autres.

Réunion à Trois-Rivières pour fusionner deux organismes de cyclisme

TROIS-RIVIERES.—Une importante réunion concernant le cyclisme provincial et national se tiendra ce soir à 8 hres au chalet de club des Raquetteurs Le Laviolette de Trois-Rivières.

A cette assemblée de la plus haute importance, cyclistes, organisateurs et officiels de l'Union Cycliste Nationale et de la Canadian Wheelmen's Association, division du Québec seront présents pour discuter de ce problème épineux.

Par suite d'une mésentente au sein de la division du Québec de la Canadian Wheelmen's Association, Georges Lachance et Gaston Pouliot de Québec, aidés de collaborateurs, ont mis sur pied l'Union Cycliste Nationale et l'été de 1960 a vu surgir des courses de tous genres auxquelles certains cyclistes ne pouvaient prendre part par suite de la friction entre les deux organismes.

C'est pour cela que l'on veut une réunion ce soir pour aplanir toutes ces difficultés. Les dirigeants de l'U.C.N. ont rencontré récemment ceux de la C.W.A., section du Québec, et en sont venus à une entente de principe qui réunirait ces deux Associations.

C'est donc dans le but de ratifier ces accords chez nos cyclistes que se déroulera ce soir à Trois-Rivières cette importante rencontre.

Advenant l'accord qui semble maintenant sur le point d'être conclu, la lutte se continuera ensuite sur le plan national, pour établir un système adéquat pour tout le monde, avec une nouvelle constitution qui donnera justice sur les discordes, les élections, le choix des coureurs olympiques et la répartition des pouvoirs et territoires.

Cadets de Shawinigan au défilé du Père Noël, à Montréal

SHAWINIGAN. — Les Cadets de Shawinigan continueront encore de se couvrir de lauriers, puisqu'ils participeront en fin de semaine à Montréal, à un défilé pour souligner l'arrivée du Père Noël. Cette manifestation populaire marque également le début des festivités en marge du carnaval de Montréal.

Les Cadets quitteront Shawinigan-Sud, ce soir à 6 heures pour se rendre dans la métropole. Ils seront reçus demain après-midi au Centre de l'Immaculée-Conception, d'où ils donneront un spectacle à 4 heures p.m. et en soirée. Si la température est plutôt froide on ne les enviera pas trop cette fois, car les cadets doivent présenter leur fameux numéro dans la piscine de ce centre des loisirs.

A Shawinigan-Sud

Octroi provincial de $100,000 à la Commission scolaire

SHAWINIGAN-SUD. — Les commissaires d'écoles réunis dernièrement sous la présidence de M. Henri Lapointe, ont pris connaissance d'une lettre du gouvernement provincial les avisant qu'ils bénéficiaient d'un octroi de $100,000 applicable sur les déficits accumulés qui s'élèvent à $171,000.

Par ailleurs, à cette même séance, on devait adopter le budget pour l'année en cours à un montant jamais égalé de $958,019, y compris le déficit prévu de $265,737.

* * *

La résolution pour permettre aux enfants de Shawinigan-Sud qui fréquentent le cours classique de bénéficier de la rétribution scolaire gratuite fut définitivement adoptée, à l'unanimité. La Commission scolaire paiera les frais de scolarité jusqu'à un maximum de $200.

* * *

Plusieurs autres questions ont été abordées, notamment l'adoption du rôle de perception en marge du budget municipal. La taxe foncière est susceptible de rapporter $249,900.

J. Panneton en liberté provisoire

TROIS-RIVIERES.—La comparution de Jules Panneton, accusé d'avoir obtenu divers effets de M. Charles-Emile Paquette, en payant à l'aide d'un faux chèque, a été remise à ce matin à la demande du procureur de la poursuite, Me André Bureau.

Le prévenu a également obtenu du président du Tribunal sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $200 par personne solvable.

Les quilles à la banlieue de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Mercredi soir à la salle Chez Pitt's, la ligue de petites quilles des Loisirs de Ste-Catherine-de-Sienne, à la banlieue de Trois-Rivières, a présenté d'intéressantes rencontres. Mme Roger Beland a roulé un simple de 177 et un triple de 425. Chez les hommes, Emilien Launier a obtenu un simple de 212 et un triple de 466.

Voici les résultats : — Pâtisserie Moderne 1808, Normandin & Frère (3-1) 1939.

Benoit Massa 1886, Launier Ltée (3-1) 1933.

T.V. Motels 1780 (3-1), J.-P. Roberge 1680.

Antoine Biron 1842 (3-1), Ray. Ricard 1837.

H.-G. Gauthier 1870 (4-0), Clément & Levasseur 1618.

Les filles-mères : un problème engoissant

Rôle prépondérant du service social

Les responsables du service social jouent, dans la société, un rôle prépondérant. Pour faire suite aux statistiques qui ont été fournies dans l'édition d'hier nous montrons ici d'autres sphères où ce service s'étend à Trois-Rivières et dans la région.

Par exemple nous remarquerons que le problèmes des filles-mères est devenu angoissant. Il est encore plus malheureux de constater, dans ce domaine, que le pourcentage est plus élevé chez les mineures.

Par ailleurs le travail du service familial n'est pas le moindre puisque plus de 3,000 familles ont été aidées par ce service. Dans ce second domaine on remarque trois grands problèmes : l'incompréhension dans la famille, les difficultés financières et la maladie.

Mères célibataires

Au cours de la dernière année, 162 mères célibataires ont reçu les soins appropriés à leur état. Elles viennent, pour la plupart, du diocèse de Trois-Rivières: 107 sur 162, soit une proportion de 66 pour cent. Pour la majorité, il s'agit d'une première aventure. On a dénombré en effet 106 primipares, 29 secondipares et 27 multipares.

On remarquera par le tableau suivant que les mères sont d'un âge relativement jeune. Sur un total de 162, 96 ont moins de 21 ans.

Catégories d'âges	Nombre de cas	Pourcentage
14 à 19 ans	72	44.4
20 à 24 ans	52	32.1
25 à 29 ans	22	13.6
30 et plus	16	9.9

Le problème des filles-mères constitue un fléau social qui engendre une série de troubles et implique de nombreuses personnes : la mère elle-même, le père putatif, leurs familles, le voisinage et surtout l'enfant.

Service familial

De nombreuses demandes sont faites au Centre de service social dans l'espoir d'obtenir des conseils pour le règlement de problèmes centrés sur la vie de famille: un époux alcoolique, un couple qui désire se séparer, un adolescent que les parents ne peuvent comprendre, un père en prison, et combien d'autres situations qu'il serait trop long de décrire.

Durant la période que couvre ce rapport, 3,251 familles ont reçu un service proportionné aux problèmes familiaux déjà mentionnés.

Les situations qui menacent la sécurité d'un foyer ne se règlent pas dans une seule entrevue, au contraire, il faut multiplier les rencontres afin que les gens soient en mesure d'examiner, avec le travailleur social, les circonstances qui ont arrêté le mouvement normal de la famille.

En ce domaine, l'efficacité du service s'est depuis longtemps manifestée. Dans certains cas, malgré toute la bonne volonté déployée, rien n'est possible, sauf de montrer quelques sympathies et de donner un peu de sécurité.

Dans d'autres cas, la solution est partielle ou temporaire, pendant que, dans la majorité des situations, les personnes en arrivent à mieux comprendre leurs difficultés et à trouver elles-mêmes une solution acceptable.

Le contact personnel du travailleur social, conjugué à la charité chrétienne, opère souvent des prodiges.

Le tableau suivant est fort révélateur et donne une idée de la somme de travail auquel doit faire face le Centre.

Causes	Nombre de cas	%
Inconduite des parents	356	11.0
Indigence des parents	288	8.9
Difficultés de comportement	357	11.0
Difficultés scolaires	239	7.4
Maladie physique	164	5.0
Maladie mentale	11	0.3
Problèmes de travail	462	14.2
Difficultés entre époux	486	14.9
Difficultés parents-enfants	492	15.1
Divers	396	12.2

Mentionnons qu'en plus du service social familial, le Centre dispose, pour venir en aide à certaines catégories de familles, de services spécialisés, en particulier l'aide aux prisonniers et aux immigrants.

Auprès des familles de prisonniers, comme auprès du prisonnier lui-même, à sa sortie de prison, le service social effectue un travail de réhabilitation dont la société tire grand profit. Il travaille de concert avec le service des Libérations conditionnelles du gouvernement fédéral.

Assistance financière

En principe, le Centre de Service social n'accorde aucun secours financier aux personnes. Il ne dispose d'aucun fonds à cette fin. Cependant, il sert de liaison entre les pouvoirs publics: gouvernements provincial et municipal, et les personnes nécessiteuses, quant aux subventions d'assistance publique versées aux individus et aux familles.

A cet égard il joue plutôt le rôle d'intermédiaire, rôle précieux et économique.

Dans aucun cas, le Centre ne possède seul l'autorité de décider si une famille est nécessiteuse. La décision relève ou du gouvernement, ou des municipalités concernées, ou des deux à la fois. A noter aussi que chaque cas doit recevoir l'approbation officielle du gouvernement provincial, par le Service d'Assistance sociale, avant de bénéficier de l'allocation d'assistance publique.

Lorsque le Centre possède cette approbation, il a alors l'autorité de verser à la famille, le montant permis et de se faire rembourser par le gouvernement provincial. Ainsi, il exerce dans la mesure du possible une surveillance sur les montants octroyés.

Le nombre des personnes secourues financièrement par l'assistance publique, avec le concours du Centre de service social, pour les années 1955 à 1959, s'établit comme suit : 1955, 2,464; 1956, 2,527; 1957, 2,178; 1958, 2,416; 1959, 2,397.

Des 2,397 familles financièrement secourues par l'assistance publique, en 1959, 1,784 habitaient dans la ville et 613 vivaient à la campagne. Proportionnellement à l'ensemble de la population, moins d'une famille sur cent a bénéficié de secours financier, le taux étant précisément de 0.97 pour cent.

Mentionnons que le Service social diocésain est en grande partie subventionné par Caritas Trois-Rivières dont la campagne annuelle se tient présentement.

A Grand'Mère

Le J.C. étudie le projet d'une piscine intérieure

GRAND'MERE — Le projet d'une piscine intérieure à Grand'Mère est encore revenu sur le tapis lors de la dernière assemblée de l'exécutif du Jeune Commerce local, tenue hier soir. Au cours de cette assemblée, les membres de l'exécutif ont pris connaissance d'une lettre provenant du ministère de la Jeunesse à Québec.

Dans cette lettre, fait au nom du ministre Paul Gérin-Lajoie par le sous-ministre Gustave Poisson, on portait à l'attention du Jeune Commerce qu'en temps normal, ce ministère ne donne rien pour les écoles secondaires. Il faisait de plus remarquer qu'il n'y avait rien sur le budget qui pourrait être distribué pour cette piscine. Il expliquait enfin qu'il y avait déjà une demande de faite pour une piscine intérieure à Grand'Mère et il demandait au Jeune Commerce de s'entendre avec la ville sur le site de cette piscine.

La ville de Grand'Mère avait en effet fait une demande au ministère de la Jeunesse pour un octroi en vue de la construction d'une piscine intérieure qui serait construite dans le parc St-Jean-Baptiste.

Le projet de la ville avait été mis de l'avant par l'échevin Léo-Paul Lavergne mais depuis quelques temps, il semblait être sombré dans l'oubli. C'est alors que le Jeune commerce avait préparé une résolution qu'elle avait tenté de faire endosser par la ville et par la commission scolaire locale et qui visait à la construction d'une piscine intérieure dans la nouvelle école secondaire de Grand'Mère. La commission scolaire s'était alors montrée favorable à ce projet mais la ville avait refusé de le seconder parce qu'elle avait elle-même un projet en cours qui lui semblait plus favorable à la masse de la population.

Devant ce dilemme, on a donc décidé hier soir de seconder le projet de la ville. Le Jeune Commerce a réveillé le projet qui semblait s'être endormi depuis quelques temps, il reste maintenant à la ville d'agir et de le compléter.

Deux causes du ministère du Revenu

TROIS-RIVIERES. (M. L.) Deux causes portées par le bureau provincial du Revenu étaient inscrites au rôle des Sessions de la paix, hier matin.

Dans le premier cas, la cause portée entre Jos P. Héroux a été retirée pour la simple raison que la poursuite, représentée par Me Gérald Héroux, a déclaré ne pas avoir de preuve à offrir.

Dans l'autre cause portée contre Dame Y.-M. Blanchette, elle a été reportée au 24 à la suite d'un plaidoyer de non culpabilité enregistré; l'accusée aurait omis de rendre compte de la taxe de vente perçue.

Le juge Girard impose huit jours de prison

GRAND'MERE. — Un jeune homme de Grand'Mère, âgé de 19 ans, ira séjourner à la prison commune de Trois-Rivières pour une période de 8 jours. C'est la sentence que prononçait contre lui le juge Léon Girard qui présidait à la cour des Sessions de la paix de Grand'Mère hier après-midi. Le jeune homme avait plaidé coupable à une accusation de vol d'un montant de $191. L'argent avait été dérobé dans la poche du paletot d'une propriétaire d'une station de service de Grand'Mère. Il avait été arrêté alors qu'un témoin avait vu le jeune homme se faufiler derrière le garage pour aller cacher l'argent.

L'avocat de l'accusé fit remarquer au juge que le jeune homme était de bonne famille, qu'il n'avait pas de dossier et qu'il n'était nullement dans ses habitudes de voler. Il ajouta également que le jeune homme avait déjà été à l'emploi de ce garagiste et qu'il disait que ce dernier lui devait de l'argent. Il demanda au juge de se montrer clément et d'opter pour une sentence suspendue vu que son client était dans de bonnes dispositions pour l'avenir.

Le juge déclara que devant l'importance de la somme dérobée, il ne pouvait se contenter d'une sentence suspendue. Il se montra tout de même clément et condamna l'accusé à 8 jours. Il invita également l'accusé à souscrire un engagement au montant de $100 à l'effet qu'il gardera la paix pendant les deux prochaines années.

Maurice Lebel, sur qui pesait une accusation de vol d'un briquet, un cendrier, un radio et une couverture, qui aurait été dérobés dans l'auto de M. Lévis Moreau, a été libéré de cette accusation qui était portée contre lui. Le prévenu avait été trouvé en possession de la couverture mais il déclarait l'avoir trouvée dans le fossé sur le côté de la route. La couronne n'avait pas réussi à prouver la culpabilité de Lebel et l'on n'avait pas réussi à trouver le radio, le briquet et le cendrier. En conséquence, le juge se devait d'acquitter le prévenu. On invita toutefois Lebel à remettre la couverture, mais chose curieuse, ce dernier se l'est lui-même fait dérober deux jours après l'avoir trouvée.

Denis Marchand, de St-Tite, a plaidé coupable à une accusation d'avoir troublé la paix et il a été condamné à payer une amende de $25 plus les frais ou à défaut à 15 jours de prison. Le juge l'invita également à signer un engagement au montant de $100 pour garder la paix pendant les deux prochaines années.

Gilles Bérubé, de St-Tite, plaida non coupable à une accusation identique à celle de Marchand et l'enquête a été fixée au 17 novembre. Sous un deuxième chef d'accusation, soit celui d'avoir été en possession d'une arme offensive autre qu'un revolver, Bérubé plaida coupable et le juge le condamna à verser une amende de $25 plus les frais ou à défaut à 8 jours d'emprisonnement. Le juge ordonna également la confisquation de l'arme.

Gaston Cloutier qui avait été arrêté à la suite d'un accident mineur et sur qui pesait une accusation de facultés affaiblies au volant, plaida coupable et il fut condamné à payer une amende de $50 plus les frais ou à un mois. Son permis lui a été retiré pour une période de 4 mois.

Deux autres individus qui répondaient à des accusations de facultés affaiblies au volant ont été condamnés à une amende identique avec une suspension de permis pour une période de trois mois.

Paul-Emile Perron plaida non coupable à l'accusation d'avoir dérobé un pneu d'automobile et son procès a été fixé au 17 novembre.

Récitals de théâtre, avec le "Rendez-vous théâtral"

SHAWINIGAN. (J. L.) — Il existe quelques mouvements dont le but principal est de promouvoir l'intérêt de nos concitoyens pour la musique. On trouve notamment les Jeunesses musicales du Canada et la Société des Concerts. Mais il n'existe rien du genre pour le théâtre.

C'est pour cette raison que Mme Simone Murray réunissait dernièrement un groupe de personnes dévouées à la cause du théâtre afin de procurer aux citoyens de Shawinigan des "récitals de théâtre", exactement ce que sont pour la musique les récitals des artistes engagés par les Jeunesses musicales ou la Société des Concerts (Community Concerts).

Le "Rendez-vous théâtral" : Ainsi s'appellera cette formule de représentations théâtrales qui permettra à environ 150 personnes chaque fois d'entendre les meilleurs artistes de la scène montréalaise dans des pièces classiques ou modernes.

Il ne s'agit pas d'un cercle fermé, précise bien Mme Murray. Tous ceux qui désirent assister à une ou à l'autre représentation, pourront se procurer des billets chez les membres qui la secondent dans cette innovation qui, à n'en pas douter, sera bientôt adoptée par d'autres municipalités. Les noms de ces personnes seront bientôt communiqués aux journaux afin de donner l'occasion à tous ceux qui le désirent d'assister à ces rendez-vous théâtraux.

Problèmes de la femme dans la société moderne

SHAWINIGAN. — Mlle Jeanne Duval, vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, parlant devant les membres du comité féminin d'éducation et de loisirs du Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, mercredi, a invité les dames à former une véritable association et qu'ensuite elles se lancent dans le mouvement. "Engagez-vous dans une action ferme, mais pondérée et équilibrée, a-t-elle dit. Etudiez les problèmes à fond. Ce sera une source d'enrichissement".

Aucune société, précisait la conférencière, n'a survécu sans la femme. Il faut retrouver la présence de la femme sur la place publique. Elle venait de souligner que c'était la première association du genre dans la C.S.N. Sa conférence était intitulée "Problèmes de la femme dans la société moderne", en comparaison entre la situation de la femme d'autrefois et de celle d'aujourd'hui.

Autrefois les femmes ne travaillaient pas dans une usine, un bureau ou un atelier. La majorité de la population était agricole. Tous les intérêts et les problèmes de la femme étaient au foyer. La jeune fille se préparait à devenir épouse et mère. Elle n'avait pas le droit de vote. Elle ignorait les problèmes politiques. Dans le domaine rural, les hommes non plus ne sentaient pas beaucoup le besoin de faire une vie ensemble, disait Mlle Duval.

Il n'y avait pas de syndicalisme, pas de sécurité sociale. Ceux qui travaillaient dans les usines n'étaient protégés d'aucune façon. L'industrialisation n'est venue qu'en 1939. La balance a été complètement renversée, dans 20 ans. Le Québec est devenu une province industrielle. Nous ne pouvons plus envisager la vie de la même façon.

En 1960, de dire Mlle Duval, la femme ne peut plus avoir l'attitude que nos mères avaient autrefois. "Cessons de regarder le passé ; il faut regarder en avant".

"La femme dans un monde en évolution, qui se borne à ses tâches ménagères, se verra coupée de son mari et de ses enfants. Ce sera sa faute, parce qu'elle ne s'est pas intéressée aux problèmes de son mari et aux problèmes du monde. Il faut que la femme soit au courant de tout et ne plus avoir comme préoccupation constante que son ménage et ses chaudrons.

"La mère doit être tenue au courant des problèmes de l'actualité", ajoutait la conférencière, pour orienter les enfants.

Elle a conseillé aux dames et demoiselles, épouses de syndiqués ou syndiquées elles-mêmes, de se renseigner sur le syndicalisme; étudier la législation de la province et du pays. Il faudrait que la femme ait une connaissance des problèmes mondiaux.

Cette réunion était présidée par Mme Gérard Auger. Tous les membres présents ont été enchantées de cette première réunion et il ne fait pas de doute que d'autres assemblées du genre suivront bientôt.

Amendes dues à de la boisson saisie

TROIS-RIVIERES. (M. L.)— Il se passe rarement une journée aux Sessions de la paix sans qu'il y ait au moins une cause portée par la Commission des liqueurs contre un ou des individus accusés d'avoir vendu ou gardé de la boisson alcoolique sans être détenteur d'un permis.

Hier matin, S. H. le juge Maurice Langlois a condamné Léger Meunier et Léo Sauvageau à $200 d'amende et les frais ou à défaut de paiement à 30 jours de prison; de plus la boisson saisie a été confisquée.

Tous deux étaient accusés d'avoir gardé de la boisson dans leur établissement; une plainte semblable qui avait été portée contre Arthur Sauvageau a été retirée par suite du plaidoyer de culpabilité de Léo Sauvageau, co-propriétaire du même établissement.

Toujours dans le domaine de la boisson, la cause de Roger Dufresne a été remise au 25 pour cause de maladie.

Les Braves comptent sur eux dimanche

MARTIEN POIRIER, âgé de 21 ans, pèse 190 livres et mesure 5 pieds 10 pouces. C'est un joueur rude, intelligent et combatif. C'est un plaqueur offensif.

LOUIS ROBERGE est âgé de 23 ans. Il mesure 6 pieds et pèse 175 livres. Il est rapide et fougueux au jeu. C'est un ailier droit offensif.

PIERRE DUGUAY, âgé de 21 ans, pèse 160 livres et mesure 5 pieds 8 pouces. C'est une recrue combative et assez rude. C'est un plaqueur offensif de droite.

GASTON BEDARD, la plus jeune recrue de la ligue, est âgé de 17 ans, pèse 155 livres et mesure 5 pieds 9 pouces. Malgré sa petite stature, il est très robuste. C'est un secondeur de ligne.

Ils avouent leur culpabilité à une tentative de hold-up

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Léo Cyr, 33 ans, et Fernand Bélair, 27 ans, tous de Montréal, ont avoué culpabilité, hier matin, à l'accusation d'avoir tenté de commettre un hold-up à la succursale de la banque Canadienne Nationale de St-Stanislas, le 3 novembre.

De plus, Bélair s'est reconnu coupable d'avoir tenté de commettre le même forfait à la demeure de M. Yves Montreuil, de Ste-Anne-de-la-Pérade, au début du mois d'octobre.

Dans les deux cas, le président du tribunal, le juge Maurice Langlois, a remis au 21 le prononcé de sa sentence.

Cyr est un récidiviste : il venait à peine d'être libéré du pénitencier après avoir purgé cinq des sept années de sa dernière condamnation ; quant à Bélair, il en est à ses premières offenses criminelles, du moins apparemment car il n'a pas de dossier ; il est marié et père de trois enfants et il était en chômage depuis cinq mois et demi.

Cyr et Bélair avaient comparu la veille alors qu'ils avaient protesté de leur innocence et leur procès avait été fixé pour la forme au 17; un complice, Paul Roberge, qui doit répondre à deux tentatives de hold-up à St-Stanislas et La Pérade, avait pour sa part opté pour un procès devant jury et son enquête préliminaire avait été fixée pour la forme à cette même date.

Un quatrième larron, impliqué dans la tentative de St-Stanislas et possiblement aussi dans celle de La Pérade, est toujours recherché par la police provinciale et son arrestation ne serait plus qu'une question d'heures.

Du vermouth sur glace? *Buono!*

Du CINZANO ? *Magnifico!*

En Europe, où l'on s'y *connaît* en fait de boissons, tout le monde est d'accord sur un point: le vermouth avec de la glace est à son mieux quand le vermouth est du CinZano.

Dégustez CinZano avec de la glace, nature ou avec du soda . . . il est meilleur aussi pour les cocktails.

CINZANO *Vermouth Français et Italien*

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

La plupart des fervents du football à Trois-Rivières et à travers toute la Mauricie sont estomaqués de la façon cavalière d'agir de Perry Moss, l'instructeur et gérant-général des Alouettes de Montréal. On sait que Moss, dans un geste historique, car il sera inscrit dans les annales du football comme une crise d'hystérie à un moment critique des Alouettes, a échangé Sam Etcheverry, le plus brillant quart-arrière du football professionnel et Hal Patterson, un excellent voltigeur, pour Bernie Faloney, un quart-arrière et Don Paquette, des Tiger-Cats de Hamilton. On ne souligne pas trop la différence entre Etcheverry, un passeur versatile et Faloney, un as des jeux terrestres. Mais on se demande si Moss était réellement en bonne santé lorsqu'il a décidé que Don Paquette valait Hal Patterson.

Si Patterson avait été transigé pour Paquette et un autre ailier de classe, ça aurait été peut-être l'échange acceptable mais non pas ce qui vient d'être fait. Est-ce un coup grave porté aux Alouettes et au football professionnel dans la métropole ? Il est trop tôt pour oser nous aventurer sur ce terrain glissant. Mais chose certaine, Sam Etcheverry était pour les amateurs de football de Montréal ce qu'avait été Maurice Richard au hockey. D'ailleurs, les Américains sont reconnus comme des gens extravagants et Moss ne pouvait être autrement. La guerre froide sévit actuellement dans ce domaine sportif et ne soyons pas surpris si des gestes et faits extraordinaires se produisent sous peu causés par la folie passagère de la recrue des Alouettes, Perry Moss.

Revenons dans la région pour souligner le manque de publicité de la part des promoteurs de la pétanque. A ses débuts, ce sport avait attiré l'attention des Trifluviens parce que des gens intéressés s'occupaient par une bonne publicité à renseigner le public. Aujourd'hui, on ne sait pas ce qui se passe au boulodrome Capri et pourtant plusieurs ligues présentent régulièrement d'intéressantes parties. Nous croyons que la pétanque va perdre de sa popularité si l'on n'y voit pas immédiatement... Les journalistes se préparent à entreprendre une autre saison de curling, le 20 novembre. A cette occasion, huit des dix équipes de ce circuit commenceront leurs activités...

Une importante assemblée des dirigeants du cyclisme dans la province de Québec, se déroulera ce soir à Trois-Rivières. Il s'agit de faire accorder les violons entre deux organismes qui se dévouent pour cette cause. Nous croyons que tout s'arrangera à l'amiable et que les cyclistes pourront participer non pas à seulement quelques courses mais à toutes celles sanctionnées par la Canadian Wheelmen's Association. Il est temps que l'on mette de l'eau dans le vin et qu'on discute sur la table et non en dehors pour laver tout le linge sale et que tout soit recommencé à neuf. De côté, la rancune personnelle et qu'on travaille pour l'intérêt général...

Dès que le temps nous le permettra nous accompagnerons les Reds de Jos. Ferron afin de juger si réellement les arbitres ont dû parti pris. Nos deux équipes de la Mauricie se plaignent depuis quelque temps qu'elles ont énormément de difficulté à gagner à l'étranger, surtout à cause de la piètre tenue des officiels. Nous pourrons alors mieux les défendre après avoir constaté sur-le-champ les faits... En terminant, la gent sportive en profite pour offrir à M. Guy Bourdon, gérant de la rédaction de ce quotidien dans la Mauricie, ses condoléances par suite du décès de sa belle-mère, Mme Jules Garon, de Cacouna.

Mont-Carmel, métropole du ski en Mauricie ?

TROIS-RIVIERES. — Les activités relatives au sport du ski dans la municipalité de Mont-Carmel connaîtront un essor prodigieux cet hiver si on s'en tient aux déclarations faites par le comité directeur du club de ski de Mont-Carmel qui élaborait le programme saisonnier devant un groupe de journalistes, qui rencontraient les dirigeants au club "La Laviolette" hier soir. L'espace restreint dont nous disposons nous oblige à dire, en résumé, que :

Les membres intéressés à l'érection d'un tremplin ont jugé qu'il serait préférable de réaliser le montage d'un saut de 55 mètres, pour cette année, plutôt qu'un saut "olympique" mesurant obligatoirement 60 mètres. Cette décision, passablement différente du projet établi au préalable, à l'effet qu'un tremplin olympique serait érigé en utilisant une charpente temporaire, a été prise à la suite d'une offre proposée par une firme qui disposerait de l'acier nécessaire à un prix d'aubaine.

Ce tremplin, érigé grâce à la générosité de maisons d'affaires et avec le support d'un groupe de journalistes de LA PRESSE, sera tout de même, dès cette année, le théâtre de compétitions provinciales et, peut-être, pour l'Est du Canada, de par ses proportions assez imposantes. Une corvée a été organisée pour samedi et dimanche à laquelle sont invités à se joindre tous les sauteurs intéressés. Ces derniers pourront y effectuer des sauts de 175 pieds à 200 pieds. Au point de vue administration, il fut bien entendu que le comité du saut spécialement formé gardait son autonomie financière et administrative, tout en demeurant affilié au club de ski de Mont-Carmel.

Recrutement

Après avoir connu des débuts modestes, l'organisation est maintenant en mesure de recruter 800 membres, doublant ainsi le nombre d'adhérants de l'an dernier. Le corps de patrouilleurs sera également augmenté et comptera dix spécialistes compétents et recommandés par un médecin pour porter secours aux blessés.

L'école de ski sera particulièrement développée et les nombreux instructeurs offriront gratuitement leurs services tout autant aux adultes et aux enfants fréquentant le centre de Mont-Carmel qu'aux enfants suivant régulièrement ces cours à Trois-Rivières. On y développera ce sport de façon à ce que la "famille complète" y trouve son profit. La campagne de recrutement débutera incessamment et des personnalités autorisées dans ce sport au Canada viendront offrir leurs précieuses directives aux amateurs. Qu'il suffise de nommer Ernie McCullough, instructeur avantageusement connu des Trifluviens et Lucille Wheeler, la populaire championne canadienne. D'autres détails intéressants viendront compléter ce court compte rendu.

M. André Sauvé, président du club de ski Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le club de ski Shawinigan, situé au Mont-Georges de Baie Shawinigan, s'est choisi un nouveau comité de direction pour la prochaine saison. Le nouveau président du club est M. André Sauvé, bien connu dans les milieux sportifs. Il succède à M. Pierre de Broux, qui était président l'an dernier.

Outre le président André Sauvé, le nouveau comité sera composé de M. Guy Dufresne, vice-président et de M. Edouard Prévost, secrétaire - publiciste. Les directeurs du club sont les suivants : Mmes Paul Ricard et Armand Royer, MM. Richard Grégoire, M. Lacoursière, Henri Trottier, L. Pagé et Bill Smith. Le nouveau comité se mettra à la tâche immédiatement pour mettre au point le programme de la saison.

M. Georges Lavergne, propriétaire du club de ski de Shawinigan, a annoncé également qu'une soirée intéressante sera tenue au club du Mont-Georges, samedi soir à 8 heures. Il est question en effet de la projection d'un excellent documentaire sur le ski proprement dit et d'une conférence de M. Guy Normandin, instructeur de ski au Mont-Gabriel d'O'Connell Lodge. Ce dernier traitera du ski en général, des moyens à prendre pour s'améliorer et des nouvelles méthodes avancées qui se pratiquent actuellement en Europe. Pour apporter plus de conviction à ses avancés, le conférencier fournira des explications sur le film qui porte principalement sur les méthodes avancées du ski en Europe. Ce film présente également les meilleurs skieurs du monde à l'heure actuelle. Après la projection du film, M. Guy Normandin donnera de précieux conseils aux membres du club ainsi qu'à tous les skieurs qui seront présents. Il répondra de plus aux questions qu'on lui posera. Une invitation spéciale est lancée non seulement aux membres du club, mais aussi à tous ceux qui pratiquent le ski et que la chose intéresse.

M. Lavergne a également mentionné comme principaux projets cette saison une école de formation pour les jeunes, ainsi que la tenue d'un genre de radiothon et la construction d'un tremplin.

Le premier projet est le but principal du club. On compte que la tenue de ski pour les jeunes et dont les cours seront gratuits, aura un effet salutaire sur ces derniers. Ces cours couvriront également les étudiants. Au cours de la saison, on tiendra des concours ou épreuves pour les jeunes, afin de mettre en pratique la théorie qu'ils ont apprise. Quant au deuxième projet, la tenue du genre radiothon, il sera fait en vue de pourvoir aux dépenses qu'encourra l'extension du "T-Bar". Enfin, le dernier projet est celui de construire un tremplin au Mont-Georges pour développer des sauteurs de première valeur. M. Leamont Page en aura la charge.

Départ prochain de Guy Normandin

TROIS-RIVIERES. — B. Guy Normandin, instructeur professionnel de ski au Mont Gabriel, de St-Adèle, dans les Laurentides, actuellement l'invité de la maison Cyrille Labelle, de la rue Des Forges à Trois-Rivières, nous quittera en fin de semaine pour aller préparer sa prochaine saison.

Voilà pourquoi, tous les skieurs, nouveaux et anciens, qui veulent apprendre la technique de ce sport et se renseigner sur tout ce qui peut aider à améliorer leurs connaissances, sont invités à le rencontrer d'ici samedi soir.

L'occasion est unique car il n'en coûte pas un sou pour se perfectionner en peu de temps.

INVITES DE MARQUE AU QUARTERBACK CLUB — Les membres du Quarterback Club tenaient, mercredi soir, leur premier dîner annuel au Château De Blois de Trois-Rivières. Les invités d'honneur et conférenciers étaient MM. Michel Normandin et Rhéaume Brisebois, commentateurs sportifs avantageusement connus. Nous apercevons sur cette photo prise à cette occasion, de gauche à droite, MM. Rhéaume Brisebois, Antoine Gauthier, Jean-Paul Bertrand, Michel Normandin, Hubert Gouin et Oscar Trépanier, directeurs des "Braves" de Trois-Rivières.

Les Cats triomphent des Reds au compte de 7 à 4

TROIS-RIVIERES. — Au cours d'une rencontre mouvementée et des plus enlevantes mais pas trop intéressante, les Cataractes de Shawinigan de Jack St-Onge ont repris la tête du classement dans l'Association de hockey junior de Québec, triomphant des Reds de Trois-Rivières 7-4. Une foule de 800 spectateurs fut témoin de belles pièces de jeu mais aussi de bouffonneries dont on pourrait bien se passer.

Les Reds, en subissant leur septième revers d'affilié, ont démontré beaucoup de courage pour forcer les visiteurs à la limite avant de sortir vainqueurs.

André Boucher et Gilles Lamy ont dirigé l'offensive des Cats avec chacun deux buts pendant que Chamberland, Champagne et Joncas ont obtenu les autres.

Pour Trois-Rivières, Yves Hébert, Yves Carles, Lehouiller et Bolduc ont été les seuls à déjouer le cerbère Matteau.

Les Reds ont dominé le jeu dans la deuxième période pour simplement déclasser les rapides patineurs de la ville de l'électricité. Toutefois, ils ont manqué de fini et le cerbère Matteau a affiché une tenue d'un vétéran pour arrêter les élans les plus dangereux.

On peut dire que les deux clubs ont joué du hockey au cours des trente premières minutes. Par la suite, ce fut un jeu décousu, rude et parfois brutal.

Plusieurs échauffourées ont marqué les deuxième et troisième périodes. André Boucher des Cats et Lehouiller des Reds se chamaillèrent un peu dans le deuxième vingt puis Carier et Baril firent de même.

Dans le dernier engagement, ce fut simplement des batailles entre joueurs, des bousculades inutiles et des prises de bec avec quelques spectateurs. Gilles Lamy des Cats administra un direct à Black qui tomba sur la glace. Ce dernier, furieux, voulut reprendre la bataille mais les juges de lignes le tinrent éloigné de son adversaire. Pour avoir retardé de se rendre au pénitencier, Black obtint une majeure et une mauvaise conduite. Lamy fut puni pour cinq minutes.

Il est à espérer que ce circuit junior prendra des moyens plus efficaces pour mettre fin à ces disputes qui ne font pas honneur au sport du hockey.

En une occasion l'arbitre Roger Landry donna une mineure seulement à Lord des Cats qui fut le premier à attaquer Désilets. Ce dernier en fut quitte pour deux mineures. En tout et partout, Landry imposa un total de 19 punitions dont 11 aux Reds.

Voici maintenant les alignements des deux clubs ainsi que le sommaire de la joute :

SHAWINIGAN: Buts, Matteau; défenses, Poisson et Carier; centre, Bourassa; ailes, Lampron et Lord. Subs : Hayes, Pronovost, Boucher, Page, Champagne, Chamberland, Lamy, Joncas et Scalzo.

TROIS-RIVIERES: Buts, Villemure; défenses, Black et Gosselin; centre, Dolbec; ailes, Bolduc et Boucher. Subs: Baril, Lafrance, Descormiers, Perreault, Carle, Lehouiller, F. Hébert, Y. Hébert, Désilets, Harvey.

Arbitre: Roger Landry.
Juges de lignes: Godin et Bédard.

SOMMAIRE :

Première période

1—Shawinigan: A Boucher (Pronovost, Scalzo) 2.08
2—Shawinigan: Lamy 6.21
3—Trois-Rivières: Y. Hébert 9.15
4—Shawinigan: Boucher (Carrier) 17.45
Pun.: Gosselin 2.03.

Deuxième période

5—Shawinigan: Joncas 13.42
6—Trois-Rivières: Carle (Descormiers, Désilets) 14.41
7—Shawinigan: Chamberland 17.10
Pun.: Pronovost 2.55; Black 8.07; Poisson 10.33; A. Boucher (mineure) et Lehouiller 16.40 (deux mineures); Carier et Baril 18.27.

Troisième période

8—Trois-Rivières: Lehouiller (F. Hébert, Y. Hébert) 3.45
9—Trois-Rivières: Bolduc 4.35
10—Shawinigan: Champagne (Boucher, Scalzo) 5.30
11—Shawinigan: Lamy (Joncas, Scalzo) 19.14
Pun.: Black 4.20; Lord (majeure) 5.40; Désilets, (mineure et majeure) 5.40; C. Boucher 8.41; Lamy, (majeure) 10.33; Black, (majeure et mauvaise conduite) 10.33; Lord 12.10; C. Boucher 12.54.

Le bonspiel Richard au club Laviolette

TROIS-RIVIERES. — Les adeptes du curling au club Laviolette prennent part cette semaine à un concours annuel des plus intéressant. Ils en viennent aux prises pour l'obtention du trophée Arthur Richard.

Voici quelques résultats : —

LUNDI, 7 hres — J.-P. Denommé 11, J.-L. St-Hilaire 10; J.-P. Desaulniers 7, C. Héon 5; K. Morris 5, Jean Valade 4; R. Desmarais 9, H. Richard 6.

9 hres — Nap. Desmarais 6, Fred Saunders 4; L.-G. Malot 9, Nap. Alarie 7; R. Bacon 13, P. Badeaux 10; M. Chabot 9, F. Papillon 8.

MARDI, 7 hres — M. Tourville 7, G. Collet 4; R. Bornais 13, M. Ouellette 4; F. Villemure 13, L. Laflamme 5; D. Deschênes 9, F. Soumis 4.

9 hres — J. Deschesnes 14, G. Crête 6; J.-P. Campeau 11, R. Joubert 4; R. Villemure 10, A. Demers 2.

Les victoires au tennis sur table à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Les clubs Richard Salois, Taverne des sports et Tabagie Therrien ont remporté la victoire lors des rencontres disputées mercredi soir dans la ligue de tennis sur table de Shawinigan.

Dans la première rencontre, le Richard Salois a écrasé son plus redoutable adversaire dans le classement, la Pharmacie Lavergne, au compte de 8-1. Jacques Lavergne et Jacques Lefebvre ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois gains chacun, tandis qu'Yvan Lesage s'est distingué avec deux. Armand Désaulniers a évité le blanchissage à la Pharmacie Lavergne.

Dans une autre rencontre, le Taverne des sports a affermi son emprise en troisième position en battant le Central Amusement 6-3. Les gains du Taverne des sports ont été marqués par D. Pruneau, J. Lefebvre et J.-P. Filion. J. Martel et P. Salois ont eu les trois gains du Central Amusements.

Dans la dernière rencontre de la ligue de tennis sur table de Shawinigan, la tabagie Therrien a vaincu le restaurant O'Carillon 7-2. Viateur Bareil s'est encore destingué pour la tabagie Therrien avec trois gains, tandis que R. Plante répétait le geste de Viateur Bareil avec trois également. Benoit Langevin a eu l'autre gain des vainqueurs. Pour le restaurant O'Carillon, Blais et Hébert se sont partagé les gains.

Classement

	PJ	G	P	Pts
R. Salois	15	12	3	97
P. Lavergne	15	10	5	80
T. des sports	15	7	8	65
C. amusements	15	7	8	58
T. Therrien	15	6	9	56
R. O'Carillon	15	2	13	49

M. Rosaire Laliberté est réélu président au club Ayrshire

QUEBEC. (DNC) — M. Rosaire Laliberté, de St-Irénée, a été réélu président du club Ayrshire du district de Québec, dont la juridiction s'étend aujourd'hui aux comtés de Champlain, St-Maurice et Laviolette. Les délégués de ces circonscriptions auront voix aux séances du conseil d'administration. Ce sont MM. Ph. Dontigny, de Champlain, A. Bédard et R. Cossette, de St-Adelphe, et Yvon Dontigny, de Ste-Thècle. Les autres conseillers réélus sont MM. Jos. Pichette, de St-Pierre, I.O., Célestin Côté, de l'Ange-Gardien, Jean-Paul Lizotte, de St-Augustin, Alb. Dufresne et Alf. Légaré, du comté de Portneuf. Le comité exécutif comprendra le président, le vice-président, et l'agronome Antoine Roy, secrétaire-trésorier.

De l'assistance au Club juvénile de la police

SHAWINIGAN — Les membres du Club Pic se sont cotisés hier au cours de leur déjeuner hebdomadaire et ont offert au président du club juvénile de la police, M. Roland Gélinas, le conférencier de l'heure, une bourse de $44, qui permettra d'acheter quelques accessoires essentiels pour les jeux des jeunes.

C'était un geste concret pour appuyer l'oeuvre magnifique des policiers de Shawinigan, initiateurs, il y a quelques mois, d'un club juvénile de la police, qui compte déjà 600 membres, dont les âges varient entre 10 et 18 ans.

Les policiers, expliquait M. Gélinas, ont constaté que des jeune étaient parfois malcommodes et tapageurs, parce qu'ils ne savaient comment occuper leurs loisirs. C'est pour occuper les temps libres des jeunes qu'on a formé le club de la police, qui s'emploiera à développer ses jeunes membres sur les plans moral ,intellectuel et physique.

Plusieurs organismes existent déjà. On s'emploiera dans quelques mois à procurer non seulement de l'activité sportive aux jeunes, mais aussi le moyen pour eux d'apprendre un métier ou tout au moins de développer leur esprit d'initiative dans des travaux manuels.

Le club juvénile de la police compte quatre catégories de membres : les membres à vie, des citoyens bien en vue; les membres honoraires — ceux qui versent $1 et plus par année. C'est ainsi que tous les membres du Club Pic sont devenus membres honoraires à l'issue de leur déjeuner; les membres actifs, les policiers et les membres du club: les jeunes de 10 à 18 ans.

Répondant à des questions, M. Gélinas a mentionné que l'âge limite est 18 ans. Ce qui ne veut pas dire nécessairement que dès qu'un jeune aura atteint ses 18 ans il sera exclu du club. On pourra alors utiliser ses services comme moniteur pour les différents sports ou manifestations du club.

Arbres millénaires

Les arbres canadiens qui vivent le plus vieux sont les sapins Douglas et les cèdres de Colombie-Britannique. Leur longévité dépasse mille ans dans certains cas.

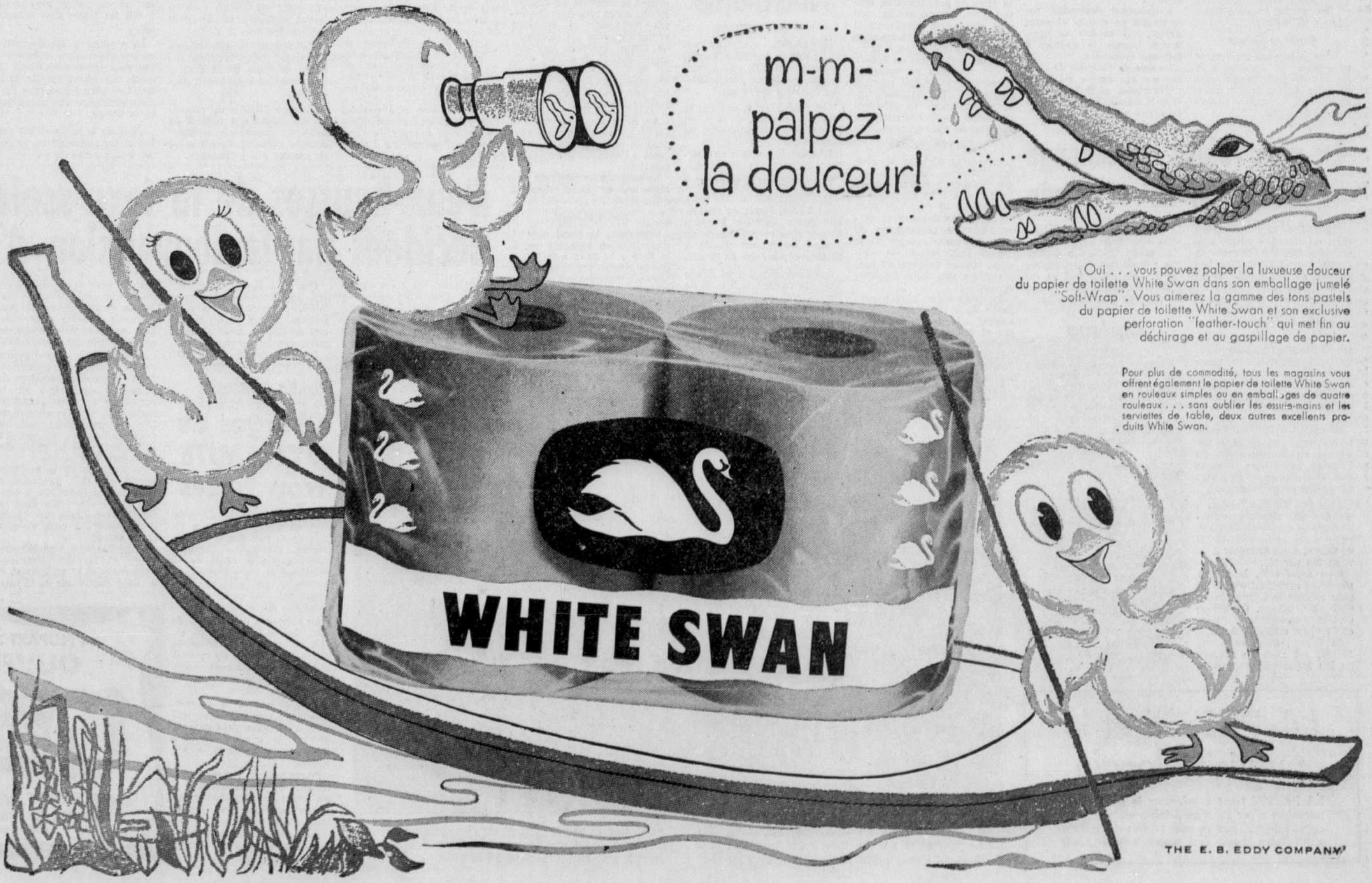

Oui . . . vous pouvez palper la luxueuse douceur du papier de toilette White Swan dans son emballage jumelé "Soft-Wrap". Vous aimerez la gamme des tons pastels du papier de toilette White Swan et son exclusive perforation "feather-touch" qui met fin au déchirage et au gaspillage de papier.

Pour plus de commodité, tous les magasins vous offrent également le papier de toilette White Swan en rouleaux simples ou en emballages de quatre rouleaux . . . sans oublier les essuie-mains et les serviettes de table, deux autres excellents produits White Swan.

THE E. B. EDDY COMPANY

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

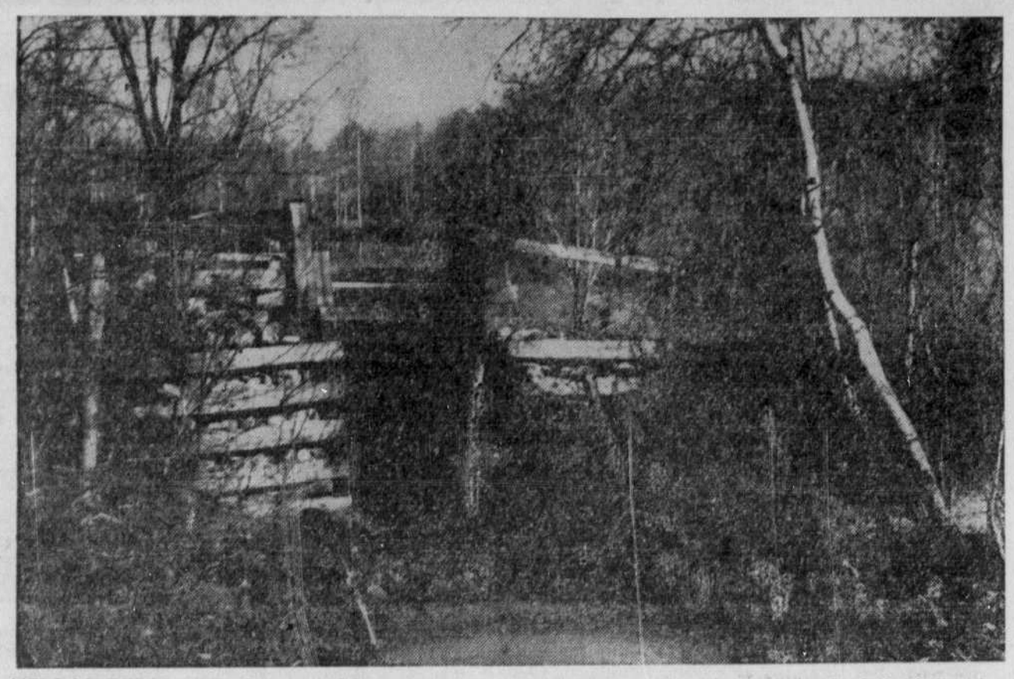

VERS LE REPOS — Quelque mystérieuse caverne qui recèle un trésor abandonné ? Quelque secrète entrée qui conduit dans un monde ignoré ? Un pauvre pont qui achève de mourir, fatigué d'avoir tant porté de fardeaux et qui attend lui aussi son repos dans le sommeil de l'hiver.

En Cour des Sessions

Ajournement de la sentence pour Doane et de l'enquête préliminaire pour Langlois

SHERBROOKE. — Le procureur général de la province a offert un compromis à Charles Andrew-Doane, de Bishopton, sur lequel pèse une douzaine d'accusations et à qui le Cour a refusé tout cautionnement.

Si le vendeur de meubles, âgé de 31 ans, reconnaissait sa culpabilité, le procureur général serait disposé à demander l'ajournement de sa sentence à six mois et à le faire soigner dans un institut psychiatrique.

L'avocat de l'accusé, Me André-R. Montey, a admis qu'il s'agissait d'un règlement généreux, mais il a déclaré qu'il entrevoyait mal un dossier judiciaire "possible" pour son client.

Le juge Joseph Marier, devant lequel Doane a comparu en cour des Sessions de la paix de Sherbrooke, hier avant-midi, a expliqué que l'intention de la Cour n'était pas de le condamner à la prison, parce qu'il s'agit d'un cas de réhabilitation morale.

Le président du tribunal a ajouté que lorsqu'un individu est condamné, la famille ne doit pas penser seulement au dossier judiciaire, mais surtout à la réhabilitation.

Le juge Marier a ensuite ajourné au 14 courant la sentence de Charles Andrew-Doane.

Me Montey avait allégué qu'à la suite du refus d'accorder un cautionnement au vendeur de meubles, l'accusé était devenu très nerveux.

Lorsque le juge Marier avait refusé un cautionnement à Doane, il lui avait suggéré d'en appeler à la Cour Supérieure s'il n'était pas satisfait de sa décision.

Le procureur de la couronne, Me Benoit Turmel, avait expliqué, le 3 novembre dernier, que Doane était un individu dangereux, et que, pendant qu'il était en liberté sous cautionnement, 5 autres accusations assez graves ont été portées contre lui.

Enquête remise

L'enquête préliminaire de Nelson Langlois a été ajournée pour la cinquième fois consécutive, hier, et le juge Marier en a fixé la date au 14 courant.

Le Sherbrookois, âgé de 46 ans, est accusé du meurtre d'Ovila Martin et Emile Dupuis, 2 sexagénaires.

Les cadavres des victimes, criblés de 8 balles, avaient été découverts, on s'en souvient, dans une masure de la "bog" du lac Brompton, le soir du 2 octobre.

Langlois a été trouvé criminellement responsable à l'issue de l'enquête du coroner tenue peu après.

Autres causes

Jean Côté et son épouse Bernadette, de Baldwin Mills, dans le comté de Stanstead, ont été condamnés à $250 d'amende et aux frais par le juge Marier, après avoir reconnu leur culpabilité aux accusations de possession et de vente de liqueurs alcooliques, sans permis. La boisson saisie a aussi été confisquée.

Le tribunal a remis au 2 décembre l'affaire de François Vallières, de Windsor, qui a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir travaillé comme maitre électricien alors qu'il n'était pas membre de la corporation.

Antonio Zéphiro a été condamné à $20 d'amende et aux frais après s'être reconnu coupable de vitesse excessive, le 23 septembre dernier, à Ascot.

Wilfrid Stringer, de Chartierville, a été condamné à $10 d'amende et aux frais pour avoir conduit un véhicule sans

LA REINE ET LES INSURGES, DEMAIN SOIR — Tania Fédor et François Cartier, artistes de grand talent, dans leur rôle de la pièce "La Reine et les Insurgés" de Ugo Betti. La distribution du Théâtre "La Poudrière" comprend aussi Gilles Pelletier, dans le rôle titre du Commissaire, et Jeannine Beaubien, fondatrice et directrice de la troupe.

"La reine et les insurgés" jouée à Sherbrooke demain

SHERBROOKE—"Le reine et les insurgés",, de Ugo Betti, qui a tenu à Montréal l'affiche durant de nombreuses semaines au théâtre de la Poudrière, sera jouée à Sherbrooke demain soir.

Ugo Betti, auteur de "Ile aux chèvres", a réussi à créer un puissant et passionnant drame dans "La reine et les insurgés". Tania Fédor et Gilles Pelletier, qui ont adapté cet oeuvre à la scène, seront les principaux interprètes.

Gilles Pelletier donne une grande vigueur et beaucoup de relief au personnage comique, le commissaire Amos. Tania Fédor, dans le rôle d'une fille de vie dont la destinée lui réserve quelque sort inattendu, démontre une maitrise superbe de son art.

Malgré toutes les préoccupations qui lui incombent, Jeannine Beaubien, directrice et animatrice de la Poudrière, joue avec sensibilité et souplesse le rôle de la reine traquée. Henri Norbert donne beaucoup de vérité à ce général plus entraîneur d'hommes que directeur de pensées. François Cartier incarne le rôle d'un individu lâche et sans scrupule.

Une baisse des taxes, tel que promis ?

Que réserve le budget municipal devant être étudié à Sherbrooke ?

par JULES LAGUE

SHERBROOKE. — Les contribuables de la reine des Cantons de l'Est attendent avec intérêt le fruit des délibérations qu'entreprendront demain les membres du conseil municipal.

Cette année, le budget revêt une importance particulière en raison des efforts que s'est engagée à fournir l'administration municipale en vue d'une baisse de taxe. Une telle mesure viendrait atténuer la hausse de trois millins décrétée l'an dernier.

Aux dernières nouvelles, la réduction pourrait atteindre deux millins. La Commission scolaire catholique y est pour sa part allée d'un millin.

D'autres adoucissements au fardeau des contribuables prendront forme, dès le premier janvier, d'augmentations sur les remises consenties contre prompt paiement des factures d'électricité.

Une baisse des taux est également envisagée.

Déficitaire

Le maire Armand Nadeau a même affirmé que le budget de l'an prochain pourrait être voté sur une base légèrement déficitaire pour arriver à ces réductions. Il avait expliqué qu'une administration municipale ne doit pas chercher à toucher plus de revenus que ses besoins.

Avec la hausse de taxes, le budget de 1960 prévoyait un surplus de $1,613.07. Celui de 1959, le dernier 10 millins prévoyait un déficit de $49,952.38, mais l'année devait se solder avec un surplus de $11,381.55. Le budget du présent exercice financier est de $8,670,636.33.

Espoir de Québec

Autre facteur qui facilite aux administrateurs municipaux le risque d'un déficit, la possibilité d'octrois statutaires aux municipalités de la part du gouvernement provincial.

Le discours du trône lu hier après-midi à la Législature est venu ajouter une confirmation à cette hypothèse.

Le maire Nadeau a même déjà laissé entendre que le taux de taxation foncière pourrait, dans l'éventualité de telles subventions, suivre encore quelques années cette course descendante. Le premier magistrat avait cependant bien pris soin de préciser que cette descente devrait finalement rencontrer un plancher et que les administrations municipales ne pouvaient, en fin de compte, tout attendre du trésor provincial. En maintes occasions il a cité une conclusion du rapport Tremblay à l'effet que les citoyens doivent, à tous les échelons, faire tout d'abord leur part en payant un impôt raisonnable.

L'évaluation

Une des premières raisons à amener les édiles à envisager une réduction des taxes a été la forte augmentation en valeur imposable apportée par le nouveau rôle d'évaluation déposé en juillet.

Cette hausse de plus de $10 millions représente une augmentation moyenne de 12 pour cent. Dans le cas des établissements commerciaux, elle atteint 25 pour cent et souvent un peu plus.

Il n'était donc plus question, pour la ville, de taxer au taux qu'elle venait de majorer pour le dernier budget.

La réaction publique ne s'est d'ailleurs pas fait attendre.

Une vague-record de près de 700 protêts a déferlé sur l'hôtel de ville dans le délai prévu d'un mois. Les "années ordinaires", ils se chiffrent à quelques dizaines au maximum.

Le maire Nadeau avait d'ailleurs envisagé lui aussi sans tarder les mesures à prendre : gel d'un rôle injustifiable avant la prise de procédures en contestations, demande du gel d'un rôle même techniquement justifiable si la Commission scolaire ne montrait pas de signes de coopération ou encore si les reviseurs ne pouvaient terminer leur travail pour la date-limite d'homologation, soit le 31 décembre. Ils semblent cependant devoir y arriver pour le début du mois prochain.

Les répartitions

Une autre question qui doit faire l'objet de discussions lors des réunions préparatoires du budget sera celle du retour à la base de 50 pour cent pour la répartition des travaux permanents de préparations de rues. Les trottoirs, aqueducs et égouts resteront à 100 pour cent, comme l'étaient les rues au cours des trois dernières années.

Au cours d'une réunion conjointe de la Chambre de Commerce, la Ligue des propriétaires et l'Association des constructeurs, le conseil avait convenu de ce principe. Les modalités devront justement être arrêtées lors de la préparation.

Une des principales sera sans doute la proposition d'un règlement d'emprunt dit "d'équilibre" qui transférerait des propriétaires riverains au trésor municipal la différence de 50 pour cent pour quelque 17 dernières années des 20 pour lesquelles avaient été établies les répartitions à 100 pour cent.

A l'ouvrage

C'est donc demain matin, à compter de 9 h. 10, que les édiles se mettront à la tâche. On est venu bien près de retarder la date de cette première réunion à cause d'une des réceptions civiques prévues pour cette journée de samedi, à 11 h., en l'honneur de 20 membres du club Rotary.

Autrement, il aurait fallu trouver une journée de la semaine prochaine convenant à la plus grande majorité. Mais les édiles étaient pressés de s'attaquer en groupe préparatoire du budget après avoir chacun, à titre de président de commission, effectué son "pèlerinage" chez le trésorier H.-O. Routhier et le directeur des services Charles Langlois.

Le public est non moins pressé de connaitre les résultats de ces délibérations qui seront entreprises demain.

Le budget de cette année avait été adopté le 9 décembre et celui de l'an dernier, le 29 décembre. Personne ne prévoit pour cette année de retard reportant à la mi-février l'annonce des décisions et affectant les contribuables.

Adolescent broyé sous un tracteur

SHERBROOKE — Un adolescent a connu une mort tragique, hier après-midi, lorsqu'il a été écrasé sous un tracteur en bordure du chemin de la colline de Beauvoir.

La victime a été identifiée comme étant Guy Poulin, âgé de 16 ans et fils de M. Roland-J. Poulin, demeurant Route rurale 5, à Sherbrooke.

L'adolescent, qui a été tué instantanément, a été trouvé environ 1 heure après sa mort par M. Lino Lunardi, de Beauvoir.

Guy Poulin gisait le crâne défoncé dans un fossé d'une profondeur d'environ cinq pieds. Le tracteur était renversé sur son cadavre.

Il n'y avait aucun témoin de l'accident, survenu vers midi et demi.

L'adolescent descendait sur le chemin en gravier et assez abrupt, qui conduit au sanctuaire, lorsque le tracteur a fait une embardée.

La date de l'enquête du coroner n'a pas encore été fixée.

Guy Poulin, un jeune fermier, était le troisième d'une famille de quatre enfants.

Le "rock'n'roll" reste banni des rues de la ville durant les fêtes

SHERBROOKE. — Le rock'n'roll a beau conserver une certaine faveur chez la jeunesse, il n'a jamais trouvé celle des membres du Conseil municipal, du moins en ce qui concerne sa diffusion par hauts-parleurs dans les rues de Sherbrooke pendant les périodes des fêtes.

On a en effet appris hier de l'Hôtel de ville que l'interdit en ce sens jeté lors de l'apparition de ce genre musical ne sera pas levé cette année. Toujours au chapitre de la musique, le rock'n'roll demeure également banni des hauts-parleurs des patinoires du service municipal des parcs.

Depuis déjà quelques années le Conseil autorise les établissements commerciaux à rester ouvert jusqu'à la veille de Noël et du jour de l'an ; ils doivent cependant fermer à 6 h. 10 h. du soir du 15 au 31 décembre, la diffusion de musique au moyen de hauts-parleurs dans les rues de la ville du centre commercial est également autorisée, avec les restrictions ci-haut mentionnées.

L'autorisation se renouvelle automatiquement d'année en année à moins de modifications décrétées de la table du Conseil, ce qui n'a pas encore été le cas et ce qui ne semble pas devoir l'être cette année, d'après les informations recueillies.

Quant à la définition du "rock'n'roll" au sens de la loi, on ne l'a jamais établie et il ne semble y avoir d'autre critère que l'oreille exercée de nos constables.

Ça peut être pire que les chastes yeux du lieutenant Quintal, appelés à juger de l'obscénité des spectateurs à Montréal.

Bénédiction des nouvelles orgues au Petit Séminaire

TROIS-RIVIERES. (D. M.)— Les nouvelles orgues de la chapelle du Séminaire St-Joseph seront bénites au cours d'une impressionnante cérémonie, à 7 h. 45.

L'instrument imposant sera dédié à la mémoire des anciens élèves, héros des deux dernières mondiales; il évoquera particulièrement la mémoire de l'abbé Josaphat Dalcourt, major, décédé en février 1945; de M. Alcide Boissonneault, lieutenant, décédé en septembre 1944; de M. Yvon Pronovost, décédé en 1944.

Au cours de la cérémonie, l'abbé Claude Thompson dirigera la cantate qu'il a composée à l'occasion des fêtes du centenaire.

Le programme comporte une allocution et le dévoilement d'une plaque.

André Marchal

Cependant, le grand concert d'inauguration aura lieu mardi le 15, à 8 h. 30 et sera donné par le célèbre organiste André Marchal, titulaire des grandes orgues de St-Eustache, de Paris.

Les billets pour ce concert exceptionnel sont en vente au Séminaire.

Rien n'est facile mais en travaillant tout est possible.
C. A. LINDERBERGH

Nécrologie

M. GUY POULIN

BEAUVOIR. — M. Guy Poulin, fils de M. Roland-J. Poulin, et demeurant R.R. no 5 à Sherbrooke, est décédé accidentellement à l'âge de 16 ans.

Les funérailles auront lieu le lundi, 14 courant, à 10 h. de l'avant-midi, au sanctuaire de Beauvoir.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

M. THEOPHILE VALLEE

SHERBROOKE. — M. Théophile Vallée, époux en premières noces de feu Florence Chayer et en secondes noces de Jeanne Dostie, est décédé à Sherbrooke, à l'âge de 81 ans.

Les funérailles auront lieu le lundi, 14 courant, à 9 h. 30 de l'avant-midi, en l'église paroissiale St-Boniface.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

C'est la musique, moi, qui m'a fait croire en Dieu.
ALFRED DE MUSSET

C. Monette comparaîtra aux Sessions

SHERBROOKE. — Un adolescent devait comparaitre en Cour des sessions de la paix de Sherbrooke, cet avant-midi, pour répondre à des accusations de négligence criminelle et de "hit and run".

Clarence Monette, âgé de 14 ans et demeurant à Garthby, a été tenu criminellement responsable par un jury du coroner de la mort d'un père de famille de huit enfants.

M. Roland Sirois, âgé de 36 ans, a été tué dimanche soir alors qu'il regagnait son domicile après son travail. Il circulait à bicyclette sur la route Garthby-Disraeli.

L'adolescent ne comparaitra pas devant la Cour du Bien-Etre social, à cause de la gravité des accusations qui pèsent contre lui.

Clarence Monette est présentement détenu aux cellules de la Sûreté provinciale de Sherbrooke, en vertu d'un mandat du coroner Fidel Tremblay.

M. Oshone Sylvestre mortellement blessé sur la route de Bury

BURY. — Un individu qui réparait une crevaison en bordure de la route no 28 a été tué instantanément hier soir à Bury, après avoir été heurté par une automobile et son cadavre a été projeté à 131 pieds de l'endroit de l'accident.

La victime a été identifié comme étant M. Oshone Sylvestre, 36 ans, demeurant à Bury. La cause de sa mort est attribuable à une fracture du crâne et à des blessures multiples.

Le conducteur du véhicule qui a heurté M. Sylvestre est M. Charlie Gilbert 34 ans, domicilié à Bury. Il conduisait une voiture propriété du garage Benoit Turcotte, de Cookshire.

L'automobile de M. Oshone Sylvestre était stationnée en bordure de la route aux limites de la ville de Bury, à environ dix pieds devant le véhicule de M. Noël Cloutier, de Bury, qui l'aidait à réparer sa crevaison. Les phares avant de la voiture de M. Cloutier étaient allumés pour permettre aux deux hommes d'effectuer leur travail.

Le véhicule conduit par M. Gilbert a heurté l'aile arrière de celui de M. Cloutier avant d'érafler la voiture de M. Sylvestre pour happer la victime.

Un médecin n'a pu que constater la mort de M. Sylvester. L'accident est survenu vers 8 h. de la soirée.

L'enquête de la police a été menée par le sergent détective Eugène Morin, de la Sûreté provinciale de Sherbrooke.

Collision : 2 blessés

SHERBROOKE. — Deux personnes ont été blessées, dont l'une assez gravement, dans une collision d'automobiles survenue sur la route no 5.

Les blessés ont été identifiés comme étant M. Aimé Côté, âgé de 49 ans et demeurant R. R. no 5 à Kingsey Falls, et M. Georges Forget, âgé de 55 ans et domicilié au 884 Galt ouest, à Sherbrooke.

L'état de M. Côté, conduit à l'hôpital de Canadian Johns-Manville, à Asbestos, est considéré comme assez grave. Il souffre de fractures aux côtés et de violentes douleurs à la poitrine.

M. Forget, qui a subi des contusions, a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins.

La collision frontale est survenue vers 11 h. 15 de l'avant-midi d'hier sur la route no 5, entre Danville et Kingsey Falls.

Les deux véhicules snt considérés comme des pertes totales.

Meurtre d'une femme à Portneuf-Station

PORTNEUF STATION, Qué., (PC) — Une femme a été trouvée morte, hier, dans sa maison et la police provinciale y voit les signes d'un assassinat.

La victime a été identifiée comme étant Mme Hubert Piché, de cette localité sise à 40 milles au nord-ouest de Québec. La police compte sur l'arrivée prochaine des détectives de la Sûreté.

L'âge de la femme n'est pas connu. La police dit ne posséder aucun autre détail.

La ville refuse un échange et achète un autre terrain

MAGOG. — Le conseil municipal de Magog a adopté hier un règlement d'emprunt de $50,000 pour l'achat d'un terrain en bordure du lac Memphrémagog et elle a refusé au gouvernement fédéral d'échanger l'édifice de l'hôtel de ville pour celui du bureau de poste.

Les autorités municipales ont refusé l'échange proposé par le gouvernement d'Ottawa, parce que la ville prévoit la construction d'un autre édifice et elle ne possède à Magog aucun autre terrain pouvant servir à cette fin.

Le conseil a également refusé de vendre une partie de son terrain au gouvernement du Canada, parce que l'espace dont elle dispose servira pour un terrain de stationnement.

Le maire Maurice Théroux a suggéré aux autorités gouvernementales d'acheter deux terrains situés en face de l'hôtel de ville et d'une grandeur d'environ 250 par 100.

D'un autre côté, la ville a adopté un règlement d'emprunt pour acheter le terrain de M. Georges Gaudreau. Ce terrain comprend en outre une maison et de vieux entrepôts à glace.

Le terrain, d'une valeur de $45,000, est situé en bordure du lac Memphrémagog, entre la voie ferrée, le quai fédéral et la promenade St-Denis.

Le maire Théroux a déclaré que l'acquisition de ce terrain par la ville constituait un excellent placement pour Magog au point de vue touristique.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — La famille Trapp; Yves Montand chante.

COATICOOK

Théâtre Opera — All the Fin Young Cannibals; Five Pennies.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Les piliers du ciel; Port d'Afrique.

WINDSOR

Théâtre Loma —, Le maître; Les nuits du perroquet vert.

MAGOG

Théâtre Centre — Senéchal le magnifique; Le petit arpent du bon Dieu.

Théâtre Magog — Darby's Rangers; Dangerous Youth.

RICHMOND

Théâtre Myra — The purple gang; Bluebeard's 10 honeymoons.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — La cabane du pêche; La vallée de la terreur.

Théâtre Premier — She demons; Slim Carter; High Society.

Théâtre Rex — Vierge moderne; Une épouse dépravée; Toute la ville tremble.

Théâtre Capitol — Ma tante; Les commandos passent à l'attaque.

Théâtre Granada — Fast and Sexy; All the Young Men.

Deux hausses de la taxe scolaire sont décidées par la Commission d'Asbestos

ASBESTOS. — La Commission scolaire d'Asbestos a décidé de porter à $1 le $100 d'évaluation le taux de sa taxe foncière et à six pour cent le taux de la taxe de vente dans le but de compenser à son déficit de $32,000 pour 1960-61 et à un autre déficit prévu de l'ordre de $25,750.

Ces deux augmentations ont été rendues nécessaires pour boucler le budget de la commission, malgré un octroi spécial de $25,000 consenti par le gouvernement provincial.

Le taux actuel de la taxe foncière pour fins scolaires est de 95 pour cent par $100 d'évaluation et le taux de la taxe de vente de cinq pour cent. Les augmentations entreront en vigueur le 1er janvier 1961.

L'augmentation des dépenses de la commission, principalement à l'item des salaires du personnel enseignant, et la diminution des octrois gouvernementaux pour la rémunération des professeurs sont les deux principales causes du déficit accumulé au cours des deux dernières années.

Le président de la commission, le Dr G.-A. Letendre, a expliqué les difficultés à boucler par les services dont la population d'Asbestos jouit, contrairement à celle de plusieurs villes.

Le Dr Letendre a parlé entre autres de la classe pour enfants malades et arriérés et il a ajouté que le taux de la taxe scolaire à Asbestos demeurerait l'un des plus bas de tous les Cantons de l'Est.

Les taxes

La nouvelle taxe foncière pour fins scolaires se répartit comme suit : 67.70 cents pour le personnel enseignant; 7.33 cents, dépenses pour les élèves; 11.27 cents, dépenses pour propriétés scolaires; 3.75 cents, dépenses d'administration et 9.95 cents, services de la dette.

Cette augmentation du taux de la taxe scolaire a été suggérée à la Commission scolaire par le gouvernement, afin de rencontrer les dépenses de plus en plus nombreuses et onéreuses.

Deux pour cent de la taxe de vente seront versés à la Commission au lieu de un pour cent afin de permettre l'équilibre avec l'augmentation des dépenses des années à venir.

Plaintes à Asbestos

Charges de DYNAMITE trop fortes

ASBESTOS. — La Commission scolaire d'Asbestos a décidé de se plaindre à la compagnie d'amiante Canadian John-Manville à cause de la puissance de leurs charges de dynamite, qui causerait des dommages à au moins une des propriétés de la commission.

La puissance des charges de dynamite de la compagnie serait la cause de la chute de plâtre des plafonds du couvent St-Aimé. Les dommages causés à date s'éleveraient à quelques centaines de dollars.

Cette plainte de la commission prend une importance accrue à la suite de l'accident survenu la semaine dernière alors qu'un étudiant a été blessé.

Pierre McDuff, âgé de 11 ans, revenait de l'école quand il a été atteint à une hanche par une pierre provenant du dynamitage.

Le garçonnet est maintenant sous traitement à la clinique de la compagnie.

TRAVAUX D'HIVER A LAC-MEGANTIC — La ville de Lac-Mégantic a commencé à exécuter son programme de travaux d'hiver pour remédier au chômage par le prolongement de son système d'aqueduc et d'égout sur la rue Laval, de l'hôpital St-Joseph à l'extrémité nord de la ville.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

LA PLUPART DES MAGASINS OUVERTS au
CENTRE D'ACHATS Notre-dame
Rue NOTRE-DAME E., coin St-Donat, à Téfreaultville
MAGASINEZ LES VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 :.. 30 P.M.
STATIONNEMENT GRATUIT

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST

SPORTS

Sport-O-Rama

Le football

Pour la première fois dans l'histoire, l'Université de Sherbrooke a une équipe de football.

Bien qu'elle n'ait subi que des défaites dans les joutes d'exhibition qu'elle dispute contre les équipes de la Ligue Junior de Sherbrooke, cette équipe travaille bien et "veut".

Les responsables de la formation de cette équipe, André Lachance et Jacques Sylvestre, n'ont pas travaillé dans le vide, et leurs efforts seront couronnés de succès l'an prochain par la présence d'une équipe universitaire plus puissante et mieux entraînée.

Des lacunes existent, non seulement sur le terrain, mais aussi sur le banc.

La plus grande est un certain manque de discipline de la part des joueurs eux-mêmes.

On a été à même de constater que quelques joueurs, après avoir passé cinq ou dix minutes sur le terrain à travailler fort à s'exténuer, demandent une cigarette avant même de demander la bouteille d'eau. Ce sport demande la meilleure condition physique possible et un entraînement de longue haleine. La cigarette, dans ce domaine, n'est certainement pas une aide. Le pilote devrait voir à la rayer du "banc" dès cette année pour que l'an prochain, cette habitude de ne pas fumer durant les joutes soit ancrée chez tous les joueurs.

Les carabins se sont rendus par centaines encourager leurs porte-couleurs, lors de la dernière joute, contrairement à la précédente. Cet encouragement, cependant, n'a pas duré longtemps, et au bout de quelques minutes, ces mêmes supporteurs ont chanté à tue-tête toutes sortes de chansons dont le goût laissait souvent à désirer. Que voulez-vous, la "Dive-Bouteille" fait vite tourner ces jeunes boules placées sur deux épaules et entre deux oreilles qu'on appelle "tête". Cette deuxième lacune devra également disparaître l'an prochain.

Ces constatations ont été faites lors de la première joute entre l'Université de Sherbrooke et l'Université Bischop., de Lennoxville.

Du côté anglais, équipe plus puissante, il faut en convenir, et moins de spectateurs, mais une discipline sévère tant sur le banc que chez ces quelques spectateurs. Aucune cigarette, aucun liquide stimulant, et même avec un flegme britannique apparent, ces quelques spectateurs semblaient faire corps avec leurs porte-couleurs et suivaient toutes les péripéties de la joute. Résultat ? 27-0 en faveur de l'Université Bishop !

En ce qui concerne la ligue de football de Sherbrooke, le comité de publicité manque souvent à ses devoirs. Les rédacteurs sportifs ne sont mis au courant des résultats des joutes que le lendemain de ces mêmes joutes. Il faudrait qu'ils soient avertis au moins le jour même.

Le hockey — Les Castors de Sherbrooke de la Ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est n'avaient disputé que trois joutes au moment que ces lignes ont été écrites, deux défaites et une victoire, tel était le bilan. L'encouragement apporté à cette équipe est de beaucoup meilleur que celui de l'an dernier. Il faut que ça dure et à notre avis, ça durera.

Les parieurs gagent que les Castors finiront en troisième position, et d'autres plus pessimistes, parient qu'ils termineront en quatrième position. Les protégés de Gilles Dubé ont commencé leur entraînement en retard et n'ont pas encore recouvré leur forme d'antan, malgré qu'ils livrent aux autres équipes une lutte fort intéressante. A notre avis, donc, ils seront bientôt menaçants et reprendront le temps perdu. Ils le seront encore plus dans la deuxième moitié du calendrier régulier et finiront pas loin de la tête.

Les Rockets de Drummondville sont puissants, il faut l'admettre, mais ils ne sont pas invincibles, d'autant plus que Jos. Lacoursière va "casser" un jour. Il est bon, très bon même, et il est à date considéré comme le meilleur cerbère du circuit O'Donnel, et avec raison, mais cela ne peut durer éternellement et ses adversaires lui trouveront bien quelques faiblesses un jour ou l'autre.

Les Castors sont bien supportés cette année. Ils le savent et ce fait a semblé leur avoir donné une plus grande détermination de vaincre, et chaque joueur travaille d'arrache-pied à chaque joute. Ce support moral ne peut certainement pas leur nuire. Si seulement la même chose pouvait se réaliser à Sherbrooke comme cela se faisait il y a quelques années ! C'est possible, il ne s'agirait que de commencer avec un autobus. Les autres suivront bien. Ce qui se fait ailleurs, dans les villes plus petites, il n'y a pas de raison pour que Sherbrooke ne le fasse pas.

Un arbitre a mis son poing dans la figure d'un spectateur qui l'injuriait outre mesure. Le trop chaud supporteur de Drummondville a certainement été refroidi; du moins pour quelques instants. Cet arbitre a réussi ce que bien d'autres arbitres ont sûrement rêvé de faire. L'exemple entraîne, dit-on. Donc avis est donné aux partisans aveuglés !

QUILLES — Dans les dernières rencontres de la joute de quilles de la cité de Sherbrooke, considérée comme la plus puissante de la région, il a été enregistré 19 triples en dessous de 400 et trois seulement au-dessus de 500.

Ces "performances" n'ont pas leur raisons d'être dans ce circuit supposé puissant. Il y a certainement un laisser-aller quelque part. Ou les quilleurs ne font pas leur possible ou la tension est trop forte. Cette deuxième raison ne devrait pas exister chez ces quilleurs expérimentés, et la première raison devrait exister encore moins. Les quilleurs, quels qu'ils soient, devraient essayer plus que ça, ne serait-ce que pour faire plaisir à leurs commanditaires.

Le président de cette ligue, Anicet Gosselin, brille par son absence aux rencontres régulières. Il a trouvé là la meilleure façon de s'éviter les critiques acerbes qu'on pourrait lui adresser ... Le secrétaire, lui, a demandé par deux fois aux capitaines de lui fournir la liste de leurs joueurs avec leur nom, prénom et adresse. Jusqu'ici, une seule liste lui est parvenue, celle du Manoir de l'Estrie. Comme collaboration, on a vu mieux.

Dans la section féminine de ce même circuit, les performances laissent moins à désirer et la rivalité est plus grande. Thérèse Dubé s'est cependant permise, lors des dernières rencontres de faire quelques "dallos". Espérons que ce n'est qu'accidentel... L'équipe Aqua-Pure a débuté en lion mais elle est maintenant à l'avant-dernière position. C'était sans doute la "beginners luck", et le naturel est revenu au galop.

A sa première année d'opération, la ligue de quilles inter-cités connaît un succès inespéré et son président "Red St-Cyr" a déclaré dernièrement que ce circuit lui rappelle l'ancienne "bonne" ligue provinciale. Red a bon espoir que son circuit soit établi pour de bon, et que l'an prochain, d'autres villes soient représentées dans cette nouvelle ligue.

Deuxième victoire des Castors sur les Lions de Trois-Rivières

SHERBROOKE. — Les Castors de Sherbrooke ont remporté leur deuxième victoire en 4 joutes, alors qu'ils ont fait subir un cuisant échec de 7-2 aux Lions de Trois-Rivières, dans une joute régulière de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est.

Pour les Lions, qui en étaient à leur première visite à Sherbrooke, c'était leur cinquième défaite en autant de joutes.

Plus de 1,100 spectateurs ont assisté à ce deuxième triomphe des Castors, remporté à l'aréna de Sherbrooke. La prochaine joute des Castors, à domicile, aura lieu jeudi le 17, alors que les Vics de Granby rendront une deuxième visite à l'équipe de Sherbrooke. Dimanche prochain, le 20, ils doivent se rendre aux Trois-Rivières.

Si les Lions de Trois-Rivières ont bien figuré jusqu'ici contre les autres équipes du circuit O'Donnell, même s'ils n'ont subi que des défaites, ce n'était certainement pas la même équipe, hier soir, alors que les Castors ont semblé faire un peu ce qu'ils voulaient avec eux. Ces derniers ont percé la défense à volonté, et n'avaient aucune misère par la suite à déjouer Brodeur, trop souvent laissé à découvert. Brodeur est un bon gardien de buts, il a fait son possible et on ne peut pas lui attribuer la défaite. Son équipe a manqué de cohésion et a semblé un peu perdu durant presque toute la joute.

Quant aux Castors dirigés par Gilles Dubé, ils ont attaqué du commencement à la fin et ils ont semblé bien déterminés, dès le début de la joute, à remporter une deuxième victoire. Il n'y a pas eu de faiblesse et ce fut une victoire d'équipe. Ils ont remporté une supériorité marquée. Les lancers contre Brodeur sont là pour le prouver. Les Castors ont lancé 40 fois sur Brodeur contre 15 sur Pratte, le cerbère des protégés de Gilles Dubé.

Marcel Benoit, le pilier défensif des Castors, s'est signalé d'une façon toute particulière en participant à 3 points. Il en a compté 2 et il a été crédité d'une assistance sur un autre. Les 2 points des Trois-Rivières ont été comptés par Boisvert et Léger. A 2.25 de la deuxième période, le joueur Dénommé, des Trois-Rivières, a été gravement blessé au visage, par un lancer d'un de ses coéquipiers, P.-E. Michelin.

Les quilles à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Lucile Collin, la secrétaire de la ligue de quilles féminine de la Cité, s'est mise en évidence lors des dernières rencontres de ce circuit en roulant le plus haut simple et le plus haut triple, soit 204 et 475.

Cette performance a permis à son équipe, Hires, de diviser les honneurs 2-2 avec l'équipe Aqua-Pure qui semblait s'acheminer lentement mais sûrement vers la victoire.

Dans les autres rencontres au programme, les équipes Fabi et Fils et Dow ont remporté des victoires de 3-1 aux dépens des équipes "Canadian" et Bergeron.

L'équipe Dow a ainsi conservé la première position du circuit, cinq points en avant du Fabi et Fils, installé en deuxième position.

Rita Fortier détient toujours la meilleure moyenne, soit 147, six points en avant de Rita Custeau.

Position des équipes

Dow	27	20	7	27597	28
Fabi et Fils	27	17	10	26564	23
Hires	27	14	13	26380	19
Bergeron	27	11	16	26521	15
Aqua-Pure	27	12	15	26517	15
Canadian	27	7	20	25910	8

Les cinq premières moyennes

R. Fortier	27	3972	147
R. Custeau	27	3825	141
S. Morin	24	3192	133
M. Grondin	27	3588	133
M. Doiron	19	2508	132

Le plus haut simple : L. Collin 204
Le plus haut triple : L. Collin 475

Ligue de quilles Dépression

SHERBROOKE — Les White Sox ont continué leur série de victoires dans la ligue de quilles Dépression de Sherbrooke alors qu'ils ont défait les Indiens 3-1 lors des dernières rencontres de ce circuit, prenant ainsi une avance de six points en avant des Dodgers qui ont subi une défaite de 3-1 aux mains des Pirates. Dans la troisième et dernière joute à l'affiche, les Braves ont finalement réussi à battre les Yankees 3-1 s'approchant ainsi à deux points de la quatrième position détenue par les Pirates qui sont eux-mêmes à deux points des Yankees installés au troisième rang.

Richard Beaubien, qui n'avait rien fait qui vaille jusqu'ici depuis le début de la saison, est finalement sorti de sa léthargie en réussissant le plus haut simple et le plus haut triple de cette dernière soirée de quilles, soit 234 et 513. Ceci a considérablement aidé les Braves à remporter une victoire de 3-1 sur les Yankees.

Position des équipes

White Sox	27	18779	26
Dodgers	27	18496	20
Yankees	27	18365	19
Pirates	27	18854	17
Braves	27	18186	15
Indiens	27	18178	11

Les cinq premières moyennes

Henri Lessard	27	4316	159.23
Roger Delafontaine	27	4185	155
Ernest Gagnon	24	3704	154.08
Roger Bourque	27	4095	151.18
Germain Lapointe	27	4087	151.10

Le plus haut simple de la semaine : R. Beaubien 234
Le plus haut triple de la semaine : R. Beaubien 513
Le plus haut simple à date : Adolphe Dulac 266
Le plus haut triple à date : Roger Delafontaine 588
Le plus haut simple d'équipe : White Sox 847
Le plus haut triple d'équipe : White Sox 2249

Ligue des Caisses Populaires

SHERBROOKE — Dans la Ligue des Caisses Populaires de Sherbrooke, le seul blanchissage enregistré, a été la victoire de 4-0 que la Caisse de l'Est a remportée sur la Caisse Sociale, lui permettant ainsi de conserver la première position de cette ligue et empêchant également ce dernier club de s'approcher de la deuxième position.

Dans les deux autres rencontres au programme, les équipes Caisse du Nord et Caisse du Sud ont défait les équipes Caisse Centrale et Caisse de l'Ouest au pointage identique de 3-1.

Chez les hommes, Richard Beaubien, qui évolue et se distingue dans plusieurs autres circuits, a pris la vedette en roulant le plus haut simple et le plus haut triple, soit 206 et 503, tandis que chez les dames, Laurette Beaulieu a réussi également le plus haut simple et le plus haut triple, soit 144 et 349.

Position des équipes

Caisse de l'Est	27	16415	25
Caisse du Nord	27	15977	22
Caisse Sociale	27	16056	19
Caisse de l'Ouest	27	15446	17
Caisse du Sud	27	15308	17
Caisse Centrale	27	15105	9

Les cinq premières moyennes masculines

C. Kirouac	27	3997	148
L. Ouellette	27	3949	146
G. Maurice	27	3909	144
P. Rhéaume	27	3909	144
R. Beaubien	27	3878	143

Les cinq premières moyennes féminines

C. Beaulieu	21	2434	115
J. Migneault	27	2979	110
G. St-Hilaire	27	2952	109
L. Beaulieu	27	2868	106
M. Guillemette	27	2780	102

Le plus haut simple masculin de la semaine : R. Beaubien 206
Le plus haut triple masculin de la semaine : R. Beaubien 503
Le plus haut simple féminin de la semaine : L. Beaulieu 144
Le plus haut triple féminin de la semaine : L. Beaulieu 349
Le plus haut simple masculin à date : C. Kirouac 219
Le plus haut triple masculin à date : C. Kirouac 513
Le plus haut simple féminin à date : P. Paré 171
Le plus haut triple féminin à date : H. Poulin 394
Le plus haut simple d'équipe à date : Caisse de l'Est 734
Le plus haut triple d'équipe à date : Caisse de l'Est 2005

ON SE FAIT LE BRAS — L'activité proprement dite du Club de curling de Sherbrooke commencera bientôt. Un amateur se fait ici le bras avant de prendre part aux différents tournois qui seront disputés cet hiver à ce populaire club qui, cette année, a fait toilette neuve. On a construit un plafond neuf, installé un nouveau système d'éclairage, peint les murs, etc ... L'inauguration de la saison a eu lieu hier soir, alors que le souper semi-annuel a été servi au club même et que l'exécutif de la saison 1960-61 a été élu.

Bill Hammond élu président du club de curling de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Bill Hammond dirigera les destinées du club de curling de Sherbrooke durant la saison 1960-61. Le nouveau président a été élu lors du souper semi-annuel servi au club même et auquel assistaient quelque 150 membres actifs de ce club, qui est le plus important de tous les Cantons de l'Est.

MM. C. Singleton et Gerry Burque ont respectivement été élus premier et deuxième vice-président, tandis qu'Ernie Taylor cumulera les charges de secrétaire et trésorier pour une cinquième année consécutive.

Les directeurs sont MM. Frank Pearson, Wyatt Johnson, Dave O'Keefe, Gerry Armstrong. Le président honoraire est M. J. R. Sangster. Chaque président des différents comités a donné son rapport et celui qui a semblé retenir l'attention de tous les membres présents est celui du comité de la "bâtisse" qui a dépensé la somme de $10,000 pour l'améliorer.

Parmi les principaux travaux exécutés cet été, il faut noter un plafond neuf en planches-murales isolantes remplaçant le vieux en bois; le nouveau système d'éclairage qui donne une illumination égale sur toute la surface de la glace; un nouveau toit sur la partie ouest du club; de nouveaux tableaux de pointage illuminés, ainsi que la rénovation de l'entrée du club.

Dave O'Keefe, le président du comité de la glace, a déclaré qu'une eau filtrée sera utilisée maintenant pour la surface de la glace, ce qui lui donnera une surface blanche, par conséquent plus propre. Un système de ventilation a également été installé dans différentes salles du club pour le bien-être de tous les membres.

L'ouverture officielle

Il a été décidé, et ce fut là la meilleure nouvelle du président, qu'un bonspiel d'une semaine marquera la reprise officielle des activités de ce club. Ce bonspiel aura lieu du 21 au 26 novembre prochain, mais dès aujourd'hui, les membres du club pourront venir et y pratiquer leur sport favori.

Le président Hammond a aussi déclaré que dès samedi, le 12, un tournoi mixte aura lieu, qui marquera la reprise des activités de la section féminine de ce club. Ce bonspiel mixte sera précédé d'un cocktail et d'un souper mixte également.

Nouveaux membres

Le président honoraire, J. R. Sangster, a été chargé de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres. Il leur a dit la joie que le nouvel exécutif ressentait de les recevoir comme nouveaux membres d'une famille déjà grande. Ici, a-t-il dit nous sommes tous une grande famille. Le véritable "sportsmanship" y règne en maître comme d'ailleurs l'esprit de famille. Il vous suffit de posséder les deux et vous serez des plus satisfait en la compagnie de n'importe quel membre du club de curling de Sherbrooke.

En ce qui concerne également ces nouveaux membres, une lecture et une explication des principaux règlements du club et du jeu leur seront données lundi prochain, le 14, de 7 h. à 8 h. de la soirée et tous ces nouveaux membres sont priés d'en prendre note parce que ces instructions qui leur seront d'une grande utilité, ne peuvent pas leur être données plus d'une fois à cause des nombreuses activités du club.

Le tout s'est terminé par l'introduction des nouveaux membres qui a été faite par le nouveau président lui-même. La fraternisation entre les nouveaux et les anciens membres était ainsi déjà amorcée.

Les chiens torontois mordent... les agents

TORONTO. (PC) — Les chiens de Toronto semblent préférer les agents de police aux facteurs comme cibles de leurs coups de dents.

Le magistrat C.O. Bick, président de la Commission de la police métropolitaine, a déclaré hier que les morsures de chiens étaient la cause de 400 blessures reçues par les agents de la police au cours de l'an dernier.

A cause d'une hausse de 20 pour cent du nombre d'accidents subis par les agents au cours de leur service, cette année, la Commission a décidé de doubler son fonds de secours qui est de $5,000.

Ajouté suit

Elections à la coopérative de Coaticook

COATICOOK — La Coopérative Agricole de Coaticook s'est donné un nouveau bureau de direction, lors de l'assemblée générale annuelle.

Les directeurs réélus sont MM. Ephrem Denis, Aldéi Boivin, Michel Deschênes et Raoul Riendeau. M. Gaston Beloin a été élu pour remplacer M. Joseph Gaudreault.

M. Ephrem Denis conserve temporairement la fonction de président. Le nouveau directeur élu étant absent, il a été impossible aux autres directeurs de se donner un président. M. Denis est rééligible à son poste.

C'est M. P.-A. Lessard qui a présidé les élections, assisté de M. Albert St-Pierre, gérant de la coopérative, comme secrétaire. Ce dernier a également été le secrétaire de l'assemblée.

Le bilan du dernier exercice a été présenté et commenté par M. Raymond Bergeron, vérificateur de la coopérative.

M. Cyrille Parent a prononcé la principale allocution de la journée, parlant du service des abattoirs de la Coopérative Fédérée, dont il est propagandiste.

Au cours du banquet, M. Raymond Dumont, gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Coaticook, a expliqué les relations et les conditions qui doivent exister pour qu'une coopérative puisse obtenir les meilleures conditions de crédit à la banque.

Dans l'après-midi, un forum très animé a permis aux coopérateurs de présenter leurs questions à la direction ainsi qu'aux experts invités.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait, entre autres, à cette réunion : l'abbé Albert Carbonneau, curé de St-Jean l'Evangéliste; M. l'abbé Roméo Laurencelle, curé de Barnston; M. Maurice Beaudry, propagandiste régional de la Fédérée; M. Rosaire Coutu, propagandiste régional de l'UCC; M. Maurice Parr, propagandiste du service des machines agricoles de la Fédérée pour la région.

Une réunion des directeurs doit avoir lieu aussitôt que possible pour le choix du prochain président.

Les quilles à East-Angus

EAST-ANGUS. — Dans une joute hors-concours, Mlle Nicole Dugal, âgée de 16 ans et demeurant à East-Angus, a roulé un simple de 245. Aux dires des organisateurs, c'est le plus haut simple féminin roulé dans la salle de quilles d'East-Angus depuis son ouverture il y a deux ans.

Pour sa part M. Gérard Heelling, capitaine du club de l'hôtel commercial, a enregistré un autre simple de 258.

Dans la ligue Commerciale du mercredi, le Thomas Bonar conserve toujours la tête des classements tandis que le Angus Paper a devancé le Brousseau et Frères pour occuper la seconde place. La Lanterne Rouge revient au East-Angus and Brick Tile qui a perdu une place en faveur de la laiterie Couture.

Meilleur pointage de la semaine

Plus haut simple : Mlle Nicole Dugal, 170 et M. Georges Reid, 201 ;

Plus haut triple : Mlle Nicole Dugal, 443 et M. Léopold Brousseau, 467.

Meilleur pointage de la saison

Plus haut simple : Mlle Nicole Dugal, 183 ; M. M. Benoit Moisan et Léopold Brousseau, 203 ;

Plus haut triple : Mlle Nicole Dugal, 443 ; M. Benoit Moisan, 594.

Position des équipes

Thomas Bonar	27	15768
Angus Paper	25	16598
Brousseau et Frèr.	24	16280
Roland Blouin	22	14911
Oscar Bergeron	22	14667
Fina Service	18	15524
Café Angus	14	14870
Banq. C. Commerce	12	15048
Laiterie Couture	8	14248
E. Ang. Brick et Tile	8	14174

Les Mineurs délèguent trois joueurs

ASBESTOS. — Trois joueurs des Mineurs ont été choisis pour représenter la ville d'Asbestos lors de la joute d'étoiles contre les Braves de Richmond dans la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Il s'agit des joueurs Roy, Janelle et Lavigne.

Ces trois joueurs, qui ont déjà signé leur contrat pour les Mineurs, viennent de la ligue Junior des Castors de l'Est, où ils évoluaient sur la même ligne d'attaque, l'an dernier.

Au cours de la dernière saison, Lavigne s'était avéré le meilleur compteur avec 18 buts. Roy avait marqué cinq buts et Janelle, huit. Ces trois joueurs avaient enregistré plus du tiers des buts de l'équipe.

La joute hors-concours entre les étoiles de la ligue et les Braves sera disputée à Richmond, le 20 courant.

Sherbrooke en tête de la ligue Inter-cités

SHERBROOKE. — Le Sherbrooke-Raby, l'une des deux équipes de Sherbrooke représentées dans la ligue de quilles Intercités, a remporté une victoire de 4-2 sur celle de Magog, conservant ainsi la première position, deux points en avant du Coaticook qui a remporté également une victoire de 4-2 sur East Angus.

Dans l'autre rencontre au programme, la deuxième équipe de Sherbrooke a subi une défaite de 4-2 aux mains de celle de Windsor Mills.

Roland Jean a été la vedette de ces dernières rencontres et, n'eût été de sa performance, on se demande si l'équipe Sherbrooke-Raby aurait remporté cette victoire de 4-2 sur Magog. Ce quilleur émérite a roulé un quintuple de 935 avec deux simples de 237 et 225. Il est venu à 36 quilles près d'abaisser le record de G. Plante, de Magog, qui a roulé à date le plus haut quintuple, soit 971.

La victoire de Windsor Mills sur l'équipe Sherbrooke-Molson et la défaite d'East Angus aux mains du Windsor Mills n'ont fait que rendre la lutte plus serrée, et la différence entre la première équipe et la deuxième n'est que de sept points.

Ce nouveau circuit Inter-cités du président Jean-Marc "Red" St-Cyr est de plus en plus populaire et nombre de partisans des différentes villes représentées dans cette ligue suivent leurs porte-couleurs favoris partout où il vont. Chaque équipe joue ainsi avec un support moral qui est déjà un bon pourcentage de la victoire.

Position des équipes

Sherbr.-Raby	25	13	12	19.286	18
Coaticook	25	13	12	19.038	16
Sher.-Molson	25	14	11	18.730	16
Magog	25	13	12	18.939	15
Windsor-Mills	25	12	13	18.264	14
East-Angus	25	10	15	18.696	11

Les cinq premières moyennes

Plante, Magog	25	4374	174.24
Bissonnette, Coatic.	25	4136	174.24
Fournier, Coaticook	24	3907	162.19
Morin, Sherbrooke	25	4054	162.40
Côté, Magog	20	3241	162.10

Plus haut simple individuel à l'étranger — A. Morin, Sherb. 277
Plus haut simple individuel chez lui — G. Plante, Magog 299
Plus haut quintuple à l'étranger — D. Bissonnette, Coaticook 293
Plus haut quintuple chez lui — G. Plante, Magog 971
Le plus haut simple d'équipe à l'étranger — Sherbrooke-Raby 866
Le plus haut simple d'équipe chez lui — Sherbrooke-Raby 923.
Le plus haut quintuple d'équipe à l'étranger — Sherbrooke-Raby, 3967 ;
Le plus haut quintuple d'équipe chez lui — Magog 4044.

Dans le bonspiel Maurice Bellemare

TROIS-RIVIERES. — Plusieurs surprises ont été signalées depuis le début du bonspiel Maurice Bellemare qui se dispute sur les glaces du Cap Curling Club. Toutefois les favoris tels que Philippe Giroux du Wabasso, Bob Lahaie du Cap, Maurice Lorraine de Grand'Mère n'ont pas encore subi la défaite.

Voici quelques résultats :—

Mercredi

6 hres : Léon Lamy, Cap 5, G. Ricard, Cap 6, R. Lacroix, Cap 8, 4 P. Giroux, Wabasso 10, B. Ricard, Cap 4, A. Bourassa G'Mère 6.

8 hres : A. Bourcier, Cap 7, R. Desmarais, Lavio 8 (Sup.), R. Lahaie, Cap 10, Louis Lamy, Cap 6, M. Lambert, G'Mère 10, C. Héon, Lavio, 5.

10 hres : M. Aubin, Cap 6, S. Balleux, Cap 8, M. Lorraine, G'Mère 9, R. Bornais, Cap 5, E. Thibeault, Lavio 10, Art. Pronovost, Cap 4 .

A Chicoutimi

La saison théâtrale s'annonce très active

CHICOUTIMI. (A.T.) — La saison théâtrale s'annonce assez bien remplie à Chicoutimi et c'est là une excellente chose. On annonce à peine la présentation à Chicoutimi du "Journal d'Anne Frank", par le Théâtre universitaire canadien. A son tour, le Théâtre du Côteau de Chicoutimi, gagnant du trophée Calvert l'an dernier et représentant de l'est du Canada au festival national d'art dramatique de Vancouver, fait part à la population d'une pièce de Jean Achard, "Malbrough s'en va-t-en en guerre". Elle sera présentée en la salle académique du Petit Séminaire, le 1er décembre prochain. On ne s'arrêt pas là. On projette de monter deux autres pièces pour cette saison.

L'activité ne manque pas à l'angle des rues St-Philippe et St-Luc, à Chicoutimi, siège social, atelier de montage et salle de répétition de cet étonnant groupe de jeunes artistes qui, partant de rien, est revenu de Sherbrooke avec le trophée Calvert. Cette année, groupé autour d'un Théâtre du Côteau beaucoup mieux organisé, il s'est attaqué à une comédie remplie de pièges ... que Claude de Colbert travaille à mettre au point.

Au cours d'une conférence de presse, convoquée dans les locaux du théâtre, M. Fernand Desmeules, président, a dévoilé les maquettes des décors que le public saguenéen sera à même d'admirer le 1er décembre, ainsi que la partie des panneaux déjà réalisés.

Séance à huis clos des députés, conseillers et ministres libéraux

QUEBEC, (JM) — Députés, conseillers et ministres libéraux ont siégé à huis clos, hier matin, dans la salle des délibérations du comité des bills de la Chambre basse. M. Jean Lesage, chef du parti et du gouvernement, est arrivé un peu après dix heures. La séance n'a commencé qu'un quart d'heure plus tard. Aucune déclaration ne devait être faite aux journalistes à propos des décisions prises. Il a été question de la répartition du travail durant la session du Parlement provincial.

A l'époque des "discours du trône", il y a chaque année de ces réunions pour permettre aux membres des différents groupes politiques de faire le point et de dresser un plan d'action avant les débats.

Aujourd'hui, dans la matinée, ce sera au tour des conseillers et des députés de l'Union Nationale de s'assembler derrière les portes closes d'une des salles des comités.

L'enquête de la commission Optimiste sera instruite dimanche, à Shawinigan

SHAWINIGAN — C'est dimanche prochain que sera instruite par tout le Grand Shawinigan l'enquête de la Commission Optimiste pour connaître les besoins de la population dans le domaine sportif et le domaine culturel. Plus de 200 enquêteurs seront à l'oeuvre.

L'échantillonnage préparé par M. Roger Martin, prévoit que les enquêteurs auront à visiter 888 foyers de Shawinigan. En tout, avec les paroisses de Shawinigan-Sud et de Baie-Shawinigan, il y aura eu plus de 1,000 foyers visités qui, selon la moyenne de 4.3 personnes par famille, donneront un échantillonnage précis puisque la population est de 44,000 personnes environ pour le territoire précité.

Il sera possible, après cette enquête, de connaître exactement les désirs de chaque paroisse du Grand Shawinigan en ce qui concerne le sport et les arts, grâce aux réponses de ceux qui auront été sollicités par les enquêteurs.

Ceux-ci n'ont pas été choisis au hasard. Ils représentent le dixième de la population, car c'est à toutes les dix portes, selon une liste préparée à l'avance, que les enquêteurs frapperont.

Le président de cette commission, le Dr Roméo Gilbert, aussi président du club Optimiste qui patronne cette enquête, s'est assuré les services de plusieurs mouvements pour que l'enquête se fasse rondement. La JOC, le club juvénile de la police, les membres du club Optimiste, des étudiants, des scouts et des guides ont prêté bénévolement leur concours afin de mener à bien la plus vaste enquête du genre, jamais conduite dans la province de Québec.

Le questionnaire

Les questions sont simples. Quand elles auront été compilées, la Commission Optimiste, — formée outre des personnes déjà nommées, de MM. Gilles Dufresne, urbaniste, Jean-Paul Gignac, ingénieur qui a consacré et consacre encore son temps à la cause des loisirs et Jacques Lafrenière, comme conseiller en publicité — s'adjoindra l'aide de plusieurs mouvements afin de préparer un mémoire complet sur cette situation dans le Grand Shawinigan.

Les quinze questions sont les suivantes: 1 — nombre de personnes domiciliées à l'unité choisie; 2 — nombre de personnes au-dessus de 21 ans; 3 — nombre de personnes entre 14 et 21 ans; 4 — quelles sont les activités sportives pratiquées par les membres de l'unité, (par ceux de moins de 21 ans et par ceux de plus de 21 ans) en indiquant le nombre de personnes qui s'adonnent à chaque sport; 5 — quelles sont les activités artistiques auxquelles participent les membres de l'unité; 6 — avons-nous besoin d'un centre sportif?; 7 — si oui quels sont les sports que vous aimeriez pratiquer dans ce centre; 8 — seriez-vous prêts à payer une cotisation annuelle; 9 — avons-nous besoin d'un centre artistique; 10 — si oui, quelles sont les activités que vous aimeriez suivre; 11 — seriez-vous prêts à payer une cotisation annuelle; 12 — ces deux centres desservant le Grand Shawinigan, devraient-ils être réunis au même endroit; 13 — permettriez-vous à vos enfants d'âge scolaire de fréquenter sous surveillance un tel endroit; 14 — aimeriez-vous que le programme prévoie des activités familiales? 15 — Lesquelles?

A plusieurs questions on devra tenir compte des deux catégories d'âge, de 14 à 21 ans, et des plus de 21 ans.

CONSEIL COLOMBIEN A L'HONNEUR — Photographie prise lors de la remise du trophée offert par le Chevalier suprême des Chevaliers de Colomb au conseil de Pointe-Saint-Charles, qui s'est classé deuxième dans l'ordre pour le recrutement des membres, de juin 1959 à juillet 1960. On remarque, à gauche, M. Edouard Viau, organisateur général du conseil, recevant le trophée, hier, des mains, de M. Henri Choquette, représentant du Conseil suprême, à droite. Au centre, on voit M. Antonio Richard, grand chevalier du conseil de Pointe-Saint-Charles.

Nouvelle association de parents à Outremont

Quelques parents de la paroisse St-Germain d'Outremont, à la suggestion de M. Bertrand Boissonnault, ont fondé mercredi soir une association de parents comme celles qui existent à ville Mont-Royal et Westmount.

Le but de cette association est, d'une façon générale, de promouvoir, en collaboration avec les instituteurs, la Commission scolaire et autres organismes, les intérêts des parents et de leurs enfants en ce qui concerne l'enseignement et les questions s'y rattachant.

45 parents assistèrent à la première réunion hier soir et MM. Bertrand Boissonnault et André Dufresne ont été élus respectivement président et trésorier de la nouvelle association qui groupe non seulement les parents d'enfants fréquentant l'école St-Germain mais également ceux dont les enfants vont aux collèges classiques ou autres institutions d'enseignement primaire ou secondaire hors de la paroisse.

Une résolution a également été votée hier soir demandant à la Commission de transport de faire bénéficier de taux privilégiés tous les étudiants du niveau secondaire, sans distinction d'âge.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Thetford Mines réclame un nouvel hôpital et un Palais de Justice

THETFORD. (DNC) — La dernière assemblée du Conseil de ville a mis en relief deux points particulièrement importants autour desquels d'ailleurs il ne s'est fait aucune discussion, tant il semble que les motifs invoqués dans les longues listes des attendus soient d'eux-mêmes assez complets pour une adoption sans réserve.

Les deux points en question portent sur la reconstruction d'un hôpital qui corresponde davantage aux besoins d'une population qui a considérablement augmenté depuis l'élaboration de notre institution actuelle, ainsi que sur la construction d'un palais de justice à Thetford pour le district judiciaire de Mégantic.

Se référant tout d'abord à la loi créant le district judiciaire de Mégantic le premier juillet 1956, les attendus concernant le palais de justice estiment encore que l'administration de la justice dans les locaux actuels, devenus insuffisants et inadéquats, porte la bonne administration de la justice à en souffrir.

Ils rappellent encore que le gouvernement de la province de Québec a acheté le terrain où doit se construire éventuellement le palais de justice et soulignant le pourcentage élevé de main-d'oeuvre disponible, ils estiment, un peu plus loin, l'importance de conserver à Thetford la position que lui a donnée l'industrie de l'amiante depuis un quart de siècle.

"Et stipulent enfin" que les conséquences de l'absence d'industrie secondaire à l'heure actuelle pourrait être dans une certaine proportion atténuée par de nouvelles fonctions et par de plus nombreuses sessions des cours qui auraient pour effet d'amener à Thetford une plus grande proportion de la population régionale.

Devant ces faits indéniables et "dans le but de fournir du travail à un grand nombre de chefs de familles et aussi de contribuer à une meilleure administration de la justice dans le district judiciaire de Mégantic", une demande sera adressée à M. Jean Lesage et aux représentants concernés du gouvernement pour que ce projet soit agréé et que la construction commence dans le plus bref délai possible.

L'hôpital

Huit attendus retiennent l'attention. Ils s'inspirent notamment de l'augmentation sensible de la population, de l'essor économique de la région qui s'en est nécessairement suivi, de la situation de l'hôpital St-Joseph qui est véritablement devenu une institution régionale et du risque, certain avec l'institution prochaine du plan d'assurance hospitalisation, de voir une considérable augmentation des demandes d'hospitalisation, ainsi "que du désir sincère des révérendes soeurs de la Charité de se dévouer davantage à l'hospitalisation des malades de Thetford et de la région et de celui des médecins d'avoir à leur disposition les meilleures techniques modernes pour donner les soins plus adéquats aux malades".

Concernant la destination de l'hôpital, advenant la construction de bâtiments modernes et conçus pour répondre aux besoins désormais établis, un attendu et non le moindre, propose que les anciens locaux soient affectés à la disposition des vieillards et des malades incurables.

"Toute la population de Thetford, exprime-t-il et celle de la région se réjouirait de la construction d'un hôpital avec la transformation de l'hôpital actuel selon les exigences requises pour foyers aux vieillards et aux malades incurables."

Certes il n'y a rien de définitif. Mais une demande sera également adressée aux autorités du gouvernement de la province de Québec ainsi qu'à la révérende soeur supérieure générale au chapitre de la communauté des Soeurs de la Charité de Québec pour que la plus grande sollicitude soit apportée à cette demande de réalisation et de construction d'un nouvel hôpital. Et "pour que la transformation s'accomplisse le plus tôt possible, à l'avantage de toute la population de Thetford et de la région."

SOUPER DE L'AUTORITE — Une tradition veut que la Chambre de commerce des jeunes de Drummondville tienne tous les ans son "souper de l'Autorité". Hier, c'était l'abbé Gérard Dion, auteur bien connu, qui était l'orateur invité en cette circonstance. Il a parlé du chrétien et de la politique. A ses côtés, M. Hugues Savoie, président de la Chambre.

Le chrétien et la politique

L'abbé G. Dion commente l'élection américaine

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Un prêtre québécois célèbre par ses écrits sur les moeurs électorales de la province a porté la parole au souper de l'Autorité de la Chambre de commerce des Jeunes de Drummondville et il a fait porter son allocution sur "le chrétien devant la politique". Quelques instants, auparavant, il commentait dans un entretien avec le reporter de La Presse, les résultats des élections américaines.

Problèmes de religion

"Il est heureux que Kennedy soit élu pour bien montrer aux pays derrière le rideau de fer que la liberté de religion existe dans nos pays et que, être catholique, n'est pas un obstacle à devenir président des Etats-Unis. Cependant, une fois élu, ce fait va causer des problèmes de religion. Les catholiques des Etats-Unis vont sans doute être dans une situation plus mauvaise que si Nixon avait été élu parce que Kennedy devra se surveiller à tous les instants pour ne pas qu'on croie que sa politique est dictée par le Vatican." Tels ont été les mots du prêtre sociologue, auteur de plusieurs articles concernant la politique et la religion.

M. l'abbé Gérard Dion a ajouté que la "tradition américaine veut bien que le clergé et l'épiscopat supportent la séparation de l'Eglise et de l'Etat".

Influence d'un volume

Le professeur québécois s'est dit très mauvais juge pour déterminer l'influence de son volume "Le chrétien et les élections" paru en avril dernier. Notre journaliste lui demandait s'il croyait que son oeuvre avait influencé les résultats du 22 juin dernier. M. l'abbé G. Dion a déclaré "on dit que cet ouvrage avait eu une certaine influence sur le comportement des gens au cours des dernières élections. Mais j'accuse que je suis mauvais juge dans cette affaire". Ce livre a été tiré dans les 35,000 exemplaires.

Concernant ses réactions devant la publicité tapageuse autour de son article paru en septembre 1956 dans la revue "Ad usum sacertodum", le conférencier a dit que "nous ne pensions pas que le texte allait prendre le chemin de la grande presse. Nous aurions dit la même doctrine mais dans des mots différents".

En parlant de son dernier volume, écrit en collaboration avec l'abbé Louis O'Neil, l'abbé Gérard Dion a dit qu'il contenait des textes préparés en deux ans. "Quand la date des élections a été connue, il y avait un bon moment que nos textes étaient rendus chez l'éditeur. Nous voulions publier avant les élections, mais nous ne croyions pas qu'elles allaient être faites si tôt."

Dans une autre déclaration, l'abbé Dion a laissé entendre que les Editions de l'Homme allaient bientôt sortir un autre volume signé conjointement par les deux prêtres québécois. Il semble que le séjour d'un an en Argentine ait eu sur l'abbé Gérard Dion un influence. "J'y ai observé certaines choses dans un pays qui vit sous un régime dictatorial".

Comme l'abbé Gérard Dion est chargé de cours de doctrine sociale de l'Eglise, et morale du travail, notre journaliste a cru bon lui demander s'il croyait que le syndicalisme conservait ses positions depuis dix ans dans la province. "Je crois que dans l'ensemble, la situation du syndicalisme s'est détériorée bien qu'il n'y eut pas de graves conflits", a dit l'éminent professeur.

Il croit que le syndicalisme a rencontré beaucoup plus d'opposition de la part de l'opinion publique et de l'autorité. "Il faut dire que notre législation du travail aurait dû être améliorée. On a dit que nous aurons un nouveau code du travail provincial. J'ai hâte de voir comment ça va être fait", a-t-il ajouté en souriant.

L'abbé Gérard Dion a été l'orateur invité au souper de l'autorité. A la table d'honneur, on remarquait le chef de police, M. Conrad Proulx et M. Jean-Marie Dubois, représentant du ministre de la Voirie.

Réactions favorables

Abolira-t-on la loi Scott dans le comté de Nicolet ?

VICTORIAVILLE. (N.F.) — La plupart des localités ou villages du comté de Nicolet semblent désireuses d'échapper à la contrainte de la loi Scott, qui exerce encore son influence à chaque endroit par la force d'un règlement municipal. Cette loi, qui prescrivait la prohibition de la vente des liqueurs alcooliques dans ce comté, est maintenant nulle au point de vue application dans cette circonscription, depuis septembre 1959, alors qu'elle fut abolie au conseil de comté de Bécancourt à l'unanimité des maires, parce qu'elle était devenue désuète avec le temps. En effet, elle avait été votée en 1911, mais son observance, qui était maintenue depuis près de 50 ans, devait encourager la tolérance.

Des réactions

Même si cette loi a été abolie dans le comté, il n'en demeure pas moins que les localités sont encore sous sa tutelle en vertu d'un règlement municipal. Mais l'opinion publique, désireuse de faire disparaître les débits clandestins, comme les buvettes sans permis, et de faire respecter l'ordre, prêche l'importance d'y échapper. Mais pour recouvrer cette liberté des beaux jours d'autrefois, on doit faire appel au procédé du référendum et l'expérience a été tentée avec succès à Gentilly, qui compte une population d'environ 2,000 âmes, à la suite d'une suggestion de S. H. le maire Maurice Trottier et des conseillers, qui voulaient garder le contrôle des débits de boisson, en forçant les tenanciers à se procurer une licence pour opérer leur commerce, et empêcher ainsi toute opération clandestine qui donne porte ouverte au désordre.

146 personnes se sont prévalues de leur droit de vote sur une possibilité de 300, pour un pourcentage de près de 50, mais le résultat a été de 122, pour et 24 contre, représentant une moyenne de plus de 80 pour cent des votes en faveur de la disparition de l'application de cette loi sur le plan municipal. L'issue heureuse de cette épreuve, qui a été tentée dans un des plus petits villages du comté a donné lieu à un exemple qui promet d'être suivi dans plusieurs autres localités, comme Manseau, St-Pierre-les-Becquets, Ste-Angèle, St-Grégoire, St-Léonard, etc.

Progrès coopératifs dans les Bois-Francs

WARWICK. (N.F.) — Le comité de coopération de la région des Bois-Francs a clôturé une campagne d'une semaine par une soirée familiale, qui a été marquée d'un franc succès. Cet organisme, fondé il y a 3 ans, est constitué d'un représentant de chaque secteur et plus de 600 personnes ont participé à la manifestation sociale, qui se déroula sous la présidence de M. Josaphat Carrier, de Warwick, dans une atmosphère agréable qu'on rencontre dans les foyers canadiens, aux accords de la musique et avec chants. M. Denis Rémillard, de Plessisville, vice-président, agissait comme maître de cérémonie. Parmi les invités, on remarquait : M. Roland Barrette, de Québec, directeur du comité d'éducation au Conseil supérieur de la coopération, M. Jules Pichette, de Plessisville, agronome et secrétaire du comité, M. Vincent Lanouette, agronome-propagandiste, et des représentants de plus de 14 municipalités, soit de Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Tingwick, St-Paul, Asbestos, Weedon, Plessisville, Laurierville, Ste-Anastasie, St-Ferdinand et Princeville.

Une candidate

A la période des discours, M. Roland Barrette se montra agréablement surpris de l'ampleur que prenaient les coopératives dans les Bois-Francs. "Nous passons, dit-il, une période décisive et très importante dans le domaine de la coopération". En terminant, il souligna qu'actuellement tous les secteurs sont intéressés à étudier leur groupement et il souligna qu'il ne fallait pas oublier le consommateur. A son tour, M. Jules Pichette signala que la région comptait 6 coopératives, dont 3 s'occupent de consommation, à Asbestos, Plessisville et Thetford, tandis que les 3 autres étaient des coopératives mixtes. Au cours de la soirée, M. Rémillard présenta la candidate au titre de reine de l'industrie laitière pour la région Nicolet-Victoriaville, Mlle Michèle Paradis, de Nicolet. Participant à un concours de popularité, elle aspire au titre qui sera décerné au prochain salon de l'agriculture, en février 1961. M. Roland Garant, de St-Valère, vice-président de l'Association de techniciens de l'industrie laitière, donna les grandes lignes de la prochaine campagne, qui sera lancée pour mousser la consommation des produits laitiers. Le programme récréatif fut agrémenté par des chants exécutés par la chorale l'Echo de La Rochelle, de St-Grégoire, sous la direction de M. Rajotte, et prit fin par un délicieux goûter.

Dorénavant, dans Arthabaska:

Une seule clinique annuelle pour les donneurs de sang

VICTORIAVILLE, (N.F.) — Pour la troisième année consécutive, M. Bertrand Garon, un homme d'affaires étroitement lié à plusieurs oeuvres philanthropiques locales, a été réélu président de la Croix-Rouge canadienne, section d'Arthabaska, au cours d'une réunion générale annuelle des membres, qui a eu lieu mercredi soir, au Manoir Victoria, à Victoriaville.

CLINIQUE DE SANG

M. Bruno Desrochers s'est alors dit en faveur d'organiser une seule clinique de donneurs de sang par année, au lieu de deux, attendu que celle d'hiver est toujours couronnée de succès, tandis que celle d'été est beaucoup moins populaire à cause de la période des vacances. L'assemblée se prononça pour que cette campagne soit faite en janvier de chaque année et on élabora un programme régional qui pourrait être exécuté s'il est accepté par Montréal. De ce fait, cette clinique aurait lieu le 9, à Princeville, le 10, à Warwick, les 11, 12 et 13, à Victoriaville.

NOUVEAU CONSEIL

Puis, l'assemblée délibérante procéda à la formation d'un nouveau bureau de direction, qui fut ainsi constitué : M. Bertrand Garon, président; Mmes Alcide Vézina et Raymond Beaudet, vice-présidentes; M. Marcel Tardif, secrétaire; M. Fred Ranger, trésorier; Mme Lionel Boisvert, Mlle Gabrielle Bergeron, G.M.L., MM. Bruno Desrochers, Jacques Nadeau, Georges Délisle et Normand Fréchette, directeurs. Par contre, la responsabilité des sous-comités sera assumée par MM. Fred Ranger et Jacques Nadeau, pour la campagne de souscription; MM. Bruno Desrochers et Georges Délisle, pour les cliniques de sang; Mlle Dolorès Bergeron et M. Normand Fréchette, pour les désastres; par l'ambulance St-Jean, pour les soins à domicile; M. Bruno Desrochers, pour le prêt d'accessoires pour chambre des malades; par la Légion canadienne, pour l'aide aux vétérans; MM. Georges Délisle et Bruno Desrochers, pour la sécurité aquatique : Mmes Alcide Vézina et Raymond Beaudet, pour le travail féminin; MM. Normand Fréchette et Marcel Tardif, pour la publicité.

La campagne du coquelicot à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (A. B.) — Dans un message à la population, M. Cliff MacDonald, président de la succursale 51 de la Légion canadienne, a demandé "l'aide de tous les citoyens de la ville pour venir en aide aux anciens combattants". La semaine du coquelicot se termine par la cérémonie militaire au cénotaphe du parc St-Frédéric, témoin de tous les grands moments de la petite histoire locale. Les fonds versés au coquelicot, fleur du souvenir, sont employés entièrement pour venir en aide aux vétérans moins fortunés et à leurs familles qui demeurent à Drummondville et les environs. L'actuelle période de chômage connait, semble-t-il plus de misères encore dans ces milieux. Le besoin est urgent.

La Légion canadienne a fourni la nourriture, le loyer et le vêtement à plus d'infortunés que jamais au cours de l'année qui s'achève. Maintenant, les fonds de secours sont épuisés. Le directeur H. Arseneau, de la Légion, a ajouté à l'appel du président: "Cet unique appel annuel à votre générosité chrétienne est le seul moyen qui puisse nous permettre de venir en aide à nos vétérans dans le besoin.

L'UCC fait du recrutement à St-Norbert

ST-NORBERT. — Une campagne de recrutement, qui vient de se terminer à l'UCC de St-Norbert d'Arthabaska a remporté un beau succès, alors que ses cadres ont été augmentés de 15 pour cent. Des propriétaires d'exploitation agricole, au nombre de 61, font maintenant partie de cet organisme qui est dirigé par l'Exécutif suivant : MM. Hervé Leblanc, président ; Alfred Houle, vice-président ; Jean-Paul Roux, secrétaire ; Georges Gendreau, Raymond Luneau, Marius Letourneau, Raymond Laroche et Arthur Letourneau.

Décisions du conseil d'Arthabaska

ARTHABASKA — Au cours d'une réunion du conseil municipal d'Arthabaska, les édiles ont décidé de faire parvenir une résolution à M. Albert Morrissette, député du comté à l'Assemblée législative, pour appuyer la requête de la chambre de commerce, qui désire des améliorations aux abords de la croix lumineuse du mont St-Michel et particulièrement le pavage du chemin qui y conduit. M. Conrad Vallée a ensuite exprimé le voeu qu'un service d'autobus soit établi entre Lac-Mégantic et Victoriaville. Cette demande a été acceptée et une résolution a été envoyée à la Commission des Transports. Désireux d'apporter sa collaboration, le conseil a voté un octroi substantiel à la Fédération des oeuvres de charité du diocèse de Nicolet, à l'occasion de sa campagne en cours. Selon un règlement établi qui autorise la mise en service de deux signaux mobiles, un sera installé au collège St-Joseph et l'autre à l'externat St-Christophe, à l'heure des rentrées et des sorties des élèves.

Puis, le règlement de la taxe d'affaires fut amendé pour les personnes de l'extérieur qui exercent un commerce à Arthabaska. Il fut aussi accepté que deux lumières soient posées sur les rues St-Jude et Deneault. Par suite, le conseil a profité de la loi provinciale qui lui permet d'abolir la régie des loyers pour donner pleine liberté aux locataires et locateurs.

Comme dernier item à l'ordre du jour, le conseil a décidé d'envoyer la somme de $25 au club Richelieu de Victoriaville, comme encouragement à sa collecte annuelle.

Séance d'étude des Jocistes à Victoriaville

VICTORIAVILLE. — Une séance d'étude, qui a emprunté une forme de recollection, a réuni, au local des syndicats de Victoriaville, une quarantaine de Jocistes. Sur ce nombre, 26 filles étaient de la région, dont 15 de Victoriaville, Warwick, Arthabaska et Princeville, et 11 de Drummondville. Le programme de la journée commença par une étude religieuse et des commissions furent formées pour discuter du péché et trouver des solutions pour le combattre. Puis, l'abbé Raymond Roy, aumônier fédéral de la JOC, donna un résumé plus concret du péché sous toute ses formes et de son enracinement dans la société. Ensuite on discuta de la vie professionnelle de l'ouvrière, de son travail, de ses loisirs, et on souligna un manque d'intérêt au travail, une insouciance à mieux se perfectionner et les ennuis de nombreuses pertes de temps. Par contre, on s'accorda à reconnaître que de nombreuses causes n'aident pas à l'organisation actuelle du travail, à savoir : les mauvais accueils et l'initiation insuffisante au travail, des conditions trop pénibles, des heures trop longues à des vitesses exténuantes. On est enclin à la monotonie du travail à la chaîne et d'autres genres qui ne font pas appel à l'initiative des jeunes. Il y a aussi l'incompréhension des adultes et même parfois des syndicats, sans compter les attitudes patronales qui ne tiennent pas compte de leur situation. Comme conséquences, on y trouve la perte de l'ambition et de l'initiative, ainsi qu'un goût de l'évasion. On se révolte contre les structures sociales et on subit une diminution du sens moral et de la vie religieuse. Les conclusions furent apportées par Mlle Pierrette Blais, présidente fédérale, de Drummondville, et M. Henri-Paul Proulx, secrétaire diocésain du comité d'Action catholique, qui termina par ces mots: "Continuez à aller de l'avant, mêlez le plus possible le spirituel au matériel par une alimentation plus saine." Chez les garçons, on fit ressortir qu'il fallait collaborer avec Dieu, se rendre utile, prendre vraiment conscience de sa responsabilité parmi ses compagnons et au travail, afin de grandir dans la société.

M. l'abbé Roland Pelletier nommé curé à Plessisville

M. l'abbé Roland Pelletier vient d'être nommé curé de la paroisse Notre-Dame, à Plessisville. Il succède au curé Alphonse Guy, qui a dû démissionner pour cause de santé et qui détenait le poste depuis la fondation de la paroisse, en 1955. L'abbé Roland Pelletier est né à St-Roch Désaulnets, le 26 octobre 1908. Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1933 et il est actuellement aumônier chez les soeurs de St-Joseph de Valier, à Québec, à l'Oratoire St-Joseph. Le nouveau curé de Fatima est un homme de grande distinction, de haute culture et qui ne manque pas d'esprit sportif, puisqu'il a remporté le championnat de tennis de la cité de Québec, en 1930. Il est licencié es lettres de l'Université Laval, c'est un ancien professeur de rhétorique au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. L'abbé Pelletier est le frère de Me Benoit Pelletier, avocat de la cité de Québec et de Me Georges Pelletier, avocat de Québec également. Il est aussi le frère de M. Lauréat Pelletier, comptable à la ferme expérimentale de Deschambeault. Il prendra possession de sa nouvelle paroisse et sera introniisé le dimanche 20 novembre à 3 heures p.m.

$3,800 demandés à Princeville

PRINCEVILLE — Un objectif de $3,800 a été fixé à Princeville pour la campagne en faveur de la Fédération des oeuvres de charité du diocèse de Nicolet. Ce montant représente une contribution de $4 par famille pour les sections urbaine et rurale. La souscription est dirigée par M. Clément Poisson, président local, et une soixantaine de solliciteurs bénévoles sont à l'oeuvre. Les premiers résultats obtenus permettent d'espérer que l'objectif sera atteint. La liste des noms spéciaux a été confiée à M. l'abbé Claude Baril, vicaire. M. Lionel Baril, président général de la campagne, prête son concours aux responsables locaux.

Lancement du Prêt d'honneur, le 15 novembre, à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet a lancé ses invitations pour le lancement officiel de la troisième campagne de souscriptions du Prêt d'honneur qui aura lieu au Manoir Drummond, mardi, 15 novembre. La Société recevra à un coquetel vers 6 h. et à un souper à 6 h. 30 les patrons d'honneur, les organisateurs, les journalistes, les cinéastes de la télévision ainsi que certaines autres personnalités. On prévoit que le conseil général de la Société y sera au complet. Le plan de la campagne ainsi que des directives précises seront communiqués à cette occasion.

M. Conrad Fouquette, secrétaire diocésain de la SSJB, annonçait hier les résultats d'un grand concours lancé en juin dernier. Il s'agissait de juger les meilleures réclame commerciales pour les commerces. Un comité formé de M. l'architecte Ferdinand Blais ; de l'ébéniste Roger Marier et du décorateur Benoit Bourret, a été appelé à se rendre sur les lieux à travers quatre comtés pour photographier les affiches participantes. La Société avait reçu des demandes d'adhésion au concours au nombre de cinquante. Le premier prix est allé à la Boulangerie Guérin et Frère de Drummondville ; le second à l'hôtel Moderne de St-Guillaume. M. Roger Maillette, s'est mérité le troisième prix et le quatrième est allé à M. Marcel Richard, barbier de St-Grégoire. En lançant ce concours, la Société désirait promouvoir la langue française correcte dans les réclames commerciales.

Nécrologie

MLLE B. LAVALLEE

VICTORIAVILLE — Mlle Béatrice Lavallée est décédée à l'Hôtel Dieu à Arthabaska, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 56 ans. Elle laisse quatre soeurs : Soeur Lavallée, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Marie-Louise, Marguerite et Cécile, de Victoriaville; quatre frères : Alphonse, Emile, Paul et Roger, de Victoriaville. Les funérailles auront lieu demain matin, à l'église Sainte-Victoire, et l'inhumation au cimetière Saint-Joseph.

Défait, Nixon assure Kennedy de son appui

LOS ANGELES. (PA, UPI). M. Richard Nixon a connu la défaite, mardi, pour la première fois dans sa carrière politique et il l'a acceptée en bon perdant.

Il a envoyé au vainqueur, mercredi, un télégramme de félicitations dans lequel il disait : "Je sais que vous aurez l'appui de tous les Américains . . ."

Agé de 47 ans, le vice-président Nixon n'avait jamais perdu une élection. A 33 ans, il entrait au Congrès, et à 37 ans il était sénateur. Deux ans plus tard, à l'âge de 39 ans, il devenait vice-président.

Ainsi prend fin une campagne au cours de laquelle il voyagea sur une distance de 64,000 milles, en avion, en train, en auto ou autobus, visitant les 50 Etats américains. M. Nixon prononça plus de 500 discours durant la campagne électorale.

Alors que la vague en faveur de M. Kennedy déferlait toujours, M. Nixon est finalement descendu avec sa femme dans la salle de bal de l'hôtel, où 1,000 personnes étaient réunies pour acclamer une victoire qui n'est pas venue.

Selon M. Herbert Klein, secrétaire de presse, le vice-président Nixon s'est accroché à un espoir jusqu'à la dernière minute, espérant reprendre son avance perdue dans trois Etats-clés, le Michigan, l'Illinois et la Californie. Mais lorsque Kennedy remporta le Michigan, Nixon s'aperçut que la partie était perdue.

PORTRAIT DE FAMILLE — M. et Mme Joseph Kennedy ont reçu mercredi leur fils et sa femme, à leur maison de campagne de Hyannis Port, Mass., pour célébrer la victoire du candidat démocrate à l'élection présidentielle.

Les finances de Thetford

THETFORD. (DNC) — L'argent rentre évidemment dans les coffres de la ville à un rythme qu'il ne serait pas désagréable de connaître en ce qui concerne nos budget moyens ou, parfois . . . nos moyens budgets.

Mais tout comme ses contribuables, la cité doit payer. C'est ainsi que du 25 septembre au 29 octobre dernier elle a versé, à titre de salaires encourus pour les services des travaux publics, la somme de $20,930.20, soit pour les fonds généraux ; $14,358.10, règlement no 596, travaux de chômage ; $6,033.62, règlement d'emprunt no 587, $48.04, et règlement d'emprunt no 595, $490.41.

D'autre part le trésor municipal s'est vu lester d'un autre montant de $103,574.65 pour rencontrer les factures et les certificats de l'ingénieur de la cité.

AU CINEMA

VICTORIAVILLE

LAURIER : aujourd'hui et demain : Le combat mortel de Tarzan; L'odyssée de Charles Lindbergh.
VICTORIA : aujourd'hui et demain : Le couturier de ces dames; Fort massacre.

PRINCEVILLE

PRINCESS : demain : Mannequins de Paris; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

PLESSIS : aujourd'hui et demain : Les amours de Capri; L'indomptable G-Man.
COLONIAL : aujourd'hui et demain : L'ange et le bandit; L'invraisemblable vérité.

A Philadelphie

2 peintres sauvés par les pompiers à 100 pieds du sol

PHILADELPHIE. — (PA) — Pendant une demi-heure, mercredi, deux peintres en bâtiments se sont cramponnés aux cordes d'un échafaudage qui avait cédé au sommet d'un immeuble de dix étages, au centre de la ville.

Plus de 700 personnes, dont plusieurs se tenaient sur la pointe des pieds, ont surveillé avec la plus vive attention la manoeuvre des pompiers pour les secourir, à l'aide d'une échelle de 100 pieds.

Les acclamations et les applaudissements éclatèrent quand, finalement, les peintres furent tirés de leur dangereuse position.

Les deux hommes — Charles Bremme, 25 ans, et John Krause, 45 ans, employés d'une société de publicité à l'extérieur — devaient recouvrir de peinture une grande affiche publicitaire peinte sur le mur de l'immeuble, juste au-dessous du toit.

L'affiche se lisait ainsi : "Votez pour Nixon et Lodge. — L'expérience compte".

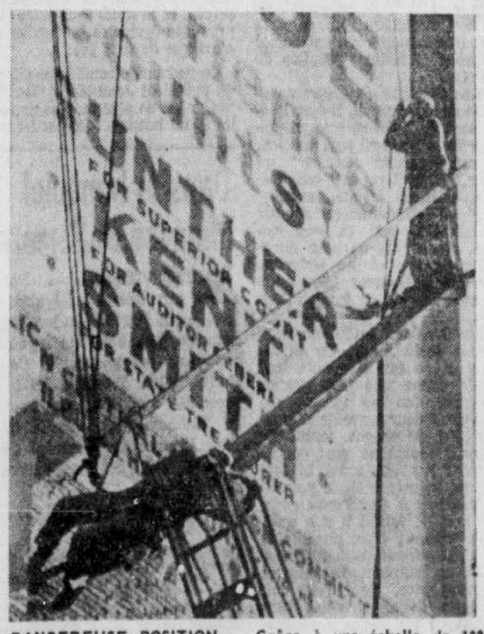

DANGEREUSE POSITION — Grâce à une échelle de 100 pieds, des pompiers de Philadelphie ont pu secourir hier ces deux peintres en bâtiment dont l'échafaudage avait cédé au sommet d'un immeuble de dix étages. Au lendemain des élections américaines, ils avaient comme tâche de recouvrir de peinture une affiche publicitaire qui se lisait ainsi : "Votez pour Nixon et Lodge — l'expérience compte".

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Semaine de recrutement au Manoir N.-D.-de-Grâce

Grâce célèbre, cette année, le 5e anniversaire de sa fondation. Ce centre de Loisirs de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, sis à l'angle de l'avenue N.D.G.

M. Louis Mercier

et du boulevard Décarie, a été inauguré à l'automne de 1955, à la suite d'une fructueuse campagne de souscription.

Pour marquer ses 5 ans, le Manoir a pris un air de fête et la direction a lancé une grande semaine de recrutement qui se déroulera du 12 au 19 novembre. L'objectif a été fixé à 1,500 nouveaux membres pour l'année 1960-61.

Cette semaine sera marquée de différents événements. Son comité général d'organisation est sous la présidence de M. Louis Mercier, tandis que le comité féminin est dirigé par Mme Aimé Laplante. Toute la campagne de recrutement est sous la présidence d'honneur du nouveau curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, le R.P. Laurent Gay, O.P.

Voici le programme officiel de la semaine d'abonnement au Manoir N.D.G.:

Demain, de 5 h. à 8 h. du soir: "Au Carrefour Rosé"; — **dimanche,** de 6 h. à minuit: "Le Manoir est à vous"; — **mardi,** à 8 h.: "Débat d'Elégance", avec Mlle Tatiana Kourline, professeur de charme.

Mercredi, à 8 h.: Ciné-Club; — **vendredi,** à 7 h.: fête aux huitres; — **samedi,** 19 novembre, à 8 h. 30: "Petit bal d'Automne".

Les responsables de cette campagne n'ont pas oublié les plus jeunes. C'est ainsi que **dimanche,** 13 novembre, à 2 h. de l'après-midi, il y aura séance spéciale de cinéma, avec un magicien de renom. Dimanche prochain, 20 novembre, à 2 h., "Tante Lucille" sera la vedette d'un autre spectacle spécial pour les enfants.

Pour tout renseignement concernant ces activités, on peut s'adresser au Manoir (HU. 9-5111).

Natation

D'autres compétitions de natation se dérouleront demain après-midi, à 2 h. 30, à la piscine du Centre Sportif Maisonneuve, rue Viau (au sud de Sherbrooke). Ce sera la semi-finale de nage pour garçons et filles des catégories pee-wee et midget, des districts 1, 2, 3 et 4.

"Barn Dance"

C'est demain soir, à 8 h., que se déroulera au Centre de Loisirs Notre-Dame-du-Rosaire, angle Villeray et Boyer, à Montréal, la grande soirée de "Barn Dance" organisée par l'équipe "les Farfadets".

A cette occasion, le gymnase sera entièrement décoré dans le style champêtre. L'artiste invité sera Ovila Légaré, qui interprètera des chansons folkloriques et des chansons à répondre. Jeunes gens, jeunes filles et adultes y sont tous invités.

Au Club Social

Il y aura soirées récréatives demain et dimanche, au Club Social de Villeray, 7076, rue St-Hubert, à l'intention des gens libres: célibataires masculins et féminins, veufs et veuves.

En outre, lundi soir, à 9 h., on y continuera les cours de yoga; mardi soir, les danses du "bon vieux temps", et jeudi soir, les cours de danse. Par ailleurs, on y prépare activement la célébration de la Ste-Catherine, pour le samedi 26 novembre. Pour renseignements: CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

A Outremont

Le Centre Culturel d'Outremont, 1357, rue Van Horne, invite les célibataires à ses soirées récréatives du samedi qui ont lieu à 8 h. 30. Il y a danse avec orchestre, attractions et prix de présence. L'usage des boissons alcooliques y est interdit. Pour renseignements: Mlle Ranger (CR. 2-7040).

A St-Martin

L'équipe "les Mouches-à-Feu" est à organiser une grande soirée de danses folkloriques à St-Martin. Cette veillée s'y tiendra demain soir, à 8 heures, à la salle de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, 1015, boul. Pie Pie X, sous les auspices des Loisirs de la paroisse St-Pie X. Jeunes gens, jeunes filles et adultes y sont cordialement invités.

Jeunes Coréens à St-Barthélemy

Un double concert aura lieu demain et dimanche, au Centre de Loisirs St-Barthélemy, 7111, rue des Erables près Jean-Talon. Demain après-midi, à 2 h., ce sera pour les enfants et dimanche après-midi, à 2 h. 30, ce sera pour les adultes; l'entrée sera gratuite.

Tous auront alors la joie d'entendre et d'applaudir l'orchestre des jeunes sourds-muets coréen actuellement en tournée au Canada. Ces jeunes musiciens, handicapés, sont âgés de 15 à 22 ans; ils viennent de l'Institut des Sourds-Muets de Séoul, en Corée du Sud.

Leur répertoire est très varié et certaines pièces musicales constituent pour ces jeunes infirmes un véritable tour de force. Leur double concert se tiendra au gymnase du Centre St-Barthélemy et tous y sont cordialement invités.

"Les Migrateurs"

L'équipe de folklore "les Migrateurs", affiliée à la Fédération Folklorique du Québec, lance une invitation aux jeunes qui désireraient en faire partie; ils y seront cordialement accueillis. Pour renseignements, s'adresser à Guy Marchildon (DU 7-5591, entre 4 h. 30 et 5 h. 30).

Il est à noter qu'en fin de semaine prochaine, l'équipe "les Migrateurs" suspendra ses activités afin de permettre à ses membres de prendre part au camp d'étude de la Fédération Folklorique, qui se tiendra à l'Auberge de jeunesse du lac Guindon, de vendredi soir, 11 novembre, à 9 h. 30, à dimanche soir, 13 novembre, à 7 h.

Néanmoins, cette équipe organise une soirée de danses folkloriques qui aura lieu samedi, 12 novembre, aux Loisirs Ste-Odile, à Cartierville. En outre, samedi prochain, 19 novembre, "les Migrateurs" inaugureront les soirées de folklore aux Loisirs des Ecores, à l'école St-Charles de Duvernay.

Grand gala des Sports

C'est ce soir, à 8 h., que se déroulera le 2e grand gala annuel des Sports, au profit du Centre de Loisirs des Jeunes de Cité de Laflèche. Cette fête aura lieu à la salle sise au 1700, rue de Gaulle, dans cette ville de la Rive Sud.

Le programme comportera des démonstrations de boxe, levers de poids, danse et acrobatie, gymnastique, lutte, judo et comédie. L'animateur sera le comédien et fantaisiste Jean Rafa. Il y aura aussi des prix de présence. Tous y sont cordialement invités.

A Arvida

M. Conan Arseneau, directeur du Département de la Récréation à Arvida, nous signale que cet organisme est à la recherche d'un directeur adjoint.

Le candidat doit avoir au moins 25 ans, posséder un degré universitaire ou l'équivalent, être parfait bilingue et posséder de l'expérience dans la direction d'un centre récréatif, dans le fonctionnement des terrains de jeux et dans l'administration des Loisirs en général.

Pour autres renseignements, on peut s'adresser au Département municipal de la Récréation, Hôtel de Ville, Arvida.

Partie de cartes

Le comité des Loisirs de la paroisse St-Charles-Garnier organise une grande partie de cartes au sous-sol de l'église, 1195 est, rue Sauvé. Cette soirée se tiendra le jeudi 17 novembre, à 8 h., elle servira à venir en aide à toutes les sections des Loisirs paroissiaux.

Cette partie de cartes sera sous la présidence d'honneur de M. le curé Paul Lacroix. Il y aura des prix de table et de magnifiques prix de présence. Pour renseignements: Mme Albe ; Gladu (DU. 8-8897).

Folklore aux Beaux-Arts

A cause de circonstances incontrôlables, la soirée de danses folkloriques qui devait avoir lieu ce soir, à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, a dû être contremandée. Elle se tiendra le soir de la Ste-Catherine, vendredi 25 novembre, sous le thème: "Entre 4 murs".

Cette soirée est organisée par le Centre folklorique des Beaux-Arts, où se trouve l'équipe des "Pieds Noirs" (Q); elle se déroulera à l'auditorium de l'école, 125 ouest, rue Sherbrooke, dans des décors qui créeront une atmosphère bien spéciale.

Avant de dire SCOTCH

DITES "DEWAR'S" ...il ne varie jamais!

F61

LA PLUPART DES MAGASINS OUVERTS au CENTRE D'ACHATS Notre-dame

Rue NOTRE-DAME E., coin St-Donat, à Téfreaultville

MAGASINEZ LES VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H. 30

STATIONNEMENT GRATUIT

DIVANS STUDIO RECOUVERTS DE FRISE

Genre moderne — on y est assis confortablement le jour — se transforme en lit pleine grandeur la nuit. Vous serez émerveillé de la variété de tissus frisés et les teintes en sont tellement attrayantes!

$39

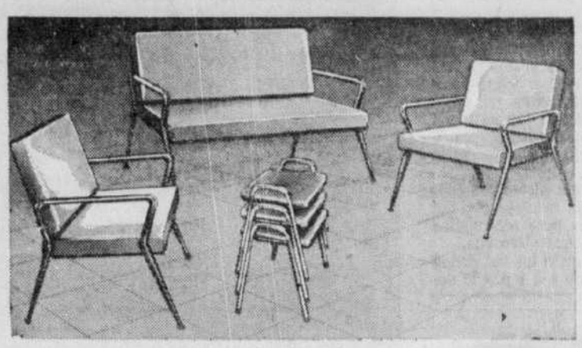

MOBILIER 6 PIECES RECOUVERT DE VINYLE

Comprend une causeuse, 2 fauteuils club et 3 tabourets emboîtants de fabrication résistante, bâti en acier rigide fini bronzetone. Choix de couverture lavable corail, beige ou turquoise.

$69

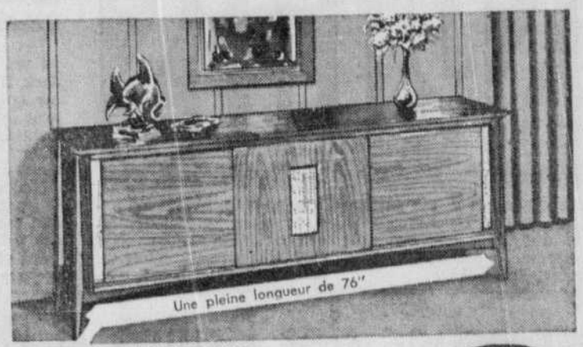

Une pleine longueur de 76"

BUFFET CREDENCE EXCLUSIF

Cette magnifique crédence poncée à la main a été achetée spécialement pour cette vente. De dimensions généreuses (76 x 18 x 30) et superbement finie dans une nouvelle teinte noyer pailssandre. Devrait se vendre $169.95. Une pleine longueur de 76 pouces.

$99

CHEZ HARTNEY...

VENDREDI, jusqu'à 9 P.M.

SAMEDI, à partir de 9 A.M. jusqu'à 6 P.M.

$39-$69-$99

LA TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT

La balance aussi peu que $1.00 par semaine

cette FIN de SEMAINE seulement!

11 AUBAINES FORMIDABLES A UN PRIX SPECIAL, DURANT 11 HEURES SEULEMENT

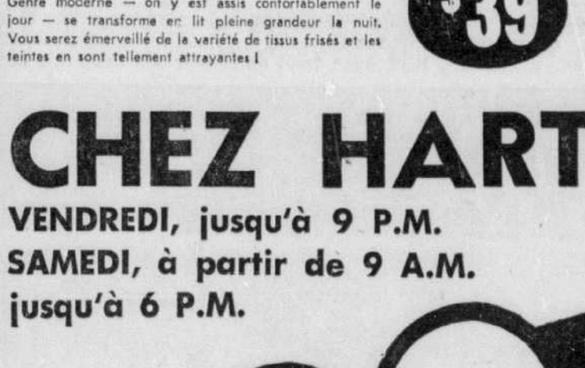

ENSEMBLE COMPLET DE LITERIE — 4 pièces

Le groupe comprend un matelas rempli de ressorts qui vous procurera nombre de nuits de sommeil réparateur, un sommier à lames résistant et une paire d'oreillers SIMMONS. Les 4 pièces

$39

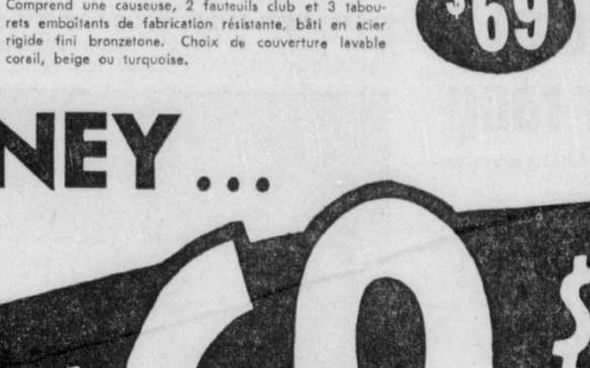

TELEVISEURS REMIS AU POINT

Hartney ont maintenant en main un vaste choix de téléviseurs parfaitement remis au point, de tous genre et modèles. Maintenant pour seulement

$69

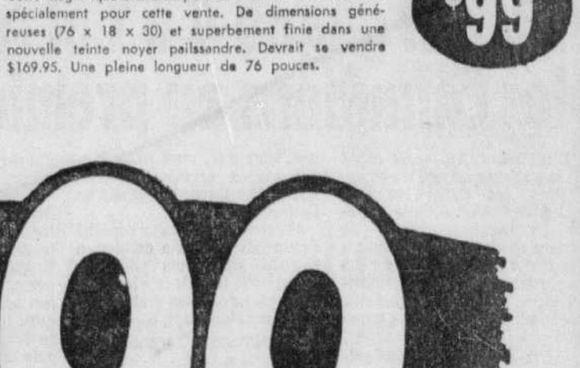

ENSEMBLE SOFA-LIT — 7 pièces

Vous obtenez un sofa-lit moderne, un fauteuil, 2 tables de bout à étagère, table cocktail et une paire de lampes avec abat-jour. La fabrication du sofa-lit est toute à ressorts et 2 personnes peuvent y dormir confortablement. Choix de teintes.

$99

FAUTEUIL INCLINABLE

Inclinez-vous à la position qui vous est la plus confortable — il est entièrement ajustable. Couvertures de magnifiques tweed et plastique. Tant qu'il y en aura.

$39

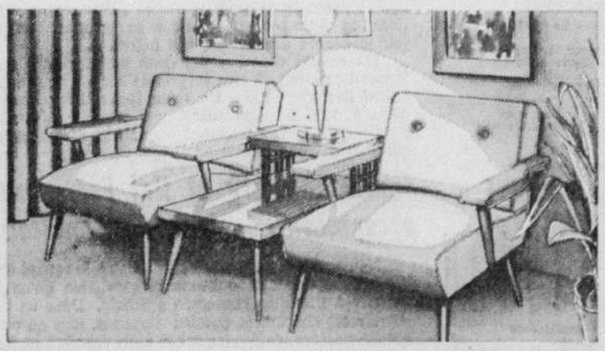

ENSEMBLE DE FAUTEUILS DE FOYER, 4 pièces

Le groupe comprend 2 confortables fauteuils lounge d'inspiration danoise, 4 teintes au choix, table de bout à étagère fini pâle ou foncé et une lampe de table avec abat-jour. Les 4 pièces

$69

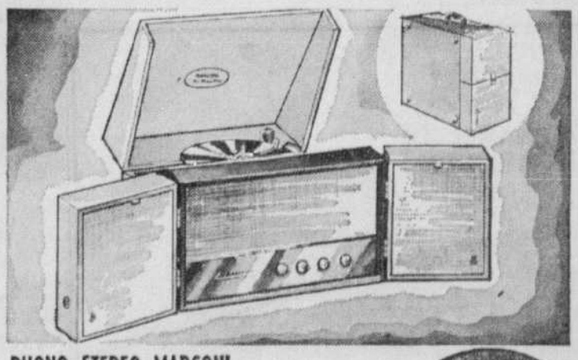

PHONO STEREO MARCONI

Stéréo portatif Triphonic entièrement automatique, tourne-disque à 4 vitesses, 3 lampes et rectificatrice. Reproduction exceptionnelle. Cabinets d'un modèle attrayant.

$99

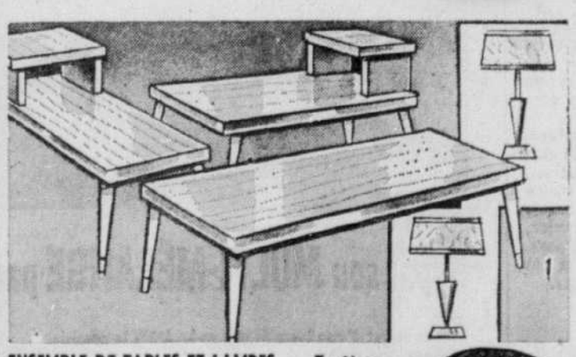

ENSEMBLE DE TABLES ET LAMPES — 5 pièces

Modernisez dès maintenant votre salon! Le groupe comprend 2 tables de buot et une table cocktail assortie en noyer ou chêne cérusé et une paire de jolies lampes de table avec abat-jour.

$39

TOUS CONNAISSENT... Hartney's ...CONSULTEZ VOTRE VOISIN!

1180 O., RUE STE-CATHERINE UN. 6-8541

STATIONNEMENT GRATUIT au garage TILDEN sur Stanley

7055, RUE ST-HUBERT CR. 7-3111

STATIONNEMENT GRATUIT à la station de service B.A. tout près

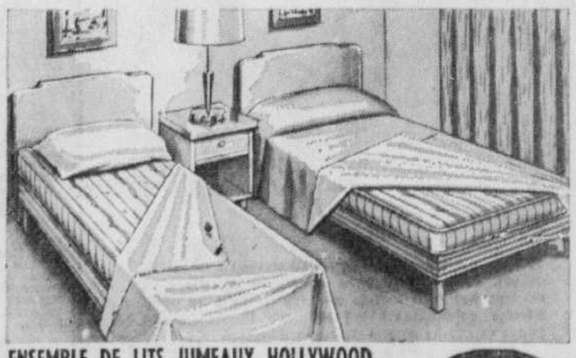

ENSEMBLE DE LITS JUMEAUX HOLLYWOOD

12 pièces — Comprend 2 matelas remplis de ressorts et 2 sommiers-boîtes assortis avec 2 jeux de pattes, 2 têtes de lit modernes — 2 oreillers SIMMONS, une superbe table de chevet en noyer et une lampe de table avec abat-jour complètent l'ensemble.

$99

NOUVELLE BEAUTÉ by SWING-A-WAY

Les OUVRE-BOITES garantis pour 5 ans

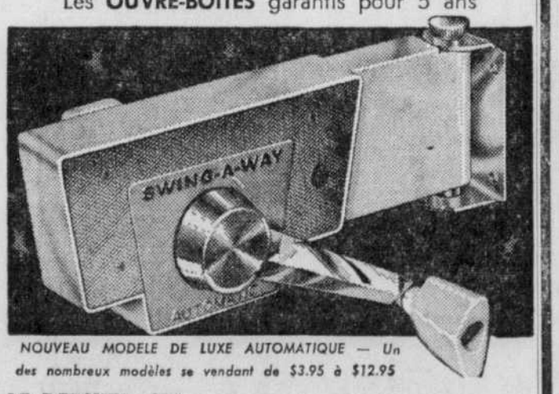

NOUVEAU MODELE DE LUXE AUTOMATIQUE — Un des nombreux modèles se vendant de $3.95 à $12.95

LE DERNIER CRI en fait d'ouvre-boîtes. Maintenant, le Swing-A-Way présente une nouvelle conception dans l'agencement d'un ouvre-boîtes... des formes élégantes allant de pair avec l'action de découpage plus facile et moderne du mécanisme exclusif à pignons synchronisés du Swing-A-Way! Donc, débarrassez-vous de l'instrument périmé que vous avez et échangez-le contre un nouveau Swing-A-Way!

• Essayez-le vous-même à l'étalage spécial dans les Magasins à Rayons et les Quincailleries.

OMER DESERRES
1406, rue ST-DENIS
AV. 8-0251
6955, rue ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

LE ROI DES BAS PRIX
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE
251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

dupuis frères
865 est, rue Ste-Catherine
VI. 2-6171

Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301 RUE CRAIG OUEST

Après une victoire de 9-7, Frank Selke annonce:

Une réunion pour décider de l'avenir de certains joueurs

par Gérard CHAMPAGNE

"Comprenez-vous quelque chose ?" La question était posée par Toe Blake aux journalistes.

"Personnellement, je n'y comprends rien. J'aimerais bien trouver moi-même la solution, mais j'avoue que le spectacle que j'ai vu ce soir, m'a mystifié", ainsi parlait l'instructeur Toe Blake après la victoire de 9 à 7 du Canadien contre les Rangers de New-York hier soir au Forum.

Réunion au sommet

"Nous annoncerons d'importantes décisions vendredi. Nous nous réunirons vers 11 h. et nous étudierons le cas de plusieurs joueurs. Nous prendrons une décision concernant Bob Rousseau", a déclaré le gérant général Frank Selke.

Une rumeur circulait hier soir avant la partie à l'effet que Bob Rousseau partirait pour Hull aujourd'hui et qu'il serait remplacé par Gilles Tremblay, mais le jeune athlète de St-Hyacinthe a joué d'une façon à contrecarrer les plans de la direction. Robert Rousseau a compté son premier but dans la Ligue Nationale et a impressionné les 14,124 spectateurs par sa combativité.

But décisif de Geoffrion

C'est Bernard Geoffrion qui devait marquer le but victorieux dans ce match où toute tactique défensive était complètement ignorée dans les deux clans.

Bernard Geoffrion nous a déclaré après la victoire, qu'il avait actuellement beaucoup de difficultés à se concentrer dans son travail. "Mon épouse a subi une intervention chirurgicale à son avec les enfants. Je dois m'occuper des leçons et des devoirs et de tous les petits problèmes quotidiens. Mon épouse a subi une intervention chirurgicale au genou."

Incidemment, le but de Geoffrion était le 264e de sa carrière dans la Ligue Nationale. Il a besoin de seulement six autres buts pour égaler le record de son défunt beau-père Howie Morenz et Aurèle Joliat, qui ont enregistré chacun 270 buts dans le hockey majeur.

La victoire a permis au Canadien de s'installer en première place sur un pied d'égalité avec les Red Wings de Détroit au pinacle de la N.H.L. Les clubs Canadien et Détroit tiendront un rendez-vous sur la patinoire du Forum demain soir.

McCartan désappointe

Les sportifs montréalais ont pu voir pour la première fois Jack McCartan, le jeune homme qui s'est mérité un poste avec les Rangers par sa tenue dans les Jeux Olympiques à Squaw Valley, il y a quelques mois.

McCartan n'a certes pas épaté les sportifs montréalais, qui sont reconnus pour reconnaître une vedette à première vue.

Ses coéquipiers lui ont donné une avance de 4 à 1 dès le début du match, mais McCartan a ensuite paru sans défense contre la machine à compter des buts du Canadien.

Dans la chambre du Canadien, certains experts prétendaient que la faible tenue de McCartan a peut-être incité les membres du club local à prendre les choses trop aisément parce qu'ils s'attendaient à une victoire facile. C'est un point de vue difficile à prouver. Chose certaine, les spectateurs ont fort aimé le spectacle.

Foudroyante offensive

Les Montréalais aimaient suivre les activités des Alouettes à cause du spectaculaire jeu de Sam Etcheverry et de Hal Patterson, deux joueurs susceptibles de transformer un match de football en un feu d'artifice. Les Montréalais aiment voir jouer le Canadien à cause de sa foudroyante offensive. Tous furent servis à souhaits hier alors que le Canadien semblait s'amuser à laisser prendre les devants aux visiteurs, leur donner un peu de corde, pour ensuite les pendre haut et court sans pitié.

Plusieurs joueurs ont profité de la soirée pour satisfaire leur appétit de buts. Ralph Backstrom qui n'a probablement jamais patiné aussi rapidement qu'hier soir, a marqué deux buts. Henri Richard, Geoffrion, Jean Béliveau, Robert Rousseau, Claude Provost ont également compté. Tenu en respect pendant cinquante minutes, Dickie Moore y est allé de deux buts. Moore a maintenant 17 buts à son actif en 16 joutes. Les deux buts de Backstrom étaient ses premiers de la saison.

Chez les Rangers, Johnny Wilson, un joueur que les Rangers ont obtenu du Toronto, a compté deux buts. Andy Bathgate a réussi le même exploit. Andy Hebenton, Dean Prentice, Brian Cullen ont réussi à déjouer Jacques Plante, qui fut tantôt hué, tantôt applaudi par la foule. Plante et McCartan, qui n'ont certes pas connu leur meilleure soirée de la saison, ont arrêté respectivement 34 et 28 lancers.

RICOCHETS. — Le total de 16 buts était le plus élevé dans une joute depuis le début de la saison... Phil Goyette n'a pas joué, mais il est prêt à retourner au jeu demain... les Rangers ont subi six défaites dans leurs sept dernières joutes... la dissension règne dans le clan newyorkais... Lorne Worlsey n'est pas en bons termes avec la direction... après avoir marqué son premier but dans la Ligue Nationale, Robert Rousseau a effectué un plongeon spectaculaire pour saisir la rondelle derrière un McCartan abasourdi.

NEW YORK, — Buts, McCartan; défenses: Gadsby, Spencer, Morrison, Howell, Johns, Fontinato; avants: Ingarfield, Hannigan, Wilson, Sullivan, Bathgate, Prentice, Cullen, Hebenton, Henry, Schinkel, Hampson.

CANADIEN — Buts, Plante; défenses: Johnson, Talbot, Harvey, Langlois, Turner; avants: Richard, Hicke, Moore, Béliveau, Geoffrion, Rousseau, Goyette, Provost, Bonin, Pronovost, Marshall.

Arbitre: Art Skov; juges de lignes: Bill Morrison et Bob Frampton.

Première période

1—Canadien, Béliveau (Geoffrion, Harvey)	2:35
2—New-York, Hebenton (Sullivan)	3:13
3—New-York, Bathgate (Hebenton)	4:26
4—New-York, Prentice (Bathgate, Spencer)	6:37
5—New-York, Wilson (Hannigan)	7:07
6—Canadien, Rousseau	

Punitions: Provost 4:20, Wilson 13:11.

Deuxième période

7—Canadien, Backstrom	5:01
8—Canadien, Provost (Pronovost, Langlois)	5:34
9—Canadien, Richard (Langlois)	15:26

Aucune punition.

Troisième période

10—New-York, Bathgate (Cullen)	1:48
11—Canadien, Backstrom (Hicke, Harvey)	3:03
12—New-York, Wilson (Ingarfield, Hannigan)	4:47
13—New-York, Cullen (Prentice, Bathgate)	6:21
14—Canadien, Moore (Richard, Langlois)	11:58
15—Canadien, Geoffrion	14:34
16—Canadien, Moore	19:41

Aucune punition.

McCartan	7	13	8—28
Plante	10	7	17—34

Photos Réal St-Jean, LA PRESSE

EXCELLENTE SOIREE POUR BACKSTROM — Le jeune joueur de centre Ralph Backstrom, qui n'avait pas marqué un seul but cette saison, a déjoué Jack McCartan à deux reprises hier soir, alors que le Canadien a vaincu les Rangers, 9 à 7. Ici, Backstrom vient de réussir son deuxième but.

HENRI RICHARD DANS UN GUET-APENS — Lors d'une attaque du Canadien, les joueurs des Rangers ont emprisonné Henri Richard tout près de la forteresse de Jack McCartan. De gauche à droite, McCARTAN, IRVIN SPENCER, HENRI, BILL GADSBY et DEAN PRENTICE.

FORUM
Samedi, 12 novembre à 8 h. p.m.
HOCKEY L.N.H.
DETROIT vs CANADIEN
Sièges de Terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et demain à compter de 10 a.m. Billets d'entrée générale à $1.75 et $1.50 aussi en vente, aujourd'hui et demain. Billets d'entrée générale à $1.25 en vente samedi soir à 7 h. au guichet de la rue St-Luc.

SPORTS

1er échec des Bruins à Boston

Détroit gagne 4 à 1 et rejoint les Canadiens au premier rang

BOSTON, (PA) — Au début de la présente saison, les observateurs ont choisi les Red Wings de Détroit comme l'équipe de troisième place; ils étaient en deçà des possibilités des Red Wings, qui, après quinze parties, partagent la première place avec les Canadiens, ayant sur eux l'avantage d'une partie.

Les Red Wings, qui cette saison utilisent les services de deux gardiens de buts, se trouvent au mieux avec cette pratique. Hier soir, c'est Hank Bessen qui a permis aux Red Wings de vaincre les Bruins de Boston, 4 à 1.

Al Johnson, un joueur repêché du Canadien en juin dernier, a marqué deux buts pour les vainqueurs, tous deux à la deuxième période. Alex Delvecchio et Parker McDonald, obtenu des Rangers, ont été les autres marqueurs du Détroit.

Bronco Horvath a permis aux Bruins d'éviter le blanchissage. Hank Bassen, qui partage le travail avec Terry Sawchuk, a bloqué 27 lancers et Don Simmons, qui a connu une soirée fort occupée, a repoussé 43 lancers. La défaite était la première des Bruins sur leur glace depuis le début de la saison.

Une foule de 12,075 spectateurs a été témoin de la rencontre. Gordie Howe n'a récolté qu'une assistance sur les quatre buts de son équipe.

La victoire était la cinquième d'affilée des Red Wings qui seront les adversaires des Canadiens, demain soir, au Forum.

Détroit — Buts, Bassen; défenses, Pronovost, Odrowski, Réaume, Goegan, Godfrey; avants: Ullman, Howe, Delvecchio, Oliver, Fonteyne, Aldcorn, Melnyk, Glover, B. Smith, Johnson, Lunde, MacDonald.

Boston — Buts: Simmons; défenses: Flaman, Mohns, Erickson, D. Smith, Green; avants: Burns, Toppazzini, Bartlett, Horvath, Stasiuk, Bucyk, McKenney, Labine, Gendron, Tessier, Ouellette.

Arbitre: Frank Udvari; George Hayes et Loring Doolittle.

Première période

Aucun but.

Punitions: Erickson 2:46; Mohns 13:46; Aldcorn 13:46; Pronovost 19:07.

Deuxième période

1—Détroit: Johnson (Lunde et Howe)	5:05
2—Détroit: Johnson (Lunde et Aldcorn)	11:40

Punitions: D. Smith 4:26; Aldcorn 6:40; Bucyk 13:44; Gendron et Glover 17:27.

Troisième période

3—Détroit: Delvecchio (Pronovost)	9.18
4—Boston: Horvath (Gendron et Tessier)	17:52
5—Détroit: Macdonald (Godfrey et Ullman)	19.34

Punitions: Green 12:16; Aldcorn 16:31.

Bassen:	7	14	6 — 27
Simmons:	8	17	18 — 43

FORUM
CE SOIR à 8 h.
LIGUE DE HOCKEY PROFESSIONNELLE DE L'EST
KITCHENER vs ROYAL
Prix: sièges réservés: $1.75 — $1.50 et $1.25 — Entrée générale: $1.00 — Enfants: 50c dans sections non réservées.
Billets en vente DES MAINTENANT

Prédictions du Rocket...

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse, PC) — Maurice (Rocket) Richard, venu ici pour assister à une joute-bénéfice au profit de Ches Melski, un joueur de hockey de Sydney blessé la saison dernière et qui ne pourra probablement plus jamais jouer au hockey, a fait quelques prédictions au cours de son allocution.

En voici quelques-unes.

Les Canadiens gagneront le championnat du circuit et la Coupe Stanley, mais il s'attend à ce que les Black Hawks de Chicago leur donnent passablement de trouble.

Son jeune frère, Henri, joueur de centre avec les Canadiens est "un rapide patineur" et devrait figurer parmi les trois premiers compteurs.

Son autre frère, Claude, âgé de 22 ans, maintenant avec le club Haddonfield de la Ligue de l'Est des Etats-Unis, "ne fera jamais le saut dans la grande ligue parce qu'il ne prend conseil de personne."

Enfin, Maurice Jr, son fils de 15 ans, "a de belles aptitudes" mais, Normand, son autre fils de 10 ans "pourrait devenir une étoile".

BARNABE MOTORS LTD.
25% D'ESCOMPTE
SUR TOUTES NOS
CHEVROLET OLDSMOBILE CORVAIR '60 TOUTES NEUVES avec GARANTIE
BARNABE MOTORS LTD.
Chevrolet — Corvair — Oldsmobile — Envoy
1850, boul. Edouard-Laurin, Rl. 4-6401
face au restaurant Dagwood's
6305, boul. Décarie
RE. 9-2755

JOUTES DE HOCKEY

AUJOURD'HUI

Ligue de l'Est

Kitchener à Royal
Sault-Ste-Marie à Sudbury

Ligue Américaine

Buffalo à Cleveland
Québec à Rochester
Hershey à Providence

HIER

Ligue Nationale

Canadien 9, Rangers 7
Détroit 4, Boston 1

Ligue Nationale

	J	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	15	8	4	3	52	39	19
Canadien	16	8	5	3	62	56	19
Chicago	15	7	4	4	45	39	18
Toronto	15	6	6	3	41	38	15
Boston	15	3	6	6	39	47	12
New York	16	4	11	1	49	69	9

Ligue Américaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springf.	15	11	4	0	71	37	22
Québec	17	9	8	0	54	63	18
Hershey	15	7	7	1	41	46	15
Buffalo	16	7	9	0	54	60	14
Rochest.	14	6	7	1	46	45	13
Provide.	16	5	11	0	45	65	10

Ligue de l'Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	14	10	3	1	64	35	21
Kitchener	13	6	3	4	50	49	16
Sudbury	18	6	9	3	64	71	15
S. Ste-M.	15	7	7	1	47	52	15
Kingston	14	6	6	2	56	62	14
Royal	14	3	8	3	38	50	9

Ligue Provinciale Junior

	J	G	P	N	P	C	Pts
As Junior	8	7	1	0	33	24	14
Shawinig.	8	6	1	1	49	28	13
St-Hyacin.	8	4	3	1	45	37	9
Mt.-Nord	9	3	6	0	28	34	6
Trois.-Riv.	8	2	6	0	33	47	4
Citadelles	8	2	6	0	25	41	4

Ligue Métropolitaine

	J	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	6	6	0	0	41	16	12
St-Jérôme	7	5	2	0	46	32	10
Verdun	6	4	1	1	27	22	9
Sorel	6	3	3	0	26	23	6
Rosemont	6	2	3	1	30	32	5
National	5	1	3	1	15	24	3
Valleyfie.	6	1	5	0	21	30	2
N.D.G.	6	0	5	1	20	42	1

Ligue Transportation

	J	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	4	3	1	0	28	2	6
Hyd.-Qué.	4	3	1	0	17	14	6
Police	4	2	2	0	12	25	4
C.N.R.	4	0	4	0	8	22	0

Ligue Dépression

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hobos	3	3	0	0	14	6	6
Sazes	3	2	1	0	9	11	4
Grads	3	1	2	0	11	13	2
Totem	3	0	3	0	5	9	0

CE SOIR: 8 h. 15 DIMANCHE 2 H.

Parc **RICHELIEU**
ECOUTEZ TOUS LES JOURS
LA REVUE DES COURSES à 6 h. 10
CKAC — CJSO CJLM
CLUBHOUSE et ESTRADES chauffés
SALLE A MANGER
(Ouverts dès 5 h. 30)
Admission générale $1.00 — ENFANTS NON ADMIS
LE MERCREDI, SOIREE DES DAMES
Dames admises gratuitement

ICI et LÀ dans LE SPORT

Conflit de personnalités, explication de l'échange

par Pierre PROULX

Les Alouettes ont-ils reçu un imposant montant d'argent en plus de Bernie Faloney et Don Paquette, dans l'échange pour Sam Etcheverry et Hal Patterson ? C'est ce qu'il est permis de se demander devant la situation à Montréal alors que la tempête continue de faire rage dans le monde du football.

Ce montant d'argent serait bien l'explication la plus logique à premier abord si l'on n'était pas porté à croire qu'en dépit des déclarations contraires, il y a certainement conflit de personnalités entre Ted Workman et Perry Moss du côté direction et Etcheverry et Patterson.

Au point de vue technique, on peut se perdre en conjectures quant aux mérites de la transaction. Si l'on s'arrête au fait brutal que le jeu électrisant de Sam Etcheverry et de Hal Patterson a bâti plus que toute autre chose le football au Québec, on peut alors douter de la valeur de l'échange et des raisons qui ont porté Workman et Moss à le bâcler.

Si l'échange était survenu à la suite d'une saison pas plus fructueuse que celle qui vient de se terminer, mais où les relations entre joueurs et instructeurs et propriétaire auraient été plus normales et cordiales, on aurait pu mieux comprendre. C'est ce qui nous fait penser davantage qu'il y a, depuis assez longtemps, véritable conflit entre les deux factions... lutte qui ne pouvait se terminer autrement que par le départ des uns ou des autres.

En ce qui concerne les deux athlètes en question, il ne faudrait pas du tout être surpris de les voir tous deux accepter l'offre des Tiger-Cats. De toute façon, Patterson nous avait déclaré qu'il ne reviendrait pas jouer à Montréal sous la tutelle de Perry Moss, tout comme la saison précédente, le demi Joel Wells l'avait fait.

Sam Etcheverry et Hal Patterson accepteront de jouer à Hamilton

Même s'il possède une clause contre le renvoi ou l'échange dans son contrat, nous avons la conviction qu'on le verra à l'oeuvre à Hamilton l'automne prochain. Dans un tel cas, cela signifierait clairement que les Alouettes, tout au contraire des années passées, deviendraient la seule équipe à ne pas posséder une puissante attaque aérienne, un passeur hors pair.

A Toronto, les Argonauts nous reviendront avec leur fameuse combinaison Tobin Rote-Dave Mann. A Hamilton, ce sera devenu le trio Etcheverry, Patterson et Paul Dekker tandis qu'à Ottawa, l'instructeur Frank Clair pourra compter sur le jeune Ron Lancaster comme passeur.

Comme partout ailleurs, il y a des cycles dans le football. Le jeu aérien des Alouettes est survenu sur la scène canadienne au moment où les Eskimos d'Edmonton formaient la plus puissante attaque au sol de l'histoire. Plusieurs clubs ont ensuite suivi l'exemple de Pop Ivy dont les Tiger Cats avec Jim Trimble.

Et voici qu'au moment où le Big Four connait une tendance accentuée vers le jeu aérien, vers les grands passeurs, le club local se lance dans une reconstruction d'une attaque au sol. Certes, les amateurs préfèrent un club gagnant à une équipe qui accumule les échecs. Par contre, les Montréalais, attirés au football par la magie et le spectaculaire du jeu aérien, ont toujours appuyé le club comme nulle part ailleurs au pays. Les plus beaux exemples cette saison ont sans doute été Hamilton, Regina et Vancouver où les clubs ont été hués.

Opinion à soulever l'ire des sportifs montréalais

De tous les confrères qui ont émis leur opinion sur la transaction, Jack Matheson, de la Tribune de Winnipeg, est le seul qui en ait profité pour virtuellement s'attaquer à Montréal. Dans son commentaire, il demande pourquoi on n'a jamais pensé expulser Montréal de la Ligue Canadienne

Voir ICI ET LA en page 37

par son MULTI-MÉLANGE parfait
Le secret d'une bière de bon goût, DOW le possède. Son multi-mélange parfait, qui réunit 36 brassages en une seule bière, lui assure cette uniformité parfaite, bière après bière après bière. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.
Dow
Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.
R. H. Wallace, Ph. D.
Dr. R. H. Wallace, Directeur du contrôle de la qualité
GRATIS: Pour votre exemplaire du "MANUEL DU FOOTBALL", écrivez à la Brasserie Dow, Case Postale 500, Station H, Montréal

CHAPEAUX STETSON
LE "REGENT"
Ce nouveau chef-d'oeuvre de Stetson est attrayant à tous points de vue. L'allure en est jeune et élégante et dotée d'une silhouette légèrement incurvée qui flatte le visage. Le rebord Selvedge magnifiquement fini ainsi que l'écusson argenté Stetson en sont les marques distinctives d'élégance.
$20 „ $25
HUGH SCOTT LTD.
1018 ouest, STE-CATHERINE, près Peel
Ouvert CE SOIR jusqu'à 9 heures

UNE SITUATION TENDUE — Le quart BERNIE FALONEY, à gauche, que l'instructeur PERRY MOSS, des Alouettes de Montréal, a obtenu pour le quart Sam Etcheverry, était aux bureaux du club de football montréalais hier après-midi. Faloney a conféré avec Moss mais n'a pas encore pris sa décision quant à endosser l'uniforme des Alouettes.

Avant la semi-finale à Ottawa

Sam Etcheverry a reçu une offre officielle des Patriots de Boston

par PIERRE PROULX

Avant même la semi-finale Alouettes-Riders le 5 novembre à Ottawa, le quart Sam Etcheverry avait reçu une offre officielle de la part des Patriots de Boston, de la Ligue Américaine de football. Etcheverry nous en avait soufflé mot mais ne désirait pas du tout que la nouvelle soit ébruitée.

Les Patriots, en quête d'un quart qui pourrait empêcher le club de sombrer davantage, avaient tenté leur chance pour obtenir celui qu'ils considéraient l'athlète le plus susceptible de leur permettre de trouver la route du succès. Devant le refus d'Etcheverry, le club a ensuite approché Don Allard, des Stampeders de Calgary et ancien porte-couleurs du Boston College, mais le Calgary ne veut pas s'en départir. C'est ainsi que les Patriots ont enfin réussi à faire signer un contrat à un ancien joueur du Big Four, le quart Tom Dimitroff, auparavant des Rough Riders d'Ottawa.

Tout comme nous l'avions annoncé hier, Etcheverry s'est rendu au bureau des Alouettes où il a rencontré Perry Moss et discuté avec lui de son contrat . . . seulement après lui avoir demandé de lui confirmer officiellement devant lui l'échange de Patterson et lui aux Tiger-Cats pour Bernie Faloney et Don Paquette.

Une clause clé . . .

Ceci fait, les deux ont discuté des clauses du contrat . . . pour en arriver éventuellement à celle qui demeure la clé de la situation. Selon ce contrat, valide jusqu'en juin, 1962. Etcheverry aurait le droit de refuser de se rapporter à tout club auquel il aurait été échangé s'il désirait le faire car il ne pouvait être échangé sans son consentement. Il ne pouvait de plus être tout simplement congédié. Plus encore, il peut exiger de jouer au cours de la saison 1961 avec les Alouettes pour compléter son contrat ou encore qu'on lui verse son complet salaire si l'on ne désire pas l'utiliser . . . ou encore en faire un agent libre. Dans ce dernier cas, il pourrait accepter l'offre qui lui plairait le plus.

La direction des Alouettes avait convoqué les chroniqueurs de football à une conférence de presse hier après-midi dans le but de rencontrer Bernie Faloney . . . qui joue le rôle d'homme ignoré devant la situation tendue à Montréal.

Certitude de Moss

La conversation n'a pas tardé à en venir sur le sujet le plus brûlant d'actualité. A la façon dont a parlé Moss hier après-midi, il semblait plus que certain que Faloney accepterait son offre d'endosser l'uniforme des Alouettes. Quant à Faloney, il nous a déclaré : "J'ai déjà discuté pendant quelque temps avec Perry Moss mais je n'ai encore pris aucune décision". Ce ne sont en réalité que des mots car où Faloney pourrait-il aller s'il refusait de jouer ici. Il devrait accepter à son tour d'être échangé à une autre équipe car au point de vue technique, il est devenu la propriété exclusive des Alouettes, tout comme Etcheverry et Patterson sont des Tiger-Cats depuis l'annonce de l'échange.

On a voulu savoir quelle était sa "réaction" devant celle du public sportif montréalais et Moss a répondu sans changer de ton. "Je suis trop affairé pour m'en occuper présentement. Mon travail est de former une équipe de calibre et je suis à mettre la dernière main au programme de recrutement".

Moss a catégoriquement nié que la dissension et mésentente au sein des joueurs ait influencé l'échange. Il a de nouveau défendu son geste en déclarant qu'il agissait dans le meilleur intérêt du club.

"Supérieurs en 1961"

"J'accepte la responsabilité qui incombe à un instructeur. Nous aurons cependant une équipe supérieure l'an prochain. Nous avons déjà accompli beaucoup de progrès. Le club de cette année ne possédait pas un véritable leader, peut-être du fait que l'équipe comptait trop de recrues. Plusieurs ont maintenant une année d'expérience et nous sommes sur la route qui nous permettra d'atteindre le but visé.

Soulignant que le club de cette année possédait virtuellement le même personnel qu'au cours des dernières saisons, Moss a ajouté : "Ils ont gagné cinq parties et perdu 10 fois. Il fallait absolument un changement. Etcheverry et Patterson ont tous deux connu une excellente saison mais le club a désappointé".

Lorsqu'on lui a demandé s'il aurait bâclé la même transaction si les Alouettes étaient passé jusqu'à la finale de la coupe Grey, Moss a répondu : "On ne chambarde pas un alignement victorieux".

Difficile à comprendre

"Il m'est difficile de comprendre un public heureux d'appuyer un club qui ne gagne pas", a poursuivi Moss. "En tentant de corriger une telle situation, je crois que nous aiderons le football à Montréal et que les partisans du club seront plus satisfaits d'acclamer un club gagnant".

On a ensuite voulu savoir s'il y avait animosité entre lui et les deux athlètes échangés et Moss a dit : "En autant que je sache, il n'y en avait pas. Au football, c'est le sco-

Voir ETCHEVERRY en page 37

Programme terminé

Le programme hebdomadaire de Perry Moss à la télévision a pris fin hier soir. Selon Lou Soucy, porte-parole du commanditaire, la série devait être de six ou huit programmes, selon que les Alouettes participaient ou non aux séries de détail. Le programme d'hier soir, le 6e, aura été le dernier.

Un télégramme à Sam et Hal

A l'automne de 1954, des amateurs de football avaient préparé un télégramme géant adressé à Chuck Hunsinger et hier, ils en ont commencé un nouveau en faveur de Sam Etcheverry et Hal Patterson.

A la suite de la finale de la coupe Grey 1954 où Chuck Hunsinger avait commis une erreur qui avait signifié une victoire des Eskimos d'Edmonton, plus de 20,000 fervents de football avaient apposé leur signature à un télégramme envoyé à Hunsinger dans l'Illinois, question de lui remonter le moral.

A la suite de l'annonce de l'échange d'Etcheverry et Patterson aux Tiger-Cats, un nouveau télégramme a été commencé, celui-ci adressé aux deux joueurs. Moins de trois heures après l'annonce de l'échange, la liste comptait déjà 538 noms d'un groupe dirigé par Doug Ross.

Le télégramme se lit comme suit :

"Réjouissez-vous Sam et Hal ! Nous sommes aussi des anti-Moss ! Le fameux Perry s'est encore mis les pieds dans les plats. Nous ne pouvons ni l'accepter ni le croire. Les amateurs de football vous appuient et non l'instructeur. Nous désirons votre retour et non celui de Moss. Espérons vous revoir revenir ici l'an prochain."

L'échange des Alouettes

"Un geste dégoûtant et le comble de l'incompétence" — Glen Brown

QUEBEC. (par V.P.) — Une ancienne étoile des Combines de Montréal, vainqueurs de la coupe Grey, il y a une quinzaine d'années, et devenue depuis adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture au parlement de Québec, a vertement critiqué, à son tour, hier, la décision des Alouettes de troquer les populaires Sam Etcheverry et Hal Patterson pour Bernie Faloney et Don Paquette, des Tiger-Cats de Hamilton.

"C'est un geste dégoûtant, a dit M. Glen Brown, député de Brome, à l'assemblée législative. C'est la plus décevante transaction que l'on ait pu vouloir infliger aux partisans des Alouettes, à ces milliers d'admirateurs dont la fidélité s'est toujours manifestée dans les bons comme dans les mauvais jours."

Il est évident, pour quiconque a suivi les activités du club cette année, a dit le député de Brome, que les relations entre l'instructeur, la direction et les joueurs n'allaient pas. "Mais sacrifier ainsi deux athlètes de la trempe d'Etcheverry et Patterson, c'est le comble de l'incompétence. Ces deux joueurs représentaient peut-être ce qu'il y a de mieux au point de vue sportif dans la province."

Selon l'adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, Perry Moss et Ted Workman se sont moqués tout simplement de l'opinion des partisans du club. Ces deux hommes ont oublié que cette opinion a droit d'être considérée. Ce sont les partisans qui font vivre le club.

"Je comprends, a dit M. Brown, que le sport professionnel est un commerce où les plus nobles sentiments n'ont guère de place. Quand un club professionnel attire de grandes foules, ses propriétaires en viennent souvent à croire qu'ils peuvent se rire à volonté du public. Ça s'est déjà produit dans le hockey professionnel à Montréal et dans d'autres domaines aussi.

"Mais ce que les promoteurs du sport professionnel semblent oublier, c'est qu'il y a une limite à ce que le public peut endurer. Je crois que les partisans des Alouettes ont atteint actuellement cette limite."

Commission des sports ?

M. Brown s'est même demandé si le temps ne serait pas venu, par hasard, d'imposer des contrôles gouvernementaux sur le sport. Dans le passé, a-t-il dit, les abus commis dans ce domaine, principalement à Montréal, ont fait songer à la nécessité d'établir de tels contrôles. En d'autres termes, on a déjà songé, autrefois, sous M. Godbout, à protéger le public qui paie pour assister aux spectacles du sport professionnel.

Le député de Brome a dit parler uniquement en son nom personnel, comme un amateur de football qui veut le bien de ce sport. Mais, a-t-il ajouté, d'autres pensent probablement comme moi qu'il ne serait peut-être pas mauvais d'avoir une commission provinciale pour empêcher la répétition de gestes aussi stupides que celui que vient de poser la direction des Alouettes.

Démission de Jacobs

HAMILTON. (PC) — Indian Jack Jacobs a annoncé hier qu'il avait résigné comme instructeur du champ arrière des Tiger Cats de Hamilton après deux saisons avec le club de Jim Trimble. Jacobs, ancien quart-arrière étoile des Blue Bombers de Winnipeg de la Conférence de l'Ouest, désirerait obtenir le poste d'instructeur-en-chef avec les clubs Saskatchewan ou Calgary. Le poste de pilote est vacant à Saskatchewan depuis que Ken Carpenter a résigné ses fonctions pour une équipe de la Ligue Américaine.

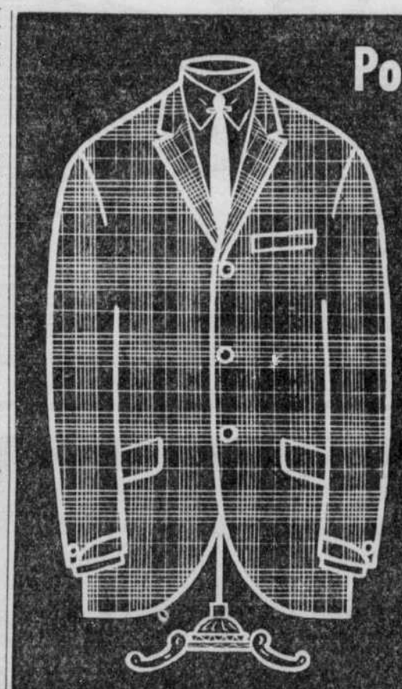

Portez le NATUREL Continental
Le complet avec Epaules Naturelles
- Epaules naturelles avec peu de coussinets.
- Modèle trois boutons avec revers à pointes et coutures rabattues.
- Pli ouvert de chaque coté et manches à revers.
- Pantalon de coupe amincie.

26 semaines pour payer 69.50
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(PRÈS DE BLEURY)

AVANT D'ACHETER VOTRE
ENVOY
CHEVROLET ou CORVAIR
Auto ou camion
voyez votre dépositaire
LE MIEUX SITUE DU CENTRE DE LA VILLE
PAC Park Avenue Chevrolet Ltée
3421 Ave. du Parc près Sherbrooke VI. 9-5661
Stationnement gratuit à l'arrière

HUILE
DISTILLEE — DE QUALITE No 1
75 à 150 gal. 18¢
40 à 75 gal. 19½¢
25 à 40 gal. 21¢
POUR 150 GALLONS ET PLUS
17½¢ LE GALLON
HUILE LEGERE DE QUALITE No 1 POUR BRULEURS AUTOMATIQUES
15½¢
LA. 7-1231
NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS
CLOS MODERNE LTÉE
1121 est, MARIE-ANNE A. Léveillée, prop.

GRATIS!
ROULEAU DE RUBAN GOMMÉ SCOTCH DE 25¢
AVEC 40 LAMES PAL EN ÉTUI
AU PRIX RÉGULIER DE 98¢
Les lames Pal à deux tranchants sont les meilleures! Rapportez-les si vous n'êtes pas d'accord!

D'UN SEUL COUP...
la bière Red Cap vous procure saveur et satisfaction
La bière RED CAP de CARLING
BRASSÉE DANS LE QUÉBEC...PROUVE SA QUALITÉ

FIAT
$1398
Port d'arrivée, Côte de l'Est

FIAT
$1398
Port d'arrivée, Côte de l'Est

FIAT
$1398
Port d'arrivée, Côte de l'Est

FIAT
$1398
Port d'arrivée, Côte de l'Est

FIAT
$1398
Port d'arrivée, Côte de l'Est
TOUT ÉQUIPÉE
★
Signaux de direction
★
Chaufferette
★
Laveurs de pare-brise
★
Revêtement en-dessous de l'usine
★
Sièges rembourrés en caoutchouc mousseux
★
FIAT
DISTRIBUÉE PAR
CHRYSLER
Montreal Chrysler-Plymouth INC.
6100 boulevard Décarie
Lanrol Motors (1960) Ltd.
1646 ouest, rue Ste-Catherine
Touchette Automobile Ltée
2175 Papineau
Val Martin Motors, Ltd.
1400 boul. Labelle, St-Martin
Lepage Automobile Limitée
3940 rue Adam

"Tout chambarder s'il le faut, mais quitter la dernière place"

(Floyd Curry)

L'instructeur Floyd Curry n'a pas l'intention d'imiter Perry Moss, le pilote des Alouettes, loin de là, mais il est convaincu que son club, le Royal, n'en est pas un de dernière place.

"Nous continuerons de faire des chambardements, de faire des changements sur les différentes lignes pour trouver une combinaison gagnante", déclarait-il peu avant la joute de ce soir au Forum contre les Beavers de Kitchener-Waterloo, un club bien connu des amateurs locaux de hockey parce qu'il est formé en grande partie des joueurs des Lions de Trois-Rivières l'an dernier.

Ainsi, Hervé Lalonde, un joueur de centre montréalais qui s'alignait l'an dernier avec le club Charlotte, sera mis à l'essai par le club du président Frank Carlin.

"Lalonde a bien fait depuis qu'il est à l'entraînement. Reste à voir ce qu'il peut faire dans une joute régulière", déclarait Floyd Curry.

Yves (Pompon) Sarrazin, un ailier, sera de retour au jeu après une absence de quatre parties. Le pilote du Royal avait obligé Sarrazin à réduire son poids qui est baissé à 181 livres.

Aussi Sarrazin jouera sur une ligne d'attaque avec Skippy Burchell et Lulu Denis.

Reggie Grigg et Guy Black joueront aux côtés de Joe Szura. Garry Mork reprendra sa place au centre avec Wayne Connelly et Roger Sawicki comme ailiers. Lalonde agira comme 10e homme, tandis que Glenn Cressman, un ailier, et Walter Bradley, un centre, seront au repos.

Curry est convaincu que son club est meilleur que son record semble l'indiquer et est bien déterminé à effectuer les changements pouvant obtenir les meilleurs résultats de ses joueurs.

HERVE LALONDE, un joueur de centre montréalais, qui aura un essai dès ce soir avec le Royal. Il sera dans l'alignement du club de même que Yves Sarrazin qui reviendra au jeu contre les Beavers de Kitchener-Waterloo.

Au Richelieu

Opposition plus vive

Hervé Filion sera en quête d'une deuxième victoire consécutive avec Gypsy Rose Chief, ce soir, au parc Richelieu, et pour la deuxième fois, il devra surmonter le handicap de la huitième place. Mais l'opposition sera plus vive encore ce soir, alors que Ben Direct, Tom Tally, Crescendo, Punch Herbert, Dandy Byrd, Colonna Hanover et Ronnie C. Grattan seront de la partie.

Filion, qui tente de rejoindre Keith Waples au premier rang chez les conducteurs, prendra part à deux autres courses avec Some Prince et Black Velvet.

Avec les Miron

Depuis quelques jours, les chevaux des frères Gérard et Adrien Miron encore cantonnés à la piste Yonkers ont été confiés à Howard Beissinger. Consulté à ce sujet, le gérant Laurent Bourgon, des écuries Miron, a révélé qu'en effet le conducteur de Widower Creed avait accepté l'offre des Miron et qu'il partagerait le travail avec Philippe Dussault.

Ce dernier est revenu à Montréal et il s'occupe des nombreux poulains achetés cet automne à Lexington et à Harrisburg.

Beissinger est âgé d'environ trente-cinq ans et il est avantageusement connu sur les pistes américaines. Ce soir, il pilotera Harvard Pick, Perfect Rythm et Senator Spangler.

Echos des paddocks . . . nous avons visité la ferme des frères Miron, à St-Augustin . . . il y a plus de 400 acres de terre où les Miron ont aménagé en quelques mois une écurie d'environ 75 stalles, une piste, une vingtaine de paddocks et un bureau central très accueillant . . . le gérant Laurent Bourgon nous a expliqué que la ferme d'élevage sera bientôt dotée d'un terrain d'atterrissage et le transport des chevaux se fera par avion . . .

LES COURSES

Inscrits au Richelieu

1ère course — Trot C-3 — $700
5 Guy Brisk, P. Sauvé 5-2
1 Gay Minstrel, D. Martel 3
6 Miss Kilroy W, P. Robillard 7-2
3 Samadelie, V. Hughes 6
4 Owen Lee, A. Grisé 4
2 Juvd's Echo, P. Caldwell 8
7 Fox Glove, J. Kopas 8
8 Grand L.A., L. Piedalue 10
Eligible: Happy's Mac, J. Gordon

2e course — Amble C-3 — $700
2 Hi Joe, J. Létourneau 5-2
3 Exotic Hanover, T. Miller 4
5 Grand Manner, J. Jodoin 4
1 Joan Mite, Henri Filion 6
6 Waydale, A. Grodnis 6
4 Miss Van Bars, R. MacDonald 8
7 Legal Direct, C. St-Jacques 8
8 Chuck Astra, E. Bradette 10
Eligible: Dickory Doc, B. Madill

3e course — Amble C-3 — $700
7 Miss Golden, R. Pearson 2
6 Grand Ensign, W. Fritz 3
3 Challenger Pick, J. Létourneau 4
2 Ellen Eugene, E. Bradette 5
1 Lockvale Ginny, P. Robillard 6
5 Troublemite, J. Jodoin 8
8 Black Velvet, Hervé Filion 8
4 Atmore Grattan, M. Carpentier 10
Eligible: Rita Wick, L. Hamelin

4e course — Trot C-2 — $700
1 Tim's Ace, J. Gordon 3
5 Johnny R, P. Radley 7-2
3 Smiling Boy, Dr W. Croteau 9-2
4 Miss Claudene, G. Bouvrette 6
7 Queen Rodney, Dunc McTavish 6
2 John Upton, —— 8
8 Willy's Tass, J. Jodoin 8
6 Lynntown, C. Watters 10
Eligible: Shadydale Mystery, R. Quessy

5e course — Amble B-2 — $2,000
5 Congress Hal, M. Turcotte 5-2
3 Klamath Song, R. Grandmaison 3
1 Fast Traffic, P. Miller 5
7 Meadow Maine, M. Pusey 5
6 Pipedream, R. White 6
3 Cathy G., W. Hopkins 8
4 Fleety Riddell, R. Curran 9
8 Direct One, R. Bérard 12
Eligible: Chauncey Hanover V. Larose

6e course — Amble C-2 — $900
3 Hal's Peg E, M. Pusey 3
4 Miss Angus, V. Lutman 7-2
2 Mr. Cherish, P. Robillard 9-2
8 Mrs. Saint, J. Gordon 6
5 Le Marquis, R. Ponton 7
1 Bobby Sage, Y. Plouffe 8
7 Mr. Gibb, R. Grandmaison 8
6 Halie Scott, R. Savignac 10
Eligible: Part Dillon, T. Turcotte jr

7e course — Trot C-1 — $1,400
3 The Mighty Man, L. Pelletier 3
2 Colby Joe, N. Bardier 7-2
5 Safe Harbor, R. Caldwell 9-2
4 Patoka Ed, J. Giguère 6
6 Patty Sterns, R. Grandmaison 6
1 Twinkle Comet, B. Madill 8
7 Cotton Maid, A. Walker 8
8 Newport Kev, V. Larose 12
Eligible: Cloyd Hanover, W. Hopkins

8e course — Amble C-1 — $1,400
2 Jerry Canuck, P. Miller 3
6 Some Prince, Hervé Filion 4
7 Oakland Hills, C. St-Jacques
3 Top Diamond, R. White 6
8 Tophet, J. Gordon 6
1 Rapid Song, R. Caldwell 8
4 Peter Humes, P. Robillard 8
5 Canetown, T. Horton 10
Eligible: Penny's First Lass, A. Thorne

9e course — Amble B-1 — $2,500
1 Ben Direct, R. Bardier 3
2 Tom Tally, M. Dostie 7-2
4 Punch Herbert, F. Parks 9-2
3 Colona Hanover, M. Gingras 5
5 Crescendo, M. Turcotte 5
8 Gypsy Rose Chief, H. Filion 8
6 Ronnie C. Grattan, Bert Madill 10
7 Dandy Byrd, L. Bourgon 10

10e course — Amble C-3 — $700
3 Postal Chief, E. Bradette 5-2
4 Rosa Lee Abbe, R. Ponton 3
6 John Andy, L. Piedalue 9-2
5 Jester's Sweetheart, H. Legault 5
2 My Sensation, P. Caldwell 6
1 Lord Spencer, L. Hamelin 8
7 Purdue's Pride, R. Gingras 8
8 Miss States Attorney, Robillard 12
Eligible: Lee Meadows R. Savignac

Choix au Richelieu

BERNIER
1—Guy Brisk, Gay Minstrel, Fox Glove.
2—Joan Mite, Exotic Hanover, Grand Manner.
3—Grand Ensign, Ellen Eugene, Challensir Pick.
4—Tim's Ace, Queen Rodney, John Upton.
5—Klamath Song, Fast Traffic, Cathy G.
6—Hal's Peg E., Mr. Cherish, Miss Angus.
7—Patoka Ed, Cotton Maid, Safe Harbor.
8—Peter Humes, Rapid Song, Top Diamond
9—Colona Hanover, Ben Direct, Punch Herbert.
10—Postal Chief, Rosa Lee Abbe, My Sensation.

TRUDELLE
1—Miss Kilroy W., Guy Brisk, Judy's Echo.
2—Hi Joe, Exotic Hanover, Grand Manner.
3—Troublemite, Challenger Pick, Black Velvet.
4—Tim's Ace, Johnny R., Smiling Boy.
5—Klamath Song, Fast Traffic, Congress Hall.
6—Hal's Peg E., Miss Angus, Le Marquis.
7—Safe Harbor, The Mighty Man, Colby Joe.
8—Some Prince, Jerry Canuck, Oakland Hills.
9—Ben Direct, Punch Herbert, Gypsy Rose Chief.
10—Rosa Lee Abbe, John Andy, Jester's Sweetheart.

Kramer peu populaire

LONDRES. (AFP) — La fédération britannique de lawn tennis vient d'interdire à ses membres de prêter leurs courts aux joueurs de tennis professionnels qui doivent disputer l'an prochain la coupe Kramer.

Bye Bye Byrd gagne l'Amble Good Time

YONKERS. (PC) — Bye Bye Byrd, l'ambleur qui a gagné le plus d'argent aux courses, a remporté la victoire dans l'Amble Good Time, de $58,700, hier soir, à la piste Yonkers. Le cheval de cinq ans, conduit par Clint Hodgins, a franchi le mille et demi en trois minutes, sept secondes et deux cinquièmes (3:07.2). La victoire a rapporté $29,350 aux propriétaires de Bye Bye Byrd, M. et Mme R. C. Larkin, de Chicago, pour qui il a gagné $492,346 en quatre ans et $187,612 cette année.

Favori du public, le vainqueur a payé $3.30 pour $2.00. Culver Pick a fini deuxième, Speedy Pick troisième et Caduceus quatrième.

Even's Jet, des écuries Veilleux, a remporté la victoire au même programme. Conduit par Benoit Côté, Even's Jet a amblé le mille en 2:04.3 et il a rapporté $36.80 pour $2.00.

Le Toronto place Ehman au repêchage

TORONTO (PC) — La direction des Maple Leafs de Toronto a placé le nom de Gerry Ehman sur la liste du repêchage.

Si Ehman, un athlète de Cudworth, Sask. n'est pas réclamé par aucun club de la Ligue Nationale, il sera probablement cédé ou vendu aux Indiens de Springfield de la Ligue Américaine. L'ailier droit n'avait pas accompagné le Toronto dans son voyage à Chicago mercredi. C'était la première fois, si l'on excepte les blessures, que Ehman manquait une partie depuis son début dans la Ligue Nationale, il y a deux ans.

Il appert que Ehman sera échangé au Springfield pour l'ailier droit Floyd Smith et le joueur de défense Bob McCord.

Dans les séries éliminatoires 1958-59, Ehman avait compté six buts et obtenu sept assists en 12 parties pour Toronto. L'an dernier, Ehman avait compté seulement 12 buts et obtenu 16 assists en 69 joutes avec les Leafs.

A la piste Laurel pour $100,000

Onze pur-sang inscrits dans le Washington International

LAUREL, Maryland. (AFP) — Il a plu toute la matinée d'hier à la piste Laurel et le tracé sera définitivement lent lors du Washington International disputé aujourd'hui pour une bourse de $100,000. Cette épreuve d'un mille et demi courue sur gazon réunira onze partants, représentant six nations.

Aux dernières nouvelles, le pur sang américain Bald Eagle était toujours favori à 2 contre 1. Son "compatriote" Harmonizing, qui a remplacé avant-hier Sword Dancer blessé sérieusement, est coté à 7 contre 2.

La pluie n'a pas fait descendre la cote de Bald Eagle qui préfère pourtant une piste rapide. Son entraîneur, Woody Stephens affirme que l'état du terrain ne nuira en rien aux chances de Bald Eagle, vainqueur de la classique de l'an dernier.

Harmonizing a récemment battu Bald Eagle dans le prix Man'O War à Belmont et son entraîneur, Everett King, est optimiste déclarant que la piste sera dans le même état que celle de Belmont le jour de la victoire d'Harmonizing sur Bald Eagle.

Voici la liste des onze inscrits dans l'ordre de la position au départ, leur propriétaire, le poids porté durant l'épreuve, le jockey et la cote nationale.

1) Puissant Chef (France) à Henri Aubert, portant 122 livres, monté par Maxime Garcia, (4-1).

2) Bald Eagle (Etats-Unis) à Harry Guggenheim, 126 livres, Manuel Ycaza, (2-1).

3) Zabeg, (URSS) 122 livres, monté par N. Nasibov, (20-1).

4) Santa Severa (Italie) à Raffaele Straziota, 119 livres, E. Camici, (12-1).

5) Farrney Fox (Irlande) à Mme M. E. Donnelly, 126 livres, T. P. Burns, (20-1).

6) Apostle 2 (Angleterre) à Mme David Montagu, 122 livres, A. Breasley, (10-1).

7) Prolific (Angleterre) à Mme Camille Evans, 122 livres, D. Keith, (20-1).

8) Hautain (France) à Jean Stern, 122 livres, L. Flavien, (8-1).

9) Harmonizing (Etats-Unis) Ecurie Sag-Je, 126 livres, J. Ruane, (7-2).

10) Rio Marin (Italie) à Gino Mantovani, 126 livres, S. Parravini, (15-1).

11) Zadorny, (URSS), 126 livres, monté par P. Borovi, (20-1).

QUEBEC. (PC) — M. Rocky Servant va faire empailler l'aigle qu'il a pris dans un piège à lapins. L'aigle y a évidemment été attiré par un lapin pris avant lui.

FAVORI DES REGIONS ENNEIGEES

Le même dessin et un rendement tel celui des fameux chasse-neige rotatifs Bros Sno-Flyr pour les grandes routes est maintenant disponible en unités pour le particulier et l'industrie.
PAR Eskä NATURELLEMENT
Voici l'authentique chasse-neige rotatif! C'est le Bros Sno-Flyr, dont le rendement est supérieur à celui de tout modèle rotatif comparable. C'est le chasse-neige rotatif par excellence! Happe jusqu'à 1200 livres par minute.
Le Rotor d'Alimentation breveté en spirale happe jusqu'à 1200 livres de neige à la minute. La chute d'éjection, pivotant à 180° vous permet de lancer la neige où vous le voulez... jusqu'à 25' de distance!
Auto-propulseur, vous n'avez qu'à le guider. Moteur protégé qui démarre aisément par temps glacieux. Deux vitesses avant, une pour neige trempe ou durcie... et engrenage neutre à roulement libre, aussi.
Bandages pneumatiques, barre coupante qui permet de "mordre" profondément dans la neige emplie. L'embrayage automatique de sûreté protège le rotor contre tout objet dangereux.
Deux modèles: Coupes de 20" et 28". Demandez-nous de vous montrer les nombreuses caractéristiques du dessin et du rendement du Sno-Flyr. Vous le préférerez à tout autre modèle rotatif!
Distributeur exclusif pour le Québec
AGRI-TECH INC.,
2025 Chemin Chambly,
Cité de Jacques-Cartier, P.Q.
ORléans 4-4967

QUALITÉ SUPÉRIEURE DANS LA FAMEUSE BOUTEILLE AMBRÉE
BOLS
V.O. GENEVER GIN
• Le célèbre gin genre hollandais
• Distillé 4 fois
• En vente partout
LUCAS BOLS Ao 1575
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

OMER DESERRES
1406, rue ST-DENIS
AV. 8-0251

QUINCAILLERIE
GROTHE LTEE
12740, rue LACHAPELLE
Cartierville — FE. 4-5901

71 Penmans
SOUS-VÊTEMENTS
PEN-ANGLE KNIT GOODS

Caleçon à ceinture élastique et Maillot sans boutons pour être au chaud en hiver, à peu de frais
Vous épargnez avec les Penmans '71' . . . c'est le meilleur achat en fait de sous-vêtements chauds d'hiver. Fabriqués pour bien aller et donner une grande liberté de mouvements. Pour Hommes et Garçons. Manches longues ou courtes. Font des années d'usage; se lavent bien. Fabriqué en fils de laine mérinos les plus fins. Egalement, Maillots et Caleçons réguliers, ou Combinaisons.
IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS
2-71-8F

CHASSE et PÊCHE

Etude sur le chevreuil. — surabondance de castors

Le Cerf de Virginie mettait en branle 95,362 chasseurs en 1959 dans notre province et cette vogue le place en tête du gros gibier recherché. Depuis 4 ans, le biologiste de la faune terrestre Claude Mainguy poursuit des études sur ce cervidé à deux postes de vérification situés l'un chez le garde-chasse local de l'Annonciation, comté Labelle, et l'autre, à la barrière Caribou (Price Bros.) via Ste-Blandine, comté Rimouski. En 1959, plus de 450 chevreuils faisaient ainsi l'objet d'études biologiques pour arriver à déterminer la courbe de la population, soit la composition du cheptel par les facteurs sexe et âge. Les biologistes affirment qu'il n'existe aucune relation définie entre l'âge d'un cervidé et le nombre de pointes de son panache, que ce dernier n'indiquerait l'âge que dans à peine 5% des cas, que seule l'usure des dents de la mâchoire inférieure peut indiquer l'âge d'un chevreuil. A date, les données recueillies grâce à la collaboration des chasseurs ont permis de constater que 80% des chevreuils abattus dans le Québec ne sont âgés que de 6 mois à 2½ ans. Cette collaboration entre chasseurs et biologistes facilitera la tâche des autorités au moment de fixer les saisons de chasse. En Ontario, cette année, on demande aux chasseurs de rapporter la mâchoire inférieure des orignaux abattus, aux mêmes fins que chez nous.

Nouvelle saison pour la martre

En présence d'une surabondance de castors, le ministère vient de décréter des mesures "libérales" de chasse pour permettre aux trappeurs blancs de piéger dans les réserves de castors, jusqu'ici réservées aux seuls Indiens. Dans les 15 réserves actuellement en production, la récolte de 1960-61, du 1er novembre 1960 au 30 avril 1961, sera de 33,400 castors telle que déterminée par un récent arrêté-en-conseil. En dehors des réserves, tout trappeur aura droit à 20 castors aux dates précitées, mais un officier spécial devra sceller ces peaux du coupon approprié avant que le trappeur ait le droit de disposer de ces peaux; après le 31 mai 1961, tout trappeur qui veut garder des peaux de castor devra payer le droit régalien lui-même et les faire sceller, tandis que s'il en dispose avant le 31 mai, le marchand de fourrure acheteur paiera ce droit régalien. Actuellement, on compte 848 commerçants de fourrures à qui le ministère a émis un permis d'exploitation dans la province de Québec.

En vertu de l'arrêté-en-conseil 898, du 4 septembre 1958, il est interdit de chasser le castor au fusil ou à la carabine.

La martre se piégera du 1er novembre au 31 janvier, aux mêmes conditions que l'an dernier. Dans une récente publication fédérale, rédigée en collaboration avec les provinces, 'Animaux à Fourrure Sauvages du Canada' (avec version anglaise) destinée aux acheteurs Européens, nos trappeurs trouveront des détails indispensables touchant la qualité des peaux qu'ils doivent préparer pour les marchés tant domestiques qu'étrangers. On pourra se procurer des exemplaires de cette publication illustrée à notre Service des Fourrures, à Québec, a/s monsieur J.-A. Tremblay, directeur.

Montréalais en vedette

Trois tireurs montréalais ont décroché des Ecussons d'Argent après avoir réussi des scores exceptionnellement élevés à la carabine de chasse de calibre 22, annonce aujourd'hui un porte-parole de la Dominion Marksmen.

Les tireurs, J.P. Martin, G. Galler et L. Guttensohn ont enregistré 5,900, 5,914 et 5,905 respectivement pour mériter les écussons. Martin est membre des Eperviers, Galler et Guttensohn sont membres de la Schuetzengilde Wilhelm Tell.

2 chevreuils d'un seul coup

OWEN SOUND, Ontario. (PC) — La saison de chasse aux chevreuils dans cette région de la Baie de Georgie ne dure qu'une semaine. William A. Johnson n'avait pas de temps à perdre. Johnson, de la localité d'Annan, a déclaré qu'il avait tué d'un coup deux chevreuils. Sa balle aurait d'abord terrassé un animal sur le coup ; un autre qui se trouvait directement derrière s'enfuit pour tomber à son tour quelques verges plus loin.

Est-ce une autre histoire de chasse ? Johnson prétend avoir six témoins.

Le Canada opposé aux Etats-Unis

TORONTO (UPI) — Vingt-six des meilleurs joueurs de badminton du pays commencent à s'entraîner en vue d'obtenir une des six places sur l'équipe canadienne 1961 de la coupe Thomas.

Le Canada doit rencontrer les Etats-Unis en première ronde du tournoi. Les matches ont été provisoirement fixés aux 24 et 25 février au Carlton Club de Toronto.

Le gagnant rencontrera l'Indonésie, championne du monde, qui compte dans son équipe le champion en simple Tan Joe Hok, champion mondial et champion du Canada.

Lors de leurs dernières rencontres entre eux, les Etats-Unis ont défait le Canada par 9-0 et en 1955 par 5 à 4 matches.

Hillis Pickens, de Montréal, président de l'Association canadienne de badminton, a dit que l'équipe serait soumise à un entraînement sévère.

Les éliminatoires au Canada auront lieu ici, à Toronto, en janvier prochain.

Parmi les 22 pays participant aux épreuves pour la coupe Thomas en 1961, on remarque l'Indonésie, le Canada, les Etats-Unis, Malaya, le Danemark, l'Inde, l'Angleterre et l'Ecosse.

La finale Toronto-Ottawa, la 1ère entre les deux en 13 ans

La finale du Big Four mettra aux prises les Argonauts de Toronto et les Rough Riders d'Ottawa pour la première fois en 13 saisons. La série de deux joutes au total des points marquera également la fin d'une longue période de disette pour les Argos. Les Torontois n'ont pas pris part à la finale du Big Four depuis 1955, alors qu'ils plaiaient 38-36 devant les Alouettes de Montréal.

Et ce sera la première fois depuis 1953 qu'une joute de la finale sera disputée le dimanche. La deuxième joute de la série de cette année, à Toronto, sera en effet disputée un dimanche après-midi, le 20 novembre. En '53, les Alouettes jouaient toutes leurs parties à domicile le dimanche après-midi, au stade de la rue Delorimier. Cette année-là, les Alouettes perdirent aux mains des Tiger-Cats de Hamilton dans les éliminatoires. Les Cats gagnèrent ensuite la coupe Gray.

Cette joute du 20 novembre à Toronto pourrait bien être l'occasion d'un nouveau record d'assistance au football dans l'Est du Canada. Le présent record est de 33,133 et il a été établi lors de la finale de la coupe Grey, en 1959, alors que les Blue Bombers de Winnipeg l'emportèrent sur Hamilton.

Lorsque les Rough Riders triomphèrent des Alouettes par 30-14 samedi dernier, c'était la deuxième année de suite qu'une équipe d'Ottawa éliminait les Montréalais en semi-finale. L'an dernier, les Riders avaient écrasé les Alouettes 43 - 0.

Avant 1947, Ottawa et Toronto se disputèrent le championnat du Big Four à sept reprises. Les Argos l'emportèrent quatre fois, les Riders trois. Ottawa et Toronto ont chacun fait les frais de la finale du Big Four 12 fois depuis que le circuit a adopté le système d'éliminatoires, en 1933. Les Riders ont remporté le championnat en 1948 et 1951.

En 1951, les Riders connurent l'étonnante expérience de perdre chacune de leurs quatre parties régulières avec les Argos. Ils remportèrent néanmoins le championnat du Big Four et décrochèrent la coupe Grey. Cette année-là, Ottawa, Toronto et Hamilton avaient fini sur un pied d'égalité en première place. A pile ou face, les Riders gagnèrent et passèrent directement à la finale. Hamilton élimina Toronto en semi-finale et les Riders disposèrent des Cats en finale.

En plus des quatre fois qu'ils battirent Ottawa en finale, les Args ont gagné le championnat du Big Four en 1933, 1946 et 1952. Les Riders rencontrèrent Hamilton en finale en 1958 et 1959 et perdirent chaque fois.

McKenzie à Hershey

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Détroit ont cédé leur ailier droit John McKenzie aux Bears de Hershey, leur club ferme dans la Ligue Américaine. McKenzie, qui a manqué les cinq dernières joutes des Red Wings à cause d'une blessure au dos, sera cependant sujet à un rappel immédiat.

Bombe qui n'a pas sauté aux Alouettes

Au bureau des Alouettes de Montréal, rue de la Montagne, hier, on a ri au lieu de s'alarmer des "deux ou trois" personnes qui ont téléphoné pour affirmer qu'une bombe ferait sauter le quartier général du club à 11 h. 15 dans la matinée d'hier.

"Nous avons même attendu jusqu'à 12 h. 15", a déclaré Ken Brown, directeur du développement de l'équipe. "Rien n'est survenu. Tout simplement des maniaques, sans aucun doute."

Depuis l'annonce de l'échange qui a envoyé Sam Etcheverry et Hal Patterson aux Tiger-Cats de Hamilton, le téléphone n'a pas cessé de sonner au bureau des Alouettes.

notes de sport

Downes confiant de l'emporter sur le champion Paul Pender

LONDRES. (PA) — Terry Downes, champion britannique des poids moyens, a prédit une victoire sur Paul Pender en ces termes : "Je peux battre Pender avec une main derrière le dos". Pender, de Brookline, Massachusetts, a en effet accepté de défendre son titre mondial contre Downes, le 21 janvier à Boston.

"J'ai peine à attendre ce match", de poursuivre Downes, "la rencontre aura lieu à 400 milles seulement de Baltimore où j'ai déjà demeuré. Je pense donc avoir quelques spectateurs de mon côté."

Downes a un record de 25 victoires et 6 défaites depuis ses débuts dans la boxe professionnelle. Récemment, il battait l'Américain Joey Giardello, un des premiers aspirants au titre. Pender est reconnu champion mondial des poids moyens dans les Etats de New York et du Massachusetts, et, en Europe, par la Fédération internationale de boxe. Gene Fullmer, de West Jordan, Utah, est le champion de la National Boxing Association, laquelle englobe tous les autres Etats américains.

Espoir d'Aparicio

MARACAIBO, Venezuela. (PA) — Luis Aparicio entend signer un contrat commandant un salaire de plus de $40,000 avec les White Sox de Chicago en 1961. C'est du moins le désir qu'il a exprimé au Venezuela hier à la suite d'une conversation téléphonique avec Bill Veeck, principal actionnaire des White Sox. Aparicio a touché $35,000 cette année.Luis a fait compter 61 points cette année avec une moyenne au bâton de .277. Il a dominé les majeures pour les buts volés avec 51.

Mackay vainqueur

BRISBANE, Australie (PA)— Trois membres de l'équipe américaine de la coupe Davis ont remporté hier des victoires faciles dans la première ronde du tournoi des Nouvelles Galles du Sud. Barry Mackay, de Dayton, Ohio, a battu John Souter, de Nouvelle-Zélande, par 6-2, 6-0 et 6-4; Chuck McKinley, de St-Louis, a eu raison de John Cottrill, de Sydney, par 6-0, 6-2 et 6-2 et le jeune Dennis Ralston de Bakersfield en Californie a remporté une victoire de 6-0, 6-4, 4-6 et 6-2 sur Richard Hawkes, de Nouvelle-Zélande.

Balding joue 66

MEXICO. (PA) — Al Balding, de Toronto, et Billy Maxwell, des Etats-Unis, ont joué des rondes de 66, soit six sous la normale, hier à Mexico, pour prendre les devants dans la première ronde de l'omnium de golf mexicain pour une bourse de $10,000. Tommy Hanson, des Etats-Unis, suit avec un 67. Bill Kerr et Alan Johnston, tous deux de Montréal, ont réussi des rondes de 73 et 74 respectivement.

Nouvelles brèves

Une rumeur veut que les Red Sox de Boston soient prêts à échanger le receveur Sammy White aux Dodgers de Los Angeles pour Jim Gilliam ou Gil Hodges ... White a été échangé aux Indiens de Cleveland par les Red Sox la saison dernière mais il a refusé de rejoindre son nouveau club et n'a pas joué de l'année ... **Tom Dimitroff, ancien quart des Rough Riders d'Ottawa, a signé un contrat avec les Patriots de Boston, de la Ligue Américaine de football** ... Solomon Boysaw, de Cleveland a accepté une offre de $10,000 pour rencontrer le champion junior mondial des poids légers, Flash Elorde, des Philippines ... **Ce match pour le titre aura lieu à Manille en février**

ETCHEVERRY

SUITE DE LA PAGE 35

re final qui compte. Voilà la raison de l'échange". Il a ajouté ne rien savoir quant au fait que les joueurs avaient joué pour Etcheverry et pour leur propre réputation et non pour l'instructeur à la suite de la dissension d'octobre lorsque Patterson a soudainement quitté l'entraînement de façon coléreuse.

Le robuste bloqueur Bill Hudson, que Perry Moss avait inscrit au repêchage, a été retiré par le club montréalais alors que les Argonauts de Toronto ont refusé de ne pas le réclamer. Moss avait offert Hudson au repêchage afin qu'il puisse devenir agent libre et s'aligner avec l'équipe de son choix dans la Ligue Américaine car il a clairement laissé entendre qu'il désirait jouer plus près de chez lui.

LUTTE CE SOIR
Canal 2
11 h. 30
EDDIE QUINN
Promoteur

ICI et LÀ dans LE SPORT

SUITE DE LA PAGE 34

de Football et ajoute : "Si Montréal a contribué à l'épanouissement du football canadien, faites-le-moi voir".

Certains peuvent avoir la mémoire courte. Qu'était le football canadien avant la naissance des Alouettes en 1946 ? Tout simplement un circuit n'intéressant à peu près personne sauf les joueurs, quelques membres de leurs familles et un petit groupe d'amis ou anciens joueurs. A tel point qu'après un match, on pouvait entasser tous les spectateurs dans la même voiture pour les reconduire à la maison.

Quand la finale de la coupe Grey est-elle réellement devenue un événement national, avec tout le pittoresque et le spectaculaire des cérémonies ? En 1948, M. Matheson, alors que les clubs aux prises étaient les Stampeders de Calgary et les Alouettes de Montréal ! Lorsque les Alouettes sont devenus les premiers à disputer la finale au stade Empire de Vancouver en 1955, on peut se demander si l'assistance record s'y était rendue tout simplement pour voir les Eskimos à l'oeuvre. La tâche accomplie dans la métropole par Léo Dandurand et Lew Hayman mérite également de penser qu'à Winnipeg, avec un club champion depuis quelques années, on s'est vite enivré du champagne traditionnel.

SOUS-VETEMENTS "THERMO"
Deux morceaux appareillés pouvant se porter séparément, entredoublure "Curron" approuvée pour la chaleur sans pesanteur à température sous zéro. Recherchés aussi bien par le sportif comme par le travailleur. Pesanteur 8 onces. Modèle tel qu'illustré dans toutes les grandeurs.
PRIX SPECIAL

Special
CARABINES
"LEE ENFIELD" 303

Canon de 25", convertie modèle sport, 10 coups, sûre et efficace, quantité limitée.
AU PLUS BAS PRIX JAMAIS VU A MONTREAL
$9.95 exactement telle qu'illustrée

APPATS
pour chasse aux canards

$1.69 Spécial à la doz. $18
Blue Bill — Mallard — Black ducks, etc., etc.

BOTTES DE CHASSE

Modèle tel qu'illustré cuir et caoutchouc. Rég. $12.95
Spécial $9.95
Autres modèles de $6.95, $24.50

SACS DE COUCHAGE

manufacturés par la compagnie la plus renommée au Canada.
$7.95 à $125.00

Assortiment complet de
TELESCOPES
pour carabines. Aussi choix de mires, magasins, etc., etc.

à partir de $12.95

CHAPEAUX ET CASQUETTES
à compter de $1.95

COUTEAUX ET HACHETTES
$1.95 et plus

UNIFORMES DE CHAUFFEUR
3 MCX — PANTALON, TUNIQUE ET CASQUETTE
En belle serge de laine conservant son pressage. Couleur bleu aviateur. Indispensable pour garagistes, livreurs, etc. Uniforme, bleu aviateur et vert. $22.50
Uniforme 3 mcx, tunique, pantalon et chemise, vert foncé. $12.50
Uniforme 2 mcx, chemise et pantalon, Beige et vert. $11.50
$7.95

"BOMBARDIER" B-29
DE L'ARMEE AMERICAINE
Un vêtement que toute personne travaillant à l'extérieur devrait posséder ! Il est très résistant et pourtant léger. Fabrication "American Mountain Cloth" à l'épreuve de l'eau. Doublure spéciale en laine isolante piquée. Poignets intérieurs tout laine. Fermeture éclair de DOUBLE grosseur.
PRIX SPECIAL
Grand choix de vêtements "Sub-Zero" (Thermo) à prix Beauséjour.

Parka "Woods"
Tissu 100% Duck imperméabilisé. Doublure en chaud duvet. Ceinture à la taille. Fermeture éclair. Capuchon détachable. Grandeurs : 36 à 44.
PRIX $34.50

LONG COUPE-VENT
Indispensable pour chasseur ou pêcheur ! En nylon de première qualité, réversible rouge ou taupe. Intérieur en chaud duvet... Fermeture éclair. Col, poignets et ceinture en laine. Grandeurs 36 à 44. Tel que vignette.
PRIX SPECIAL
Pantalons en nylon doublés de laine pour appareiller.

COMBINAISON AVIATION
AVEC CAPUCHON
"FLYING SUIT"
Chaud vêtement avec entredoublure matelassé, extérieur 100% nylon Imperméable et résistant. Toutes les grandeurs.
1 seul morceau
PRIX SPECIAL

GRAND CHOIX d'équipement de SKI ET HOCKEY
de marque réputée à prix spécial Beauséjour

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.
Samedi, 6 h.
TERMES FACILES SI DESIRE
J.E. Beauséjour
SURPLUS DE GUERRE VETEMENTS DE TRAVAIL
EMETTONS PERMIS DE CHASSE ET PECHE
EQUIPEMENT DE CHASSE • PECHE ET CAMPING
4559 à 4565 PAPINEAU près MONT-ROYAL

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

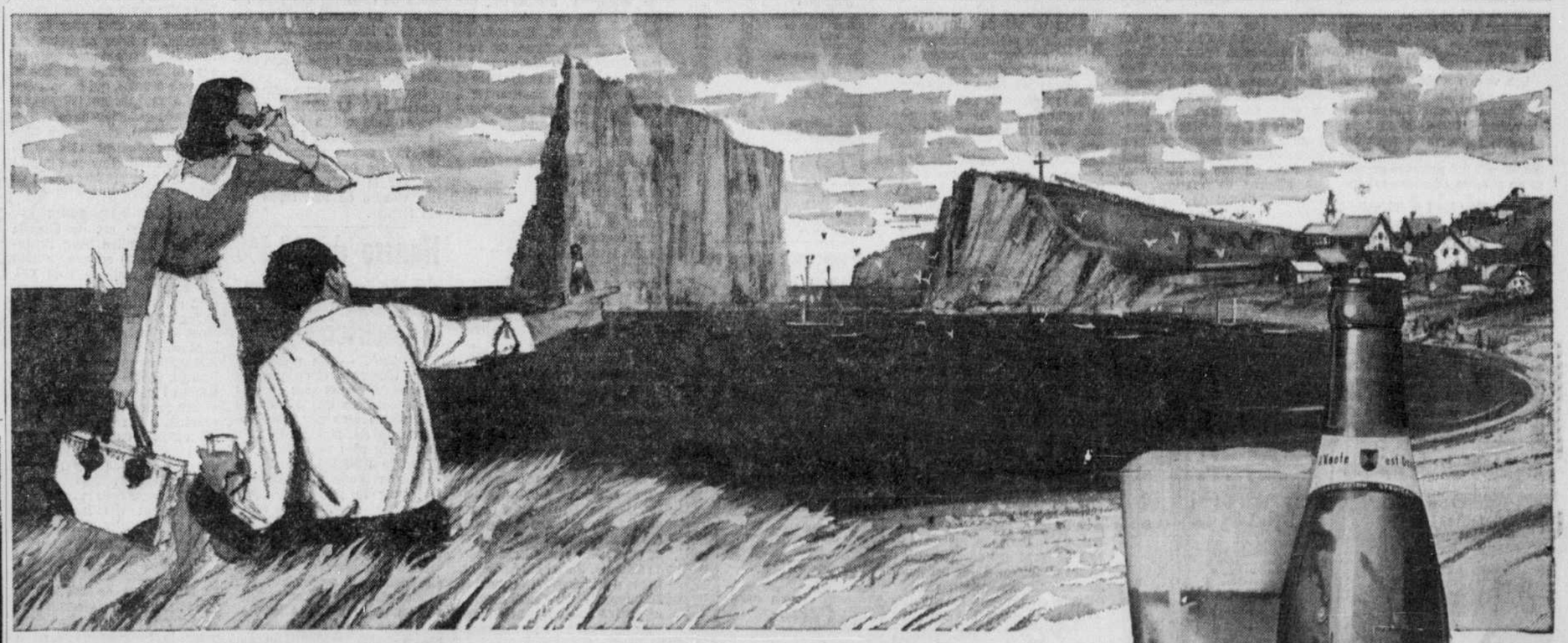
'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'
Au pays du Québec, sur les rives de la Gaspésie comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas essayer la bière O'Keefe... brassée avec le houblon sans graines, qui lui assure une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.
Buvez O'Keefe... la bière Douce!
61-177

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

La relance des affaires, problème No 1 du nouveau président des Etats-Unis

Les observateurs s'accordent à dire que le nouveau président des Etats-Unis hérite d'une économie atteinte d'anémie et qu'il aura la tâche peu facile de la revigorer. Au cours des six derniers mois, l'administration sortante s'est efforcée, mais sans succès, de ranimer les affaires en relâchant le crédit et, plus récemment, en dépensant davantage. Pendant toute la durée de la campagne électorale, les deux candidats n'ont cessé d'argumenter sur l'existence ou la non-existence d'une régression au pays et certains ont l'impression que le sénateur Kennedy a été le plus convaincant des deux en ces derniers temps. Le monde des affaires attend maintenant avec impatience pour voir comment il s'y prendra pour remplir les promesses qu'il a faites durant sa campagne. On ne doute pas qu'il aura recours à certains palliatifs, mais on ne croit pas que l'économie du pays puisse en bénéficier avant plusieurs mois et certains commentateurs estiment que dans l'intervalle la situation économique aura le temps de se redresser d'elle-même.

Les sociétés canadiennes distribuent un peu plus de dividendes ce mois-ci

Les sociétés canadiennes distribuent une somme de $27,450,603 en dividendes ce mois-ci, comparé à $24,953,469 l'an dernier et à $23,124,387 en novembre 1958. La maison J. R. Timmins & Co., qui se charge habituellement de cette compilation, précise que le total des 11 premiers mois de l'année, soit $652,150,503, est en hausse de 6% sur celui de $615,414,219 l'an dernier et de 9% sur celui de $597,962,845 pour la période correspondante de 1958. Les paiements des entreprises industrielles passent de $11,993,043 en 1959 à $13,849,874 surtout à cause du changement de date par Dosco, de la hausse du dividende de Stelco et du rétablissement du dividende trimestriel de B. C. Forest Products en février dernier. Bulolo étant la seule mine à payer un dividende en novembre, les paiements de ce groupe diminuent de $487,762 à $250,000; en 1958, les mines avaient payé $813,640 de dividendes en novembre. Vu que la Banque de Commerce et la Banque Impériale ont augmenté leurs dividendes et que la Banque de Nouvelle-Ecosse, Canadian Investment Fund et Investors Mutual distribuent des sommes plus considérables par suite de l'augmentation du nombre d'actions en cours, les paiements des institutions financières s'élèvent à $9,951,493, contre $8,543,459 l'an dernier et $7,226,556 en novembre 1958.

Le nombre des faillites est en baisse tant au Canada qu'aux Etats-Unis

Les faillites industrielles et commerciales se sont élevées au nombre de 317 aux Etats-Unis pendant la semaine terminée le 3 novembre, comparé à 331 la semaine précédente. Le nombre a été sensiblement plus élevé que l'an dernier, alors que l'on enregistrait 265 faillites, mais il était inférieur au total de 331 en 1958. Le passif s'est élevé à $5,000 et plus dans le cas de 285 faillites, comparé à 297 la semaine précédente. L'an dernier, on en comptait 226 dans cette catégorie. Les entreprises insolvables dont les dettes dépassaient $100,000 étaient au nombre de 38, contre 39 la semaine précédente. Dans le commerce au détail, les faillites ont augmenté de 142 à 156, tandis que le nombre est demeuré le même dans le secteur des services. Au Canada, le nombre des faillites a également diminué. On en comptait 37 durant la semaine qui vient de prendre fin, au regard de 47 la semaine dernière et de 31 il y a un an.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

M. Robert S. McNamara a été élu président de Ford Motor Company par le conseil d'administration de la compagnie. Henry Ford II, qui a annoncé cette nouvelle, a précisé que la responsabilité de M. McNamara comme président portera avant tout sur les opérations de la compagnie. M. Ford, qui est président du conseil et chef de la direction, se réserve la direction générale de l'entreprise.

* * *

The Bowater Paper Corporation Ltd., de Londres, annonce que 97.6 pour cent des actions offertes en rapport avec sa récente émission de droits ont été souscrites. La nouvelle a été transmise par la Bowater Corporation of North American Ltd., qui administre les affaires de l'organisation mondiale Bowater sur ce continent. Commentant ce résultat à Londres, sir Eric V. Bowater, président du conseil d'administration, a rappelé que ce nouveau prélèvement de capital était destiné au financement d'importants projets d'expansion en Grande-Bretagne et en d'autres pays d'outre-mer.

* * *

M. O. B. Thornton, président de Montreal Trust Company, annonce que la société ouvrira sous peu à Ottawa une grande succursale au rez-de-chaussée du nouvel immeuble Fuller.

* * *

Les ventes d'obligations d'épargne de la nouvelle émission du gouvernement fédéral atteignaient $418,000,000 au 4 novembre, rapporte le ministère des Finances. De ce total, $189,000,000 ont été prélevés en vertu du plan de l'épargne-salaire.

* * *

M. Stanley Bell a été appelé à faire partie du conseil d'administration de la Bowater Corporation of North America Ltd. Il est également directeur des approvisionnements et de la mise en vente de la Bowater Paper Corporation Ltd., de Londres.

* * *

Le gouvernement vénézuélien a décidé d'établir temporairement un contrôle des changes. Un système de distribution des devises par l'intermédiaire de la Banque centrale du Vénézuela sera appliqué. Une réglementation spéciale a été élaborée pour régir les opérations commerciales et pour permettre aux émigrants européens d'assurer la subsistance de leurs familles. Le président a ainsi écarté officiellement la réforme monétaire radicale proposée par le ministre des Finances, réforme qui était considérée comme une dévaluation du bolivar.

* * *

L'Hydro-Québec vient d'accorder à la Richards-Wilcox Canadian Co. Ltd., au prix de $14,770, le contrat de fourniture et d'installation de portes de garage en acier inoxydable pour son centre administratif en construction, boulevard Dorchester. Cet établissement fut le seul soumissionnaire.

* * *

L'enregistrement des véhicules-moteur a grimpé au chiffre sans précédent de 5,017,686 unités en 1959, comparé à 4,723,825 l'année précédente, selon le Bureau fédéral de la statistique. Le nombre de voitures a augmenté de 6.7%, soit de 3,572,963 à 3,812,422 et celui des véhicules commerciaux de 5.2%, soit de 1,112,638 à 1,171,097.

* * *

Une requête en faillite a été déposée contre President Electric Limited et ses filiales, Van Tric Canada Ltd. et International Health Products Ltd. à la suite des difficultés financières dans lesquelles la compagnie a été impliquée. Des négociations sont actuellement en cours en vue de maintenir les affaires en marche. En attendant l'issue de ces négociations, l'opération sera dirigée par Clarkson & Co., le fiduciaire proposé.

FONDS MUTUELS

(A. M. Kidder & Co. Inc.)

	Achat	Vente
xAffiliated fund Inc C	6.90	7.46
xAmerican Bus Sh	4.17	4.45
All Canadian Com	6.43	6.99
All Canadian Div	4.95	5.38
American Growth F	7.10	7.74
Beaubran Corp x	27.50	29.86
xBoston Fund Ltd	16.94	18.31
xBullock Fund Ltd	11.70	12.83
Canadian Inv Fund	8.50	9.32
Canafund Co Ltd	34.24	35.95
Champion Mu F of C	5.23	5.75
Comm Inter C L	7.73	8.49
Comm Inter Lev F L	6.20	6.81
Corporate Investors	8.67	9.47
Diversified I Sh S B	3.45	3.80
Dividend Shares	2.84	3.11
Dominion Equity I L	14.45	14.75
Dreyfus Fund Inc	14.25	15.49
First Oil & Gas	3.46	3.78
Fonds Collectif A ualer	Rid.t	SHRDI
Fonds Collectiv "A"	5.12	5.56
Fonds Collectiv "B"	5.49	5.83
Fonds Collectiv "C"	5.13	5.57
xGroup Sec. — Auto S	8.07	8.85
xGroup Sec. — Rail S	8.27	9.06
xGroup Sec. — Steel S	8.21	9.00
Group Inc	3.29	3.60
Groupe Sélectif A	5.00	5.45
Grouped Income Acc	5.01	5.48
Growth Oil & Gas	6.24	6.55
xIncorporated Invest	8.10	8.76
Invest Growth Fund	5.61	6.10
Inv Mutual of Can	10.85	11.79
Keystone of Canada	13.86	15.00
xKeystone Custod B-3	15.50	16.91
x id. B-4	9.00	9.23
x id. K-1	8.48	9.28
x id. K-2	14.41	15.72
xMass Inv Trust	12.95	14.00
xMass Inv Groth Stock	14.23	15.38
Mut Accumul Fund	7.07	7.73
Mutual Income Fund	4.55	4.97
North Am Fund Can Lt	8.14	8.85
Pret & Revenue Mut	4.90	5.35
Radisson R.I.	4.22	4.64
Savings Inv Mut Can	4.90	5.35
Supervised Am Fund	6.52	6.59
Supervis Ex 1955 Ltd	37.34	—
id 1956 Ltd	39.63	—
id 1957 Ltd	5.24	—
id. 1958 Ltd	5.54	5.60
Supervis Growth Fund	1.55	1.57
Supervis Income F	3.96	3.90
Television Electronics	7.28	7.93
Timed Accumul Fun	d14.00	15.21
xWellington Fund Inc	13.87	15.12

x—En monnaie américaine

L'université de Malte

(PC) — L'université royale de Malte, constituée en 1769, tire son origine d'un collège de la Société de Jésus fondé en 1592.

Administrateur de Melchers

M. MAURICE MARCHAND, qui a été élu directeur et vice-président de Melchers Distilleries Limited. Cette nomination a été annoncée à l'issue de l'assemblée annuelle tenue au siège social de la compagnie à Montréal.

Informations boursières

Rayées de la cote

Quebec Copper Corporation Limited — Les actions de la Quebec Copper Corporation Limited seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière vendredi le 11 novembre, vu la réorganisation de l'entreprise et son changement de raison sociale en celle de Sullico Mines Limited.

Renseignements généraux

Aluminium Limited — a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis en octobre 5,491 actions en vertu du plan d'achat en cours et 2,200 en vertu du plan d'option adopté, d'où des totaux respectifs de 421,649 et 408,153; ce qui porte donc le total des actions émises et en circulation au 31 octobre à 30,544,142 actions.

St. Lawrence Corporation Limited — a notifié la Bourse de Montréal qu'il a été procédé au désenrégistrement de 15 actions privilégiées, série A, d'où un total de 132,157 actions présentement en cours.

Standard Brands Incorporated — a fait savoir à la Bourse Canadienne que 200 actions ordinaires viennent d'être émises à la suite de l'exercice d'options consenties à de hauts fonctionnaires et employés-clé de la compagnie, en vertu du plan adopté le 1er mai 1951; ce qui porte donc le total en cours à 6,600,534 actions.

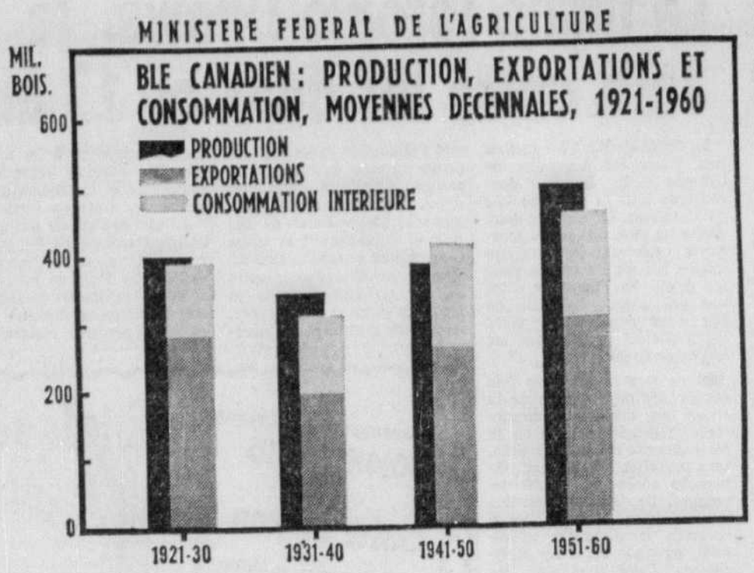

Dividendes

Traders Finance Corporation Ltd., $1.12 1/2 l'action privilégiée 4½%, 60 cents l'action "A" et 60 cents l'action "B", 3 janvier 1961, inscription 9 décembre 1960.

Imperial Investment Corporation Ltd., 12 1/2 cents l'action "A" et 35 cents l'action privilégiée à $1.40, 31 décembre, inscription 15 décembre.

Eddy Paper Co. Ltd., 25 cents l'action "A", 15 décembre, inscription 15 novembre.

Aluminium Limited

Bénéfice net de neuf mois plus que doublé

Aluminium Limited a réalisé pour la période de neuf mois qui s'est terminée le 30 septembre 1960 un bénéfice net de $31,955,000, soit $1.05 par action, comparativement à $15,236,000 ou 50c par action au cours de la période correspondante de 1959. Le bénéfice du troisième trimestre s'établit à $10,136,000, soit 33c par action, en comparaison de $4,666,000 ou 15c par action en 1959.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation consolidés se sont élevés au cours des neufs premiers mois à $380,197,000, comparativement à $315,947,000 l'an dernier. C'est le chiffre le plus élevé jamais atteint par la compagnie pour cette période de l'année. Le bénéfice net toutefois est inférieur aux $42,325,000 réalisés au cours des neuf premiers mois de 1956 et à peu près égale à celui de la même période en 1957.

Aluminum Company of Canada, Limited, dont les comptes sont consolidés avec ceux de la société mère, Aluminium Limited, signale un bénéfice net, avant paiement des dividendes privilégiés, de $21,639,978, comparativement à $10,208,623 en 1959.

Le relevé de l'Aluminium Limited fait voir que, pour les neuf mois, les amortissements pratiqués sur les immobilisations ont été de $38,723,000, contre $33,746,000 l'an dernier tandis que la provision pour l'impôt sur le revenu de l'exercice et la réserve pour futurs impôts sur le revenu ont été de $28,222,000 contre $14,663,000 l'an dernier.

Dans un communiqué adressé aux actionnaires le président d'Aluminium Limited, M. Nathanael V. Davis, déclare "Les ventes consolidées d'aluminum sous toutes formes et de toute provenance se sont élevées, au cours du troisième trimestre de cette année, à 164,000 tonnes, soit 10 p. 100 de plus qu'au cours de la période correspondante l'an dernier. Durant le troisième trimestre, une certaine régression s'est manifestée dans le rythme de notre activité commerciale en comparaison des deux premiers trimestres, mais pour les neuf mois terminés le 30 septembre, les ventes se sont chiffrées dans l'ensemble par 524,000 tonnes, soit par 18 p. 100 de plus que le chiffre de 443,000 tonnes atteint durant les neufs premiers mois de 1959.

"Comme nous l'avons déjà signalé, l'accroissement des ventes de la compagnie, cette année, est attribuable à la fermeté du marché pour les produits d'aluminium en dehors du continent nord-américain, c'est-à-dire en des régions où la plupart de nos entreprises de transformation, filiales ou sociétés affiliées, de même que les autres acheteurs de notre aluminium de première fusion, ont augmenté leur chiffre d'affaires."

"Durant la majeure partie de cette année, nos usines de première fusion ont fonctionné à près de 90 p. 100 de leur capacité, ce qui nous a permis de rétablir au niveau désirable nos stocks de lingots. Dans nos usines canadiennes, nous sommes en voie de ramener le rythme de production de l'aluminium de première fusion à 80 p. 100 de la capacité des installations, soit environ 600,000 tonnes par an. A ce niveau et compte tenu du métal produit par d'autres filiales ou obtenu de tiers, nous avons lieu de croire qu'un meilleur équilibre se trouvera établi, au cours des mois qui viennent entre notre production et nos ventes".

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

Alberta Nat Gas	15	15¾
Anglo Tel "A"	35½	37
Argon Welding	3	3½
Banque d'Economie	43	—
Banque d'Epargne	60	62
Brinco	1½	2
Can Delhi	3⅝	3¾
Corp. d'Expansion	10⅝	—
Crown Life	200	215
Dupuis priv.	15	—
Great West Life	343	353
Hudson Bay Co	21¼	21¾
Imp Chemicals	10	10¼
La Prevoyance	80	90
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité	50	—
Les Prevoyants	63	—
London Life	170	180
Pac. Gas Transm.	14	14½
Pouv. Bas St-L. Priv.	16	18
Québec-Tél. 5% priv.	18½	19½
Soc d'Administration	123	133
Sovereign	175	190
Trust Général	15	16
Velox ord.	7	10
Velox priv.	7	10
Westcoast Tr.	14	14½

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

	Ach.	Ven.
Aconic	.20	.25
Aconic vtc	.13	.18
Alsan	—	.30
Amal Mining	.10	.20
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.02	.04
Atlas Chip	.02	.04
Bald Mountain	.04	.06
Big Nell	.15	.20
Black Haks	.18	.23
Bracenac	.07	.09
Brosnan	.04	.08
Can. Javelin	7.50	8.00
Copper Stream	—	.30
Basson	.25	—
Dauphin	.05	.10
Franksin	—	.20
Ghislau	.67	.72
Gibson	.04	.06
Glencona	.00¼	.00¾
Hastings	6⅝	.75
Hull Iron	.70	.80
Imperial Minerasi	.05	.10
Lake Super Iron	.15	.25
Independant Asb	.05	.08
Kenmac	.01	.03
Lake Chib	—	.10
Lun Echo	.20	.25
Main Oka	.50	.60
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.03	.05
Mattagami Expl.	.05	.10
Milier Copper	.02	.04
National Mal.	.25	.30
Nipiron	.09	.12
North Matagami	.10	.15
Oklend	.03	.05
Olympia	.30	.35
Pascalis	.14	.18
Pine Point	10.25	10.75
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	43	.08
Roxford	.24	.29
Saucon	.90	1.10
Sheraton	—	.45
St Helen	.06	.10
St. Jude	.03	.05
Wm Leys	.01	.03
Valmont	.06	.10
Scott Chib	.01	.03
Starlight	.01½	.02½
Tarpoint	.00½	.01½
Young Dave	.17	.19

COURS DES PETROLES

A New York, le dollar canadien est en baisse de 7/64 à une prime de 2⅜ pour cent et la livre sterling est en baisse de 3/32 à $2.81 19/32.

A Montréal, le dollar américai. est en hausse de 3/32 à 2 19/32 pour cent d'escompte et la livre sterling est en hausse de 5/16 à $2.74 5/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.1988
Belgique, franc	0.0197
Italie, lire	0.00137
Espagne, peseta	0.0163
Suisse, franc	0.2262
Pays-Bas, florin	0.2582
Norvège, couronne	0.1369
Danemark, couronne	0.1417
Suède, couronne	0.1889
Tchécoslovaquie, couronne	0.1353
Allemagne, deutsch mark	0.2336
Mexico, peso	0.0792
Venezuela, bolivar	0.2832

A 3.46 pour cent

Le taux d'escompte est presque au même niveau

Le taux d'intérêt de la Banque du Canada est demeuré presque inchangé hier au cours de la vente de $95,000,000 de bons du Trésor d'une durée de 92 jours. Il n'a fléchi que de 0.01 pour cente au regard de ce qu'il était la semaine dernière; il est actuellement de 3.46 pour cent.

Le taux d'intérêt de la Banque du Canada est considéré comme un indice du marché des prêts à courts termes; c'est l'intérêt minimum réclamé par la banque centrale dans les rares prêts qu'elle consent aux banques à charte, il est fixé à un quart d'un pour cent de plus que le rendement moyen dans une vente hebdomadaire de bons du Trésor d'une durée de trois mois.

Depuis le 22 septembre dernier, le taux d'intérêt n'avait cessé de grimper graduellement; entre cette date et le 4 novembre dernier, il était passé de 1.93 pour cent à 3.47 pour cent, soit une hausse de plus de 1.5 pour cent.

L'échéance de ces bons est ordinairement fixée à 91 jours de la date de la vente; mais les bons émis hier ont été mis en vente une journée plus tôt à cause du congé du Jour du Souvenir demain.

La Banque du Canada a annoncé hier que $95,000,000 de bons ont été vendus par voie de soumissions à un prix moyen de $99,198 avec un rendement moyen de 3.21 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 3.22 pour cent et le plus bas de 3.17 pour cent. La semaine dernière, le prix moyen avait été de $99,205 avec un rendement moyen de 3.22 pour cent au cours d'une vente semblable.

Le taux d'intérêt avait atteint un niveau sans précédent le 13 août l'an dernier en indiquant 6.41 pour cent; il était par contre tombé à son point le plus faible soit 1.12 pour cent, le 31 juillet 1958.

La banque centrale a également annoncé la vente de $25,000,000 de bons d'une durée de 183 jours à un prix moyen de $98.288 avec un rendement de 3.47 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 3.50 pour cent, et le plus bas, de 3.43 pour cent. Au cours d'une vente semblable la semaine dernière, le prix moyen avait été de $98.279 avec un rendement moyen de 3.51 pour cent.

Des montants semblables de bons à échéances de 91 et 182 jours seront mis en vente la semaine prochaine alors que d'autres bons deviendront échus.

L'activité boursière

Wall St. se ressaisit; Montréal s'améliore

Les cours ont affiché un ton vigoureux à **WALL STREET**, alors qu'on semblait prendre en bonne part, du moins pour le moment, la victoire du parti démocrate. Le fait que la première réaction ait été défavorable s'explique, semble-t-il, par les résultats des élections qui ont permis à M. Kennedy de l'emporter de justesse. On s'est sans doute demandé comment il parviendrait, à la suite d'une si mince victoire, à manoeuvrer à travers le Congrès le programme qu'il avait proposé durant sa campagne.

Le ton a été plus soutenu à **MONTREAL**, mais les affaires sont restées calmes. International Paper a grimpé de 3⅛ points. B.A. Oil, Imperial Oil et Interprovincial Pipe Line ont gagné ¾ de point. Molson "A" a haussé de ½ point et Shawinigan de ⅛. Calgary Power a cédé ½ point. Smelters, Hudson Bay et Noranda ont fait des gains de ⅛ de point aux métaux usuels.

La Bourse de TORONTO s'est complètement remise du malaise qu'elle a éprouvé hier à la suite de l'élection présidentielle américaine. L'indice des industrielles a grimpé de 2.56 points. Les mines d'or, qui constituaient le point fort du marché à la dernière séance, ont fléchi de 1.10 point. Aux industrielles, General Dynamics a monté de 1 1/4 point. Dominion Stores et Stelco ont haussé de 3/4 de point. Huron and Erie a perdu 2 points. Parmi les aurifères, Dome a glissé de 3/4 de point et McIntyre de 1/4. Nickel a avancé de 1/2 point. Les uranifères étaient mixtes, mais Rio Algom a haussé de 35 cents. Aux pétroles, Canadian Devonian a monté de 15 cents et Calgary and Edmonton de 1/8.

A **PARIS**, on souligne que ce n'est pas la perspective de trois jours de chômage qui peut revigorer un marché anémique. De fait, les transactions sont toujours aussi inconsistantes et les cours aussi figés. Recul sensible des matières d'or.

Les cours se sont nettement améliorés à **LONDRES**, après l'incertitude qui a caractérisé la dernière séance. Les aurifères font seules exception par suite d'une baisse du prix de l'or sur le marché londonien. Les valeurs de tout repos ont été fermes.

Hausse de 12.5% de la production d'électricité

OTTAWA. — La production nette d'énergie électrique, en septembre, dans les usines d'une capacité de 10 millions de kwh ou plus par année, a augmenté de 12.5 p. 100 sur une année plus tôt, soit de 8,220,040 à 9,249,184 mkw. Ceci établit la production d'électricité pour la période janvier-septembre à 84,922,282 mkw contre 75,745,198 une année auparavant, soit une augmentation de 12.1 p. 100.

Les exportations d'énergie électrique, en septembre, ont atteint 448,800 mwh contre 291,260 un an plus tôt et les importations ont diminué de 55,014 à 16,277 mwh. L'énergie électrique disponible au Canada a donc augmenté de 7,983,794 à 8,816,661 mwh tandis que les importations ont diminué de 418,992 à 195,774. La quantité d'énergie électrique disponible au Canada a donc monté de 72,787,608 à 80,698,296 mwh.

Chrysler of Canada

Projets de plusieurs millions

WINDSOR, Ont. — Chrysler of Canada dont le chiffre de production dépasse de dix pour cent celui de l'an dernier est en train de mettre en oeuvre un programme d'expansion qui se chiffre par plusieurs millions de dollars.

Cette expansion comprend douze vastes et nouveaux commerces de l'automobile à travers le Canada et d'autres qui sont à venir, en plus de deux grands centres de distribution de pièces. Trois des douze nouveaux commerces sont situés à Vancouver et à Toronto, deux à Ottawa et les autres à Montréal, Saint-Jean, N.-B., Fredericton et Régina.

La compagnie a établi, en outre, deux immenses dépôts de pièces et d'accessoires à Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, et à Etobicoke, près de Toronto. La compagnie possède aussi des dépôts de pièces à Moncton, N.-B.; Chatham, Ontario; Régina, Saskatchewan; Red Deer, Alberta et Vancouver, C.-B.

Au terme des premiers dix mois de l'année, Chrysler of Canada accuse une augmentation de production de 10.7 pour cent par rapport à la même période en 1959.

M. Ron W. Todgham, président de la société Chrysler a déclaré: "Notre part du marché de l'automobile au Canada devient plus considérable et l'aumentation de nos maisons de commerce reflète cette tendance."

Les Caisses populaires

Près de 600 millions à l'épargne

QUEBEC — Le Bureau des statistiques de la province de Québec, dans son 22e rapport sur les Caisses populaires, annonce que le nombre de celles-ci dans la province en 1959 est passé à 1,185, comparativement à 1,158 en 1958.

Le nombre des sociétaires s'est établi en 1959, à 1,149,335, par rapport à 1,070,302 en 1958. Le capital social, qui s'élevait à $37,383,000 en 1958, a atteint $41,381,000 en 1959.

D'autre part, le montant des épargnes s'est établi en 1959, à $588,263,000 comparativement à $522,303,000 en 1958, tandis qu'en 1959, 128,515 prêts ont été consentis pour un montant de $153,827,000 par rapport à 116,490 prêts d'une valeur totale de $124,958,000 en 1958.

En 1959, l'actif des placements des Caisses populaires a augmenté de $21,626,303 par rapport à 1958, et s'est établi à $206,397,121.

Selon le président d'Imperial Oil

Le Canada a besoin du marché américain pour écouler sa production

TORONTO. — L'importance réelle des placements américains au Canada réside dans le fait qu'ils peuvent et doivent servir de tremplin pour atteindre le marché américain, a déclaré le président de l'Imperial Oil, M. W. O. Twaits, devant l'Empire Club.

"Que cela nous plaise ou non," a-t-il affirmé, "notre structure de prix et la nature de notre industrie font qu'une bonne partie de notre capacité nationale de production ne peut trouver de débouché approprié et économique que sur le marché américain." et M. Twaits de mentionner l'exemple des industries des pâtes et papiers, du minerai de fer, du gaz naturel et du pétrole.

En exposant dans les grandes lignes comment résoudre les problèmes économiques du Canada à l'heure présente, M. Twaits a insisté sur le besoin, "non pas de plus de rouages, mais bien de meilleurs rouages de consultation entre le monde des affaires et les gouvernements quant aux questions économiques. Par une saine coopération entre les secteurs économique et politique de la société, il serait possible d'examiner tous les moyens d'encourager l'essor des entreprises, ce qui diffère bien de la protection ou des subventions accordées aux exploitations marginales qui ne présentent pas de possibilités de développement. M. Twaits suggère également que les Canadiens étudient les marchés où ils sont dans une situation avantageuse et qu'ils s'orientent en conséquence.

Au sujet des "similitudes superficielles" entre les discussions publiques de l'heure présente et celles des environs de 1935, M. Twaits estime qu'il serait sage de rappeler ce qu'il est advenu des solutions draconiennes qui semblaient si impressionnantes il y a 30 ans. Peu de citoyens des Etats-Unis entendent aujourd'hui parler du "Blue Eagle", de l'administration du rétablissement national, et des codes qu'ont établis en 1933 Franklin Roosevelt et ses conseillers. Au Canada, le thème du "funny money" d'il y a trente-cinq ans et les trois lois du cabinet Bennett en vue de réglementer l'économie sont à peu près oubliés.

"Si les solutions draconiennes adoptées à cette époque n'ont pas réussi, et je crois qu'il est extrêmement important de reconnaître qu'elles n'ont pas réussi, quelles ont été les sources du rétablissement et de l'élan qui ont déclenché l'expansion demarquable des dernières années ?", a demandé M. Twaits. Selon lui, les causes véritables sont (a) le progrès technologique continuel favorisé par le placement soutenu de capitaux nouveaux, (b) l'expansion constante des marchés où nous sommes en situation assez avantageuse pour nous permettre de produire avec profit.

M. Twaits a également abordé "le mythe de l'emprise américaine" qui, à son avis, est devenu l'excuse ou l'explication de presque tout casse-tête. Il n'a jamais existé de formule magique pour recueillir des fonds au Canada en vue de les investir dans les moyens de production. "Nous devons nous rappeler," dit-il, "que notre pays n'a jamais connu de période d'accumulation rapide des capitaux sans imposition élevée des revenus, comme la période qu'on trouve à la source des vastes réservoirs de capitaux de placement encore existants aux Etats-Unis et dans les pays d'Europe.

"Il semble évident que tout programme en vue d'accroître la participation canadienne à la propriété de notre industrie doit comporter la formation et l'encouragement de l'épargnant canadien à économiser en vue de l'achat et de la possession d'actions ordinaires. Nous devons également prendre des mesures afin de permettre de détourner ou de libérer les économies des institutions au profit de ce genre de placements.

Geste attendu depuis longtemps

L'abaissement du taux d'escompte en Allemagne accueilli avec une vive satisfaction à Washington

FRANCFORT. (AFP) — La décision prise hier, par le conseil central de la Banque fédérale allemande d'abaisser le taux de l'escompte de 5 à 4 pour cent, entre immédiatement en vigueur. Simultanément, le taux du prêt sur gage est abaissé de 6 à 5 pour cent.

L'abaissement du taux d'escompte entraine aussi automatiquement la baisse des taux d'intérêt débiteur et, par conséquent, tous les frais pour les différentes formes de crédit, y compris ceux pour les avances sur effets commerciaux. Il en va de même pour les avoirs bancaires, c'est-à-dire les dépôts en banque et en particulier les dépôts d'épargne dont le taux d'intérêt est réduit. La marge de réduction des taux d'intérêt des avoirs bancaires fera l'objet d'une délibération de la Commission centrale des instituts de crédit qui se prononcera à bref délai.

Les autres mesures restrictives que le conseil central de la Banque fédérale avait décidées le 2 juin dernier, en même temps que la hausse du taux de l'escompte à 6 pour cent, pour freiner les spéculations des capitaux étrangers restent en vigueur. Il en va ainsi pour la suppression du versement d'intérêts sur les dépôts à vue de capitaux étrangers, pour l'interdiction de vente aux personnes considérées comme domiciliées à l'étranger du point de vue du contrôle des changes de valeurs à court terme ou d'effets de commerce. De même, le plafond minimum des réserves des instituts de crédit ne portant pas intérêt reste au niveau qui avait été fixé le 2 juin dernier.

Réaction favorable à Washington

WASHINGTON. (AFP) — La réduction du taux de l'escompte en Allemagne, venant après les mesures semblables prises en France et en Angleterre, a été accueillie avec une satisfaction considérable à Washington. La différence du niveau d'intérêt d'une rive à l'autre de l'Atlantique, plus encore que la campagne électorale, a en effet été responsable de l'accélération récente des pertes d'or subies par les Etats-Unis; c'est à la suite des deux réductions du taux de l'escompte décidées aux Etats-Unis l'été dernier pour lutter contre la menace d'une récession que les réserves d'or de ce pays ont baissé de 900 millions de dollars en trois mois.

Au moment de la réunion annuelle du Fonds monétaire, en septembre, on s'attendait à ce que l'Allemagne agisse très rapidement dans ce domaine. On a même suggéré dans les milieux politiques que si la mesure attendue tardait un peu, c'est que le gouvernement fédéral allemand entendait faire ce cadeau à la nouvelle administration plutôt qu'à l'ancienne.

Commentant la décision de la Banque fédérale allemande, les milieux officiels américains ont exprimé leur satisfaction. "C'était une mesure attendue depuis longtemps, dit-on au Département d'Etat. C'est une très bonne nouvelle, un progrès dans la bonne direction. Nous espérons que d'autres mesures seront prises".

L'ensemble du problème du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis et de la baisse de leurs réserves d'or doit être discuté, on le sait, au cours du voyage à Bonn que doivent faire le secrétaire d'Etat, M. Douglas Dillon, dans la deuxième moitié du mois. On est convaincu à Washington que l'Allemagne fédérale peut faire un effort plus considérable pour partager le fardeau des Etats-Unis dans le domaine de l'aide au pays sous-développés, et aussi de la défense.

La tâche des deux envoyés sera compliquée par le changement d'administration qui est en cours à Washington. Toutefois, il n'est pas exclu qu'un représentant de M. Kennedy les accompagne.

Rapports financiers

Int. Paper

Au cours du troisième trimestre, International Paper Company a fait un bénéfice net de $15,205,082 ou l'équivalent de $1.13 l'action, au regard de $20,252,406 ou $1.50 l'action en 1959, y compris un profit de 13 cents l'action provenant des actions de Longview. Les ventes ont diminué de $263,334,621 à $249,773,507. Durant les neuf premiers mois de 1960, les ventes sont demeurées à peu près au même niveau que l'an dernier, soit $768,835,911 contre $768,840,232, mais le bénéfice net a diminué sensiblement, soit de $60,422,244 ou $4.48 l'action (y compris 13 cents sur les actions de Longview) à $53,111,284 ou $3.94 l'action (y compris 8 cents sur les actions de Longview). Le rapport signale que les ventes et les bénéfices ont atteint leurs plus bas niveaux en juillet. Le mois dernier, les administrateurs ont déclaré un dividende-actions de 2% et haussé le dividende en espèces du quatrième trimestre à 78¾ cents l'action ordinaire. Ils ont en outre convoqué les actionnaires à une assemblée spéciale qui se tiendra le 5 décembre pour leur soumettre une proposition à l'effet de fractionner les actions ordinaires à raison de trois pour une.

Consumers' Gas

Grâce à une hausse de 20.7% du revenu brut, qui a grimpé à $44,852,888, Consumers' Gas Company a fait un revenu net sans précédent de $5,127,270 ou l'équivalent de 66 cents l'action ordinaire, au regard de $4,057,045 ou 54 cents l'action en 1959, ce qui représente une augmentation de 26.4% pour l'exercice terminé le 30 septembre 1960.

Northern Telephone

Le revenu brut de Northern Telephone Ltd. s'est accru de 18% à $2,724,596 pendant les neuf mois terminés le 30 septembre 1960 et le revenu net est passé de $234,838 ou l'équivalent de 12.7 cents l'action en 1959 à $386,686 ou 21.4 cents l'action cette année, soit une augmentation de 57%. La compagnie se propose d'émettre $2,000,000 de débentures pour rembourser des emprunts de banque et obtenir du capital additionnel vu que ses dépenses de capital seront très élevées durant les deux ou trois prochaines années.

General Dynamics

Durant les neuf premiers mois de 1960, General Dynamics Corporation a subi une perte nette de $25,084,568 ou l'équivalent de $2.52 l'action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de $24,541,951 ou $2.47 l'action pour la période correspondante de 1959. Le rapport signale que le bénéfice du quatrième trimestre réduira probablement de façon appréciable la perte nette de tout l'exercice. Les ventes ont augmenté de 14%, soit de $1,269,888,520 à $1,442,771,395. On attribue cette perte aux frais considérables encourus pour la recherche, la mise au point, les amortissements et autres dépenses se rapportant au réacté Convair 880/600, qui se sont élevées à $127,154,000 ($61,034,000 net après déduction de la réduction d'impôt), comparé à $30,069,000 seulement ($14,433,000 net après réduction de l'impôt) pour les neuf premiers mois de 1959.

Canada Vinegars

Le bénéfice net de Canada Vinegars Limited pour l'exercice clos le 30 septembre 1960 accuse une diminution de 13% sur celui de l'exercice précéd

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de jeudi)

	Vente	Haut	Bas	Clôt.
Algoma	1600	$ 32¼	32	32¼
Alumin	961	$29¼	29	29¼
A 1 pr	100	$22¼	22¼	22¼
A 2 pr	30	$45	44¾	45
A T 290pr	25	$30¼	30¼	30¼
Argus PC	5	$29¼	29¼	29¼
Argus 250 pr	15	$49	49	49
Asbestos	535	$29⅜	29⅜	29⅜
A Steel	15	$21	21	21
B Mont	822	$55⅞	55	55⅞
Bank NS	545	$63½	62¾	63½
B=n. CN	400	$53	52	53
B=n. PC	53	$38½	38½	38½
b Phone 5=64		$47¾	47	47¼
Bow 5 pr	600	$47½	47½	47½
Bow 5½ pr	100	$51	51	51
Bowater	487	$ 7¼	7¼	7¼
Bow M pr	105	$49⅝	49⅝	49⅝
Brazil	1003	400	400	400
BA Oil	1924	$29¼	28½	29¼
BCE 4 pr	5	$78	78	78
B 4½ pr	1000	$43¼	43¼	43¼
BC Power	1125	$32⅜	32¼	32¼
BC Phone	3575	$45½	45¼	45⅜
Brown	285	$13½	12⅞	13½
Build Prod	107	$32	32	32
Cal Pow	4100	$22¼	21¾	22¼
Can Cem	51	$24¼	24¼	24¼
C Cem pr	65	$26¾	26¼	26¼
Can Iron	155	$15⅞	15⅜	15⅜
C Aviation	400	$19	19	19
C Bank C	810	$55⅜	54¼	55⅜
C Brew	786	$40	39¾	40
C C wt	250	200	200	200
C Br Alu	111	$ 9	9	9
C Bronze	50	$18	18	18
C Cel	618	$22⅜	22½	22⅜
C C $1 pr	200	$18½	18⅜	18½
CFairbsA	200	$13	10	10
CFairbksB	100	$ 7	7	7
C Husky	100	460	460	460
CIL	650	$15¼	15	15¼
CIPow pr	250	$40	40	40
C Oil	600	$20½	20½	20½
CPR	1860	$21½	21⅜	21⅜
C Pet pr	225	$ 7⅜	7	7⅜
Columbia	300	400	400	400
Com Ent	25	$ 8½	8½	8½
Con MS	1115	$19	18½	19
C Textile	100	260	260	260
Con Glass	225	$19¼	19⅛	19¼
Corby B	225	$16	16	16
Crwn ZellA	100	$19½	19½	19½
Dist Seag	310	$30⅛	30⅛	30⅛
D Dridge	175	$16¾	16¾	16¾
D Coal pr	150	340	340	340
DDairies	290	$12¼	12¼	12¼
D Fndry	95	$31½	41½	41½
D Stores	200	$62¾	62¼	62¼
D Tar	2400	$14	13¾	14
D Text	1740	$ 9	8⅞	9
Donohue xd	25	$15½	15½	15½
Dow Brew	45	$45	45	45
Du Pont	501	$20¾	20⅝	20¾
Fam Play	130	$19⅛	19⅛	19⅛
Foundation	405	$10	10	10
Fraser	300	$24	24	24
Fr Pete pr	100	350	350	350
FrostA	500	$15¼	15¼	15¼
Gat 5½pr	10	$106	106	106
GenDynam	350	$38½	38¼	38½
Gen Mot	222	$42½	42½	42½
GLPaper	75	$40	40	40
HandyAndy	125	$12	12	12
HomeOilA	300	825	825	825
H Smith	25	$35	35	35
Hud Bay	550	$46⅛	46¾	46¾
Implnv A	200	$10	10	10
Ilnv6¼pr	500	$20	20	20
Imp Oil	4241	$35¼	34½	35¼
Imp Tob	660	$12¼	12¼	12¼
ImpTob pr	500	$ 5¾	5¾	5¾
Ind Accep	2714	$42¼	42¼	42¾
Ind Ac wts	425	$ 17¾	17	17¾
Int Bron pr	225	$ 21	21	21
Int Nickel	1575	$ 53¾	53¼	53⅜
Int Paper	240	$ 97	96¼	97
Int Util xd	410	$ 35⅜	35¼	35⅜
Int PL xd	365	$ 61	60½	61
Jamaica	100	$ 28½	28½	28½
Labatt	1050	$ 29⅞	29¼	29¼
Marr TT	181	$ 17¾	17¾	17¾
MB - PR	1617	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Mass Fer	6395	$ 9⅞	9⅝	9¾
Ma F 5½ p	100	$ 99	99	99
Mit Rob A	250	$ 10	10	10
Mitch R B	2115	$ 6	6	6
Molson A	1503	$ 23	22½	22⅞
Molson B	222	$ 22⅜	22⅜	22⅜
Molson pr	38	$ 42¼	42¼	42¼
Mtl Loco	360	$ 11½	11½	11½
Mtl Trust	50	$ 48	47½	48
Morgan	6005	$ 35⅛	35	35
Nat Drug	178	$ 14½	14½	14½
Nat Dru pr	136	$ 14½	14½	14½
Nat Sti Car	400	$ 11½	11½	11½
Noranda	360	$ 41⅞	41¾	41⅞
N S Light	1030	$ 16	15¾	15⅞
Ogilvie	30	$ 47½	47½	47½
Pac Pete	100	980	980	980
Page Hers	770	$ 24	24	24
Placer	125	$ 13½	13½	13½
Power Cp	175	$ 45	45	45
Price Br	315	$ 38¼	38	38¼
Que Nat G	140	$ 6½	5½	6½
Que Pow	75	$ 37¼	37	37
Roe AV C	550	480	475	475
Ro AV C pr	10	$ 75	75	75
Royal Ban	1028	$ 70½	69½	70½
Royalite	200	590	590	590
St L Ce A	1700	$ 11	10¾	10¾
St L Corp	1225	$ 16¾	16¾	16¾
St L C A pr	220	$ 98¾	98¾	98¾
Salada S	200	$ 9½	9¼	9½
Shawin	1349	$ 24⅜	24¼	24⅜
Shaw 4 pr	50	$ 41	41	41
Simp xd	565	$ 27	27	27
Std Str Ste	200	$ 9	9	9
Steel Can	353	$ 64⅞	64½	64⅞
Steinbg A	250	$ 19	19	19
Steinb pr	50	$102	102	102
Texaco Can	52	$ 54	54	54
Tor-Dom Bk	60	$ 54⅞	54⅞	54⅞
Tr Can PL	1315	$ 19½	19¼	19½
U Steel	120	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Walk GW	1675	$ 38⅜	38⅛	38⅜
Webb Kna	7600	305	250	305
Weston A	1200	$ 37	36⅞	37
Westor. B	2000	$ 38⅛	38⅜	38⅞
W 4½ pr xd	25	$ 91	91	91

Bourse Canadienne

(Séance de jeudi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Angio N	200	$ 6¼	6⅛	6¼
Atlas	1167	3½	3½	3½
A Telef	2125	50	50	50
Augustus	4050	32	32	32
Bateman	7100	7	6½	7
Beatrice	1000	3	3	3
Bichasse	2000	18	17	18
B Bonnet	50	$ 7½	7½	7½
Bonnyvle	567	21	21	21
B Hill	1000	10	10	10
Cal Ed	300	$14¼	14⅛	14⅛
Calumet	1000	3	3	3
C Colli.	100	$ 6¾	6¾	6¾
C Dredge	50	$13	13	13
Cdn Kod.	1000	90	90	90
Canalask	1000	3	3	3
Canorama	500	14	14	14
Carbec	2000	6½	6½	6½
Cassiar	50	$13¾	13¼	13¼
Chemaloy	1520	190	180	190
Chipman	5500	7	6½	7
C Rand	1000	86	86	86
C Pete	1600	100	90	100
Dalfens	100	55	55	55
D Eng	200	$16½	16½	16½
D Lease	3500	100	100	100
D Oilcloth	85	$25½	25¼	25½
Falcon	1060	$33½	33½	33½
Fano	1000	2	2	2
Gold Age	200	48	48	48
L Shore	100	410	410	410
L Silv	500	65	65	65
Lingside	6000	3½	3½	3½
Lowney	25	$25½	25½	25½
Monpre	3000	6½	6	6
MR Dairies	5	$ 6¼	6¼	6¼
N Cal	20000	40	40	40
Nfld Light	35	$ 45	45	45
N Jack L	1000	3	3	3
N Santia	6500	3	3	3
NW Amu	1000	12½	12	12
N A Asbes	500	5½	5½	5½
NA Ra M	1000	46	46	46
Opemiska	200	555	550	555
Paudash	1000	18	18	18
Pitt Gold	2000	3½	3	3
Porcupine	6500	10	9½	9½
Pre Steel	100	$ 7¾	7¾	7¾
Que Oil	5000	2	2	2
Que Smelt	500	8	8	8
St L C Col	570	570	560	570
Shap Sa	2311	$ 6¾	6½	6¾
Siscalta	250	30	30	30
Sc Po 6 pr	20	$120	120	120
Tib Exp	2000	8	8	8
Titan	1100	12	12	12
U ASbest	300	370	370	370
U Pr Pro	1200	160	160	160
Vanguard	2200	10	10	10
Ventures	202	$ 26½	26	26½
Virgin	40300	17½	15½	16½
Wendell	11000	3	3	3
Westvle	200	3	3	3

SECTION NON OFFICIELLE

Burns	150	$ 15	15	15
Camp Chib	200	600	600	600
CD Sug	263	$ 17	17	17
C Pack A	25	$ 46½	46½	46½
C Pack B	200	$ 46¾	46¾	46¾
C Dev	1500	435	415	435
Cent Del	400	550	550	550
Cons Pap	995	$ 40¼	40	40
Cons Gas	1550	$ 14½	14¼	14½
Hollinger	800	$ 22¼	22	22
Kerr Add	400	$ 13⅞	13⅝	13⅝
Loblaw A	75	$ 29½	29½	29½
Loblaw B	250	$ 31	31	31
Moore	1100	$ 44	43¾	44
Radiore	500	45	45	45
Steep R	600	735	725	725
T Fin A	480	$ 37	36¾	37
Trans Mt	225	$ 9¾	9¾	9¾
U Keno	100	715	715	715

Bourse de Toronto

(Séance de jeudi)

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	800	$ 37½	37⅜	37½
Acad Atl	625	$ 12¾	12⅝	12¾
Acad A A	z30	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Alta Dist	200	190	190	190
Alta D W	800	60	55	60
Alta Gas	4285	$ 24¾	23¾	24¼
Alta G p	290	$106	106	106
Alta G w	4199	740	720	740
Alg C	xd100	$ 16	16	16
Alg C p	xd40	$ 32⅜	32⅜	32⅜
Algoma	541	32	31¾	32
Alumini	3431	$ 29⅜	28⅞	29⅜
Alum 2 pr	150	$ 45	44⅞	44⅞
Anthes A	z10	$ 29½	29½	29½
Anthes B p	z10	$ 93¾	93¾	93¾
Argus	575	$ 29¼	29	29¼
Arg 250 pr	z20	$ 49	48¾	49
Ash Temple	z22	$ 9	9	9
A Temp B	z30	$ 9¼	9¼	9¼
At Steel	331	$ 20⅜	20½	20¾
Bk Mont	618	$ 55¾	55	55¾
Bank NS	1006	$ 63¾	62¾	63¾
Bath F B	100	$ 33½	33½	33½
B Phone	4336	$ 47½	47	47⅜
Bowat pr	100	$ 47¾	47¾	47¾
Bow 5¼ p	100	$ 51	51	51
B Mers p	355	$ 51	50	51
Bowater	z15	$ 7½	7½	7½
Brazil	671	390	380	380
BA Oil	6759	$ 29⅜	28¾	29⅜
BCE 5 p	210	$ 49¼	48¾	49¼
BC Forest	315	$ 10½	10½	10½
BC Pack A	z16	$ 34	34	34
BC Pack B	700	$ 14	14	14
BC Pow	2718	$ 32¼	32¼	32¼
BC Phone	470	$ 45½	45¼	45½
Brockville	100	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Brown	416	$ 13¼	12⅞	13¼
Build Prod	75	$ 32¼	32¼	32¼
Burlington	z10	$ 15¼	15¼	15¼
Burns	5540	$ 15⅞	14½	14½
Burrard A	100	$ 6¾	6¾	6¾
Cal Pow	1335	$ 22¼	22	22
Can Cem	418	$ 24¼	24¼	24¼
C Cem pr	z16	$ 26¼	26¼	26¼
CI Fndry	575	$ 16	15⅞	16
C Malt xd	275	$ 45	44	44
C Pack B	125	$ 47	46¾	47
C Safe 4 pr	z10	$ 91	91	91
C Bank C	1766	$ 55½	54½	55½
Cdn Brew	564	$ 40	39¾	40
C Br Alum	z5	$ 9	9	9
CBAL A wt	200	250	250	250
CBAL B wt	z30	225	225	225
Cdn Can A	126	$ 12¾	12¾	12¾
C Cel 175 p	z25	$ 32	32	32
C Chem	225	$ 5¾	5¾	5¾
C Chem w	1700	195	185	185
C Collierie	100	$ 7	7	7
C Colli pr	100	74	74	74
C Curt W	1150	90	90	90
C Drawn pr	100	$ 10¼	10½	10¼
C Dredge	400	$ 12¾	12¾	12¾
CF Prod pr	380	$ 82	80	82
C Gas In p	135	470	470	470
C Husky	1350	455	450	455
C Husky	1200	195	180	185
C Hydro C	120	$ 7⅞	7⅞	7⅞
CDN Ind G	350	420	420	420
CIL	440	$ 15	15	15
Cdn Oil	647	$ 20¾	20½	20⅝
CPR	3331	$ 21⅜	21⅜	21½
Cdn Fet p	z5	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Cdn Tire	185	$ 34½	33¾	34½
C Westng	100	$ 34	34	34
Cockshutt	z30	$ 13¾	13⅜	13¾
Col Cell	z150	400	400	400
Comb Ent	z5	$ 8½	8½	8½
Con Baks	105	$ 7¼	7¼	7¼
Con Gas	1500	$ 14½	14¼	14½
Con Gas A	50	$106	106	106
Con Gas B	10	$105½	105½	105½
Corby vt	200	$ 16½	16½	16½
Corby B	z25	$ 16¼	16⅛	16¼
Cosmos	300	$ 12	11¾	11¾
Crow's N	100	$ 16½	16½	16½
Crush Int	400	$ 5¾	5½	5½
Crush p	z20	$ 98	98	98
Dist Seag	1050	$ 31¼	30¾	31⅛
D Bridge	330	$ 17	16¾	17
D Coal p	z5	325	325	325
D Dairies	1700	$ 12½	12⅜	12½
D Fndry	542	$ 41¾	41½	41½
D Magnes	300	$ 7	7	7
Dosco	10	$11	11	11
D Stores	3090	$62⅞	62	62½
Dom Tar	719	$14	13¾	14
D Tar pr	30	$20¼	20¼	20¼
Dom Text	410	$ 9⅛	9	9
Emco	150	$ 8½	8½	8½
E Life	60	$54	54	54
Erie A	50	$ 5¾	5¾	5¾
F Play	207	$19¼	19¼	19¼
Fanny F	35	$17	17	17
Fed Grain	50	$48	48	48
F Mfg	3600	48	45	45
Ford US	201	$63½	63½	63½
Ford Com	20	$12½	12½	12½
Fndtn	310	$10⅝	9¾	10⅝
Frushauf	50	390	390	390
Gen Bake	705	$ 7⅛	7	7
G Dev	225	$12¼	12⅛	12⅛
G Dynam	125	$33¼	33¼	33¼
GMC	25	$41⅜	41¾	41¾
GS Wares	200	$ 8	8	8
G Mackay	160	$ 6	6	6
GL Paper	185	$40¼	40	40¼
GL Power	100	$24½	24½	24½
GL Pow w	15	545	545	545
GN Gas w	70	100	100	100
G West	410	235	235	235
Gr Wpg vt	100	$ 9¼	9¼	9¼
Gr Wpg 58w	20	200	200	200
Greyhd	40	$12	12	12
Guar Tr	25	$29	29	29
Hardee	145	$11	11	11
H Carpet	150	$10½	10½	10⅜
Holden A	40	$ 7½	7½	7½
Horne Pf	100	330	330	330
H Simth	225	$35	35	35
H Erie	30	$60	60	60
Imp Bank	245	$64¼	63½	64¼
Imp Inv A	25	$10	10	10
Imp 1.40p	5	$22¼	22¼	22¼
Imp Oil	14298	$35¼	34½	35¼
Imp Tob	620	$12¼	12	12¼
I Accep	3449	$42⅞	42	42¾
I Ac 4.50p	25	$92½	92½	92½
I Ac 2.25p	225	$46	46	46
I Ac wts	1565	$17⅜	17	17½
I Gas	150	435	435	435
Inld Gas p	25	$16	16	16
I Bronze	75	$13¼	13¼	13¼
Int Util x	785	$ 35½	35⅜	35½
Intprov	z5	$ 6	6	6
Inter PL	1528	$ 61	60⅜	61
Int Sti P	5201	295	285	295
Inv Syn A	710	$ 32½	31	32½
Jefferson	400	495	495	495
Jockey C	900	225	220	225
Jock C p	190	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Jock wts	10.0	26	26	26
Kelly DA	300	$ 5¾	5¾	5¾
Kelvinator	100	$ 6¼	6¼	6¼
Labatt	495	$ 29¾	29⅜	29¾
Lafarge	z50	$ 6¾	6¾	6¾
Lakeld	200	206	206	206
Laura S xd	z5	$ 15	15	15
Levy p	425	$ 21¾	21¾	21¾
Lob C A	200	$ 29¾	29⅝	29¾
Lob C A	z50	785	775	785
Lob C B	250	$ 31	30¾	31
Lo G l p	500	$ 30	30	30
Lob GB p	202	$ 31¼	31¼	31¼
Loeb M	100	$ 8¾	8¾	8¾
Lon Hos	300	255	255	255
Lon Hos A	200	$ 6	6	6
McLedis A	z75	$ 23¼	23	23
MB PR	4671	$ 14¾	14¾	14¾
M Leaf M	289	$ 15¾	15½	15¾
Mass F	10057	$ 9⅞	9⅝	9⅝
Mass F	35	$100	99	99
Mas F 5½	160	$ 99	99	99
Mid West	500	150	145	145
Molson A	122	$ 23	22¼	23
Molson B	z 91	$ 23	22¼	23
Mnt Loco	200	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Moore	3016	$ 44	43¾	43⅞
Nat Drug	249	$ 14⅜	14⅜	14⅜
N Hos B	200	320	320	320
N St Car	1615	$ 11½	11½	11½
Nia Wire B	100	$ 10	10	10
Nr Star pr	50	$ 46⅞	46¾	46⅞
NO Gas	1395	$ 13⅜	13¼	13⅜
Nor Pho	10256	480	470	480
N Phone w	1170	175	170	170
Ont Loan	50	$ 26¾	26¾	26¾
Ovrland pr	100	$ 8⅞	8¾	8⅞
Page Hrs	1042	$ 24	23¾	24
Parker	100	330	330	330
Pembina	2000	$ 8	8	8
Premium	650	225	220	220
Pres Elect	2000	11	9	11
QN Gas	350	$ 6¼	6	6
QN Gas wts	410	140	140	140
Quinte A	z88	$ 10	10	10
Rapid-Grip	z35	$ 16¼	16¼	16¼
Reitman A	z5	$ 15	15	15
Robin	250	450	450	450
Roe AV Can	505	485	485	485
Royal Ba	2072	$ 70½	69¾	70½
Russell	200	$ 9¼	9¼	9¼
StL Corp	2595	$ 16¾	16¾	16¾
St-Maurice	100	75	75	75
Salada-S	1750	$ 9½	9¼	9½
Salada-S wts	90	450	450	450
Scarfe A	100	$ 10¼	10¼	10¼
Seven Arts	906	$ 8¾	8	8¾
Shawin	430	$ 24¾	24¼	24¾
Silverwd A	200	$ 11	11	11
Simpsons	600	$ 27	27	27
SKD Mfg	310	270	270	270
Slater	100	$ 29	29	29
Spartan	1300	78	76	78
Spart wts	1200	18	16	16
St Pav	120	$ 14¼	14¼	14¼
Stedman	z10	$ 32¼	32¼	32¼
Steel Can	1495	$ 65	64⅝	65
Steinbg pr	50	$102¼	102¼	102¼
Steinbg A	z5	$ 19¼	19¼	19¼
Ster Tr rts	465	250	250	250
S Propa pr	100	$ 24	24	24
Supteat ord	z25	$ 13¼	13¼	13¼
Switsou	500	220	220	220
Tamblyn	170	$ 24½	24½	24½
Texaco	712	$ 56	54	56
Texaco pr	z20	$ 82	82	82
Thornelf	200	$ 5¾	5¾	5¾
Tor-Dom-B	470	$ 55½	55	55½
Tor Elev	470	$ 12	11¾	12
Tor Star pr	z20	$ 59	58	59
T Fin A	700	$ 37	36½	37
T F wts 57	600	260	250	260
Tr Can PL	3450	$ 19¾	19¼	19¾
Trans-Mt	1460	$ 10	9¾	9¾
Tw C Gas	100	450	450	450
Un Ac 2 pr	z50	$ 9½	9½	9½
Un Gas	27780	$ 15	15	15
Un Steel	565	$ 5¼	5⅛	5⅛
Vic G Tr	42	$ 37⅞	37⅞	37⅞
Wainwr	200	140	140	140
Walk GW	3450	$ 38¼	38	38
Webb Kn	4833	305	250	305
Westeel	z50	$ 10	10	10
W Plyw B	150	$ 10¼	10¼	10¼
Weston A	710	$ 37¼	37	37⅛
Weston B	1300	$ 39¼	39	39⅛
Ws 4½ p xd	z15	$ 90½	90½	90½
Wst 6 pr xd	90	$105⅜	105½	105½
West A wts	675	$ 15⅞	15⅝	15⅝
White 1 pr	z15	$ 15¼	15¼	15¼
Zenith	300	245	245	245

CURB

Ang Cdn	z5	$ 43⅜	43⅜	43⅜
Ang-Nfld	720	$ 6⅜	6¼	6¼
Asbestos	1580	$ 25⅞	25¼	25⅜
CD Sug	262	$ 17	17	17
C Bronze	50	$ 18	18	18
CG Inv	115	$ 28¾	28¾	28¾
C Marconi	200	490	490	490
C Paper	250	$ 40½	39¾	39⅞
Dupont	705	$ 20¾	20½	20½
Dupont pr	25	$ 78	78	78
Int Pap	80	$ 97	96¾	96¾
Lob Inc n	150	$ 12	12	12
Ogilvie	z20	$ 47	47	47
Price Br	275	$ 36⅛	38	38
Zeller's	50	$ 35½	35½	35½

PETROLES

All Rox	1000	16	16	16
Alminex	550	155	155	155
A Leduc	3500	7	6½	6½
Anchor	1000	9½	9½	9½
Bail SA	900	530	520	530
Cal Ed	2120	$ 14	13¾	14
C Oil Lds	900	94	94	94
C Oil L w	1000	8	8	8
CS Oil w	1600	7	7	7
CS Pete	900	278	275	275
Cd Dev	23010	435	410	435
C Ex Gas	2050	165	162	165
S Superi	1139	940	895	940
Cent Del	2620	560	550	560
Chart Oil	500	80	80	80
C Mic Ma	1400	177	172	177
C W Pete	1000	290	290	290
Dev Pal	2500	49	49	49
Dome Pete	600	655	655	655
Duvex	3800	4½	4	4½
Dynamic	500	40	40	40
Fargo	900	292	290	290
Fr Pete p	1000	335	335	335
Gr Plains	300	$ 10¼	10¼	10¼
Hom Oil A	1414	825	815	825
Hom Oil B	z15	780	780	780
HB Oil G	700	975	960	975
Jump Pnd	4000	16	16	16
Jupiter	400	175	175	175
Ll Pete	1500	9	8	8
Lz Point	11000	45	44	45
Majtrans	5000	2	2	2
Medal	4159	176	170	175
Midcon	2900	29	27	27
Nat Pete	1000	162	162	162
NC Oils	8500	165	165	165
NCO wts	440	39½	39½	39½
Okalta	1500	29	29	29
Pac Pete	3356	990	970	985
Pac Pete w	20	550	550	550
Pamoil	1600	29½	27	29½
Permo p	900	48	48	48
Peruv Oils	200	111	111	111
Petrol	6000	56	55	55
Phillips	1000	40	40	40
Place	3050	35	34	35
Pontier	4500	45	40	45
Prairie Oil	300	150	150	150
Provo Gas	7075	207	202	207
Quonto	500	5½	5½	5½
Ranger	700	80	80	80
Rocky Pete	563	4½	4½	4½
Rolalite	400	600	600	600
Royalite p	100	$ 19	19	19
Sapph debs	10	$ 33	33	33
Sarcee	1700	65	65	65
Secur Free	100	355	355	355
South U	1000	11	11	11
Spooner	1100	10½	10½	10½
Stanwell	700	30	30	30
Submarin	1000	55	55	55
Tidal	1500	40	39	40
Un Oils	7435	120	115	120
Wayne	1500	6	6	6
W C Ogw	1040	31	29	29
Wsburne	2200	50	49	49
W Decalta	625	90	90	90
W Lease	100	315

DECES

ALLARD — A Montréal, le 10 novembre 1960, à l'âge de 32 ans, est décédé accidentellement J.-Edmond Allard, époux de Eugénie Godon, demeurant à 6809 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société coopérative de frais funéraires, no 2215 rue Jean-Talon Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 24—2

AMYOT — Accidentellement à Montréal, le 8 novembre 1960, à l'âge de 7 ans, est décédé Loraine Amyot, fille de Robert Amyot et de Raymonde Thibault, demeurant 1666 Ville-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No 3198 rue Ontario Est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 10 novembre 1960, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul-Emile Archambault, fils de Mme A. W. Cyr et de feu J.-N. Archambault, frère du lieutenant colonel, Maurice Archambault, du régiment de Maisonneuve, Jules, Gabriel, Camile, Dr Jacques Archambault, Simone, Georgette (Mme E. Guénette), Emilienne Archambault. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340 rue St-Denis, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Joseph, Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

BAZINET — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 44 ans, est décédé Conrad Bazinet, fils de Victor Bazinet et de Laura Dalbec demeurant 1648 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret no. 3198 rue Ontario Est, à 9.45 heures, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

BEDARD — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 56 ans est décédé Léon Bédard, époux de Jeanne Bérichon, demeurant au 232 Greene. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 ouest Notre-Dame à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

BELLEVILLE — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 60 ans est décédé Alfred Belleville, époux d'Yvonne Fournier, demeurant au 8367 Ave des Beiges. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 11 h. 15, pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23-2

BERTRAND — A Montréal, le 9 novembre 1960 à l'âge de 67 ans est décédé Wilfrid Bertrand, ex-constable de la ville de Montréal, époux de Régina Gauthier, demeurant au 6434 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc., no 1350 rue Beaubien, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

BIGONESSE — A Ville Chambly, le 10 novembre 1960, à l'âge de 17 ans, 9 mois, est décédé Jacques Bigonesse, fils de Roméo Bigonesse et de Lucille Martel, demeurant à 1104 de Salaberry. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils, no 330 rue Martel, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 24—2

BOILEAU — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 77 ans, est décédé Hormisdas Boileau, époux de feu Alberta Choinière. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 5060 rue Garnier, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

BOURASSA — A Lachine, le 9 novembre 1960, à l'âge de 57 ans, est décédé Joseph Bourassa, époux de Mable St-Esprit, demeurant 405, 16e Ave. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

CHAUVETTE — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Roméo Chauvette, née Anne Aurore Labelle, demeurant à 4, avenue Thorncliff, Rosemère. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M. Dubreuil, 6776, rue St-Hubert, à 8 hres, pour se rendre à l'église Coeur Immaculée de Marie, à Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

DUQUETTE — A Montréal, le 10 novembre 1960, à l'âge de 81 ans, est décédé Jules-Christophe Duquette, époux de Lucienne Villeneuve, demeurant à 11055 Parc-Georges. Les funérailles auront lieu lundi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3925 rue Monselet, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 24—2

FISETTE — A l'Ile Bigras le 9 nov. 1960, est décédée Mme Antonio Fisette, née Berthe-Flore Dubreuil. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. no 6320 rue St-Laurent, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance de l'Ile Bigras où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

VICTOR 2-4444
House of Flowers INC.
James D. McKenna
DE LA MONTAGNE, ANGLE SHERBROOKE

DECES

GAUTHIER — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Adélard Gauthier née Rosilda Mabeu, demeurant au no 4520 Clark. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., no 25, ave Laurier est, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

GAUTHIER — A Ste-Scholastique, le 9 novembre 1960, à l'âge de 49 ans est décédé accidentellement Lorenzo Gauthier, époux d'Yvonne Lalonde, demeurant Rang du Petit-Brûlé. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Girardot pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

GIRARD — A Montréal, le 10 novembre 1960, à l'âge de 85 ans, est décédé Charles Girard, époux en 1ères noces de Pamélia Lortie, en 2es noces, de feu Diana Lalonge. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., no 1415 rue Fleury Est, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

HANLEY — Accidentellement, à Longueuil, le 9 novembre 1960, à l'âge de 33 ans, est décédé John Connor Hanley, fils de William Hanley et de Marguerite Allen, frère de Allen, Robert, William, Peter, Elizabeth, Jean, Patricia et Paula, demeurant 184 rue Labonté. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Pitre Inc., No 68, rue St-Charles ouest, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

HAWEY — A Québec, le 8 novembre 1960, à l'âge de 66 ans, 4 mois, est décédé subitement M. Albert Hawey, président de Couture & Fils Limitée et aussi président du club Libéral de Québec-Est, époux de Delia Batté, demeurant au 793, 2ème avenue. Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Cie Hubert Moisan, 35, rue Grande-Allée à 10.45 hrs pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 23—2

HEROUX — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Adolphe Héroux, époux de Blanche Parent. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de l'Hôpital St-Charles-Borromée, No 66, rue Dorchester Est, pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

LALONDE — A Valleyfield, le 10 novembre 1960, à l'âge de 89 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Joseph Lalonde, née Léa Bélanger, demeurant chez sa fille Mme Henri St-Onge, 84 chemin Larocque. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Larin et Fils Inc., no 317 rue Victoria, pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 24—2

LAVOIE — A l'Abord-à-Plouffe, le 9 novembre 1960, à l'âge de 60 ans 10 mois, est décédée Mme Thomas Lavoie, née Yvonne Allard. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Desiauriers, Ltée, no 3517 boul. Lévesque, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—3

MASSON — A Montréal, le 10 novembre 1960 à l'âge de 77 ans, est décédée Marguerite Jadot épouse de feu le Dr Pierre Masson demeurant 5570 Canterbury. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Georges Godin. 23—2

PONCELET — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement Ernest Poncelet, époux de Antoinette Gendron, demeurant à 6818 rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire René Thériault Ltée, No. 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

POULETTE — A Montréal-Nord, le 9 novembre 1960 à l'âge de 46 ans, est décédé Joseph Louis Poulette, époux de Marie-Marthe Gatien demeurant 10728 Balzac, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 3925 rue Monselet, à 9.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent Marie Strombi où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Saint-Antoine de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

PROVOST — A Montréal, le 10 novembre 1960, à l'âge de 78 ans, est décédé Emile Provost, époux de feu Régina Martel, autrefois de Marieville, demeurant à 628 Avenue Smart, père de Gaétan, de Toronto, Yvette (Mme Joseph Evans), de St-Thomas d'Ontario, et de Fabienne (Mme Arthur Gauthier). Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIN — A Montréal, le 8 novembre 1960, à l'âge de 78 ans, est décédé Elzéar Robin, époux en 1ères noces de Thérèse Gravel et en 2e noces de Marie-Ange Labadie, demeurant à 4860 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Lussier et Fils, No 4733 rue Papineau à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

SIMARD — A Val d'Or, le 10 novembre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédé Réal Simard, évaluateur, époux de Bernadette Giguère, père de Hector et Jean de Val d'Or, Françoise (Mme Louis Hiller), de Val d'Or, Hélène (Sr Marie-Françoise, de White Horse Yukon, Estelle (Mme Jean-Charles Comtois), d'Amos. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Marceux, no 578 Avenue Centrale, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera chanté à 9 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

RODRIGUE — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 76 ans, est décédé Albini Rodrigue, membre du Tiers-Ordre Franciscain, époux de Marie-Louise Desjardins, demeurant 7905 Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, no. 8625 rue Hochelaga à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

TRESIDDER — A Montréal, le 9 novembre 1960, à l'âge de 53 ans est décédé Edouard Tresidder, époux de Berthe Goyette, demeurant au 4385 Orléans. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg., no 4955 rue Adam, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

VINCENT—A Ville Lafièche, le 9 nov. 1960, à l'âge de 80 ans, 9 mois, est décédé François Vincent, époux de feu Lauthée Clément, demeurant 2099 boul. Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 8535 r.-d. St-Laurent, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Grenville, comté de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 23—2

IN MEMORIAM

DUFAULT — Cher papa, il y a un an, ce 11 novembre, après une si longue souffrance, tu nous as quittés pour toujours. Nous gardons un pieux souvenir de toi. 3 messes anniversaires seront chantées. Ton épouse, fille Florence, fils Edouard.

ROSE ALBERT — A mon époux, à notre cher papa, un pieux et fidèle souvenir en ce 3e anniversaire. Une grand-messe sera chantée demain, à 8 heures, à l'église Ste-Gertrude Montréal-Nord.

MME E. SANTENNE — A la bien-aimée mémoire d'une chère dame qui a tant fait pour moi. Michael.

REMERCIEMENTS

LEMYRE-PILON — Les familles Lemyre et Pilon remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de Mme Pierre Lemyre, née Donalda Pilon, décédée à Montréal, le 27 septembre 1960, soit par offrande de messe, de fleurs, de télégrammes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. 24—2

MATHIEU — Mme Bernard Mathieu et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de son époux Bernard Mathieu, survenu le 22 octobre 1960, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, télégrammes, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

FUNERAILLES DE M. DOMINIQUE LAPENSEE

Ces jours derniers ont eu lieu à l'église St-Pierre-Claver les funérailles de M. Dominique Lapensée, décédé à l'âge de 51 ans. Il laisse outre son épouse, son fils Jean-Guy; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Ulric, Paul et René Lapensée; ses soeurs et beaux-frères: MM. et Mmes Roger Lauzon et Albert Trudeau; ses belles-soeurs et beaux-frères: MM. et Mmes Roland Gadbois et Alfred Cinq-Mars, ainsi que plusieurs neveux et nièces; ses compagnons et compagnes de travail. On notait également dans le cortège MM. E. Pharon, M. Langlois, E. Archambault, E. Goyette, A. Trudeau, E. Chapleau, D. Lajeunesse, O. Mallette, P. Mallette, D. Lapointe, G. Carbonneau, R. Paul, R. Duguay, P. Lachapelle, R. Roy, G. Carbonneau, D. Gaston, R. Hétu, P. Branchaud, R. Picard, H. Bourdon, R. Martin, A. Shaik, L. Piché, E. Loyer, R. Dubois, B. Simard, L. O'Connor, G. Richard, L.-P. Lussier, J. Asselin, (prof.), P. Moquin, J.-P. Kingsley, A. Mareil, H. Desmarais, J.-E. Guillot, L. Racette, E. Giguère, M. Lacroix, S. Ouimet, G. Hérard, A. Senyth, E. Dowan, J. Szklar.

CANADA

Ministère des Travaux Publics

DES SOUMISSIONS CACHETEES, marquées "SOUMISSION POUR VENTILATION DE LA SALLE DE TIR POUR REVOLVERS ET CARABINES — GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, 4095 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL, P.Q." seront reçues par le Gérant de Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 avenue Delorimier, Montréal, P.Q., jusqu'à 3.00 heures p.m., le 30 novembre 1960. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Les plans, devis, formules de soumission, enveloppes, etc., et tous les renseignements supplémentaires concernant ce projet peuvent être obtenus au bureau du Gérant de District, Gestion des Immeubles, à l'adresse précitée.

Il est essentiel que les soumissions nous parviennent dans l'enveloppe fournie à cet effet.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

H. J. Mercier
Gérant de Bureau.
Ministère des Travaux Publics,
Le 9 novembre 1960.

VOULEZ-VOUS OFFRIR MIEUX ET A MEILLEUR PRIX ?
VOULEZ-VOUS UN MONUMENT DE STYLE ?
Consultez l'artiste
SEBASTIANO AIELLO
et vous bénéficierez de trois grands avantages
- Meilleure qualité de granit
- Prix de manufacture
- Garantie à vie

Demandez notre catalogue
SEBASTIANO AIELLO ENRG.
6776 Sherbrooke Est CL. 9-6917
(A côté du Cimetière de l'Est)

Nécrologie

Mme ANTONIO ROULEAU

Mme Antonio Rouleau, (Bernadette Bédard), est décédée récemment à Montréal, chez sa fille, Mme Jean-Louis Hallé.

Elle laisse son époux et les enfants de ce dernier : Gisèle (Mme Lucien Meunier), Pierrette (Mme Jean-Louis Hallé), Lise (Mme Robert Désy) ; Viateur et Jean-Claude Rouleau et leurs épouses.

Elle laisse de plus cinq soeurs, dont trois religieuses : Les RR. SS. Marie-des-Neiges, Marie-de-la-Pureté et St-Justin, de la congrégation du Bon-Pasteur de Québec ; Mmes Charles Parent et Antonio Demers, de Québec ; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs : Mme Léo Bédard, de Québec, Rév. Soeur Marie-Joseph Octave, des SS. Ste-Anne, l'abbé Charles-Omer Rouleau, Mlle Thérèse Rouleau, Mmes Joseph-A. Léo et Uubald Rouleau, le Dr et Mme J.-Albert Rouleau, M. et Mme Arthur Rouleau, M. Sylvio Rouleau, le Dr et Mme Paul Rouleau et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu à St-Viateur d'Anjou, comté de Berthier.

Le "Thalassa" préparé pour l'expédition '61

LE HAVRE. (AFP) — Le navire océanographique "Thalassa" construit pour le compte de l'institut des Pêches maritimes a été officiellement remis hier au secrétariat de la marine marchande.

Le "Thalassa", dont les laboratoires de recherches sont parmi les premiers du monde, gagnera prochainement Brest où il sera préparé en vue de la grande campagne 1961 qui le conduira dans les eaux de Terre-Neuve et du Saint Laurent et sur les côtes est et ouest du Groënland.

(PC) — Les premiers colons s'établirent à Lachine, à l'ouest de Montréal en 1675.

IN MEMORIAM

"Par respect pour la mémoire de son regretté président, les bureaux et ateliers de la Compagnie Canadienne de Carrelages seront fermés le 28 octobre." Tel était l'hommage de la sympathie profonde qui fut rendu il y a quelques semaines près à Monsieur Lucien Joly, décédé le 24 octobre 1960.

Français d'origine, il était né à Beaulieu (Isère), France, en 1894. Issu d'une famille de paysans, son enfance se déroula dans le cadre paisible de la ferme paternelle.

Mobilisé à 20 ans, il participa aux diverses péripéties de la guerre 1914-18 où son unité, faisant partie du 17ie Régiment d'infanterie, sous l'ordre du Clairon Sellier, reçut l'ordre de "Cessez le feu" à l'heure décisive de la dernière étape de la guerre 1914-18 à La Capelle (Vervins). Il garda de cette époque le respect religieux de ces hommes auxquels il fut profondément attaché et lié par le souvenir.

Immigré définitivement au Canada en 1919, il débuta comme simple manoeuvre. Par ses efforts multipliés, son travail assidu, sa volonté indomptable, sa fermeté sans égal, sa personnalité imposante, même en dépit des revers et des épreuves qui sont l'apanage d'une industrie à ses débuts, il réussit à mener à bien et à rendre florissante la Compagnie canadienne de Carrelages Ltée dont il était le Président. Industrie de chez nous qui a à son crédit des réalisations qui ont servi la cause de nombreux hôpitaux et de multiples communautés religieuses, tant sur la rive nord que sur la rive sud, de Montréal à Moncton.

Il a été pour les siens, pour les pauvres et pour les oeuvres de toute catégorie, d'une générosité qui n'avait d'égal que le désir de rendre les autres heureux autour de lui.

Devant ce cercueil à peine refermé, tous ses parents, ses amis et ses ouvriers s'inclinent dans une prière commune et demandent pour lui le repos et la paix éternelle et lui disent :

Nous nous souviendrons.

LA CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN

Soumissions B.M. E-3, B.M. E-4, B.M. E-5

AVIS PUBLICS

Délai supplémentaire aux soumissionnaires

AVIS est, par la présente, donné que les soumissions demandées par la voie des journaux "La Presse" et "Le Star", dans un avis paru les 28 et 29 octobre 1960 intitulé B.M. E-3, B.M. E-3A, B.M. E-4, B.M. E-4A, B.M. E-5, B.M. E-5A, pourront être adressées au secrétaire de La Corporation de Montréal Métropolitain à 506 est, rue Ste-Catherine, seront reçues jusqu'à 3:30 p.m., le 24 novembre 1960, et seront ouvertes à l'assemblée générale de la Corporation, devant être tenue ce même jour à 4:00 p.m.

LA CORPORATION DE MONTREAL METROPOLITAIN
par E. BRISEBOIS,
Secrétaire.

Daté à Montréal
ce 9 novembre 1960.

PAVILLON SAINT-GEORGES

SHERBROOKE, Qué.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées devront être adressées en deux (2) exemplaires, au soussigné, R.R. No 4 (Chemin de Stoke) Sherbrooke, Qué., à temps pour être reçues et livrées au plus tard à midi, heure normale de l'Est, le 29 novembre 1960, relativement à la fourniture et à la livraison de terra-cotta et de brique, selon les quantités données ci-dessous, pour l'hôpital mental — Pavillon Saint-Georges. Les soumissions doivent indiquer clairement sur l'enveloppe "Soumission — Terra Cotta et Brique."

Les quantités suivantes sont approximatives et les prix unitaires serviront de base :

515,000 blocs de terra-cotta 4" x 12" x 12"
33,300 blocs de terra-cotta 6" x 12" x 12"
175,000 blocs de terra-cotta 8" x 5" x 12"
200,000 briques molles (Backing Brick)

Cette demande de soumission est limitée aux produits manufacturés dans la Province de Québec.

La plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

CLAUDE POULIN, C.A.,
Secrétaire
Sherbrooke, le 9 novembre 1960.

VILLE DE CANDIAC

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Candiac, dans le comté de Laprairie, s'adressera à la Législature de la province de Québec à la prochaine Session pour l'obtention d'une loi spéciale aux fins de confirmer les procédures d'annexion quant à la partie du lot 15 du cadastre de la paroisse de St-Constant, (détachée en fait du territoire de la Ville de Delson) approuvées par Arrêté en Conseil No 998, du 14 juin 1960, publié dans la Gazette Officielle le 25 juin, 1960; d'annexer au territoire de la ville de Candiac cette partie triangulaire du lot 13 du cadastre de la paroisse de St-Constant, comprise entre le côté Est de la route No 9, l'emprise du chemin de fer du Pacifique Canadien au Nord et le lot 250 du cadastre de la paroisse de St-Philippe à l'Ouest, ainsi que la partie de cette emprise dudit chemin de fer (partie du lot 409 du cadastre de la paroisse de St-Constant et partie du lot 391 du cadastre de la paroisse de St-Philippe) s'étendant depuis le côté Est de la route No 9 jusqu'à la ligne séparative entre les lots 250 et 252 du cadastre de la paroisse de St-Philippe, et le lot 251 du cadastre de la paroisse de St-Philippe et la partie du chemin, rang St-André, qui longe le côté Nord de ce lot ainsi que la moitié Nord en largeur dudit chemin, rang St-André, depuis la ligne séparative entre les lots 251 et 252 du cadastre de la paroisse de St-Philippe et traversant vers le Sud-Est les lots 252, 253, 254, 255, 257, 258 et partie du lot 259 jusqu'à un point sur le dit chemin éloigné de 283 pieds du prolongement à travers icelui de la ligne séparative entre les lots 259 et 260 du dit cadastre; de subsistuer une nouvelle description technique du territoire de la Ville à celle exprimée dans l'article 2 de la Loi 5-6 Elizabeth II, chapitre 125; de déclarer valide, légale et obligatoire pour les deux parties le contrat intervenu entre la Ville de Candiac et Candiac Development Corporation pour l'acquisition par la Ville des travaux publics déjà installés et décrits à l'annexe 1 de ce contrat, y compris l'emprise des rues, trottoirs ou bordures de trottoirs; de conférer à la Ville de Candiac les pouvoirs nécessaires à l'exercice de tous et chacun des droits et à l'exécution de toutes et chacune des obligations contenues dans le dit contrat et de décréter que les emprunts contractés selon les dispositions de ce contrat ne requerront pas l'approbation des électeurs propriétaires, que les taxes spéciales imposées en conformité de ce contrat seront incontestables et que les obligations émises en vertu de ces emprunts porteront le certificat de validité du Ministre des Affaires Municipales et que les transports de créances prévus à ce contrat seront valides contre les tiers sans la nécessité de la signification et de la délivrance; et pour autres fins.

QUEBEC, 26 octobre, 1960.
Renault St-Laurent
Le procureur de la pétitionnaire

CANADA

ATOMIC ENERGY of CANADA LTD.

PROJET DOUGLAS POINT
FOURNITURE DE BETON

Des SOUMISSIONS SCELLEES, en six exemplaires, adressées à: Atomic Energy of Canada Limited, division des installations d'énergie nucléaire, 48 North Queen Street, Toronto 18, Ontario, attention de M. Bryce, ingénieur senior des matériaux, et portant la suscription: "SOUMISSION POUR L'USINE GENERATRICE DE DOUGLAS POINT — FOURNITURE DE BETON, DOSSIER T-02-18" seront reçues jusqu'à midi, heure normale de l'Est, VENDREDI 2 DECEMBRE 1960.

Tous les travaux seront exécutés sur l'emplacement de l'usine génératrice et comprendront la fourniture de tout l'équipement, de la main-d'oeuvre et des matériaux (sauf l'eau et les agrégats) pour la fabrication et livraison à l'outillage de posage d'environ 44,000 verges cubes de béton. L'Atomic Energy of Canada Limited fournira les agrégats qu'elle empilera sur les lieux.

On peut se procurer des exemplaires des documents de soumission au bureau du Directeur des Approvisionnements, Commission hydro-électrique d'Ontario, 620, avenue University, Toronto 2, Ontario, sur paiement de $15.00 pour chaque série de documents. Ce montant ne sera pas remboursé. On pourra se renseigner en téléphonant à EM. 8-6787, poste 2-3549.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte et payable à l'Atomic Energy of Canada Limited. Pour les soumissions s'élevant jusqu'à $500,000, le montant sera de 10 pour cent du montant total de la soumission; pour les soumissions de plus de $500,000, le montant sera de 10 pour cent des premiers $500,000 et 5 pour cent de la partie excédant $500,000.

Le soumissionnaire choisi devra peut-être fournir un cautionnement d'exécution, dans les formes approuvées par l'Atomic Energy of Canada Limited et émis par une compagnie-caution licenciée comme telle dans la province d'Ontario, pour cent pour cent (100%) du montant total du contrat.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 26 octobre 1960 aux termes duquel toutes les dettes présentes et futures dues à Abe Lukofsky faisant affaire sous la raison sociale Guarantee Pad Manufacturing ont été vendues à La Banque Canadienne de Commerce a été enregistré le 8 novembre 1960 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1502013.

La Banque Canadienne
de Commerce,
Par J. N. R. Martin, gérant

MINISTERE DES TRANSPORTS

Ottawa, Ontario

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour station génératrice d'énergie-Malton", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le 15 décembre 1960, pour la construction d'une station génératrice d'énergie, à l'exception des génératrices à eau chaude, des machines frigorifiques centrifuges et des tours de refroidissement à air forcé à l'aérogare de l'aéroport international de Toronto.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'Ingénieur régional en construction, ministère des Transports, 25 est, av. St. Clair, Toronto 7; **SEULS LES ENTREPRENEURS GENERAUX** pourront s'en procurer des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $200, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Pour la commodité des sous-traitants et des fournisseurs de matériaux, les devis seront en montre aux Builders' Exchanges à Montréal, Ottawa, Toronto et Winnipeg.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS
8 novembre 1960

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION No A-19

Des soumissions cachetées devront être adressées en trois exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 24 novembre 1960, relativement à la fourniture de :

1,300,000 pi., mesure de planche d'épinette No 2 ordinaire, 8" x 8" x 12' à 16' longueur.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats,
Suite 409,
Hydro-Québec,
107 ouest, rue Craig, Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $5. sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppes fournies à cet effet et clairement indiquées: **Soumission No A-19.**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 8 novembre 1960

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION No B-20

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 6 décembre 1960, pour

préparer des plans, fabriquer, assembler, ériger, le tout accompagné d'une garantie de bon fonctionnement, un prolongement du réseau micro-onde de l'Hydro-Québec depuis Hauterive à Manicouagan 5.

On devra examiner les plans et devis et autres formules de soumission au bureau de

l'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
Suite 705,
HYDRO-QUEBEC,
107 ouest, rue Craig,
Montréal,

et en obtenir copies contre un dépôt de $2 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. L'enveloppe contenant la soumission doit être clairement indiquée **"Soumission no B-20".**

Pour plus amples

photo LA PRESSE

MARECHAL DE L'AIR BRITANNIQUE A MONTREAL — Le maréchal de l'Air sir WILLIAM ELLIOT, de la RAF, prononçait une causerie, hier soir, devant l'Association des vétérans de l'Aviation. De gauche à droite, l'hon. J. A. D. McCURDY, premier Canadien à avoir jamais piloté un avion ; sir William ; le capitaine de groupe R. H. HUMPHREYS, président de l'association ; et le vice-maréchal de l'Air J. A. EASTON, de l'ARC.

RECIDIVISTE

SUITE DE LA PAGE 3

allait tenter le vol à main armée au cours duquel il fut capturé.

C'est là toute son histoire.

A intervalles irréguliers, cependant, il l'avait émaillée de critiques fort sévères contre la société en bloc, contre notre système pénal, contre nos organismes de réhabilitation, contre tous ceux qui, à son sens, pourraient faire quelque chose pour un "gars qui sort du pen", et qui ne font rien du tout. Ou si peu.

Sa déposition, qui, à certains moments, a pris la forme d'un violent plaidoyer, en a ébranlé plusieurs.

Et il est près de 5 h. p.m.

Le procureur de la Couronne, Me Tellier, doit alors demander au tribunal d'ajourner le contre-interrogatoire à une autre date.

Et la plus rapprochée que l'on trouve, pour accommoder toutes les parties en cause, c'est le 7 décembre prochain.

Et le prévenu repart vers la cellule où la justice voudrait l'incarcérer pour ... TOUJOURS.

Autoroute mexicaine

MEXICO. (PA) — Le dernier secteur de l'autoroute reliant les faubourgs du sud de Mexico à la grande place et au quartier financier vient d'être ouvert à la circulation. Il mesure 5 milles. La longueur totale de cette autoroute, qui a coûté $12 millions, est de 10 milles.

LA PLUPART DES MAGASINS
SONT OUVERTS au
CENTRE D'ACHATS
Notre-dame
Rue NOTRE-DAME E., coin St-Donat, à Tétreaultville
MAGASINEZ LES VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 H. 30
STATIONNEMENT GRATUIT

COMBATTEZ LES EFFETS DU RHUME
AVEC
ORNAL
Médication à Rendement Soutenu

UNE CAPSULE AU COUCHER
et vous respirez à l'aise *toute la nuit!*

UNE CAPSULE LE MATIN
. . . et vous n'avez plus à vous soucier de soigner votre rhume *le reste de la journée!*

LE SECRET?
Un nouveau principe scientifique: la Médication à Rendement Soutenu. Chaque capsule ORNAL maintient durant 10 à 12 heures un niveau thérapeutique constant en libérant son principe actif à des intervalles réglés.

En vente chez votre pharmacien

Soulagement durant 24 heures avec deux capsules par jour

Le prix de la liberté

Si tu veux la paix, prépare la guerre...

Si vis pacem, para bellum . . .

Pour les vulgaires : si tu veux la paix, prépare la guerre.

Un vieil axiome latin. (Extrait d'un traité de l'art militaire de Végèce, écrivain latin de la fin du IVe siècle de notre ère, disent les dictionnaires.)

Le maréchal de l'Air sir William Elliot, de la RAF, invoquait, hier soir, la sagesse de Rome, lors du banquet annuel de l'Association des vétérans de l'Aviation au Ritz-Carlton.

"Si nous voulons la paix, nous devons nous préparer à la guerre", de dire le conférencier. "Nous devons nous préparer au mieux de notre pouvoir et au coût de tout sacrifice raisonnable. C'est ce prix que nous devons payer pour la liberté et c'est le fond de la politique du pouvoir national de dissuasion ("the Great Deterrent"). Sous cet angle, la seule façon d'envisager la question, une bombe est un instrument de paix tout comme le bâton d'un agent de police", continuait-il.

Le maréchal Elliot ne croit pas que les missiles remplacent jamais "la" bombe. "Appuyer sur un bouton est une politique trop hasardeuse pour jamais avoir les suffrages des puissances de l'Ouest qui n'ont nullement l'intention de déclencher une guerre nucléaire", a-t-il dit. "Le danger n'est pas l'efficacité technique d'un tel acte qui amène la dévastation mais bien l'hésitation de tout cerveau humain avant de commander que l'on appuie sur le bouton, quand et si "la minute de vérité" est arrivée. Leur cerveau les retiendra sûrement, insistant sur des moyens moins radicaux que le bouton, moyens que l'on peut abandonner à la dernière minute." L'aviateur en a déduit qu'il existera toujours des avions pilotés, âge des missiles ou non; que les avions pilotés demeureront une force complémentaire du "Great Deterrent", missiles ou non.

Il a ensuite parlé longuement de l'OTAN.

"C'est le cours normal de l'esprit de contradiction inné de l'homme qui, aux succès que l'OTAN a atteints sur le plan militaire, répond presque immédiatement par la rétivité politique, un mécontentement qui devrait, cependant, améliorer une machine qui, bien sûr, n'était pas parfaite. La sécurité qui a suivi la signature du Traité de l'Atlantique Nord a engendré des griefs qui s'échelonnent de la demande d'un "New Look", à l'argument paradoxal qu'en éliminant le danger à cause duquel l'OTAN avait été créée, l'organisation est devenue un danger et devrait elle-même être éliminée.

"L'assurance de notre sécurité militaire fut la première tâche de l'OTAN, l'organisation étant née à un moment où nos moyens de défense faisaient défaut et que nous étions exposés à un grave danger. Une fois ce danger dissipé, il est approprié, continue le conférencier, que nous nous occupions d'améliorer et de renforcer nos liens, culturels et économiques, par lesquels tient le traité.

Sir William a alors mis en lumière l'héritage commun des 15 pays membres de l'alliance. Il a rappelé qu'en 1951, à la ratification du traité par la Grèce et la Turquie, les deux pays scandinaves qui font partie de l'alliance, la Norvège et le Danemark, s'étaient opposés à l'admission de la Turquie au sein de l'OTAN demandant quel "héritage commun" les autres pays avaient avec l'empire du Croissant ? Le militaire britannique a souligné que la Turquie est un bastion à l'Est, nécessaire militairement à l'alliance. Il a eu, ici, deux mots pour de Gaulle et ses idées sur l'OTAN.

"Ceci ne signifie pas que l'OTAN est périmée. Au contraire, les affaires se gâteraient s'il n'y avait aucune critique.

Il a conclu par un acte de foi dans le Commonwealth.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 3

compagnies ont consenti à accorder les mêmes conditions de travail.

Entre-temps, la Presse Canadienne signalait que 26 membres d'équipage du "Everetton", de la compagnie Scott Misener, ont été arrêtés aujourd'hui à Port Colborne pour avoir abandonné leur navire en violation de la loi maritime canadienne.

La police de Port Colborne a aussi arrêté Lyle Trudel, de St. Catharines, un représentant du Syndicat international des marins, qui aurait encouragé les membres de l'équipage à quitter leur navire.

OUVERTS VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30 -- SAMEDI 5 H. 30

AU SOUS-SOL DUPUIS

COMPLETS 2 PANTALONS

Souple worsted acétate aussi étoffe rayonne et viscose

tailles pour hommes: 34 à 46
Ord. 29.98
$24.

C'EST LE TEMPS DE LE CHOISIR EN PENSANT AU TEMPS DES FETES

• gris • brun • bleu • gris charbon • avec rayures, ou carreaux en vogue.

Veston droit à 3 boutons, demi-doublure en satin rayonne, le dos avec fente au bas. "CONTINENTAL" aussi dans le groupe avec fente de chaque côté du veston aux hanches. Poches.

LES DEUX PANTALONS avec brayette, glissière, poches de côté, arrière. Coupe, confection soignées.

Statures : ordinaire, courte, élancée et corpulente.

POUR L'HIVER

paletots d'auto, rayonne caoutchoutée, devant droit, glissière

Vareuse ¾ gabardine caoutchoutée, devant glissière sans rebat

POUR HOMMES 36 à 46
5.98

Chacun avec chaude doublure matelassée. Trois poches. Modèle vareuse avec capuchon amovible. MARINE OU GRIS.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1615

PALETOTS D'HIVER

pour hommes, tailles 34 à 46. Statures ordinaire, courte, élancée. Ord. 39.98.
$27.

DRAP VELOURS 100% LAINE

• brun gris medium • bleu medium • gris charbon de bois. Devant droit 3 boutons, manches Raglan, aussi coupe Balmacaan. Doublure rayonne sur entre-doublure au dos.

'Penmans'

en tricot de coton pour garçons — 6-14 ans.

CAMISOLES Ord. 1.69 — 1.47

Encolure ronde, manches longues, coutures doubles. Confection PENMANS recherchée.
VI. 2-6171

CALEÇONS Ord. 1.69 — 1.47

"Penmans" tricot de coton taille élastique "Boxer", coutures doubles, chevilles extensibles. 6 à 14 ans.

DUPUIS—SOUS SOL, RAYON 1665

VI.2-6171

BELLES CHEMISES BLANCHES

Pour tenue habillée. Encolures: 13½ à 17½. Pour hommes, jeunes gens.

ORD. 3.29

2.59

2 CHEMISES 5.00

AUSSI CHEMISES FANTAISIE DE CONFECTION SUPERIEURE.

Rayures, délicats motifs, tons sobres, fond blanc. BROADCLOTH "Sanforized" — Col tenant manchettes deux façons se boutonnant, ou retenues par des boutons de manchettes. Poche poitrine. LES MANCHETTES DOUBLES DANS LE BLANC SEULEMENT.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625

CHEMISES POUR GARÇONS (11-14½)

Tout blanc uni. Fantaisies en gris, bleu ou brun sur fond blanc.

ORD. 1.98

1.67

Belle confection dans ces chemises avec col à pointes, poche poitrine, manchettes simples boutonnées. Solides coutures. Broadcloth "Sanforized". — PEU OU PAS DE REPASSAGE.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1665.

MANTEAUX DE DRAP OU DE FOURRURE

OFFERTS A PRIX D'AUBAINE

TAILLES: 10 à 20, 38 et 40. ORD. 89.00
59.94

DRAP "SEALSKIN" 100% LAINE. VENANT D'ANGLETERRE
• brun • prune • vert • noir
Large col nouveau genre.
ORNE DE "CASTOR" CANADIEN

Un très chic et confortable manteau d'hiver pour alterner avec le manteau de fourrure. Etoffe tout laine chamois au dos, entre-doublure et riche doublure de satin. — Emmanchures larges, poches.

DOS DE RAT MUSQUE

teints de nuance VISON BEAUMARTEN, CHARCOAL OU HAVANE.

prix ord. 219.00
SOUS-SOL DUPUIS
$199.00

Aucun versement comptant.
Taxe de vente payable à l'achat.
Payable en 18 mensualités de 13.05.
(Frais d'administration compris).

Ces manteaux ont été confectionnés de peaux soigneusement choisies. Silhouette à la mode, col sobre, larges manchettes.

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1515

MOLLETON TOUT LAINE

Garçons de 6 à 16 ans. Ord. 12.98.
8.98

PALETOTS D'HIVER ¾ avec une épaisse doublure matelassée sur mousse de laine 7 livres. Fini satiné. Deux poches appliquées, devant boutonné, patte boutonnée aux manches sobres, fantaisie fond GRIS, CHARCOAL, BLEU FONCE.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1635

L.-R. Beaudoin passe au rang des célébrités

OTTAWA. (par M.G.) — L'hon. Louis-René Beaudoin, président des Communes de novembre 1953 à juin 1957, vient de rejoindre ses prédécesseurs à la galerie des célébrités, dans les couloirs du Parlement.

Oeuvre de l'artiste ontarien Kenneth Forbes, de Willowdale, son portrait s'ajoute à

M. Louis-René BEAUDOIN

celui des hommes qui l'ont précédé à la présidence des Communes.

L'artiste auquel on le doit compte plusieurs toiles du genre à son crédit. Aux Communes mêmes, on remarque par exemple les portraits de quelques prédécesseurs de M. Beaudoin, soit les honorables Black, Casgrain et Fauteux.

Elu aux Communes aux élections générales de 1945, M. Beaudoin y a représenté Vaudreuil-Soulanges jusqu'au 31 mars 1958. Né à Montréal, le 5 mai 1912, l'ancien président des Communes a déjà été vice-président de la fédération libérale-nationale, poste qu'il a occupé en 1945, 1950 et 1951.

Contrat de $15,690 pour un bureau de poste à Clermont

OTTAWA. (DNC) — Le ministère des Travaux publics a adjugé à Edgar Fournier et Gérard Néron, de Clermont, un contrat de $15,690 en vue de la construction d'un bureau de poste à Clermont, dans le comté de Charlevoix.

Les travaux sont censés être terminés dans quatre mois et entrent dans le cadre du programme de travaux d'hiver du ministère.

L'édifice, qui mesurera 33 pieds par 36 pieds, aura un étage, sans sous-sol. Il sera construit en béton et en bois et sa façade sera située sur le chemin de Saint-Philippe, à l'ouest du chemin Lapointe.

Bureau de poste de $16,500 construit bientôt à Nouvelle

OTTAWA. (DNC) — Le ministère des Travaux publics a adjugé à Cuellon Construction Limited, de Campbellton (N.-B)., un contrat de $16,500 en vue de la construction d'un bureau de poste à Nouvelle, dans le comté de Bonaventure.

Les travaux sont censés être terminés dans quatre mois et entrent dans le cadre du programme d'hiver du ministère.

L'édifice, qui mesurera 30 pieds par 26 aura un étage. Il sera construit en béton et en bois et sa façade sera située sur la route no 6, près du "garage Shell". Il aura un toit plat.

ANNONCE

Vous aide à surmonter L'ENNUI DES
FAUSSES DENTS
qui remuent

Ne soyez plus ennuyé ou mal à l'aise à cause de fausses dents qui remuent et se déplacent. FASTEETH, une poudre alcaline améliorée (non acide), dont vous saupoudrez vos dentiers, les tiendra plus fermement et avec plus de confort. Evitez l'ennui des dentiers trop lâches. Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

LIMONADE ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat du teint
est Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

insomnie? prenez persomnia
pris avant de vous coucher, vous dormirez paisiblement et vous vous réveillerez frais et dispos.
persomnia
pour une bonne nuit et un bon réveil chez votre pharmacien, sans ordonnance.
$1.00 — $1.75

ANNONCE

½ ÉVEILLÉ la nuit
½ ENDORMI le jour

Beaucoup de gens ne se reposent pas bien la nuit. Ils se tournent et se retournent dans leur lit—et sont nonchalants toute la journée. Quand le fonctionnement des reins ralentit, les impuretés et l'excès d'acidité restent dans l'organisme. Il s'ensuit un repos troublé, une sensation de fatigue et un mal de dos. Si vous ne vous reposez pas bien la nuit—si vous n'êtes pas en train dans la journée—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous vous sentirez mieux—dormirez mieux—travaillerez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's. 73F

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9 H. 30

PERE NOEL ARRIVE SAMEDI

VASTE ASSORTIMENT DE Foulards Chez dupuis

Venez faire votre choix pour vous-même ou pour cadeaux des fêtes

DOBBS

le chapeau de l'homme à la page

feutre fourrure au doux fini velours
15.95

ALPINE, calotte pincée et préformée devant, baissée à l'arrière. Bordure 1¾, ruban fantaisie, ornement, plume. 6⅝ à 7⅜, vert, gris carbone, brun cordovan, noir, marine.

CORTINA, calotte ronde fendue au centre. Bordure 1¾, ruban fantaisie, ornement, plume. 6⅝ à 7⅜, gris carbone, noir, brun cordovan, vert.

ASHVILLE, calotte ronde pré-formée, en forme ovale. Bordure 1¾, ruban fantaisie en tricot, 6⅝ à 7⅜, gris carbone, vert, brun, noir.

Autres modèles DOBB'S à compter de 12.95 jusqu'à 25.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650

a) 100% laine, tons unis: beige, marron, rouille, brun, charcoal, marine, gris, jaune, blanc. 12 x 54". 3.00

b) Soie blanche, par Forsyth. Bordure à jours à 2½" du bord, tel qu'illustré. 6.00
Autres modèles à compter de 2.50 jusqu'à 13.95

c) 100% laine, par Forsyth, motifs fantaisie sur fond bleu, vin, gris, brun, charcoal. 12 x 54". 3.00

d) Laine et soie, par Forsyth. Rayures contrastantes: gris/charcoal, bleu/gris, brun/vert, beige/vert, charcoal/rouge, noir/charcoal. 12 x 54". 4.00

e) Importation d'Ecosse. Un côté cachemire, l'autre en soie à jolis dessins: charcoal/vert, gris/vert, vin/brun, charcoal/rouge, vin/rouge.
12.50 à 20.00

f) 70% cachemire, 30% laine. Importation d'Ecosse. Tons unis: brun, beige, cannelle, bleu, vin, olive, noir, charcoal, gris pâle. 7.95

g) 70% cachemire, 30% laine. Venant d'Ecosse. Quadrillés aux tons dominants de gris, bleu, vert, olive. 12 x 52". 7.95

h) Challis suisse, par Forsyth, 100% laine. Fond rouge, gris, bleu, brun à motifs contrastants. 8.50

j) Scardigan foulard boutonné au cou et muni de poches. Tricot laine tons beige, marine, gris. 4.00
Même style mais avec motifs fantaisie. 6.00

k) Tout soie, par Forsyth. Motifs sur fond bleu, marron, vert. 6.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620

Très spécial — 500 paires seulement
SOUPLE CUIR BRUN
Souliers de marques recherchées

PAIRE 5.95

Un prix vous permettant d'épargner plusieurs dollars sur chaque paire. Récents modèles variés, unis ou de fantaisie, semelles de cuir solide, quelques paires à semelle de caoutchouc-mousse. Pointures 6-11 dans le groupe. CUIR BRUN SEULEMENT.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

Scout... sois prêt!
spéciaux au comptoir SCOUT, situé sur la Mezzanine DeMontigny, chez Dupuis.

Pantalon ski en gabardine de nylon
tailles 12 à 18 ans 7.95
tailles 32 à 38 ans 11.95
Chandails de laine, marine
30 à 34 4.00
36 à 44 5.75
Tuques de laine, marine 1.25
Bas gris ou blancs, pointures 9 à 12 1.19 1.29 1.39
Culottes breeches pour louveteau tailles 26 à 34 4.75
Chandails louveteau, tailles 26 à 34 4.35

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 662

Sacs de couchage
35 x 69" — nylon et toile caoutchoutée
Pour plus de confort le dessous est en toile imperméable, caoutchoutée, isolante. Le dessus en nylon, l'intérieur en finette rouge. DESSUS VERT. Ord. 11.95. 7.95

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 662

Épargnez 10.00 à 14.50!
CHICS COMPLETS
2 PANTALONS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

ORD. 85.00 et 89.50
$75

TISSUS : nouvelles étoffes en "Terylene" et laine. Fins worsted tout laine, anglais et canadiens.

NUANCES DE BON GOUT : ● gris ● brun ● olive ● bleu

DESSINS : carreaux, rayures, aussi tons unis

STYLES : nouveau Continental, poches de biais, fentes aux côtés, aussi devant droit à 3 boutons.

TAILLES : 36 à 44 pour statures : courte, élancée, corpulente.

Grandes facilités de paiement

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

TRILAN CQ À TRÈS BAS PRIX
BROADLOOM
Trois textures différentes au choix

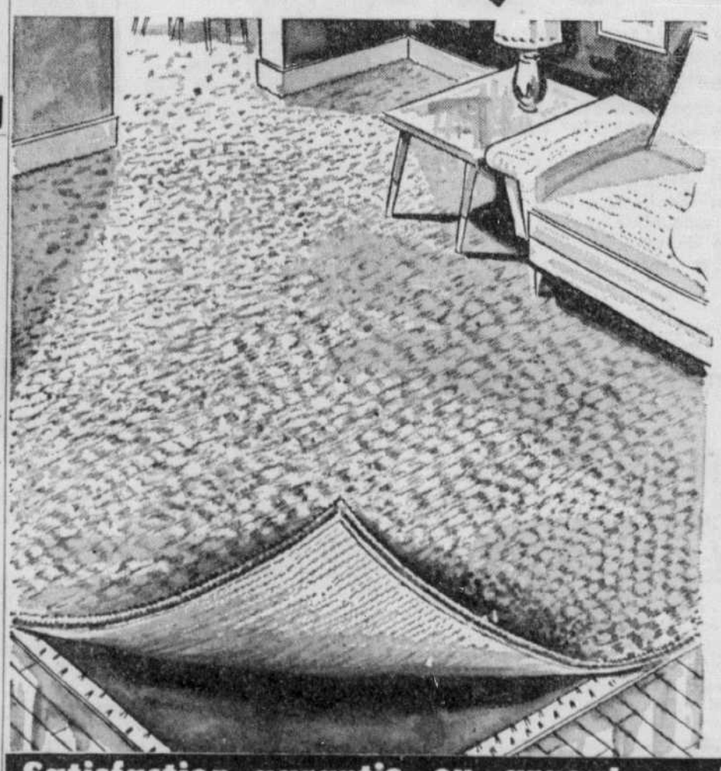

TRILAN CQ — DESSIN "TATCH"
LARGEUR 12 PIEDS SEULEMENT
109 verges turquoise; 120 verges bleu; 74 verges cannelle; 78 verges or; 47 verges blanc; 27 verges beige.
ORD. 6.95 — SPECIAL, VERGE CARREE
5.95

TREEBARK — COULEUR UNIE
LARGEUR 12 PIEDS SEULEMENT
108 verges vert; 106 verges rose; 90 verges cannelle; 32 verges blanc; 40 verges brun; 189 verges beige.
ORD. 6.95 — SPECIAL, VERGE CARREE
5.49

TRILAN CQ — TWEED
LARGEURS 9 ET 12 PIEDS
99 verges tweed vert; 139 verges turquoise et beige; 130 verges gris et brun.
ORD. 6.95 — SPECIAL, VERGE CARREE
5.49

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

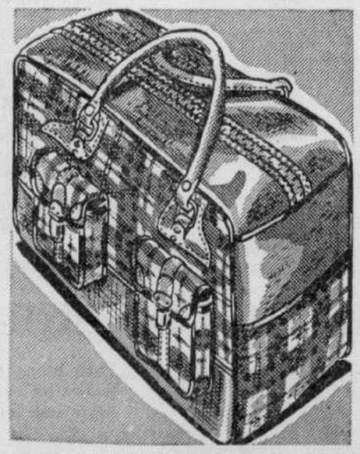

SACS DE TOILE
pratiques en toutes occasions
ORD. 4.95
3.29

Forte toile renforcée de cuirette, 2 pochettes sur le côté, 2 poignées, glissière, serrure. Env. 21 x 12 x 6". Carreaux écossais (plaid) variés... Fond rouge.

MALLETES
similicuir Brun moyen
SPECIAL
2.79

"Attaché case" en forte toile, renforcés de fibre, glissière, poignée solide, coutures extérieures. A la fois léger et résistant. Dim. 15½ x 10½ x 3".

VI. 2-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 930

Satisfaction garantie ou argent remis. Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE VI.2-6171

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — Le samedi **9** h. **30** à **5** h. **30** — **VI. 2-6171**

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 H. 30

Chez dupuis

vous trouverez les meilleures marchandises aux meilleurs prix

Manteaux

plaid de laine à carreaux fantaisie

20.00 Ord. 25.00

Joli modèle avec doublure matelassée. Avec ou sans col de fourrure. Réellement une valeur exceptionnelle. Pour 10 à 14x ans. ● brun ● bleu ● vison.

AVEC CAPUCHON

tissu plaid tout laine

25.00 Ord. 33.00

Particulièrement confortable ce manteau d'épais tissu tout laine. Le manteau et le col-capuchon sont entièrement doublés de simili fourrure. Pour 10-14X ans ● vert ● brun.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

ENSEMBLES

DEUX-PIECES 4-6x ans

16.00 Ord. 18.99

Tissu nylon et coton. Style Eskimo. Capuchon orné similifourrure. Galon fantaisie sur le gilet. Pantalon fuseau chaudement doublé, retenu sur une bretelle. Pour 4-6x ans en ● vert ● or ● bleu royal.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

nouvelles

BLOUSES

Tricot 100% laine lavable

4.99

Attrayant modèle croisé, enveloppant. Encolure V, manches ¾. Tailles 12-20 ● noir ● vert olive ● brun ● jaune or.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

Jacquettes

Sport nylon ou coton

12.99 8 à 14x ans

Entièrement avec doublure similifourrure. Capuchon en pareil ainsi que les poignets. Poches appliquées. Confection soignée. Coupe très élégante. Tons ● vert ● rouge ● bleu royal.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

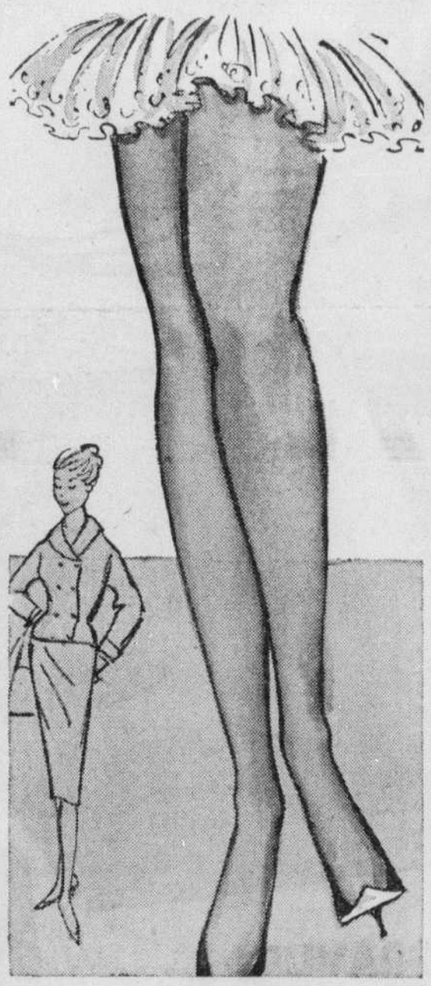

Dernier jour à ces prix spéciaux

NYLONS

sans couture
marque renommée
haut dentelle
texture filet (mesh) 400 aiguilles, 15 deniers

Ord. 1.39 paire

.79

3 PAIRES **2.30**
6 PAIRES **4.50**
12 PAIRES **8.75**

Talon renforcé, bout sans couture, entrée large : 8½-11. **SUNGLAMOUR : un beige moyen ; SPARK-O-SPICE un brun moyen; CAFE GLACE : un brun foncé; DREAMGREY : un gris moyen; BRONZE : un beige basané; CHARCOAL : un gris foncé. Chaque paire dans cello.**

Venez ou téléphonez
VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

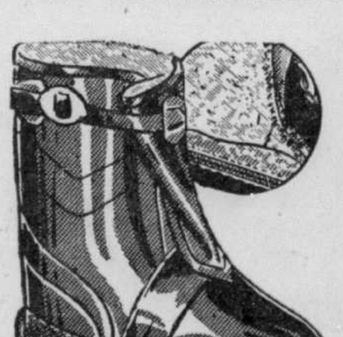

garçonnets et fillettes

COUVRE-CHAUSSURES

Caoutchouc (Dominion) Ord. 4.95

3.96 PAIRE

Fabrication caoutchouc épais, 1ère qualité. Doublure molleton. Col intérieur en peau d'agneau. Fausse semelle feutre pour plus de chaleur. Fortes semelles striées. Patte et boucle pour attacher. Pointures 6 à 3 — BRUN seulement.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

VI.2-6171

A l'épreuve du calcium

COUVRE-CHAUSSURES

Tissu résistant aux marques, traité à l'épreuve des taches de calcium. Se nettoie d'un linge humide. Chaude doublure laine de nylon brossée. Talon illusion. Pointures 5-10 (pas de demi-pointures) en ● brun ● noir. **12.95** paire

BOTTILLONS *menus et pointus*

et de coloris attrayants comme le veut la mode

16.95 PAIRE

Suède Pigmillion. Bout pointu. Talon haut et fin. Glissière sur le côté. ● vert ● rouge ● beige ● gris. Pointures 5½-9.

17.95 PAIRE

Cuir Celtic. Doublure laine d'agneau. Glissière sur le côté. ● rouge ● brun ● noir. Pointures 5½-9.

SPECIAL SAMEDI SEULEMENT
BOTTES DE CUIR

Cuir résistant, garniture de loup marin. Entièrement doublé de mouton. Semelle caoutchouc vulcanisé. ● rouge clair ● brun cognac ● noir. Pointures 5-9 (pas de demie).

ORD. 14.95 PAIRE

11.95

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

Mme Rita Wilson

représentante de la compagnie FORMFIT, sera à votre disposition au rayon de la Corseterie, du 14 au 19 novembre. Elle se fera un plaisir de vous conseiller dans le choix de vos vêtements de base.

Au 2e étage, du 14 au 19 novembre

DUPUIS — RAYON 360

Formfit

Gaines-culottes

Panneau devant en dentelle nylon, panneau du dos en satin élastique. Généreuse longueur pour bien emboîter le haut de la cuisse. Bande de taille incurvée 2½". BLANC.

10.00

Bandeaux 'Romance Bra'

Gousset en dentelle nylon. Bande de 2" devant qui se prête et suit tous vos mouvements. Aisance et soutien assurés. BLANC. 32 à 36 (A), 32 à 36 (B), 32 à 38 (C).

5.00

élégance et galbe par

Formfit **18.50**

Modèle très en vogue au Canada car il fait paraître plus svelte la silhouette plutôt corpulente. Cette gaine galbante et très confortable amenuise avec chic vos hanches, votre abdomen, diminue votre taille de plusieurs pouces. Agréable à porter. En élastique leno ferme et batiste de coton brochée. Baleinage au dos et au devant. Longueur 16", tailles 28-40. (Disponible aussi en 15 et 17 pouces de longueur). BLANC.

Modèle présenté avec le soutien-gorge. ROMANCE, genre bustier, en dentelle de nylon. BLANC. 34 (B) à 42 (D).

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

pour garçonnets - fillettes - jeunes filles

SOULIERS CUIR

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

garçonnets et fillettes
9 à 2 B-C-D dans le groupe

adolescentes
4½ à 9 AA-B dans le groupe

Ord. 5.95 à 10.95

3.88

A

CUIR VERNI

OU

CUIR BRUN

B

a) Tel qu'illustré. Souliers cuir très solides. Genre Brogue ou Mocassin délicat. Doublure cuir solide. Semelles de composition. Talons caoutchouc.

b) Tel qu'illustré. Cuir verni. Motif fantaisie doré.

Plusieurs autres modèles (non illustrés) pour fillettes et adolescentes.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

LE PERE NOEL ARRIVE SAMEDI CHEZ DUPUIS

VOYEZ L'ANNONCE PAGE 44

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES **VI.2-6171**

PÈRE NOËL *arrive* DEMAIN *en* HÉLICOPTÈRE

AU PARC BALDWIN

ANGLE FULLUM ET MARIE-ANNE

à 8h30 A.M.

pour se rendre

Chez **dupuis** *Frères*

VOICI LE PARCOURS DE LA PARADE GÉANTE

MONT-ROYAL

Ordre du défilé

1—Motocyclettes de la police.
2—Agents à cheval (police montée).
3—Voiture radio COMMISSION DES TRANSPORTS.
4—Les drapeaux du CARNAVAL de Montréal.
5—Les MAJORETTES, cadets CHOMEDEY DE MAISONNEUVE.
6—Le carrosse de M. de Maisonneuve accompagné de RIGOLO.
7—Les cadets de L'IMMACULEE-CONCEPTION.
8—Premier char LE PETIT POUCET.
9—Les cadets ECOLE SECONDAIRE ST-STANISLAS.
10—Deuxième char LE CHAT BOTTE.
11—La roulotte LES COEURS VAILLANTS.
12—Les cadets de L'ECOLE PLESSIS.
13—Troisième char LES PETITS PECHEURS D'ETOILES.
14—Les cadets ECOLE SECONDAIRE SAINT-VIATEUR.
15—Quatrième char ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE.
16—Char spécial CLUBS DES PATINEURS FANTAISIE PORTANT COSTUMES D'ANIMAUX DE CONTES PLUS 60 FIGURANTS A PIED
17—Cinquième char LA FEE DES ETOILES
18—Les cadets PATRONAGE JEAN LE PREVOST
19—Sixième char BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS
20—Les cadets de L'ORPHELINAT ST-ARSENE
21—Septième char LA POULE ET LE DIAMANT
22—Jouet géant VOITURE AUTOMOBILE AVEC REMORQUE
23—Huitième char CENDRILLON
24—Les cadets de L'ECOLE BARIL
25—Neuvième char ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
26—Les cadets de SHAWINIGAN SUD
27—Dixième char LE PERE NOEL
28—Voiture radio COMMISSION DES TRANSPORTS
29—Ambulanciers ST-JEAN

SAINT-DENIS — TERRASSE GUINDON — FULLUM — CHAPLEAU — PARC BALDWIN — MARIE-ANNE — ONTARIO — BERRI — DEMONTIGNY — PAPINEAU — DUPUIS — STE-CATHERINE

LE PERE NOEL
accueillera les petites filles et petits garçons dès son arrivée au 4e étage chez DUPUIS. Il a un souvenir pour chacun.

LA FEE DES ETOILES
recevra dans son palais. Elle remettra à chaque enfant un beau cadeau souvenir. Entrée .25

LE P'TIT TRAIN DU NORD EST UNE NOUVELLE INCOMPARABLE
Enfants faites souvent des randonnées à travers ce parcours enchanteur, féerique, brillant. Vous y verrez des personnages... animaux, Le voyage .15

CITE DES JOUETS
DUPUIS — QUATRIEME ETAGE

LA FEE DES ETOILES

La plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... pour tous, elle a un cadeau surprise.

ENTREE .25

Ecoutez PERE NOEL poste CJMS
tous les jours à 5 h. 55

machine à coudre "SINGER"

Le merveilleux jouet de la fillette. Fabrication supérieure. Permet d'exécuter des travaux de couture semblables à ceux que maman réalise sur une SINGER. 9.95

Mallette plastique, poignée Lucite: 12 x 9 x 4" 5.95

coffret rempli d'OUTILS

Tout métal solide: 12 x 3¼ x 2" 2.89

- scie
- équerre
- crayon
- triangle
- marteau
- tournevis
- mesure
- papiers sablés

table, 2 chaises EN BOIS

Solide fabrication de bois franc verni naturel. Pour la dînette, les jeux... Table hauteur 18", surface: 21 x 17", 2 chaises 10 x 10". Prix ord. 7.95 6.95

CITE DES JOUETS, DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

PYROGRAVURE

Pour développer l'imagination créatrice de l'enfant. 4 panneaux de bois — 5 panneaux de liège — 5 godets — 1 pinceau — 1 bol — 6 feuilles métal — 1 stylo électrique — 3 pointes interchangeables — Avec feuilles explicatif. 3.95

CAMION URGENCE

Avec projecteur de lumière — Métal rigide. Roulotte transportant le projecteur dia. 4½" (à piles sèches). Longueur totale: 19½". 8 roues caoutchoutées le camion. 3.95

Piles sèches, chacune .25

le jeu de "STA LOX"

228 pièces	2.98
448 pièces	3.98
616 pièces	5.98
1000 pièces	9.95

CITE DES JOUETS, DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

VI.2-6171

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171